



Mise à jour de l'archive

Date: 24.03.2022
Pour plus d'informations: docs.swissalary.ch



Informations légales

SwissSalary Ltd. se réserve l'application de l'ensemble des droits découlant du présent document.

Aucun élément du présent ouvrage ne peut être reproduit, sous quelque forme ou de quelque manière que ce soit - graphiquement, électroniquement ou mécaniquement, ni copié ou enregistré à l'aide d'un système de stockage d'informations et d'interrogation de données - sans l'autorisation écrite de SwissSalary Ltd.

SwissSalary Ltd. conserve intégralement tous ses droits de propriété intellectuelle, en particulier tous les droits de brevet, de conception, d'auteur, de protection des noms et des sociétés, ainsi que les droits concernant son savoir-faire.

Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, SwissSalary Ltd. décline toute responsabilité en cas d'erreur, d'omission ou de dommages résultant de l'utilisation d'informations contenues dans le présent document ou de l'utilisation des programmes et du code source associé. SwissSalary Ltd. ne peut en aucun cas être tenue responsable des pertes de bénéfice, dommages commerciaux ou tout autre dommage provoqué ou supposé être provoqué, directement ou indirectement, par ce document.

copyright 1998 - 2022 Swisssalary Ltd.

Date de la modification: 24.03.2022

Mentions légales

SwissSalary AG (SwissSalary Ltd.)
Bernstrasse 28
CH-3322 Urtenen-Schönbühl
Schweiz

Tél.: +41 (0)31 950 07 77
support@swisssalary.ch
swisssalary.ch

Média social

Youtube
Facebook
Instagram
LinkedIn
Xing
Twitter

Certification

Swissdec

Index

1	Update 5057.000	
1.1	Hotfix 5057.002 (14.07.2021) Utilisateur	40
1.2	Hotfix 5057.001 (11.06.2021) Utilisateur	42
1.3	Update 5057.000 (06.05.2021) User	44
1.3.1	Update 5057 Introduction	44
1.3.2	SwissSalary Insights	47
1.3.3	KLE	47
1.3.4	Impôt à la source 2021	47
1.3.4.1	Impôt à la source 2021 Calcul 2021	47
1.3.4.2	Impôt à la source Indiquer toujours le revenu déterminant pour le taux dans XML (ELM)	48
1.3.4.3	Données de base salaires Renommage du champ 'GS paiement unique sur base de l'IS'	48
1.3.4.4	Données de base salaires création du nouveau champ 'IS jours de travail étranger GS effectif'	49
1.3.4.5	Données de base salaires création du nouveau champ 'Jours ouvrables CH'	49
1.3.4.6	Impôt à la source Calcul de la déduction minimum	49
1.3.4.7	Impôt à la source Revenu déterminant pour le taux pour le salaire horaire	49
1.3.4.8	Traitements de salaire-complément sans perception de l'IS Aucun nouveau calcul de l'IS	50
1.3.4.9	Impôt à la source Modèle annuel Crédit multiple lorsque la nouvelle déduction s'élève à 0 CHF	50
1.3.5	Employé	51
1.3.5.1	NPA/Lieu commune impôt Validation après saisie du lieu de travail	51
1.3.5.2	Enfants Afficher les champs 'Nom' and 'Sexe' par défaut	51
1.3.5.3	Employés verrouillées nouvelle notification	51
1.3.5.4	Contrôle des prestations sociales les assurances sociales passent de 32	51
1.3.5.5	Dossier du personnel nouvelle fonction 'remplacer le fichier'	52
1.3.5.6	Statistiques du personnel nouvelle colonnes actualisé le, actualisé par	52
1.3.5.7	Statistiques du personnel nouvelle colonnes date et valable jusqu'au	52
1.3.5.8	Dimension du personnel nouvelle colonnes: actualisé le, actualisé par	52
1.3.5.9	Ressources Humaines (PIS)	52
1.3.5.9.1	Carrière professionnelle désactivation des filtres à accès limité du groupe décompte	52
1.3.6	Genres de salaire	53
1.3.6.1	Champ facteur Valeur décimale étendue de 5 à 6 caractères	53
1.3.6.2	GS-suivants Renommage du champ calcul de montant plafond	53
1.3.7	Traitement de salaire	53

1.3.7.1	Postes salaire Nouveau champ 'Heures de présence effective' pour les calculs	53
1.3.7.2	Décompte salaire Nouvelle vérification d'intégrité pour les Entrées/Sorties successifs	53
1.3.7.3	Prise en compte des saisies futures de TimeMachine pour la conversion des heures en jours	54
1.3.7.4	Décompte salaire Afficher le décompte de période reporté sur un autre mois dans le rapport d'activité mensuel	54
1.3.8	Gestion	55
1.3.8.1	Intégrer un Tutoriel SwissSalary dans le centre de rôles depuis Dynamics NAV 2017	55
1.3.8.2	Organisation Générer une démo de données de base	55
1.3.8.3	Organisation Afficher le nombre dans le champ 'Historique' uniquement sur la première ligne	56
1.3.8.4	Données de base salaire Saisie simplifiée du numéro de client SUVA	56
1.3.8.5	Données de base salaire Swissdec 5.0 Intégration d'un Commutateur	57
1.3.8.6	Données de base salaire Message d'erreur pour les Genres de salaire manquants	57
1.3.8.7	SmartPort Importation de photos de collaborateurs	57
1.3.8.8	SmartPort nouveau champ 'Visa de collaborateur EasyRapport'	57
1.3.8.9	Facturation consortium nouvelle option 'non facturable' par Group de facturation	58
1.3.9	Rapports et Interfaces	58
1.3.9.1	Décompte salaire Affichage du 13ème et 14ème salaire	58
1.3.9.2	Interface ISAB Nouveau: disponible pour toutes les versions à partir de Dynamics NAV 2017	58
1.3.9.3	Ordre de bonification nouveau ordre de bonification (résumé)	58
1.3.9.4	Logib Filtre de genres de salaire étendu à 1024 caractères	59
1.3.9.5	Logib N° employé avec espace ajusté pour l'exportation	59
1.3.9.6	Comparaison de salaire Landolt & Mächler nouveau modèle pour la vérification d'égalité salariale	59
1.3.9.7	Interface COFI SAB Business One Prise en considération des centres de coûts	59
1.3.9.8	Modern Client Liste d'adresses transversales sans fonction de tri	59
1.3.9.9	Modern Client le certificat de salaire et autres rapports peuvent à nouveau être tirés	59
1.3.9.10	Business Central 17 les rapports ne fonctionnent pas correctement via l'aperçu	60
1.3.10	SwissSalary Direct	60
1.3.10.1	Décompte salaire Code QR pour le premier enregistrement	60
1.3.10.2	Synchronisation des collaborateurs ayant quitté l'entreprise lors de la configuration de SwissSalary Direct	60
1.3.10.3	Importation d'archives-Dossier ZIP Filter 'uniquement' les collaborateurs enregistrés perfectionné	60
1.3.10.4	Ne pas envoyer de notification par courrier électronique par type de document	61
1.3.10.5	Prise en charge de la synchronisation pour l'espagnol et le portugais	61
1.3.10.6	Certificat de salaire Prise en compte du champ coché 'recalculer le salaire brut' pour les envois dans Direct	61
1.3.11	SwissSalary EasyRapport	62
1.3.11.1	Paramètres EasyRapport par mandant (n'est plus commun à tous les mandants)	62

1.3.11.2	Paramètres EasyRapport le chemin d'accès du service Web reste vide	62
1.3.11.3	Paramètres champ 'Info.collab. avec lignes présaisies jusqu'au supprimé	62
1.3.11.4	Groupes EasyRapport Types de rapport et de rapport rassemblés	62
1.3.11.5	Types de rapport le champ 'désignation' doit être obligatoire	63
1.3.11.6	Rapport d'activité Transfert du journal supprimer le doublon de l'ID d'enregistrement	63
1.3.12	Correction d'erreurs	63
1.3.12.1	Fiche employé TimeMachine Prendre correctement compte le NPA/Lieu commune impôt	63
1.3.12.2	Importation de photos de collaborateurs Vérification pour savoir si l'ensemble de données existe déjà	63
1.3.12.3	Notification Notification améliorée lorsque la date de naissance n'est pas renseignée pour un enfant	64
1.3.12.4	Décompte salaire pas de déduction de IS quand on utilise la compensation de salaire	64
1.3.12.5	Modern Client Impossible de saisir les coordonnées bancaires via le lien de notification	64
1.3.12.6	Modern Client impossible de saisir la dimension du personnel via le lien de notification	64
1.3.12.7	Données de base salaire Onglet Brut pour Net Exonération brut pour net auprès de l'AANP	64
1.3.12.8	Interfaces COFI Message d'erreur Blob lorsque le montant est nul	65
1.3.12.9	Interface ouverte d'importation de données Sauter des lignes	65
1.3.12.10	SmartPort Dimensions incorrectement importées	65
1.3.12.11	Champs de sommes remainiés dans TapBoard et sur les évaluations	65
1.3.12.12	Décompte salaire Impossible d'imprimer le code traifaire de l'IS pour la déduction	65
1.3.12.13	ELM Déclaration de l'IS Ajustement du message d'erreur	66
1.3.12.14	ELM Certificat de salaire Paragraphe 3 Dépassement de texte en générant le code-barres 2D	66
1.3.12.15	Certificat de salaire Espaces réservés non fonctionnels pour les envois de PDF	66
1.3.12.16	Journal des salaires Erreur lors de la préparation après un changement de mandant	66
1.3.12.17	Ordres de bonification Filtre de banque non désactivé en cas de changement de mandant	66
1.3.12.18	Feuille de validation COFI Filtre de traitement de salaire non désactivé en cas de changement de mandant	67
1.3.12.19	Interface d'importation COFI pour les anciennes versions NAV Validation de la dimension 2	67
1.3.12.20	Liste des salaires Holding Valeurs diverses selon le filtre	67
1.3.12.21	Attestation de l'employeur AC Paragraphe 10.2 ajusté	67
1.3.12.22	Liste anniversaire Request Page et rapport dans Web client	67
1.3.12.23	Interface d'importation UKA 8.9 Mauvais format d'importation	67
1.3.12.24	Enquête trimestrielle SBV Variable du nom de l'entreprise trop courte	68
1.3.12.25	Écriture de salaire de base Correction relative à l'écriture du nouveau salaire de base	68
1.3.12.26	Dossier du personnel 'Date créée' non inscrite	68

	1.3.12.27	Fichier d'initialisation du système Nouveau: fonctionnalité d'exportation/importation comme XML	68
1.3.13		Informations techniques pour les partenaires et clients	68
	1.3.13.1	Historique des collaborateurs Transformation du Journal des modifications	68
	1.3.13.2	Importation des banques du personnel via RapidStart La position ne doit pas rester sur 0	69
	1.3.13.3	Organisation Masquer 'Générer les données fixes manquantes'	69
	1.3.13.4	Migration des données mise en oeuvre des exportations et informations d'images	69
	1.3.13.5	Fonctions E-Mail étendues à partir de la version Business Centra 17.1 (November 2020)	70
	1.3.13.6	SwissSalary 365 Activation de l'application SwissSalary Tenant Store Key	70
	1.3.13.7	Dossier du personnel Intégration Webservice avec Base64	70
	1.3.13.8	Objets SwissSalary gratuits marqués comme obolètes	71
1.4		Update 5057.000 (06.05.2021) Systemadmin	71
	1.4.1	Site SwissSalary Téléchargement des Objets et de l'application	71
	1.4.2	Emmagasiner/actualiser les Updates et Hotfixes	72
	1.4.3	Droits d'accès et autorisations	75
2		Update 5056.000	
	2.1	Update 5056 Introduction	78
	2.2	Correctif 5056.002 (21.12.2020) User	79
	2.3	Correctif 5056.001 (04.12.2020) User	80
	2.4	Update 5056.000 (29.10.2020) User	81
	2.4.1	Impôt à la source 2021	81
	2.4.1.1	Coordonnées complémentaires Autres revenus et taux d'occupation	82
	2.4.1.2	Calcul du revenu déterminant pour le taux lorsqu'il y a plusieurs employeurs	82
	2.4.1.3	Codes tarifaires pour les gens mariés vérification des données du partenaire identique aux Tarifs B et C	83
	2.4.1.4	Accord frontalier Données Personnelles complémentaires pour les frontaliers	84
	2.4.1.5	Genre de de salaire Nouveau champ 'Détermination du taux de IS apériodique'	84
	2.4.2	Employé	84
	2.4.2.1	Fiche employé N° de Fax supprimé	84
	2.4.2.2	Départ supprimer les saisies TimeMachine à l'avenir	85
	2.4.2.3	Droits d'absences Affichage au choix (nombre/taux) sur le décompte salaire du 13ème/14ème salaire	85
	2.4.2.4	Enfants Nouvel encadré d'informations pour les remarques	85
	2.4.2.5	Eléments de salaire vérification de la date valable jusqu'au pour les augmentations de salaire via TimeMachine	85
	2.4.2.6	Dossier Types de Document Traductions	85
	2.4.2.7	Dossier N° employé et Nom/Prénom affiché dans le Dossier	86
	2.4.3	Traitement de salaire	86
	2.4.3.1	Rapport d'activité / Eléments salaire Affichage immédiat des champs Nom/Prénom	86

2.4.3.2	Rapport d'activité Importation Excel Postes pour les collaborateurs ayant quitté l'entreprise	86
2.4.3.3	Intégrité des données Vérification de la Dimension obligatoire en cas de départ d'un collaborateur	86
2.4.3.4	Postes salaire Heures de présence obligatoire et effective la date de document doit être identique à celle des heures pour les décomptes différés	87
2.4.3.5	ISO 20022 (pain001.xml) urgence du traitement	87
2.4.3.6	DTA et OPAE Références supprimées	87
2.4.3.7	Comptabilisation de salaire Mandant test note d'avertissement concernant les coûts	87
2.4.4	Gestion	88
2.4.4.1	Modèles d'employé Consultation des modèles	88
2.4.4.2	Droits d'absences Précision d'arrondi à 4 décimales	88
2.4.4.3	Groupe Décompte exclure les groupes de la déclaration ELM	88
2.4.4.4	SaaS Cloud Notification dans la dernière mise À jour, bien que cette dernière soit déjà installée	88
2.4.5	ARGE - SwissSalary BAU	89
2.4.5.1	Refacturation ARGE définir le taux par type de salaire flexible	89
2.4.6	Rapports et Interfaces	89
2.4.6.1	Certificat de salaire masquer les champs nom de l'entreprise et adresse	89
2.4.6.2	Fonds sociaux critères de filtrage par défaut étendus	89
2.4.6.3	Statistiques des Absences Exportation Excel remaniée et nouvelles options de filtrage	89
2.4.6.4	Ressources humaines Adresses Alternatives création d'un Nouveau Rapport pour une meilleure évaluation	90
2.4.6.5	Logib niveau de compétence opérationnel	90
2.4.6.6	UKA interface d'Importation de la Version 8.9 maintenant comme Importation de données XML	90
2.4.6.7	Certificat de travail swiss+ nouveau Service Web disponible et filtre de date de départ	91
2.4.6.8	SIAC Nouvelle Interface	91
2.4.6.9	SAP Business ByDesign valeurs par défaut pour l'exportation de données	92
2.4.6.10	IFS Nouvelle interface de comptabilité financière par défaut	92
2.4.7	SwissSalary Direct	93
2.4.7.1	Code d'enregistrement Éviter 0 (chiffre) et O (lettre)	93
2.4.8	SwissSalary EasyRapport	93
2.4.8.1	Vérification des RFID saisies en double	93
2.4.9	Corrections d'erreur	93
2.4.9.1	Notifications ouverture de page correcte	93
2.4.9.2	Motifs de départ prendre en compte uniquement les traitements de salaire effectifs	93
2.4.9.3	Banques du Personnel Vérification de l'Adresse du Bénéficiaire	93
2.4.9.4	Postes salaire Affichage amélioré dans Web-Client	94
2.4.9.5	Rapport d'activité/Éléments salaire valeurs de Dimension verrouillées et sommes non sélectionnables	94
2.4.9.6	Décompte salaire taux maintenant affiché avec seulement deux décimales	94
2.4.9.7	Décompte salaire Problèmes de tri à partir de la Version 17 de Business Central	94

2.4.9.8	Décompte salaire message d'erreur en effectuant le tri	94
2.4.9.9	Décompte salaire espace réservé %Employee_SalaryYTD% corrigé	94
2.4.9.10	Compte salaire annuel personnel plus de page vierge lorsque seul le récapitulatif est créé	95
2.4.9.11	Compte salaire annuel personnel Exportation Excel plus de ligne vierge	95
2.4.9.12	Attestations employeur de l'AC et taux des Absences corrections À partir de la Version 15 de Business Central	95
2.4.9.13	Attestation de gain intermédiaire de l'AC adresse de l'entreprise imprimée sur plusieurs lignes	95
2.4.9.14	Éléments salaire Personnaliser Insérer les champs Nom et Prénom	95
2.4.9.15	Journal de comptabilisation COFI comptes COFi comprenant plus de 10 caractères	96
2.4.9.16	Dossier Affichage restreint dans Business Central	96
2.4.9.17	Liste des différences heures obligatoires/effectives prise en considération de TimeMachine pour les changements de taux d'occupation	96
2.4.9.18	ELM AVSeasy Response ID avec 128 caractères, étendu à 150 caractères	96
2.4.9.19	ELM Statut de déclaration reste sur 'en Plausibilité'	96
2.4.9.20	Ressources humaines (PIS) prendre en considération les adaptations via TimeMachine	96
2.4.9.21	SAP Business ByDesign Interface des données du personnel corrections	97
2.4.9.22	Budget erreurs de calcul causées par des traitements de salaire transmis plusieurs fois	97
2.4.9.23	Direct certificats de salaire Vérification des employés enregistrés lors de l'envoi	97
2.4.9.24	IncaMail / PrivaSphere affichage du nombre de documents transmis	97
2.4.10	Informations techniques partenaire et client	97
2.4.10.1	Initialisation du Système Nouveau comme fichier XML	97
2.4.10.2	Sandboxes dans le SaaS Cloud Synchronisation pour EasyRapport, Direct et ELM	98
2.4.10.3	Postes salaire no de Document Externe (External Document No.) Nouveau champ	98
2.4.10.4	Paramètres e-mail champ nom d'utilisateur trop court	98
2.5	Update 5056.000 (29.10.2020) Systemadmin	99
2.5.1	SwissSalary-Homepage Download der Objekte und App	99
2.5.2	Emmagasiner/actualiser les Updates et Hotfixes	100
2.5.3	Droits d'accès et autorisations	103
3	Update 5055.000	
3.1	Hotfix 5055.001 (13.05.2020) User	106
3.2	Update 5055.000 (23.04.2020) User	106
3.2.1	Introduction Update 5055.000	106
3.2.2	Employé	107
3.2.2.1	Fiche employé vérifier l'intégrité des données avant d'effectuer le décompte salaire	107
3.2.2.2	Modern Client les statistiques salariales et des absences sont disponibles par collaborateur (Matrice)	107
3.2.3	Genres salaires	108

3.2.3.1	GS-suivants Vérification étendue des montants plafonds	108
3.2.4	Traitement de salaire	108
3.2.4.1	Rapport d'activité Nouvelles colonnes 'Nom' 'prénom' possibilité de filtrer	108
3.2.4.2	Rapport d'activité afficher les colonnes 'date du document' et 'attribution' permutation de champ	109
3.2.4.3	Rapport d'activité Modern Client ouvrir les coordonnées GPS	109
3.2.4.4	Décompte salaire message d'erreur Tarif de l'IS manquant étendu	109
3.2.4.5	Décompte salaire Extension du format de date de 6 À 8 caractères	109
3.2.4.6	Décompte salaire 13ème/14ème salaire Impression des pourcentages et base salariale	109
3.2.4.7	Décompte salaire texte supplémentaire Espace réservé pour le montant	109
3.2.4.8	Décompte salaire Modern Client tri incorporé	110
3.2.4.9	Interfaces salariales/cofi possibilité de recréer des fichiers après avoir comptabilisé les salaires	110
3.2.5	Administration	111
3.2.5.1	Données de base salaires Vérification que l'unité d'exploitation LPP contient un chiffre et des lettres comprises entre A et Z	111
3.2.5.2	Données de base salaires Comptes de Bilan sans répartition de Dimension	111
3.2.5.3	Données de base salaires allocations familiales complémentaires message d'erreur intelligible	111
3.2.5.4	Groupe décompte Région de comptabilité salariale	111
3.2.5.5	Calendrier de travail afficher systématiquement la colonne 'Total des heures'	112
3.2.5.6	Interface d'importation de données ouverte Nouvelle Option pour réprimer les messages interférents	112
3.2.5.7	Salaires de base colonne 'type' sélectionnable pour les Mutations globales	112
3.2.6	Rapports et interfaces	112
3.2.6.1	Évaluations et interfaces par secteur d'activité repérable via une recherche rapide	112
3.2.6.2	Liste des augmentations de salaire prendre en considération les augmentations de salaire de TimeMachine	113
3.2.6.3	Attestation d'employeur de l'AC l'évaluation est disponible aussi pour les collaborateurs qui n'ont pas quitté l'entreprise	113
3.2.6.4	Statistiques de l'emploi (Profilage) exporter un code de rémunération effectif	113
3.2.6.5	SAP Business One Nouvelle interface de salaire/COFI	113
3.2.6.6	Sage200 Nouvelle interface salariale et COFI	113
3.2.6.7	Interface COFI Abacus TVA (TaxData-Node) mise en œuvre	114
3.2.6.8	Exportation de données personnelles UKA 9.3 (R 3009276) L'Exportation standardisée a été étendue	114
3.2.6.9	Interface de données personnelles UKA Exportation du numéro de téléphone personnel	114
3.2.6.10	Statistiques hospitalières Version 5.4.0.4	114
3.2.6.11	Justificatif de remboursement Parifonds ajout de la désignation de la fonction	114
3.2.7	SmartPort	114
3.2.7.1	SmartPort Autorisation de séjour 'procédure de notification' correctement mis en correspondance	114
3.2.8	EasyRapport 365	115

	3.2.8.1	Types de Rapport Précision d'arrondi étendue à 3 décimales	115
	3.2.8.2	Informations collaborateur Heures supplémentaires contre heures flexibles	115
3.2.9		Correction d'erreur	115
	3.2.9.1	Date de calcul de l'impôt à la source pas de nouveau calcul pour le changement de domicile dans le même canton (année du calcul)	115
	3.2.9.2	Ouvrir les collaborateurs avec un modèle langues différentes	115
	3.2.9.3	Banque de données du personnel Fonction 'copier employé' copier les documents dans les nouveaux mandants	115
	3.2.9.4	Banque de données du personnel Fonction 'copier employé' modifier les collaborateurs	116
	3.2.9.5	Dossier Personnel l'erreur à l'ouverture des fichiers email a été corrigée	116
	3.2.9.6	Filtre du groupe décompte améliorations concernant les autorisations restreintes	116
	3.2.9.7	Compte de salaire Personnel Ajustement des FTE pour le 'paiement après le départ'	116
	3.2.9.8	Structure par âge prise en compte de la date de référence en cas de réentrée	116
	3.2.9.9	Taux de fluctuation erreur mineure corrigée lors de l'exportation Excel (Titres)	116
	3.2.9.10	Liste de congé le total général dans Excel est erroné	117
	3.2.9.11	Attestation de gain intermédiaire AC Évaluation remaniée	117
	3.2.9.12	Éléments salaire correction des allocations pour enfants le code de canton est inscrit dans les postes de salaire	117
	3.2.9.13	Éléments salaire Filtre du groupe décompte Exportation Excel corrigée	117
	3.2.9.14	Genre de salaire le genree de salaire employeur AANP n'était pas inclus dans la base de IS	117
	3.2.9.15	Décompte salaire Comptabilisation des heures obligatoires en ajustant le pourcentage (mois précédent)	117
	3.2.9.16	Décompte salaire Correction du salaire acompte avec arrondi au centime près dans le traitement de salaire définitif	118
	3.2.9.17	Décompte salaire calcul LPP erreur lors de la transition vers la pension avec date de naissance en décembre	118
	3.2.9.18	Journal de comptabilité COFI mise en page 'Dimensions' améliorée (lignes de détail)	118
	3.2.9.19	Données de base salaires Paramètres alloc. enf. Vérification du salaire minimum AVS	118
	3.2.9.20	Lieu de travail la désignation n'est plus écrasée	119
	3.2.9.21	ELM autorisation de séjour transmettre le processus de notification	119
	3.2.9.22	Certificat de salaire message d'erreur corrigé dans les textes trop longs	119
	3.2.9.23	Groupe de travail Textes de la 'comptabilisation des soldes la comptabilisation des différences a été corrigée	119
	3.2.9.24	TapBoard/EasyRapport masquer les totaux journaliers pour la comptabilisation des pointages	119
	3.2.9.25	SAP Business ByDesign interface des données Personnelles Ajustements de la date d'entrée	119
	3.2.9.26	Demande de prestations Parifonds construction ajustements de Textes sur le Formulaire	120
	3.2.9.27	Historique Rapport 3009242 'SwS Salary from Excel' inscrire l'Historique correctement	120
3.2.10		Informations Techniques Partenaire et client	120
	3.2.10.1	Codes de pays Codes manquants après Initialisation du système	120
	3.2.10.2	SwissSalary OnBoarding améliorations (Wizard)	120

	3.2.10.3	Protocole de modification prédéfinir les tableaux SwS pour les nouveaux clients SaaS	120
	3.2.10.4	Centre de rôles notification concernant le centre de rôles SwissSalary manquant	121
	3.2.10.5	Modern Client rubriques détectables dans le centre de rôles	121
	3.2.10.6	Nouveau Tableau 'SwS Employee Change Log' (auparavant: Tableau 'SwS Employee History')	121
	3.2.10.7	Tableau '3009092 SwS Career' (carrière professionnelle) champ 25 'Comment' étendu à 100 caractères	121
3.3		Update 5055.000 (23.04.2020) administration du système	121
	3.3.1	Site SwissSalary Téléchargement des Objets et de l'application	121
	3.3.2	Emmagasiner/actualiser les Updates et Hotfixes	122
	3.3.3	Droits d'accès et autorisations	126
4		Update 5054.000	
	4.1	Update 5054.000 User	129
	4.1.1	PreUpdate 5053.100 (16.04.2019)	129
		4.1.1.1 Introduction	129
		4.1.1.2 Employé	130
		4.1.1.2.1 Lieu de travail Filtre étendu à la designation et au cancon CAF	130
		4.1.1.2.2 Contrôle des prestations sociales Filtre de la liste du personnel activement intégré	130
		4.1.1.2.3 Proposer augmentation salaire Employés actifs uniquement	130
		4.1.1.2.4 Ressources humaines (PIS)	130
		4.1.1.2.4.1 Parcours professionnel Nouvelle évaluation	130
		4.1.1.2.5 Dossier	130
		4.1.1.2.5.1 Dossier du personnel Afficher les N° de l'employé, nom et prénom dans l'en-tête	130
		4.1.1.2.5.2 Mise en place de l'importation de fichier depuis le dossier vers un fichier zip WebClient ready	131
		4.1.1.2.5.3 Importation de dossier Exclusion des fichiers système	131
	4.1.1.3	Genres de salaire	131
		4.1.1.3.1 GS suivants Extension du nombre minimal et maximal (identique au montant minimal et maximal)	131
	4.1.1.4	Traitement de salaire	131
		4.1.1.4.1 Calcul du 13ème salaire Contrôler les saisies TimeMachine relatives au montant du taux salarial et equivalent temps plein	131
		4.1.1.4.2 Rapport d'activité et éléments salaire Correction du tri Affichage en couleurs	132
		4.1.1.4.3 Fichier OPAE supprimé et données fixes de compte bancaire remaniées	132
	4.1.1.5	Déclaration de salaire	132
		4.1.1.5.1 L'interface Beta ELM est maintenant active	132
	4.1.1.6	Gestion	132
		4.1.1.6.1 Organisation	132
		4.1.1.6.1.1 SwissSalary Store Performance améliorée lors de l'importation et lecture directe de ZIP	132

4.1.1.6.1.	SwissSalary Store 'Installer toutes les mises à jour du Store' Fonction mise en place depuis NAV 2013	133
4.1.1.6.2	Calendrier de travail	133
4.1.1.6.2.	Jours fériés Afficher/Modifier la désignation	133
4.1.1.6.2.	Report d'absences automatique Ajustement en changeant le pourcentage de travail via TimeMachine	133
4.1.1.6.2.	Report d'absences automatique Ajustement du groupe de travail via TimeMachine	134
4.1.1.7	Décompte salaire L'échelon de salaire peut maintenant être affiché comme les classes de salaire	134
4.1.1.8	Rapports Interfaces	134
4.1.1.8.1	Compte annuel personnel A4Q ETP par collaborateur (4)	134
4.1.1.8.2	Statistiques hôpital Ajustement aux heures de travail annuelles par fonction	134
4.1.1.9	SwissSalary EasyRapport	135
4.1.1.9.1	Importation des données Message d'erreur lisible	135
4.1.1.10	Correction d'erreur	135
4.1.1.10.1	Employé	135
4.1.1.10.	Fiche du personnel Changement de collaborateur pendant la saisie	135
4.1.1.10.	Statistiques du personnel Icône ajustée	135
4.1.1.10.	Investigation Saisies non enregistrées dans les postes	135
4.1.1.10.2	Genre de salaire	135
4.1.1.10.	GS suivants Extraire les genres de salaire, même lorsqu'aucune période à partir du/jusqu'au n'est enregistrée	135
4.1.1.10.3	Traitement de salaire	136
4.1.1.10.	Rapport d'activité DrillDown n'affiche pas tous les champs à partir de NAV 2018 (terme de recherche)	136
4.1.1.10.	Rapport d'activité Ajuster les dimensions enregistrées sur la tâche de projet lors de l'actualisation	136
4.1.1.10.	TapBoard Saisie par lot Le nombre fixe n'est plus visible lors de l'ouverture initiale	136
4.1.1.10.4	Rapports Interfaces	136
4.1.1.10.	Postes salaire et ordre de bonification 'Aucun terme sur le groupe décompte', si aucun collaborateur n'est attribué	136
4.1.1.10.	Fiche du Rapport d'activité Le dernier jour n'est pas imprimé	136
4.1.1.10.	Cumul des heures En-tête à partir de la page 2 et COB imprimés	137
4.1.1.10.	Canton IS Le rapport n'affiche pas les totaux corrects	137
4.1.1.10.	Décompte IJM Nombre de caractères pour le groupe décompte à partir de NAV 2017	137
4.1.1.10.	Décompte LPP Incrémenter correctement le nombre de pages à l'impression/aperçu avant impression	137
4.1.1.10.5	Gestion	137
4.1.1.10.	Groupe décompte Erreur concernant le jour de démarrage de la période corrigée	137

4.1.1.11	Remarques destinées à nos partenaires	138
4.1.1.11.1	Genres de salaire Le champ 148 VAT Prod. Posting Group a été étendu à 20 caractères	138
4.1.1.11.2	Organisation Actualisation de la mise à jour "Se connecter" si le processus de mise à jour est exécuté	138
4.1.1.11.3	Organisation Nouveaux champs pour afficher les ajustements pour les objets de clients SwS	138
4.1.1.11.4	Organisation SwS Tenant Webservices Nouveau tableau créé	138
4.1.1.11.5	Table SwS Employee History Suppression du champ 'Désactivé'	139
4.1.1.11.6	Deleted Fields and Values from Tables after Update 5053.000 (2)	139
4.1.2	PreUpdate 5053.200 (17.09.2019)	139
4.1.2.1	Introduction PreUpdate 5053.200	139
4.1.2.2	Employé	141
4.1.2.2.1	Impôt à la source Nouveau champ «IS paiement supplémentaire après un départ sans calcul rétroactif»	141
4.1.2.2.2	Enfants une nouvelle colonne «Âge» de l'enfant est disponible	141
4.1.2.2.3	Données de base bancaires filtre des genres de salaire étendu au 13ème salaire et aux allocations familiales	141
4.1.2.2.4	Copier employé Copier également l'image depuis les ressources humaines	142
4.1.2.2.5	WebClient Exporter des postes salaire dans Excel	142
4.1.2.3	Genres de salaire	142
4.1.2.3.1	GS suivants Vérification de la limitation dans le temps	142
4.1.2.4	Traitement de salaire	142
4.1.2.4.1	Fiche du Rapport d'activité Imprimer les Données des Dimensions 1 et 2	142
4.1.2.4.2	Traitement de salaire non compatibilisé Nouvelle Action «Comptabiliser les salaires»	142
4.1.2.5	Gestion	143
4.1.2.5.1	Données de base salaires LAA Répartition AANP entre employeur et employé	143
4.1.2.5.2	Données de base salaires & Organisation Formatage des numéros de téléphone	143
4.1.2.5.3	Droits d'absences Fonction copier	143
4.1.2.5.4	Calendrier de travail Fonction «remplir auto. le calendrier» 5 Décimales possibles	143
4.1.2.6	Rapports Interfaces	144
4.1.2.6.1	Interfaces UKA nouvelles interfaces de la Version 8.9	144
4.1.2.6.2	Taux de Fluctuation Remaniement général Documentation séparée	144
4.1.2.6.3	Parcours professionnel Rapport remanié	144
4.1.2.6.4	Manipulation de fichier Flux de travail ajusté aux interfaces d'Importation et d'exportation	144
4.1.2.6.5	BAU Enquête trimestrielle SSE Extension avec le Code A1	144
4.1.2.7	SwissSalary Budget	145
4.1.2.7.1	Headcount comme nouvel indicateur (type de Poste)	145
4.1.2.7.2	Prise en compte des versements de régularisation après le départ pour le calcul ETP	145

	4.1.2.7.3	Afficher le Champ «No de Rubrique» dans la Matrice du Budget	145
4.1.2.8		SwissSalary EasyRapport	145
	4.1.2.8.1	Afficher le droit aux jours accomplis d'avance comme le droit au congé	145
	4.1.2.8.2	Heures de présence obligatoire/effective Le transfert via importation Excel n'est plus possible dans EasyRapport	145
	4.1.2.8.3	Ancienne Version EasyRapport Épuration d'anciens champs et Codes	146
4.1.2.9		SwissSalary Direct	146
	4.1.2.9.1	SwissSalary Direct Évaluation du code d'enregistrement Affichage du sous-domaine	146
	4.1.2.9.2	SwissSalary Direct Envoi de la fiche du Rapport d'activité Afficher uniquement les fiches des collaborateurs non enregistrés	146
	4.1.2.9.3	SwissSalary Direct WebClient Performance améliorée lors de l'enregistrement en PDF	146
4.1.2.10		Corrections d'erreurs	146
	4.1.2.10.1	Personnel dans les paramètres La Vacance (Budget) ne doit pas être prise en compte comme collaborateur	146
	4.1.2.10.2	Modèles de collaborateur message d'erreur dans le filtre groupe décompte de l'utilisateur	146
	4.1.2.10.3	Modèles de collaborateur prendre en considération les modifications dans les données salariales de base (IJM/LAAC/fonds Social)	147
	4.1.2.10.4	Modèles collaborateur Erreur de plurilinguisme	147
	4.1.2.10.5	Enquêtes Lignes incorrectement supprimées	147
	4.1.2.10.6	Dossier Ouverture de Document dans WebClient (Modern Client)	147
	4.1.2.10.7	Dossier Impossible d'ouvrir Le document quand la description a été modifiée	147
	4.1.2.10.8	Dossier Erreur lors de l'importation de documents	147
	4.1.2.10.9	Dossier Décomptes salaire de traitements de salaire extournés	147
	4.1.2.10.10	Décompte salaire Filtre «affectation des 0 Dimensions»	148
	4.1.2.10.11	Liste des augmentations de salaire Ajustement du tri par montant	148
	4.1.2.10.12	Statistique de l'emploi Profilage Texte d'extraction de fichier ajusté	148
	4.1.2.10.13	Statistique de l'emploi Profilage Trémas et titres ajustés	148
	4.1.2.10.14	Décomptes LAA Impression du Filtre sur le Récapitulatif	148
	4.1.2.10.15	Canton de l'impoôt à la source Classic Client Totalisation de la commision de perception	148
	4.1.2.10.16	SwissSalary Direct Synchroniser uniquement le statut 'Employee'	149
	4.1.2.10.17	SwissSalary Direct Synchronisation lors de la réécriture de changements d'adresse ajustée	149
4.1.2.11		Notes pour nos partenaires	149
	4.1.2.11.1	Espaces réservés vocaux tels que %PayrollNo% intégrés	149
	4.1.2.11.2	Table 3009133 Importation SwS EasyRapport changements de nom et modifications des champs	150
4.1.3		Update 5054.000 (29.10.2019)	153
	4.1.3.1	Introduction Update 5054.000	153

	4.1.3.2	Employé	154
	4.1.3.2.1	Feuille du personnel PIS Saisies complémentaires à l'adresse alternative	154
	4.1.3.3	Traitement de salaire	154
	4.1.3.3.1	Rapport d'activité Afficher la date d'arrivée/départ dans l'encadré	154
	4.1.3.3.2	Feuille de validation COFI Filtre du personnel étendu à 1000 caractères	154
	4.1.3.4	Gestion	154
	4.1.3.4.1	Organisation Statistiques des objets	154
	4.1.3.5	Corrections d'erreurs	154
	4.1.3.5.1	Calcul fictif LPP Calcul erroné lorsque la date d'entrée se situe l'année suivante	154
	4.1.3.5.2	Dossier du personnel Modern Client Vue et modification des documents impossible	154
4.2		Update 5054.000 Systemadmin	155
	4.2.1	Update 5054.00	155
	4.2.1.1	Page d'accueil SwissSalary Update Téléchargement	155
	4.2.1.1.1	Explications	155
	4.2.1.2	Charger/Actualiser les Update et PreUpdate	156
	4.2.1.2.1	Explications	156
	4.2.1.3	Droits d'accès et autorisations	159
	4.2.1.3.1	Explications	159
5		Update 5053.000	
	5.1	Update 5053.000 User	163
	5.1.1	PreUpdate 5052.100 (01.05.2018)	163
	5.1.1.1	Introduction	163
	5.1.1.2	Nouveautés	164
	5.1.1.2.1	Fiche employé Nouveau tableau motif du départ	164
	5.1.1.2.2	Décompte de salaire Sélection automatique du Groupe décompte	164
	5.1.1.2.3	Traitement de salaire Processus d'approbation	164
	5.1.1.2.4	Calendrier de travail Group de travail Options de paramétrage flexibles	164
	5.1.1.2.5	Dossier du collaborateurs	167
	5.1.1.2.5.1	Dossier du collaborateurs Droits d'accès 1 aux documents pour les chefs de département	167
	5.1.1.2.5.2	Dossier du collaborateurs Fonction copier 2 autorisée en cas de changement de mandant	167
	5.1.1.2.6	Modul Ressources Lien à SwissSalary	168
	5.1.1.3	Employé	168
	5.1.1.3.1	TimeMachine Nouveaux champs Département, Fonction, Classe de salaire et échelon de salaire	168
	5.1.1.3.2	Classe de salaire/Échelon de salaire Description passée à 50 caractères	168
	5.1.1.3.3	Dimension du personnel les dimensions verrouillées ne sont plus affichées	168
	5.1.1.3.4	Liste de traitement de salaire Nationalité rectifiable	169
	5.1.1.3.5	Ressources Humaines (PIS)	169

	5.1.1.3.5. Curriculum vitae nouveau tableau activités 1 et nouveaux champs	169
	5.1.1.3.5. Curriculum vitae Droits d'accès limités 2 pour le chef de département	169
	5.1.1.3.5. Ressources Humaines La matrice prend 3 en charge le filtre depuis la fiche de l'employé	169
5.1.1.4	Genres de salaire	169
	5.1.1.4.1 GS suivants Nombre de facteurs avec nouvelle option	169
	5.1.1.4.2 GS suivants Erreur de récursivité corrigée	170
5.1.1.5	Traitement de salaire	170
	5.1.1.5.1 Rapport d'activité & Eléments salaire Nouveaux champs actualisé par/le	170
	5.1.1.5.2 Rapport d'activité & Eléments salaire Saisie sur projet avec dimension globale 1 & 2	170
	5.1.1.5.3 Rapport d'activité & Eléments salaire Tâches de projet Dimension 1 & 2	170
	5.1.1.5.4 BAU Rapport d'activité sur les appareils prise en compte des appareils verrouillés	171
	5.1.1.5.5 TapBoard Nouveau régulateur de date (flèche retour/suivant)	171
	5.1.1.5.6 TapBoard Colonne total maintenant en noir (positif) et rouge (négatif)	171
	5.1.1.5.7 Décompte salaire Date de paiement (proposition) égale à la date du jour	171
	5.1.1.5.8 ISO 20022 Règlement sur les frais généraux intégré pour les paiements à l'étranger	171
	5.1.1.5.9 Message lors de l'écriture d'un fichier DTA ou ISO 20022 pour un répertoire non valide	172
5.1.1.6	Déclaration de salaire	172
	5.1.1.6.1 ELM Toujours identifier les totaux LAAC, même avec 0.00 CHF	172
	5.1.1.6.2 ELM Déclaration d'imposition à la source après le départ	172
	5.1.1.6.3 ELM Retour d'information des impôts à la source Prénom/Nom comprenant plus de 30 caractères	172
5.1.1.7	Gestion	173
	5.1.1.7.1 Données de base salaires Définition du taux de change des devises étrangères	173
	5.1.1.7.2 Calendrier de travail Types jours étendus	173
5.1.1.8	Rapports Interfaces	173
	5.1.1.8.1 Décompte salaire Nouvelles options de tri intégrées	173
	5.1.1.8.2 Certificat de salaire Textes de commentaire (paragraphe 15) pour l'imposition à la source du canton de GE	174
	5.1.1.8.3 Impôt à la source Rapports et interfaces obsolètes supprimés	174
	5.1.1.8.4 Report 3009134 SuNet Interface 4.00-1083 supprimée	175
5.1.1.9	SwissSalary Direct	175
	5.1.1.9.1 Fiche de Rapport d'activité envoyer via SwissSalary Direct	175
	5.1.1.9.2 Pas de code d'enregistrement à consulter pour les nouveaux collaborateurs sans synchronisation préalable	175
	5.1.1.9.3 Renseigner automatiquement le champ filtre nom du mandant en configurant le mandant	175
5.1.1.10	Corrections d'erreurs	176

5.1.1.10.1	Employé	176
5.1.1.10.	Années d'ancienneté Conflit avec la	
1.1	représentation de la date dans les bases de données internationales	176
5.1.1.10.2	Traitement de salaire	176
5.1.1.10.	Rapport d'activité Importation bas (obj. c.	
2.1	par erreur)	176
5.1.1.10.	Décompte salaire Devise étrangère	
2.2	Calcul du taux de dé pour le temps partiel	176
5.1.1.10.	Exonératoin brute/nette Signe erroné dans	
2.3	l'exonération pour les IJMLAAC	176
5.1.1.10.	Accent sur le traitement de salaire	
2.4	sélectionné	176
5.1.1.10.	Transfert de coûts provisoire Transfert	
2.5	automatique après comptabilisation salariale Traitement de salaire acompte	176
5.1.1.10.	Transfert provisoire de coûts pas d'écriture	
2.6	de fichier d'interface	177
5.1.1.10.	Envoi du décompte salaire en tant que PDF	
2.7	Compte-rendu d'exécution amélioré	177
5.1.1.10.3	Déclaration de salaire	177
5.1.1.10.	ELM Message d'erreur pour enfant sans	
3.1	date de naissance	177
5.1.1.10.4	Rapports Interfaces	177
5.1.1.10.	WebClient Feuille de validation COFI	
4.1	Intitulé étendu	177
5.1.1.10.	Statistiques salariales et des absences	
4.2	Évaluation remaniées pour l'impression	177
5.1.1.10.	Taux de fluctuation solde initial mal calculé	
4.3		178
5.1.1.10.	Décompte LPP Remaniement	
4.4		178
5.1.1.10.	Décompte IJM Correction d'une erreur	
4.5	dans l'adresse de l'entreprise	178
5.1.1.10.	Ressources Humaines (PIS)	
4.6		178
5.1.1.10.	Feuille PIS Arrondi des années	
4.1	d'ancienneté	178
5.1.1.10.	Feuille PIS Équipement du personnel	
4.2		178
5.1.1.10.5	Gestion	178
5.1.1.10.	Comptabilisation salaire Correction des	
5.1	textes des comptabilisation individuels	178
5.1.1.10.	Nom d'utilisateur Ajustement de la	
5.2	longueur des champs	178
5.1.1.10.	WebClient Calendrier de travail dans	
5.3	l'exportation Excel	179
5.1.1.10.6	SwissSalary Direct	179
5.1.1.10.	SwissSalary Direct Error 500 Traduction	
6.1	manquante	179
5.1.1.10.7	SwissSalary EasyRapport	179
5.1.1.10.	Comptabilisation des heures obligatoires	
7.1	Prise em compte des taux d'occupation sur l'axe de temps	179
5.1.1.10.	NAV 2009 RTC Supprimer l'affichage des	
7.2	heures obligatoire/effectives	179
5.1.1.11	Notes pour nos partenaires	180
5.1.1.11.1	Filtre groupe décompte Création d'une nouvelle unité de code	180
5.1.1.11.2	Organisation Mandant Test Faire sortir tous les collaborateurs	180

	5.1.1.11.3 PDFCreator Assistance pour les nouvelles versions Suppression du Codeunit	180
	5.1.1.11.4 Nouvelle Codeunit 309210 SwS Bulk Report Management	181
	5.1.1.11.5 Supression des ports de données dans les versions classic	181
	5.1.1.11.6 Initialisation Nouveaux champs complétés	181
	5.1.1.11.7 Importaion Excel Buffer Couper le champ de texte dès 250 caractères	181
	5.1.1.11.8 Codeunit 3009089 SwS Refresh Salary Declaration supprimé	182
	5.1.1.11.9 Champs et valeurs supprimés des tableaux après la mise à jour 5052.000	182
5.1.2	Update 5053.000 (25.10.2018)	182
5.1.2.1	Introduction	182
5.1.2.2	Nouveautés	183
5.1.2.2.1	Modèles de collabroateur	183
5.1.2.2.2	Impôt à la source Infos fur les partenaires obligatoires à partir du 01.01.2019	185
5.1.2.2.3	Soumis Impôt à la source TimeMachine pour remboursement rétroactif ou imposition supplémentaire	186
5.1.2.2.4	Calcul de l'impôt à la source Correction tarifaire rétroative après réception de l'autorisation d'établissement	186
5.1.2.2.5	Extension des notifications Banque du personnel et dimension(s) du personnel	187
5.1.2.2.6	Dossier Nouvelle structure de documents Mise en page entièrement remaniée	187
5.1.2.2.7	GS suivants Paramètres des périodes à partir du/jusqu'au Calcul automatique des heures de nuit	187
5.1.2.2.8	Journal Rapport d'activité & éléments de salaire Genres de salaire suivants maintenant affichés	187
5.1.2.2.9	TapBoard Les périodes à partir du/jusqu'au peuvent être saisies	188
5.1.2.3	Employé	188
5.1.2.3.1	Impôt à la source Suppression des attributions lorsque l'employé n'est plus soumis	188
5.1.2.3.2	N° IBAN Extension à 50 caractères	189
5.1.2.3.3	Liste des banques Affichage des codes Swift/BIC	189
5.1.2.3.4	Copier employé Les dimensions seront copiées si elles sont identiques	189
5.1.2.3.5	Dossier Modèle de lettre standard Utiliser la langue de l'employé	189
5.1.2.4	Genres de salaire	189
5.1.2.4.1	Genres de salaire suivants Vérification des montants-limites étendue (par évènement ou par mois/an)	189
5.1.2.5	Traitement de salaire	190
5.1.2.5.1	Journal Rapport d'activité Nouveau volet d'infos: Postes salaire	190
5.1.2.5.2	Traitement de salaire TimeMachine après le départ	190
5.1.2.5.3	Traitement de salaire Conversion automatique du revenue secondaire au pensionné	190
5.1.2.5.4	Traitement de salaire ISO 20022 Vérification du champ adresse	190
5.1.2.5.5	Comptabiliser salaires Indication sur le fichier de paiement manquant	191

5.1.2.6	Gestion	191
5.1.2.6.1	Données de base salaires Limite d'âge IJM et LAAC	191
5.1.2.6.2	Groupe de travail nouveau champ Bloqué	191
5.1.2.6.3	Types de rapport Activer le seuil plancher et le plafond des heures de présence obligatoires sur les titres des groupes	191
5.1.2.7	Rapports Interfaces	191
5.1.2.7.1	Attestation AC de l'employeur Périodes de travail des deux dernières années	191
5.1.2.7.2	Attestation de gain intermédiaire de l'AC Paragraphe 1' ajusté à l'aide du droit aux absences	192
5.1.2.7.3	Taux de fluctuation Extension avec champ d'option	192
5.1.2.7.4	Liste des différences Extension aux postes ETP et date d'arrivée/départ	192
5.1.2.7.5	Interface COFI vers Abacus Version 2012.00	192
5.1.2.7.6	Ordre de virement (DTA) afficher sur une page	193
5.1.2.7.7	Statistique de l'emploi BESTA Prise en compte de la période de référence	193
5.1.2.7.8	Interface Sunet Plus Définir un filtre groupe décompte pour l'utilisateur	193
5.1.2.8	SwissSalary Direct	193
5.1.2.8.1	Envoyer des documents Possibilité de transférer des données via WebClient	193
5.1.2.8.2	Subdomain saisi incorrectement Message d'erreur lisible	193
5.1.2.9	SwissSalary EasyRapport	194
5.1.2.9.1	Saisie en double d'identifiants dans plusieurs mandants	194
5.1.2.9.2	SwissSalary EasyRapport Type de transmission HTTP supprimé	194
5.1.2.10	Corrections d'erreurs	194
5.1.2.10.1	Employé	194
5.1.2.10.1.1	5.1.2.10. RTC Personnes sans date d'arrivée Afficher en recrutement	194
5.1.2.10.1.2	5.1.2.10. NAV 2017 Impossible de modifier la fiche employé	194
5.1.2.10.1.3	5.1.2.10. PIS Filtre de Groupe décompte pour la matrice de qualification	194
5.1.2.10.2	Traitement de salaire	195
5.1.2.10.2.1	5.1.2.10. Calcul de l'impôt à la source Salaire après départ Ajustements	195
5.1.2.10.2.2	5.1.2.10. Rapport d'activité Message d'erreur pour la valeur de dimension verrouillée	195
5.1.2.10.2.3	5.1.2.10. Rapport d'activité Correction de l'allocation pour enfant Impossible d'ouvrir le champ Attribution	195
5.1.2.10.2.4	5.1.2.10. Rapport d'activité Infobox "CDC" pour la sélection CDC communs aux mandants	195
5.1.2.10.2.5	5.1.2.10. Traitement de salaire d'acompte pour le salaire horaire Calculer les majorations pour les GS suivants	195
5.1.2.10.2.6	5.1.2.10. Traitement de salaire Empêcher la division par zéro en délivrant un message	195
5.1.2.10.2.7	5.1.2.10. Comptabilisation de salaire Comptabilisation COFI Espace réservé sans valeur de date	196
5.1.2.10.3	Rapports Interfaces	196
5.1.2.10.3.1	5.1.2.10. Attestation employeur AC Internationale Erreur d'affichage au paragraphe 19	196

	5.1.2.10. Statistique liste du personnel A4H/A4T une seule personne est affichée	196
	5.1.2.10. Feuille PIS Afficher les remarques concernant les parents	196
	5.1.2.10. Décompte salaire Champs ralloqués et affichage amélioré	196
	5.1.2.10. Certificat de salaire Configurer le transport gratuit au travail lors de la transmission ELM	196
	5.1.2.10.4 Gestion	197
	5.1.2.10. Nom d'utilisateur Longueurs de champ ajustées	197
	5.1.2.11 Notes pour nos partenaires	197
	5.1.2.11.1 Tableaux de système transformés den tableaux SwissSalary existants (NPA et Banques)	197
	5.1.2.11.2 Gestion ELM (Beta) Refactoring et eternalisation des fonctions XML	197
	5.1.2.11.3 Nom d'utilisateur > 30 caractères Problèmes lors de l'exportaion Excel	198
	5.1.2.11.4 Importation/Exportation Excel Tableau Tampon Excel avec enregistrements temporaires (aucune journalisation)	198
	5.1.2.11.5 NSP Champ DTA créé supprimé	198
5.2	Update 5053.000 Systemadmin	198
	5.2.1 Page d'accueil SwissSalary Update Téléchargement	198
	5.2.1.1 Explications	198
	5.2.2 Charger/Actualiser les Update et PreUpdate	200
	5.2.2.1 Explications	200
	5.2.3 Droits d'accès et autorisations	204
	5.2.3.1 Explications	204
6	Update 5052.000	
6.1	Update 5052.000 User	208
	6.1.1 PreUpdate 5051.100 (10.05.2017)	208
	6.1.1.1 INTRODUCTION	208
	6.1.1.2 NOUVEAUTÉS	208
	6.1.1.2.1 Budget SwissSalary Nouveau module	208
	6.1.1.2.2 ISO 20022 Nouvelle interface pour les paiements bancaires de salaire	208
	6.1.1.2.3 Imprimer les décomptes de salaire Du- au	209
	6.1.1.2.4 Calcul du taux d'indemnités journalières (LAA)	210
	6.1.1.2.5 Demande de prestation Parifonds à partir du 01.04.2017	211
	6.1.1.2.6 Importation du journal de saisie COFI Interface d'importation par défaut pour Dynamics NAV	211
	6.1.1.2.7 Interface SOMED	211
	6.1.1.2.8 Statistiques d'hôpital	212
	6.1.1.3 EMPLOYÉ	212
	6.1.1.3.1 Nouvelle boîte d'informations Remarque par collaborateur	212
	6.1.1.3.2 Image Nouvelle section dans Dynamics NAV 2017	212
	6.1.1.3.3 Nom de recherche Actualisation via SmartPort	213
	6.1.1.3.4 Dimension du personnel Afficher le nom/prénom	213

6.1.1.3.5	Département Responsables et suppléants	213
6.1.1.3.6	TimeMachine N'afficher que les modifications	213
6.1.1.3.7	Enfants Afficher les commentaires	213
6.1.1.3.8	Imposition à la source Nouvel vérification en cochant la case IS soumis	213
6.1.1.3.9	Eléments salaires Attribution pour correction des allocations familiales (année en cours)	214
6.1.1.3.10	Liste des traitements de salaire Colonnes Entrée et Sortie affichées	214
6.1.1.3.11	Liste des traitements de salaire Colonnes Texte commentaires et Texte commentaires 2 modifiables	214
6.1.1.4	GENRES DE SALAIRE	214
6.1.1.4.1	GS suivants Raccourci changé pour CTRL+O	214
6.1.1.4.2	GS suivants Également applicable aux calculs automatisés	214
6.1.1.4.3	Comptabilisation par projet Type de ligne configurable sur le genre de salaire	215
6.1.1.5	DONNÉES DE BASE SALAIRES	215
6.1.1.5.1	Calcul LPP Déduction LPP jusqu'au mois de rente (AVS)	215
6.1.1.5.2	Provisions Ne pas ajourner les heures en moins pour la COFI	215
6.1.1.5.3	Coût de revient (DM) sur les postes projet Nouvelle option pour le calcul	216
6.1.1.5.4	Groupe de travail Fonction Copier	216
6.1.1.6	TRAITEMENT DE SALAIRE	216
6.1.1.6.1	RAPPORT D'ACTIVITÉ	216
6.1.1.6.1.1	Message d'erreur lors de l'importation de données Conversion d'heures en jours	216
6.1.1.6.1.2	Importer depuis Excel Ne pas importer les cellules vides	216
6.1.1.6.1.3	Importer depuis Excel Importer des projets et tâches de projet	217
6.1.1.6.1.4	Boîte d'information Détail employé Afficher le code langue	217
6.1.1.6.2	TAPBOARD	217
6.1.1.6.2.1	Ouvrir TapBoard directement dans Web	217
6.1.1.6.3	TRAITEMENT DE SALAIRE	217
6.1.1.6.3.1	Code de nationalité Vérification lors du décompte salaire	217
6.1.1.6.3.2	Traitement de salaire Informations supplémentaires de paiement	217
6.1.1.6.4	COMPTABILISER SALAIRES	218
6.1.1.6.4.1	Comptabilité analytique Comptabilisation salariale totalement remaniée	218
6.1.1.7	DÉCLARATION DE SALAIRE	218
6.1.1.7.1	ELM Certificat test Vérification avant transmission	218
6.1.1.7.2	Certificat de salaire Nombre de jours de travail par équipe	218
6.1.1.7.3	Certificat de salaire du Liechtenstein Désactiver les textes de retenue à la source suisse	219
6.1.1.7.4	Déclaration ELM- LPP par mois	219
6.1.1.8	ADMINISTRATION	219
6.1.1.8.1	SwissSalary Store Réinitialiser les mises à jour	219
6.1.1.8.2	PDFCreator Implémentation de nouvelles versions	220

6.1.1.8.3	Groupe décompte Eléments salaire Valeur de référence	220
6.1.1.8.4	Interface ouverte d'importation de données Sauter des lignes	220
6.1.1.9	RAPPORTS INTERFACES	220
6.1.1.9.1	Attestations employeur Adresse d'entreprise du groupe décompte	220
6.1.1.9.2	Attestation employeur internationale Ajustement du calcul des paragraphes 16 + 17	221
6.1.1.9.3	Eléments salaires Exportation Excel optimisée	221
6.1.1.9.4	Liste des genres de salaire Terme de recherche et texte utilisateur affichés en gras	221
6.1.1.9.5	Journal de rapports d'activité Nouveau via importation Excel	221
6.1.1.9.6	Liste des différences Salaire brut	221
6.1.1.9.7	Banques CAF Nouvelle définition de l'interface XML	221
6.1.1.9.8	Envoyer un certificat de salaire Par e-mail, IncaMail ou PrivaSphere	222
6.1.1.9.9	Envoyer un décompte salaire Par e-mail, IncaMail ou PrivaSphere	222
6.1.1.9.10	Coordination de compte Exportation Excel optimisée	223
6.1.1.9.11	Attestation de salaire de l'IS de FR Rapport supprimé	223
6.1.1.9.12	Interfaces Sunet Détails du sinistre et Gain assuré en cas de sinistre	223
6.1.1.9.13	Interface Sunet 4.00-1081 Supprimée	224
6.1.1.9.14	Interfaces UKA Détails du sinistre et gain assuré en cas de sinistre	224
6.1.1.9.15	Interface d'importation UKA Date du document à l'aide de la valeur fichier	224
6.1.1.10	CORRECTIONS D'ERREURS	224
6.1.1.10.1	GÉNÉRALITÉS	224
6.1.1.10.1.1	SwissSalary Direct Impossible d'ouvrir les fichiers PDF après transfert	224
6.1.1.10.1.2	SwissSalary Direct Synchronisation très lente lors de l'envoi de documents	224
6.1.1.10.1.3	Traductions en IT Figli au lieu de Bambini	224
6.1.1.10.2	PERSONNEL	225
6.1.1.10.2.1	Banques du personnel Colonne Filtre par genre de salaire sélectionnable	225
6.1.1.10.2.2	Statistiques Noms des colonnes (heures/jours)	225
6.1.1.10.3	DONNÉES DE BASE SALAIRES	225
6.1.1.10.3.1	Année de service Type de périodes d'année d'ancienneté modifiable Au prorata selon les changements	225
6.1.1.10.4	TRAITEMENT DE SALAIRE	225
6.1.1.10.4.1	Rapport d'activité / TapBoard Lien sur la fiche du personnel	225
6.1.1.10.4.2	Affichage en couleur optimisé dans RTC	225
6.1.1.10.4.3	Web Client Créer un fichier DTA	226
6.1.1.10.4.4	Écrire un fichier DTA NAV 2013 R2 Correction d'erreur	226
6.1.1.10.4.5	Correction de la réduction Immédiatement Message d'erreur en cas de départ corrigé	226

6.1.1.10.	Calcul LPP automatique Ajustement des postes à temps partiels et montant du taux salarial via TimeMachine	226
4.6		
6.1.1.10.	Calcul Correction des congés Cumul âge/années d'ancienneté	226
4.7		
6.1.1.10.	Transmission de comptabilité analytique provisoire Les postes TEMP SWS ont été correctement supprimés	226
4.8		
6.1.1.10.5	DÉCLARATION DE SALAIRE	227
6.1.1.10.	Message d'erreur en écrivant le code-barres 2 D Code de pays erronés dans la localité de travail	227
5.1		
6.1.1.10.	ELM Vérification du code d'assurance à 2 caractères	227
5.2		
6.1.1.10.	ELM XML erroné dans plusieurs corrections rétroactives	227
5.3		
6.1.1.10.	ELM Communication du tarif du canton VD de retenue à la source	227
5.4		
6.1.1.10.	Déclaration de salaire Optimisations (RTC Client uniquement)	227
5.5		
6.1.1.10.6	ADMINISTRATION	228
6.1.1.10.	Groupe de décompte Affichage des soldes dans EasyRapport	228
6.1		
6.1.1.10.	Interface ouverte Logique améliorée en supprimant le préfixe/suffixe	228
6.2		
6.1.1.10.7	RAPPORTS INTERFACES	228
6.1.1.10.	Liste du personnel Erreur de totalisation concernant le nombre de collaborateurs	228
7.1		
6.1.1.10.	Expiration des allocations de formation/pour enfant Remaniement de la mise en page	228
7.2		
6.1.1.10.	Liste d'augmentation de salaire Distribution par fonction erronée dans Excel	228
7.3		
6.1.1.10.	Compte annuel personnel A4H et A4Q Performance nettement améliorée	228
7.4		
6.1.1.10.	Compte annuel personnel A4Q et postes salaire Ajustement de la traduction en EN	229
7.5		
6.1.1.10.	Compte salaire personnel A4Q Remaniement de la mise en page	229
7.6		
6.1.1.10.	Certificat de salaire Dépassement de texte en cas de noms d'utilisateur longs	229
7.7		
6.1.1.10.	Certificat de salaire Calcul du service extérieur >100% pour la Confédération	229
7.8		
6.1.1.10.	Historique du personnel Remaniement de la mise en page	229
7.9		
6.1.1.10.	Attestations de revenu intermédiaire et d'employeur Remaniement des textes et de la mise en page	229
7.10		
6.1.1.10.	Contrôle des congés et listes de congé Tri par département	229
7.11		
6.1.1.10.	Ressources humaines Adresses alternatives Tri	229
7.12		
6.1.1.10.	Journal de rapports d'activité Remaniement de la mise en page	230
7.13		
6.1.1.10.	Fiche EasyRapport Optimisations dans les autres langues	230
7.14		
6.1.1.10.	Journal des salaires Remaniement de la mise en page	230
7.15		
6.1.1.10.	Liste DTA LPP Remaniement de la mise en page	230
7.16		
6.1.1.10.	Cumul des heures Divers titres multilignes remaniés	230
7.17		

	6.1.1.10. Données salariales de base En-tête	
	7.18 manquante dans l'aperçu	230
	6.1.1.10. Nouvelle compensation ARGE Le rapport	
	7.19 n'affiche pas les majorations en pourcentage	230
	6.1.1.10. Nouvelle compensation ARGE Majoration	
	7.20 des coûts de financement et de gestion non calculée	230
6.1.1.11	PRÉCISIONS DESTINÉES À NOS PARTENAIRES	231
	6.1.1.11.1 Organisation Actualiser les données non actuelles	231
	6.1.1.11.2 Transmetteur ELM Créer un fichier journal à la place du message d'erreur [1024]	231
	6.1.1.11.3 Assemblages.NET Vérifier l'utilisation lors de la suppression	231
	6.1.1.11.4 SwissSalary Store Intégrer les paramétrages Proxy	231
	6.1.1.11.5 Champs de tableau supprimés	231
6.1.2	PreUpdate 5051.200 (31.08.2017)	232
6.1.2.1	INTRODUCTION	232
6.1.2.2	NOUVEAUTÉS	232
	6.1.2.2.1 Calcul des indemnités journalières nouveau aussi pour les indemnités journalières pour maladie	232
	6.1.2.2.2 Dossier du personnel Importation automatique du lien Documents selon la base de données	232
	6.1.2.2.3 Interface COFI Fonction d'importation pour base de données NAV étrangère	233
	6.1.2.2.4 Dynamics 365 for Finance and Operations nouvelle interface COFI/salariale	233
	6.1.2.2.5 Intégration Office 365 Configuration de connexion SharePoint	234
6.1.2.3	PERSONNEL	234
	6.1.2.3.1 ID Vérification pour savoir si le champ existe déjà	234
	6.1.2.3.2 Conditions de travail Apprentis et stagiaires Contenu de champ décalé	234
	6.1.2.3.3 Boîte d'information Dimension du personnel N'afficher que les dimensions actuelles	235
	6.1.2.3.4 Matrice du salaire de base Remaniement total dans les versions RTC	235
6.1.2.4	TRAITEMENT DE SALAIRE	235
	6.1.2.4.1 TAPBOARD	235
	6.1.2.4.1. TapBoard Centres de coûts	
	1 simplifiés-Sélection et saisie	235
	6.1.2.4.1. TapBoard Saisir les remarques pour les	
	2 collaborateurs	235
	6.1.2.4.2 DÉCOMPTE SALAIRE	235
	6.1.2.4.2. Exporter le fichier de paiement Windows	
	1 Explorer ne s'ouvrira plus	235
	6.1.2.4.3 COMPTABILISATION SALAIRES	236
	6.1.2.4.3. Routine de comptabilisation salariale	
	1 remaniée pour tous les secteurs	236
6.1.2.5	DÉCLARATION DE SALAIRE	236
	6.1.2.5.1 ELM Insertion de remarques nouveau bouton Annoncer	236
	6.1.2.5.2 ELM Déclaration de l'IS Déclarer 0 CHF pour les collaborateurs n'ayant pas perçu de salaire	236
	6.1.2.5.3 ELM Allocations pour enfant du/au améliorées	236
6.1.2.6	ADMINISTRATION SWISSSALARY	236

6.1.2.6.1	Groupe décompte Éliminer le solde de prêt dans EasyRapport	236
6.1.2.7	RAPPORTS INTERFACES	237
6.1.2.7.1	Lettre d'accompagnement, Lettre brève et Fax Prise en considération de TimeMachine pour les changements d'adresse	237
6.1.2.7.2	Attestation de gain intermédiaire d'AC Autres composantes de salaire nouveau: CHF ou %	237
6.1.2.7.3	Répartition salariale (éléments salaire) Exportation Excel améliorée	237
6.1.2.7.4	Certificat de salaire Personnel et confidentiel avant l'adresse	237
6.1.2.7.5	Journal de comptabilité COFI Provisions de solde de période	237
6.1.2.7.6	BAU BauBit par interface Configurations	237
6.1.2.8	SWISSSALARY DIRECT	238
6.1.2.8.1	Envoi de document, généralement depuis le dossier Poursuivre après une interruption	238
6.1.2.8.2	Envoyer des documents depuis un dossier Automatisation partielle	238
6.1.2.8.3	Configurer une file d'attente de tâches pour une synchronisation cadencée (Synchro. auto.)	238
6.1.2.8.4	Les nouveaux collaborateurs enregistrés ne reçoivent plus aucun décompte de salaire sous forme papier	239
6.1.2.8.5	Réinitialiser la synchronisation Masquer la fonction dans le ruban	239
6.1.2.9	CORRECTIONS D'ERREURS	239
6.1.2.9.1	PERSONNEL	239
6.1.2.9.1.1	TimeMachine Changements d'adresse à partir de la date de travail visibles dans la fiche/liste du personnel	239
6.1.2.9.1.2	Dimensions du personnel Raccourci modifié	240
6.1.2.9.1.3	Copier la fonction Personnel Statistiques du personnel Copier correctement les groupes de collaborateurs	240
6.1.2.9.2	TRAITEMENT DE SALAIRE	240
6.1.2.9.2.1	ISO 20022 BD NAV internationales Tableau 11500 introuvable	240
6.1.2.9.2.2	Rapport d'activité Ne pas saisir de date de document antérieure au 01.01.1800	240
6.1.2.9.2.3	BAU Modification de salaire rétroactive avec TimeMachine Gréver un type de coût COFI	240
6.1.2.9.3	DÉCLARATION DE SALAIRE	240
6.1.2.9.3.1	ELM Données de l'entreprise Name engendre une erreur de validation XML	240
6.1.2.9.3.2	ELM Espaces dans le numéro de décompte de L'IS (numéro SSL)	240
6.1.2.9.3.3	ELM NAV 5.0 Le commentaire du distributeur (Error) s'affiche maintenant correctement	241
6.1.2.9.3.4	ELM Modification rétroactive de canton avec remboursement complet de l'IS dans la même année	241
6.1.2.9.4	ADMINISTRATION SWISSSALARY	241
6.1.2.9.4.1	Types d'heures Supprimer les traductions dans tous les mandants quand le type d'heures est supprimé	241

	6.1.2.9.5	RAPPORTS INTERFACES	241
		6.1.2.9.5.Feuille du personnel L'en-tête s'affiche 1 correctement (RTC)	241
		6.1.2.9.5.Feuille du personnel Années d'ancienneté 2 et date du temps d'apprentissage corrigées	241
		6.1.2.9.5.Détail des années d'ancienneté du 3 personnel Correction des erreurs d'affichage	242
		6.1.2.9.5.Données salariales de base Correction du 4 format de date dans deux champs	242
		6.1.2.9.5.ISO 20022 Ordre de bonification La 5 banque débitrice n'est pas imprimée	242
		6.1.2.9.5.Interface ouverte d'importation de données 6 WebClient Importation de données via Excel	242
		6.1.2.9.5.Décompte salaire en tant qu'exportation 7 PDF L'espace réservé %3 ID est à nouveau activé	242
		6.1.2.9.5.Décompte salaire PDF par 8 e-mail/SwissSalary Direct PDFCreator Time-Out Décomptes salaire vides	242
	6.1.2.10	NOTES À L'ATTENTION DE NOS PARTENAIRES	243
		6.1.2.10.1 Organisation SwissSalary Store entièrement fonctionnel dans WebClient	243
		6.1.2.10.2 Le rapport de migration pour NAV 2009 dans NAV 5 a été supprimé	243
6.1.3		Update 5052.000 (26.10.2017)	243
	6.1.3.1	INTRODUCTION	243
	6.1.3.2	GENRES DE SALAIRE	244
		6.1.3.2.1 Genres de salaire suivants maintenant avec montants limite (minimum/maximum)	244
	6.1.3.3	TRAITEMENT DE SALAIRE	245
		6.1.3.3.1 RAPPORT D'ACTIVITÉ	245
		6.1.3.3.1.Rapport d'activité Nouvelle colonne 1 Période de temps	245
	6.1.3.4	DÉCLARATION DE SALAIRE	245
		6.1.3.4.1 ELM Les longs commentaires du destinataire des données provoque des messages d'erreur	245
	6.1.3.5	SWISSSALARY DIRECT	245
		6.1.3.5.1 Traitement des décomptes salaire à imprimer pour «Collaborateurs non inscrits» après envoi	245
		6.1.3.5.2 Envoyer des documents à Définir la valeur par défaut uniquement sur les collaborateurs inscrits	245
		6.1.3.5.3 Mode test Transfert via Dossier	246
		6.1.3.5.4 SmartPort Modification des coordonnées bancaires correctement effectuée sur la fiche du personnel	246
	6.1.3.6	RAPPORTS INTERFACES	246
		6.1.3.6.1 Fiche employé Affichage des dimensions du personnel	246
		6.1.3.6.2 Attestation de gain intermédiaire AC Paragraphe 11 corrigé	246
		6.1.3.6.3 Certificat de salaire Sélection de la langue sur le lieu travail	246
		6.1.3.6.4 Statistiques BESTA Prévisualisation identique à l'aperçu avant impression dans les versions RTC	246
		6.1.3.6.5 Coordination de compte Exportation Excel avec mise en page du compte	247
6.2		Update 5052.000 Systemadmin	247

6.2.1	Page d'accueil SwissSalary Update Téléchargement	247
6.2.1.1	Explications	247
6.2.2	Charger/Actualiser les Update et PreUpdate	249
6.2.2.1	Explications	249
6.2.3	Droits d'accès et autorisations	252
6.2.3.1	Explications	252
7	Update 5051.000	
7.1	Update 5051.000 User	256
7.1.1	PreUpdate 5050.100	256
7.1.1.1	Introductions	256
7.1.1.2	Nouveautés	257
7.1.1.2.1	Certificat de salaire (formulaire 11) Interventions extérieures	257
7.1.1.2.2	Droit d'absences Demande automatique de congé et de journées à récupérer	258
7.1.1.2.3	Affranchissement PP Décompte salaire	259
7.1.1.2.4	SwissSalary Direct Créer soi-même un nouvel accès	259
7.1.1.2.5	SwissSalary Store Télécharger directement un fichier	260
7.1.1.2.6	Versions RTC Diagrammes et graphiques	261
7.1.1.2.7	Versions RTC Les genres de salaire et Données de base salaires de base sont démarrés en Vue	262
7.1.1.2.8	Créer de nouveaux clients avec l'assistant de configuration	262
7.1.1.2.9	PDFCreator version 2.x est maintenant pris en charge	263
7.1.1.2.10	Installation unique de .NET Assemblies pour les codes-barres 2 D sur le certificat de salaire	263
7.1.1.3	Employés	265
7.1.1.3.1	TimeMachine Astérisques comme dans Classic-Client	265
7.1.1.3.2	Saisie TimeMachine nouveau récapitulatif das RTC Client	266
7.1.1.3.3	Suite indemnités de congés et de jours fériés	266
7.1.1.3.4	Dimension du personnel Totalisation ajustée à la date de travail	267
7.1.1.3.5	Contrôle des prestations sociales Nouvelles colonnes similaires à Classic-Clients	267
7.1.1.3.6	Rapport Général Attribuer un rapport à l'utilisateur	267
7.1.1.4	Genres de salaire	268
7.1.1.4.1	Nouveau champ Postes de salaire comptabilisés (Analyse de les genres de salaires)	268
7.1.1.5	Données de base salaires	268
7.1.1.5.1	Onglet LPP	268
7.1.1.5.1.1	LPP fictif avec arrondi mensuel des contributions	268
7.1.1.5.1.2	Augmentation de salaire au 01.01 Le salaire annuel LPP est également calculé avec un arrondi fictif nul	269
7.1.1.5.1.3	Calcul LPP sur base de salaire horaire	269
7.1.1.5.1.4	Plafond de l'activité en % LPP Nouveau comme champ de sélection	269

7.1.1.6	Traitement de salaire	270
7.1.1.6.1	Rapport d'activité	270
	7.1.1.6.1.Prendre en compte un taux salarial à l'aide 1 d'une modification dans TimeMachine	270
	7.1.1.6.1.TapBoard Consultation du bon journal 2 Rapport d'activité	270
	7.1.1.6.1.Test de plausibilité Contrôle par jour ou 3 par mois	270
7.1.1.6.2	Comptabiliser salaires	270
	7.1.1.6.2.Détails du décompte Données 1 supplémentaires complétées dans la récapitulatif	270
	7.1.1.6.2.Postes projets Date de document et texte 2 détaillé	271
7.1.1.7	Déclaration de salaire	271
7.1.1.7.1	Décomptes - impôt à la source	271
7.1.1.8	Rapports	271
7.1.1.8.1	Attestations de l'employeur AC également sans date de départ	271
7.1.1.8.2	Lettre d'accompagnement et lettre brève Nom complet	272
7.1.1.8.3	Décompte salaire avec SwissSalary Direct Espace réservé %8 pour URL	272
7.1.1.8.4	Compte annuel personnel A4 (horizontale) consultable dans le traitement de salaire	272
7.1.1.8.5	Liste des genres de salaire A4T et A4H étendue avec quantité	272
7.1.1.8.6	Liste de la somme des salaires nouvelle colonne Canton	272
7.1.1.9	Administration SwissSalary	272
7.1.1.9.1	Configuration DTA/OPAE maintenant sous Administration SwissSalary	272
7.1.1.9.2	Groupe décompte Désignation des onglets ajustée	272
7.1.1.9.3	Versions RTC SmartPort peut maintenant être ouvert via Département	273
7.1.1.9.4	Exécuter EasyRapport Transfer automatiquement après la comptabilisation des salaires	273
7.1.1.9.5	EasyRapport/TapBoard Types de rapport "Masquer" l'option Extension	273
7.1.1.10	SmartPort	274
7.1.1.10.1	SmartPort Afficher le champ Nom/Prénom	274
7.1.1.10.2	SmartPort Autres champs importables	274
7.1.1.11	Corrections d'erreur	274
7.1.1.11.1	Ajustement de divers rapports	274
7.1.1.11.2	Historique du personnel contenant un message d'erreur pour de nombreuses modifications	275
7.1.1.11.3	Déclaration de salaire ELM Améliorations	275
7.1.1.11.4	Certificat de salaire sans salaire brut, masi avec indemnités forfaitaires	276
7.1.1.11.5	TimeMachine Modification de postes activité % en cours de mois	276
7.1.1.11.6	TimeMachine Texte multilingue	276
7.1.1.11.7	Journal Rapport d'activité Note pour les collaborateurs quittant l'entreprise	276
7.1.1.11.8	Journal Rapport d'activité Traduction extra longues des genres de salaire	276
7.1.1.11.9	Calendrier de temps de travail Configuration Attribution de colonnes Jours/Heures	276

	7.1.1.11.1 Matrice de C. de coûts COFI maintenant	278
	0 continuellement activée	
	7.1.1.11.1 BAU Dimension du personnel Le C. de coûts ne	278
	1 peut être saisi	
7.1.1.12	Notes pour nos partenaires NAV SwissSalary	278
	7.1.1.12.1 Initialisation du système Extension de la	278
	compensation de salaire net	
	7.1.1.12.2 BAU Les centres de coûts AAP sont supprimés	278
	7.1.1.12.3 SwissSalary Module S intégré à la vérification de	279
	licence	
	7.1.1.12.4 SwissSalary User avec GetUserName	279
	7.1.1.12.5 Retifications de champ Champs supprimés et	279
	obsolètes	
7.1.2	PreUpdate 5050.200	280
	7.1.2.1 Introduction	280
	7.1.2.2 Nouveautés	281
	7.1.2.2.1 Émetteur ELM Communication et transmission	281
	maintenant directement dans NAV Client	
	7.1.2.2.1. Installation de l'émetteur ELM Versions	283
	1 RTC NAV 2009 SP1 RTC jusqu'à NAV	
	2016	
	7.1.2.2.1. Installation de l'émetteur ELM Versions	285
	2 Classic NAV 4.00 SP2 - NAV 2009 R2	
	Classic	
	7.1.2.2.1. Prise en charge d'un serveur proxy pour les	287
	3 connexions sortantes	
	7.1.2.2.2 SmartPort Entièrement remanié et étendu	287
	7.1.2.2.2. Nouveaux champs Schéma XML (XSD)	290
	1 étendu	
	7.1.2.2.2. Aperçu des mutations dans le récapitulatif	291
	2	
	7.1.2.2.2. Modifier et ignorer les champs	291
	3	
	7.1.2.2.2. Séquence de confirmation des	291
	4 changements contrôlée	
	7.1.2.2.2. Intégrer des données sans confirmation	291
	5 manuelle	
	7.1.2.2.2. La valeur d'origine est stockée et est visible	292
	6 dans le protocole	
	7.1.2.2.2. Supprimer un collaborateur via SmartPort	292
	7	
	7.1.2.2.2. Description du changement	292
	8	
	7.1.2.2.3 Genres de salaire suivants Extension	292
	7.1.2.2.4 SwissSalary Direct	294
	7.1.2.2.4. N'envoyer aucune notification e-mail	294
	1	
	7.1.2.2.4. Synchronisation des documents des	294
	2 collaborateurs	
	7.1.2.2.4. Dossier Importation multiple (via dossier)	295
	3	
	7.1.2.2.4. Synchronisation automatique via la file	296
	4 d'attente de travaux	
	7.1.2.2.4. Les documents sont immédiatement	297
	5 envoyés et protocolés (également pendant	
	les envois partiels)	
	7.1.2.2.4. Company name Filter Empêcher les	297
	6 synchronisations erronées de mandants	
	tests	

	7.1.2.2.4. Réinitialiser la synchronisation	298
	7	
7.1.2.3	Employé	298
7.1.2.3.1	Adresse du collaborateur TimeMachine	298
7.1.2.3.2	Liste des traitements de salaire Mutation d'autres champs pour la transmission ELM de l'IS	298
7.1.2.3.3	Liste du personnel et fiche du personnel Nouveau récapitulatif 'Ligne journal salaire'	299
7.1.2.3.4	Calcul de l'impôt à la source TimeMachine compensée également à l'année + année	300
7.1.2.3.5	Éléments salaire Créer une Procédure de test	301
7.1.2.4	Données de base salaires	301
7.1.2.4.1	Allocations familiales Calcul/Arrondi pour les emplois en cours de mois	301
7.1.2.5	Déclaration de salaire	301
7.1.2.5.1	Les décomptes annuels sont filtrés avec les valeurs historicisées	301
7.1.2.5.2	Certificat de salaire Part service extérieur Distinction entre Confédération et canton	302
7.1.2.5.3	Certificat de salaire Part service extérieur Saisie des jours dans le champ Montant	302
7.1.2.5.4	Certificat de salaire Commentaires personnels du collaborateur	302
7.1.2.5.5	Fonds sociaux Les lignes d'en-tête manquent sur les pages suivantes	303
7.1.2.5.6	ELM Date de mariage 0001-01-01 pour la déclaration ELM de l'IS	303
7.1.2.5.7	ELM Fichier XML incorrectement écrit lorsqu'un canton de l'IS contenait exclusivement des corrections	303
7.1.2.5.8	ELM Message d'erreur ELM de l'IS concernant les traitements de salaire simplement ajoutés	303
7.1.2.5.9	ELM Erreurs de validation, lorsque les saisies TimeMachine étaient créées dans la version 5050.000	304
7.1.2.6	Rapports	304
7.1.2.6.1	Historique Les saisies TimeMachine sont prises en compte	304
7.1.2.6.2	Attestation employeur AVS Paragraphe 20: nom de la caisse de pension	304
7.1.2.6.3	Attestation de gain intermédiaire AVS Les indemnités congé génèrent un salaire mensuel erroné	304
7.1.2.6.4	Contrôle de plausibilité Rapport entièrement remanié	304
7.1.2.6.5	Décompte salaire Le deuxième versement d'acompte n'est pas visible sur le décompte salaire	305
7.1.2.6.6	Décompte salaire Pour 2 banques BVR, seul 1 paiement BVR est pris en compte	305
7.1.2.6.7	Décompte salaire Classic Client Afficher le nombre de collaborateurs par traitement de salaire	305
7.1.2.6.8	Feuille de validation COFI Exportation Excel avec les données de la période	305
7.1.2.6.9	Décompte IJM/ LAA/ LAAC Affichage du nom de l'assureur	306
7.1.2.6.10	Compte salaire annuel personnel ajusté	306
7.1.2.6.11	Données de base salaires de base Champ AVS Coûts de gestion'	306
7.1.2.6.12	Taux de fluctuation Rapport remanié	306
7.1.2.7	Administration SwissSalary	307

7.1.2.7.1	Paramètres Historique de la base de données du personnel toujours écrit	307
7.1.2.7.2	Groupe décompte Préréglage des prestations sociales avec extension du champ Genre de salaire	307
7.1.2.7.3	Groupe décompte Affichage pour les soldes Décompte salaire et EasyRapport séparé	307
7.1.2.8	Corrections d'erreurs	307
7.1.2.8.1	Copier employé Erreurs de noms de mandant avec "("	307
7.1.2.8.2	Calcul des années d'ancienneté Évaluation et calcul (année bissextile) vérifié et corrigé	307
7.1.2.8.3	Rapport d'activité Saut de curseur pour les genres de salaire suivants	308
7.1.2.8.4	Rapport de plausibilité Erreur concernant le nombre de caractères	308
7.1.2.8.5	Fonction 'Obtenir les postes EasyRapport' avec une nouvelle indication	308
7.1.2.8.6	Décompte salaire Déduction IS, même si aucune période n'a été reportée pour les salaires horaires	308
7.1.2.8.7	Décompte salaire Traitement de salaire ajouté avec CHF 0 déclenche le calcul de l'IS	309
7.1.2.8.8	Décompte salaire Nom/Prénom erroné sur la page suivante??	309
7.1.2.8.9	Décompte salaire NAV 2009 Erreur lorsque l'adresse est paramétrée "à gauche"	309
7.1.2.8.10	Envoi du décompte salaire par e-mail sans SwissSalary Direct	309
7.1.2.8.11	Fichier DTA Compte-rendu d'exécution affichant le mauvais code devise	309
7.1.2.8.12	Comptabiliser un salaire Erreur en cas d'arrivée/départ le même mois, mais pas la même année	310
7.1.2.8.13	Fonds sociaux Prise en compte du plafond du revenu d'appoint	310
7.1.2.8.14	Erreur de calcul de l'IS Genres de salaire sans détermination de taux avec calcul de projection	310
7.1.2.8.15	Liste du personnel des statistiques A4Q Exportation Excel avec message d'erreur	310
7.1.2.8.16	Certificat de salaire Contrôle d'accès Windows avec code-barres 2 D	311
7.1.2.8.17	SmartPort Ensembles de données non signalés supprimés	311
7.1.2.9	Instructions pour nos partenaires NAV SwissSalary	311
7.1.2.9.1	Historique TimeMachine Page secondaire supprimée par l'utilisateur	311
7.1.2.9.2	Message d'erreur lors de la numérisation du NPA (saisie erronée LI)	311
7.1.2.9.3	SwissSalary Store Verrouiller les mises à jour lorsque la version SwissSalary n'est plus actuelle	312
7.1.2.9.4	swissdec Codeunit Transformation des composants COM sur les composants .NET	312
7.1.2.9.5	SwissSalary Direct Code d'erreur 1001 incorrectement affiché	312
7.1.2.9.6	SmartPort Transférer un champ BLOB	314
7.1.3	Update 5051.000	314
7.1.3.1	Introductions	314
7.1.3.2	Nouveautés	315
7.1.3.2.1	Certificat de salaire (formulaire 11) Interventions extérieures	315
7.1.3.2.2	Genres de salaire suivants Extension	316

7.1.3.2.3	Droit d'absences Demande automatique de congé et de journées à récupérer	318
7.1.3.2.4	Affranchissement PP Décompte salaire	319
7.1.3.2.5	SwissSalary Store Télécharger directement un fichier	319
7.1.3.2.6	Versions RTC Diagrammes et graphiques	320
7.1.3.2.7	Versions RTC Les genres de salaire et Données de base salaires de base sont démarrés en Vue	321
7.1.3.2.8	Version BAU Liens dans le centre de rôles	321
7.1.3.2.9	Créer de nouveaux clients avec l'assistant de configuration	321
7.1.3.2.10	PDFCreator version 2.x est maintenant pris en charge	322
7.1.3.2.11	Notes de frais Fonction Exportation/Importation	322
7.1.3.2.12	Calendrier de travail Groupe de travail Limite par activité en %	323
7.1.3.2.13	Émetteur ELM Communication et transmission maintenant directement dans NAV Client	323
7.1.3.2.1	Installation unique de .NET Assemblies pour les codes-barres 2 D sur le certificat de salaire	325
7.1.3.2.1	Installation de l'émetteur ELM Versions RTC NAV 2009 SP1 RTC jusqu'à NAV 2016	327
7.1.3.2.1	Installation de l'émetteur ELM Versions Classic NAV 4.00 SP2 - NAV 2009 R2 Classic	329
7.1.3.2.1	Prise en charge d'un serveur proxy pour les connexions sortantes	331
7.1.3.2.14	SwissSalary Direct	331
7.1.3.2.1	SwissSalary Direct Créer soi-même un nouvel accès	331
7.1.3.2.1	N'envoyer aucune notification e-mail	332
7.1.3.2.1	Synchronisation des documents des collaborateurs	332
7.1.3.2.1	Dossier Importation multiple (via dossier)	333
7.1.3.2.1	Synchronisation automatique via la file d'attente de travaux	335
7.1.3.2.1	Les documents sont immédiatement envoyés et protocolés (également pendant les envois partiels)	336
7.1.3.2.1	Company name Filter Empêcher les synchronisations erronées de mandants tests	336
7.1.3.2.1	Réinitialiser la synchronisation	336
7.1.3.2.15	SmartPort Entièrement remanié et étendu	336
7.1.3.2.1	SmartPort Afficher le champ Nom/Prénom	339
7.1.3.2.1	Nouveaux champs Schéma XML (XSD) étendu	339
7.1.3.2.1	Aperçu des mutations dans le récapitulatif	340
7.1.3.2.1	SmartPort Autres champs importables	340
7.1.3.2.1	Modifier et ignorer les champs	340
7.1.3.2.1	Séquence de confirmation des changements contrôlée	341

	7.1.3.2.1 Intégrer des données sans confirmation	341
	5.7 manuelle	
	7.1.3.2.1 La valeur d'origine est stockée et est visible	341
	5.8 dans le protocole	
	7.1.3.2.1 Supprimer un collaborateur via SmartPort	341
	5.9	
	7.1.3.2.1 Description du changement	341
	5.10	
7.1.3.3	Employés	342
7.1.3.3.1	Liste du personnel et fiche du personnel Nouveau récapitulatif 'Ligne journal salaire'	342
7.1.3.3.2	Adresse du collaborateur TimeMachine	342
7.1.3.3.3	TimeMachine Astérisques comme dans Classic-Client	343
7.1.3.3.4	Saisie TimeMachine nouveau récapitulatif dans RTC Client	343
7.1.3.3.5	TimeMachine Avertissement pour les parties de mois manquantes	343
7.1.3.3.6	Calcul de l'impôt à la source TimeMachine compensée également à l'année + année	343
7.1.3.3.7	Eléments salaire Créer une Procédure de test	344
7.1.3.3.8	Suite indemnités de congés et de jours fériés	344
7.1.3.3.9	Liste des traitements de salaire Mutation d'autres champs pour la transmission ELM de l'IS	344
7.1.3.3.10	Dimension du personnel Totalisation ajustée à la date de travail	345
7.1.3.3.11	Contrôle des prestations sociales Nouvelles colonnes similaires à Classic-Clients	345
7.1.3.3.12	PIS l'onglet 'Passeport' dans RTC	346
7.1.3.3.13	Rapport Général Attribuer un rapport à l'utilisateur	346
7.1.3.4	Genres de salaire	346
7.1.3.4.1	Genress de salaire suivants Extension du nombre de décimales après la virgule	346
7.1.3.4.2	Copier le genre de salaire Genres de salaire suivants non copiés	346
7.1.3.5	Données de base salaires	347
7.1.3.5.1	Allocations familiales Calcul/Arrondi pour les emplois en cours de mois	347
7.1.3.5.2	Paramètres Historique de la base de données du personnel toujours écrit	347
7.1.3.5.3	Général Champs DTA pertinents décalés	348
7.1.3.5.4	Décompte salaire Les totaux intermédiaires peuvent être masqués dans le décompte RTC	348
7.1.3.5.5	Onglet LPP	348
	7.1.3.5.5.LPP fictif avec arrondi mensuel des contributions	348
	7.1.3.5.5.Augmentation de salaire au 01.01 Le salaire annuel LPP est également calculé avec un arrondi fictif nul	349
	7.1.3.5.5.Calcul LPP sur base de salaire horaire	349
	7.1.3.5.5.Plafond de l'activité en % LPP Nouveau	349
	4 comme champ de sélection	
7.1.3.6	Traitement de salaire	350
7.1.3.6.1	Rapport d'activité	350
	7.1.3.6.1.Prendre en compte un taux salarial à l'aide d'une modification dans TimeMachine	350
	7.1.3.6.1.TapBoard Consultation du bon journal	350
	2 Rapport d'activité	

	7.1.3.6.1. Test de plausibilité Contrôle par jour ou 3 par mois	350
	7.1.3.6.2 Comptabiliser salaires	350
	7.1.3.6.2. Détails du décompte Données 1 supplémentaires complétées dans la récapitulatif	350
	7.1.3.6.2. Postes projets Date de document et texte 2 détaillé	351
7.1.3.7	Déclaration de salaire	351
	7.1.3.7.1 Les décomptes annuels sont filtrés avec les valeurs historisées	351
	7.1.3.7.2 Certificat de salaire Part service extérieur Distinction entre Confédération et canton	352
	7.1.3.7.3 Certificat de salaire Part service extérieur Saisie des jours dans le champ Montant	352
	7.1.3.7.4 Certificat de salaire Commentaires personnels du collaborateur	352
	7.1.3.7.5 Décomptes - impôt à la source	352
	7.1.3.7.6 Fonds sociaux Les lignes d'en-tête manquent sur les pages suivantes	353
	7.1.3.7.7 ELM Date de mariage 0001-01-01 pour la déclaration ELM de l'IS	353
	7.1.3.7.8 ELM Fichier XML incorrectement écrit lorsqu'un canton de l'IS contenait exclusivement des corrections	353
	7.1.3.7.9 ELM Message d'erreur ELM de l'IS concernant les traitements de salaire simplement ajoutés	353
	7.1.3.7.10 ELM Erreurs de validation, lorsque les saisies TimeMachine étaient créées dans la version 5050.000	354
	7.1.3.7.11 ELM Dépassement de texte pour la communication de tarif de l'IS dans le canton de VD	354
7.1.3.8	Administration SwissSalary	354
	7.1.3.8.1 Groupe décompte Préréglage des prestations sociales avec extension du champ Genre de salaire	354
	7.1.3.8.2 Groupe décompte Affichage pour les soldes Décompte salaire et EasyRapport séparé	354
	7.1.3.8.3 Groupe décompte Désignation des onglets ajustée	355
	7.1.3.8.4 Configuration DTA/OPAE maintenant sous Administration SwissSalary	355
	7.1.3.8.5 Versions RTC SmartPort peut maintenant être ouvert via Département	355
	7.1.3.8.6 Exécuter EasyRapport Transfer automatiquement après la comptabilisation des salaires	355
	7.1.3.8.7 EasyRapport/TapBoard Types de rapport "Masquer" l'option Extension	355
	7.1.3.8.8 EasyRapport/TapBoard Types de rapport Prise en compte du genre de salaire et de l'action 'masquer'	356
7.1.3.9	Rapports	356
	7.1.3.9.1 Décompte de salaire	356
	7.1.3.9.1. Décompte salaire avec SwissSalary Direct 1 Espace réservé %8 pour URL	356
	7.1.3.9.1. Décompte salaire Le deuxième versement 2 d'acompte n'est pas visible sur le décompte salaire	357
	7.1.3.9.1. Décompte salaire Pour 2 banques BVR, 3 seul 1 paiement BVR est pris en compte	357
	7.1.3.9.1. Décompte salaire Classic Client Afficher 4 le nombre de collaborateurs par traitement de salaire	357

7.1.3.9.2	Attestations de l'employeur AC également sans date de départ	357
7.1.3.9.3	Attestations de l'employeur AC Paragraphe 20: nom de la caisse de pension	357
7.1.3.9.4	Attestation de gain intermédiaire AC Les indemnités congé génèrent un salaire mensuel erroné	358
7.1.3.9.5	Enquête sur les salaires SSE Rapport maintenant dans BAU (NAV 2015)	358
7.1.3.9.6	Historique Les saisies TimeMachine sont prises en compte	358
7.1.3.9.7	Lettre d'accompagnement et lettre brève Nom complet	358
7.1.3.9.8	Feuille de validation COFI Exportation Excel avec les données de la période	358
7.1.3.9.9	Statistiques de l'emploi Nouveau fichier de profilage par collaborateur	358
7.1.3.9.10	Compte salaire personnel A4 (horizontale) ajusté	359
7.1.3.9.11	Compte salaire personnel A4 (horizontale) consultable dans le traitement de salaire	359
7.1.3.9.12	Décompte IJM/ LAA/ LAAC Affichage du nom de l'assureur	359
7.1.3.9.13	Liste des genres de salaire A4T et A4H étendue avec quantité	359
7.1.3.9.14	Données de base salaires de base Champ AVS Coûts de gestion'	359
7.1.3.9.15	Taux de fluctuation Rapport remanié	361
7.1.3.9.16	Liste de la somme des salaires nouvelle colonne Canton	361
7.1.3.9.17	Extension de l'interface GastroSocial	361
7.1.3.9.18	Contrôle de plausibilité Rapport entièrement remanié	361
7.1.3.9.19	LOGIB Version 3.0	361
7.1.3.10	Corrections d'erreur	361
7.1.3.10.1	Ajustement de divers rapports	361
7.1.3.10.2	Copier employé Erreurs de noms de mandant avec "("	363
7.1.3.10.3	Historique du personnel contenant un message d'erreur pour de nombreuses modifications	363
7.1.3.10.4	Adresse alternative Message d'erreur	363
7.1.3.10.5	Calcul des années d'ancienneté Évaluation et calcul (année bissextile) vérifié et corrigé	363
7.1.3.10.6	Division nulle du calcul de l'impôt à la source en cas d'arrivée le 31 du mois	364
7.1.3.10.7	Déclaration de salaire ELM Améliorations	364
7.1.3.10.8	Certificat de salaire sans salaire brut, mais avec indemnités forfaitaires	364
7.1.3.10.9	Certificat de salaire Contrôle d'accès Windows avec code-barres 2 D	364
7.1.3.10.1	TimeMachine Modification de postes activité % en 0 cours de mois	365
7.1.3.10.1	TimeMachine Texte multilingue 1	365
7.1.3.10.1	Soldes non visibles sur la fiche personnelle 2	365
7.1.3.10.1	Journal Rapport d'activité Note pour les 3 collaborateurs quittant l'entreprise	365
7.1.3.10.1	Journal Rapport d'activité Traduction extra longues 4 des genres de salaire	365
7.1.3.10.1	Journal Rapport d'activité Saut de curseur pour les 5 genres de salaire suivants	366

7.1.3.10.1	Touches de fonction dans TapBoard	366
6		
7.1.3.10.1	Fonction 'Obtenir les postes EasyRapport' avec une nouvelle indication	366
7.1.3.10.1	Décompte salaire Déduction IS, même si aucune période n'a été reportée pour les salaires horaires	366
7.1.3.10.1	Décompte salaire Traitement de salaire ajouté avec CHF 0 déclenche le calcul de l'IS	366
7.1.3.10.2	Décompte salaire Nom/Prénom erroné sur la page suivante	367
7.1.3.10.2	Décompte salaire NAV 2009 Erreur lorsque l'adresse est paramétrée "à gauche"	367
7.1.3.10.2	Envoi du décompte salaire par e-mail sans SwissSalary Direct	367
7.1.3.10.2	Envoi SwissSalary Direct Certains fichiers PDF génèrent l'erreur 500 lors d'un envoi	367
7.1.3.10.2	Fichier DTA Compte-rendu d'exécution affichant le mauvais code devise	367
7.1.3.10.2	Comptabiliser un salaire Erreur en cas d'arrivée/départ le même mois, mais pas la même année	368
7.1.3.10.2	Erreur de calcul de l'IS Genres de salaire sans détermination de taux avec calcul de projection	368
7.1.3.10.2	Fonds sociaux Prise en compte du plafond du revenu d'appoint	368
7.1.3.10.2	Liste du personnel des statistiques A4Q Exportation Excel avec message d'erreur	368
7.1.3.10.2	Calendrier de temps de travail Configuration Attribution de colonnes Jours/Heures	370
7.1.3.10.3	Matrice de C. de coûts COFI maintenant continuellement activée	370
7.1.3.10.3	SmartPort Ensembles de données non signalés supprimés	370
7.1.3.10.3	BAU Dimension du personnel Le C. de coûts ne peut être saisi	370
7.1.3.10.3	Rapport de plausibilité Erreur concernant le nombre de caractères	370
7.1.3.10.3	Créations de rapport sur les postes projet Écrire le prix de vente sur les postes	370
7.1.3.10.3	Traitement de salaire Prise en compte correcte du numéro de traitement de salaire dans le filtre	371
7.1.3.11	Notes pour nos partenaires NAV SwissSalary	371
7.1.3.11.1	Initialisation du système Extension de la compensation de salaire net	371
7.1.3.11.2	BAU Les centres de coûts AAP sont supprimés	371
7.1.3.11.3	Historique TimeMachine Page secondaire supprimée par l'utilisateur	371
7.1.3.11.4	SwissSalary Direct Code d'erreur 1001 incorrectement affiché	372
7.1.3.11.5	SwissSalary Module S intégré à la vérification de licence	372
7.1.3.11.6	SwissSalary User avec GetUserName	372
7.1.3.11.7	swissdec Codeunit Transformation des composants COM sur les composants .NET	372
7.1.3.11.8	SwissSalary Store Verrouiller les mises à jour lorsque la version SwissSalary n'est plus actuelle	373
7.1.3.11.9	SmartPort Transférer un champ BLOB	373
7.1.3.11.1	Message d'erreur lors de la numérisation du NPA (saisie erronée LI)	373
7.1.3.11.1	Retifications de champ Champs supprimés et obsolètes	374
1		

7.2	Update 5051.000 Systemadmin	375
7.2.1	Page d'accueil SwissSalary Update Téléchargement	375
7.2.1.1	Explications	375
7.2.2	Charger/Actualiser les Update et PreUpdate	376
7.2.2.1	Explications	376
7.2.3	Droits d'accès et autorisations	380
7.2.3.1	Explications	380
8	Update 5050.000	
8.1	Update 5050.000 User	384
8.1.1	Update 5050.000	384
8.1.1.1	Introductions	384
8.1.1.2	Innovations	386
8.1.1.2.1	TimeMachine Axe du temps dans le secteur salarial	386
8.1.1.2.1.1	Compensation salariale nette 1	388
8.1.1.2.2	SwissSalary Store	390
8.1.1.2.2.1	CVG 1	391
8.1.1.2.3	SwissSalary SmartPort	391
8.1.1.2.4	SwissSalary News	392
8.1.1.2.5	Rapport Importation de données salariales depuis Excel Extension	393
8.1.1.3	Employés	393
8.1.1.3.1	Onglet Coordonnées	393
8.1.1.3.1.1	Le code pays est maintenant un champ 1 obligatoire	393
8.1.1.3.2	Onglet Emploi	394
8.1.1.3.2.1	Saisie ultérieure de la date de sortie 1	394
8.1.1.3.2.2	Total des années de service 2	394
8.1.1.3.2.3	Version SwissSalaryBAU Les dimensions 3 et classe de salaire	395
8.1.1.3.3	Onglet IS	396
8.1.1.3.3.1	Nouveaux tarifs de l'IS pour le canton TI 1 sélectionnables, texte inclus	396
8.1.1.3.4	Liste des employés Tri dans RTC	397
8.1.1.3.5	Liste des employés Statistiques individuelles avec commentaire	397
8.1.1.3.6	Afficher les nom/prénom sur le formulaire/les pages	397
8.1.1.3.7	Banques du personnel Possibilité d'attribution fixe des genres de salaire par coordonnées bancaires	397
8.1.1.3.8	Nouveau récapitulatif avec éléments salaire	398
8.1.1.3.9	Liste des traitements de salaire Dimensions comptabilisées	399
8.1.1.3.10	Attestation de gain intermédiaire AC Heures automatiquement renseignées	399
8.1.1.4	Genres de salaire	400
8.1.1.4.1	Mes genres de salaire Extension de la sélection de colonnes	400
8.1.1.4.2	Exonération AANP pour l'impôt à la source	401

8.1.1.4.3	Les textes des genres de salaire sont regroupés sur le décompte salaire	401
8.1.1.5	Données de base salaires	402
8.1.1.5.1	Onglet AC	402
	8.1.1.5.1.Calcul plafond pour le calcul rétroactif (date de départ <=31.12.2015)	402
8.1.1.5.2	Onglet Fonds sociaux	402
	8.1.1.5.2.Hyperliens pour IJMet fonds sociaux	
	1 maintenant aussi sélectionnables dans RTC	402
	8.1.1.5.2.Fonds sociaux Frais de représentation	
	2 non pris en compte dans la base IS	402
	8.1.1.5.2.Fonds sociaux Base AVS avec abattement	
	3 forfaitaire Abattement forfaitaire sur revenu d'appoint CHF 2'300	403
8.1.1.5.3	Onglet IS	403
	8.1.1.5.3.Emmagasiner les tarifs de l'IS Modification	
	1 de la sélection de l'option	403
8.1.1.6	Traitement de salaire	403
8.1.1.6.1	Rapport d'activité	403
	8.1.1.6.1.Plus de caractères pour les textes	
	1	403
	8.1.1.6.1.Recueillir les postes EasyRapport	
	2 Nouvelle fonctions avec date de référence lors du départ	403
	8.1.1.6.1.Rapport vérification visa avec filtre	
	3 additionnel	404
	8.1.1.6.1.Rapport d'activité Nouvelle colonne	
	4 Nom/Prénom sélectionnable	404
8.1.1.6.2	Décompter salaires	405
	8.1.1.6.2.Procédure de test Aucun message	
	1 d'information avant l'affichage de page	405
8.1.1.6.3	Comptabiliser salaires	405
	8.1.1.6.3.Texte de comptabilisation COFI complété	
	1 par le mois de comptabilisation (chiffre)	405
8.1.1.7	Déclaration de salaire	406
8.1.1.7.1	ELM 1 personne seulement déclarée via la déclaration LAA	406
8.1.1.7.2	ELM Les déclarations de certificat de salaire 'disparaissent' après déclaration du salaire	406
8.1.1.7.3	ELM Déclaration IS: pas de division pour les arrivée/départs en cours de mois	407
8.1.1.7.4	ELM Date de naissance du/de la partenaire pour l'IS	407
8.1.1.7.5	Certificat de salaire Comptabilisation de la masse salariale du Liechtenstein sans code-barres 2 D	408
8.1.1.8	Administration SwissSalary	409
8.1.1.8.1	EasyRapport Groupe avec nouveau champ 'Verrouillé'	409
8.1.1.8.2	Groupe décompte Date de début de la période	409
8.1.1.8.3	Droits d'absences Diminution immédiate des congés en cas de départ	410
8.1.1.8.4	Interface ouverte d'importation de données Choisir un signe par colonne	411
8.1.1.9	Rapports	411
8.1.1.9.1	Quote d'absence Coûts salariaux en CHF	411
8.1.1.9.2	Structure d'âge Afficher les totaux des FTE aussi en décimales	412
8.1.1.9.3	Rapports Général RTC Tri par texte	412

	8.1.1.9.4	Statistiques d'emploi BESTA Corrections de diverses erreurs	412
	8.1.1.9.5	Enquête sur la structure salariale CH - LOGIB Ancien rapport supprimé	413
	8.1.1.9.6	Liste des genres de salaire en portrait A4 et paysage A4 Option filtre de traitement de salaire	413
	8.1.1.9.7	Sommes des salaires Holding Abréviation de canton	413
	8.1.1.9.8	Historique du personnel Largeur des colonnes des champs Nom d'utilisateur et Date ajustée	413
	8.1.1.9.9	Interface des absences Sunet Maintenant avec importation des périodes manquantes	414
	8.1.1.9.10	BAU	414
		8.1.1.9.1 Refacturation consortium et refacturation 0.1 interne remaniées	414
		8.1.1.9.1 Demande FFP SSE 2008 réaménagée 0.2	415
		8.1.1.9.1 NAV 2015 Rapport PIS ajustés 0.3	415
		8.1.1.9.1 Remboursement Parifonds Egalement possible dans BAU 2015 0.4	415
	8.1.1.9.11	Les rapports de IS et interfaces ont été supprimées	415
	8.1.1.10	Corrections d'erreur	416
		8.1.1.10.1 Employés	416
		8.1.1.10.2 Genres de salaire	416
		8.1.1.10.3 Données de base salaires	417
		8.1.1.10.4 Traitement de salaire	417
		8.1.1.10. Impôt à la source 4.1	419
		8.1.1.10.5 Déclaration de salaire	422
		8.1.1.10.6 Rapports	422
		8.1.1.10. Décompte de salaire 6.1	425
	8.1.1.11	Notes pour nos partenaires NAV SwissSalary	427
		8.1.1.11.1 Rapport de migrations remanié après suppression de champ	427
8.2		Update 5050.000 Systemadmin	430
	8.2.1	Page d'accueil SwissSalary Update Téléchargement	430
		8.2.1.1 Explications	430
	8.2.2	Charger/Actualiser les Update et PreUpdate	431
		8.2.2.1 Explications	431
	8.2.3	Droits d'accès et autorisations	435
		8.2.3.1 Explications	435

1 Update 5057.000

1.1 Hotfix 5057.002 (14.07.2021) Utilisateur

Introduction

Le 14.07.2021, le correctif 5057.002 a été publié pour nos clients sur site (version installée). Pour nos clients SaaS SwissSalary 365, le correctif est devenu automatiquement disponible quelques jours plus tard et peut être enregistré via 'Business Central admin center' -> 'Applications'.

Task #10004 | 5057.002

Interface Logib | Colonnes Allocations et Paiements spéciaux

Correction de la valeur délivrée. Les paiements des 12 mois précédents sont maintenant pris en considération et la valeur indiquée est 1/12. Les ajustements sont également effectués pour le temps de travail et les contrats de travail.

Task #10691 | 5057.002

Interface PEKA | Format des numéros sans séparateur

Dans les versions NAV plus récentes, des séparateurs de milliers étaient contenus dans le fichier des interfaces en format numéraire. Cela a été corrigé et les numéros sont présentés sans séparateur.

Task #10713 | 5057.002

Interface SAP Business by Design | Ajustement des provisions

Pour le calcul et donc pour la dissolution des provisions, une comptabilisation erronée était effectuée car la formation et la dissolution des provisions avait lieu le même jour. Cette erreur a été corrigée.

Task #10714 | 5057.002

Historique du personnel | Émission par date de référence

Les saisies ne s'affichaient pas correctement lorsque les données étaient délivrées avec un filtre activé sur un jour ouvrable. Les saisies s'affichaient en filtrant sur une période plus longue. Cette erreur a été corrigée.

Task #10705 | 5057.002

Banque des collaborateurs | Le filtre engendre des erreurs à cause de la longueur des champs

Selon la configuration et la saisie dans les filtres, la banque des collaborateurs ne pouvait plus être consultée ni modifiée. Cette erreur a été corrigée.

Task #10725 | 5057.002

Décompte salaire | Émission d'une seconde page

Suite à la mise à jour 5057.000, il arrivait qu'une seconde page soit créée lors du décompte salaire. Cette seconde page était totalement blanche. Cette erreur a été corrigée et une seconde page n'est désormais générée que s'il existe des valeurs à afficher et que celles-ci ne peuvent être affichées sur une seule page.

Task #10695 | 5057.002

SwissSalary Budget: message d'erreur concernant la structure budgétaire

Dans SwissSalary Budget, un message d'erreur concernant la structure budgétaire s'affichait lorsqu'on exécutait la fonction Insérer des collaborateurs. Le même centre de coûts était alors attribué deux fois au collaborateur. Cette erreur a été corrigée.

Task #10762 | 5057.002

EasyRapport: Transfert | Durée de la synchronisation via tous les clients

Suite à la mise à jour 5057.000, un changement est survenu dans le domaine des paramètres communs à tous les clients. Ces réglages sont désormais enregistrés par mandant. C'est la raison pour laquelle la synchronisation a duré si longtemps. Cela a pu être amélioré.

Task #10638 | 5057.002

SwissSalary NSP | Champs de visa sur les postes du personnel

Les champs de visa ont été élargis aux postes du personnel pour EasyRapport afin de pouvoir utiliser SwissSalary NSP.

Task #10750 | 5057.002

Utilisateur SwissSalary | Autorisations de département

En plus du filtre sur les groupes décompte, un filtre peut également être défini sur les départements pour les utilisateurs. Néanmoins, des personnes qui ne pouvaient être modifiées avec le filtre défini ne pouvaient être affichées dans les évaluations. Cette erreur a été corrigée.

Task #10751 | 5057.002

SwissSalary User | Autorisations

Des autorisations indirectes ont été ajoutées au tableau de configuration de SwissSalary Direct et à la configuration utilisateur SwissSalary.

Task #10775 | 5057.002

Certificat SUA | Caractères spéciaux dans les noms de clients

Un certificat SUA doit être émis pour l'application KLE. Les caractères spéciaux dans les noms de client engendraient des messages d'erreur. Des ajustements ont été effectués afin que les certificats puissent être exécutés avec des caractères spéciaux dans les noms de client et dans les données des entreprises.

Task #10664 | 5057.002

Retenue à la source | Correction du calcul incorrect d'obligation de RS en cours d'année dans les cantons à décompte annuel

Lorsqu'une personne était exemptée de l'obligation de retenue à la source en cours d'année, un revenu déterminant pour le taux ainsi que la déduction de retenue à la source continuaient d'être calculés dans les cantons avec méthode de décompte annuel. Cette erreur a été corrigée. Les corrections manuelles concernant les déductions erronées doivent être vérifiées.

Task #10743 | 5057.002

Impôt à la source | Calcul incorrect dans les corrections rétroactives concernant le calcul de projection pour le revenu déterminant pour le taux

La valeur déterminante pour le taux n'était pas correctement prise en compte dans les corrections de tarif rétroactives. Cela se produisait lorsqu'un calcul de projection devait être réalisé dans le mois en question en raison d'une arrivée en cours de mois. Cette erreur a été corrigée.

Task #10708 | 5057.002

Impôt à la source | Calcul d'un nouveau solde d'ajustement après un départ

Lorsque plusieurs versements de régularisation étaient engendrés après le départ du collaborateur, le montant d'imposition à la source n'était pas calculé correctement suite à la mise à jour 5056.002 quand le calcul rétroactif est exclu. Cette erreur a été corrigée.

Task #10769 | 5057.002

Impôt à la source | Solde d'ajustement sans information sur le calcul rétroactif dans le tableau Payroll Head

En résolvant la tâche 10708, un ajustement dans ce tableau de système s'est avéré nécessaire. La valeur est à nouveau archivée dans le tableau.

Task #10668 | 5057.002

Déclaration de l'impôt à la source | Canton manquant

Depuis la mise à jour 5057.000, un message d'erreur apparaissait lors de la transmission quand des individus étaient comptabilisés rétroactivement pour l'assujettissement à la retenue à la source. Cette erreur a été corrigée.

Task #8851 | 5057.002

Déclaration de l'impôt à la source | Canton manquant

Le message d'erreur survenait lors de la transmission quand le tarif ou le canton de RS était supprimé par erreur lorsqu'un individu n'était plus assujéti à l'impôt à la source. Ce problème a été résolu mais le message peut malgré tout apparaître à cause de la valeur archivée.

Task #10770 | 5057.002

Décompte de l'impôt à la source | Correction de l'évaluation

La base est prise en compte à partir des postes salaire et n'est pas recalculée lors de la préparation du rapport.

Task #10724 | 5057.002

Décompte de l'impôt à la source | Allocationset paiementsuniques

Tous les types de salaire calculés apériodiquement sont maintenant pris en compte. L'en-tête de la colonne a été changée en 'apériodique'.

1.2 Hotfix 5057.001 (11.06.2021) Utilisateur

Introduction

Le correctif 5057.001 a été publié le 11.06.2021 pour nos clients sur site (version installée). Pour nos clients SaaS SwissSalary 365, le correctif est devenu automatiquement disponible quelques jours plus tard et peut être enregistré via 'Business Central admin center' -> 'Applications'.

Le correctif 5057.001 contient les développements et corrections suivantes:

Le rapport «Importation des données salariales via Excel» ne fonctionnait pas sous la mise à jour 5057.000. Cette erreur a été corrigée.

Task #10560 | 5057.001

Solde d'ajustement au moment du départ découlant de l'âge ordinaire de la retraite | Charge AC manquante

Aucune AC n'avait été calculée pour les soldes d'ajustement après le départ du fait de l'âge ordinaire de la retraite. Cette erreur a été corrigée.

Task #10633 | 5057.001

Solde d'ajustement dans les années suivant le départ | Abattement forfaitaire pour retraité AVS erroné

Chez les personnes qui bénéficiaient d'un abattement forfaitaire pour retraité pendant qu'elles étaient actives, l'abattement forfaitaire pour retraité n'était pas correctement pris en compte dans les soldes d'ajustement. Pour les paiements calculés la deuxième année après le départ, un nouvel abattement forfaitaire pour retraité a été généré. Cette erreur a été corrigée.

Task #10488 | 5057.001

Traitement du décompte salaire | Filtrer par code de langue

Les décomptes salaire peuvent désormais être préparés en étant filtrés par code de langue. Le code de langue a donc été pris en compte dans le tableau des traitements de salaire afin de garantir cette option ultérieurement également.

Task #10688 | 5057.001

Traitement du décompte salaire | Copie affichée lorsqu'elle n'est pas sélectionnée

Depuis la version NAV 2017, il arrivait que la copie s'affichait sur le décompte salaire, bien qu'elle ait été désactivée antérieurement. Cette erreur a été corrigée.

Task #9259 | 5057.001

Fiche du rapport d'activité | Délivrance des totaux sur la fiche du rapport d'activité et dans EasyRapport

Selon la configuration, les totaux de la fiche du rapport d'activité étaient calculés différemment selon qu'ils étaient délivrés dans EasyRapport ou non. Ce problème a été résolu et la délivrance s'effectue de manière identique après le décompte.

Task #10562 | 5057.001

Fiche du rapport d'activité | Traduction du code de langue du collaborateur, autrement dit de la langue de l'entreprise

La fiche du rapport d'activité doit être délivrée dans le code de langue du collaborateur, si la délivrance n'est pas activée dans la langue de l'entreprise.

Task #10683 | 5057.001

SwissSalary Cloud: Liste des types de salaire A4H et A4Q | Champs de sélection non affichés sur les documents Excel

Les champs de sélection ne s'affichaient pas dans l'environnement en nuage lorsque le rapport était créé dans Excel. Les valeurs étaient affichées si le document était créé en format PDF. Cette erreur a été corrigée.

Task #10666 | 5057.001

BusinessCentral 18 SwissSalary Cloud: Décompte salaire | Impression des valeurs découlant des espaces réservés

Dans l'environnement en nuage, des valeurs définies ne s'affichaient pas correctement via les espaces réservés. Cette erreur a été corrigée.

Task #10641 | 5057.001

BusinessCentral 18 SwissSalary Cloud: Dossier du personnel | Importation de document PDF et ZIP

Dans l'environnement en nuage, certaines parties de document ne s'ouvraient plus correctement. Le fichier a été renommé correctement et peut maintenant être ouvert.

Task #10602 | 5057.001

Logib | Extension de la longueur de champ

Jusqu'à alors, il était possible de saisir 100 caractères dans le filtre. Le filtre a été étendu de manière à permettre à l'avenir des saisies plus longues. La longueur de champ a été élargie à 1 024 caractères.

Task #10639 | 5057.001

Comparatif de salaires Landolt & Mächler | Paiements spéciaux par an

La valeur était exportée pour un mois. L'indication de la valeur calculée découlant des 12 mois précédents est correcte.

Task #10690 | 5057.001

Calcul de l'impôt à la source | Prise en compte lorsqu'aucun salaire n'est calculé

Dans les cantons qui effectuent un décompte annuel, la valeur lissée est calculée même si aucun versement de salaire n'est engendré pour un mois au cours duquel une activité a eu lieu. À partir de la version 5056.004, ce calcul n'était plus réalisé les mois pour lesquels aucun salaire n'était versé.

Task #10759 | 5057.001

Déclaration de l'impôt à la source | Indication de la valeur déterminante pour le taux

Depuis le début de l'année, la valeur déterminante pour le taux doit être communiquée dans un fichier ELM. La valeur déterminante pour le taux du mois de décompte était indiquée à cet effet. En particulier dans les cantons qui utilisent une méthode de décompte annuelle, elle peut différer de la valeur indiquée. La valeur lissée calculée est maintenant systématiquement transmise.

Task #10692 | 5057.001

Déclaration de l'impôt à la source | Représentation des corrections

La déduction créditée en cas de correction ne s'affichait pas de manière pertinente pour les corrections rétroactives. La transmission des corrections rétroactives a été améliorée avec cette tâche.

Task #10647 | 5057.001

Calcul de l'impôt à la source | Autres revenus connus de valeur maximale

Pour les autres revenus connus, un maximum de 100 % peut être saisi. Cette valeur a été augmentée pour atteindre 200 %.

1.3 Update 5057.000 (06.05.2021) | User

1.3.1 Update 5057 | Introduction

Chers clients SwissSalary,
Chers partenaires SwissSalary,

Nous sommes heureux de vous présenter le manuel de mise à jour SwissSalary 5057.000 du 06.05.2021. Il contient également la documentation des correctifs pour les versions 5056.001 à 5056.004. Une fois installée, vous détiendrez la version la plus récente de SwissSalary. Outre les excitantes nouveautés et améliorations effectuées dans SwissSalary, nous avons développé davantage nos interfaces bi-directionnelles pour créer nos extensions existantes

- SwissSalary Direct
- SwissSalary EasyRapport

ainsi que notre toute nouvelle solution

- SwissSalary Insights.

REMARQUE IMPORTANTE

- Condition de base prérequis

Avant de démarrer le processus de mise à jour, veuillez vous assurer que la version SwissSalary 5056.000 ou une version ultérieure au 29.10.2020 est installée. Si des modifications propres à l'entreprise ont été effectuées dans vos objets par défaut SwissSalary par votre partenaire Dynamics 365, vous devez impérativement contacter votre partenaire Dynamics 365 avant d'installer les objets.

Assurez-vous de travailler avec la version la plus récente. Nous prenons uniquement en charge la version la plus récente de SwissSalary et celle qui précède.

❑ Veuillez noter que nous avons réalisé des opérations de transcription et de transformation importantes dans cette mise à jour. Par conséquent, le processus d'actualisation de la mise à jour peut prendre beaucoup plus de temps qu'à l'accoutumée, en particulier pour les clients de longue date et les clients plus importants. L'actualisation peut durer quelques secondes ou minutes, mais peut aussi durer plus d'une heure. Veuillez actualiser cette mise à jour pendant les heures creuses. Vous trouverez de plus amples informations ici:

- [Transcrire les postes salaire avec les heures de présence effectives](#)
- [Journal des modifications du collaborateur](#)

❑ Mise à jour complète contenant tous les objets disponibles

Les mises à jour principales sont publiées en avril et en octobre, conformément au cycle de publication de Microsoft Dynamics 365 Business Central. Chacune des versions doit être téléchargée chronologiquement. Aucune mise à jour des versions ne devra plus être omise (hormis les correctifs). À chaque nouvelle version, Client devra être redémarré afin d'exécuter le processus d'actualisation de mise à jour. La version la plus récente est affichée sous 'Organisation'.

❑ SwissSalary 365 | Microsoft Dynamics 365 Business Central | Microsoft SaaS Cloud

L'application SwissSalary 365 fait toujours partie de la version actuelle de Microsoft Dynamics 365 Business Central ainsi que de la toute dernière version de SwissSalary. L'actualisation de l'application s'effectue en quelques clics, directement via le centre d'administration (voir notre [tutoriel](#)).

❑ **SwissSalary onPrem | Dynamics 365 Business Central**

La mise à jour 5057 est disponible pour les versions Business Central suivantes (sur site/en nuage privé) :

- nouvelle version 18 (AL) de Dynamics 365 Business Central 2021 Wave 1
- Version 17 (AL) de Dynamics 365 Business Central 2020 Wave 2

- Version 14 (C/AL) de Dynamics 365 Business Central Spring' 19
- Version 13 (C/AL) de Dynamics 365 Business Central Fall' 18

Les nouvelles versions 'AL' de Dynamics 365 Business Central relèvent du nouveau concept de cycle de vie de Microsoft. Nous prenons en charge la version la plus récente et la version précédente. À la prochaine publication 5058.000 en octobre 2021, il s'agira donc des versions ci-dessous :

- nouvelle version 19 (octobre 2021) de Dynamics 365 Business Central 2021 Wave 2
- Version 18 (avril 2020) de Dynamics 365 Business Central 2020 Wave 1

La 'Version 16 (AL) de Dynamics 365 Business Central 2020 Wave 1' n'est plus prise en charge par la présente mise à jour 5057.000!

Veuillez actualiser votre solution dès que possible pour passer à la version 18 de Business Central 2020 Wave 1!

❑ **SwissSalary onPrem | Dynamics NAV**

La mise à jour SwissSalary 5057 est disponible pour les **versions Dynamics NAV** suivantes (sur site/en nuage privé):

- Dynamics NAV 2018
- Dynamics NAV 2017

- *Dynamics NAV 2016
- *Dynamics NAV 2015
- *Dynamics NAV 2013 R2
- *Dynamics NAV 2013

*Veuillez noter que les versions Dynamics NAV 2013, 2013 R2, 2015 et 2016 ne seront probablement plus prises en charge à partir de la mise à jour SwissSalary 5059 (avril 2022). Prévoyez dès aujourd'hui avec votre partenaire Dynamics 365 de passer à la toute nouvelle version de Business Central (sur site/en nuage privé) ou dans le nuage SaaS.

❑ **Clients SwissSalary BAU**

Les clients qui utilisent la solution SwissSalary BAU reçoivent cette mise à jour exclusivement pour la version 14 (C/AL) de 'Dynamics 365 Business Central Spring' 19. Les versions antérieures ne sont plus prises en charge.

❑ **Tarifs de l'impôt à la source, base de données des NPA et des banques, rôles d'autorisation par défaut de SwissSalary**

Veuillez rester à jour. SwissSalary publie régulièrement les derniers tarifs et données fixes dans SwissSalary Store. Vous pouvez actualiser ces données d'un clic via Organisation.

❑ **Centre de rôles**

Centre de rôles SwissSalary | RTC Clients à partir de Dynamics NAV 2013 jusqu'à la version 14 (C/AL) de Business Central Spring' 19

SwissSalary offre un centre de rôles clair et intuitif depuis l'introduction de RTC Clients. D'importantes informations à ce sujet sont contenues dans le manuel d'administration du système.

Nous vous souhaitons beaucoup de satisfactions avec la toute nouvelle version SwissSalary et vous remercions de nous avoir soumis vos précieuses suggestions d'amélioration, grâce auxquelles nous avons pu perfectionner notre produit!

Ihr SwissSalary Team

1.3.2 SwissSalary Insights

Nous sommes très heureux de vous présenter la dernière extension de la famille SwissSalary, conformément à notre annonce dans le bulletin d'informations du 06.05.2021 concernant la mise à jour 5057.000.

Avec SwissSalary Insights, vous allez profiter d'une excellente vue d'ensemble sur les mouvements de votre entreprise. Comparer et analyser les données n'a jamais été aussi simple. Grâce à la solution basée sur le Web, vous conservez une vue d'ensemble, que vous soyez à la maison, en déplacement ou au bureau.

Avons-nous réussi à éveiller votre curiosité? Alors poursuivez votre lecture [ici](#) ou sur swisssalary.ch/insights.

1.3.3 KLE

Fin avril 2021, nous avons, en tant que tout premier concepteur de logiciel de comptabilité salariale, reçu la certification partielle Swissdec (accident) pour la nouvelle déclaration de sinistre. KLE est l'abréviation de 'processus de prestations intégré de la demande de prestations à leur fourniture'. C'est un processus qui permet de saisir facilement et rapidement les déclarations des messages d'événements et de les transmettre à l'assureur, même lorsque les circonstances et la date exacte de l'accident ne sont pas encore connus.

Le processus de sinistre est conçu pour les accidents, les compléments-accident et la maladie. Le processus fonctionne en ce moment exclusivement avec l'assureur-accidents SUVA, auquel certains clients SwissSalary transmettent déjà leur déclaration de sinistre en ligne. SwissSalary a déjà converti tous les types de déclaration. Comme aucun assureur privé n'a encore déployé de solution, cela reste valable la certification partielle pour les déclarations d'accident (sans complément-accident).

Souhaitez-vous aussi transmettre vos déclarations de sinistre/accident en ligne via SwissSalary? Si tel est le cas, adressez-vous à votre partenaire Dynamics 365.

La version SwissSalary la plus récente ainsi que la licence plus de SwissSalary sont requises.

Vous trouverez de plus amples informations sous le [lien](#) ou sur swisssalary.ch/kle.

1.3.4 Impôt à la source 2021

1.3.4.1 Impôt à la source 2021 | Calcul 2021

5056.002

Dans la mise à jour 5056.000, de nouveaux champs ont été délivrés pour le nouveau calcul de l'impôt à la source en vigueur depuis le 01.01.2021. Le nouveau calcul de l'IS a été délivré dans le correctif 5056.002 du 21.12.2020. Ce correctif était impérativement à importer avant le premier traitement de salaire de janvier 2021. Le calcul s'effectue depuis le 01.01.2021 sur les nouvelles bases. La déclaration via ELM, quant à elle, continuera d'être effectuée sur l'ancienne base de Swissdec 4.0 jusqu'à la certification Swissdec 5.0 (probablement en automne/hiver 2021). Ceci vaut pour tous les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale, car les scénarios de test de certification ne seront disponibles qu'à partir du 2e trimestre de 2021.

Le décompte salaire a également été redélivré dans le correctif 5056.002, car la déduction d'impôt à la source apparaît désormais de manière légèrement différente sur le décompte.

Comme les calculs sont composés d'exemples de calcul provisoires issus de Swissdec, des offices de l'impôt à la source et des retours d'information d'agents fiduciaires et de partenaires Swissdec, il n'est pas exclu que le calcul doive encore être peaufiné dans les mois à venir.

Un petit ajustement a également eu lieu dans le rapport 'Impôt à la source / canton / année', où l'affichage de la commission de perception a été corrigée.

5056.004

Nous avons reçu plusieurs commentaires au cours des deux derniers mois indiquant que dans les scénarios de calcul spécial et de correction, l'une ou l'autre des fonctions était incorrecte. Nous avons rectifié les points suivants (déjà délivrés dans le correctif 5056.004 début mars 2021):

- corrections tarifaires de l'impôt à la source rétroactives en janvier (imputation / crédit de la déduction réalisée)
- révision de la détermination du taux lorsque dans un traitement de salaire, les indemnités journalières sont traitées avec la compensation du salaire net et une prestation apériodique
- correction de la commission de perception de la retenue à la source lorsque des corrections tarifaires sont réalisées
- traitement de salaire-complément concernant le salaire horaire: calcul du revenu déterminant pour le taux des autres occupations
- correction via le traitement de salaire-complément: révision du crédit de la déduction de l'IS

Les thèmes suivants n'ont pas encore été automatisés:

- salaire médian
- correction rétroactive des autres occupations

REMARQUE

Dans la mise à jour 5056.000, les genres de salaire apériodiques sont définis à l'aide des saisies issues du tableau 'Calcul de projection' (Données de base salaires - Paramètres IS -> Impôt à la source -> Projection). Au cas où des attributions seraient encore disponibles dans un canton (supprimer le filtre système sur 'Canton'), n'hésitez pas à supprimer ces saisies, vous n'en aurez plus besoin.

1.3.4.2 Impôt à la source | Indiquer toujours le revenu déterminant pour le taux dans XML (ELM)

Task #10155 | 5057.000

Afin que les offices de l'impôt à la source puissent vérifier correctement les déclarations ELM mensuelles (nouvelle réforme de l'impôt à la source 2021, mais la déclaration des prestations continue à se faire à partir de la version Swissdec 4.0), le revenu déterminant pour le taux doit désormais être indiqué dans XML, même si la base salariale de l'impôt à la source et le revenu déterminant pour le taux sont identiques.

Cette fixation a déjà été délivrée dans le correctif 5056.002 de décembre 2020 et a encore été améliorée dans la mise à jour 5057.000.

1.3.4.3 Données de base salaires | Renommage du champ 'GS paiement unique sur base de l'IS'

Task #10204 | Nachtrag zur Version 5056.000

Dans le cadre de la nouvelle réforme de l'impôt à la source 2021, le genre de salaire 'TS Paiement unique sur base de l'IS' a été renommé dans les Données de base salaire -> onglet IS. Il s'appelle maintenant:

DE = QST Basis aperiodisch LA
FR = IS base paiement apériodique GS
IT = Salario IF aperiodico TS.

1.3.4.4 Données de base salaires | création du nouveau camp 'IS jours de travail étranger GS effectif'

Task #10205 | Nachtrag zur Version 5056.000

Dans le cadre de la nouvelle réforme de l'impôt à la source 2021, dans les Données de base salaires -> onglet IS, le nouveau champ 'IS jours de travail étranger GS effectif' créé. Ce champ a pour but de saisir les jours de travail effectifs mensuels à l'étranger en vue de calculer les déductions correctes de l'impôt à la source.

Les jours travaillés chaque mois à l'étranger réduisent la base de l'impôt à la source, mais pas le revenu déterminant pour le taux. Le calcul s'effectue chaque mois sur une base de 20 jours travaillés. Si un employé assujéti à l'impôt à la source travaille 5 jours à l'étranger, la base salariale de IS sera réduite de 25%.

1.3.4.5 Données de base salaires | création du nouveau champ 'Jours ouvrables CH'

Task #10206 | Nachtrag zur Version 5056.000

Dans les 'Données de base salaire -> onglet IS, le nouveau champ 'Jours ouvrables CH' a été créé, dans lequel les jours travaillés en Suisse (généralement 20) sont saisis. De pair avec les jours de travail effectifs prestés à l'étranger, on calcule la déduction correcte de l'IS.

1.3.4.6 Impôt à la source | Calcul de la déduction minimum

Task #10503 | 5056.004

À peu près la moitié des cantons fait encore l'objet d'une déduction minimum concernant la retenue à la source. Ces 2.00 CHF ou 5.00 CHF s'appliquent quand la valeur calculée est inférieure à la déduction minimum. Cette déduction minimale est contestée et est également remise en question au sein du groupe de spécialistes de l'impôt à la source de Swissdec.

Début mars 2021, ces cantons ont dû entièrement remanier leurs tarifs 2021, car certaines déductions minimum n'étaient pas correctement indiquées dans les tarifs. Nous avons ajusté notre logique de calcul en conséquence afin que pour chaque calcul, on puisse vérifier si la déduction minimale est applicable ou non. Cet ajustement a déjà été délivré dans le correctif 5056.004.

1.3.4.7 Impôt à la source | Revenu déterminant pour le taux pour le salaire horaire

Tasks #10130 + 10131 | Annexe à la version 5056.000 et 5056.002

L'objectif de cette modification légale dans le domaine de l'impôt à la source est d'effectuer la détermination du taux sur le degré d'occupation total.

En cas d'occupations multiples dans le salaire horaire, il faut d'une part déterminer l'ETP mensuel applicable auprès de l'employeur principal, ainsi que l'équivalent temps plein des autres employeurs. La plupart des clients enregistrent, pour les salaires horaires, dans le champ Activité en %, dans l'onglet Salaire, 100% ou le pourcentage moyen en vigueur conformément au contrat de travail. Pour le calcul du revenu déterminant pour le taux, la période travaillée doit être déterminée chaque fois à l'aide des heures moyennes par mois prestées (heures de présence effectives).

La conversion du revenu déterminant pour le taux n'a lieu que si une autre occupation auprès d'un autre employeur est établie.

Afin de procéder au calcul, SwissSalary prend en compte, d'une part les heures mensuelles moyennes (participation mensuelle) et d'autre part les 'heures effectives' prestées du mois.

Exemple:

Un collaborateur travaille en moyenne 182h auprès de l'employeur A. Les 182h sont saisies dans l'onglet 'Salaire', sous 'Heures moyennes par mois'. En mai, il travaille 35h à 25.00 CHF. Il travaille 30% auprès de l'employeur B.

Pour la période travaillée de mai, on effectue le calcul suivant:

$$100 / \text{participation mensuelle} \times \text{heures effectives} \\ = 100 / 182 \times 35 = 19.23\%$$

L'activité totale est donc estimée à 49.23% pour le mois de mai (employeur A = 19.23% + employeur B = 30%).

Le revenu auprès de l'employeur A est maintenant converti en revenu déterminant pour le taux sur l'activité totale:

$$\text{Période effective auprès de l'employeur A} \times \text{taux horaire} / \text{ETP auprès de l'employeur A} \times \text{activité totale} \\ = 35h \times 25.00 \text{ CHF} = 875 \text{ CHF} / 19.23\% \times 49.23\% = 2'240.05 \text{ CHF}$$

Le taux tarifaire est établi à l'aide du revenu déterminant pour le taux de 2'240.05 CHF dans le tableau tarifaire. La déduction de retenue à la source est alors appliquée à la déduction à l'aide du pourcentage calculé sur le salaire de retenue à la source de 875.00 CHF.

REMARQUE

- Veillez à ce que vos genres de salaire (nombre d'heures et absences reportées) soient toujours attribués au bon **type heures** et que le solde soit configuré correctement sur la 'période effective'.
 - L'employé est tenu de déclarer rapidement à son employeur toute modification d'activité auprès des autres employeurs afin qu'une projection de calcul exacte puisse être réalisée.
 - Si le travail ou les emplois auprès d'un autre employeur ou d'autres employeurs n'est/ne sont pas connu(s) et ne peut/peuvent être défini(s), seule la case 'Autres revenus connus' doit être cochée.
- IMPORTANT:** Dans ce cas, le revenu déterminant pour le taux sera TOUJOURS déterminé pour une activité à 100%, ce qui le plus souvent n'est pas dans l'intérêt de l'employé.
- Les activités ou ETP ainsi créées n'ont rien à voir avec la saisie de l'activité à temps partiel sur le certificat de salaire en règle. Sur le certificat de salaire, le pourcentage enregistré au 31.12 ou à la date de départ est pris en compte sur la fiche du personnel.

1.3.4.8 Traitements de salaire-complément sans perception de l'IS | Aucun nouveau calcul de l'IS

Task #10494 | 5056.004

Quand pour un collaborateur assujéti à l'impôt à la source, seuls les frais généraux ou les périodes qui ne sont pas soumises à la retenue à la source sont décomptés dans un traitement de salaire-complément, un nouveau calcul de la retenue à la source était tout de même effectué (plus/minus). Bien que cela ne présente aucune difficulté au niveau technique ou du calcul, cela a généré de l'incompréhension chez de nombreux clients et collaborateurs et a engendré de nombreuses questions à notre assistance. Nous avons donc modifié ce point afin qu'aucun calcul rétroactif ne soit plus effectué pour les traitements de salaire-complément, lorsqu'aucun type de salaire assujéti à l'impôt à la source n'est concerné. L'ajustement a déjà été délivré dans le correctif 5056.004.

1.3.4.9 Impôt à la source | Modèle annuel | Crédit multiple lorsque la nouvelle déduction s'élève à 0 CHF

Task #10574 | 5057.000

Plusieurs clients nous ont signalé qu'un remboursement était effectué également dans les mois Suite, dans le modèle de décompte annuel, dès qu'une déduction de retenue à la source de 0.00 CHF apparaissait.

Un nouveau calcul du revenu déterminant pour le taux est effectué rétroactivement chaque 1er janvier de l'année en cours et/ou à la date d'entrée de l'année entamée pour le modèle annuel. Le nouveau montant calculé est pris en compte dans la déduction et le montant du mois précédent est crédité. La différence montre la véritable déduction. Si maintenant un calcul est inférieur au premier niveau tarifaire, aucune déduction de retenue à la source n'est plus effectuée correctement et le montant du mois précédent est crédité une seule fois. Ce crédit est malheureusement également effectué dans les mois Suite de façon récurrente.

Nous avons analysé ce cas en détail et l'avons résolu. Plus aucun crédit multiple n'est effectué.

1.3.5 Employé

1.3.5.1 NPA/Lieu commune impôt | Validation après saisie du lieu de travail

Task #10545 | 5057.000

Dans les champs 'NPA/Localité de la commune d'imposition', uniquement des NPA/localités suisses doivent être saisis. Pour les frontaliers assujettis à l'impôt à la source et domiciliés à l'étranger, il faut saisir le lieu de travail (adresse CH) sous NPA/Localité de la commune d'imposition. Auparavant, des localités de travail incorrectes étaient saisies car la localité est d'abord attribuée à l'Emploi et donc après que le NPA/Localité de la commune d'imposition soit saisi(e).

Nous avons amélioré la vérification, afin que lors de la saisie de la localité de travail, le contenu de 'NPA/Lieu commune impôt' soit à nouveau validé. Ces données peuvent être automatiquement et correctement ajustées via une demande de confirmation. Des NPA/Localité de la commune d'imposition incorrectement enregistrés génèrent ensuite des messages d'erreur dans la déclaration ELM de l'IS.

1.3.5.2 Enfants | Afficher les champs 'Nom' and 'Sexe' par défaut

Task #10544 | 5057.000

Les deux champs 'Nom' et 'Sexe' de l'enfant sont maintenant toujours affichés par défaut.

1.3.5.3 Employés verrouillées | nouvelle notification

Task #10383 | 5057.000

Cette tâche a été exclusivement mise en œuvre pour les clients de SwissSalary NSP (communes et cantons publics)!

Si un collaborateur est verrouillé dans la fiche employé (case 'Verrouillé' cochée dans Emploi), l'utilisateur doit être informé par message lors de la saisie de mutations dans la fiche employé.

1.3.5.4 Contrôle des prestations sociales | les assurances sociales passent de 32

Task #10543 | 5057.000

La matrice 'Contrôle des prestations sociales' peut afficher jusqu'à 32 assureurs sociaux et privés. L'évaluation permet au collaborateur de contrôler les attributions des assurances. Cette option a maintenant été élargie à 50 assureurs.

1.3.5.5 Dossier du personnel | nouvelle fonction 'remplacer le fichier'

Task #10530 | 5057.000

Dans le dossier du personnel, aucun document ne peut être remplacé. La seule solution pour y parvenir consistait à importer un nouveau document, puis à supprimer l'ancien.

La nouvelle fonction 'Remplacer' vient d'être créée et est désormais disponible pour remplacer un document existant.

1.3.5.6 Statistiques du personnel | nouvelle colonnes actualisé le, actualisé par

Task #10073 | 5057.000

Dans les 'Statistiques du personnel', vous pouvez ajouter deux nouvelles colonnes:

- Actualisé le
- Actualisé par

Vous pouvez ainsi voir quel utilisateur a procédé à la dernière actualisation. Ces deux colonnes sont masquées par défaut.

1.3.5.7 Statistiques du personnel | nouvelle colonnes date et valable jusqu'au

Task #10324 | 5057.000

Afin de pouvoir encore mieux travailler avec les statistiques du personnel, de nouvelles colonnes sont nécessaires. Deux nouvelles colonnes ont donc été créées :

- Date (peut être utilisée pour une date d'activation ou une 'Attribution à partir du')
- Valable jusqu'au (peut être utilisée pour la date d'échéance des documents d'identité par ex.)

La colonne 'Date' est toujours affichée, la colonne 'Valable jusqu'au' peut être insérée et utilisée via 'Personnaliser -> champ' si besoin est. L'encadré d'informations 'Statistiques' a également été étendu pour inclure ces deux colonnes.

1.3.5.8 Dimension du personnel | nouvelle colonnes: actualisé le, actualisé par

Task #10074 | 5057.000

Dans la 'Dimension du personnel', vous pouvez ajouter deux nouvelles colonnes:

- Actualisé le
- Actualisé par

Vous pouvez ainsi voir quel utilisateur a procédé à la dernière actualisation. Ces deux colonnes sont masquées par défaut.

1.3.5.9 Ressources Humaines (PIS)

1.3.5.9.1 Carrière professionnelle | désactivation des filtres à accès limité du groupe décompte

Task #8984 | 5057.000

Cet ajustement concerne exclusivement nos clients SwissSalary BAU.

Les utilisateurs ayant des autorisations restreintes sur les groupes décompte ne pouvaient pas désactiver les filtres définis par le système dans le tableau Carrière professionnelle. Un message d'erreur apparaissait indiquant que les autorisations étaient limitées. Les objets ont maintenant été ajustés pour que ces utilisateurs voient les ensembles de données qu'ils sont autorisés à modifier.

1.3.6 Genres de salaire

1.3.6.1 Champ facteur | Valeur décimale étendue de 5 à 6 caractères

Task #10378 | 5057.000

La valeur décimale maximale du champ 'Facteur' a été étendue à 6 caractères (au lieu de 5).

1.3.6.2 GS-suivants | Renommage du champ calcul de montant plafond

Task #10400 | 5057.000

Le champ actuel 'Calcul du montant plafond' dans le tableau 'GS-suivants' a été renommé en 'Limite de calcul', car ce champ contient non seulement des valeurs facultatives pour les montants, mais aussi pour les nombres.

1.3.7 Traitement de salaire

1.3.7.1 Postes salaire | Nouveau champ 'Heures de présence effective' pour les calculs

Task #10548 | 5057.000

Les données relatives aux heures de présence effective par mois et par collaborateur manquent pour effectuer les calculs dans les domaines KLE, EasyRapport et Impôt la source 2021. Nous avons décidé d'enrichir les postes salaire d'un nouveau champ 'Heures de présence effective'. La valeur du champ Nombre de genres de salaire, qui est attribuée aux types d'heure des 'Heures de présence effective' est maintenant complétée dans les postes de salaire. Des calculs de projection importants peuvent ainsi être réalisés pour la retenue à la source 2021 par exemple, relatifs aux ayants droit au salaire horaire.

INFORMATION IMPORTANTE

Au cours du processus d'**actualisation de la mise à jour**, ces données sont transcrites pour tous les traitements de salaire et postes salaire antérieurs. Pour les entreprises de taille supérieure avec de multiples mandants et de nombreux traitements de salaire, le processus d'actualisation de la mise à jour peut durer une heure, voire plus. Pour les petites et moyennes entreprises, le processus dure également un peu plus longtemps que d'habitude. Veillez à procéder à la mise à jour pendant les heures creuses! **N'interrompez pas le processus d'actualisation de la mise à jour!**

1.3.7.2 Décompte salaire | Nouvelle vérification d'intégrité pour les Entrées/Sorties successifs

Task #10028 | 5056.002

La vérification des entrées et départs successifs sont maintenant aussi pris en compte au cours du 'Décompte salaire' comme vérification préalable. On voit régulièrement des cas où une date de réentrée est définie pour un collaborateur sans qu'une date de départ n'ait été préalablement définie.

Vous pouvez corriger vous-même cette erreur en analysant les dates d'entrée et de départ dans la liste des traitements de salaire et en établissant les données correctes dans le traitement de salaire correspondant. Il

est essentiel de supprimer d'abord la date de départ sur la fiche employé avant de procéder à des modifications sur la fiche de traitement de salaire. Une fois les modifications terminées, vous pouvez resaisir la date de départ actuelle.

REMARQUES

Veillez à toujours saisir les dates de départ connues avant d'effectuer le décompte salaire et à ne pas définir celle-ci après que le traitement de salaire est terminé. Les dates de départ incorrectement définies influent sur le calcul du salaire (en particulier les départs en cours de mois - calcul de projection de retenue à la source erroné, prise en compte incorrecte des plafonds etc.). En cas de réentrée dans l'entreprise, veuillez d'abord supprimer la date de départ, puis saisir la nouvelle date d'entrée via 'Comptabilité salariale Date d'entrée'. Si la date de départ n'est pas correctement prise en compte dans la liste des traitements de salaire, vous pouvez la corriger directement dans la liste des traitements de salaire.

1.3.7.3 Prise en compte des saisies futures de TimeMachine pour la conversion des heures en jours

Task #10395 | 5056.003

Les absences sont généralement saisies en heures et peuvent ensuite être converties en jours dans le genre de salaire, grâce à un paramétrage. Les absences peuvent ainsi être évaluées en heures comme en jours.

Lorsqu'un changement d'emploi avait lieu dans l'entreprise et que le collaborateur concerné avait déjà été saisi dans TimeMachine, il n'était pas pris en compte lors des saisies de données ultérieures: par conséquent, c'est l'ancien poste qui était pris en compte. La situation a été ajustée et améliorée. Cet ajustement a été délivré à nos clients avec le correctif 5056.003.

1.3.7.4 Décompte salaire | Afficher le décompte de période reporté sur un autre mois dans le rapport d'activité mensuel

Task #9978 | 5057.000

Le 'Rapport d'activité mensuel' et la 'Gestion des soldes' (mouvements périodiques mensuel) peuvent être affichés sur le décompte salaire en bas du document. L'affichage du rapport d'activité mensuel est commandé dans les types de période et la gestion des soldes dans le groupe décompte.

L'affichage du rapport d'activité mensuel se réfère toujours à la période du décompte salaire. Si par ex. des congés ont été saisis un jour de mai 2021, ce mouvement apparaît sur le décompte salaire de mai 2021. Certains clients travaillent cependant avec une période reportée d'un mois à l'autre lorsqu'ils saisissent des périodes. Si aucun traitement de salaire – acompte n'est créé (recommandé pour utiliser et intégrer les comptabilisations de périodes), les attributions de congé de la fin du mois de mai 2021 (la date de document est décisive) ne s'afficheront pas sur le décompte salaire de mai 2021, car celui-ci a déjà été créé le 20 mai 2021. Ces attributions de congé n'apparaissent donc ni sur le décompte salaire de mai 2021, ni sur le décompte de juin.

Dans le groupe décompte, dans l'onglet 'Acompte', se trouve le champ 'Décalage mois dates traitement'.

Exemple:

Le traitement de salaire définitif est créé le 20 de chaque mois. Les comptabilisations d'heures concernant la saisie de périodes allant du 18 du mois précédent au 17 du mois en cours seront prises en compte pour ce traitement. Veuillez définir le 'Décalage mois dates traitement' sur '18'. Pour effectuer le décompte de salaire, seules les comptabilisations de périodes comportant comme date de référence: du 18 du mois précédent jusqu'au 17 du mois en cours seront prises en compte.

Si les mouvements de tout le mois précédent doivent être pris en compte, définissez la valeur sur '1'.

Les clients qui créent un traitement de salaire-acompte définitif ne doivent pas prendre en compte cette configuration, car la période de saisie de périodes et la période de salaire coïncident toujours.

1.3.8 Gestion

1.3.8.1 Intégrer un Tutoriel SwissSalary dans le centre de rôles depuis Dynamics NAV 2017

Task #10566 | 5057.000

Depuis la version Dynamics NAV de 2017, il est possible d'insérer des vidéos directement dans le centre de rôles. Nous souhaitons à l'avenir proposer régulièrement des tutoriels pour les processus importants. Il existe actuellement un tutoriel qui met en évidence le processus de mise à jour de SwissSalary 365 dans l'environnement SaaS et qui montre comment actualiser la boutique SwissSalary.

Avez-vous déjà découvert le premier tutoriel? Vous trouverez également le tutoriel sur notre chaîne YouTube ou via ce [Lien](#).

1.3.8.2 Organisation | Générer une démo de données de base

Task #10265 | 5057.000

Cette tâche concerne SwissSalary onPrem et nos clients SwissSalary 365 dans le nuage SaaS (aucune prise en charge actuellement pour SwissSalary BAU et SwissSalary NSP).

Dans 'Organisation', il existe une nouvelle fonction: 'Générer une démo de données de base'. Cette fonctionnalité est avant tout destinée à nos partenaires afin de fournir le plus rapidement possible un environnement de démonstration.

IMPORTANT:

Cette fonction ne peut être exécutée que si aucune donnée de configuration n'est présente dans les autres modules. Lorsque l'exécution de cette fonction est lancée, toutes les configurations SwissSalary existantes et certaines configurations dans d'autres modules (comptabilité financière, projets etc.) sont supprimées au préalable. C'est pourquoi SwissSalary vérifie si des données de configuration existent.

Si tel est le cas, un message d'erreur apparaît et le traitement est interrompu. De cette manière, nous nous assurons que la fonctionnalité n'est pas exécutée par mégarde dans le 'mauvais mandant'. S'il existe des développements spécifiques aux clients pour permettre l'accès aux objets par défaut de SwissSalary, ces fonctions individuelles ne seront pas prises en compte.

Outre les données d'initialisation habituelles (données salariales de base, types de salaire, types de période, etc.) les données et/ou configurations suivantes seront désormais créées aussi:

- 10 collaborateurs dans la base du personnel y compris les assurances sociales, les dimensions du personnel, les banques du personnel, les enfants et les composantes de salaire
- deux statistiques du personnel, y compris l'attribution pour les collaborateurs (remarque : les options de sélection pour les statistiques du personnel 'Comparaison de salaires Landolt & Mächler' peuvent changer d'une année à l'autre)
- configuration de budget
- structures budgétaires, y compris les lignes
- mise en page des colonnes de budget, y compris les lignes
- série de numéros POSTES VACANTS, y compris les lignes pour les vacances dans le module de budget
- configuration de l'interface ouverte PÉRIODE
- série de numéros ARCH. DE PÉRIODE, y compris les lignes pour la sécurité du fichier importé de l'interface ouverte PÉRIODE
- journal de créations de rapport IMPORTATION DE PÉRIODE, y compris la connexion avec l'interface ouverte PÉRIODE

- code de traçage de comptabilisation IMPORTATION DE PÉRIODE, y compris l'attribution pour le journal de créations de rapport IMPORTATION DE PÉRIODE
- autres modules
 - plan comptable financier
 - périodes de comptabilisation
 - un client de démonstration a été créé pour le projet
 - dimensions et valeurs de dimension
 - un projet de démonstration et ses tâches
 - groupes de comptabilisation de TVA etc.

REMARQUE:

Vous pouvez importer les tarifs de retenue à la source séparément si vous le souhaitez (aussi via Organisation).

plan comptable financier

périodes de comptabilisation

un client de démonstration a été créé pour le projet

dimensions et valeurs de dimension

un projet de démonstration et ses tâches

groupes de comptabilisation de TVA etc.

REMARQUE:

Vous pouvez importer les tarifs de retenue à la source séparément si vous le souhaitez (aussi via Organisation).

1.3.8.3 Organisation | Afficher le nombre dans Id champ 'Historique' uniquement sur la première ligne

Task #10394 | 5057.000

Dans Organisation, dans le champ 'Historique', le nombre de mises à jour SwissSalary déjà importées est affiché. En cliquant sur le nombre, une description détaillée apparaît. Cet affichage se réfère uniquement aux mises à jour SwissSalary et pas aux autres articles de la boutique. C'est pourquoi le nombre ne s'affiche désormais plus que sur la ligne 'SwissSalary NAV'.

ASTUCE

Souhaitez-vous savoir quel fichier de l'impôt à la source vous avez déjà enregistré?

Placez le curseur sur la ligne 'Barèmes de l'impôt à la source de la Suisse' et appuyez sur 'CTRL+ALT+F1'. La 'Vérification de pages' (connue sous le nom de 'Zoom' dans l'ancienne version) s'ouvre. Dans les champs 'Item Date and Time (Store)', vous pouvez voir la date et l'heure de l'article disponible dans SwissSalary Store. Juste en dessous se trouve le champ 'Item Date and Time (Client)'. Il indique la valeur que vous avez définie. Tant que le statut est défini sur 'actuel' dans Organisation, ces données restent identiques. Au cas où les tarifs de retenue à la source Suisse ne seraient 'pas actuels', on peut vérifier quelle version est installée et quelle version est disponible dans SwissSalary Store.

Nous vous recommandons de vérifier la boutique régulièrement et de conserver toutes les données sur "actuel". Rien qu'au cours des derniers mois, les tarifs de retenue à la source ont été redélivrés cinq fois par l'administration fédérale des contributions.

1.3.8.4 Données de base salaire | Saisie simplifiée du numéro de client SUVA

Task #10244 | 5057.000

Le numéro de client SUVA est composé de deux parties:

- Numéro de client, ex. 302-12345.0

- Numéro de contrat, ex. 01

Jusqu'à présent, le numéro de client + sous-numéro devaient être saisis comme suit dans le champ 'Numéro de client':

Numéro de client + espace + sous-numéro + Entrée

Après avoir appuyé sur 'Entrée', le sous-numéro était automatiquement décalé vers la colonne Numéro de contrat.

Le numéro de client peut maintenant être saisi séparément dans le champ 'Numéro de client' et le sous-numéro dans le champ Numéro de contrat ou selon l'ancienne règle.

NOTE

Les assureurs-accident privés ne connaissent pas ce souci car ils disposent toujours d'un numéro de client ou de contrat.

1.3.8.5 Données de base salaire | Swissdec 5.0 | Intégration d'un Commutateur

Task #9915 | 5057.000

Depuis le printemps 2020, nous travaillons sans relâche à la mise en œuvre de Swissdec 5.0. Bien que la nouvelle version certifiée ait été livrée, il faut malgré tout encore exécuter divers processus avec la version 4.0 et certains avec la version 5.0. Un commutateur a été inséré à cet effet dans les Données salariales de base, dans la configuration Swissdec, afin de pouvoir séparer les versions et aussi les processus en arrière-plan. On travaillera jusqu'à nouvel ordre exclusivement avec la version 4.0.

Dans Actualités, dans les centres de rôles SwissSalary, vous recevrez régulièrement de plus amples informations concernant Swissdec 5.0 et nos partenaires pourront s'informer via la chaîne Yammer.

1.3.8.6 Données de base salaire | Message d'erreur pour les Genres de salaire manquants

Task #9804 | 5057.000

Depuis la mise en œuvre d'une nouvelle sécurité sociale ou privée dans les Données salariales de base, les types de salaire ne sont pas toujours saisis correctement. Lors du décompte salaire, la remarque suivante s'affiche : 'Les genres de salaire ne sont pas tous définis dans les Données de base salaires (Salary ST)'.

Ces remarques et messages d'erreur ont été rendus plus intelligibles pour toutes les sécurités sociales ou privées afin que les genres de salaire manquants puissent être retrouvés rapidement.

1.3.8.7 SmartPort | Importation de photos de collaborateurs

Task #10213 | 5056.001

Les données de systèmes tiers (solution RH externe) ou issues de SwissSalary Direct sont standardisées et validées via SmartPort, puis importées dans SwissSalary. Des fichiers de photos peuvent maintenant aussi être importés. Ces photos s'afficheront ensuite dans la fiche du personnel et dans Ressources humaines (PIS).

1.3.8.8 SmartPort | nouveau champ 'Visa de collaborateur EasyRapport'

Task #10524 | 5057.000

SmartPort a été enrichi du nouveau champ 'Visa de collaborateur EasyRapport'.

1.3.8.9 Facturation consortium | nouvelle option 'non facturable' par Group de facturation

Task #10485 | 5057.000

Cette nouveauté concerne exclusivement nos clients SwissSalary BAU!

Dans la facturation ARGE, il existe désormais l'option 'non facturable'. Des groupes peuvent ainsi (ex. chef de chantier) être définis comme étant 'non facturables'. Lors de la comptabilisation du traitement de salaire, cette caractéristique est reportée sur les 'postes ARGE'. Le rapport filtre alors ces postes.

1.3.9 Rapports et Interfaces

1.3.9.1 Décompte salaire | Affichage du 13ème et 14ème salaire

Task #10559 | 5057.000

Il arrivait parfois que la base du 13ème et 14ème salaire ne soit pas correctement représentée sur le décompte salaire lorsque le paiement n'était pas unique ou ne s'effectuait pas régulièrement. Nous avons amélioré cet affichage afin que les chiffres corrects soient affichés avec la base.

1.3.9.2 Interface ISAB | Nouveau: disponible pour toutes les versions à partir de Dynamics NAV 2017

Task #10591 | 5057.000

Nous avons développé l'interface en SIAC (système d'information Alliance Construction) pour nos clients SwissSalary BAU. Il ne s'agissait initialement que de développements spécifiques aux entreprises. Nous mettons maintenant une interface par défaut à disposition de tous les clients.

Vous pouvez ouvrir l'interface via 'Rapports généraux' et l'ID de rapport '3009247 SwS Interface ISAB'.

1. Connectez-vous d'abord au portail SIAC avec vos informations de connexion et créez un document Excel pour l'importation de masse. Vous trouverez un tutoriel sous <https://isab-siac.ch/support/>
2. Importez ensuite ce document Excel dans notre rapport et renseignez les autres données.
3. SwissSalary créera alors un document Excel que vous pourrez ensuite retransférer depuis le SIAC.

Vous êtes intéressé(e)?

Si tel est le cas, veuillez lire les informations suivantes à ce sujet dans le manuel de mise à jour 5056.000.

1.3.9.3 Ordre de bonification | nouveau ordre de bonification (résumé)

Tasks #10332 und 10385 | 5056.002

Depuis la mise à jour 5056.000, l'Ordre de bonification (DTA)', et la référence ont été masqués. Ce rapport est cependant toujours utilisé par de nombreux clients, bien que ce ne soit plus à des fins DTA mais pour des motifs de contrôle, paiements / informations aux groupes, obligation d'information pour les entreprises à l'étranger etc.

Le correctif 5056.002 a réintroduit l'Ordre de paiement DTA' sous le nom de 'Ordre de bonification (forme résumé)'. L'Ordre de paiement' précédent s'appelle maintenant 'Ordre de bonification (détaillé)'.

La page de requête s'affiche par erreur seulement en anglais, ce qui a également été rectifié dans le correctif 5056.002.

1.3.9.4 Logib | Filtre de genres de salaire étendu à 1024 caractères

Task #10150 | 5057.000

Dans la fenêtre de sélection de l'évaluation Logib, plusieurs genres de salaire peuvent être filtrés dans les champs 'Genres de salaire Salaire de base', 'Genres de salaire Allocations' ainsi que 'GS Paiements spéciaux'. Le filtre a été étendu à 1 024 caractères maximum, car certaines entreprises doivent sélectionner un très grand nombre de genres de salaire.

1.3.9.5 Logib | N° employé avec espace ajusté pour l'exportation

Task #10221 | 5057.000

Lorsqu'on crée un document Excel, la colonne 'Numéro de séquence' est générée automatiquement avec le 'Nom du mandant' et le 'Numéro de personnel' par SwissSalary comme suit:
Mandantenname_Personalnummer.

Ce format n'est pas accepté et marqué comme non valide si le numéro employé comporte une espace. Le numéro employé peut aussi être alphanumérique, mais il ne doit pas contenir d'espace. L'exportation a été adaptée de manière à ce que les numéros de personnel 'erronés' soient rectifiés lors de l'exportation.

1.3.9.6 Comparaison de salaire Landolt & Mächler | nouveau modèle pour la vérification d'égalité salariale

Task #10444 | 5057.000

Avec l'interface 'Comparaison de salaire Landolt & Mächler', les informations requises pour l'égalité salariale (homme/femme) peuvent désormais aussi être exportées. L'interface se nomme maintenant 'Comparaison de salaire - égalité salariale Landolt & Mächler'. Pour la 'Comparaison de salaire', seules les colonnes A à J sont requises dans le fichier d'exportation. Pour l'égalité salariale, les colonnes A à L récemment exportées sont requises. Il faut toujours veiller à ce que toutes les colonnes soient exportées. La colonne 'F' dans le fichier exporté est calculée de manière identique pour la 'Comparaison de salaire' et pour l'égalité salariale.

1.3.9.7 Interface COFI SAB Business One | Prise en considération des centres de coûts

5056.004

L'interface COFI SAP Business One est maintenant remplie et les centres de coûts y sont répartis lorsqu'elle est utilisée.

1.3.9.8 Modern Client | Liste d'adresses transversales sans fonction de tri

Task #10101 | 5057.000

Dans 'Modern Client' (Web Client), la fonction de tri n'est plus disponible dans le rapport 'Liste d'adresses transversales'. Elle a été installée de manière identique à Client (RTC) basé sur les rôles.

1.3.9.9 Modern Client | le certificat de salaire et autres rapports peuvent à nouveau être tirés

Task #10298 | 5056.003

Dans Modern Client (Web Client), il n'était plus possible de trier les documents. Nous avons réinstallé cette option de manière identique au décompte salaire dans les rapports suivants:

- certificat de salaire
- compte salaire personnel A4H et A4Q
- liste des différences

1.3.9.10 Business Central 17 | les rapports ne fonctionnent pas correctement via l'aperçu

Tasks #10273, 10450 et 10465 | 5056.001, 5056.004 et 5057.000

Microsoft a modifié la logique de la préparation des rapports dans la publication principale d'octobre 2020 (version 17 de Business Central). Cette modification s'est répercutée sur nos rapports SwissSalary. Les clients nous ont signalé qu'en saisissant une date de l'année précédente, c'est le décompte de l'année en cours qui était préparé.

Dans le correctif 5056.001, les rapports les plus importants ont été corrigés et redélivrés. Nous avons entretemps retravaillé tous les rapports SwissSalary et ces derniers ont été délivrés dans la version 5057.000.

1.3.10 SwissSalary Direct

1.3.10.1 Décompte salaire | Code QR pour le premier enregistrement

Task #10513 | 5057.000

Afin de faciliter l'initiation des collaborateurs à SwissSalary Direct, un code QR apparaît désormais sur le décompte salaire. Ce code peut être photographié avec un téléphone portable. L'URL requise s'ouvre automatiquement pour l'enregistrement. Dès que le collaborateur est enregistré et qu'une synchronisation est effectuée entre SwissSalary et SwissSalary Direct, le code QR/code d'enregistrement disparaît à nouveau du décompte salaire.

Vous trouverez un tutoriel pour les collaborateurs sur notre chaîne YouTube ou directement via ce [lien](#). Mettez cette vidéo à la disposition de vos collaborateurs afin de faciliter l'enregistrement et réduire les demandes d'explication au département du personnel.

1.3.10.2 Synchronisation des collaborateurs ayant quitté l'entreprise lors de la configuration de SwissSalary Direct

Task #9342 | 5056.004

Lors de la toute première configuration de SwissSalary Direct, seuls les collaborateurs actifs actuels sont synchronisés entre SwissSalary et SwissSalary Direct. Cela générait parfois des problèmes par le passé, lorsque les décomptes salaire et/ou certificats de salaire des collaborateurs ayant quitté l'entreprise devaient être transférés. Une solution alternative a dû être apportée pour modifier manuellement la date de configuration.

Tous les collaborateurs actifs et tous les collaborateurs qui ont quitté l'entreprise sont maintenant synchronisés par date de configuration jusqu'au 1er janvier de l'année passée.

1.3.10.3 Importation d'archives-Dossier ZIP | Filter 'uniquement' les collaborateurs enregistrés perfectionné

Task #9737 | 5057.000

Via la fonction 'Importation d'archives-Dossier ZIP', les archives ZIP peuvent être directement importées dans le dossier du personnel, puis transférées vers SwissSalary Direct (sauf les fichiers PDF). Cette fonction est

destinée au transfert de masse des documents personnalisés, tels que la fiche horaire spécifique à une entreprise par ex., à condition que le nom du fichier contienne le numéro de personnel suivi d'un tiret bas.

Exemple:

Envoi de la fiche horaire du mois d'août 2021 du collaborateur 1001.

Fichier:

1001_Stundenkarte 2021-08.pdf

Via la configuration SwissSalary Direct, vous pouvez choisir l'option 'Envoyer les documents à' et décider si les documents doivent être envoyés à 'Tous les collaborateurs' ou uniquement aux 'Collaborateurs enregistrés' (SwissSalary Direct). Nous avons perfectionné le filtre de l'option 'Collaborateurs enregistrés'.

1.3.10.4 Ne pas envoyer de notification par courrier électronique par type de document

Task #9553 | 5057.000

Dans la configuration SwissSalary Direct, la notification par courriel aux collaborateurs peut généralement être désactivée (champ 'Pas de notification par e-mail'). Cela s'avère pertinent quand plusieurs documents sont envoyés les uns après les autres, mais que le collaborateur n'a besoin d'être alerté qu'une seule fois.

Pour les types de document 'Décompte salaire', 'Certificats de salaire' et 'Fiche de rapport d'activité', il est maintenant possible de commander l'importation d'archives de Dossier ZIP ainsi que les envois généraux de documents par type de document. Vous disposez maintenant, outre les options existantes 'Envoi Direct', 'Direct visible à partir du', de la nouvelle option 'Direct Pas de notification par e-mail'. Si cette option est désactivée, les collaborateurs seront informés par e-mail comme à l'accoutumée.

1.3.10.5 Prise en charge de la synchronisation pour l'espagnol et le portugais

Task #10581 | 5057.000

Suite à la synchronisation, les langues 'Espagnol' et 'Portugais' ont été réinitialisées sur 'Allemand'. Le collaborateur devait alors sélectionner à chaque fois sa langue dans SwissSalary Direct. Nous prenons maintenant en charge ces deux langues, et la synchronisation des systèmes s'effectue correctement.

1.3.10.6 Certificat de salaire | Prise en compte du champ coché 'recalculer le salaire brut' pour les envois dans Direct

Task #10411 | 5056.003

Le champ coché 'Impôt soumis' sur le genre de salaire indique si les montants de ce genre de salaire sont inclus ou non dans le calcul du salaire brut (paragraphe 8) du certificat de salaire. Le montant du salaire assujetti à l'impôt est également inscrit dans le type de salaire fictif, dans les postes de salaire par traitement de salaire.

Il arrive que les genres de salaire concernant cet assujettissement ne soient pas correctement configurés. Si ce champ est redéfini voire décoché au cours de l'année, les postes salaire déjà comptabilisés restent inchangés. Cela constitue également la base pour créer le certificat de salaire. Sur le certificat de salaire, il est actuellement possible de reconstruire ce calcul en cochant le champ 'Recalculer le salaire brut'. C'est le champ actuellement coché 'Assujetti à l'impôt' qui est pris en compte pour la préparation du certificat de salaire, et non les postes salaire inscrits auparavant.

En envoyant le certificat de salaire à SwissSalary Direct, on a constaté que ce champ, lorsqu'il est coché, n'était pas pris en compte. Ceci a été rectifié dans le correctif 5056.003.

Note

Le client est responsable de la qualité des données et base salaires des genres de salaire. Nos partenaires et conseillers vous assistent volontiers dans ce processus.

1.3.11 SwissSalary EasyRapport

1.3.11.1 Paramètres EasyRapport par mandant (n'est plus commun à tous les mandants)

Task #10377 | 5057.000

Le paramètre EasyRapport a été totalement remanié. D'une part, tous les champs qui peuvent aussi être commandés via l'accès Admin dans EasyRapport ont été supprimés de SwissSalary. La grande nouveauté est que les configurations sont maintenant créées par mandant et non plus communes à tous les mandants. Nous répondons ainsi à un souhait souvent émis par les clients et partenaires. Nous avons de plus en plus de grandes entreprises qui possèdent des mandants différents qui répondent donc à des besoins divers. Nous avons en outre toujours plus d'agents fiduciaires qui offrent EasyRapport à leurs clients. La configuration commune aux mandants avait atteint ses limites (ex.: souhait d'un rapport d'activité par mandant sur diverses dimensions etc.).

Depuis la mise à jour 5057.000, la configuration EasyRapport apparaît extrêmement épurée et le transfert EasyRapport s'effectue désormais par mandant.

Les clients actuels n'ont pas besoin d'ajuster leurs configurations. S'ils le souhaitent, ils ont cependant désormais la possibilité d'installer différentes instances EasyRapport.

1.3.11.2 Paramètres EasyRapport | le chemin d'accès du service Web reste vide

Task #9611 | 5057.000

Dans la configuration EasyRapport, on effectue entre autres la configuration du chemin d'accès du service Web. Celui-ci restait vide pour les nouvelles configurations d'EasyRapport. Le processus a été adapté de sorte qu'à l'ouverture de la configuration EasyRapport, on vérifie chaque fois si ce chemin d'accès existe. Si ce n'est pas le cas, il est automatiquement renseigné.

1.3.11.3 Paramètres | champ 'Info.collab. avec lignes présaisies jusqu'au supprimé

Task #10152 | 5057.000

Nous travaillons sans relâche non seulement pour continuer à développer nos solutions, mais également pour épurer les solutions existantes des anciens champs et de l'ancien code. Dans la configuration EasyRapport, le champ 'Infos COLLAB. avec lignes présaisies jusqu'au' a été supprimé.

1.3.11.4 Groupes EasyRapport | Types de rapport et de rapport rassemblés

Task #10310 | 5057.000

Via 'EasyRapport/TapBoard -> Groupes', vous accédez à la configuration des groupes EasyRapport. Il fallait auparavant ouvrir la fiche à l'aide d'autres paramétrages et les types de rapport séparément dans le ruban. Nous avons rassemblé tout cela.

Au moyen de 'Gérer' et 'Modifier' ou 'Affichage', vous accédez maintenant directement à la fiche ET aux types de rapport. Vous pouvez ainsi remanier les groupes EasyRapport plus efficacement et plus clairement.

1.3.11.5 Types de rapport | le champ 'désignation' doit être obligatoire

Task #10492 | 5057.000

Si dans les types de rapport, le champ 'Désignation' ne comporte pas de texte, les lignes correspondantes seront masquées dans EasyRapport et ne pourront être affichées. Le champ 'Désignation' doit toujours être renseigné.

1.3.11.6 Rapport d'activité | Transfert du journal | supprimer le doublon de l'ID d'enregistrement

Task #10021 | 5057.000

Lors de la saisie de données dans EasyRapport, un enregistrement 'UniqueRecordID' est attribué à chaque ensemble de données. Nous pouvons ainsi toujours identifier un enregistrement de données, y compris quand cette saisie est corrigée ou visualisée ultérieurement par le superviseur.

Il est essentiel que la période de saisie soit correctement clôturée dans EasyRapport avant de procéder au traitement de salaire. Pour ce faire, il faut définir correctement 'Autoriser les comptabilisations du/jusqu'au' (veuillez impérativement exécuter un transfert EasyRapport après avoir défini les données). La période sera ensuite correctement clôturée dans EasyRapport et ni les collaborateurs, ni les superviseurs ne pourront apporter de correction à ces données.

Si cette période de saisie n'est pas clôturée correctement, les collaborateurs pourront continuer à procéder à des ajustements dans EasyRapport sur des données qui ont déjà été utilisées dans un traitement de salaire. Cela aura pour conséquence que ces données seront ensuite retransmises dans SwissSalary. Lors de l'importation de données EasyRapport dans le journal de créations de rapport, un message indiquant que cette importation ne peut être achevée apparaît, car des ensembles de données contenant des UniqueRecordID déjà comptabilisés existent encore. Ces cas finissent presque toujours par être soumis à notre assistance et requièrent beaucoup de temps pour parvenir à une solution.

Nous avons donc mis au point une simplification pour permettre d'afficher les nouvelles lignes erronées ou en double, et pour les supprimer d'un clic. Le client peut ainsi éliminer lui-même ces duplicata d'enregistrements.

Nous vous recommandons de contrôler l'ensemble de données et de prendre en compte manuellement les rapports d'activité éventuels nouvellement saisis.

1.3.12 Correction d'erreurs

1.3.12.1 Fiche employé | TimeMachine | Prendre correctement en compte le NPA/Lieu commune impôt

Task #10512 | 5057.000

Quand un nouveau NPA ou une nouvelle localité est saisi(e) par un collaborateur dans TimeMachine et qu'il existe plusieurs localités correspondant au même NPA, la localité enregistrée en premier dans le tableau était prise en compte lors de l'activation ou la prise en charge au moment désiré. Cette erreur a été corrigée.

1.3.12.2 Importation de photos de collaborateurs | Vérification pour savoir si l'ensemble de données existe déjà

Task #10233 | 5057.000

Nous avons opéré pour que SwissSalary vérifie si la photo existe déjà (idem pour la fonction 'Migrer les images'). Des problèmes survenaient quand une photo était déjà disponible dans un ensemble de données.

1.3.12.3 Notification | Notification améliorée lorsque la date de naissance n'est pas renseignée pour un enfant

Task #10220 | 5057.000

Les notifications (remarques relatives à la saisie de données) ont été améliorées et présentées plus clairement. Ex.: enregistrement d'un enfant sans saisir la date de naissance.

1.3.12.4 Décompte salaire | pas de déduction de IS quand on utilise la compensation de salaire

5056.001

Dans la mise à jour 5056.000, une erreur s'est immiscée. Lorsqu'un collaborateur recevait une compensation sur le salaire net relatif à la correction des indemnités journalières dans un traitement de salaire, aucune déduction de retenue à la source n'était effectuée chez les collaborateurs assujettis à l'impôt à la source. Cela a été corrigé.

1.3.12.5 Modern Client | Impossible de saisir les coordonnées bancaires via le lien de notification

Task #10305 | 5057.000

Voir également [Task #10327](#)

Lors de la saisie de la fiche du personnel ou pour le décompte salaire, on vérifie si une banque du personnel existe pour le collaborateur. Si aucune donnée n'est disponible, une notification s'affiche. (veuillez saisir une banque de collaborateur : ouvrez ici l'ensemble de données contextuel).

Par ce lien, on accède à la banque du personnel. Après avoir saisi l'adresse IBAN, celle-ci disparaissait à nouveau. Cette erreur a été corrigée.

1.3.12.6 Modern Client | impossible de saisir la dimension du personnel via le lien de notification

Tasks #10327 et 10456 | 5057.000

voir aussi [Task #10305](#)

Lors de la saisie de la fiche employé ou pour le décompte salaire, on vérifie si une dimension du personnel existe pour le collaborateur (à condition que la dimension ait été définie dans les données salariales de base en tant que 'Dimension obligatoire'). Si aucune donnée n'est disponible, une notification s'affiche. (veuillez saisir la dimension 'CENTRE DE COÛTS' obligatoire pour le n° de personnel 'xxx' - ouvrez ici l'ensemble de données contextuel).

Par ce lien, on accède directement à la dimension du personnel.

1.3.12.7 Données de base salaire | Onglet Brut pour Net | Exonération brut pour net auprès de l'AANP

Task #10392 | 5056.004

Dans de très rares cas de figure, il arrive que le montant du salaire-employeur-AANP ne soit pas pris en compte correctement dans une exonération 'Brut pour net'. Cette erreur a été analysée et corrigée.

1.3.12.8 Interfaces COFI | Message d'erreur Blob lorsque le montant est nul

Task #10461 | 5057.000

Travaillez-vous avec une interface COFI par défaut que vous avez activée dans les 'Données de base salaires - > onglet Paramètres -> champ Interface'? Si c'est le cas, un message d'erreur apparaissait; 'Le blob doit contenir une valeur dans les 'Postes blob'...' ; lorsqu'un traitement de salaire-complément ne devant pas inscrire de montant dans la comptabilité financière devait être comptabilisé (traitements de salaire-correction inscrits seulement avec un nombre, sans montant, tels que les comptabilisations périodiques). Cette erreur a été corrigée.

1.3.12.9 Interface ouverte d'importation de données | Sauter des lignes

Task #9201 | 5055.000

Lorsque des données sont importées via l'interface d'importation de données ouverte, le message suivant apparaît:

'Le collaborateur est parti. Saisir quand même?' Si vous confirmez par 'Non', l'importation sera interrompue. En outre, un message indiquera si les données qui ont déjà été importées et comptabilisées dans la période précédente doivent être importées avec une date de document. Ce message est gênant lorsque l'importation contient un nombre de données important.

Dans la configuration de l'"Interface ouverte", dans l'onglet 'Définition', se trouve le nouveau champ de sélection 'Postes pour les collaborateurs qui ont quitté l'entreprise' avec les options suivantes:

- Afficher les messages (statut habituel, les messages s'affichent)
- Ignorer les messages (n'affiche pas les messages, les données sont importées)
- Ne pas importer (les lignes affichant ce type de message ne sont pas importées)

1.3.12.10 SmartPort | Dimensions incorrectement importées

Task #10283 | 5056.001

Quand des valeurs de dimension sont transmises via SmartPort, les dimensions sont toujours saisies comme de nouvelles valeurs et donc pas identifiées comme modification. Une nouvelle dimension est alors créée, même quand les mêmes valeurs sont introduites pour la seconde fois via SmartPort. Cette erreur a été corrigée.

1.3.12.11 Champs de sommes remainiés dans TapBoard et sur les évaluations

Task #10344 | 5056.004

Quelques clients nous avaient signalé que les champs de somme ne s'affichaient plus correctement sur la fiche de rapports d'activité ni dans TapBoard après la mise à jour 5056.000 (pas du tout, ou alors en double). Cette erreur avait déjà été corrigée dans le correctif 5056.004 et s'est maintenant infiltrée dans la mise à jour 5057.000.

1.3.12.12 Décompte salaire | Impossible d'imprimer le code traifaire de l'IS pour la déduction

Task #10466 | 5056.003

Ce message concerne exclusivement nos clients SwissSalary BAU!

Quelques clients nous ont signalé que dans la version Business Central 14, le code tarifaire à trois caractères de la retenue à la source ne pouvait plus être imprimé. Cette erreur a été corrigée et a déjà été délivrée dans le correctif 5056.003.

1.3.12.13 ELM | Déclaration de l'IS | Ajustement du message d'erreur

Task #10475 | 5056.004

Au cours de la déclaration ELM de retenue à la source, un message d'erreur illisible s'affichait brièvement lorsque le canton de travail du conjoint n'était pas saisi. Le message d'erreur est maintenant lisible et la correction a déjà été délivrée avec le correctif 5056.004.

1.3.12.14 ELM | Certificat de salaire | Paragraphe 3 | Dépassement de texte en générant le code-barres 2D

Task #10483 | 5057.000

Quand de nombreux types de salaire étaient attribués au certificat de salaire du paragraphe 3 et que de nombreux types de salaire différents étaient utilisés au cours de l'année avec cette attribution pour les collaborateurs, il arrivait parfois que le texte dépassait en inscrivant le code barre 2D. Le champ a été étendu pour permettre de compléter la tâche.

1.3.12.15 Certificat de salaire | Espaces réservés non fonctionnels pour les envois de PDF

Task #10474 | 5057.000

En cas d'envoi non crypté des certificats de salaire via PDF, les espaces réservés (formule de politesse par ex.) n'étaient plus opérationnels, bien qu'ils fonctionnent correctement pour les envois de décompte salaire via PDF. Cette erreur a été analysée et corrigée.

1.3.12.16 Journal des salaires | Erreur lors de la préparation après un changement de mandant

Task #10471 | 5056.004

Voir aussi les tâches suivantes #10359 et #10587 à ce sujet

Dans le journal des salaires, le filtre de traitement de salaire n'était pas désactivé pour les changements de mandant ultérieurs. Cette erreur a été corrigée et a déjà été délivrée dans le correctif 5056.004.

1.3.12.17 Ordres de bonification | Filtre de banque non désactivé en cas de changement de mandant

Task #10359 | 5056.003

voir aussi les tâches #10471 et #10587 à ce sujet

Le filtre de banque des deux ordres de bonification n'était pas désactivé pour les changements de mandant ultérieurs.

Exemple:

Si le rapport était démarré dans le mandant 'A' avec la banque 'UBS' et qu'ensuite le mandant était placé sur 'B', la banque 'UBS' restait sélectionnée bien qu'elle ne fasse pas partie de la sélection pour le mandant 'B'. Cette erreur a été corrigée dans le correctif 5056.003 et publiée dans la mise à jour 5057.000.

1.3.12.18 Feuille de validation COFI | Filtre de traitement de salaire non désactivé en cas de changement de mandant

Task #10587 | 5057.000

voir aussi les tâches #10471 et #10359 à ce sujet.

Le filtre de traitement de salaire n'était pas désactivé pour la Feuille de validation COFI pour les changements de mandant ultérieurs. Cette erreur a été corrigée.

1.3.12.19 Interface d'importation COFI pour les anciennes versions NAV | Validation de la dimension 2

Task #10507 | 5057.000

Une erreur survenait en utilisant le journal d'importation COFI par défaut de SwissSalary (Report 3009271) dans les anciennes versions Dynamics NAV (SwissSalary est mise en œuvre en nuage ou dans une autre base de données), lorsque le fichier ne contenait pas de valeur de dimension de la 'Dimension 2'. La dimension 2 (valeur par défaut) prédéfinie sur le compte COFI était supprimée ou écrasée quand une valeur était disponible dans le journal d'importation COFI. Les deux situations sont incorrectes.

L'interface d'importation COFI a été rectifiée.

1.3.12.20 Liste des salaires Holding | Valeurs diverses selon le filtre

Task #10091 | 5057.000

Un client nous a signalé que les avoirs de vacance de la liste des salaires Holding n'étaient pas visualisables. Cette erreur a été corrigée.

1.3.12.21 Attestation de l'employeur AC | Paragraphe 10.2 ajusté

Task #9776 | 5055.000

Jusqu'à présent, l'attestation d'employeur de l'AC ne pouvait être créée que pour les collaborateurs pour lesquels une date de départ était définie. L'évaluation a été étendue afin que le document puisse aussi être créé pour les collaborateurs pour lesquels aucune date de départ n'a été configurée.

1.3.12.22 Liste anniversaire | Request Page et rapport dans Web client

Task #10180 | 5056.001

La page de requête dans Web Client a été entièrement remaniée afin que les options de sélection puissent à nouveau être utilisées normalement. L'édition a également été légèrement retravaillée et le rapport ajusté aux nouvelles règles à partir de Business Central 17.

1.3.12.23 Interface d'importation UKA 8.9 | Mauvais format d'importation

Task #10307 | 5056.001

Des clients nous ont fait part d'un problème causé par l'interface d'importation UKA. Après un examen approfondi, nous avons constaté que les données du fichier envoyé avait été créé avec 6 caractères précédés de zéros. Les fichiers clients ont dû être temporairement remaniés manuellement par notre assistance, afin de pouvoir être emmagasinés.

Nous avons remanié l'interface d'importation et délivré la correction dans le correctif 5056.001.

1.3.12.24 Enquête trimestrielle SBV | Variable du nom de l'entreprise trop courte

Task #10445 | 5057.000

Le rapport 'Enquête trimestrielle SBV' a été légèrement amélioré. La variable pour la prise en compte du nom de l'entreprise sur le rapport était trop court. Le problème a été résolu.

1.3.12.25 Écriture de salaire de base | Correction relative à l'écriture du nouveau salaire de base

Task #10174 | 5057.000

La fonction 'Écriture du salaire de base' a été améliorée.

1.3.12.26 Dossier du personnel | 'Date créée' non inscrite

Task #10573 | 5057.000

Lors du transfert des décomptes salaire, certificats de salaire etc. dans le dossier du personnel, puis directement dans SwissSalary Direct, la date du champ 'Date créée' n'était pas inscrite. Cette erreur a été corrigée.

1.3.12.27 Fichier d'initialisation du système | Nouveau: fonctionnalité d'exportation/importation comme XML

5056.001

Nous avons entièrement transformé la fonction fichier d'initialisation du système du fichier texte en fichier XML dans la mise à jour 5056.000. Le contenu du fichier a également été adapté.

En transcrivant les assurances sociales par collaborateur, les numéros de collaborateur étaient repris d'un mandant à l'autre. En outre, aucune indication de 'période' '00:00:00' n'était plus inscrite pour les types de salaire Suite. Ces erreurs ont été corrigées.

1.3.13 Informations techniques pour les partenaires et clients

1.3.13.1 Historique des collaborateurs | Transformation du Journal des modifications

Task #10556 | 5057.000

Jusqu'à présent, en cas de modification de collaborateur dans le tableau Journal des modifications, un ensemble de données avec la date/heure actuelle et la dénomination de l'utilisateur qui effectue la modification était entré, mais conformément à l'état AVANT la modification en question. Cela signifie que les date/utilisateur/heure des données précédentes correspondaient toujours aux dates du tableau Journal des modifications. Le rapport de l'historique et diverses interfaces ont été mis en œuvre afin de prendre en compte cette situation pour le calcul.

Cela générait régulièrement des erreurs lors des nouvelles mises en œuvre et dans les codes existants de maintenance, ainsi que lors de l'importation de données via RapidStart par ex.

L'ensemble de données le plus récent du collaborateur doit maintenant toujours être une copie de l'ensemble de données en vigueur actuel dans le tableau Journal des modifications.

INFORMATION IMPORTANTE

Lors du processus d'**actualisation de mise à jour**, ces données sont retranscrites pour toutes les saisies de l'historique. Pour les grandes entreprises, le processus d'actualisation de la mise à jour peut durer une heure, voire plus. Pour les petites et moyennes entreprises, il est plus long que d'habitude. Veuillez à procéder à la mise à jour pendant les heures creuses! **Veillez ne pas interrompre le processus d'actualisation de la mise à jour!**

1.3.13.2 Importation des banques du personnel via RapidStart | La position ne doit pas rester sur 0

Task #10276 | 5057.000

Lors de l'importation des banques du personnel via RapidStart (kit de configuration), un numéro de position est saisi. Lorsque la saisie d'une banque du personnel est effectuée manuellement, elle démarre avec le numéro 1. Si ce numéro n'a pas été défini sur '1' dans le document Excel RapidStart, le numéro de position '0' sera enregistré. Cela engendrait des messages d'erreur lors du décompte salaire. Cette tâche a été corrigée et le numéro de position sera toujours enregistré avec '1'. Si ce numéro existe déjà, le numéro existant +1 sera enregistré.

1.3.13.3 Organisation | Masquer 'Générer les données fixes manquantes'

Task #10518 | 5057.000

Dans l'organisation, on trouve l'élément de menu 'Générer les données fixes manquantes'. Cette fonctionnalité peut être utilisée pour créer de nouveaux mandants ou des mandants encore vides, comme par ex. des comptes COFI manquants pour le domaine Salaire. Des données salariales de base par défaut, des types de salaire par défaut etc. sont ainsi générés.

Quelques clients ont malheureusement appuyé sur ce bouton dans les instances productives. Le bouton a été supprimé, mais il peut être affiché via 'Personnaliser' si besoin est.

1.3.13.4 Migration des données | mise en oeuvre des exportations et informations d'images

Task #10408 | 5056.003

Les anciennes versions Dynamics NAV jusqu'à Dynamics NAV 2016 incluse ont stocké des photos sous forme de 'Blob' dans le tableau '5200 Employee'. Depuis Dynamics NAV 2017, les images sont stockées dans un format 'média'. Comme l'ancien champ 'Blob' disparaît avec la publication de Business Central 2021, Wave 1 (BC18), il nous faut trouver une solution pour migrer les images ultérieurement, au cas où un client souhaiterait par ex. mettre directement à niveau Dynamics NAV 2013 vers Business Central 18.

Comme alternative, il est dès à présent possible de procéder à la mise à niveau vers Business Central 14, d'y migrer les images, puis de mettre ensuite à niveau vers Business Central Version 18.

Dans les versions Dynamics NAV de 2013 à 2016, les images peuvent être directement exportées via l'"Organisation SwissSalary". Cette fonction exporte toutes les images depuis le champ Blob vers le tableau 5200 de tous les mandants dans un fichier ZIP. Dans le fichier 'Images.zip', un dossier par mandant est créé. Dans les versions Dynamics NAV, à partir de la version 17, on peut à nouveau 'Importer les images', également via 'Organisation SwissSalary'.

REMARQUES IMPORTANTES:

- L'importation importe uniquement les images du mandant actuel ! Cette importation doit donc être exécutée séparément dans chaque mandant (limitation technique).
- Si une photo existe déjà pour un collaborateur, elle ne sera pas écrasée.
- Une fois l'importation effectuée, un journal s'affiche dans lequel on voit si les images ont été importées.

1.3.13.5 Fonctions E-Mail étendues à partir de la version Business Centra 17.1 (November 2020)

Task #10341 | 5057.000

Avec la version Business Central, version 17.1 de novembre 2020, Microsoft a publié une nouvelle fonctionnalité de courrier électronique. Celle-ci est brièvement présentée dans [cette vidéo](#) (disponible uniquement en anglais). Nous intégrons cette fonctionnalité comme suit à SwissSalary:

(disponible uniquement en anglais). Nous intégrons cette fonctionnalité comme suit à SwissSalary:

- Business Central Version 17.x (publication 2020, Wave 2) | Prise en charge uniquement de la solution précédente
- Business Central Version 18.x (publication 2021, Wave 1) | Prise en charge de la solution précédente et de la nouvelle solution
- Business Central Version 19.x (publication 2021, Wave 2) | Prise en charge uniquement de la nouvelle solution

La nouvelle fonctionnalité peut être activée via 'Gestion de la fonction', Élément de menu: 'Actualisation de la fonction: fonctions e-mail étendues'.

Mise en œuvre dans SwissSalary:

Si on clique sur l'action 'Paramètres e-mail SmtP' dans 'Paramètres e-mail', on atterrit sur la configuration du compte de messagerie. De là, l'utilisateur peut enregistrer le scénario SwissSalary sur 'Naviguer' -> 'Scénarios e-mail' pour un compte de messagerie. Si le scénario 'SwissSalary' n'est pas sélectionné, les courriers électroniques sont envoyés avec le compte par défaut.

Note:

Nous attirons votre attention sur le fait que la transmission s'effectue non cryptée et n'est donc pas sécurisée. Nous vous recommandons d'avoir recours à l'envoi sécurisé avec SwissSalary Direct.

1.3.13.6 SwissSalary 365 | Activation de l'application SwissSalary | Tenant Store Key

Task #10551 | 5057.000

Il arrive parfois que les partenaires activent plusieurs instances productives (surtout en créant et/ou en supprimant des instances). Certains ont trois voire plus d'instances actives. Il est pour nous difficile de savoir quelle est la bonne instance pour activer l'application SwissSalary. Si l'application SwissSalary n'a pas été autorisée par nous, une notification s'affiche, demandant au client/partenaire de contacter notre assistance. Ce message d'erreur a été étendu à travers la donnée du 'Tenant Store Key'.

IMPORTANT:

Lorsque l'abonné a été autorisé par nous, l'organisation SwissSalary (Store) doit être ouverte dans le Tenant correspondant pour que les données puissent être actualisées. C'est seulement après avoir effectué cette opération que le Tenant sera vraiment autorisé. Exécutez cette action avant de comptabiliser le salaire.

1.3.13.7 Dossier du personnel | Intégration Webservice avec Base64

Task #10351 | 5057.000

Afin qu'à l'avenir, les entreprises qui souhaitent accéder aux documents du dossier du personnel via le service Web reçoivent aussi la chaîne Base64 pour le document, cette nouvelle option a été intégrée au dossier du personnel. La nouvelle colonne 'Base64' peut être affichée via 'Personnaliser' -> 'champ'.

1.3.13.8 Objets SwissSalary gratuits marqués comme obolètes

5056.004

Les objets 'SwS Free' ont été marqués comme obolètes pour Business Central 17 = marqués en suspens, afin que ces objets soient à nouveau disponibles pour de nouveaux développements.

1.4 Update 5057.000 (06.05.2021) | Systemadmin

1.4.1 Site SwissSalary | Téléchargement des Objets et de l'application

Je travaille dans le nuage SaaS de Microsoft Dynamics 365 Business Central (en ligne). Dois-je également télécharger et installer les objets sur le site ?

Non.

Sur notre site, vous trouverez uniquement les objets et applications pour les versions installées (sur site). Vous pouvez actualiser votre application directement à l'intérieur de la solution SaaS.

Comment accéder à l'espace client de SwissSalary?

Vous accédez à notre site via <https://swisssalary.ch>. Cliquez sur Login en haut à droite.

Connectez-vous avec les informations de connexion de votre entreprise. Choisissez ensuite le bouton Mise à jour NAV (SwissSalary BC/Clients NAV) ou Mise à jour BAU (CONSTRUCTION) (SwissSalary Clients CONSTRUCTION).

Les dernières mises à jour et correctifs peuvent être téléchargés.

Quels autres documents pouvez-vous télécharger?

Outre la dernière mise à jour, les derniers correctifs (s'ils sont disponibles) peuvent être téléchargés et installés dans SwissSalary. Vous restez ainsi au fait de l'actualité (recommandé).

La bibliothèque des manuels actuels et autres informations concernant SwissSalary sont constamment complétées, enrichies et publiées sous

<https://docs.swisssalary.ch>.

Comment télécharger un fichier depuis Internet?

Il suffit d'un clic de souris sur l'icône correspondante pour démarrer le téléchargement (vous trouverez ensuite le fichier sous "Downloads"):



Suis-je informé des nouveautés SwissSalary?

Nous communiquons à travers divers canaux tels que Yammer (SwissSalary Partner Network), bulletin d'information, notre site et via les Actualités du centre de rôles.

Les mises à jour sont-elles encore envoyées par courrier électronique?

En règle générale, les mises à jour sont proposées uniquement sur Internet. Les envois par e-mail posent souvent des problèmes de taille de fichiers chez certains opérateurs ou se retrouvent dans les dossiers de pourriel / envois indésirables à cause des filtres appliqués.

Avez-vous des questions concernant notre site ou les téléchargements?

Envoyez-nous un message à l'adresse support@swisssalary.ch ou contactez votre partenaire Dynamics 365 ou notre licentre d'appel +41 (0)31 / 950 07 77. Nous serons ravis de vous conseiller!

1.4.2 Emmagasinier/actualiser les Updates et Hotfixes

Ces instructions s'appliquent exclusivement aux clients dont les versions sont installées (sur site).

1. Téléchargez les objets conformément aux descriptions du chapitre [SwissSalary-Homepage | Téléchargement des objets et applications](#).

REMARQUES IMPORTANTES:

- Le manuel utilisateur se trouve sous <https://docs.swisssalary.ch>.
- Assurez-vous que la version de mise à jour B5055.000 (BAU, (CONSTRUCTION)) / N5055.000 (BC/NAV) est installée sur votre système. Vérifiez dans SwissSalary sous RTC Client, sous le Centre de rôles -> Organisation.

AU CAS OÙ UNE VERSION < B5055.000 / N5055.000 SERAIT INSTALLÉE, INTERROMPEZ L'INSTALLATION ET INFORMEZ-NOUS OU VOTRE PARTENAIRE!

ASTUCE :

Nous vous recommandons de sauvegarder les données avant de procéder à la mise à jour. Ceci ne de-vrait normalement pas être nécessaire, mais peut s'avérer judicieux pour des raisons de sécurité.

2. Décompressez le fichier d'objet/application avec WinZip.

3. Ouvrez Dynamics 365 Business Central / Microsoft Dynamics NAV et basculez vers Object Designer à l'aide de Maj+F12 (Extras -> Object Designer).



Vous avez maintenant sous les yeux tous les objets disponibles dans votre base de données NAV/BC.

4. Allez dans Fichier -> Importer.

5. Indiquez le chemin d'accès où vous avez stocké le fichier APP/FOB. Le système tentera d'emmagasiner le fichier.

6. Vous recevrez alors un nouveau message à confirmer IMPÉRATIVEMENT par OK ou par Non.



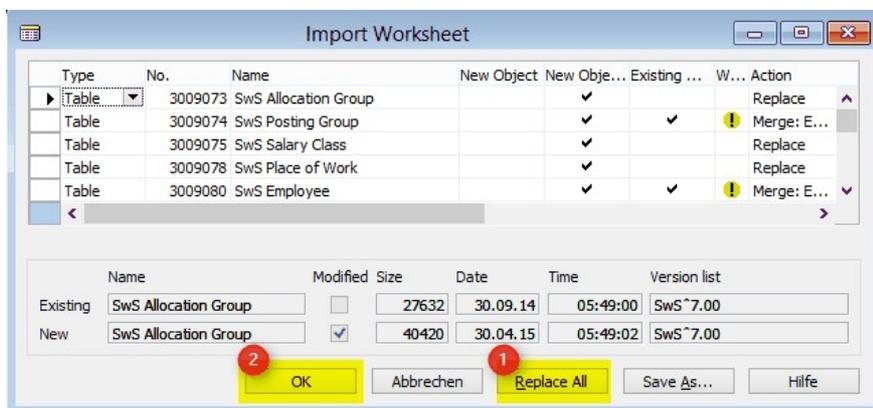
NOTE :

Ouvrez TOUJOURS la feuille d'importation!

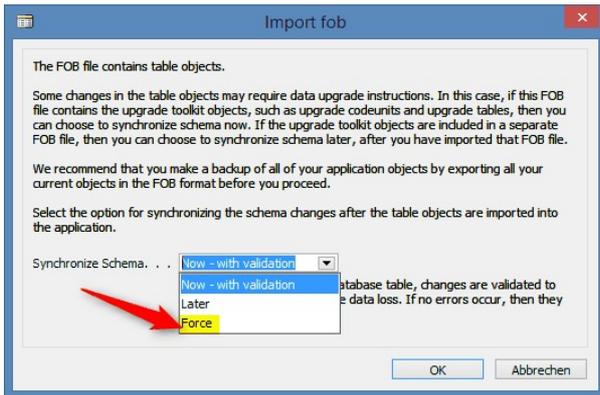
7. La feuille d'importation s'ouvre.

REMARQUE IMPORTANTE:

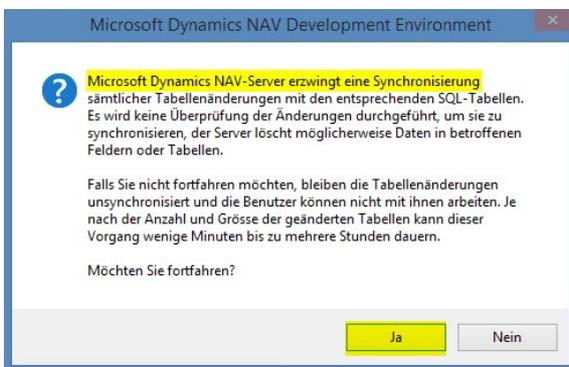
Cliquez ici IMPÉRATIVEMENT sur REPLACE ALL! Puis cliquez sur OK pour poursuivre le processus d'emmagasinage!



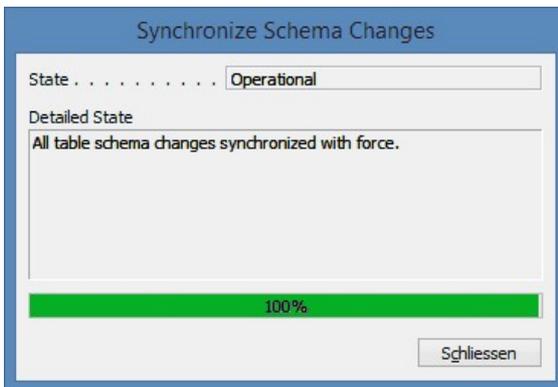
Avec RTC Client (à partir de NAV 2015), le message suivant apparaît (veuillez le confirmer en choisissant "Force"):



Dans RTC Client (à partir de NAV 2015), une synchronisation est automatiquement exigée; veuillez toujours confirmer le message ci-dessous par OUI:



8. Les objets sont maintenant emmagasinés dans votre base de données. Après avoir correctement effectué votre installation, vous recevrez le message final suivant:



REMARQUES IMPORTANTES:

Nous vous recommandons de compiler (F11) les objets SwissSalary après les avoir emmagasinés. Veuillez définir un filtre (F7) sur **SWS*** dans la liste de la version et assurez-vous que "All" - à gauche - est sélectionné. Nous attirons votre attention sur le fait que le service BC/ NAV devra si possible être redémarré. Généralement, seul l'administrateur doté des autorisations adéquates peut exécuter cette opération (veuillez opérer uniquement en dehors des heures ouvrables, lorsque plus aucun utilisateur n'est connecté).

9. Processus de mise à jour

Après avoir emmagasiné les objets avec succès, veuillez vous rendre dans le menu principal et dans le centre de rôles de SwissSalary.

Cliquez sur la rubrique Personnel (fiche du personnel). Le système se met automatiquement à exécuter une actualisation de la mise à jour. Seul un collaborateur possédant des droits d'administrateur peut ouvrir le menu principal pour l'actualisation de la mise à jour, faute de quoi la mise à jour ne pourra être actualisée. Dès que le processus est achevé avec succès, vous recevrez une notification.

Sous le centre de rôles -> Organisation, vous trouverez l'historique des mises à jour dans lequel toutes versions de mise à jour emmagasinées avec succès ont été historicisées.

Le processus d'actualisation de mise à jour doit impérativement être exécuté après chaque mise à jour / pré-mise à jour.

Vous pouvez voir dans le fichier Excel quels objets ont été récemment créés ou modifiés.

Explications pour les types:

- 1 = Table
- 3 = Report
- 4 = Dataport
- 5 = Codeunit
- 6 = XMLport
- 7 = MenuSuite
- 8 = Page
- 9 = Query

En cas de doute, veuillez informer votre partenaire ou notre assistance.

1.4.3 Droits d'accès et autorisations

Description des rôles d'autorisation:

ID des groupes	Nom	Description
SWS-ALL	SwissSalary - All Users	Rôle d'utilisateur qui doit être attribué à chaque utilisateur SwissSalary. Avec la fonction 'Décompte salaire', le système requiert des informations 'indirectes' sur tous les mandants (<i>contrôle de licence, pour combien d'utilisateurs le décompte salaire est actuellement effectué dans l'ensemble de la base de données. Bien entendu, le gestionnaire de salaires ne voit pas les données des mandants dotés de restrictions</i>).
SWS-CONS / SWS INVOICING (seulement SwissSalary BAU)	SwissSalary - Consortium SwissSalary - Invoicing	Ce rôle est utilisé pour travailler dans le module ARGE. Avec ce rôle d'autorisation, les accès complets sont assignés aux postes ARGE et aux journaux de comptabilisation ARGE. Ce rôle est destiné aux collaborateurs qui ont uniquement recours à ARGE dans la comptabilité salariale.
SWS-EE-EDIT	SwissSalary - Edit Employees	Ce rôle est l'attribution type du gestionnaire de salaires qui doit remplir toutes les fonctions à l'intérieur de la comptabilité salariale. L'utilisateur peut muter, supprimer, ajouter des données dans

		SwissSalary, mais il ne peut pas modifier les données salariales de base.
SWS-EE READ	SwissSalary - Read Employees	Identique au rôle SWS-EE EDIT, sauf que les données peuvent uniquement être visualisées, mais pas modifiées (droits de lecture uniquement).
SWS-HR EDIT	SwissSalary - HR Edit Employee	Module complémentaire PIS Personal-Information-System. Avec ce rôle, les données peuvent être mutées, supprimées et ajoutées dans PIS.
SWS-HR READ	SwissSalary - HR Read Employee	Module complémentaire PIS Personal-Information-System. Droits de lecture uniquement.
SWS-HR SETUP	SwissSalary - HR Setup	Module complémentaire PIS Personal-Information-System. Avec ce rôle, on peut procéder à des configurations dans PIS. Adminis-trateur de salaires RH type.
SWS-POST (nur SwissSalary NAV)	SwissSalary - Posting	Selon les directives de la SOX, le gestionnaire de salaires ne doit pas 'comptabiliser les salaires'. Ce rôle d'utilisateur peut être attribué à un collaborateur exclusivement en charge de la comptabilisation salariale dans la COFI. IMPORTANT: Ce collaborateur doit bien sûr aussi être déverrouillé dans SwissSalary sous Paramètres -> Paramètres -> Utilisateur ou dans la version RTC sous Gestion SwissSalary-> Utilisateur.
SWS-SETUP	SwissSalary - Setup	Rôle d'autorisation type pour un administrateur de salaires.
SWS-ST EDIT	SwissSalary - Edit Salary Type	Accès complet pour modifier les types de salaire. Avec ce rôle, les types de salaire peuvent être créés, mutés et supprimés.
SWS- BUDGET- EDIT	SwissSalary Budget - Edit	
SWS- BUDGET- READ	SwissSalary Budget - Read	
SWS- BUDGET- SETUP	SwissSalary Budget - Setup	

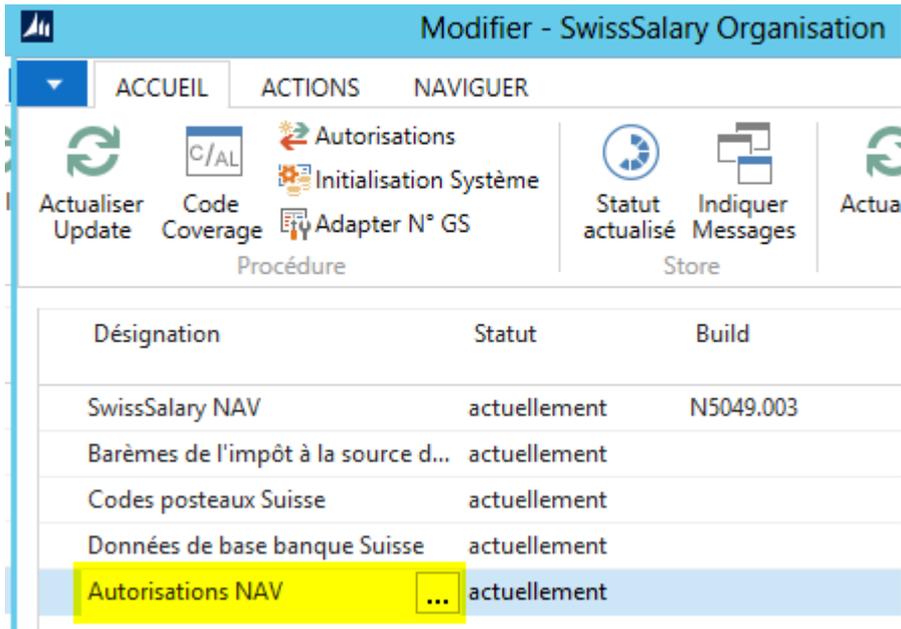
Après chaque mise à jour/pré-mise à jour, les rôles d'autorisation modifiés doivent être ajustés dans SwissSalary (nouveaux accès aux tableaux etc.)

REMARQUE IMPORTANTE:

- Si vous avez procédé à des ajustements individuels dans les rôles d'autorisation "SWS*" par défaut, veuillez noter qu'ils seront écrasés par l'emmagasinage automatique des rôles "par défaut".
- Ajoutez impérativement les rôles d'autorisation adéquats à ces nouveaux tableaux avant d'autoriser à nouveau le système pour les utilisateurs!

Vous trouverez les rôles d'autorisation actuels sur notre site, dans la zone d'accès restreint, dans la section Mise à jour BAU et Mise à jour NAV.

Le processus d'emmagasinage sera démarré dans le centre de rôles RTC Client -> Organisation-> Autorisations. Sous ID de groupes ou ID de rôles, sélectionnez la valeur SWS*.



Dans l'onglet Options, choisissez le chemin d'accès adéquat pour le fichier ZIP et pour Direction, choisissez Importer. Cliquez ensuite sur OK et les rôles par défaut des utilisateurs seront ajustés dans SwissSalary.

Si vous avez effectué des modifications dans nos rôles d'utilisateur par défaut ou si vous souhaitez gérer les rôles d'utilisateur manuellement, allez sous Extras -> Sécurité -> Rôle. Cliquez sur le rôle requis et insérez les nouveaux tableaux sous Rôle -> Droits d'accès. Dans RTC Client, vous trouverez cette configuration sous les départements -> Gestion -> Gestion TI -> Général -> Ensembles d'autorisation. Si vous avez des questions sur ces configurations, contactez le partenaire compétent.

Les tableaux ci-dessous ont été recréés et doivent être ajoutés aux rôles correspondants (s'ils ont déjà été utilisés):

Update Version	Table No.	Table Name
5055.000	3009201	SwS Employee Change Log
5055.000	3049163	SwS Country Information
5055.000	3049417	SwS KLE Insurance Contact
5055.000	3049437	SwS KLE Settlement
5055.000	3049438	SwS KLE Indemnification
5055.000	3049441	SwS KLE Repayments
5055.000	3049442	SwS KLE Cov. Daily Allowance
5055.000	3049443	SwS KLE Cross Channel Link

Centres de rôles SwissSalary

Chaque module NAV a son propre centre de rôles. SwissSalary a développé la page 3009252 SwS Payroll Role Center à cet effet. Au niveau salarial, nous vous recommandons de travailler avec ce centre de rôles. Vous pouvez en outre importer le centre de rôles (le fichier XML est inclus aux objets de la mise à jour).

2 Update 5056.000

2.1 Update 5056 | Introduction

Chers clients SwissSalary,
Chers partenaires SwissSalary,

Nous sommes heureux de vous présenter le manuel SwissSalary de mise à jour 5056.000 du 29.10.2020. Elle regroupe également tous les correctifs des versions 5055.001 à 5055.004. Une fois installée, vous détiendrez la version la plus récente de SwissSalary.

REMARQUE IMPORTANTE

Condition de base prérequis

Avant de démarrer le processus de mise à jour, veuillez vous assurer que la version SwissSalary 5055.000 du 23.04.2020 ou une version plus récente est installée. Si des modifications propres à l'entreprise ont été effectuées dans vos objets par défaut SwissSalary par votre partenaire Dynamics 365, vous devez impérativement contacter votre partenaire Dynamics 365 avant d'installer les objets.

Assurez-vous de travailler avec la dernière version disponible. Nous ne prenons plus en charge que la version SwissSalary la plus récente, soit la toute dernière version.

Mise à jour complète contenant tous les objets disponibles

Depuis la mise à jour 5055.000 du 23.04.2020, tous les objets (C/AL) et applications (AL) sont publiés en avril et en octobre, à l'instar du cycle de parution de Microsoft Dynamics 365 Business Central. Des mises à jour et des correctifs seront encore publiés à l'avenir, mais plus aucune prémise à jour. Chaque version devra être activée chronologiquement. Aucune mise à jour des versions ne devra plus être omise (sauf les correctifs). À chaque nouvelle version, Client devra être redémarré afin d'exécuter le processus d'actualisation de mise à jour. La version actuelle s'affichera sous 'Organisation'.

SwissSalary 365 | Microsoft Dynamics 365 Business Central | SaaS Cloud

L'application SwissSalary 365 fait toujours partie de la version actuelle de Microsoft Dynamics 365 Business Central ainsi que de la toute dernière version de SwissSalary.

SwissSalary onPrem | Dynamics 365 Business Central

La mise à jour SwissSalary 5056 est disponible pour les versions Business Central suivantes (sur site/dans un nuage privé) :

- nouveau Version 17 (AL) de Dynamics 365 Business Central 2020 Wave 2
- Version 16 (AL) de Dynamics 365 Business Central 2020 Wave 1

- Version 14 (C/AL) de Dynamics 365 Business Central Spring' 19
- Version 13 (C/AL) de Dynamics 365 Business Central Fall' 18

Les nouvelles versions 'AL' de Dynamics 365 Business Central relèvent du nouveau concept de cycle de vie de Microsoft. Nous prenons en charge la version la plus récente et sa version précédente. À la prochaine publication 5057.000 en avril 2021, il s'agira donc des versions ci-dessous:

- nouveau Version 18 (avril 2021) de Dynamics 365 Business Central 2021 Wave 1
- Version 17 (octobre 2020) de Dynamics 365 Business Central 2020 Wave 2

La 'Version 15 (AL) de Dynamics 365 Business Central 2019 Wave 2' n'est plus prise en charge avec la présente mise à jour 5056.000 et n'est donc plus valable pour le nouveau calcul d'imposition à la source de 2021!

Veuillez actualiser votre solution dès que possible pour passer à la version 17 de Business Central 2020 Wave 2!

SwissSalary onPrem | Dynamics NAV

SwissSalary Update 5056 est disponible pour les versions Dynamics NAV suivantes (sur site/dans un nuage privé):

- Dynamics NAV 2018
- Dynamics NAV 2017

- *Dynamics NAV 2016
- *Dynamics NAV 2015
- *Dynamics NAV 2013 R2
- *Dynamics NAV 2013

*Veillez noter que les versions Dynamics NAV 2013, 2013 R2, 2015 et 2016 ne seront vraisemblablement plus prises en charge à partir de la mise à jour SwissSalary 5059 (avril 2022). Prévoyez dès aujourd'hui avec votre partenaire Dynamics 365 de passer à la toute nouvelle version de Business Central (sur site/ dans un nuage privé) ou dans le nuage SaaS.

Clients SwissSalary BAU (CONSTRUCTION)

Les clients utilisant la solution SwissSalary CONSTRUCTION reçoivent cette mise à jour exclusivement pour la version 14 (C/AL) de 'Dynamics 365 Business Central Spring' 19. Les versions 2015 + 2018 précédentes de Dynamics NAV ne sont plus prises en charge.

Centre de rôles

Centre de rôles SwissSalary | RTC Clients à partir de Dynamics NAV 2013 jusqu'à la version 14 (C/AL) de Business Central Spring' 19

SwissSalary offre un centre de rôles clair et intuitif depuis l'introduction de RTC Clients. D'importantes informations à ce sujet sont contenues dans le manuel d'administration du système.

Nous vous souhaitons beaucoup de satisfactions avec la toute nouvelle version SwissSalary et vous remercions de nous avoir soumis vos précieuses suggestions d'amélioration, grâce auxquelles nous avons pu perfectionner notre produit!

L'équipe SwissSalary

2.2 Correctif 5056.002 (21.12.2020) | User

Calcul de la retenue à la source 2021

De nouveaux champs sont présentés dans la mise à jour 5056.000 pour le nouveau calcul de retenue à la source en vigueur à partir du 01.01.2021. À travers le correctif 5056.002 du 21.12.2020, nous délivrons le nouveau calcul de retenue à la source. Ce correctif doit être importé impérativement avant le premier traitement de salaire de janvier 2021. À compter du 01.01.2021, le calcul s'effectuera sur les nouvelles bases et la déclaration via ELM, quant à elle, continuera à être exécutée sur la base existante de Swissdec 4.0 jusqu'à la certification de Swissdec 5.0 (prévue pour l'été/automne 2021). Cela vaut aussi pour tous les concepteurs de comptabilité salariale puisque les cas de test de certification seront disponibles au plus tôt à partir du premier trimestre 2021.

Le décompte salaire sera également présenté dans le correctif 5056.002, car la déduction de retenue à la source apparaît désormais de manière légèrement différente sur le décompte.

Les calculs étant basés sur des exemples de calcul provisoires de Swissdec, des offices de l'impôt à la source et sur des commentaires d'agents fiduciaires et partenaires Swissdec, il n'est pas exclu que le calcul doive être perfectionné dans les mois à venir.

Un léger ajustement a également été effectué dans le rapport 'Retenue à la source / canton / an', où l'affichage de la commission de perception a été corrigée.

Task #10028 | 5056.002

Nouvelle vérification d'intégrité pour les arrivées/départs successifs

La vérification des arrivées et départs successifs est maintenant exécutée pour le décompte salaire comme contrôle préalable. Il arrive régulièrement qu'une date de réentrée soit enregistrée pour un collaborateur, sans qu'aucune date de départ n'ait été définie auparavant.

Traductions

Les ajustements mentionnés dans le correctif, diverses petites adaptations, ont été traduits à partir de la mise à jour.

2.3 Correctif 5056.001 (04.12.2020) | User

Tasks #10273 & 10332 | 5056.001

Business Central, dernière version 17 (octobre 2020) | Divers rapports corrigés

Microsoft a modifié la logique de préparation des rapports dans la nouvelle édition d'octobre 2020 (version 17). Cette modification a également impacté certains rapports SwissSalary. En saisissant la date d'une année antérieure, des clients ont constaté que le décompte préparé était celui de l'année en cours et non celui de l'année demandée. Les rapports suivants ont été remaniés et redélivrés :

- Liste des anniversaires (Report 3009096 | SwS Anniversary list)
- Ordre de virement (Report 3009124 | SwS Payment Order)
- Ordre de virement DTA (EDP) (Report 3009126 | SwS DTA Payment Order)
- Journal de comptabilité COFI (Report 3009131 | SwS General Ledger Log)
- Décompte annuel CCF (Report 3009150 | SwS FAK Summary)
- Décompte de retenue à la source / canton (Report 3009152 | SwS Income Tax / County)
- Décompte de retenue à la source / canton / an (Report 3009153 | SwS Income Tax / County / Year)
- Compte salaire annuel personnel A4H (Report 3009159 | SwS Employee Salary StatementP)
- Compte salaire annuel personnel A4Q (Report 3009160 | SwS Employee Salary StatementL)
- Journal de paie (Report 3009200 | SwS Salary Journal)
- Attestation de l'employeur de l'AC (Report 3009214 | SwS Attestation of EmployerALV)
- Attestation de gain intermédiaire de l'AC (Report 3009215 | SwS Certificate of profit ALV)
- Liste de différences (Report 3009227 | SwS Difference List)
- Attestation de l'employeur de l'AC internationale (Report 3009214 | SwS Employers certificate int)

Task #10283 | 5056.001

SmartPort | Dimensions correctement remaniées

De nouvelles dimensions sont correctement importées via SmartPort. Au lieu d'inscrire de nouveaux ensembles de données, l'ensemble de données existant a été ajusté.

Fichier d'initialisation du système | Fonctionnalité d'exportation/importation

Dans la mise à jour 5056.000, nous avons entièrement transformé la fonction Fichier d'initialisation du système, du fichier texte au fichier XML. Le contenu du fichier a de plus été adapté.

En inscrivant les assurances de sécurité sociale par collaborateur, les numéros de collaborateur étaient pris en compte d'un mandant à l'autre. Cela a été rectifié.

En outre, pour les types de salaire Suite, aucune indication d'heure '00:00:00' n'est plus inscrite.

Task #10321 | 5056.001

SwissSalary 365 SaaS | Remarque concernant les 10 jours de test (jusqu'à présent 30 jours)

Notre application SwissSalary 365 Payroll peut être testée en nuage. Jusqu'à présent, c'était possible seulement pour 30 jours, ça l'est maintenant pour 10 jours. Cette indication a été ajoutée sur le bon de commande.

Importation des photos du personnel via SmartPort

Les photos des collaborateurs peuvent maintenant être importées via SmartPort.

Task #10307 | 5056.001

Importation de données UKA | Jours civils d'absence corrigés lors de l'importation

Au cours de l'importation UKA, les 'jours civils d'absence (XML-Element 'absenceCalendarDays') étaient incorrectement pris en compte. L'erreur a été corrigée.

Décompte salaire | Déduction de retenue à la source avec l'utilisation de la compensation salariale nette

Une erreur s'est glissée dans la mise à jour 5056.000 : quand le collaborateur recevait, en relation avec la correction des indemnités journalières, une compensation de salaire nette avec le traitement de salaire de novembre, aucune déduction de retenue à la source n'était effectuée pour le collaborateur soumis à la retenue à la source. L'erreur a été corrigée.

Nouveau calcul de retenue à la source | Équivalents temps plein correctement interprétés

Les équivalents temps plein sont maintenant correctement calculés en salaires horaires.

Organisation SwissSalary | Filtre de l'historique corrigé

Dans l'organisation, dans la colonne 'Historique', les dernières mises à jour ne s'affichaient plus. Ce problème a été rectifié.

Task #10332 |5056.001

Ordre de virement DTA à nouveau affiché dans le ruban

L'ordre de virement DTA a été supprimé du menu dans la mise à jour 5056.000. Suite aux demandes de nos clients, la récapitulation compilée de tous les paiements est à nouveau disponible dans le ruban.

Les traductions manquantes de la mise à jour 5056.000 ont été rajoutées

Quelques traductions ont été corrigées ou créées.

2.4 Update 5056.000 (29.10.2020) | User

2.4.1 Impôt à la source 2021

La loi fédérale relative à la révision de l'imposition à la source sur les revenus issus d'une activité professionnelle adoptée le 16 décembre 2016 entrera en vigueur le 1er janvier 2021, basée sur plusieurs modifications de l'ordonnance, conformément à la décision du Conseil fédéral prise à la séance du 11 avril 2018.

REMARQUE IMPORTANTE

Dans un correctif qui sera publié début décembre 2020, nous délivrerons la nouvelle logique de calcul qui entre en vigueur à partir du 01.01.2021. Le nouveau calcul de l'impôt à la source 2021 est une composante importante de la nouvelle version 5.0 de Swissdec. Comme les scénarios de test de certification seront seulement disponibles au cours du premier trimestre 2021, une certification est impossible avant la fin du 2e trimestre de 2021. L'implémentation du nouveau calcul de l'impôt à la source se base sur plusieurs scénarios de test de Swissdec, qui ont été prélevés par le groupe d'experts fiscaux de Swissdec. La transmission ELM en janvier 2021 s'effectuera encore sur base de la version 4.0 de Swissdec précédente. Les nouveaux champs et les autres données détaillées seront transmis par les concepteurs de comptabilité salariale et par leurs clients seulement après la certification de Swissdec 5.0.

Dans cette mise à jour (5056.000), nous vous présentons tous les champs ajoutés pour effectuer correctement le calcul de l'impôt à la source à compter du 01.01.2021.

Nous publierons en novembre 2021 un manuel détaillé sur l'imposition à la source. Consultez nos formations en ligne dès novembre 2020.

2.4.1.1 Coordonnées complémentaires | Autres revenus et taux d'occupation

Tasks #9881 und #10056 | 5056.000

Dans la fiche employé, dans l'onglet Impôt à la source, vous trouverez les nouveaux champs 'Autres revenus connus' et 'Taux d'activité des autres revenus'. Si une personne soumise à l'impôt à la source (psis) exerce un ou plusieurs emploi(s) auprès de différents employeurs ou perçoit des revenus de substitution, le champ 'Autres revenus connus' doit être activé. Si le taux d'occupation de la psis auprès des autres employeurs est connu, il doit être saisi dans le champ 'Taux d'occupation des autres revenus'. Si la psis a plusieurs autres employeurs, le total des taux d'occupation doit être saisi.

Les deux champs se trouvent également sur l'axe du temps (TimeMachine) et seront reportés dans l'entête du tableau Traitement de salaire (liste des traitements de salaire) pour établir les salaires. Ces champs ne sont pas modifiables.

Ces informations seront requises à partir du 01.01.2021 pour déterminer le taux du salaire servant de base à l'impôt à la source.

2.4.1.2 Calcul du revenu déterminant pour le taux lorsqu'il y a plusieurs employeurs

Tasks #10114 & #10117 | 5056.000

Pour les collaborateurs à temps partiel qui ont un employeur unique et aucun revenu de substitution supplémentaire, rien ne change dans la nouvelle Ordonnance sur l'imposition à la source de 2021. Votre travail à temps partiel n'influe aucunement sur le revenu déterminant pour le taux.

Pour les collaborateurs à temps partiel qui ont un ou plusieurs employeur(s) et/ou des revenus de substitution, ces emplois auprès des divers employeurs sont à déclarer. Si le taux d'occupation auprès des autres employeurs est inconnu, le revenu déterminant pour le taux sera d'office calculé sur une base de 100%, ce qui est généralement la plus mauvaise option pour l'employé.

Exemple A

Collaborateur à temps partiel avec un emploi à 80%, pas d'autre employeur ni aucun revenu de substitution
Le revenu déterminant pour le taux correspond à la base d'imposition à la source.

Autres revenus connus | désactivé

Taux d'occupation des autres revenus | 0.00

Exemple B

Collaborateur à temps partiel avec un emploi à 80% et un autre employeur (taux d'occupation auprès de l'autre employeur inconnu)

La base d'imposition à la source est ramenée à 100% pour le revenu déterminant le taux.

Base d'imposition à la source / 80% x 100%

Autres revenus connus | activé

Taux d'occupation des autres revenus | 0.00

Exemple C

Collaborateur à temps partiel avec un emploi à 80% et un autre employeur (taux d'occupation de 10% auprès de l'autre employeur)

La base d'imposition à la source est ramenée à 90% pour le revenu déterminant le taux.

Base d'imposition à la source / 80% x 90%

Autres revenus connus | activé

Taux d'occupation des autres revenus | 10.00

Exemple D

Collaborateur à temps partiel avec un emploi à 80% et un autre employeur (taux d'occupation de 30% auprès de l'autre employeur)

La base d'imposition à la source est ramenée à 110% pour le revenu déterminant le taux.

Base d'imposition à la source / 80% x 110%
Autres revenus connus | activé
Taux d'occupation des autres revenus | 30.00

Si le taux d'occupation auprès d'un autre employeur est inconnu, mais que le montant du salaire et/ou des revenus de substitution sont connus, le taux d'occupation est alors à déterminer par rapport à l'activité principale (à convertir). Si le collaborateur a plusieurs employeurs, les différents taux d'occupation (emplois) sont à totaliser et à saisir dans le champ 'Taux d'activité autres revenus'.

2.4.1.3 Codes tarifaires pour les gens mariés | vérification des données du partenaire identique aux Tarifs B et C

Task #10139 | 5056.000

Le contrôle de l'intégrité des données permet actuellement de vérifier si les données des conjoints/partenaires des collaborateurs assujettis à l'impôt à la source selon les tarifs B ou C mariés ou vivant en partenariat enregistré sont toutes saisies. Cette vérification a été étendue de la même manière aux tarifs suivants:

- M - Frontalier DE personne seule mariée
- N - Frontalier DE double revenu
- S - Frontalier TI personne seule mariée
- T - Frontalier TI double revenu

Si les données du conjoint/partenaire ne sont pas complètes, un message d'erreur apparaît.

2.4.1.4 Accord frontalier | Données Personnelles complémentaires pour les frontaliers

Task #10141 | 5056.000

À partir de Swissdec 5.0, des informations complémentaires peuvent et doivent être transmises via ELM sur les frontaliers. Pour les frontaliers allemands et français, la saisie reste facultative, pour les frontaliers italiens, elle est obligatoire. Les trois champs suivants sont concernés:

Lieu de naissance de la personne soumise à l'impôt à la source (psis)
-> Fiche employé -> onglet Privé -> champ 'Lieu de naissance'

Numéro d'identification fiscale du pays de résidence de la psis
-> Fiche employé -> onglet Impôt à la source -> nouveau champ 'No d'identification fiscale du pays d'origine'

Date depuis laquelle la personne est frontalière
-> Fiche employé -> onglet Impôt à la source -> champ 'Date d'arrivée'

REMARQUE

Nous vous prions de collecter ces informations pour les frontaliers italiens et de les stocker. Ces renseignements seront obligatoires à compter de l'introduction de Swissdec 5.0 (vers l'automne 2021).

2.4.1.5 Genre de de salaire | Nouveau champ 'Détermination du taux de IS apériodique'

Task #10122 | 5056.000

Dans les Données de base salaire, onglet Bases soumises, se trouve un nouveau champ : 'Détermination du taux de IS apériodique'.

Cochez-le si pour ce genre de salaire, lors des entrées et départs en cours de mois, aucun calcul de projection ne doit être effectué en vue de calculer le revenu déterminant pour le taux (ex.: versement de congé, paiement d'heures supplémentaires, indemnité d'ancienneté, paiements de primes, paiement du 13ème salaire etc.). Cette attribution est également prise en compte pour calculer le revenu déterminant pour le taux des collaborateurs à temps partiel qui perçoivent d'autres revenus.

Les genres de salaire que vous avez saisis jusqu'à présent dans les Données de base salaire - Paramètres IS - Calcul de projection par canton, seront automatiquement activés comme étant apériodiques au cours du processus de migration de mise à jour SwissSalary.

IMPORTANT

Après avoir installé la mise à jour, veuillez vérifier la configuration des genres de salaire. Cette vérification doit être effectuée avant de procéder au traitement de salaire de janvier 2021.

2.4.2 Employé

2.4.2.1 Fiche employé | N° de Fax supprimé

Task #10100 | 5056.000

Le champ 'Numéro de fax' sur la fiche employé a été masqué et sera totalement supprimé dans la prochaine mise à jour.

2.4.2.2 Départ | supprimer les saisies TimeMachine à l'avenir

Task #10162 | 5056.000

Si vous avez effectué des saisies 'TimeMachine' (ajustements de salaire, adresses, données de IS etc.) dans un champ quelconque au moment du départ d'un collaborateur (définir la date de départ), un message s'affiche désormais pour vous demander si vous souhaitez effacer ces saisies. Vous pourrez donc à l'avenir supprimer toutes les saisies en répondant 'Oui'.

2.4.2.3 Droits d'absences | Affichage au choix (nombre/taux) sur le décompte salaire du 13ème/14ème salaire

Task #10061 | 5056.000

À la demande de nombreux clients, nous avons fait apparaître dans la dernière mise à jour 5055.000 du 23.04.2020 le 'Nombre' et le 'Taux' du 13ème et 14ème salaire sur le décompte salaire. Il en a résulté de nombreuses réactions de la part des clients: certains nous ont remerciés de cette nouveauté alors que d'autres regrettaient la configuration précédente.

Nous avons donc conçu les droits aux absences de manière à les rendre facultatifs. Dans 'Droits d'absences', dans l'onglet '13ème salaire' et '14ème salaire', il existe deux nouveaux champs: 'Imprimer le nombre et le taux du 13ème salaire' et 'Imprimer le nombre et le taux du 14ème salaire'. Ces deux champs sont actifs par défaut, mais peuvent être désactivés si besoin est.

2.4.2.4 Enfants | Nouvel encadré d'informations pour les remarques

Task #8601 | 5056.000

Dans le tableau Enfants, des remarques peuvent être enregistrées par enfant. Avec le nouvel encadré, les remarques peuvent être affichées sur le bord droit du tableau. Les remarques peuvent être traitées directement dans l'encadré. De plus, toutes les remarques concernant l'enfant seront supprimées si celui-ci est supprimé.

2.4.2.5 Eléments de salaire | vérification de la date valable jusqu'au pour les augmentations de salaire via TimeMachine

Task #9742 | 5056.000

Lorsqu'un changement de salaire est saisi via TimeMachine, un message apparaît pour signaler que des saisies comprenant l'ancien taux salarial existent toujours dans les éléments salaire. Cette vérification a été peaufinée afin que seules les saisies des composantes de salaire qui ne contiennent pas de date 'Valable jusqu'au' ni de date 'Valable jusqu'au' ayant lieu dans le futur soient contrôlées.

2.4.2.6 Dossier | Types de Document | Traductions

Task #9559 | 5056.000

Les types de document du dossier Personnel peuvent maintenant être traduits. Vous trouverez dans le ruban la rubrique 'Traduction', qui vous permet de traduire le texte du type de document dans une autre langue du système (DES/FRS/ITS/ENU). Si vous changez la langue du système pour passer de l'Allemand (Suisse) au Français (Suisse) par exemple, vous trouverez désormais votre type de document rédigé en français (si tant est qu'il est traduit dans le tableau).

2.4.2.7 Dossier | N° employé et Nom/Prénom affiché dans le Dossier

Task #9997 | 5056.000

Dans le Dossier Personnel, le N° employé ainsi que le nom/prénom du collaborateur concerné s'affiche maintenant en haut à gauche de la page, ce qui est pratique pendant la navigation.

2.4.3 Traitement de salaire

2.4.3.1 Rapport d'activité / Eléments salaire | Affichage immédiat des champs Nom/Prénom

Task #9964 | 5056.000

Depuis la dernière mise à jour 5055.000 du 23.04.2020, les champs 'Nom' et 'Prénom' s'affichent séparément dans les Eléments salaire et Rapport d'activité. Cela présente l'avantage de pouvoir sélectionner, trier et filtrer ces champs séparément.

Lorsque le N° employé était saisi, ces champs n'étaient pas immédiatement actualisés. Cela a été corrigé.

2.4.3.2 Rapport d'activité | Importation Excel | Postes pour les collaborateurs ayant quitté l'entreprise

Task #10001 | 5056.000

En important des données Excel dans le Rapport d'activité, vous avez désormais la possibilité de déterminer ce que vous souhaitez faire avec les ensembles de données concernant les collaborateurs qui quittent l'entreprise.

Dans l'onglet 'Options', vous trouverez le nouveau champ 'Postes pour les collaborateurs ayant quitté l'entreprise' (identique à l'interface d'importation des données) doté des options suivantes:

- Afficher les messages

Si vous importez l'ensemble de données d'un collaborateur ayant quitté l'entreprise, le message 'Le collaborateur a quitté l'entreprise, souhaitez-vous tout de même effectuer une saisie' s'affiche et l'ensemble de données sera importé.

- Ignorer les messages

Si vous importez l'ensemble de données d'un collaborateur ayant quitté l'entreprise, le message 'Le collaborateur a quitté l'entreprise, souhaitez-vous tout de même effectuer une saisie' ne s'affiche pas et l'ensemble de données sera importé.

- Ne pas importer

L'ensemble de données du collaborateur qui a quitté l'entreprise ne sera pas importé.

2.4.3.3 Intégrité des données | Vérification de la Dimension obligatoire en cas de départ d'un collaborateur

Task #10011 | 5056.000

Avec la nouvelle vérification d'intégrité des données, on peut être notifié soit par collaborateur, soit de manière automatisée au cours du décompte salaire lorsque des données manquent. Si la vérification de la dimension du personnel est configurée dans les Données de base salaires, cette vérification doit également être effectuée lorsqu'un collaborateur a quitté l'entreprise. Certains clients suppriment l'attribution à la dimension du personnel après un départ, ce qui a pour effet de produire un message d'erreur en cas de paiement ultérieur éventuel.

La vérification d'intégrité des données a été améliorée et affinée.

2.4.3.4 Postes salaire | Heures de présence obligatoire et effective | la date de document doit être identique à celle des heures pour les décomptes différés

Task #9985 | 5056.000

Les clients qui travaillent avec notre solution de saisie du temps de travail et des prestations EasyRapport ou qui importent les données sur une base journalière via une interface d'importation ouverte, mais qui ne décomptent pas les heures/absences du mois en cours mais celles du mois précédent, profiteront d'une amélioration notable avec cette mise à jour.

Les données des heures de présence obligatoire et effective sont maintenant prises en compte à partir du mois référencé dans les postes salaire, dans le champ Date du document.

Exemple:

Les heures de travail et d'absence d'octobre sont traitées avec le traitement de salaire de novembre. Toutes les heures de pointage, les heures et absences ainsi que les allocations et frais généraux d'octobre sont traités. Le calcul des heures de présence obligatoire et effective du mois d'octobre est également pris en considération.

2.4.3.5 ISO 20022 (pain001.xml) | urgence du traitement

Task #10088 | 5056.000

Lors de la création du fichier de paiement ISO 20022, en plus de la date de valeur et de la banque débitrice, on peut maintenant également définir l'"Urgence du traitement". Les options suivantes sont disponibles:

- Normal (par défaut)
- Élevée

L'option 'Élevée' est disponible pour certaines banques, afin que le paiement soit traité en priorité. Dans de nombreuses banques cependant, cette option n'influe que sur les paiements en EUR ou en USD. Nous recommandons d'utiliser l'option par défaut 'Normal'.

2.4.3.6 DTA et OPAE | Références supprimées

Task #9863 | 5056.000

L'interface ISO 20022 est opérationnelle depuis longtemps et a totalement remplacé les anciennes interfaces DTA et OPAE. Les attributions vers DTA et OPAE ont été supprimées de cette mise à jour.

Au cas où un client devrait encore accéder au fichier DTA, les objets en arrièreplan sont toujours disponibles et peuvent être attribués et démarrés via 'Rapports Général'.

2.4.3.7 Comptabilisation de salaire | Mandant test | note d'avertissement concernant les coûts

Task #10096 | 5056.000

Cette remarque concerne nos clients SwissSalary 365 dans le nuage SaaS.

Certains clients créent parfois une copie du mandant existant dans leur banque de données productives. C'est une copie exacte des données productives. Si des salaires devaient être comptabilisés dans ce mandant TEST ou de DEMO, ils apparaîtraient aussi sur le décompte mensuel.

Au moment de comptabiliser le salaire, nous faisons maintenant savoir que cette comptabilisation est facturable.

ASTUCE

Souhaitez-vous tester la comptabilisation salariale? Jusqu'à 3 Sandboxes maximum par banque de données productives sont disponibles à cet effet. Vous pouvez créer une Sandbox dans le 'Business Central admin center' depuis la banque de données productives. Les traitements de salaire comptabilisés dans la Sandbox n'apparaissent pas sur la facture mensuelle.

2.4.4 Gestion

2.4.4.1 Modèles d'employé | Consultation des modèles

Task #9428 | 5056.000

Les modèles d'employé ont été introduits dans une précédente mise à jour. Ils servent à faciliter la saisie des nouveaux collaborateurs.

Jusqu'à présent, les modèles de personnel pouvaient seulement être modifiés via la fiche du personnel. Les modèles d'employé sont maintenant disponibles comme suit:

Web-Client

Bouton Configuration - Modèles d'employé

Client basé sur des rôles (RTC Client)

Centre de rôles SwissSalary - Gestion SwissSalary - Modèles d'employé

Client basé sur des rôles (RTC Client) via Départements

Paramètres - Gestion - Paramètres - Modèles d'employé

2.4.4.2 Droits d'absences | Précision d'arrondi à 4 décimales

Task #9262 | 5056.000

Dans Droits d'absences, onglet Général, champ Précision d'arrondi, on pouvait jusqu'ici configurer 2 décimales maximum. La saisie a été étendue à 4 décimales.

2.4.4.3 Groupe Décompte | exclure les groupes de la déclaration ELM

Task #8617 | 5056.000

Certains clients créent des groupes décompte pour les collaborateurs qui ne perçoivent pas de salaire (par ex. pour les collaborateurs temporaires, les collaborateurs qui exercent une activité à l'étranger etc.). Ces collaborateurs ne doivent pas être pris en compte dans la déclaration ELM.

Dans le groupe décompte, onglet Général (Afficher plus), se trouve le champ Région des salaires, qui par défaut est défini sur 'Suisse'. Vous pouvez placer le groupe décompte qui ne doit pas être transmis via ELM dans le champ Région des salaires, sur 'Autres'. Ce groupe décompte ne sera pas pris en compte pour la déclaration ELM.

Dans la pratique actuelle, ces groupes étaient exclus pour l'Utilisateur'. Cette lacune a été comblée.

2.4.4.4 SaaS Cloud | Notification dans la dernière mise À jour, bien que cette dernière soit déjà installée

Task #10115 | 5056.000

Cette information concerne les clients SwissSalary 365 dans le nuage SaaS.

Dans le centre de rôles de SwissSalary 365, une notification pertinente apparaît lorsqu'une nouvelle mise à jour SwissSalary ou un nouveau correctif est disponible. Cette notification s'affichait encore jusqu'à il y a quelques jours, bien que la mise à jour ou le correctif ait déjà été mis en place. Cela s'explique par le fait que l'actualisation du numéro de version s'effectue seulement à l'ouverture de l'organisation.

A partir de la présente mise à jour, la version sera immédiatement actualisée dans l'organisation sans avoir d'abord à ouvrir l'organisation.

2.4.5 ARGE - SwissSalary BAU

2.4.5.1 Refacturation ARGE | définir le taux par type de salaire flexible

Task #10173 | 5056.000

La refacturation ARGE a été étendue. Outre les possibilités de configuration déjà existantes des di-verses allocations selon le contrat ARGE, il est désormais également possible de définir autrement les taux livrés par genre de salaire et les groupes de refacturation depuis la comptabilité salariale.

Exemple:

Dans le groupe de refacturation ARGE BP-SM, ce n'est pas le taux horaire normal du collaborateur qui doit être fourni pour le GS 1700, mais un taux forfaitaire de CHF 80.00. La configuration individuelle s'effectue dans le tableau de taux de refacturation (à droite à côté du tableau des allocations).

Dans le prochain correctif 5056.001, il sera même possible de modifier la catégorie ARGE (salaire de base, allocations, frais généraux, transport du personnel, frais d'hébergement et équipement personnel), définie par type de salaire dans la banque de types de salaire, pour chaque groupe de refacturation ARGE.

2.4.6 Rapports et Interfaces

2.4.6.1 Certificat de salaire | masquer les champs nom de l'entreprise et adresse

Task #9688 | 5056.000

Lors du démarrage du certificat de salaire, le nom de l'entreprise et l'adresse entière était auparavant affichés et pouvait être modifiés directement sur cette page. Nous avons supprimé ces champs. Un ajustement de l'adresse ou du nom de l'entreprise devra dorénavant être effectué exclusivement dans les données de l'entreprise.

2.4.6.2 Fonds sociaux | critères de filtrage par défaut étendus

Task #9689 | 5056.000

Le décompte de fin d'année du Fonds social est utilisé pour diverses œuvres sociales et sert par exemple à désigner les salaires annuels chez Parifonds, CCT etc. Comme les demandes de flexibilité du rapport ont augmenté, le rapport a été étendu aux critères de filtrage standards. Le rapport peut ainsi maintenant être filtré à partir de n'importe quel champ de la fiche du personnel.

2.4.6.3 Statistiques des Absences | Exportation Excel remaniée et nouvelles options de filtrage

Task #9715 | 5056.000

L'évaluation Statistiques des absences a été remaniée et comprend maintenant de nouveaux filtres tels que le filtre 'Uniquement les collaborateurs actifs'. L'exportation a de plus été entièrement remaniée dans Excel.

Astuce:

Avez-vous déjà entendu parler de la matrice 'Statistiques des absences' ?

Grâce à ces statistiques, les différentes absences peuvent être évaluées sur l'axe du temps.

2.4.6.4 Ressources humaines | Adresses Alternatives | création d'un Nouveau Rapport pour une meilleure évaluation

Task #9732 | 5056.000

Diverses adresses alternatives peuvent être saisies dans Ressources humaines, telles que l'adresse du collaborateur en cas d'urgence, les adresses des proches ou encore des adresses à l'étranger. Nous avons développé une nouvelle évaluation grâce à laquelle les adresses alternatives peuvent être fournies via rapport ou via Excel.

Les options de filtrage habituelles restent naturellement disponibles, afin que seuls certains collaborateurs, certains ou plusieurs départements et seuls les types d'adresses alternatives puissent être évalués.

2.4.6.5 Logib | niveau de compétence opérationnel

Task #10118 | 5056.000

L'interface Logib est incluse depuis de nombreuses années dans SwissSalary et est intensément utilisée.

Les nouvelles directives de Logib exigent qu'en plus de la fonction, le 'Niveau de compétence opérationnel' soit géré et transmis dans Excel. La colonne 'Niveau de compétence opérationnel' a été ajoutée au tableau 'Fonction'. Vous trouverez les options par défaut suivantes:

- 1 – Travail pénible et difficile
- 2 – Travail indépendant et qualifié
- 3 – Connaissances professionnelles et spécialisées prérequis
- 4 – Tâches simples et/ou répétitives

Ces options sont actuellement exigées uniquement par Logib et ne sont pas pertinentes pour l'enquête sur la structure des salaires (ESS) de l'OFS.

2.4.6.6 UKA | interface d'Importation de la Version 8.9 maintenant comme Importation de données XML

Task #9515 | 5056.000

UKA offre deux interfaces d'exportation (données du personnel et des absences) ainsi qu'une interface d'importation pour importer les données (prestations, indemnités journalières) dans SwissSalary. L'interface de texte précédente a été remaniée comme importation XML.

Les données d'importation sont traitées par UKA, non pas par mandant, mais pour plusieurs mandants. Pour que SwissSalary sache quelles données doivent être importées et dans quel mandant, vous pouvez saisir le numéro d'entreprise concerné dans les Données salariales de base, onglet Installation, dans le champ Interface Numéro d'entreprise, lequel est délivré par UKA.

2.4.6.7 Certificat de travail swiss+ | nouveau Service Web disponible et filtre de date de départ

Tasks #10009 & #10110 | 5056.000

Le logiciel Arbeitszeugnis swiss+ ® assiste les professionnels des RH pendant la création des certificats de travail et certificats intermédiaires. Une grille d'évaluation ingénieuse constitue la base sur laquelle des certificats individuels peuvent être générés. Pour ce faire, le programme a recours à une base de données en constante évolution depuis 25 ans de plus de 60 000 modules de texte.

Source: <https://iwpag.ch/arbeitszeugnis/>

Nous avons développé une page spécialement pour swiss+ (P 3009271) qui peut être utilisée dans l'environnement Plus de SwissSalary comme service Web.

Un nouveau champ 'Filtre de date de départ Swiss+' vient en outre d'être créé dans les Données salariales de base, dans l'onglet Installation. Dans ce champ, on peut par exemple sélectionner le filtre '-3M' pour définir les collaborateurs qui sont partis depuis plus de 3 mois afin qu'ils ne soient plus transmis à swiss+.

Si vous avez besoin de renseignements complémentaires quant à l'utilisation des Services Web, veuillez contacter notre assistance ou votre partenaire Dynamics 365.

2.4.6.8 SIAC | Nouvelle Interface

Task #9523 | 5056.000

La nouvelle interface est actuellement incluse dans l'environnement de SwissSalary CONSTRUCTION (Business Central, version 14). Le rapport peut être consulté via 'Rapports Généralités' (enregistrer le numéro 3049550 sous 'Rapports Généralités' puis démarrer via Imprimer).

Le système d'informations Alliance Construction (SIAC) améliore et modernise la mise en application de la CCT dans le secteur de la construction.

Source: <https://isab-siac.ch/>

Nous avons conçu une interface en collaboration avec le bureau du 'Système d'information Alliance construction' (ISAB SIAC) qui exporte les données requises directement dans Excel depuis SwissSalary BAU (CONSTRUCTION), afin de les transposer ensuite dans la liste de collaborateurs spécifique à l'entreprise pour l'importation dans le portail SIAC. Les pièces d'identité enregistrées peuvent en outre être exportées dans le dossier SwissSalary (sous format ZIP), puis transférées vers le portail SIAC.

Procédure et utilisation de l'interface:

1) Le client s'enregistre sur le portail SIAC. Il obtient ensuite un accès à une liste de collaborateurs (Excel) qui peut être téléchargée.

2) Enregistrez le rapport 3049550 via Rapports Généralités et démarrez via Imprimer.

3) Dans l'interface SIAC, sous 'Options', la liste de collaborateurs précédemment téléchargée est maintenant ajoutée au champ 'Fichier d'importation Excel'.

4) Dans la zone 'Attribution', la mise en correspondance suivante apparaît:

Type de document - Pièce d'identité

Avez-vous déjà enregistré les pièces d'identité de vos collaborateurs dans le dossier du personnel de SwissSalary?

Si c'est le cas, veuillez sélectionner le type de document concerné.

- Classes de salaire A, B, C, Q et V

Veuillez enregistrer la classe de salaire concernée par champ.

5) Dans l'onglet Banque de données du personnel, vous pouvez définir un filtre afin que tous les collaborateurs ne soient pas exportés. Concernant le filtre 'Classe de salaire', il est recommandé ici de définir le filtre A|B|C|Q|V (si vous disposez de la codification adéquate dans SwissSalary).

6) Lancez ensuite l'exportation via OK. Deux fichiers sont alors créés (fichier Excel et ZIP). Les données des collaborateurs exportées se trouvent maintenant dans le fichier Excel et les pièces d'identité des collaborateurs dans le fichier ZIP.

7) Ouvrez les deux fichiers Excel (originaux depuis SIAC) ainsi que le fichier Excel des données des collaborateurs créé. Copiez les données de collaborateurs exportées (CTRL+C) et ajoutez-les dans le fichier Excel original de SIAC (CTRL+V). Sauvegardez les modèles avec les données de collaborateurs.

8) Le fichier Excel et le ZIP contenant les données des pièces d'identité peuvent ensuite être transférés vers le portail SIAC

2.4.6.9 SAP Business ByDesign | valeurs par défaut pour l'exportation de données

Task #10125 | 5056.000

L'interface de comptabilité financière intégrée SAP Business ByDesign offre également la possibilité de fractionner les données COFI en plusieurs dimensions. Comme les dimensions dans SAP Business ByDesign et dans SwissSalary ne sont pas forcément identiques, nous avons créé une mise en correspondance dans la configuration SAP.

Dans les Données salariales de base, dans le ruban, vous trouverez la 'Configuration d'interface SAP'. Dans le nouvel onglet 'Valeurs par défaut pour l'exportation des données', vous trouverez la mise en correspondance:

- Dimension des centres de coûts
- Dimension des objets de coûts
- Dimension de projet

Consultez votre partenaire SAP Business ByDesign et notre gestionnaire de projet avant de procéder à une quelconque configuration.

2.4.6.10 IFS | Nouvelle interface de comptabilité financière par défaut

Task #9355 | 5056.000

Les clients détenteurs de la solution ERP 'IFS' peuvent profiter de la nouvelle interface de comptabilité financière. Dans les Données salariales de base, onglet Paramètres, dans le champ Interface, sélectionnez la valeur 'IFS Financials'. L'interface est incluse dans l'environnement de SwissSalary Plus.

Outre cette nouvelle interface, SwissSalary dispose déjà de plus de 10 interfaces financières par défaut vers les solutions ERP suivantes:

- Abacus
- Dynamics NAV | interface financière par défaut vers Dynamics NAV et Dynamics 365 Business Central
- Dynamics 365 (AX) | interface XML par défaut vers Dynamics 365 Finance (ex. Dynamics AX)
- JD Edwards (Oracle)
- Sage50
- Sage200
- SAP (Excel) | interface Excel vers SAP
- SAP Business ByDesign
- SAP Business One

Le fichier est créé lors du processus de comptabilisation salariale et s'affiche dans le traitement de salaire comptabilisé, dans l'encadré 'Fichiers', où il peut à tout moment être réexporté.

2.4.7 SwissSalary Direct

2.4.7.1 Code d'enregistrement | Éviter 0 (chiffre) et O (lettre)

Task #9818 | 5056.000

Régulièrement, notre assistance est contactée pour nous signaler que des collaborateurs n'arrivent pas à s'enregistrer dans SwissSalary Direct. Il s'avère que souvent, ce problème est dû à une saisie erronée du code d'enregistrement: le chiffre 0 est souvent confondu avec la lettre O.

Les nouveaux codes d'enregistrement seront désormais créés sans chiffre 0 et sans lettre O. La lettre L minuscule (l) a également été supprimée car elle était souvent confondue avec la lettre i majuscule (I).

2.4.8 SwissSalary EasyRapport

2.4.8.1 Vérification des RFID saisies en double

Task #9781 | 5056.000

Les clients qui travaillent avec EasyRapport et conduisent l'horodatage avec la radio-identification RFID sont désormais informés lorsqu'un numéro RFID est attribué deux fois par erreur. Cela peut arriver quand la même clé est enregistrée par erreur par un deuxième collaborateur dans la fiche du personnel.

2.4.9 Corrections d'erreur

2.4.9.1 Notifications | ouverture de page correcte

Task #9875 | 5056.000

Dans la fiche employé, nous vous informons par 'Notifications' lorsqu'un ensemble de données n'est pas complet ou doit être remanié. C'est parfois le cas lorsque pour un collaborateur assujéti à l'impôt à la source, les informations concernant le conjoint/partenaire manquent ou doivent être complétées. En cliquant sur le lien 'Ouvrez ici l'ensemble de données contextuelles', la mauvaise page s'ouvrait parfois.

2.4.9.2 Motifs de départ | prendre en compte uniquement les traitements de salaire effectifs

Task #9854 | 5056.000

Le nombre de départs est consigné par motif de départ dans le tableau Motifs de départ. Seul le traitement de salaire principal doit être pris en compte et non les traitements de salaire - acomptes ou supplémentaires.

2.4.9.3 Banques du Personnel | Vérification de l'Adresse du Bénéficiaire

Task #9922 | 5056.000

La nouvelle vérification de données pour le décompte salaire a été introduite avec la mise à jour 5055.000 d'avril 2020. L'existence d'une adresse pour le bénéficiaire (banques du personnel), entre autres, était vérifiée à cet effet. Comme certains clients n'avaient pas saisi d'adresse, des messages d'erreurs apparaissaient pendant la vérification. L'adresse du bénéficiaire dans le fichier ISO 20022 n'étant pas vérifiée, nous avons affiné cette vérification.

Il est recommandé de continuer à saisir l'adresse du bénéficiaire si une adresse de bénéficiaire est requise pour le collaborateur (Office des poursuites, encaissement etc.).

2.4.9.4 Postes salaire | Affichage amélioré dans Web-Client

Task #10116 | 5055.003

L'affichage détaillé des postes salaire dans Web-Client a été restreint.

2.4.9.5 Rapport d'activité/Éléments salaire | valeurs de Dimension verrouillées et sommes non sélectionnables

Task #9729 | 5056.000

Dans le Rapport d'activité et dans les Éléments salaire, des valeurs de dimension verrouillées pouvaient être saisies. De plus, des saisies avec l'attribution 'Sommes de/à' étaient également proposées. Dans les solutions SwissSalary BAU (CONSTRUCTION) et NSP il n'existe aucun ajustement à cet égard car d'autres mesures ont déjà été appliquées. Une autre logique s'applique donc.

2.4.9.6 Décompte salaire | taux maintenant affiché avec seulement deux décimales

Task #9859 | 5056.000

Depuis la version Business Central d'avril 2020, sur le décompte salaire, dans le champ Taux, la valeur décimale 0,008 a soudainement été remplacée par 0,01. Microsoft a en effet formaté les décimales différemment dans la nouvelle version. Les clients détenant des versions plus anciennes ne sont pas concernés par ce changement.

2.4.9.7 Décompte salaire | Problèmes de tri à partir de la Version 17 de Business Central

Task #10224 | 5056.000

Des clients détenant la dernière version de Business Central, soit la version 17 (2020 Wave 2), nous ont signalé que le décompte salaire ne pouvait plus être trié dans la prévisualisation, mais qu'ensuite, un document PDF était créé et trié correctement.

2.4.9.8 Décompte salaire | message d'erreur en effectuant le tri

Task #9976 | 5056.000

Lorsque le tri était modifié deux fois de suite dans le décompte salaire, parfois, un message d'erreur s'affichait.

2.4.9.9 Décompte salaire | espace réservé %Employee_SalaryYTD% corrigé

Task #9951 | 5056.000

Les clients du secteur principal de la construction sont soumis à la RA de la CCT (retraite anticipée). Les collaborateurs peuvent prendre une retraite anticipée dès l'âge de 60 ans, la Fondation RA prend en charge la différence de prestation jusqu'à 65 ans.

Les collaborateurs de plus de 60 ans qui ont effectué une demande de rente de RA mais aimeraient continuer à travailler quelques heures auprès de leur ancien employeur peuvent exaucer leur souhait jusqu'à un revenu annuel assujéti à l'AVS prédéterminé. Afin que le collaborateur puisse contrôler la totalité de ses anciens salaires, un espace réservé permet d'effectuer des saisies dans les remarques salariales. Exemple: total des salaires AVS depuis le début de l'année: CHF %Em-ployee_SalaryYTD%.

Suite à un nouveau développement, cet espace réservé a cessé de fonctionner à partir de la mise à jour 5055.000 du 23.04.2020. Ce problème est résolu.

2.4.9.10 Compte salaire annuel personnel | plus de page vierge lorsque seul le récapitulatif est créé

Task #9999 | 5056.000

Lorsque le compte salaire annuel personnel est imprimé uniquement avec l'option Récapitulatif, mais sans le détail par collaborateur, la première page s'affiche toujours vide.

2.4.9.11 Compte salaire annuel personnel | Exportation Excel | plus de ligne vierge

Task #2860 | 5050.200

L'exportation Excel du compte salaire annuel personnel A4Q a été entièrement remanié afin que des évaluations puissent être créées sans problème comme tableau croisé dynamique. Les informations suivantes s'affichent désormais aussi par ligne Excel:

- numéro de l'employé
- nom
- prénom
- entrée
- sortie

2.4.9.12 Attestations employeur de l'AC et taux des Absences | corrections À partir de la Version 15 de Business Central

Task #10030 | 5056.000

Il existait peu d'options permettant d'afficher l'attestation employeur de l'AC, l'attestation internationale employeur de l'AC et le taux des absences en anglais depuis la version 15 de Business Central. De plus, le nombre de chiffres pour la date et l'année a été étendu à 4 caractères sur l'attestation employeur de l'AC.

2.4.9.13 Attestation de gain intermédiaire de l'AC | adresse de l'entreprise imprimée sur plusieurs lignes

Task #9007 | 5053.000

Un client a signalé que le salaire brut soumis à l'AVS dans le paragraphe 10 de l'évaluation s'affichait incorrectement. Les indemnités de congé et de jours fériés n'est pas calculées comme d'habitude par ordre croissant pour ce client, mais par ordre décroissant. Cela signifie qu'après que le salaire horaire est calculé, les indemnités de jours fériés sont à leur tour comptabilisées, pour finir par les indemnités de congé à partir de la base cumulative. Cet ordre peut être ajusté dans le Droit aux absences.

Le rapport a été revu pour qu'il prenne en compte l'ordre en fonction du paramètre Droit aux absences.

2.4.9.14 Eléments salaire | Personnaliser | Insérer les champs Nom et Prénom

Task #9963 | 5055.004

Les clients détenteurs de SwissSalary 365 dans le nuage SaaS nous ont signalé que les champs 'Nom' et 'Prénom' ne pouvaient être insérés via 'Personnaliser'.

2.4.9.15 Journal de comptabilisation COFI | comptes COFI comprenant plus de 10 caractères

Task #9948 | 5056.000

Avec la mise à jour 5055.000 du 23.04.2020, une nouvelle fonction a été livrée dans le journal de comptabilisation COFI qui, lorsqu'on lançait le journal de comptabilisation COFI, engendrait des erreurs chez les clients dont les comptes COFI comprenaient plus de 10 caractères. La fonction a été étendue à 20 caractères.

2.4.9.16 Dossier | Affichage restreint dans Business Central

Task #9980 | 5055.004

Dans la vue Web de Business Central, le dossier n'apparaissait pas en entier.

2.4.9.17 Liste des différences heures obligatoires/effectives | prise en considération de TimeMachine pour les changements de taux d'occupation

Task #9819 | 5056.000

La liste des différences entre les heures de présence obligatoire/effective doit révéler dans chaque cas le taux d'occupation correct et donc les heures obligatoires exactes, même pour les taux d'occupation rétroactifs qui ont été modifiés. L'évaluation a été améliorée avec les données du tableau TimeMachine.

2.4.9.18 ELM | AVSeasy | Response ID avec 128 caractères, étendu à 150 caractères

Task #9950 | 5056.000

L'entreprise de logiciels AVSeasy, qui fournit de nombreuses caisses cantonales de compensation en logiciels, est actuellement le seul concepteur à apporter une réponse au processus de déclaration de salaire ELM comportant une grande clé de 128 caractères. Ce type de clé comprend généralement 20 à 30 caractères maximum.

Nous avons étendu la ResponselD à 150 caractères.

2.4.9.19 ELM | Statut de déclaration reste sur 'en Plausibilité'

Task #9940 | 5055.002

Depuis la mise à jour 5055.000 d'avril 2020, nous utilisons des 'Azure Functions' pour transmettre des fichiers ELM. Au début, la déclaration ELM était certes correctement transmise avec cette nouvelle fonctionnalité, mais le statut de la déclaration restait sur 'en plausibilité'.

2.4.9.20 Ressources humaines (PIS) | prendre en considération les adaptations via TimeMachine

Task #9832 | 5056.000

L'homogénéisation automatique de la fiche du personnel de SwissSalary ainsi que de la fiche du collaborateur des ressources humaines (PIS) peut être activée via Activation dans les Données salariales de base - onglet Installation. Les collaborateurs nouvellement saisis dans SwissSalary sont ainsi auto-matiquement créés dans le personnel. Les adaptations sont également transposées.

Cependant, quand des adaptations étaient créées via TimeMachine, elles n'étaient pas toujours pas visibles dans la fiche du personnel des ressources humaines.

2.4.9.21 SAP Business ByDesign | Interface des données du personnel | corrections

Task #9973 | 5056.000

SAP Business ByDesign et SwissSalary 365 (SaaS Cloud) sont directement connectés à une interface COFI, une interface de données du personnel et du temps de travail intégrée.

Une nouvelle validation des données a dû être entreprise au niveau de l'interface de données du personnel lors de l'importation des adaptations. Business ByDesign n'envoie pas les adaptations éventuelles de données du personnel chronologiquement, ce qui signifie que la dernière adaptation n'est pas toujours la plus récente. Nous avons procédé à d'autres améliorations afin que les données les plus actuelles puissent être emmagasinées à chaque fois.

Le débogage XML a en outre été entièrement remanié et donc amélioré.

2.4.9.22 Budget | erreurs de calcul causées par des traitements de salaire transmis plusieurs fois

Task #9624 | 5056.000

Une irrégularité avait été signalée par un client concernant les transmissions multiples des traitements de salaire à SwissSalary Budget: elle a été corrigée.

2.4.9.23 Direct | certificats de salaire | Vérification des employés enregistrés lors de l'envoi

Task #9739 | 5056.000

Lors de l'envoi du certificat de salaire via SwissSalary Direct, l'option 'Uniquement les collaborateurs enregistrés' est vérifiée. En d'autres termes, seuls les certificats de salaire enregistrés sans date de départ et indiquant selon la formule de date, la durée de l'accès prise en compte après le départ d'un employé sont transmis dans SwissSalary Direct.

Cela signifie que les collaborateurs avec date de départ qui ont encore accès à la solution 90 jours après leur départ continuent de recevoir le certificat de salaire via SwissSalary Direct et non sur papier. Les 90 jours sont ajoutés à la date de départ et pris en compte au moment de l'envoi.

La logique d'envoi a été rectifiée pour observer les strictes directives relatives à la protection des données.

2.4.9.24 IncaMail / PrivaSphere | affichage du nombre de documents transmis

Task #10179 | 5056.000

Après un envoi de documents via IncaMail ou PrivaSphere, une confirmation d'exécution indiquant le nombre de documents transmis doit s'afficher à la fin de la transmission. Cette confirmation n'apparaissait plus depuis la mise à jour 5055.000 et a été réincorporée.

2.4.10 Informations techniques partenaire et client

2.4.10.1 Initialisation du Système | Nouveau comme fichier XML

Task #10086 | 5056.000

L'initialisation du système pour les nouveaux mandants est maintenant créée via un fichier XML et non plus sous forme de fichier texte.

L'initialisation du système pour les nouveaux clients dans le nuage SaaS s'effectue automatiquement après s'être enregistré pour l'application SwissSalary 365. Via Gestion -> Organisation, une installation existante peut toujours être exportée et importée dans un nouveau mandant (importation/exportation).

2.4.10.2 Sandboxes dans le SaaS Cloud | Synchronisation pour EasyRapport, Direct et ELM

Task #10080 | 5056.000

Dans le nuage SaaS, jusqu'à trois sandboxes peuvent être créées en une pression de bouton, et sur demande, être créée également avec des données de la banque de données productives. Lorsque les données productives sont copiées dans la sandbox, toutes les connexions sont également copiées vers les solutions tierces éventuelles (WebServices) et vers nos extensions. Ceci n'est pas sans danger puisqu'une synchronisation et/ou un transfert dans EasyRapport et/ou Direct avec les mêmes informations de connexion que celles demandées pour la banque de données productives peut engendrer la pagaille dans les données. Nous avons beaucoup cogité pour trouver une solution afin d'éviter ce chaos. Dès que vous lancez une Sandbox avec des données productives, les connexions (synchronisation) à EasyRapport, Direct et ELM sont interrompues. Si vous tentez de démarrer un transfert Direct par exemple, le message d'erreur suivant apparaît:

La synchronisation avec SwissSalary Direct est désactivée pour cette sandbox. Si cette Sandbox doit être synchronisée avec SwissSalary Direct, activez 'Synchroniser depuis la Sandbox' dans la configuration de SwissSalary Direct.

Ce champ 'Synchroniser depuis sandbox' est visible uniquement dans les Sandboxes.

REMARQUE IMPORTANTE

N'activez cette fonction qu'après avoir consulté votre partenaire Dynamics 365 ou notre assistance.

2.4.10.3 Postes salaire | no de Document Externe (External Document No.) | Nouveau champ

Task #9889 | 5056.000

Il a été souhaité à plusieurs reprises d'avoir un champ identique à celui des comptabilisations COFI ('External Document No.') dans les postes salaire par quelques solutions externes (exemple : solutions HR). C'est chose faite : nous avons inséré ce nouveau champ dans les tableaux suivants et dans les pages et rapports connexes :

- Table 3009083 SwS Allocated Salary | Composantes de salaire
- Table 3009090 SwS Salary Entry | Postes salaire
- Table 3009121 SwS Journal Line | Ligne de journal du salaire

La valeur disponible dans ce nouveau champ, dans les composantes de salaire et le journal de créations de rapport est ainsi inscrite pour le décompte salaire dans les postes salaire.

2.4.10.4 Paramètres e-mail | champ nom d'utilisateur trop court

Task #9293 | 5056.000

Dans la configuration e-mail, le champ Nom d'utilisateur, dans certains cas, était trop court. Le champ a été étendu, de manière identique au tableau par défaut 409 SMTP Mail Setup.

2.5 Update 5056.000 (29.10.2020) | Systemadmin

2.5.1 SwissSalary-Homepage | Download der Objekte und App

Comment accédez-vous à la zone clients de SwissSalary?

Vous accéderez à notre page d'accueil via <https://swisssalary.ch> Cliquez sur Login en haut à droite.

Connectez-vous avec les données de connexion spécifiques à votre entreprise. Sélectionnez ensuite le bouton Mise à jour NAV (clients SwissSalary BC/NAV) ou Mise à jour BAU (clients SwissSalary BAU).

Les dernières mises à jour et correctifs vous y sont proposés en téléchargement

Quels documents supplémentaires pouvez-vous télécharger?

En plus de la dernière mise à jour, les correctifs les plus récents (si disponibles) peuvent également être téléchargés et installés dans SwissSalary. Vous restez ainsi toujours au fait de l'actualité (recommandé).

La bibliothèque des manuels actuels et de plus amples informations au sujet de SwissSalary sont sans cesse mises à jour, complétées et publiées via <https://docs.swisssalary.ch>.

Comment télécharger un fichier sur Internet?

Cliquez sur l'icône correspondante pour démarrer le téléchargement (le fichier se trouve sous "Downloads"):



Serai-je informé des nouveautés concernant SwissSalary?

Nous communiquons sur divers canaux tels que Yammer (le réseau partenaire de SwissSalary), via le bulletin d'informations, le site et les Actualités sur le centre de rôles.

Les mises à jour peuvent-elles être envoyées par message électronique?

Les mises à jour sont généralement disponibles exclusivement sur Internet. Avec les envois par e-mail, il arrive souvent que la taille des fichiers et le filtre des courriers indésirables posent problème avec certains fournisseurs.

Je travaille dans le nuage SaaS de Microsoft Dynamics 365 Business Central (en ligne). Dois-je télécharger et installer les objets sur la page d'accueil?

Non. Vous trouverez uniquement les objets et applications pour les versions installées (onPremise) sur notre site. Vous pouvez désinstaller puis télécharger à nouveau votre version directement dans la solution SaaS. Pour ce faire, allez à 'Extension Management' à l'aide de la recherche. Désinstallez d'abord l'application actuelle 'SwissSalary 365', puis réinstallez l'application via l'AppSource Store de Microsoft.

Avez-vous des questions concernant notre site ou les téléchargements?

Envoyez-nous un message à support@swissalary.ch ou contactez votre partenaire Dynamics 365 ou notre centre d'appel au +41 (0)31 / 950 07 77. Nous serons ravis de vous conseiller!

2.5.2 Emmagasiner/actualiser les Updates et Hotfixes

Ces instructions s'appliquent exclusivement aux clients dont les versions sont installées (sur site).

1. Téléchargez les objets conformément aux descriptions du chapitre Explications.

REMARQUES IMPORTANTES:

- Le manuel utilisateur se trouve sous <https://docs.swissalary.ch>.
- Assurez-vous que la version de mise à jour B5054.000 (CONSTRUCTION) / N5054.000 (BC/NAV) est installée sur votre système. Vérifiez dans SwissSalary sous RTC Client, sous le Centre de rôles -> Organisation.

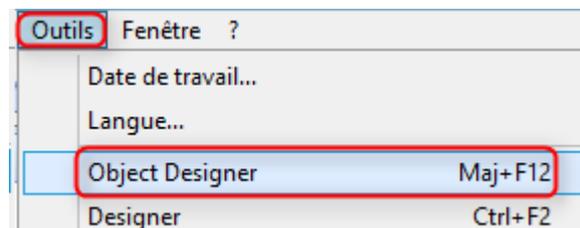
SI UNE VERSION < B5054.000 / N5054.000 EST INSTALLÉE, INTERROMPEZ L'INSTALLATION ET INFORMEZ-NOUS OU VOTRE PARTENAIRE!

ASTUCE:

Nous vous recommandons de sauvegarder les données avant de procéder à la mise à jour. Ceci ne devrait normalement pas être nécessaire, mais peut s'avérer judicieux pour des raisons de sécurité.

2. Décompressez le fichier d'objet/application avec WinZip.

3. Ouvrez Dynamics 365 Business Central / Microsoft Dynamics NAV et basculez vers Object Designer à l'aide de Maj+F12 (Extras -> Object Designer).

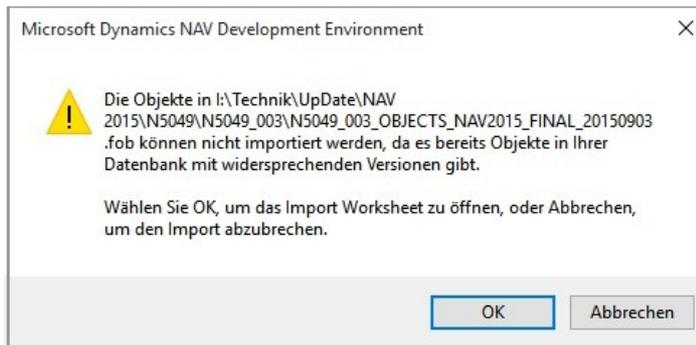


Vous avez maintenant sous les yeux tous les objets disponibles dans votre base de données NAV/BC.

4. Allez dans Fichier -> Importer.

5. Indiquez le chemin d'accès où vous avez stocké le fichier APP/FOB. Le système tentera d'emmagasiner le fichier.

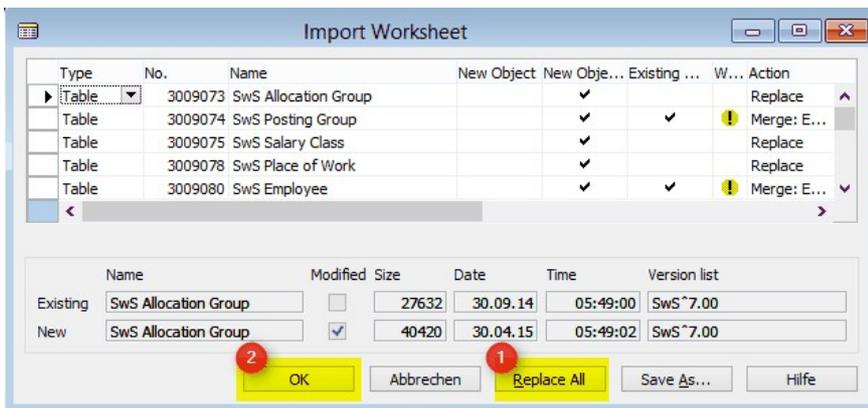
6. Vous recevrez alors un nouveau message à confirmer IMPÉRATIVEMENT par OK ou par Non.



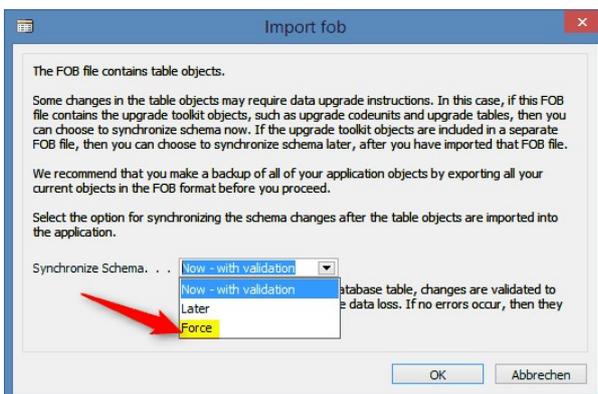
NOTE :
Ouvrez TOUJOURS la feuille d'importation!

7. La feuille d'importation s'ouvre.

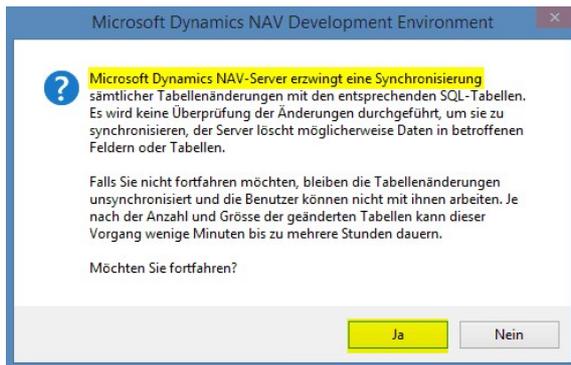
REMARQUE IMPORTANTE:
Cliquez ici IMPÉRATIVEMENT sur REPLACE ALL! Puis cliquez sur OK pour poursuivre le processus d'emmagasinage!



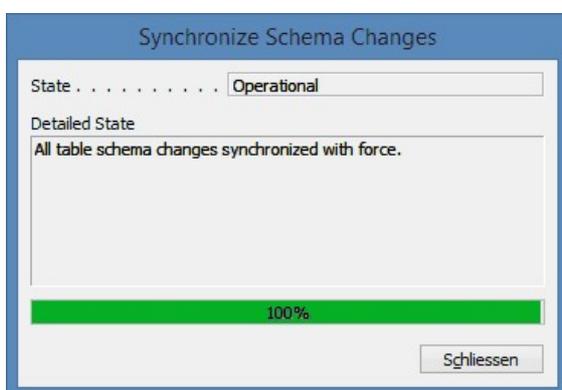
Le message suivant apparaît pour le client RTC (à partir de NAV 2015) (veuillez le confirmer en choisissant "Force"):



Dans le client RTC (à partir de NAV 2015), une synchronisation est automatiquement exigée; veuillez toujours confirmer le message ci-dessous par OUI:



8. Les objets sont maintenant emmagasinés dans votre base de données. Après avoir correctement effectué votre installation, vous recevrez le message final suivant:



REMARQUES IMPORTANTES:

Nous vous recommandons de compiler (F11) les objets SwissSalary après les avoir emmagasinés. Veuillez définir un filtre (F7) sur **SwS*** dans la liste de la version et assurez-vous que **"All"** – à gauche - est sélectionné. Nous attirons votre attention sur le fait que le service NAV devra de préférence être redémarré. Généralement, seul l'administrateur doté des autorisations adéquates peut exécuter cette opération (veuillez opérer uniquement en dehors des heures ouvrables, lorsque plus aucun utilisateur n'est connecté).

9. Processus de mise à jour

Après avoir emmagasiné les objets avec succès, veuillez vous rendre dans le menu principal et dans le centre de rôles de SwissSalary.

Cliquez sur la rubrique Personnel (fiche employé). Le système se met automatiquement à exécuter une actualisation de la mise à jour. Seul un collaborateur possédant des droits d'administrateur peut ouvrir le menu principal pour l'actualisation de la mise à jour, faute de quoi la mise à jour ne pourra être actualisée. Dès que le processus est achevé avec succès, vous recevrez une notification.

Sous le centre de rôles -> Organisation, vous trouverez l'historique des mises à jour dans lequel toutes versions de mise à jour emmagasinées avec succès ont été historicisées.

Le processus d'actualisation de mise à jour doit impérativement être exécuté après chaque mise à jour / pré-mise à jour.

Vous pouvez voir dans le fichier Excel quels objets ont été recréés ou modifiés.

Explications pour les types:

- 1 = Table
- 3 = Report
- 4 = Dataport
- 5 = Codeunit
- 6 = XMLport
- 7 = MenuSuite
- 8 = Page
- 9 = Query

En cas d'incertitude, veuillez informer votre partenaire ou notre assistance.

2.5.3 Droits d'accès et autorisations

Description des rôles d'autorisation:

ID des groupes	Nom	Description
SWS-ALL	SwissSalary - All Users	Rôle d'utilisateur qui doit être attribué à chaque utilisateur SwissSalary. Avec la fonction 'Décompte salaire', le système requiert des informations 'indirectes' sur tous les mandants (<i>contrôle de licence, pour combien d'utilisateurs le décompte salaire est actuellement effectué dans l'ensemble de la base de données. Bien entendu, le gestionnaire de salaires ne voit pas les données des mandants dotés de restrictions</i>).
SWS-CONS / SWS INVOICING (seulement SwissSalary BAU)	SwissSalary - Consortium SwissSalary - Invoicing	Ce rôle est utilisé pour travailler dans le module ARGE. Avec ce rôle d'autorisation, les accès complets sont assignés aux postes ARGE et aux journaux de comptabilisation ARGE. Ce rôle est destiné aux collaborateurs qui ont uniquement recours à ARGE dans la comptabilité salariale.
SWS-EE-EDIT	SwissSalary - Edit Employees	Ce rôle est l'attribution type du gestionnaire de salaires qui doit remplir toutes les fonctions à l'intérieur de la comptabilité salariale. L'utilisateur peut muter, supprimer, ajouter des données dans SwissSalary, mais il ne peut pas modifier les données salariales de base.
SWS-EE READ	SwissSalary - Read Employees	Identique au rôle SWS-EE EDIT, sauf que les données peuvent uniquement être visualisées, mais pas modifiées (droits de lecture uniquement).
SWS-HR EDIT	SwissSalary - HR Edit Employee	Module complémentaire PIS Personal-Information-System. Avec ce rôle, les données peuvent être mutées, supprimées et ajoutées dans PIS.
SWS-HR READ	SwissSalary - HR Read Employee	Module complémentaire PIS Personal-Information-System. Droits de lecture uniquement.
SWS-HR SETUP	SwissSalary - HR Setup	Module complémentaire PIS Personal-Information-System. Avec ce rôle, on peut procéder à des configurations dans PIS. Adminis-trateur de salaires RH type.
SWS-POST	SwissSalary - Posting	Selon les directives de la SOX, le gestionnaire de salaires ne doit pas 'comptabiliser les salaires'.

(nur SwissSalary NAV)		Ce rôle d'utilisateur peut être attribué à un collaborateur exclusivement en charge de la comptabilisation salariale dans la COFI. IMPORTANT: Ce collaborateur doit bien sûr aussi être déverrouillé dans SwissSalary sous Paramètres -> Paramètres -> Utilisateur ou dans la version RTC sous Gestion SwissSalary-> Utilisateur.
SWS-SETUP	SwissSalary - Setup	Rôle d'autorisation type pour un administrateur de salaires.
SWS-ST EDIT	SwissSalary - Edit Salary Type	Accès complet pour modifier les types de salaire. Avec ce rôle, les types de salaire peuvent être créés, mutés et supprimés.
SWS-BUDGET-EDIT	SwissSalary Budget - Edit	
SWS-BUDGET-READ	SwissSalary Budget - Read	
SWS-BUDGET-SETUP	SwissSalary Budget - Setup	

Après chaque mise à jour/pré-mise à jour, les rôles d'autorisation modifiés doivent être ajustés dans SwissSalary (nouveaux accès aux tableaux etc.)

REMARQUE IMPORTANTE:

- Si vous avez procédé à des ajustements individuels dans les rôles d'autorisation "SWS*" par défaut, veuillez noter qu'ils seront écrasés par l'emmagasinement automatique des rôles "par défaut".
- Ajoutez impérativement les rôles d'autorisation adéquats à ces nouveaux tableaux avant d'autoriser à nouveau le système pour les utilisateurs!

Vous trouverez les rôles d'autorisation actuels sur notre site, dans la zone d'accès restreint, dans la section Mise à jour BAU et Mise à jour NAV.

Le processus d'emmagasinement sera démarré dans le centre de rôles RTC Client -> Organisation-> Autorisations. Sous ID de groupes ou ID de rôles, sélectionnez la valeur SWS*.

Désignation	Statut	Build
SwissSalary NAV	actuellement	N5049.003
Barèmes de l'impôt à la source d...	actuellement	
Codes postaux Suisse	actuellement	
Données de base banque Suisse	actuellement	
Autorisations NAV	actuellement	

Dans l'onglet Options, choisissez le chemin d'accès adéquat pour le fichier ZIP et pour Direction, choisissez Importer. Cliquez ensuite sur OK et les rôles par défaut des utilisateurs seront ajustés dans SwissSalary.

Si vous avez effectué des modifications dans nos rôles d'utilisateur par défaut ou si vous souhaitez gérer les rôles d'utilisateur manuellement, allez sous Extras -> Sécurité -> Rôle. Cliquez sur le rôle requis et insérez les nouveaux tableaux sous Rôle -> Droits d'accès. Dans RTC Client, vous trouverez cette configuration sous les départements -> Gestion -> Gestion TI -> Général -> Ensembles d'autorisation. Si vous avez des questions sur ces configurations, contactez le partenaire compétent.

Les tableaux ci-dessous ont été recréés et doivent être ajoutés aux rôles correspondants (s'ils ont déjà été utilisés):

Update Version	Table No.	Table Name
5055.000	3009201	SwS Employee Change Log
5055.000	3049163	SwS Country Information
5055.000	3049417	SwS KLE Insurance Contact
5055.000	3049437	SwS KLE Settlement
5055.000	3049438	SwS KLE Indemnification
5055.000	3049441	SwS KLE Repayments
5055.000	3049442	SwS KLE Cov. Daily Allowance
5055.000	3049443	SwS KLE Cross Channel Link

Centres de rôles SwissSalary

Chaque module NAV a son propre centre de rôles. SwissSalary a développé la page 3009252 SwS Payroll Role Center à cet effet. Au niveau salarial, nous vous recommandons de travailler avec ce centre de rôles. Vous pouvez en outre importer le centre de rôles (le fichier XML est inclus aux objets de la mise à jour).

3 Update 5055.000

3.1 Hotfix 5055.001 (13.05.2020) | User

Enregistrer Tenant Store Key dans Isolated Storage

L'IsolatedStorage' vient d'être introduit dans la mise à jour 5055.000. Grâce à ce correctif, lorsque la clé de magasin enregistrée dans le tableau 'SWS Tenant Registration' est mise à niveau, elle est copiée dans IsolatedStorage. On s'assure ainsi que le locataire peut communiquer avec notre Store.

Intégrité des données | Base de données du personnel | Ne pas contrôler la vérification de l'adresse complète auprès des bénéficiaires

À partir de cette mise à jour, dans le nouveau 'Test d'intégrité des données', on vérifie que l'adresse du bénéficiaire est renseignée dans la base de données du personnel. Comme il n'existe pas de consigne obligatoire pour créer le fichier ISO 20022, cette vérification a été supprimée.

Note: Un bénéficiaire peut être saisi dans la base de données du personnel uniquement si le détenteur du compte n'est pas aussi le salarié (paiement au conjoint, office des poursuites etc.).

Intégrité des données | Liste d'erreurs pas toujours affichée pour le décompte salaire

En effectuant le décompte du salaire, une 'Liste d'intégrité des données' se crée et s'affiche désormais si des erreurs ou des avertissements sont détectés. Cette fonctionnalité était désirée par de nombreux clients et collaborateurs. Une erreur s'était glissée dans l'affichage, laquelle a été corrigée dans le présent correctif.

En outre, divers bogues techniques mineurs ont été corrigés.

3.2 Update 5055.000 (23.04.2020) | User

3.2.1 Introduction Update 5055.000

Cher client SwissSalary,
Cher partenaire SwissSalary,

Nous sommes heureux de vous présenter le manuel de mise à jour 5055.000 du 23.04.2020. Elle regroupe également tous les correctifs de la version 5054.000. Une fois installée, vous détiendrez la version la plus récente de SwissSalary.

REMARQUES IMPORTANTES

Avant de démarrer le processus de mise à jour, veuillez vous assurer que la version 5054.000 du 29.10.2019 ou une version plus récente est installée. Si des modifications propres à l'entreprise ont été effectuées dans vos objets SwissSalary par votre partenaire Dynamics 365, vous devez impérativement contacter votre partenaire Dynamics 365 avant d'installer les objets.

Mise à jour complète avec tous les objets disponibles

À partir de cette mise à jour, les objets (C/AL) et les applications (AL) seront toujours publiés en avril et en octobre, comme le cycle de parution de Dynamics 365 Business Central. Il existera encore des mises à jour et correctifs à l'avenir, mais plus de pré-mises à jour. À partir de la présente mise à jour, seront exploitées les versions NAV 2013 jusqu'à Dynamics 365 Business Central version 16 (avril 2020) incluse. Plus aucune mise à jour ne sera publiée pour les anciennes versions. Les clients concernés devront impérativement passer à une version plus récente, de préférence Dynamics 365 Business Central (version 16). Veuillez contacter votre partenaire Dynamics 365!

REMARQUE IMPORTANTE:

La nouvelle version Swissdec 5.0 (disponible à partir de 2021) sera mise en œuvre exclusivement pour la version Dynamics NAV 2013 et les versions ultérieures.

Les nouvelles versions AL de Dynamics 365 Business Central

- BC 15 (octobre 2019)

- BC 16 (avril 2020)

relèvent du nouveau concept de cycle de vie Microsoft. Nous prenons en charge la version la plus récente et sa version précédente. À la prochaine publication 5056.000 en octobre 2020, il s'agira donc de:

- BC 16 (avril 2020)

- BC 17 (octobre 2020)

La version BC 15 ne sera plus prise en charge avec la mise à jour 5056.000 et ne sera donc plus non plus disponible pour Swissdec 5.0.

Centre de rôles SwissSalary | RTC Clients à partir de NAV 2013

SwissSalary offre un centre de rôles clair et intuitif depuis l'introduction de RTC Clients. D'importantes informations sont contenues dans le manuel d'administration système.

Nous vous souhaitons beaucoup de satisfactions avec la toute nouvelle version SwissSalary et vous remercions de nous avoir soumis vos précieuses suggestions d'amélioration, grâce auxquelles nous avons pu perfectionner notre produit!

L'équipe SwissSalary

3.2.2 Employé

3.2.2.1 Fiche employé | vérifier l'intégrité des données avant d'effectuer le décompte salaire

Task #9634 | 5055.000

Si un nouveau collaborateur (et/ou un collaborateur existant) n'est pas correctement saisi dans SwissSalary, au moment d'effectuer le décompte salaire, un message d'erreur apparaîtra à chaque erreur. Pour les clients qui possèdent un très grand nombre d'employés, cela s'avère particulièrement pénible puisque le processus doit être redémarré après chaque correction.

Toutes les vérifications pour l'ensemble des collaborateurs sont désormais exécutées avant d'effectuer le 'décompte salaire' et regroupées dans les catégories 'Information', 'Avertissement' et 'Erreur'. En cas d'erreurs, le traitement s'interrompt. Si des messages d'avertissement apparaissent, l'utilisateur doit d'abord les confirmer avant d'effectuer le décompte de salaire.

Il est possible de passer directement aux bases de données concernées à partir du journal d'erreurs. L'intégrité des données peut aussi être appelée directement sur la fiche employé via 'Actions' (vérification de ce collaborateur).

Grâce à cette vérification des données, nous espérons faciliter grandement la gestion des données à nos clients. À l'avenir, ces vérifications seront étendues et améliorées. Veuillez créer un traitement de salaire après l'actualisation de mise à jour de la présente mise à jour, afin que la liste puisse s'afficher avec les avertissements et les erreurs.

3.2.2.2 Modern Client | les statistiques salariales et des absences sont disponibles par collaborateur (Matrice)

Task #9582 | 5055.000

Les principales vues de matrice de Classic/RTC Client (Windows-Client)

- statistiques salariales
- statistiques des absences
- aperçu des statistiques des absences par collaborateur

sont maintenant également disponibles sur le Web/Modern Client. Les mouvements et soldes de ces évaluations peuvent être affichés sur l'axe du temps si vous le souhaitez. Les mouvements des genres de salaire par collaborateur peuvent ainsi être retracés.

3.2.3 Genres salaires

3.2.3.1 GS-suivants | Vérification étendue des montants plafonds

Task #8715 | 5055.000

Avec les GS-suivants, de nombreuses vérifications et saisies de données peuvent être entièrement automatisées. Les cadeaux en nature par ex., peuvent être vérifiés pour une valeur allant jusqu'à 500 CHF par événement ou par an.

En combinaison avec les colonnes existantes:

- Nombre maximum (dès 5052.000)
- Montant maximum (dès 5052.000)
- Nombre minimum (dès 5052.000)
- Montant minimum (dès 5052.000)
- Calcul de plafond (dès 5053.000)

Une nouvelle colonne est disponible:

- Calcul du montant

La colonne 'Calcul du montant' présente les options suivantes:

- Montant total (valeur par défaut)
- Différence (si 'Différence' est sélectionné, le montant du GS-suivants sera déduit de la valeur dans le champ 'Montant minimum')

3.2.4 Traitement de salaire

3.2.4.1 Rapport d'activité | Nouvelles colonnes 'Nom' 'prénom' | possibilité de filtrer

Tasks #9706 und #9777 | 5055.000

Dans le Rapport d'activité, le champ calculé 'Nom Prénom' a été remplacé par les champs 'Nom' et 'Prénom'. Il est maintenant possible de filtrer à partir de ces champs. De plus, cela évite diverses petites erreurs lors de la saisie de données.

Cette nouveauté a également été incorporée aux tableaux suivants:

- Eléments salaires
- Dimensions du personnel (non comptabilisées et comptabilisées)
- Banques du personnel (actuelles et comptabilisées)
- Postes de salaire

3.2.4.2 Rapport d'activité | afficher les colonnes 'date du document' et 'attribution' | permutation de champ

Task #9761 | 5055.000

Dans le Rapport d'activité, les deux colonnes 'Date du document' et 'Attribution' s'affichaient systématiquement (peuvent être masquées pour des utilisateurs spécifiques). La colonne 'Attribution' est requise pour effectuer les corrections d'allocations pour enfants afin de pouvoir sélectionner l'enfant concerné. La permutation de champ a en outre été améliorée à l'aide de la touche 'Entrée'.

3.2.4.3 Rapport d'activité | Modern Client | ouvrir les coordonnées GPS

Task #9587 | 5055.000

Dans le Rapport d'activité (via l'installation de Windows Client), les 'Coordonnées GPS' peuvent être ouvertes ligne par ligne avec Google Maps. Cela n'était possible ni avec Web Client ni avec Modern Client. La fonction est maintenant incorporée.

3.2.4.4 Décompte salaire | message d'erreur Tarif de l'IS manquant étendu

Task #9784 | 5055.000

Pour effectuer le décompte test ou le décompte salaire, on vérifie qu'il existe une ligne de tarif pour le tarif de l'impôt à la source correspondant au canton choisi. Si ce n'est pas le cas, le message d'erreur suivant apparaît: 'Impossible de trouver le tarif de l'IS'. Le calcul sera interrompu.

Le message a été complété par ces mots: 'Actualiser le tarif de l'IS pour le collaborateur [numéro de l'employé]'.

3.2.4.5 Décompte salaire | Extension du format de date de 6 À 8 caractères

Task #9692 | 5055.000

Certains clients souhaitaient étendre la date de 6 à 8 caractères sur le décompte salaire.

Exemple:

Avant: 23.04.20

Maintenant: 23.04.2020

3.2.4.6 Décompte salaire | 13ème/14ème salaire | Impression des pourcentages et base salariale

Task #1225 | 5055.000

Seul le montant du versement était indiqué sur le décompte salaire pour les 13ème et 14ème salaire. La base salariale et le pourcentage correspondant apparaissent désormais aussi.

3.2.4.7 Décompte salaire | texte supplémentaire | Espace réservé pour le montant

Task #9604 | 5055.000

Certains clients souhaitaient afficher les participations employé prises en charge par l'employeur sur le décompte salaire.

Exemple:

L'employeur prend en charge la participation AANP du salarié pour tous ses collaborateurs et souhaite indiquer le montant du genre de salaire '7110' sur le décompte salaire. Généralement, un texte supplémentaire tel que celui qui suit est saisi dans la langue adéquate: 'L'employeur prend en charge votre participation AANP à 100% pour un montant de 125.25 CHF.'

Comme le montant diffère d'un collaborateur à l'autre, cette valeur doit être définie comme 'espace réservé'. L'espace réservé est '%Payroll_ST-xxxx%' (xxxx étant le numéro du genre de salaire choisi). Dans notre exemple, le texte suivant sera saisi:

L'employeur prend en charge votre participation AANP à 100% pour un montant de %Payroll_ST-7110% CHF.

Vous pouvez utiliser cet espace réservé pour tous les genres de salaire pour lesquels un montant est requis et également pour l'affichage sur le décompte salaire des collaborateurs (saisie dans les remarques destinées aux collaborateurs via la fiche du personnel/liste du personnel).

3.2.4.8 Décompte salaire | Modern Client | tri incorporé

Task #9592 | 5055.000

Dans la version Client (Classic/RTC) installée, le décompte salaire peut être trié en fonction de différents critères. Ce n'est pas possible dans Web/Modern Client. Nous avons créé une infrastructure pour le décompte salaire, afin qu'il soit à nouveau possible de trier de A à Z par exemple.

3.2.4.9 Interfaces salariales/cofi | possibilité de recréer des fichiers après avoir comptabilisé les salaires

Task #9719 | 5055.000

Dans les Données de base salaires, dans l'onglet Paramètres, quelques interfaces salariales/COFI peuvent être sélectionnées pour les systèmes PGI (ERP) tiers. Il s'agit pour le moment des interfaces suivantes:

- Dynamics NAV / Dynamics 365 Business Central
- SAP (Excel)
- Dynamics 365 (F&O/AX)
- Sage50
- Abacus
- JD Edwards
- SAP Business ByDesign
- *SAP Business One (*nouveau)
- *Sage200 (*nouveau)

Via le processus 'Comptabiliser salaire', le fichier est écrit dans le dossier prévu ou peut être enregistré dans Modern Client (navigateur) lors de la création. Si ce fichier était effacé par mégarde, le traitement de salaire comptabilisé devait alors être réinitialisé par l'assistance du partenaire, puis comptabilisé à nouveau.

Le fichier est maintenant automatiquement enregistré dans l'encadré 'Fichiers' et peut être réexporté à tout moment, tout comme le fichier 'ISO 20022'.

3.2.5 Administration

3.2.5.1 Données de base salaires | Vérification que l'unité d'exploitation LPP contient un chiffre et des lettres comprises entre A et Z

Task #9712 | 5055.000

En saisissant une unité d'exploitation LPP, on s'assurera qu'un caractère seulement correspond à une lettre comprise entre A et Z.

3.2.5.2 Données de base salaires | Comptes de Bilan sans répartition de Dimension

Task #9682 | 5055.000

La routine de comptabilisation par défaut de 'Dynamics NAV' et 'Dynamics 365 Business Central' prévoit que les comptes de bilan, comme les comptes de produits, soient accompagnés de la répartition des dimensions (centres de coûts, objets de coûts etc.). Cette répartition détaillée peut être gênante car lorsqu'il existe beaucoup de valeurs de dimension comme dans le compte salaire de transit par ex., on perd la vue d'ensemble.

Le champ 'Fractionnement de dimension sur les compte de bilan' a été ajouté aux 'Données de base salaires - > onglet Paramètres'. Il est activé par défaut (la répartition est effective). Si le 'fractionnement' n'a pas lieu, cette case doit être décochée.

3.2.5.3 Données de base salaires | allocations familiales complémentaires | message d'erreur intelligible

Task #9713 | 5055.000

Les entreprises qui versent aussi des 'allocations familiales complémentaires' à leurs employés en plus des allocations obligatoires doivent enregistrer le genre de salaire prévu à cet effet dans les 'Données de base salaires -> onglet Allocations familiales'. Sinon, lors de la comptabilisation salariale, un message d'erreur un peu sibyllin apparaîtra (genre de salaire attribué non défini). Le message d'erreur a été remanié et rendu plus intelligible.

3.2.5.4 Groupe décompte | Région de comptabilité salariale

Task #9793 | 5055.000

Le champ de sélection 'Comptabilisation salariale' avec les options 'Suisse/Liechtenstein' a maintenant été déplacé vers la configuration du groupe décompte. Lors du processus d'actualisation de la mise à jour, la valeur précédente sera adoptée.

De nouvelles options sont disponibles dans le nouveau champ 'Région de comptabilisation salariale' (groupe décompte):

- Suisse
- Liechtenstein
- Autre

Lorsque SwissSalary est utilisé dans les mandants où la vérification du numéro de sécurité sociale n'a pas besoin d'être effectuée (décompte du salaire), cette valeur peut être placée sur 'Autre'.

3.2.5.5 Calendrier de travail | afficher systématiquement la colonne 'Total des heures'

Task #9798 | 5055.000

Dans le calendrier de travail, la colonne 'Total des heures' (heures obligatoires) s'affiche en permanence.

3.2.5.6 Interface d'importation de données ouverte | Nouvelle Option pour réprimer les messages interférents

Task #9201 | 5055.000

Lorsque des données sont importées via l'interface d'importation de données ouverte, le message suivant apparaît:

'Le collaborateur est parti. Saisir quand même?' Si vous confirmez par 'Non', l'importation sera interrompue. En outre, un message indiquera si les données qui ont déjà été importées et comptabilisées dans la période précédente doivent être importées avec une date de document. Ce message est gênant lorsque l'importation contient un nombre de données important.

Dans la configuration de l'Interface ouverte, dans l'onglet 'Définition', se trouve le nouveau champ de sélection 'Postes pour les collaborateurs qui ont quitté l'entreprise' avec les options suivantes:

- Afficher les messages (statut habituel, les messages s'affichent)
- Ignorer les messages (n'affiche pas les messages, les données sont importées)
- Ne pas importer (les lignes affichant ce type de message ne sont pas importées)

3.2.5.7 Salaires de base | colonne 'type' sélectionnable pour les Mutations globales

Task #9649 | 5055.000

Dans le tableau Salaires de base, la colonne 'Type' peut maintenant être sélectionnée. Il est donc désormais possible d'effectuer des mutations globales.

3.2.6 Rapports et interfaces

3.2.6.1 Évaluations et interfaces par secteur d'activité | repérable via une recherche rapide

Task #9810 | 5055.000

En plus de la multitude d'évaluations par défaut disponibles dans SwissSalary, il existe également de nombreuses et diverses évaluations et interfaces par secteur d'activité qui étaient difficiles à trouver via une recherche rapide. Nous avons amélioré cet aspect et adapté la recherche rapide.

Il s'agit des évaluations et interfaces suivantes:

- 3009085 | banques CCF: interface XML (interface XML pour déclarer les enfants aux banques CCF)
- 3009121 | fonds sociaux: Correction du 13e mois (rapport correctif, au cas où Parifonds modifierait les pourcentages en cours d'année)
- 3009136 | interface CSV Holzbau (interface CSV pour la déclaration annuelle auprès d'Holzbau)
- 3009137 | interface GastroSocial (interface LPP pour la déclaration trimestrielle et annuelle des salaires effectifs)
- 3009138 | interface Antecura 200 1.0 (interface LPP)
- 3009139 | interface Globosana (interface d'outil de gestion des absences tiers)
- 3009140 | CCB GE: liste de contrôle (interface pour CCB GE)
- 3009141 | CAFIB VS: décompte mensuel (décompte mensuel CAFIB - canton VS)
- 3009157 | document pour remboursement Parifonds

- 3009242 | importation de données salariales via Excel (importer des données dans la fiche du person-nel)
- 3009245 | décompte impôts sur le salaire - Liechtenstein (décompte AVS Principauté de Liechtenstein)
- 3009273 | FVE: déclaration de salaire (déclaration de fin d'année FVE Suisse romande)
- 3009280 | interface IFS (interface de données personnelles standardisée d'IFS)
- 3009284 | Reka: interface pour la vérification
- 3009287 | comparaison de salaire Landolt & Mächler (comparaison de salaire)
- 3009319 | statistique SOMED 2.5 (statistiques de l'Office fédéral de la statistique)
- 3009320 | statistique hospitalière 5.4.0.4
- 3049553 | Parifonds Bau: demande d'analyse de rendement
- 3049556 | enquête trimestrielle SSE (enquête de la Société suisse des entrepreneurs)
- 3049557 | enquête sur les salaires SSE (enquête de la Société suisse des entrepreneurs)

Les évaluations et interfaces peuvent également être attribuées via 'Rapports en général' et redémarrées en cliquant sur 'Appuyer'.

3.2.6.2 Liste des augmentations de salaire | prendre en considération les augmentations de salaire de TimeMachine

Task #7165 | 5055.000

L'évaluation 'Liste des augmentations de salaire' ne montrait jusqu'à présent que les éventuelles augmentations de salaire dans le champ 'Nouveau salaire' de la fiche employé. Désormais, quand une augmentation de salaire est saisie dans TimeMachine, elle apparaît aussi.

3.2.6.3 Attestation d'employeur de l'AC | l'évaluation est disponible aussi pour les collaborateurs qui n'ont pas quitté l'entreprise

Task #9776 | 5055.000

Jusqu'à présent, l'attestation d'employeur de l'AC ne pouvait être créée que pour les collaborateurs pour lesquels une date de départ était définie. L'évaluation a été étendue afin que le document puisse aussi être créé pour les collaborateurs pour lesquels aucune date de départ n'a été configurée.

3.2.6.4 Statistiques de l'emploi (Profilage) | exporter un code de rémunération effectif

Task #9503 | 5055.000

Lorsque les 'Statistiques de l'emploi' (Office fédéral de la statistique) sont exportées sous forme de fichier, on parle de 'profilage'. Sur la demande de l'Office fédéral, en plus de la distinction salaire mensuel/horaire, le 'code de rémunération' effectif est exporté vers le fichier.

3.2.6.5 SAP Business One | Nouvelle interface de salaire/COFI

Task #9619 | 5055.000

La nouvelle interface salariale/COFI par défaut pour 'SAP Business One' (SAP B1) est disponible dans les Données de base salaires -> onglet 'Paramètres'. L'interface XML fournit à la fois les comptabilisations des centres de coûts et les comptabilisations de TVA.

3.2.6.6 Sage200 | Nouvelle interface salariale et COFI

Task #9638 | 5055.000

Vous trouverez la nouvelle interface de salaire/COFI par défaut pour 'Sage200' dans les Données de base salaires -> onglet 'Paramètres'.

3.2.6.7 Interface COFI Abacus | TVA (TaxData-Node) mise en œuvre

Task #9134 | 5055.000

L'interface COFI Abacus existante a été améliorée dans la zone 'Exportation de TVA'. Les postes salaire peuvent maintenant être correctement exportées avec l'intégration TVA.

3.2.6.8 Exportation de données personnelles UKA 9.3 (R 3009276) | L'Exportation standardisée a été étendue

Task #9615 | 5055.000

L'exportation des données personnelles UKA a été standardisée comme suit:

- Adresse du collaborateur (code de pays) = pour les collaborateurs qui sont domiciliés en Suisse, le code de pays 'CH' est indiqué (auparavant = 'blanc')
- Intervention = le code '0-standard' est toujours transmis pour le salaire mensuel et le code '1-non standard' pour le salaire horaire.

3.2.6.9 Interface de données personnelles UKA | Exportation du numéro de téléphone personnel

Task #9708 | 5055.000

Lors de l'exportation des données personnelles UKA, entre autres renseignements, le numéro de téléphone personnel du collaborateur sera exporté s'il a été saisi. Le 'numéro de téléphone personnel' est maintenant exporté. Si ce dernier n'est pas saisi, le 'numéro de portable personnel' est indiqué. Si aucun des deux numéros du collaborateur n'a été saisi, rien ne sera exporté.

3.2.6.10 Statistiques hospitalières | Version 5.4.0.4

Task #9710 | 5055.000

Les statistiques hospitalières de la version 3.0.4 ont été actualisées à la version 5.4.0.4.

Les ajustements suivants ont été effectués:

- Les traitements de salaire avec versements de régularisation ne sont plus pris en compte
- Les collaborateurs pour lesquels un paiement de salaire AVS est prévu au moins une fois par an sont pris en compte correctement

3.2.6.11 Justificatif de remboursement Parifonds | ajout de la désignation de la fonction

Task #9614 | 5055.000

Conformément au modèle de l'Association des cadres dans la construction, la 'désignation de la fonction du collaborateur' doit désormais être indiquée sur le formulaire de remboursement (attestation de l'employeur) de Parifonds BAU. Cette rubrique a été ajoutée au formulaire sous la date de naissance.

3.2.7 SmartPort

3.2.7.1 SmartPort | Autorisation de séjour 'procédure de notification' correctement mis en correspondance

Task #9709 | 5055.000

À partir de systèmes tiers (ex.: solution RH externe), des données validées peuvent être transmises à SwissSalary via SmartPort (interface XML par défaut). Dans le champ 'Autorisation de séjour', la valeur 'Procédure de notification' n'était pas correctement transmise. Cette erreur a été corrigée.

3.2.8 EasyRapport 365

3.2.8.1 Types de Rapport | Précision d'arrondi étendue à 3 décimales

Task #9672 | 5055.000

Certains clients souhaitaient saisir les absences et autres ensembles de données dans EasyRapport 365 et dans TapBoard avec plus de 2 chiffres après la virgule. Nous avons étendu la précision d'arrondi à 3 décimales. Ainsi, lorsque des données sont saisies dans EasyRapport 365 avec 4 décimales, la saisie est automatiquement réduite à 3 décimales.

3.2.8.2 Informations collaborateur | Heures supplémentaires contre heures flexibles

Task #9796 | 5055.000

Dans EasyRapport 365, les 'Informations sur le collaborateur' affichent les soldes désirés des collaborateurs. La configuration s'effectue dans le 'Groupe décompte' -> onglet 'Affichage EasyRapport'. Si la valeur du champ 'Heures supplémentaires' est placée sur 'bloquer', le solde apparaît comme le solde des 'heures flexibles' dans les informations sur le collaborateur.

3.2.9 Correction d'erreur

3.2.9.1 Date de calcul de l'impôt à la source | pas de nouveau calcul pour le changement de domicile dans le même canton (année du calcul)

Task #9664 | 5055.000

La 'Date de calcul de l'impôt à la source' influe sur le calcul de l'impôt à la source seulement pour le calcul annuel (cantons de GE, VD, FR et VS). En cas de changement de domicile à l'intérieur du même canton, aucun autre calcul ne doit être effectué. Ainsi, la 'date de calcul de l'impôt à la source' ne sera pas modifiée.

3.2.9.2 Ouvrir les collaborateurs avec un modèle | langues différentes

Task #9635 | 5055.000

Un client a reporté un problème lors de la saisie d'un nouveau collaborateur via un modèle. L'analyse a montré que le modèle avait été créé en allemand, mais que l'utilisateur l'avait utilisé en français. Il doit bien sûr être possible de l'utiliser de cette façon.

3.2.9.3 Banque de données du personnel | Fonction 'copier employé' | copier les documents dans les nouveaux mandants

Task #9658 | 5055.000

À l'aide de la fonction 'Copier l'employé', vous pouvez copier l'ensemble des données personnelles d'un collaborateur du mandant A vers le mandant B. Vous pouvez également copier les documents lorsque la case 'Fonction de copie autorisée' est cochée dans le type de document. Vous décidez, par type de document, quels documents doivent être pris en compte dans les nouveaux mandants. Bien que la fonction exécute la saisie dans le dossier du personnel, le document lui-même n'est pas copié.

3.2.9.4 Banque de données du personnel | Fonction 'copier employé' | modifier les collaborateurs

Tasks #9631 und #9697 | 5055.000

Après la mise à jour 5054.000, plusieurs clients ont reporté qu'après avoir copié des collaborateurs dans un autre mandant (via la fonction 'Copier employé'), le collaborateur ne pouvait être traité dans le nouveau mandant.

3.2.9.5 Dossier Personnel | l'erreur à l'ouverture des fichiers email a été corrigée

Task #9740 | 5055.000

Le message suivant apparaît à l'ouverture d'un fichier email dans le dossier du personnel: 'Après avoir enregistré votre document, cliquez sur Oui pour importer l'importer.' Si l'email était confirmé par 'Oui', le fichier s'ouvrait, la saisie était conservée, mais le document lui-même était supprimé.

La situation a été étudiée puis améliorée. Nous recommandons en outre de créer un fichier PDF à partir d'un e-mail, puis d'importer le fichier.

3.2.9.6 Filtre du groupe décompte | améliorations concernant les autorisations restreintes

Task #9668 | 5055.000

Les utilisateurs qui possèdent des restrictions sur les groupes décompte recevaient un message d'erreur quand ils supprimaient le filtre pour les éléments salaire et/ou les enfants. Cela a été amélioré de manière à ce que le filtre soit supprimé et que les utilisateurs puissent voir les données des collaborateurs auxquelles ils ont accès.

3.2.9.7 Compte de salaire Personnel | Ajustement des FTE pour le 'paiement après le départ'

Task #9564 | 5055.000

Sur le 'Compte salaire personnel', les 'FTE' sont mentionnés par collaborateur/récapitulatif. Le nombre FTE a été ajusté par erreur au cours d'un 'Paiement après départ'. L'erreur a été corrigée.

3.2.9.8 Structure par âge | prise en compte de la date de référence en cas de réentrée

Task #9450 | 5055.000

L'évaluation 'Structure par âge' révélait une petite erreur liée à la 'date de référence' et à la 'date de réentrée'. Si l'évaluation était créée avec une date de référence antérieure à la réentrée du collaborateur, même hors du cadre de la première période d'emploi, le collaborateur n'apparaissait pas. L'évaluation a été corrigée afin que l'évaluation puisse être créée correctement aussi pour les années antérieures dans chaque constellation.

3.2.9.9 Taux de fluctuation | erreur mineure corrigée lors de l'exportation Excel (Titres)

Task #9750 | 5055.000

Une petite erreur s'est glissée lors de l'exportation Excel du taux de fluctuation. L'ordre de l'intitulé s'est décalé d'une colonne.

3.2.9.10 Liste de congé| le total général dans Excel est erroné

Task #9645 | 5055.000

Le total général a été imprimé de manière incorrecte lors de l'exportation Excel de la liste des congés.

3.2.9.11 Attestation de gain intermédiaire AC | Évaluation remaniée

Tasks #9599 und #9603 | 5055.000

Les calculs de l'évaluation 'Attestation de gain intermédiaire AC' ont été entièrement remaniés. Le gain convenu soumis à l'AVS indiqué était erroné pour le salaire horaire (section 8), et également erroné pour les 'Autres composantes de salaire' (section 10).

3.2.9.12 Eléments salaire | correction des allocations pour enfants | le code de canton est inscrit dans les postes de salaire

Task #9644 | 5055.000

Les corrections des allocations pour enfants peuvent être saisies aussi bien dans le Rapport d'activité (recommandé) que dans les éléments salaire (en affectant l'enfant concerné au champ 'Attribution'). Les allocations ont été calculées correctement et notées dans les postes. Lors de la saisie dans les éléments salaire, l'abréviation cantonale n'était cependant pas inscrite dans le champ 'Code' (postes salaire) comme elle aurait dû. Ces corrections n'ont pu être attribuées à aucun canton CCF.

3.2.9.13 Eléments salaire | Filtre du groupe décompte | Exportation Excel corrigée

Task #9563 | 5055.000

Comme pour la description de la tâche [#9668](#) une correction a eu lieu au sujet des éléments de salaire de l'exportation Excel, afin de limiter l'utilisateur au groupe décompte. L'utilisateur peut maintenant exporter les données des collaborateurs autorisés dans Excel.

3.2.9.14 Genre de salaire | le genre de salaire employeur AANP n'était pas inclus dans la base de IS

Task #9694 | 5055.000

Si 'Soumis à l'impôt à la source' était coché, le genre de salaire 'Employeur AANP' n'était pas pris en compte dans la base de l'impôt à la source. Ce problème a été corrigé ainsi que les assurances sociales et autres assujettissements (13ème salaire, indemnités de congé etc.) qui concernent ce genre de salaire. Cette correction était nécessaire puisque grâce à elle, depuis la dernière mise à jour, l'enregistrement de la part 'Employeur AANP %' peut s'effectuer via les 'unités d'exploitation LAA'.

3.2.9.15 Décompte salaire | Comptabilisation des heures obligatoires en ajustant le pourcentage (mois précédent)

Task #8898 | 5055.000

Certains des clients qui ont recours aux enregistrements horaires n'utilisent pas le processus salarial Acompte, mais comptabilisaient les heures, absences, allocations et frais généraux du mois précédent dans le mois en cours. La prise en compte correcte des heures de présence obligatoire et effective représente un défi.

Nous avons constaté chez un client que lorsqu'il modifiait un pourcentage via TimeMachine par ex., il n'était pas correctement pris en considération dans les heures obligatoires du mois précédent. Nous avons remédié à ce problème afin que l'axe de temps soit correctement pris en compte lorsque des saisies sont effectuées avec TimeMachine.

Nous vous recommandons aussi, concernant la certification Swissdec 5.0, de basculer si possible votre processus salarial sur l'acompte.

3.2.9.16 Décompte salaire | Correction du salaire acompte avec arrondi au centime près dans le traitement de salaire définitif

Task #9572 | 5055.000

Dans les données salariales de base, l'arrondi doit être défini soit sur 0.05 CHF (par défaut), soit sur 0.01 CHF. Lors du paiement du salaire Acompte, on a constaté un cas où les frais généraux avaient été payés 'au centime près' et le résultat final avait été versé non arrondi. Le montant du salaire Acompte était cependant arrondi pour le traitement de salaire définitif.

Cela a été corrigé. Le montant de l'acompte est maintenant toujours identique au traitement du salaire Acompte dans le traitement de salaire définitif.

3.2.9.17 Décompte salaire calcul LPP | erreur lors de la transition vers la pension avec date de naissance en décembre

Task #9786 | 5055.000

On a constaté que le passage à 0% qui a normalement lieu en janvier pour les collaborateurs nés en décembre ayant atteint l'âge de la pension ne s'opérait pas automatiquement avec le calcul LPP automatique. Cela a été décelé pour un collaborateur qui avait continué à travailler après qu'il ait atteint l'âge de la pension.

3.2.9.18 Journal de comptabilité COFI | mise en page 'Dimensions' améliorée (lignes de détail)

Task #9731 | 5055.000

Une erreur s'est glissée dans les lignes détaillées de l'évaluation, dans la mise en page 'Dimensions' du journal de comptabilisation COFI. Les lignes du total et les données dans Excel étaient toutefois correctes.

3.2.9.19 Données de base salaires | Paramètres alloc. enf. | Vérification du salaire minimum AVS

Tasks #9773 & #9790 | 5055.000

Dans le champ 'Revenu minimum/mois pour les allocations pour enfant', dans les 'Données de base salaires -> onglet Allocations familiales', vous pouvez enregistrer la valeur 592 CHF/mois. Il est ainsi possible de vérifier chaque mois si l'IS à l'AVS est atteint. Si ce n'est pas le cas, les allocations familiales ne seront pas versées ce mois-là. Une erreur figurait dans le calcul du revenu assujetti à l'AVS pour le salaire horaire. Elle a été corrigée.

INFORMATION

Cette vérification n'est pas toujours pertinente, car il existe aussi une vérification annuelle (7'100 CHF/an). Il existe en outre d'autres vérifications (au sujet des indemnités journalières jusqu'à 3 mois etc.) qui ne peuvent être effectuées à l'aide de ce contrôle. Nous vous recommandons d'avoir recours à cette configuration avec prudence et d'effectuer impérativement des contrôles manuels supplémentaires.

3.2.9.20 Lieu de travail | la désignation n'est plus écrasée

Task #9691 | 5055.000

Jusqu'ici, lorsqu'un lieu de travail était saisi avec 'Code' et 'Désignation' et que le 'NPA' était saisi ultérieurement, la désignation était écrasée par le numéro postal d'acheminement de la localité. Désormais, la 'Désignation' préalablement saisie ne disparaît plus.

3.2.9.21 ELM | autorisation de séjour | transmettre le processus de notification

Task #9698 | 5055.000

La valeur 'Processus de déclaration' n'est pas une autorisation de séjour officielle et est établie dans le processus de déclaration pour les collaborateurs et/ou les collaborateurs de la Principauté de Liechtenstein. Avec la déclaration ELM, ce code est mis en correspondance avec 'Autres' (autorisation de séjour).

3.2.9.22 Certificat de salaire | message d'erreur corrigé dans les textes trop longs

Task #9755 | 5055.000

Les textes des genres de salaire sont insérés sous forme de remarque dans les diverses sections du certificat de salaire. Il arrivait parfois, à cause d'un trop grand nombre de genres de salaire différents et donc de de trop nombreux textes, qu'un message d'erreur apparaisse.

En tant que concepteurs de logiciels de comptabilité salariale, nous n'avons que peu d'influence sur la présentation du formulaire 11 - certificat de salaire.

3.2.9.23 Groupe de travail | Textes de la 'comptabilisation des soldes | la comptabilisation des différences a été corrigée

Task #9647 | 5055.000

Les textes de la 'Comptabilisation des soldes | Comptabilisation des différences' dans la 'Fiche du groupe de travail' (calendrier de temps de travail) ne s'affichaient pas complètement depuis la mise à jour précédente.

3.2.9.24 TapBoard/EasyRapport | masquer les totaux journaliers pour la comptabilisation des pointages

Tasks #9696, #9711, #9738 und #9766 | 5055.000

Sur l'évaluation 'Fiche TapBoard/EasyRapport', les totaux des comptabilisations des heures d'arrivée/de départ s'affichaient incorrectement.

3.2.9.25 SAP Business ByDesign | interface des données Personnelles | Ajustements de la date d'entrée

Task #9529 | 5055.000

L'interface des données personnelles intégrées par défaut de 'SAP Business ByDesign' dans SwissSalary a dû être corrigée car une date d'entrée erronée était transmise. Dans SwissSalary, il existe deux dates d'entrée (une date d'entrée initiale et une date de réentrée). Mais SAP Business ByDesign ne reconnaît qu'une seule date d'entrée.

Au cours de la transmission à SwissSalary, on vérifie maintenant si une date d'entrée existe déjà. Si ce n'est pas le cas, la date transmise sera inscrite dans le champ 'Date d'entrée' (date d'entrée initiale) et dans le

champ 'Date d'entrée pour la comptabilisation salariale'. Si ce champ contient déjà une valeur, le champ 'Date d'entrée pour la comptabilisation salariale' (date de réentrée) sera renseigné à nouveau.

3.2.9.26 Demande de prestations Parifonds construction | ajustements de Textes sur le Formulaire

Task #9300 | 5055.000

Dans le formulaire 'Demande de prestations Parifonds Bau', des ajustements marginaux de textes ont eu lieu. Sous la rubrique 3, à la place de 'avant le début du cours', on trouve maintenant 'jusqu'au début du cours'.

3.2.9.27 Historique | Rapport 3009242 'SwS Salary from Excel' | inscrire l'Historique correctement

Task #9702 | 5055.000

Via 'Rapports généraux', il est possible de relier et de démarrer le rapport 3009242 'SwS Salary from Excel'. Ce rapport permet d'importer les données depuis Excel vers les champs de votre choix dans la fiche employé. L'historique de la fiche employé n'était pas toujours correctement actualisé lors de la saisie de ces données.

3.2.10 Informations Techniques Partenaire et client

3.2.10.1 Codes de pays | Codes manquants après Initialisation du système

Task #9735 | 5055.000

Pour la banque de données du personnel de SwissSalary, le champ 'Nationalité' est un champ important lorsque les déclarations de l'impôt à la source sont exécutées par ELM par ex. Les codes de pays délivrés par Microsoft via une nouvelle installation ne sont pas toujours complets. Les codes de pays manquants sont maintenant complétés par l'initialisation du système (seuls les codes de pays ISO à deux caractères peuvent être utilisés dans SwissSalary (ISO 3166-2). Il convient de veiller aux points suivants:

- Les saisies existantes ne seront pas modifiées dans le tableau 'Pays/Régions' par défaut.
- Le code de pays sera créé seulement s'il n'est pas disponible. Il en résulte que seuls les champs 'Code' et 'Description' seront renseignés.
- Le tableau 'Pays/Régions' sera alors complété uniquement si l'utilisateur qui procède à l'initialisation a également un droit d'accès en écriture sur le tableau 'Pays/Régions' (tableau 9).

3.2.10.2 SwissSalary OnBoarding | améliorations (Wizard)

Tasks #9648 und #9823 | 5055.000

Nous recevons d'excellentes suggestions de la part de nos clients et partenaires pour améliorer le processus d'intégration et l'assistant de configuration. Nous nous efforçons en permanence d'apporter des améliorations.

3.2.10.3 Protocole de modification | prédéfinir les tableaux SwS pour les nouveaux clients SaaS

Task #9734 | 5055.000

Lors de l'installation initiale de l'application SwissSalary dans l'environnement SaaS, les principaux tableaux SwissSalary sont automatiquement configurés dans le protocole de modification si l'utilisateur dispose des droits d'accès en écriture correspondants dans le tableau 403 'Change Log Setup'. Le protocole de modification doit ensuite être activé manuellement via 'Configuration du protocole de modification'.

3.2.10.4 Centre de rôles | notification concernant le centre de rôles SwissSalary manquant

Task #9769 | 5055.000

Dès que l'application SwissSalary était installée, la notification suivante apparaissait dans un 'centre de rôles non SwissSalary':

'SwissSalary a été installée, mais n'est pas encore configurée. Veuillez activer le centre de rôles SwissSalary pour votre utilisateur.'

3.2.10.5 Modern Client | rubriques détectables dans le centre de rôles

Task #9584 | 5055.000

Dans cette mise à jour, nous avons travaillé sur l'intégralité du centre de rôles et pu apporter de nombreuses améliorations.

3.2.10.6 Nouveau Tableau 'SwS Employee Change Log' (auparavant: Tableau 'SwS Employee History')

Task #6159 | 5055.000

Le précédent tableau de l'historique de la banque de données du personnel '3009081 SwS Employee Historie' est obsolète à partir de la présente version. Le contenu a été déplacé vers le nouveau tableau '3009201 SwS Employee Change Log'. En outre, les champs 60 000 à 69 999 du tableau précédent ont été renommés dans le nouveau tableau dans les champs 2 000 à 2 999.

3.2.10.7 Tableau '3009092 SwS Career' (carrière professionnelle) | champ 25 'Comment' étendu à 100 caractères

Task #9620 | 5055.000

Le champ 25 'Comment' dans le tableau '3009092 SwS Career' a été étendu de 50 à 100 caractères. De plus, le rapport 'Fiche du personnel - PIS' a été adapté en conséquence pour permettre le saut de ligne.

3.3 Update 5055.000 (23.04.2020) | administration du système

3.3.1 Site SwissSalary | Téléchargement des Objets et de l'application

Comment accédez-vous à la zone clients de SwissSalary?

Vous accéderez à notre page d'accueil via <https://swissalary.ch> Cliquez sur Login en haut à droite.

Connectez-vous avec les données de connexion spécifiques à votre entreprise. Sélectionnez ensuite le bouton Mise à jour NAV (clients SwissSalary BC/NAV) ou Mise à jour BAU (clients SwissSalary BAU).

Les dernières mises à jour et correctifs vous y sont proposés en téléchargement

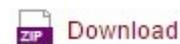
Quels documents supplémentaires pouvez-vous télécharger?

En plus de la dernière mise à jour, les correctifs les plus récents (si disponibles) peuvent également être téléchargés et installés dans SwissSalary. Vous restez ainsi toujours au fait de l'actualité (recommandé).

La bibliothèque des manuels actuels et de plus amples informations au sujet de SwissSalary sont sans cesse mises à jour, complétées et publiées via <https://docs.swisssalary.ch>.

Comment télécharger un fichier sur Internet?

Cliquez sur l'icône correspondante pour démarrer le téléchargement (le fichier se trouve sous "Downloads"):



Serai-je informé des nouveautés concernant SwissSalary?

Nous communiquons sur divers canaux tels que Yammer (le réseau partenaire de SwissSalary), via le bulletin d'informations, le site et les Actualités sur le centre de rôles.

Les mises à jour peuvent-elles être envoyées par message électronique?

Les mises à jour sont généralement disponibles exclusivement sur Internet. Avec les envois par e-mail, il arrive souvent que la taille des fichiers et le filtre des courriers indésirables posent problème avec certains fournisseurs.

Je travaille dans le nuage SaaS de Microsoft Dynamics 365 Business Central (en ligne). Dois-je télécharger et installer les objets sur la page d'accueil?

Non. Vous trouverez uniquement les objets et applications pour les versions installées (onPremise) sur notre site. Vous pouvez désinstaller puis télécharger à nouveau votre version directement dans la solution SaaS. Pour ce faire, allez à 'Extension Management' à l'aide de la recherche. Désinstallez d'abord l'application actuelle 'SwissSalary 365', puis réinstallez l'application via l'AppSource Store de Microsoft.

Avez-vous des questions concernant notre site ou les téléchargements?

Envoyez-nous un message à support@swisssalary.ch ou contactez votre partenaire Dynamics 365 ou notre centre d'appel au +41 (0)31 / 950 07 77. Nous serons ravis de vous conseiller!

3.3.2 Emmagasiner/actualiser les Updates et Hotfixes

Ces instructions s'appliquent exclusivement aux clients dont les versions sont installées (sur site).

1. Téléchargez les objets conformément aux descriptions du chapitre Explications.

REMARQUES IMPORTANTES:

- Le manuel utilisateur se trouve sous <https://docs.swisssalary.ch>.
- Assurez-vous que la version de mise à jour B5054.000 (CONSTRUCTION) / N5054.000 (BC/NAV) est installée sur votre système. Vérifiez dans SwissSalary sous RTC Client, sous le Centre de rôles -> Organisation.

SI UNE VERSION < B5054.000 / N5054.000 EST INSTALLÉE, INTERROMPEZ L'INSTALLATION ET INFORMEZ-NOUS OU VOTRE PARTENAIRE!

ASTUCE:

Nous vous recommandons de sauvegarder les données avant de procéder à la mise à jour. Ceci ne devrait normalement pas être nécessaire, mais peut s'avérer judicieux pour des raisons de sécurité.

2. Décompressez le fichier d'objet/application avec WinZip.

3. Ouvrez Dynamics 365 Business Central / Microsoft Dynamics NAV et basculez vers Object Designer à l'aide de Maj+F12 (Extras -> Object Designer).

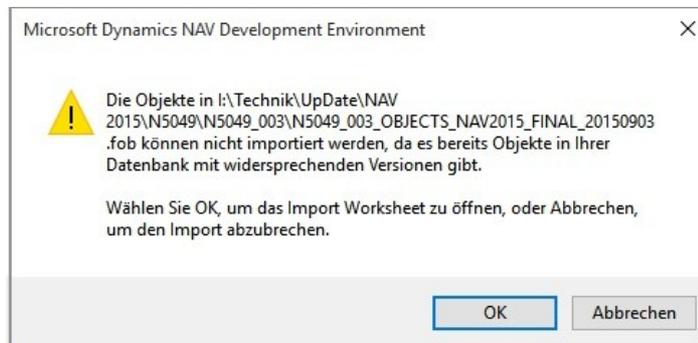


Vous avez maintenant sous les yeux tous les objets disponibles dans votre base de données NAV/BC.

4. Allez dans Fichier -> Importer.

5. Indiquez le chemin d'accès où vous avez stocké le fichier APP/FOB. Le système tentera d'emmagasiner le fichier.

6. Vous recevrez alors un nouveau message à confirmer IMPÉRATIVEMENT par OK ou par Non.



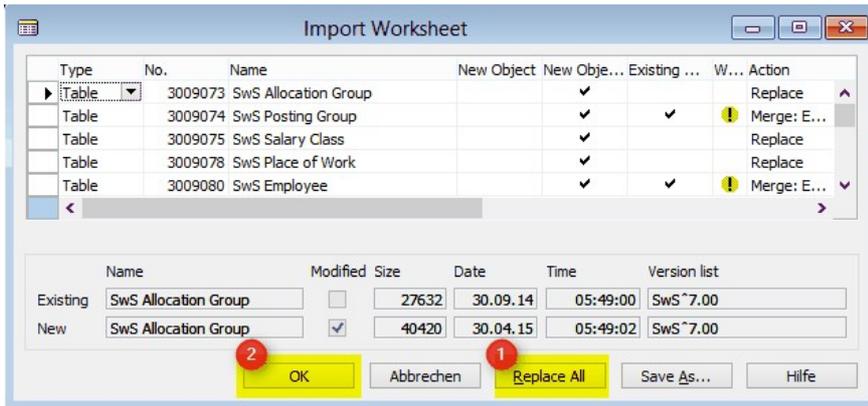
NOTE :

Ouvrez TOUJOURS la feuille d'importation!

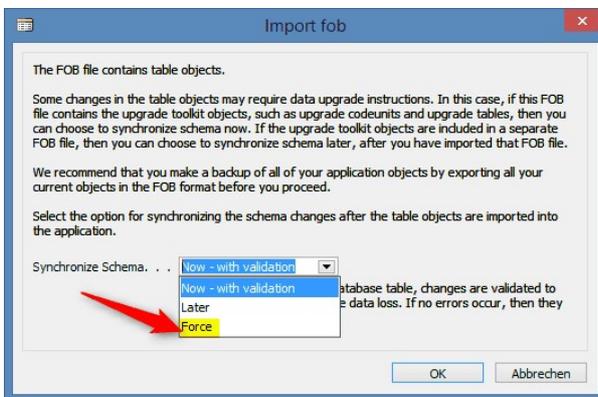
7. La feuille d'importation s'ouvre.

REMARQUE IMPORTANTE:

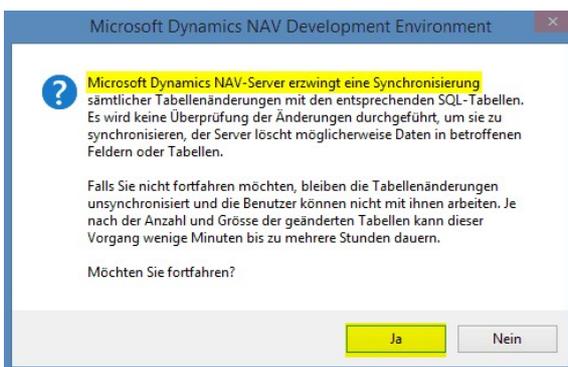
Cliquez ici IMPÉRATIVEMENT sur REPLACE ALL! Puis cliquez sur OK pour poursuivre le processus d'emmagasinage!



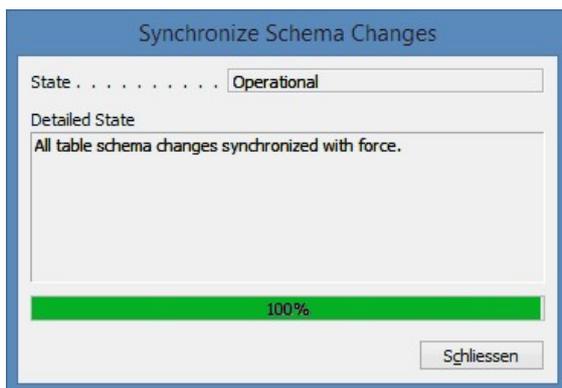
Le message suivant apparaît pour le client RTC (à partir de NAV 2015) (veuillez le confirmer en choisissant "Force"):



Dans le client RTC (à partir de NAV 2015), une synchronisation est automatiquement exigée; veuillez toujours confirmer le message ci-dessous par OUI:



8. Les objets sont maintenant emmagasinés dans votre base de données. Après avoir correctement effectué votre installation, vous recevrez le message final suivant:



REMARQUES IMPORTANTES:

Nous vous recommandons de compiler (F11) les objets SwissSalary après les avoir emmagasinés. Veuillez définir un filtre (F7) sur **SwS*** dans la liste de la version et assurez-vous que "All" – à gauche - est sélectionné. Nous attirons votre attention sur le fait que le service NAV devra de préférence être redémarré. Généralement, seul l'administrateur doté des autorisations adéquates peut exécuter cette opération (veuillez opérer uniquement en dehors des heures ouvrables, lorsque plus aucun utilisateur n'est connecté).

9. Processus de mise à jour

Après avoir emmagasiné les objets avec succès, veuillez vous rendre dans le menu principal et dans le centre de rôles de SwissSalary.

Cliquez sur la rubrique Personnel (fiche employé). Le système se met automatiquement à exécuter une actualisation de la mise à jour. Seul un collaborateur possédant des droits d'administrateur peut ouvrir le menu principal pour l'actualisation de la mise à jour, faute de quoi la mise à jour ne pourra être actualisée. Dès que le processus est achevé avec succès, vous recevrez une notification.

Sous le centre de rôles -> Organisation, vous trouverez l'historique des mises à jour dans lequel toutes versions de mise à jour emmagasinées avec succès ont été historicisées.

Le processus d'actualisation de mise à jour doit impérativement être exécuté après chaque mise à jour / pré-mise à jour.

Vous pouvez voir dans le fichier Excel quels objets ont été recréés ou modifiés.

Explications pour les types:

- 1 = Table
- 3 = Report
- 4 = Dataport
- 5 = Codeunit
- 6 = XMLport
- 7 = MenuSuite
- 8 = Page
- 9 = Query

En cas d'incertitude, veuillez informer votre partenaire ou notre assistance.

3.3.3 Droits d'accès et autorisations

Description des rôles d'autorisation:

ID des groupes	Nom	Description
SWS-ALL	SwissSalary - All Users	Rôle d'utilisateur qui doit être attribué à chaque utilisateur SwissSalary. Avec la fonction 'Décompte salaire', le système requiert des informations 'indirectes' sur tous les mandants (<i>contrôle de licence, pour combien d'utilisateurs le décompte salaire est actuellement effectué dans l'ensemble de la base de données. Bien entendu, le gestionnaire de salaires ne voit pas les données des mandants dotés de restrictions</i>).
SWS-CONS / SWS INVOICING (seulement SwissSalary BAU)	SwissSalary - Consortium SwissSalary - Invoicing	Ce rôle est utilisé pour travailler dans le module ARGE. Avec ce rôle d'autorisation, les accès complets sont assignés aux postes ARGE et aux journaux de comptabilisation ARGE. Ce rôle est destiné aux collaborateurs qui ont uniquement recours à ARGE dans la comptabilité salariale.
SWS-EE-EDIT	SwissSalary - Edit Employees	Ce rôle est l'attribution type du gestionnaire de salaires qui doit remplir toutes les fonctions à l'intérieur de la comptabilité salariale. L'utilisateur peut muter, supprimer, ajouter des données dans SwissSalary, mais il ne peut pas modifier les données salariales de base.
SWS-EE-READ	SwissSalary - Read Employees	Identique au rôle SWS-EE EDIT, sauf que les données peuvent uniquement être visualisées, mais pas modifiées (droits de lecture uniquement).
SWS-HR-EDIT	SwissSalary - HR Edit Employee	Module complémentaire PIS Personal-Information-System. Avec ce rôle, les données peuvent être mutées, supprimées et ajoutées dans PIS.
SWS-HR-READ	SwissSalary - HR Read Employee	Module complémentaire PIS Personal-Information-System. Droits de lecture uniquement.
SWS-HR-SETUP	SwissSalary - HR Setup	Module complémentaire PIS Personal-Information-System. Avec ce rôle, on peut procéder à des configurations dans PIS. Administrateur de salaires RH type.
SWS-POST (nur SwissSalary NAV)	SwissSalary - Posting	Selon les directives de la SOX, le gestionnaire de salaires ne doit pas 'comptabiliser les salaires'. Ce rôle d'utilisateur peut être attribué à un collaborateur exclusivement en charge de la comptabilisation salariale dans la COFI. IMPORTANT: Ce collaborateur doit bien sûr aussi être déverrouillé dans SwissSalary sous Paramètres -> Paramètres -> Utilisateur ou dans la version RTC sous Gestion SwissSalary-> Utilisateur.
SWS-SETUP	SwissSalary - Setup	Rôle d'autorisation type pour un administrateur de salaires.
SWS-ST-EDIT	SwissSalary - Edit Salary Type	Accès complet pour modifier les types de salaire. Avec ce rôle, les types de salaire peuvent être créés, mutés et supprimés.
SWS-BUDGET-EDIT	SwissSalary Budget - Edit	

SWS- BUDGET- READ	SwissSalary Budget - Read	
SWS- BUDGET- SETUP	SwissSalary Budget - Setup	

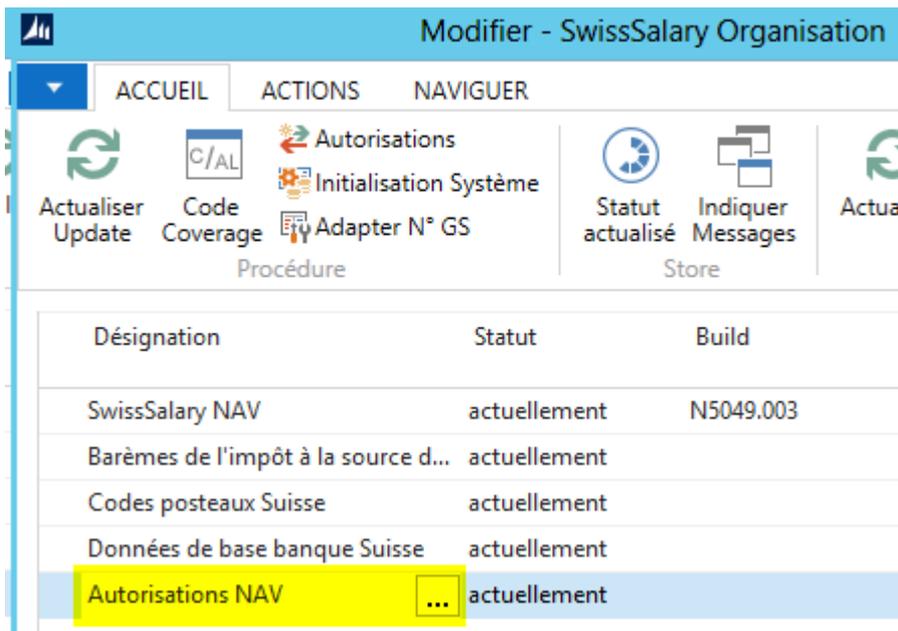
Après chaque mise à jour/pré-mise à jour, les rôles d'autorisation modifiés doivent être ajustés dans SwissSalary (nouveaux accès aux tableaux etc.)

REMARQUE IMPORTANTE:

- Si vous avez procédé à des ajustements individuels dans les rôles d'autorisation "SWS*" par défaut, veuillez noter qu'ils seront écrasés par l'emmagasinement automatique des rôles "par défaut".
- Ajoutez impérativement les rôles d'autorisation adéquats à ces nouveaux tableaux avant d'autoriser à nouveau le système pour les utilisateurs!

Vous trouverez les rôles d'autorisation actuels sur notre site, dans la zone d'accès restreint, dans la section Mise à jour BAU et Mise à jour NAV.

Le processus d'emmagasinement sera démarré dans le centre de rôles RTC Client -> Organisation-> Autorisations. Sous ID de groupes ou ID de rôles, sélectionnez la valeur SWS*.



Dans l'onglet Options, choisissez le chemin d'accès adéquat pour le fichier ZIP et pour Direction, choisissez Importer. Cliquez ensuite sur OK et les rôles par défaut des utilisateurs seront ajustés dans SwissSalary.

Si vous avez effectué des modifications dans nos rôles d'utilisateur par défaut ou si vous souhaitez gérer les rôles d'utilisateur manuellement, allez sous Extras -> Sécurité -> Rôle. Cliquez sur le rôle requis et insérez les nouveaux tableaux sous Rôle -> Droits d'accès. Dans RTC Client, vous trouverez cette configuration sous les départements -> Gestion -> Gestion TI -> Général -> Ensembles d'autorisation. Si vous avez des questions sur ces configurations, contactez le partenaire compétent.

Les tableaux ci-dessous ont été recréés et doivent être ajoutés aux rôles correspondants (s'ils ont déjà été utilisés):

Update Version	Table No.	Table Name
5055.000	3009201	SwS Employee Change Log
5055.000	3049163	SwS Country Information
5055.000	3049417	SwS KLE Insurance Contact
5055.000	3049437	SwS KLE Settlement
5055.000	3049438	SwS KLE Indemnification
5055.000	3049441	SwS KLE Repayments
5055.000	3049442	SwS KLE Cov. Daily Allowance
5055.000	3049443	SwS KLE Cross Channel Link

Centres de rôles SwissSalary

Chaque module NAV a son propre centre de rôles. SwissSalary a développé la page 3009252 SwS Payroll Role Center à cet effet. Au niveau salarial, nous vous recommandons de travailler avec ce centre de rôles. Vous pouvez en outre importer le centre de rôles (le fichier XML est inclus aux objets de la mise à jour).

4 Update 5054.000

4.1 Update 5054.000 User

4.1.1 PreUpdate 5053.100 (16.04.2019)

4.1.1.1 Introduction

Cher client SwissSalary,
Cher partenaire SwissSalary,

Nous sommes heureux de vous présenter le manuel de pré-mise à jour SwissSalary 5053.100 du 16.04.2019. Ce manuel contient également les correctifs logiciels 5053.001 + 5053.002. Une fois installée, vous détiendrez la version plus récente de SwissSalary.

REMARQUES IMPORTANTES

□ Avant de démarrer le processus de mise à jour, veuillez vous assurer que la version SwissSalary 5053.000 du 25.10.2018 ou une version plus récente a été installée. Si des modifications propres à l'entreprise ont été effectuées dans vos objets SwissSalary NAV par votre partenaire NAV, vous devez impérativement contacter votre partenaire NAV avant d'installer des objets.

□ Clients NAV SwissSalary détenant les versions 5.00, 5.00 SP1 et 2009 SP1/R2 Classic
Notez que la version de mise à jour N5054.000 d'octobre 2019 est la dernière version NAV SwissSalary disponible pour votre version NAV. À partir de la version N5054.100 (fin du 1er trimestre 2020), seules les versions NAV à partir de NAV 2013 seront prises en charge.

REMARQUE IMPORTANTE:

La nouvelle version 5.0 swissdec prévue (fonctionnelle à partir de 2021) sera mise en place exclusivement pour les versions NAV 2013 et les versions ultérieures.

□ Clients NAV SwissSalary détenant les versions DB NAV 4.00 SP2 et 4.00 SP3
La dernière actualisation de votre version NAV était la mise à jour 5053.000 du 25.10.2018. La présente version de pré-mise à jour n'est plus disponible pour votre version NAV. Veuillez-en informer votre partenaire NAV pour de plus amples renseignements.

□ Centre de rôles SwissSalary | Clients RTC à partir de NAV 2013
SwissSalary propose un centre de rôles clair et intuitif depuis l'introduction de Clients RTC. Le manuel d'administration du système offre d'importantes informations à ce sujet.
Nous vous souhaitons beaucoup de satisfactions avec la toute nouvelle version SwissSalary et vous remercions de nous avoir soumis vos précieuses suggestions d'amélioration, grâce auxquelles nous avons pu continuer à nous perfectionner.

L'équipe SwissSalary

4.1.1.2 Employé

4.1.1.2.1 Lieu de travail | Filtre étendu à la désignation et au canton CAF

Task #9105 | 5053.100

Lors de la saisie du lieu de travail dans la fiche d'employé (lieu de travail), le filtre par défaut était automatiquement placé sur 'Code'. Pour les entreprises qui ont de nombreuses localités de travail, le tableau 'Lieu de travail' devait d'abord être ouvert pour trouver la bonne localité de travail.

Les colonnes 'Désignation' et 'Canton CAF' peuvent être enregistrées comme colonne filtres par défaut à partir de cette version. Ainsi, lorsque le filtre par défaut est placé sur la colonne 'Canton CAF', la valeur 'Employeur' par ex. peut alors être saisie dans le champ Localité de travail et toutes les localités de travail apparaîtront sous Canton CAF 'Employeur' dans le menu déroulant.

4.1.1.2.2 Contrôle des prestations sociales | Filtre de la liste du personnel activement intégré

Task #8798 | 5053.100

Dans la liste ou la fiche du personnel, on peut consulter la page 'Contrôle des prestations sociales' via 'ACTIONS'. Cette vue permet de vérifier si la sécurité sociale/privée correcte a été attribuée au bon collaborateur. Cette vérification est importante, surtout si plusieurs assurances IJM ou LAAC visent différents groupes de personnes par exemple. En haut de la page, d'autres champs utiles comme Département, Lieu de travail etc. peuvent être affichés. La page peut être copiée dans Excel à l'aide d'un Copier/Coller afin d'effectuer un contrôle ultérieur.

Le filtre de date de la liste du personnel est intégré à partir de cette version, afin que seuls les collaborateurs actifs soient affichés.

4.1.1.2.3 Proposer augmentation salaire | Employés actifs uniquement

Task #9194 | 5053.100

Dans le processus de hausse de salaire 'Proposer augmentation salaire', la sélection 'seulement des employés actifs' est maintenant disponible, afin que les collaborateurs ayant quitté l'entreprise ne soient pas pris en compte dans le processus de l'augmentation salaire générale.

4.1.1.2.4 Ressources humaines (PIS)

4.1.1.2.4.1 Parcours professionnel | Nouvelle évaluation

Task #9078 | 5053.100

Concernant les saisies relatives au parcours professionnel, il existe maintenant une nouvelle évaluation qui, en plus de l'affichage, propose également les données dans Excel.

4.1.1.2.5 Dossier

4.1.1.2.5.1 Dossier du personnel | Afficher les N° de l'employé, nom et prénom dans l'en-tête

Task #9093 | 5053.100

Lorsque le dossier du personnel était ouvert via la liste/fiche de l'employé, aucune remarque sur le collaborateur actuel n'était disponible dans l'en-tête de la page. À partir de cette version, les N° employés, nom et prénom du collaborateur apparaissent dans l'en-tête. On voit ainsi immédiatement si l'on se trouve dans le dossier du bon collaborateur.

4.1.1.2.5.2 Mise en place de l'importation de fichier depuis le dossier vers un fichier zip | WebClient ready

Task #9219 | 5053.100

Bonne nouvelle: le dossier du personnel peut désormais être utilisé intégralement dans WebClient.

La fonction d'importation de 'masse' a été placée à cette fin sur 'ZIP' depuis le répertoire du dossier. Si vous souhaitez importer simultanément plusieurs documents concernant un collaborateur, vous devez donc regrouper ces fichiers dans un dossier ZIP, et importer ensuite tout le dossier ZIP. Les documents sont automatiquement emmagasinés au fur et à mesure. Vous pouvez bien sûr continuer à importer chaque document séparément (sans ZIP).

4.1.1.2.5.3 Importation de dossier | Exclusion des fichiers système

Task #8956 | 5053.100

Lorsque des fichiers étaient directement importés dans le dossier, des fichiers système étaient parfois importés en même temps. La plupart du temps, ces fichiers ne sont pas visibles par l'utilisateur dans le disque/dossier mais ils doivent être supprimés manuellement.

À partir de cette version, le nouveau filtre 'Filtrer par type de fichier' sera automatiquement renseigné avec la valeur par défaut suivante:

.pdf|.doc|.docx|.xls|.xlsx|.ppt|.pptx

Vous pouvez volontiers étendre ce filtre. Si vous supprimez ce filtre, au prochain démarrage il sera à nouveau renseigné avec la valeur par défaut. Cela permet d'éviter qu'à l'avenir, des fichiers système soient importés.

4.1.1.3 Genres de salaire

4.1.1.3.1 GS suivants | Extension du nombre minimal et maximal (identique au montant minimal et maximal)

Task #9189 | 5053.100

Dans une mise à jour précédente, nous vous avons décrit les options de configuration des genres de salaire suivants afin de prendre ces types en compte seulement lorsqu'un montant minimal ou maximal est atteint. Des cadeaux pour collaborateur peuvent par exemple être calculés de manière automatisée s'ils ne dépassent pas le plafond AVS de 500.00 CHF ou si les contributions AVS doivent être versées.

Dans les genres de salaire suivants, il est maintenant possible, comme pour les 'Montants', de configurer ces vérifications sur base du 'Nombre' (quantité). Il existe ainsi deux nouvelles colonnes 'Nombre minimal' et 'Nombre maximal'. Assurez-vous que les quatre colonnes (Montant/Nombre - Minimal/Maximal) sont toujours prises en compte avec la colonne 'Calcul du montant plafond'. Les vérifications individuelles ne doivent être effectuées qu'une seule fois, d'autres s'échelonnent sur un mois ou sur toute l'année.

Grâce à ces extensions, presque tous les calculs imaginables peuvent être effectués avec les genres de salaire suivants.

4.1.1.4 Traitement de salaire

4.1.1.4.1 Calcul du 13ème salaire | Contrôler les saisies TimeMachine relatives au montant du taux salarial et équivalent temps plein

Task #9110 | 5053.100

Pour le calcul du 13ème salaire, d'éventuelles saisies TimeMachine sont maintenant prises en compte dans les champs 'Montant du taux salarial' ou 'Équivalent temps plein'. Si le 13ème salaire a déjà été calculé pour

novembre 2019 et qu'une augmentation de salaire est saisie via TimeMachine dans le champ 'Montant du taux salarial' au 01.12.2019, l'augmentation est prise en compte pour le calcul de projection de décembre.

4.1.1.4.2 Rapport d'activité et éléments salaire | Correction du tri | Affichage en couleurs

Task #9121 & Task #9125 | 5053.100

Avec la mise à jour 5053.000 (octobre 2018), la fonctionnalité et l'affichage en couleurs des genres de salaire suivants dans le Rapport d'activité et dans les éléments salaire ont été entièrement remaniés. Suite à cela, il n'était plus possible de trier les données dans les deux journaux et l'affichage en couleurs des genres de salaire suivant, selon l'écran, était difficilement lisible.

Le tri a été repensé et l'affichage des genres de salaire suivants (lignes) est passé du gris au bleu. L'ajustement a déjà été réalisé avec le correctif logiciel 5053.001

4.1.1.4.3 Fichier OPAE supprimé et données fixes de compte bancaire remaniées

Task #9222 | 5053.100

Le fichier OPAE (PostFinance) n'existe plus depuis longtemps et a été remplacé par ISO 20022. Le rapport correspondant a été aménagé. En outre, la configuration pour 'Données de base compte bancaire' a été remaniée dans la gestion SwissSalary. Toute la zone 'OPAE' a été supprimée et la zone 'EDP' (DTA) a été renommée en 'Paramètres'. Tous les champs ont été neutralisés avec du texte.

4.1.1.5 Déclaration de salaire

4.1.1.5.1 L'interface Beta ELM est maintenant active

Task #9241 | 5053.100

Nous avons manqué la refactorisation complète de l'interface ELM et adapté le code aux directives actuelles. Les tests de l'interface précédente et de la nouvelle interface 'BETA' sont réalisés en parallèle depuis plusieurs mois déjà, et montrent que la nouvelle interface traite le code plus efficacement et rend bien sûr le même contenu dans XML que l'interface précédente.

Dans les Données de base salaires -> onglet -> Paramètre ELM, l'interface 'BETA' est automatiquement activée à partir de cette mise à jour. Si aucun retour négatif ne nous parvient d'ici la mise à jour principale 5054.000, l'interface 'BETA' deviendra alors l'interface productive ELM.

4.1.1.6 Gestion

4.1.1.6.1 Organisation

4.1.1.6.1.1 SwissSalary Store | Performance améliorée lors de l'importation et lecture directe de ZIP

Task #9205 & Task #9233 | 5053.100

Notre département de développement a effectué au premier trimestre 2019 des recherches plus poussées pour exécuter diverses importations de données encore plus rapidement et plus aisément. L'une des options possibles est décrite ici.

Lors d'une importation, la performance de

- l'IS
- la base des NPA

- la base des banques
- des autorisations

pouvait être considérablement améliorée. L'importation de la totalité des tarifs de IS comprenant tout juste 3 millions d'ensembles de données dure environ 7 minutes (selon la performance du serveur).

REMARQUE

Vous n'avez plus besoin de décompresser les fichiers après les avoir téléchargés, les fichiers ZIP sont immédiatement importables. Les améliorations ont été récemment appliquées à partir de la version NAV 2013 et pour les anciennes versions NAV 5.00 et NAV 2009 Classic, rien n'a changé.

4.1.1.6.1.2 SwissSalary Store | 'Installer toutes les mises à jour du Store' | Fonction mise en place depuis NAV 2013

Task #9197 | 5053.100

Nous vous présentons ici une grande nouveauté!

Dans l'organisation, vous pouvez voir si une base de données n'est 'pas actuelle' (ex.: Autorisations, Base de banques etc.). Auparavant, on devait télécharger, décompresser puis enregistrer chaque mise à jour séparément. Dans le ruban, vous trouverez maintenant le bouton 'Installer toutes les mises à jour de la boutique'. En cliquant dessus, toutes les actualisations disponibles seront automatiquement exécutées.

REMARQUES

- Les Update/PreUpdate ne peuvent être actualisées automatiquement.
- Les .NET Assemblies doivent ensuite être actualisés à l'aide de 'Sauvegarder les compléments de serveur' (ce processus n'est pas encore automatisé).
- La nouvelle fonction est disponible à partir de la version NAV 2013 et des versions postérieures.

4.1.1.6.2 Calendrier de travail

4.1.1.6.2.1 Jours fériés | Afficher/Modifier la désignation

Task #9126 | 5053.100

Lorsque les jours fériés sont importés dans le calendrier de travail, une désignation par jour férié est additionnellement enregistrée (ex.: Pâques, lundi de Pâques) etc. Celle-ci n'est cependant pas visible dans le volet informatif. À partir de cette mise à jour, la désignation sera directement visible dans le volet informatif. Les désignations peuvent être modifiées manuellement d'un simple clic sur 'Ajouter/Modifier une désignation'.

4.1.1.6.2.2 Report d'absences automatique | Ajustement en changeant le pourcentage de travail via TimeMachine

Task #8441 | 5053.100

Avec la fonction 'Report d'absences automatique', les jours fériés sont directement exportés, par collaborateur, du calendrier de travail vers le Rapport d'activité. Les jours fériés sont ainsi (heures en fonction du pourcentage travaillé) automatiquement créés pour chaque collaborateur dans TapBoard/EasyRapport et n'ont pas besoin d'être saisis manuellement via le collaborateur.

Nous avons étendu cette logique au champ 'Équivalent temps plein' (fiche du personnel); en plaçant une valeur dans TimeMachine, la valeur du report d'absences sera également ajustée dans le Rapport d'activité.

Les reports d'absences sont automatiquement rectifiés dans les cas suivants:

- Lorsque l'"Équivalent temps plein" est modifié via TimeMachine, les jours fériés sont reportés à l'aide de l'équivalent temps plein qui a été saisi à compter de la date de validité.
- Si la valeur saisie antérieurement dans TimeMachine est modifiée, les jours fériés seront correctement modifiés sur l'équivalent temps plein valable auparavant.

- Si la saisie est supprimée dans TimeMachine, les jours fériés seront reportés sur le dernier équivalent temps plein valable.
- Si seule la date 'Valable à partir du' est modifiée dans TimeMachine, les jours fériés seront correctement reportés.
- Si plusieurs saisies se trouvent dans TimeMachine, les jours fériés seront correctement reportés en fonction de la saisie.
- Si plusieurs saisies se trouvent dans TimeMachine et que la dernière entrée est supprimée, les jours fériés seront correctement reportés.
- Si plusieurs saisies se trouvent dans TimeMachine et que l'entrée 'intermédiaire' est supprimée, les jours fériés seront correctement reportés.
- Si plusieurs saisies se trouvent dans TimeMachine et que le 'groupe de travail' est modifié sur le collaborateur, les jours fériés du nouveau calendrier de travail seront correctement reportés.

4.1.1.6.2.3 Report d'absences automatique | Ajustement du groupe de travail via TimeMachine

Task #9149 | 5053.100

Comme pour la tâche effectuée [Report d'absences automatique | Ajustement en cas de changement du pourcentage travaillé via TimeMachine](#), la même correction a aussi été entreprise pour l'ajustement du groupe de travail via TimeMachine. Si un nouveau groupe de travail (calendrier de travail) est attribué via TimeMachine à l'intérieur du groupe de travail, les jours fériés seront alors correctement reportés à partir de cette date dans le Rapport d'activité.

4.1.1.7 Décompte salaire | L'échelon de salaire peut maintenant être affiché comme les classes de salaire

Task #9173 | 5053.100

Dans les Données de base salaire -> onglet 'Décompte salaire', vous trouverez désormais la nouvelle option 'Supprimer l'échelon de salaire', qui est cochée dans la configuration par défaut. Si vous souhaitez utiliser l'échelon de salaire dans la fiche employé et afficher cette valeur sur le décompte salaire, décochez simplement la case.

4.1.1.8 Rapports | Interfaces

4.1.1.8.1 Compte annuel personnel A4Q | ETP par collaborateur (4)

Task #6743 | 5053.100

Dans le compte annuel personnel A4Q, l'ETP est maintenant comptabilisé par mois et par collaborateur, y compris une moyenne annuelle dans la colonne Total. Jusqu'ici, L'ETP n'était visible que sur le récapitulatif.

4.1.1.8.2 Statistiques hôpital | Ajustement aux heures de travail annuelles par fonction

Task #9008 & Task #9203 | 5053.100

Dans les statistiques de l'hôpital, la valeur du nombre annuel par défaut des heures de travail payées par fonction pour un poste à 100% doit être entrée dans la colonne 'H' (Excel). Jusqu'ici, la valeur effective y était écrite (décomposée sur l'ETP), ce qui était incorrect.

Dans Statistiques du personnel, dans le 'Groupe Statistiques', il existe maintenant la colonne 'Valeur', qui peut aussi être affichée. Saisissez la valeur désirée dans cette colonne par groupe de personnes, par ex. 2520 pour Médecin-chef.

4.1.1.9 SwissSalary EasyRapport

4.1.1.9.1 Importation des données | Message d'erreur lisible

Task #9048 | 5053.100

En important les données depuis le tableau d'importation EasyRapport vers le Rapport d'activité, des messages d'erreur telles que 'Horodatage incorrect' apparaissent de temps à autre. Ces messages d'erreur ne donnent aucune autre indication sur le collaborateur et/ou le numéro de genre de salaire.

Les messages d'erreur sont désormais 'lisibles' et indiquent également le N° employé concerné, le numéro de genre de salaire ainsi que la date du document. La valeur incomplète ou erronée dans le tableau d'importation EasyRapport peut rapidement être trouvée.

4.1.1.10 Correction d'erreur

4.1.1.10.1 Employé

4.1.1.10.1.1 Fiche du personnel | Changement de collaborateur pendant la saisie

Task #9261 | 5053.100

Nous avons reçu des retours d'informations nous signalant qu'en saisissant un nouveau collaborateur, la fiche d'un autre collaborateur s'affichait parfois soudainement. Ce mouvement pouvait être détecté si par exemple encore aucun groupe décompte ou aucune date d'entrée n'était indiquée et que des sous-tableaux comme Enfants ou Coordonnées bancaires étaient saisis. Le mouvement peut ainsi être expliqué lorsqu'un nouveau collaborateur est saisi au-dessus de la vignette "actif" et que la saisie n'est pas exécutée de A à Z, que le collaborateur ne se trouve plus dans ce filtre (vignette).

Nous avons analysé ces situations et amélioré l'action. Le collaborateur devrait maintenant pouvoir être saisi correctement.

4.1.1.10.1.2 Statistiques du personnel | Icône ajustée

Task #9177 | 5053.100

L'icône des statistiques du personnel (fiche/liste du personnel) était incorrectement enregistrée depuis NAV 2018, à partir de la version de mise à jour 5053.000. Cette erreur a été corrigée.

4.1.1.10.1.3 Investigation | Saisies non enregistrées dans les postes

Task #9243 | 5053.100

Un client nous a rapporté que dans certains cas, les postes d'investigation n'étaient pas enregistrés. Cette erreur a été corrigée.

4.1.1.10.2 Genre de salaire

4.1.1.10.2.1 GS suivants | Extraire les genres de salaire, même lorsqu'aucune période à partir du/jusqu'au n'est enregistrée

Task #9106, Task #9181 & Task #9249 | 5053.100

Avec la mise à jour 5053.000 d'octobre 2018, la logique même du genre de salaire Suite ainsi que son affichage dans le Rapport d'activité/Éléments salaire a été repensée. Avec le système d'exploitation, quelques clients ont constaté que les genres de salaire suivants n'étaient plus extraits automatiquement lorsqu'aucune saisie n'était disponible dans les colonnes 'Période à partir du/jusqu'au'.

Cette erreur a déjà été publiée avec le correctif logiciel 5053.002 et maintenant dans la présente mise à jour.

Veillez à ne pas saisir de périodes après minuit. Si un travail est exécuté entre 23:00 et 06:00, deux ensembles de données doivent impérativement être créés: un de 23:00 à 00:00 et un autre pour le jour suivant de 00:00 à 06:00, sinon aucun genre de salaire suivants ne sera extrait.

4.1.1.10.3 Traitement de salaire

4.1.1.10.3.1 Rapport d'activité | DrillDown n'affiche pas tous les champs à partir de NAV 2018 (terme de recherche)

Task #9180 | 5053.100

Dans le Rapport d'activité, on peut rechercher un collaborateur et reporter des données avec le terme de recherche (nom, prénom) au lieu d'utiliser le numéro de l'employé. La liste du personnel doit en outre être ouverte et la colonne 'Nom de recherche' 'Définir comme colonne de filtre par défaut' activée.

On a constaté que la colonne 'Nom de recherche' n'était plus disponible depuis la version NAV 2018 et devait donc être ajouté manuellement. Cette erreur a été corrigée.

4.1.1.10.3.2 Rapport d'activité | Ajuster les dimensions enregistrées sur la tâche de projet lors de l'actualisation

Task #9004 | 5053.100

À partir de la version NAV 2013, en plus de l'enregistrement des dimensions sur le projet, des dimensions détaillées peuvent également être saisies sur la tâche de projet.

En saisissant des données sur un projet ou une tâche de projet dans le Rapport d'activité, les dimensions valables de la tâche de projet étaient automatiquement saisies. Si la tâche de projet était remodifiée dans le Rapport d'activité après la saisie initiale, les dimensions n'étaient pas actualisées avec la nouvelle tâche de projet. Cette erreur a été corrigée.

4.1.1.10.3.3 TapBoard | Saisie par lot | Le nombre fixe n'est plus visible lors de l'ouverture initiale

Task #9244 | 5053.100

Dans TapBoard, le champ 'Nombre fixe' n'apparaissait plus à l'ouverture initiale de la saisie par lot. Cette erreur a été corrigée.

4.1.1.10.4 Rapports | Interfaces

4.1.1.10.4.1 Postes salaire et ordre de bonification | 'Aucun terme sur le groupe décompte', si aucun collaborateur n'est attribué

Task #9147 & Task #9148 | 5053.100

En ouvrant le rapport 'Postes de salaire' et 'Ordre de bonification', un message d'erreur apparaissait lorsque par erreur, aucun groupe décompte n'était saisi pour un collaborateur. Le message d'erreur a été pensé plus en détail.

4.1.1.10.4.2 Fiche du Rapport d'activité | Le dernier jour n'est pas imprimé

Task #9264 | 5053.100

Les données du dernier jour du mois ne sont pas imprimées sur la fiche du rapport d'activité. Cette erreur a été corrigée.

4.1.1.10.4.3 Cumul des heures | En-tête à partir de la page 2 et COB imprimés

Task #8839 | 5053.100

L'évaluation 'Cumul des heures' a été remaniée.

Évaluation avec COB (Code Opérationnel du Bâtiment) | inclus uniquement dans la version CONSTRUCTION
Un client a signalé que l'évaluation n'indiquait plus de COB.
Cette erreur a été corrigée.

Un autre client a signalé que les en-têtes n'apparaissaient pas correctement à partir de la 2e page.

4.1.1.10.4.4 Canton IS | Le rapport n'affiche pas les totaux corrects

Task #9159 | 5053.100

Après la mise à jour 5053.000, le rapport Canton de l'IS n'affichait plus les totaux corrects. Ce problème était causé par l'ajustement réalisé dans la principale mise à jour, à savoir qu'une base de RS était alors écrite pour chaque collaborateur (pour les corrections rétroactives). Dans le rapport, ce nouveau mouvement n'était pas correctement pris en compte. Le rapport corrigé a déjà été livré avec le logiciel correctif 5053.001.

4.1.1.10.4.5 Décompte IJM | Nombre de caractères pour le groupe décompte à partir de NAV 2017

Task #8973 | 5053.100

La page de requête du décompte IJM a été légèrement aménagée, afin qu'un filtre plus long puisse être saisi pour le groupe décompte. Après la version NAV 2017, 10 caractères seulement pouvaient être saisis. Ceci a été corrigé dans toutes les versions.

4.1.1.10.4.6 Décompte LPP | Incrémenter correctement le nombre de pages à l'impression/aperçu avant impression

Task #9003 | 5053.100

Tout comme pour le [décompte IJM](#) le décompte LPP a aussi été légèrement ajusté afin qu'un filtre Groupe décompte plus long puisse être saisi à partir de la version NAV 2017. Une erreur a en outre été corrigée: le nombre de pages à l'impression/aperçu avant impression n'était pas correctement incrémenté (mais la page s'affichait correctement).

4.1.1.10.5 Gestion

4.1.1.10.5.1 Groupe décompte | Erreur concernant le jour de démarrage de la période corrigée

Task #9175 | 5053.100

Il arrivait parfois, en travaillant avec EasyRapport sans la méthode d'acompte et les comptabilisations de périodes effectuées mensuellement en différé, qu'un problème se produise avec les heures de présence effectives: en janvier 2019, ces dernières ont été comptabilisées à 100% en heures supplémentaires. Cette erreur a rapidement été corrigée via le logiciel correctif 5053.001.

Lors de la mise en place d'une solution de saisie des heures de travail, nous recommandons de travailler avec le procédé d'acompte afin que les deux périodes (salaire et période) puissent coïncider à 100%.

4.1.1.11 Remarques destinées à nos partenaires

4.1.1.11.1 Genres de salaire | Le champ 148 VAT Prod. Posting Group a été étendu à 20 caractères

Task #9160 | 5053.100

À partir de la version NAV 2017, le champ Groupe de comptabilisation de produit - TVA a été étendu et est passé de 10 à 20 caractères dans la comptabilité financière. Dans SwissSalary, ce code est exclusivement utilisé pour les types de salaire, pour attribuer le bon groupe par genre de salaire. Nous avons étendu le champ 148 dans le tableau SwS Salary Type | Types de salaire à 20 caractères également.

4.1.1.11.2 Organisation | Actualisation de la mise à jour | "Se connecter" si le processus de mise à jour est exécuté

Task #9161 | 5053.100

Après chaque mise à jour SwissSalary, l'unité de code de la mise à jour doit impérativement être exécutée. Alors seulement le code de traitement ultérieur peut être correctement exécuté. Au département Assistance, nous rencontrons souvent des situations où plusieurs versions sont importées simultanément, sans avoir à chaque fois démarré l'unité de code de mise à jour.

Nous avons créé deux nouveaux champs dans l'organisation:

- Field 40 | Data Update Date and Time
- Field 42 | Data Update User

À chaque fois que ce processus de mise à jour est lancé, ces deux champs sont écrits et actualisés

4.1.1.11.3 Organisation | Nouveaux champs pour afficher les ajustements pour les objets de clients SwS

Task #9240 | 5053.100

Il existe deux nouveaux champs dans l'organisation (booléen):

- Modifications (objets SwS)
- Modifications (objets clients)

Il arrive malheureusement encore que des objets SwissSalary (mises à jour/pré- mises à jour/correctifs logiciels) soient enregistrés bien que des ajustements d'objets par défaut de SwissSalary aient été effectués à travers les ajustements du partenaire. Ces ajustements disparaissent malheureusement ensuite. Il existe maintenant les nouveaux 'Modifications (objets SwS)' booléens. Veuillez cocher cette option si vous avez procédé à des ajustements par défaut pour un client.

S'il existe des rapports ou interfaces supplémentaires propres à un client qui se réfèrent aux objets par défaut de SwissSalary, veuillez cocher les 'Modifications (objets de clients)' booléens.

Merci beaucoup pour votre collaboration! À travers votre collaboration, vous facilitez le travail de votre et de notre département Assistance.

4.1.1.11.4 Organisation | SwS Tenant Webservices | Nouveau tableau créé

Task #9196 | 5053.100

De plus en plus nombreux sont les clients qui ont besoin de disposer de données à des fins externes via des services Internet. Via Organisation -> Naviguer, vous accéderez au nouveau tableau 'Services Web du client'.

4.1.1.11.5 Table SwS Employee History | Suppression du champ 'Désactivé'

Task #9195 | 5053.100

Le champ 'Désactivé' a été supprimé de la page dans le tableau 'SwS Employee'. Ce champ était auparavant utilisé pour exclure manuellement des saisies de l'historique de l'ancien certificat de salaire et en partie pour les rapports. Entretemps, tous les rapports par défaut du tableau SwS Payroll Head ont été réécrits.

Le champ sera supprimé avec la mise à jour 5054.000 (octobre 2019).

4.1.1.11.6 Deleted Fields and Values from Tables after Update 5053.000 (2)

5053.100

Vous trouverez cet inventaire en format PDF dans les manuels.

4.1.2 PreUpdate 5053.200 (17.09.2019)

4.1.2.1 Introduction PreUpdate 5053.200

Cher client SwissSalary,
Cher partenaire SwissSalary,

Nous sommes heureux de vous présenter le manuel de pré-mise à jour SwissSalary 5053.200 du 17.09.2019. Ce manuel contient également les correctifs logiciels 5053.001 + 5053.002, ainsi que la pré-mise à jour 5053.100 et le correctif logiciel 5053.101. Une fois installée, vous détiendrez la version la plus récente de SwissSalary.

REMARQUES IMPORTANTES

- Avant de démarrer le processus de mise à jour, veuillez vous assurer que la version SwissSalary 5053.000 du 25.10.2018 ou une version plus récente a été installée. Si des modifications propres à l'entreprise ont été effectuées dans vos objets SwissSalary NAV par votre partenaire NAV, vous devez impérativement contacter votre partenaire NAV avant d'installer des objets.
- Clients NAV SwissSalary détenant les versions 5.00, 5.00 SP1 et 2009 SP1/R2 Classic
Notez que la version de mise à jour N5054.000 d'octobre 2019 est la dernière version NAV SwissSalary disponible pour votre version NAV. À partir de la version N5054.100 (fin du 1er trimestre 2020), seules les versions NAV à partir de NAV 2013 seront prises en charge.

REMARQUE IMPORTANTE:

La nouvelle version 5.0 swissdec prévue (fonctionnelle à partir de 2021) sera mise en place exclusivement pour les versions NAV 2013 et les versions ultérieures.

- Clients BAU SwissSalary détenant la version DB NAV 2015
La dernière actualisation de votre version BAU (NAV 2015) était la mise à jour 5053.000 du 25.10.2018. La présente version de pré-mise à jour n'est plus disponible pour votre version NAV. Veuillez-en informer votre partenaire NAV pour obtenir de plus amples renseignements.
- Clients NAV SwissSalary détenant les versions DB NAV 4.00 SP2 et 4.00 SP3
La dernière actualisation de votre version NAV était la mise à jour 5053.000 du 25.10.2018. La présente version de pré-mise à jour n'est plus disponible pour votre version NAV. Veuillez-en informer votre partenaire NAV pour obtenir de plus amples renseignements.

☐ Centre de rôles SwissSalary | Clients RTC à partir de NAV 2013

SwissSalary propose un centre de rôles clair et intuitif depuis l'introduction de Clients RTC. Le manuel d'administration du système offre d'importantes informations à ce sujet.

Nous vous souhaitons un bon travail avec la toute nouvelle version SwissSalary et vous remercions de nous avoir soumis vos précieuses suggestions d'amélioration, grâce auxquelles nous avons pu continuer à nous perfectionner.

L'équipe SwissSalary

4.1.2.2 Employé

4.1.2.2.1 Impôt à la source | Nouveau champ «IS paiement supplémentaire après un départ sans calcul rétroactif»

Task #9326 | 5053.200

Versements de régularisation après résiliation du contrat de travail

Les paiements effectués après résiliation du contrat de travail sont imposés à la source comme suit:

- Les paiements dûs à expiration ne sont versés qu'ultérieurement à la personne assujettie à l'impôt à la source (ex.: indemnités de congé, quote-part du 13ème salaire etc.) et sont à payer avec le salaire de IS du dernier mois de travail; l'impôt à la source doit être calculé à partir du montant total (type de calcul mis en place dès le départ dans SwissSalary).
- Pour les paiements dûs seulement après résiliation du contrat de travail en revanche (ex.: versements de bonus établis ultérieurement), l'impôt à la source doit être calculé comme pour un salaire mensuel «additionnel» (ajustement effectué).
- Le type calcul peut diverger en fonction des diverses solutions cantonales.

Source: extrait des directives concernant le traitement des données salariales - swissdec (version 4.0) - page 146

Les versements de régularisation sont généralement comptabilisés après le départ avec le salaire assujetti à l'impôt à la source du dernier mois de travail. L'impôt à la source est alors calculé à partir du montant total. Ce processus est depuis toujours automatisé dans SwissSalary. Pour tous les autres paiements tels que les versements de bonus déterminés seulement après résiliation, une nouvelle période d'imposition à la source peut maintenant être ouverte en cochant la case «IS paiement supplémentaire après un départ sans calcul rétroactif». Cette prestation sera prise en compte comme un salaire additionnel.

REMARQUE:

Les versements de régularisation ne peuvent être pris en considération qu'après l'un de ces deux processus. Il n'est pas possible de combiner les processus et cela n'est prévu.

4.1.2.2.2 Enfants | une nouvelle colonne «Âge» de l'enfant est disponible

Task #9341 | 5053.200

Dans le tableau Enfants, vous pouvez afficher la nouvelle colonne «Âge». D'un coup d'œil, vous pouvez voir l'âge actuel de l'enfant en fonction de la date de travail actuel.

4.1.2.2.3 Données de base bancaires | filtre des genres de salaire étendu au 13ème salaire et aux allocations familiales

Task #9227 | 5053.200

Dans les Données de base bancaires du collaborateur, un filtre genres de salaire peut être saisi. Si les frais généraux saisis sont toujours versés sur un compte bancaire spécifique, ce genre de salaire doit être saisi dans le filtre des genres de salaire.

La fonction a été étendue au paiement du 13ème salaire et des allocations familiales. Cela signifie que si l'allocation familiale et le 13ème salaire doivent être versés à une adresse tierce, les deux genres de salaire doivent être enregistrés dans le «Filtre des genres de salaire» auprès de la banque du bénéficiaire tiers. Ces montants iront ainsi systématiquement sur ce compte, même si le montant maximum n'est pas atteint.

4.1.2.2.4 Copier employé | Copier également l'image depuis les ressources humaines

Task #9329 | 5053.200

La fonction «Copier employé» est très appréciée et pratique car toutes les données du collaborateur (sans les données de l'historique) peuvent être copiées d'un mandant à l'autre. À partir de maintenant, l'image du collaborateur sera copiée en même temps (ressources humaines).

4.1.2.2.5 WebClient | Exporter des postes salaire dans Excel

Task #9228 | 5053.200

Via la fiche employé -> onglet «Statistiques» -> champ «Mouvement», vous accéderez au «Postes salaire» du collaborateur. Dans WebClient (ModernClient), les postes salaire peuvent maintenant être copiés directement dans Excel. Vous pouvez saisir les filtres éventuels directement sur le N° de traitement de salaire ou sur le N° genre de salaire dans le libellé de la colonne.

4.1.2.3 Genres de salaire

4.1.2.3.1 GS suivants | Vérification de la limitation dans le temps

Task #9395 | 5053.200

Exemple:

Le collaborateur travaille de nuit. Les heures de travail sont saisies via la saisie du temps de travail, à l'aide des périodes «du/au». Conformément à la définition des GS suivants, les majorations adéquates sont ensuite automatiquement reportées pour le travail de nuit.

Pour que le calcul des majorations adéquates puisse être effectué, la comptabilisation de la période de travail saisie doit être saisie comme base avec la période «du/au» appropriée. Si une comptabilisation du temps de travail est transmise sans période «du/au», les GS suivants ne seront plus extraits.

4.1.2.4 Traitement de salaire

4.1.2.4.1 Fiche du Rapport d'activité | Imprimer les Données des Dimensions 1 et 2

Task #9361 | 5053.200

Certains clients saisissent les entrées de données (via EasyRapport, TapBoard ou un logiciel étranger) aussi bien sur la Dimension 1 (généralement le centre de coûts) que sur la Dimension 2 (généralement l'objet de coûts). Cependant, dans le rapport «Fiche du rapport d'activité», seuls les ensembles de données de la dimension 1 étaient visibles. Le rapport a été étendu afin que toutes les données des deux dimensions soient visibles.

4.1.2.4.2 Traitement de salaire non comptabilisé | Nouvelle Action «Comptabiliser les salaires»

Task #9257 | 5053.200

À partir de la version NAV 2013 et des versions ultérieures, la fonction «Comptabiliser les salaires» a été ajoutée au ruban du menu -> Action, comme «Annuler traitement de salaire». Un traitement de salaire peut maintenant être directement comptabilisé dans la vignette «ouvert» ou «non comptabilisé».

REMARQUE

Veillez à ce qu'un traitement de salaire comptabilisé ne puisse pas être réextourné sans l'aide de votre partenaire NAV. Cela pourrait entraîner des frais élevés.

4.1.2.5 Gestion

4.1.2.5.1 Données de base salaires | LAA | Répartition AANP entre employeur et employé

Task #9417 | 5053.200

Jusqu'à présent, lorsque l'employeur prenait en charge 50% de la prime AANP de l'employé, il fallait configurer le fonds social. La configuration était cependant compliquée et non intuitive.

Désormais, la configuration dans le fonds social n'est plus nécessaire. Il existe maintenant une nouvelle colonne «AANP employeur %» dans les «Données de base salaires -> onglet de menu -> Partie d'entreprise LAA». Si l'employeur prend en charge la moitié de la prime AANP, le taux de la prime (100%) sera désormais réparti dans les colonnes «AANP employé %» et «AANP employeur %».

REMARQUE

Cette configuration se réfère à tous les collaborateurs de ce mandant. Au cas où quelques groupes d'utilisateurs seulement peuvent profiter de la prime AANP réduite, il faudra continuer à travailler avec la configuration dans le fonds social, car l'attribution peut s'effectuer par collaborateur. Nous vous recommandons de planifier cette modification l'année prochaine. La configuration existante du fonds social devra d'abord être supprimée (supprimez l'attribution du collaborateur puis supprimez ensuite le fonds social).

4.1.2.5.2 Données de base salaires & Organisation | Formatage des numéros de téléphone

Task #9107 | 5053.200

Dans les Données de base salaires-> onglet «Paramètres», le format de téléphone désiré peut être défini dans la nouvelle sélection «Format N° téléphone». Cette configuration concerne tous les champs dans lesquels on peut saisir un numéro de téléphone.

Les formatages suivants sont disponibles:

- 'blank' | aucun formatage; le numéro s'affiche tel qu'il est saisi (texte libre)
- format E164 (+41791112233) | le numéro saisi est formaté avec un indicatif de pays et sans espace
- format national (079 111 22 33) | le numéro saisi est formaté sans indicatif de pays et avec des es-paces
- format international (+41 79 111 22 33) | le numéro saisi est formaté avec un indicatif de pays et avec des espaces
- format national sans espace (0791112233) | le numéro saisi est formaté sans indicatif de pays et sans espace

Cette nouveauté vaut pour les numéros que vous allez saisir à partir de maintenant. Les numéros de téléphone existants peuvent être automatiquement actualisés via «Organisation -> Actions -> Appliquer le formatage du N° de téléphone».

4.1.2.5.3 Droits d'absences | Fonction copier

Task #9334 | 5053.200

Les droits d'absences existants peuvent maintenant être copiés d'une simple pression de bouton. Sélectionnez le droit d'absences souhaité et cliquez sur «Copier» dans le ruban de menu. Une fenêtre s'ouvre dans laquelle vous pouvez ensuite définir le code et la désignation du nouveau «droit d'absences». Vous pourrez alors remanier le droit d'absences nouvellement créé.

4.1.2.5.4 Calendrier de travail | Fonction «remplir auto. le calendrier» | 5 Décimales possibles

Task #5053.200 | 5053.200

Jusqu'ici, la fonction «Remplir automatiquement le calendrier» n'acceptait que 2 décimales après la virgule pour les heures de présence obligatoire. 5 décimales maximum sont maintenant possibles.

4.1.2.6 Rapports | Interfaces

4.1.2.6.1 Interfaces UKA | nouvelles interfaces de la Version 8.9

Task #9335 | 5053.200

Les interfaces UKA de la version 8.3 utilisées jusqu'à présent ont été entièrement remplacées par la nouvelle version UKA 8.9. Si vous travaillez encore avec une ancienne version UKA, veuillez prendre contact avec l'entreprise HRM Systems pour savoir si la nouvelle interface 8.9 est compatible avec votre version.

Les interfaces UKA comprennent:

- interface de données du personnel
- interface des absences
- interface d'importation

4.1.2.6.2 Taux de Fluctuation | Remaniement général | Documentation séparée

Task #9518 | 5053.200

L'évaluation «Taux de fluctuation» a été remaniée. Comme cette évaluation génère invariablement des questions et des malentendus, nous publierons une documentation spécifique sur <https://docs.swisssalary.ch> pour traiter exclusivement cette évaluation.

4.1.2.6.3 Parcours professionnel | Rapport remanié

Task #9078 | 5053.200

Un nouveau rapport a été créé et légèrement remanié dans cette version concernant le listage des parcours professionnels.

4.1.2.6.4 Manipulation de fichier | Flux de travail ajusté aux interfaces d'Importation et d'exportation

Tasks #9400, #9409, #9411, #9412 und #9419 | 5053.200

Afin de maintenir notre solution apte tant pour les défis actuels que pour les défis à venir (applications, Business Central, Modern Client, WebClient etc.), de nombreuses interfaces d'importation et d'exportation ont été adaptées pour que la manipulation de fichier continue à être fonctionnelle. Pour certaines interfaces d'importation et d'exportation donc, un rapport devra désormais d'abord être exécuté et le chemin d'enregistrement choisi.

4.1.2.6.5 BAU | Enquête trimestrielle SSE | Extension avec le Code A1

Task #9463 | 5053.200

L'évaluation «Enquête trimestrielle SSE» a été étendue à très brève échéance à l'aide du nouveau code «A1 – contremaître». Le formulaire a été ajusté dans la version «SwissSalary BAU». Afin que la nouvelle valeur puisse être correctement ajoutée, vous devez réattribuer le nouveau code «A1» aux contremaîtres dans les «Statistiques du personnel SSE».

4.1.2.7 SwissSalary Budget

4.1.2.7.1 Headcount comme nouvel indicateur (type de Poste)

Task #9193 | 5053.200

En plus du calcul des «ETP» effectifs ou budgétisés, les «Headcounts» (effectifs) peuvent maintenant aussi être indiqués comme valeur effective ou budgétisée. La configuration s'effectue dans la colonne «Type de poste».

4.1.2.7.2 Prise en compte des versements de régularisation après le départ pour le calcul ETP

Task #9399 | 5053.200

Les versements de régularisation après le départ ne doivent pas influencer sur le calcul ETP. Jusqu'ici, les versements de régularisation étaient pris en considération aussi bien lors de la budgétisation selon l'«ETP» que selon le «Total des salaires».

Dans la «Paramètres du budget», le champ de sélection «Calcul ETP» détermine la fonctionnalité souhaitée:

Option «Équivalent temps plein» = aucune prise en compte des versements de régularisation après le départ
Option «Total des salaires» = prise en compte des versements de régularisation après le départ

4.1.2.7.3 Afficher le Champ «No de Rubrique» dans la Matrice du Budget

Task #9424 | 5053.200

Le champ «No de rubrique» est également affiché dans la matrice Budget.

4.1.2.8 SwissSalary EasyRapport

4.1.2.8.1 Afficher le droit aux jours accomplis d'avance comme le droit au congé

Task #9185 | 5053.200

À partir du 1er janvier de la nouvelle année civile, le collaborateur verra apparaître le droit au congé dans le tableau de bord d'EasyRapport, bien que cette valeur n'ait pas encore été comptabilisée dans SwissSalary. Jusqu'à présent, cette vue était possible seulement pendant les congés. Sur demande du client, le nouveau droit aux «jours accomplis d'avance» s'affichera également dès le début de l'année.

4.1.2.8.2 Heures de présence obligatoire/effective | Le transfert via importation Excel n'est plus possible dans EasyRapport

Task #9377 | 5053.200

Il est possible d'importer des données dans le Rapport d'activité ou directement vers EasyRapport via une importation Excel (Rapport d'activité). Les types de salaire Heures de présence obligatoire et Heures de présence effective ne doivent pas être transférés vers EasyRapport, car il s'agit ici de genres de salaire techniques.

Nous avons adapté le transfert de manière à ce que ces deux genres de salaire ne puissent plus être transférés via une importation Excel vers «EasyRapport». L'importation directe dans le Rapport d'activité est cependant toujours possible.

4.1.2.8.3 Ancienne Version EasyRapport | Épuration d'anciens champs et Codes

Task #9506 | 5053.200

Nos clients travaillent depuis plusieurs années avec notre nouvelle solution 'EasyRapport 365'. Quelques clients travaillaient encore avec la solution des prédécesseurs, laquelle requerrait d'autres données de configuration et d'autres codes.

Dans cette mise à jour, tous les codes superflus et anciens champs ont été supprimés de la configuration EasyRapport. Le masque de configuration est ainsi plus intelligible.

4.1.2.9 SwissSalary Direct

4.1.2.9.1 SwissSalary Direct | Évaluation du code d'enregistrement | Affichage du sous-domaine

Task #9407 | 5053.200

Sur l'évaluation «Codes d'enregistrement de SwissSalary Direct», le sous-domaine du mandant est désormais affiché. Pour les clients qui ont plusieurs mandants et sous-domaines, on peut ainsi immédiatement voir de quel sous-domaine il s'agit pour le code d'enregistrement. Nous recommandons également de travailler avec aussi peu de sous-domaines que possible pour les clients plus importants.

4.1.2.9.2 SwissSalary Direct | Envoi de la fiche du Rapport d'activité | Afficher uniquement les fiches des collaborateurs non enregistrés

Task #9467 | 5053.200

Comme pour l'envoi des «Décomptes salaire» ou des «Certificats de salaire», seules les fiches du rapport d'activité doivent être imprimables en PDF après un envoi SwissSalary Direct réussi pour les collaborateurs qui ne se sont pas encore enregistrés auprès de SwissSalary Direct. Les fiches étaient toutes disponibles à l'impression, les autres rapports peuvent maintenant également être imprimés.

4.1.2.9.3 SwissSalary Direct | WebClient | Performance améliorée lors de l'enregistrement en PDF

Task #8904 | 5053.200

Dans WebClient, la performance est plus lente que dans RTC Client quand il s'agit d'écrire et d'enregistrer un document. Elle a été sensiblement améliorée à partir de la version 'Dynamics 365 Business Central Spring 19'.

4.1.2.10 Corrections d'erreurs

4.1.2.10.1 Personnel dans les paramètres | La Vacance (Budget) ne doit pas être prise en compte comme collaborateur

Task #9376 | 5053.200

Depuis l'introduction de SwissSalary Budget, différents statuts sont apparus pour les collaborateurs. À l'ouverture d'une vacance dans le module Budget, le(s) poste(s) de collaborateur(s) vacant(s) était comptabilisé comme «1» par erreur dans la vignette «Personnel dans les paramètres». Cette erreur a été corrigée.

4.1.2.10.2 Modèles de collaborateur | message d'erreur dans le filtre groupe décompte de l'utilisateur

Task #9284 | 5053.200

De nouveaux modèles de collaborateur ont été introduits avec la mise à jour 5053.000. Lorsqu'un groupe décompte était défini dans le modèle et que des limitations sur les groupes décompte étaient disponibles pour

les utilisateurs, un message d'erreur apparaissait lors de l'utilisation du modèle. Cette erreur a été corrigée et la vérification améliorée.

4.1.2.10.3 Modèles de collaborateur | prendre en considération les modifications dans les données salariales de base (IJM/LAAC/fonds Social)

Task #9322 | 5053.200

Lorsque dans les Données de base salaires, de nouvelles saisies d'IJM, LAAC ou fonds social étaient créées ou effectuées, il était impossible de les actualiser dans les modèles de collaborateur existants. Cette erreur a été corrigée.

4.1.2.10.4 Modèles collaborateur | Erreur de plurilinguisme

Task #9458 | 5053.200

Dans les modèles de collaborateur, une erreur survenait lorsque le modèle était exécuté dans une langue autre que l'allemand. Le problème se posait pour la sécurité sociale. Cette erreur a été corrigée.

4.1.2.10.5 Enquêtes | Lignes incorrectement supprimées

Task #9272 | 5053.200

Lorsque les en-têtes des enquêtes étaient supprimées ou renommées, les lignes correspondantes étaient incorrectement supprimées. Cette erreur a été corrigée.

4.1.2.10.6 Dossier | Ouverture de Document dans WebClient (Modern Client)

Task #9266 | 5053.200

Dans WebClient (Modern Client), les documents disponibles ne s'ouvraient pas correctement. Cette erreur a été corrigée.

4.1.2.10.7 Dossier | Impossible d'ouvrir Le document quand la description a été modifiée

Task #9435 | 5053.200

Quand la 'Description' et le 'Nom de fichier' du document avaient été modifiés dans le dossier, il devenait impossible d'ouvrir le document. Des ajustements de code ont été effectués afin que le nom de fichier ne puisse être modifié.

4.1.2.10.8 Dossier | Erreur lors de l'importation de documents

Task #9485 | 5053.200

L'importation de documents s'interrompait et un message d'erreur apparaissait. Cette erreur a été corrigée.

4.1.2.10.9 Dossier | Décomptes salaire de traitements de salaire extournés

Task #9374 | 5053.200

Afin d'envoyer des décomptes salaire via SwissSalary Direct, un PDF est d'abord créé, puis stocké dans le dossier dans 'Type de document' 'Décompte salaire'. Lorsqu'un traitement de salaire est exécuté rétrospectivement et que les documents sont ensuite supprimés dans SwissSalary Direct, le document (PDF) reste bloqué dans le dossier.

Avec l'action «Annuler traitement de salaire», on vérifie à présent s'il existe des documents-dossier qui sont liés à ce traitement de salaire. Si on trouve des documents-dossier, on tentera de les supprimer en les extournant. Si les documents ont déjà été transférés vers SwissSalary Direct, l'utilisateur recevra un message lui demandant: «Souhaitez-vous également supprimer le document 'Décompte salaire [mois] [année]' sur Direct?»

Si la valeur «verrouillé» pour le champ «Supprimer le document» a été enregistrée dans le dossier «Type de document» «Décomptes salaire», l'utilisateur pourra lire un message d'erreur et l'action «Annuler traitement de salaire» sera interrompue. Le traitement de salaire peut seulement être extourné lorsque tous les documents du dossier ont été supprimés.

4.1.2.10.10 Décompte salaire | Filtre «affectation des Dimensions»

Task #8693 | 5053.200

L'option de filtres pour le décompte salaire dans le champ «Affectation des dimensions» est à nouveau disponible.

4.1.2.10.11 Liste des augmentations de salaire | Ajustement du tri par montant

Task #9220 | 5053.200

La liste des augmentations de salaire est maintenant triée par «Montant du taux salarial».

4.1.2.10.12 Statistique de l'emploi | Profilage | Texte d'extraction de fichier ajusté

Task #9492 | 5053.200

Les statistiques BESTA peuvent être créées sur demande sous la forme d'un fichier de «profilage». Jusqu'ici, les options de sélection ne proposaient que «Extraction de fichier texte». Ce texte a été créé sur «Exporter vers un fichier de profilage». Le fichier de profilage est escompté par l'OFS de la part des clients plus importants détenant de nombreux sites et plusieurs centaines de collaborateurs. Les clients sans «profilage» peuvent continuer de créer les statistiques BESTA (papier avec saisie correspondante sur le site Web de l'OFS) comme d'habitude.

4.1.2.10.13 Statistique de l'emploi | Profilage | Trémas et titres ajustés

Task #9493 | 5053.200

Le contenu des extractions de fichier a été légèrement ajusté (trémas et titres erronés).

4.1.2.10.14 Décomptes LAA | Impression du Filtre sur le Récapitulatif

Task #9301 | 5053.200

Le filtre choisi apparaît sur le décompte LAA, sur la page détaillée dans l'en-tête du rapport. Le filtre était bien sûr utilisé lors du récapitulatif, mais ne s'affichait pas.

4.1.2.10.15 Canton de l'impoôt à la source | Classic Client | Totalisation de la commision de perception

Task #9217 | 5053.200

Dans le rapport «Canton de l'IS», le total de la colonne «Commission de perception» n'indiquait soit aucune somme, soit une somme incomplète. Cette erreur apparaissait seulement dans les anciennes versions de

Classic Clients. La version NAV 2013 et les versions ultérieures ne sont pas concernées. L'erreur a été corrigée.

REMARQUE

Nous nous référons ici aux informations contenues dans l'[Introduction](#).

4.1.2.10.16 SwissSalary Direct | Synchroniser uniquement le statut 'Employee'

Task #9206 | 5053.200

Depuis que SwissSalary Budget a été introduit, il existe plusieurs statuts par collaborateur. Seuls les collaborateurs qui indiquent le statut «Employee» doivent être synchronisés avec SwissSalary Direct.

4.1.2.10.17 SwissSalary Direct | Synchronisation lors de la réécriture de changements d'adresse ajustée

Task #9502 | 5053.200

Un client a signalé qu'après la synchronisation de SwissSalary Direct, un changement d'adresse qui avait été exécuté dans SwissSalary n'apparaissait pas dans le portail du collaborateur. Après une analyse approfondie, l'erreur a pu être détectée et corrigée.

4.1.2.11 Notes pour nos partenaires

4.1.2.11.1 Espaces réservés vocaux tels que %PayrollNo% intégrés

Task #6249 | 5053.200

À divers emplacements dans SwissSalary, on peut, sur demande, travailler avec des «espaces réservés». Ces espaces réservés sont utilisés quand vous transmettez par ex. le «texte de comptabilisation» COFI avec la «comptabilisation collective de salaire» et que vous souhaitez insérer en plus la date de comptabilisation. Auparavant, on avait un chiffre «anonyme», par ex. '%2'. Ces espaces réservés ont été rendus «parlants».

Décompte salaire

%Direct_RegistrationCode% = Registration code to SwS Direct (formerly %7)

%Direct_RegistrationURL% = URL to register fo SwS Direct (formerly %8)

%Employee_FirstName% = First name of the employee (formerly %5)

%Employee_Salutation% = Salutation for the employee (formerly %4)

%Employee_SalaryYTD% = AHV related salary of given employee from year to the date of given payroll (formerly %1)

%Employee_Surname% = Surname of the employee (formerly %6)

%Employee_Title% = Current title of the employee (formerly %3)

%Payroll_13thAmount% = Amount of the 13th wage of the given payroll (formerly %2)

Textes de comptabilisation (COFI / Comptabilisation des coûts / Projet) -> Données de base salaires

%AllocationGroup% = Allocation Group (former %1)

%Payroll_No% = Payroll No (former %5)

%PostingDate% = Posting date (former %2)

%PostingMonth% = Month of posting as number (former %6)

%PostingMonthText% = Month of posting as text (former %3)

%PostingYear% = Year of posting with 4 digits (former %4)

Exporter le décompte salaire en PDF (utilisation non recommandée)

%Employee_ID% = Employee No. (former %3)

%Employee_No% = Employee No. (former %2)

%Payroll_No% = Payroll No (former %1)

Certificat de salaire: remarque

%NetChange% = field "Net Change" of record "Salary Type" (former %1)

%NetChangeQty% = field "New Change Quantity" of record "Salary Type" (former %2)

SwissSalary Direct: description

%PostingDate% = Posting date

%PostingMonth% = Month of posting as number

%PostingMonthText% = Month of posting as text (former %2)

%PostingYear% = Year of posting with 4 digits (former %1)

La gestion de ces espaces réservés s'effectue dans la nouvelle unité de code '3009095 SwS Placeholder Management'.

Les anciens espaces réservés (pourcentage) sont automatiquement remplacés par les nouveaux lors du processus de mise à jour.

4.1.2.11.2 Table 3009133 | Importation SwS EasyRapport | changements de nom et modifications des champs

Task #9465 | 5053.200

Les champs auparavant nommés «champ 1» à «champ 20» ont été renommés avec leur noms utilitaires d'origine. Cela engendre parfois des problèmes lors de l'importation de données depuis des systèmes étrangers. À cause du développement de la solution «SwissSalary BAU» sur les projets et objets du projet, le tableau a également dû être ajusté puisque le «champ 4» (champ 7 du tableau) était utilisé simultanément pour «Job Task» et «COB». Un champ unique a été créé pour «COB» et le champ «Job Task» est maintenant valable dans toutes les versions pour les tâches de projet. Dans la nouvelle structure du tableau, l'ancien nom de champ est indiqué dans la «Description».

Si vous avez aujourd'hui des interfaces qui s'inscrivent directement dans le tableau '3009133', nous vous conseillons de vérifier avec votre partenaire, car elles doivent à tout prix être ajustées.

N° du champ	Nom du champ	Type de donnée	Longueur	Description	Remarques
1	Line No.	Integer		numéro de ligne (Line No.)	aucune modification
2	Type	Code	1	type d'importation (P -> EasyRapport)	aucune modification
3	Company Name	Text	30	mandant (entreprise)	aucune modification
4	Employee No.	Text	50	champ 1	nouveau 'nom de champ'

5	Salary Type No.	Text	50	champ 2	nouveau 'nom de champ'
6	Debit Cost Centre	Text	50	champ 3	nouveau 'nom de champ'
7	Job Task No.	Text	50	champ 4	Nouveau : ancien objet du projet + COB
8	Document Date	Text	50	champ 5	nouveau 'nom de champ'
9	Text	Text	250	champ 6	nouveau 'nom de champ'
10	Quantity	Text	50	champ 7	nouveau 'nom de champ'
11	Amount	Text	50	champ 8	nouveau 'nom de champ'
12	Journal Batch Name	Text	50	champ 9	nouveau 'nom de champ'
13	Visa	Text	50	champ 10	nouveau 'nom de champ'
14	Time from	Text	50	champ 11	nouveau 'nom de champ'
15	Time to	Text	50	champ 12	nouveau 'nom de champ'
16	Equipment	Text	50	champ 13	nouveau 'nom de champ'
17	Rate	Text	50	champ 14	nouveau 'nom de champ'

18	Company Debit CC	Text	50	champ 15 : CONSTRUCTION	nouveau 'nom de champ'
19	Forward Charging	Text	50	champ 16	nouveau 'nom de champ'
20	Job No.	Text	50	champ 17	nouveau 'nom de champ'
21	Debit Cost Object	Text	50	champ 18	nouveau 'nom de champ'
22	Employee Job Entry No.	Text	50	champ 19 : NSP	nouveau 'nom de champ'
23	Debit CWR	Text	50	champ 20 : CONSTRUCTION	nouveau : COB a son propre champ
30	Unique Record ID	Text	50	ID de l'enregistrement unique de la saisie du tableau dans EasyRapport 2014	aucune modification
35	Source Code	Code	10	type d'origine (EASYRAP -> EasyRapport ; EASYRAP14 -> EasyRapport 2014)	aucune modification
50	Line No. BI	BigInteger		numéro de ligne BIGINT	aucune modification
91	Expense Receipt Entry No.	Integer		référence au doc. de frais (image)	aucune modification
95	GPS coordinates	Text	30	coordonnées GPS depuis	aucune modification

				l'appli. mobile EasyRapport	
--	--	--	--	--------------------------------	--

4.1.3 Update 5054.000 (29.10.2019)

4.1.3.1 Introduction Update 5054.000

Cher client SwissSalary,
Cher partenaire SwissSalary,

Nous sommes heureux de vous présenter le manuel de la mise à jour 5054.000 de SwissSalary du 29.10.2019. Il contient également les pré-mises à jour 5053.100 et 5053.200. Une fois installée, vous détiendrez la version plus récente de SwissSalary.

NOTES IMPORTANTES:

- Avant de démarrer le processus de mise à jour, veuillez vous assurer que la version SwissSalary 5053.000 du 25.10.2018 ou une version plus récente a été installée. Si des modifications propres à l'entreprise ont été effectuées dans vos objets SwissSalary NAV par votre partenaire NAV, vous devez impérativement contacter votre partenaire NAV avant d'installer des objets.
- Clients NAV SwissSalary détenant les versions 5.00, 5.00 SP1 et 2009 SP1/R2 Classic
Notez que la version de la mise à jour N5054.000 est la dernière version NAV SwissSalary disponible pour votre version NAV. À partir de la pré-mise à jour N5054.100 (fin du 1er trimestre 2020), seules les versions NAV à partir de NAV 2013 seront prises en charge.

REMARQUE IMPORTANTE:

La nouvelle version 5.0 swissdec prévue (fonctionnelle à partir de 2021) sera mise en place exclusivement pour les versions NAV 2013 et les versions ultérieures.

- Clients BAU SwissSalary détenant la version DB NAV 2015
La dernière actualisation de votre version BAU (NAV 2015) était la mise à jour 5053.000 du 25.10.2018. La présente mise à jour n'est plus disponible pour votre version NAV. Veuillez-en informer votre partenaire NAV pour obtenir de plus amples renseignements.
- Clients NAV SwissSalary détenant les versions DB NAV 4.00 SP2 et 4.00 SP3
La dernière actualisation de votre version NAV était la mise à jour 5053.000 du 25.10.2018. La présente version de pré-mise à jour n'est plus disponible pour votre version NAV. Veuillez-en informer votre partenaire NAV pour obtenir de plus amples renseignements.
- Centre de rôles SwissSalary | Clients RTC à partir de NAV 2013
SwissSalary propose un centre de rôles clair et intuitif depuis l'introduction de Clients RTC. Le manuel d'administration du système offre d'importantes informations à ce sujet.

Nous vous souhaitons beaucoup de satisfactions avec la toute nouvelle version SwissSalary et vous remercions de nous avoir soumis vos précieuses suggestions d'amélioration, grâce auxquelles nous avons pu continuer à nous perfectionner.

L'équipe SwissSalary

Ihr SwissSalary Team

4.1.3.2 Employé

4.1.3.2.1 Feuille du personnel PIS | Saisies complémentaires à l'adresse alternative

Task #9504 | 5054.000

Cette extension concerne exclusivement nos clients SwissSalary BAU.
Des champs supplémentaires viennent compléter l'«Adresse alternative» de la «feuille de banque de données du personnel PIS»:

- Prénom
- Numéro de téléphone portable
- Numéro de téléphone professionnel

4.1.3.3 Traitement de salaire

4.1.3.3.1 Rapport d'activité | Afficher la date d'arrivée/départ dans l'encadré

Task #9517 | 5054.000

La «Date de départ» peut maintenant être affichée dans le Rapport d'activité, dans l'encadré «Informations sur le collaborateur». L'affichage de la date d'arrivée était déjà disponible.

4.1.3.3.2 Feuille de validation COFI | Filtre du personnel étendu à 1000 caractères

Task #9536 | 5054.000

Dans la Feuille de validation COFI, le filtre de l'employé était limité à 100 caractères. Ce champ a été étendu à 1000 caractères.

4.1.3.4 Gestion

4.1.3.4.1 Organisation | Statistiques des objets

Task #9542 | 5054.000

Dans Organisation -> Navigate, il est désormais possible de consulter les «Statistiques des objets». Celles-ci indiquent le mandant, la page ou le rapport consulté(e) par tel ou tel utilisateur, à quelle date et à quelle fréquence. Certains clients ont exprimé le souhait de pouvoir tracer ces consultations.

4.1.3.5 Corrections d'erreurs

4.1.3.5.1 Calcul fictif LPP | Calcul erroné lorsque la date d'entrée se situe l'année suivante

Task #8150 | 5054.000

Il arrivait parfois que le calcul fictif LPP n'était pas correctement effectué lorsque la date d'entrée saisie se trouvait dans la nouvelle année. La saisie dans les Droits d'absences était alors incorrectement prise en compte. Cette erreur a été corrigée.

4.1.3.5.2 Dossier du personnel | Modern Client | Vue et modification des documents impossible

Task #9562 | 5054.000

Cette correction d'erreur concerne exclusivement les clients qui travaillent dans «Modern Client» (WebClient) de «Dynamics 365 Business Central».

Les documents enregistrés ne pouvaient ni être vus, ni modifiés dans Modern Client. Cette erreur a été corrigée.

4.2 Update 5054.000 Systemadmin

4.2.1 Update 5054.00

4.2.1.1 Page d'accueil SwissSalary | Update Téléchargement

4.2.1.1.1 Explications

Comment accéder à la zone clients de SwissSalary?

Vous accéderez à notre site via <http://www.swisssalary.ch>. Cliquez sur Connexion en haut à droite.

Connectez-vous avec vos données de connexion spécifiques internes. Choisissez ensuite le bouton Mise à jour NAV (clients NAV SwissSalary) ou Mise à jour BAU (clients SwissSalary BAU).

Les dernières mises à jour et pré-mises à jour vous sont proposées au téléchargement ici.

Quels autres documents pouvez-vous également télécharger?

En plus de la dernière mise à jour, les dernières pré-mises à jour (si disponibles) peuvent être téléchargées et installées dans SwissSalary. Vous détiendrez ainsi toujours les objets les plus récents (recommandé).

La bibliothèque des manuels actuels et les informations supplémentaires concernant SwissSalary sont constamment actualisées, complétées et publiées via <https://docs.swisssalary.ch>.

Comment télécharger un fichier depuis Internet?

Il suffit d'un clic de souris sur l'icône appropriée et le téléchargement démarre (vous trouverez ensuite le fichier sous «Downloads»):



Serai-je informé des nouveautés concernant SwissSalary?

Nous communiquons sur différents canaux, tels que Yammer (SwissSalary Partner Network), via les bulletins d'information, le site et les Actualités sur le centre de rôles.

Les mises à jour ne sont-elles plus envoyées par e-mail?

Les mises à jour sont généralement proposées uniquement sur Internet. Les envois par e-mail engendraient souvent des problèmes auprès de certains fournisseurs à cause de la taille des fichiers et des filtres de courrier indésirable.

Vous avez des questions concernant notre site ou le téléchargement?

Envoyez-nous un message électronique à l'adresse support@swisssalary.ch ou contactez votre partenaire ou notre assistance téléphonique au +41 (0)31 / 950 07 77. Nous serons ravis de vous conseiller!

4.2.1.2 Charger/Actualiser les Update et PreUpdate

4.2.1.2.1 Explications

1. Téléchargez les objets et manuels conformément aux descriptions du chapitre [Explications](#).

IMPORTANT:

- Transmettez IMPÉRATIVEMENT le manuel d'utilisateur aux collaborateurs concernés!
- Assurez-vous que la mise à jour de la version B5053.000 (BAU) / N5053.000 (NAV) est installée sur votre système. Vérifiez dans SwissSalary sous Paramètres -> Paramètres -> Organisation ou dans RTC Client sous le centre de rôles -> Organisation.

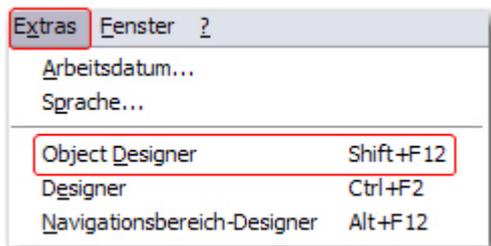
AU CAS OÙ UNE VERSION ANTÉRIEURE À B5053.000 / N5053.000 SERAIT ENCORE INSTALLÉE, INTERROMPEZ L'INSTALLATION ET INFORMEZ-NOUS OU VOTRE PARTENAIRE!

ASTUCE:

Nous vous recommandons d'effectuer une sauvegarde des données avant de lancer la mise à jour. Ce n'est normalement pas indispensable, mais s'avère judicieux pour des considérations de sécurité.

2. Décompressez le fichier Objet avec WinZip.

3. Ouvrez Microsoft Dynamics NAV et passez avec Maj+F12 à Object Designer (Extras -> Object Designer). À partir de RTC NAV 2009 SP1, Development Client doit être démarré séparément

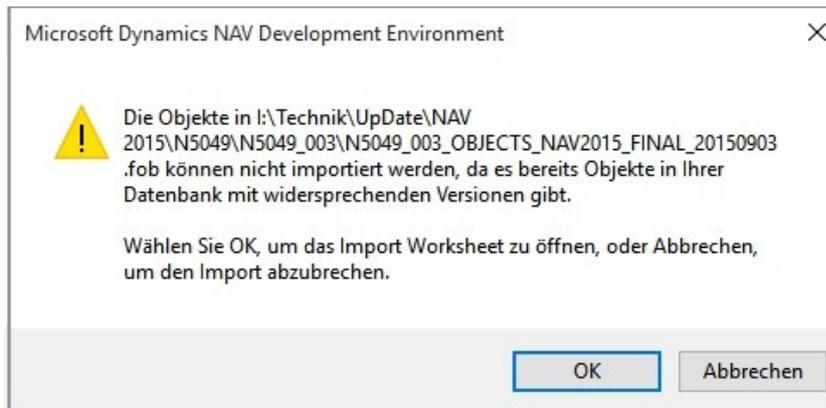


Vous verrez alors tous les objets NAV qui sont disponibles pour vous dans la base de données NAV.

4. Passez au fichier -> Importer.

5. Indiquez le chemin d'accès où vous avez enregistré le fichier FOB. Le système tentera alors d'emmagasiner le fichier FOB.

6. Une information s'affiche dans une fenêtre. Confirmez IMPÉRATIVEMENT par OK ou NON.



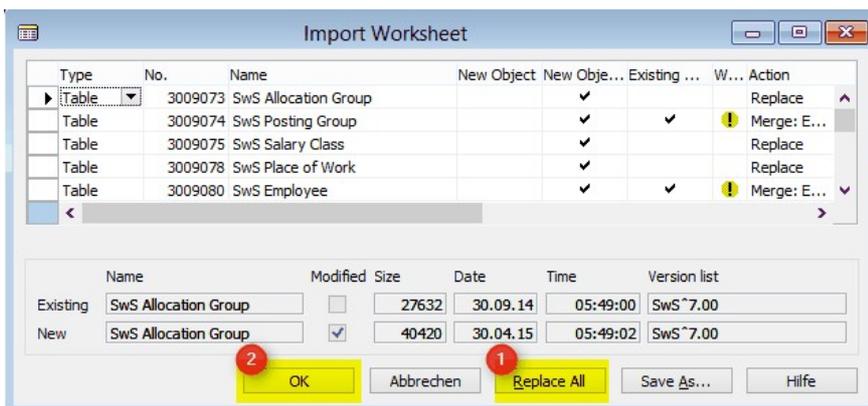
REMARQUE:

Pour les pré-mises à jour, une autre question s'affiche. Ouvrez TOUJOURS la feuille de calcul d'importation (Import Worksheet)!

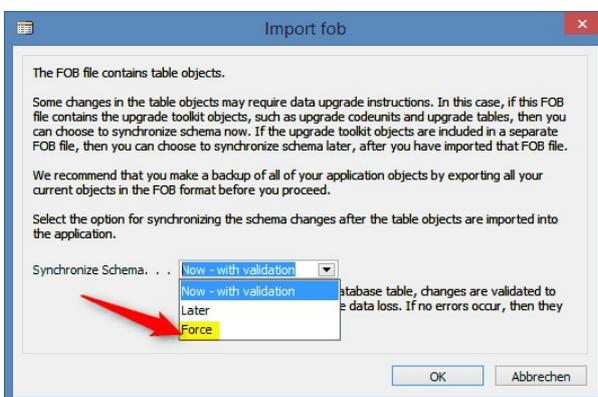
7. La feuille de calcul d'importation s'ouvre.

REMARQUE IMPORTANTE:

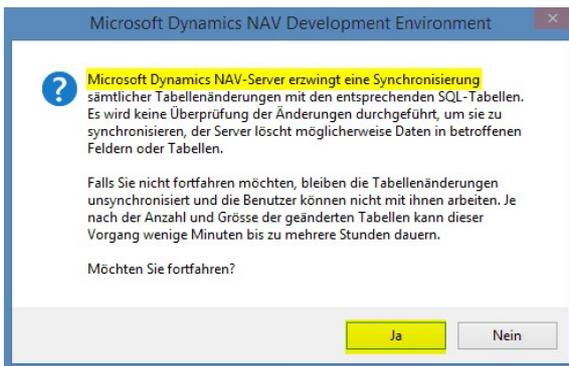
Cliquez ici **IMPÉRATIVEMENT** sur **TOUT REMPLACER!** Cliquez ensuite sur **OK** et le processus d'enregistrement se poursuivra!



Avec RTC Client (à partir de NAV 2015) le message suivant s'affiche en plus (veuillez confirmer en sélectionnant "Force"):

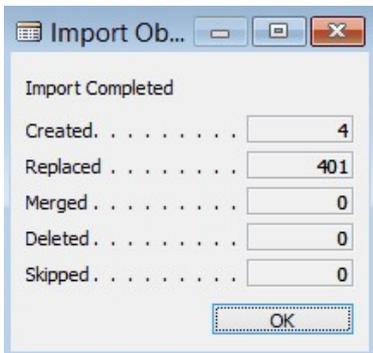


Dans RTC Client (à partir de NAV 2015), une synchronisation est automatiquement requise; veuillez toujours confirmer ce message par OUI:



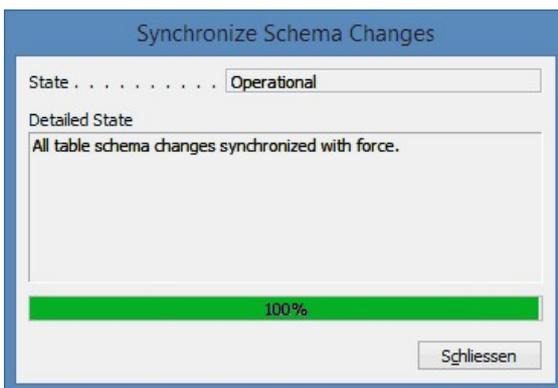
8. Les objets sont maintenant stockés dans votre base de données. Après une installation réussie, vous recevrez le message final suivant:

dans la version Classic:



(exemple: le nombre d'objets peut varier!)

dans RTC Client:



REMARQUES IMPORTANTES:

Ce processus est à utiliser pour les pré-mises à jour dans le même environnement!

Nous vous recommandons de compiler les objets SwissSalary après l'enregistrement (F11). Définissez un filtre (F7) sur **SwS*** dans la liste de versions et assurez-vous que «Tout», à gauche, est sélectionné. Concernant les versions RTC (à partir de NAV 2009), il est à préciser que le service NAV devra si possible être redémarré. Généralement, seul l'administrateur doté des autorisations requises peut exécuter cette tâche (à exécuter pendant les heures creuses, lorsqu'aucun autre utilisateur n'est connecté).

9. Processus de mises à jour

Après avoir emmagasiné correctement les objets, veuillez passer au menu principal et au centre de rôles de SwissSalary.

Cliquez sur la rubrique de menu Personnel (fiche du personnel). Le système lancera automatiquement l'actualisation de la mise à jour. L'ouverture du menu principal pour l'actualisation de la mise à jour doit exclusivement être exécutée par un collaborateur doté de droits d'administration. Sinon, la mise à jour ne pourra être actualisée. Lorsque le processus est exécuté correctement, un message indiquant que l'opération a été entièrement effectuée s'affiche.

Sous Paramètres -> Paramètres -> Organisation ou dans RTC Client sous Centre de rôles -> Organisation, vous trouverez un historique de mises à jour dans lequel toutes les versions de mise à jour emmagasinées avec succès sont historicisées.

Le processus d'actualisation de mise à jour doit impérativement être effectué après chaque mise à jour / pré-mise à jour.

Dans le fichier Excel, vous pouvez voir les objets qui ont été récemment créés ou modifiés.

Explications pour les types:

- 1 = Table
- 2 = Form (plus disponible à partir de NAV 2013)
- 3 = Report
- 4 = Dataport
- 5 = Codeunit
- 6 = XMLport
- 7 = MenuSuite
- 8 = Page (version RTC uniquement à partir de NAV 2009 SP1)
- 9 = Query (à partir de NAV 2013)

En cas d'incertitudes, veuillez contacter votre partenaire ou notre assistance.

4.2.1.3 Droits d'accès et autorisations

4.2.1.3.1 Explications

Description des rôles d'autorisation:

ID groupes	Nom	Description
SWS-ALL	SwissSalary - All Users	Rôle d'utilisateur devant être attribué à chaque utilisateur SwissSalary. Avec la fonction «Décompter salaire», le système requiert des informations «indirectes» sur tous les mandants (contrôle de licence pour combien de collaborateurs de la base de données le salaire est actuellement calculé. Le gestionnaire de salaire ne voit bien sûr aucune donnée concernant les mandants limités).
SWS-CONS / SWS- INVOICING (SWS BAU uniquement)	SwissSalary - Consortium SwissSalary - Invoicing	Ce rôle est utilisé pour travailler dans le module ARGE. Avec ce rôle d'autorisation, des accès intégraux aux postes ARGE et aux journaux de comptabilisation ARGE sont donnés. Ce rôle est destiné aux collaborateurs qui traitent uniquement ARGE dans la comptabilité salariale.

<i>SWS-EE-EDIT</i>	SwissSalary - Edit Employees	Pour le gestionnaire de salaire qui doit remplir toutes les fonctions à l'intérieur de la comptabilité salariale, c'est un rôle d'attribution classique. L'utilisateur peut modifier, supprimer, ajouter des données dans SwissSalary mais ne peut modifier aucune donnée salariale de base.
<i>SWS-EE-READ</i>	SwissSalary - Read Employees	Identique au rôle SWS-EE EDIT, sauf que les données peuvent seulement être lues, et non modifiées (droits de lecture).
<i>SWS-HR-EDIT</i>	SwissSalary - HR Edit Employee	Module complémentaire PIS (Personal Information System). Ce rôle permet de modifier, supprimer, ajouter des données dans PIS.
<i>SWS-HR-READ</i>	SwissSalary - HR Read Employee	PIS (système d'informations du personnel). Droits de lecture uniquement.
<i>SWS-HR-SETUP</i>	SwissSalary - HR Setup	Module complémentaire PIS (Personal Information System). Ce rôle permet de procéder à des configurations dans le PIS. Administrateur de salaire RH classique.
<i>SWS-POST (SwS NAV uniquement)</i>	SwissSalary - Posting	Conformément aux directives SOX, le gestionnaire de salaire ne doit pas «comptabiliser les salaires». Ce rôle d'utilisateur peut être attribué à un collaborateur exclusivement responsable de la comptabilisation des salaires dans la COFI. IMPORTANT : ce collaborateur doit bien sûr également être débloqué dans SwissSalary sous Paramètres -> Paramètres -> Utilisateur ou dans la version RTC sous Gestion SwissSalary -> Utilisateur.
<i>SWS-SETUP</i>	SwissSalary - Setup	Rôle d'autorisation classique pour l'administrateur des salaires.
<i>SWS-ST-EDIT</i>	SwissSalary - Edit Salary Type	Accès intégraux pour le traitement des genres de salaire. Ce rôle permet de créer, modifier et supprimer des genres de salaire.
<i>SWS-BUDGET-EDIT</i>	SwissSalary Budget - Edit	
<i>SWS-BUDGET-READ</i>	SwissSalary Budget - Read	
<i>SWS-BUDGET-SETUP</i>	SwissSalary Budget - Setup	

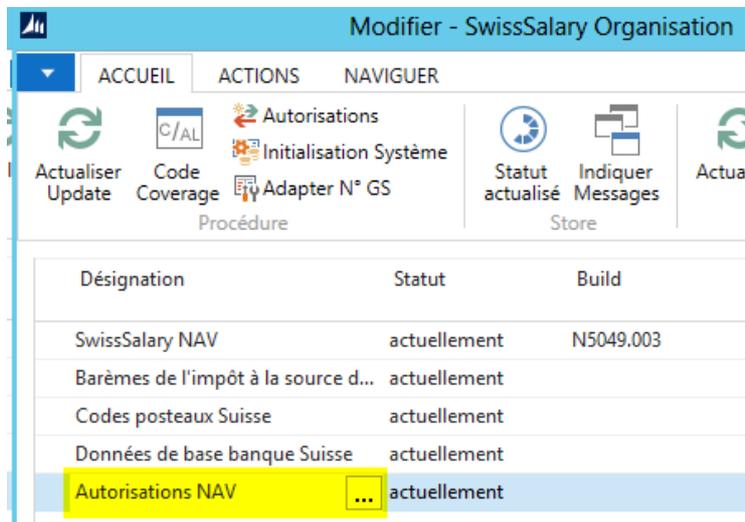
Après chaque mise à jour/pré-mise à jour, les rôles d'autorisation modifiés doivent être ajustés dans SwissSalary (accès aux nouveaux tableaux etc.)

REMARQUE IMPORTANTE:

- Si vous avez procédé à des ajustements individuels dans les rôles d'autorisation «SWS*» par défaut, gardez en mémoire qu'ils seront écrasés par le stockage automatique des rôles «par défaut».
- Ajoutez impérativement ces nouveaux tableaux aux rôles d'autorisation adéquats avant de déverrouiller le système pour l'utilisateur!

Vous trouverez les rôles d'autorisation actuels sur notre site dans la zone d'accès restreint, dans la section Mise à jour BAU ou Mise à jour NAV.

Le processus d'enregistrement peut être démarré dans SwissSalary (Classic Client) sous Paramètres -> Paramètres -> Organisation -> bouton «Maintenance» -> Autorisations et dans RTC Client Centre de rôles -> Organisation-> Autorisations. Choisissez la valeur SWS* sous ID de groupes ou ID de rôles.



Dans l'onglet Options, sélectionnez le chemin d'accès adéquat pour le fichier texte et pour Direction, choisissez Importer. Cliquez ensuite sur OK et les rôles d'utilisateur par défaut seront ajustés dans SwissSalary.

Si vous avez effectué des modifications dans nos rôles d'utilisateur par défaut ou souhaitez modifier les rôles d'utilisateur manuellement, allez sous Extras -> Sécurité -> Rôles (à partir de NAV 5.00). Cliquez sur le rôle concerné et insérez le nouveau tableau sous Rôles -> Droits d'accès (à partir de NAV 5.00). Vous trouverez cette configuration dans RTC Client, sous Départements -> Gestion -> Gestion des TI -> Généralités -> Ensembles d'autorisation. Si vous avez des questions sur ces configurations, contactez le partenaire compétent.

Les tableaux suivants ont été recréés et doivent inclure les rôles adéquats (s'ils ont déjà été utilisés):

Update Version	Table No.	Table Name
5053.100	3049162	SwS Tenant Web Service
5053.200	3049205	SwS TempBlob
5053.200	3049206	SwS Filesystem
5053.200	3049207	SwS Error Message
5053.200	3065020	SwS Bdg Statistics Entry
5053.200	3065021	SwS Bdg Stat. Key Figures
5054.000	3009192	SwS Object Statistics Entry
5054.000	3009251	SwS SmartPort Interface Setup
5054.000	3009252	SwS SmartPort Assignment
5054.000	3049208	SwS Tenant Registration
5054.000	3049209	SwS Setup Process
5054.000	3049410	SwS KLE Case
5054.000	3049411	SwS KLE Insurance Case
5054.000	3049412	SwS KLE Case Stories
5054.000	3049413	SwS KLE Comments
5054.000	3049415	SwS KLE Medical Register
5054.000	3049420	SwS KLE Part Incap. to Work
5054.000	3049421	SwS KLE Part Take Work Up Full
5054.000	3049422	SwS KLE Part Treatments
5054.000	3049423	SwS KLE Part Agreement
5054.000	3049424	SwS KLE Part Payment
5054.000	3049425	SwS KLE Part Additions Person
5054.000	3049426	SwS KLE Part Absences
5054.000	3049427	SwS KLE Part Accident Desc.
5054.000	3049428	SwS KLE Part Annual SalarySwS KLE Part Annual Salary
5054.000	3049429	SwS KLE Part Dialog
5054.000	3049430	SwS KLE Accident Body Part
5054.000	3049431	SwS KLE Part Short Time Work
5054.000	3049432	SwS KLE Part Special Code
5054.000	3049433	SwS KLE Part Other Employers
5054.000	3049434	SwS KLE Part Special Coverage
5054.000	3049435	SwS KLE Part Attachment
5054.000	3049440	SwS KLE Repayment

Centres de rôles SwissSalary

Chaque module NAV a son propre centre de rôles (à partir de RTC NAV 2009). SwissSalary a développé à cet effet la Page 3009252 SwS Payroll Role Center. Nous vous recommandons de travailler avec ce centre de rôles dans la section salaire. Vous pouvez aussi importer le centre de rôles (le fichier XML est joint aux objets de mise à jour).

5 Update 5053.000

5.1 Update 5053.000 User

5.1.1 PreUpdate 5052.100 (01.05.2018)

5.1.1.1 Introduction

Cher client SwissSalary,
Cher partenaire SwissSalary,

Nous sommes heureux de vous présenter le manuel de pré-mise à jour SwissSalary 5052.100 du 01.05.2018. Il contient également les correctifs logiciels 5052.001 + 5052.002. Une fois installée, vous détiendrez la version plus récente de SwissSalary. De nouvelles fonctionnalités très appréciables ont été ajoutées.

REMARQUES IMPORTANTES

Avant de démarrer le processus de mise à jour, veuillez vous assurer que la version SwissSalary 5052.000 du 26.10.2017 ou une version plus récente a été installée. Si des modifications propres à l'entreprise ont été effectuées dans vos objets SwissSalary NAV par votre partenaire NAV, vous devez impérativement contacter votre partenaire NAV avant d'installer des objets.

Clients NAV SwissSalary détenant les versions RTC de NAV 2009 SP1 et 2009 R2
Notez que la version de pré-mise à jour 5052.100 du 1er mai 2018 est la dernière version SwissSalary disponible pour les versions RTC de NAV 2009 SP1 et NAV 2009 R2. Les versions Classic Client NAV 2009 SP1 et NAV 2009 R2 (développées dans NAV 5.00) continuent d'être prises en charge jusqu'à nouvel ordre. Ces versions ont été adaptées en raison des coûts de développement extrêmement élevés pour les versions RTC de NAV 2009 SP1/R2. Les coûts d'assistance de ces versions RTC sont en outre également particulièrement élevés, car elles présentent des conceptions qui varient fortement d'une version intégrée à l'autre.

Clients NAV SwissSalary détenant les versions DB NAV 4.00 SP2 et 4.00 SP3
Notez que la mise à jour SwissSalary 5053.000 d'octobre 2018 sera la dernière version SwissSalary disponible pour les versions de base de données 4.00 SP2 et 4.00 SP3. À partir de la pré-mise à jour 5053.xxx, seules des mises à jour pour les versions NAV 5.00 et les versions ultérieures seront disponibles.

ISO 20022 | nouveau format de paiement (XML au lieu de texte)
Le nouveau fichier de paiement ISO 20022 remplace les fichiers DTA et EZAG utilisés jusqu'à présent et peut être utilisé uniformément aussi bien pour les virements bancaires que pour PostFinance. Le 01.07.2018, tous les clients bancaires devront passer à ISO 20022. N'attendez pas pour effectuer le changement. Consultez pour cela nos instructions sur la page d'accueil ainsi que le manuel de mise à jour 5052.000 d'octobre 2017.

Centre de rôles SwissSalary | Clients RTC à partir de NAV 2009 SP1
SwissSalary propose un centre de rôles clair et intuitif depuis l'introduction de Clients RTC. Nous constatons cependant toujours que certains clients ne l'utilisent pas.
Le manuel d'administration du système offre d'importantes informations à ce sujet.

Nous vous souhaitons beaucoup de satisfactions avec la toute nouvelle version SwissSalary et vous remercions de nous avoir soumis vos précieuses suggestions d'amélioration, grâce auxquelles nous avons pu perfectionner notre produit.

L'équipe SwissSalary

5.1.1.2 Nouveautés

5.1.1.2.1 Fiche employé | Nouveau tableau motif du départ

Task #8823 | 5052.100

Dans les Ressource humaines (PIS) se trouve le tableau Motif du départ. Les Ressource humaines ne sont pas encore utilisées par tous les clients ou ne sont pas licenciées auprès de tous les clients. Par conséquent, nous avons-nous-même créé le nouveau tableau Motif de départ dans SwissSalary. Il peut être paramétré via Gestion de SwissSalary. Ce champ se trouve dans la fiche du personnel, dans l'onglet Emploi.

Vous pouvez définir vous-même les motifs de départ à l'aide d'un code et d'un texte de commentaire. Dans le tableau, vous pouvez également paramétrer si le motif de départ choisi doit ou non être intégré au calcul de fluctuation. Le motif du départ est supprimé quand la date de sortie est effacée.

Lors du processus d'actualisation de la mise à jour, les motifs de départ et les attributions saisis dans les Ressources humaines sont pris en compte dans le nouveau tableau.

5.1.1.2.2 Décompte de salaire | Sélection automatique du Groupe décompte

Task #8766 | 5052.100

Le groupe décompte souhaité doit impérativement être indiqué au moment d'établir le salaire. Dans les versions RTC, il n'est la plupart du temps pas enregistré et doit donc être réentré à chaque consultation.

Dans Classic Clients et RTC Clients, le groupe décompte apparaît désormais comme une valeur dans l'onglet Options. Il n'est donc plus nécessaire de l'ajouter manuellement dans l'onglet Base de données du personnel. Les principaux champs de sélection sont affichés dans RTC Clients. Via Afficher plus de champs, tous les champs s'affichent. Un souhait souvent exprimé par nos clients a ainsi été exaucé et le processus de décompte s'effectue plus efficacement.

5.1.1.2.3 Traitement de salaire | Processus d'approbation

Task #8876 | 5052.100

Grâce au nouveau processus d'approbation, vous pouvez faire autoriser les processus de création de fichier de paiement et de comptabilisation de salaire par un autre superviseur ou autre utilisateur. Dès que le processus d'approbation est activé, vous pouvez continuer à créer des traitements de salaire en tant qu'utilisateur et les extourner à nouveau, mais ne pouvez cependant pas créer de fichier de paiement ni comptabiliser aucun salaire tant que l'autre utilisateur n'a pas autorisé le traitement de salaire.

L'activation s'effectue dans les Données salariales de base -> onglet Général -> champ Processus d'approbation (paramétrer sur «activé»). Dans la liste des traitements de salaire du ruban, se trouve le bouton Autorisation. Quand vous créez un traitement de salaire, un second utilisateur au choix (le super-viseur par exemple) peut autoriser celui-ci pour le paiement. Après confirmation, le fichier de paiement (DTA/ISO 20022) peut être créé, puis le salaire comptabilisé. Dans le journal de traitement de salaire, ce processus est documenté dans les colonnes Autorisé, Date d'autorisation et Autorisé par.

Note

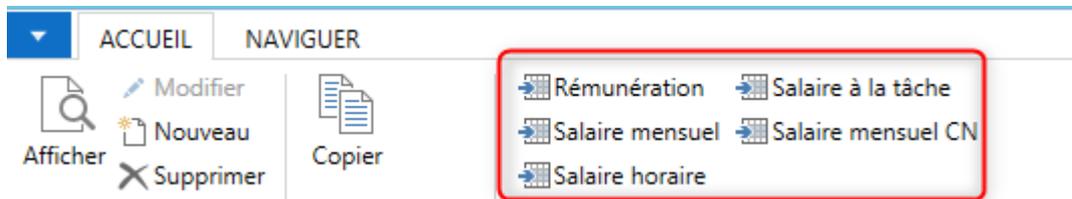
L'utilisateur qui crée le traitement de salaire ne peut l'autoriser lui-même.

5.1.1.2.4 Calendrier de travail | Group de travail | Options de paramétrage flexibles

Task #8801 | 5052.100

Les paramètres des groupes de travail du calendrier du temps de travail ont été entièrement remaniés et rendus plus flexibles. Les options existant jusqu'alors étaient partiellement inintelligibles, avaient été plusieurs fois ordonnées et ne répondaient plus aux exigences de nos clients et partenaires, après l'implémentation de nouveaux automatismes plus flexibles.

Les 5 onglets de code salaire sur la fiche des groupes de travail ont été décalés sur le ruban:



Suite au processus d'actualisation de mise à jour, toutes les configurations existantes ont été déplacées dans Configuration, dans le ruban. Les précédentes options sont toujours disponibles, mais ont été étendues à de nouveaux paramètres.

Fig.) Exemple: configuration du salaire mensuel conformément à la CN (secteur principal de la construction):

Groupe de travail **Équilibre du temps de travail** Entrer une valeur p... | Période ▼ | →

Filtre: BETRIEB • Salaire mensuel CN

Période	Méthode de calcul	Ordre Indem...	Période Limite	Solde Limite	N° GS
Mois	Différence positif Heures présence obligatoires	1	20.00	100.00	1770
Mois	Différence positif Heures présence obligatoires	2	10'000.00	10'000.00	1270
Mois	Différence négatif Heures présence obligatoires	1	-10'000.00	-10'000.00	1780

Période	<p>Semaine et mois (anciennement) Jour (nouveau)</p> <p>En choisissant la période, les heures supplémentaires/ manquantes peuvent être calculées à l'aide d'un solde débiteur hebdomadaire ou mensuel (nouveau: également par jour).</p> <p>Dans l'exemple ci-dessus les besoins sont couverts, conformément à la CN (CCT) du secteur principal de la construction. Au niveau de la semaine, il faut s'assurer que le collaborateur reçoive un supplément à partir de 48h par semaine. Un maximum de 20h supplémentaires par mois, soit pas plus de 100h de solde ne peuvent être accumulés.</p>
Méthode de calcul	<p>Différence positive d'heures obligatoires jusqu'ici: plus 1, plus 2, plus 3</p> <p>Différence négative d'heures obligatoires jusqu'ici: moins 1, moins 2, moins 3</p> <p>Seuil fixe Utilisé auparavant avec le calcul des heures hebdomadaires par exemple</p>

Ordre Indemnités	Avec la séquence, vous déterminez le calcul de chaque configuration par méthode de calcul à l'aide de 1, 2, 3 etc. Jusqu'ici, les options de paramétrage étaient limitées à 3 maximum. Elles peuvent maintenant être définies de manière illimitée.
Période Limite	<p>Limite maximale par jour, semaine ou mois</p> <p>Voir les exemples plus haut:</p> <p>Semaine: Si le nombre d'heures effectives de 48h par semaine est dépassé, le paiement s'effectuera avec le GS 3020 grâce à l'indication de la méthode de calcul Seuil fixe. Si les 48h ne sont pas atteintes ou tout juste atteintes, il n'est alors pas nécessaire de les traiter.</p> <p>Mois Le collaborateur travaille 15h de plus que le nombre obligatoire mensuel. Ces 15h seront accumulées sur le GS 1770, à condition que la limite du solde de 100h ne soit pas dépassée. Si le solde global est dépassé, les heures sont accumulées jusqu'à 100h maximum sur le GS 1770, et les heures restantes seront incorporées dans la séquence no 2.</p>
Solde Limite	Limite maximale dans le solde global
N° genre de salaire	Numéro du type de salaire correspondant qui doit être extrait en cas de dépassement du seuil fixe ou en cas de différence avec les heures obligatoires.
Limite par activités en %	Les limites se réfèrent généralement à un taux d'occupation de 100%. Au cas où le seuil doit être réduit ou ajusté au taux d'occupation, on peut co-cher la case par configuration (rare).

Sur la fiche des groupes de travail, reste l'onglet Intégration. Vous décidez ici par code salaire si le calcul de la différence doit s'effectuer ou non (heures obligatoires et effectives, compensation incluse), si seules les heures obligatoires et effectives doivent être calculées, sans compensation d'heures ou si aucun calcul ne doit être effectué.

5.1.1.2.5 Dossier du collaborateurs

5.1.1.2.5.1 Dossier du collaborateurs | Droits d'accès aux documents pour les chefs de département

Task #8865 | 5052.100

Vous pouvez donner l'autorisation au chef de département de visualiser les données de ses collaborateurs (fiche du personnel) ainsi que les entrées de dossier stockées pour le collaborateur. À l'aide des restrictions par type de document dans le dossier des collaborateurs, vous avez la possibilité de verrouiller certains types pour y empêcher l'accès au chef de département.

Le chef de département doit être un utilisateur NAV Dynamics. Saisissez avec votre administrateur NAV ou partenaire NAV Dynamics les rôles d'autorisation appropriés par défaut (droits de lecture SWS*; généralement accordés pour la lecture seule uniquement).

La configuration se poursuit dans la fiche du personnel, dans le champ Département. Attribuez le département approprié superviseur.

Passez à la configuration utilisateur (Gestion SwissSalary) et sélectionnez les deux colonnes Autorisations de département et No de personnel. Saisissez le chef de département sous ID utilisateur, cochez Autorisations du département et saisissez son numéro de personnel dans la colonne No de personnel.

Le chef de département a à présent accès à la fiche du personnel de ses collaborateurs et peut donc visualiser le contenu. Il a en outre accès au Dossier des collaborateurs de ses collaborateurs.

Dans le Dossier des collaborateurs, dans la colonne Type de document, vous pouvez sélectionner la colonne Accès responsable. Cochez les Types de document que la personne responsable est autorisée à consulter.

Exemple

Vous avez défini les types de documents suivants:

- curriculum vitae
- décompte salaire
- certificat de salaire
- rapport d'activité
- certificats médicaux

Vous désirez donner au chef de département accès à tous les types de documents, sauf aux certificats médicaux, car ceux-ci contiennent des données particulièrement sensibles. Veuillez alors cocher toutes les cases de la colonne Accès responsable, sauf le type Certificats médicaux.

Veuillez consulter également nos instructions concernant les [droits d'accès restreints du chef de département au curriculum vitae](#).

5.1.1.2.5.2 Dossier du collaborateurs | Fonction copier autorisée en cas de changement de mandant

Task #8603 | 5052.100

La fonction Copier le personnel (consultable sur la fiche/liste du personnel) est une fonctionnalité pratique pour copier toutes les anciennes données des collaborateurs dans un nouveau mandant. Cette fonction est requise pour passer à un autre mandant. La question est de savoir quels documents existants du dossier doivent ou non être copiés. Les décomptes salaire et les certificats de salaire du mandant précédent sont peu pertinents dans le nouveau mandant. Les autres types de document en revanche, sont intéressants pour le nouveau mandant.

Vous trouverez dans le dossier des collaborateurs, dans Type de document, la colonne Fonction copier autorisée. Sélectionnez une seule fois les types de document à copier lors d'un changement de mandant.

5.1.1.2.6 Modul Ressources | Lien à SwissSalary

Task #8143 | 5052.100

SwissSalary et le module Ressources sont maintenant reliés. Les entreprises qui travaillent avec le module Ressources peuvent désormais automatiser la création d'une nouvelle ressource en saisissant un nouveau collaborateur dans SwissSalary.

L'objectif, lors de la saisie d'un nouveau collaborateur dans SwissSalary, est de créer automatiquement une nouvelle ressource et de relier en même temps le numéro de ressource dans Ressources humaines. En cas de changement de nom/prénom d'un collaborateur dans SwissSalary, celui-ci sera également modifié sur la ressource.

Commencez par effectuer une configuration dans les Données de base salaires SwissSalary -> onglet Paramètres. Là, vous trouverez les deux champs Lien à la ressource et Modèle de données de la ressource. Veuillez vous assurer que Lien PIS est coché (recoupement entre SwissSalary et les Ressources humaines PIS).

Cochez le champ Connexion Ressource et saisissez le modèle de données de base désiré dans le champ Modèle de données de la ressource (tableau/page 8618 Config. Template Header). Si vous créez manuellement des ressources additionnelles dans le module Ressources, vous devez vous assurer que les deux séries de numéros de SwissSalary et du module Ressources ne se superposent pas.

Pour le modèle données de base, veillez à ce que le groupe de comptabilisation de produit TVA soit listé d'après le groupe de comptabilisation de produit. Si le groupe de comptabilisation de produit a attribué un groupe de comptabilisation de produit TVA au superviseur, le groupe de comptabilisation de produit TVA, avec l'insertion du groupe de comptabilisation de produit, sera écrasé par le groupe de comptabilisation de produit TVA au superviseur. (veiller à la séquence de l'insertion des champs).

Pour le modèle de données de base, l'indicateur «Passer la vérification de relation» doit être activé dans le champ «Code de l'unité de base», sinon un message d'erreur apparaîtra, indiquant que l'unité de ressources n'est pas disponible.

5.1.1.3 Employé

5.1.1.3.1 TimeMachine | Nouveaux champs | Département, Fonction, Classe de salaire et échelon de salaire

Tasks #8464 und #8877 | 5052.100

Nous avons étendu TimeMachine à de nouveaux champs: Département, Fonction, Classe de salaire et Échelon de salaire.

5.1.1.3.2 Classe de salaire/Échelon de salaire | Description passée à 50 caractères

Task #8790 | 5052.100

Le champ de description des classes de salaire et des échelons de salaire a été agrandi et est passé de 30 à 50 caractères.

5.1.1.3.3 Dimension du personnel | les dimensions verrouillées ne sont plus affichées

Task #8834 | 5052.100

Lorsqu'on sélectionne les dimensions du personnel dans la fiche/liste du personnel, seules les dimensions actives disponibles s'affichent.

5.1.1.3.4 Liste de traitement de salaire | Nationalité rectifiable

Task #7290 | 5052.100

Dans la liste du traitement de salaire (consultable dans le ruban via la Fiche/Liste du personnel), quelques données historicisées peuvent être déplacées, comme par exemple les données d'arrivée/de départ, les informations concernant les partenaires, le NPA/la localité de la commune d'imposition etc. Ceci est parfois nécessaire lorsque les données sont incorrectes au moment où on effectue le décompte salaire. On le remarque souvent au moment du traitement de fin d'année et/ou lors des déclarations d'impôts à la source via ELM.

La nationalité du collaborateur historicisée lors du traitement de salaire peut maintenant aussi être modifiée dans la liste de traitement de salaire.

5.1.1.3.5 Ressources Humaines (PIS)

5.1.1.3.5.1 Curriculum vitae | nouveau tableau activités et nouveaux champs

Task #8822 | 5052.100

Dans Curriculum vitae -> colonne Activités, il existe un nouveau tableau; Activités, dans lequel des objectifs peuvent être définis. Des activités telles que des entretiens de qualifications, mais aussi des regroupements comme Chefs de département, Superviseurs etc. peuvent être définis.

En outre, les colonnes NPA, Localité et Code de pays/région (automatiquement renseignées à l'aide du NPA/la localité) ont été introduites. Dans le curriculum vitae, on peut ainsi définir, dans «Poste précédent», où ce poste était exercé.

5.1.1.3.5.2 Curriculum vitae | Droits d'accès limités pour le chef de département

Task #8864 | 5052.100

Tout comme pour les [Droits d'accès du chef de département au dossier des collaborateurs](#) vous pouvez également accorder des droits d'accès limités au superviseur dans le curriculum vitae (Ressources humaines). Pour ce faire, les étapes de configuration à suivre sont décrites comme dans le [Dossier des collaborateurs](#).

Dans Curriculum vitae, dans la colonne Activités, vous pouvez afficher la colonne «Accès du responsable». Comme pour le dossier des collaborateurs, vous pouvez ainsi décider, en fonction des activités, les entrées que le superviseur est autorisé ou non à visualiser.

5.1.1.3.5.3 Ressources Humaines | La matrice prend en charge le filtre depuis la fiche de l'employé

Task #8892 | 5052.100

Versions NAV 4.00 SP2 - NAV 2009 R2 Classic

Dans Ressources humaines (PIS), vous pouvez lancer trois fenêtres de matrice Équipement du personnel, Attribution confidentielle et Qualifications. Elles prennent en charge le filtre Actif depuis la fiche du personnel de SwissSalary. Seuls les collaborateurs actifs sont affichés.

5.1.1.4 Genres de salaire

5.1.1.4.1 GS suivants | Nombre de facteurs avec nouvelle option

Task #8853 | 5052.100

Pour le calcul des genres de salaire suivants automatiques, le nombre saisi est déterminé par le GS suivants (multiplié par le facteur). Si des heures d'absence sont saisies par jour par exemple, la valeur transmise sera multipliée par le facteur. Cependant, si le nombre de jours doit être déterminé à la place du nombre d'heures, l'option Jours peut maintenant être sélectionnée dans le champ Nombre.

Exemple

Un jour d'arrêt maladie est saisi avec 8h. En arrière-plan, les heures sont automatiquement converties en 1 jour d'arrêt maladie. Si ce genre de salaire est associé à un genre de salaire suite, les 8h seront transmises comme valeur de sortie sur le genre de salaire suivants. Avec l'option Jours, le système se base sur 1 jour et non pas sur 8h.

5.1.1.4.2 GS suivants | Erreur de récursivité corrigée

Task #8732 | 5052.100

Quand le même genre de salaire était utilisé par erreur de manière répétitive avec les genres de salaire suivants, le système fonctionnait en boucle, ce qui est allé jusqu'à provoquer un crash chez certains clients. Ce problème a été corrigé et il n'est maintenant plus possible de consulter le même genre de salaire de manière répétitive. En outre, des messages d'erreur clairs signalent ce problème.

5.1.1.5 Traitement de salaire

5.1.1.5.1 Rapport d'activité & Eléments salaire | Nouveaux champs actualisé par/le

Task #8835 | 5052.100

Dans le Rapport d'activité et dans les Eléments salaire, deux nouvelles colonnes ont été insérées, lesquelles ne peuvent pas être déplacées manuellement:

- Actualisé par
- Actualisé le

Grâce à ces deux colonnes, on peut voir qui a créé les données ou tout au moins qui les a modifiées pour la dernière fois.

5.1.1.5.2 Rapport d'activité & Eléments salaire | Saisie sur projet avec dimension globale 1 & 2

Task #8646 | 5052.100

Lors d'une saisie de prestation dans le Rapport d'activité ou de Eléments salaire sur les projets, seule la dimension 1 attribuée (généralement le centre de coûts) était automatiquement déplacé. Si la dimension 2 (généralement l'objet de coûts) est également attribuée au projet, celui-ci est maintenant également pris en compte.

Quand la dimension était reportée par erreur sur le mauvais projet dans le rapport d'activité et que le faux projet était remplacé par le bon projet, la dimension 1 correspondante n'était pas actualisée. Cette erreur a été corrigée.

5.1.1.5.3 Rapport d'activité & Eléments salaire | Tâches de projet | Dimension 1 & 2

Task #8804 | 5052.100

Si les dimensions 1 et 2 ont été paramétrées dans les Tâches de projet (généralement Centre de coûts et Objet de coûts), pour le rapport d'activités, les dimensions enregistrées seront extraites des Tâches de projet

dans le Rapport d'activité et dans les Eléments salaire. Si aucune saisie de dimension n'est disponible sur les tâches de projet, les dimensions enregistrées seront extraites pour le projet.

5.1.1.5.4 BAU | Rapport d'activité sur les appareils | prise en compte des appareils verrouillés

Task #8585 | 5052.100

Concerne exclusivement les clients détenant la version SwissSalary BAU et le rapport d'activité sur les appareils.

Le rapport d'activité sur les appareils qui sont temporairement verrouillés ne doit pas être rendu possible. Une logique a été intégrée.

5.1.1.5.5 TapBoard | Nouveau régulateur de date (flèche retour/suivant)

Task #8881 | 5052.100

Versions à partir de NAV 2013

Ouvrez TapBoard. Vous n'aviez jusqu'à présent que deux champs disponibles; Mois et Année. Ils ont été supprimés.

Ouvrez TapBoard comme d'habitude dans le mois en cours et passez de mois en mois avec les deux régulateurs du ruban (flèche à gauche et à droite).

5.1.1.5.6 TapBoard | Colonne total maintenant en noir (positif) et rouge (négatif)

Task #8631 | 5052.100

Versions RTC à partir de NAV 2013

Jusqu'ici, le nombre de la colonne Total était toujours coloré en rouge, que la somme soit positive ou négative. Afin d'améliorer la visibilité, les nombres positifs sont désormais représentés en noir et les nombres négatifs en rouge.

5.1.1.5.7 Décompte salaire | Date de paiement (proposition) égale à la date du jour

Task #8807 | 5052.100

Lors de l'établissement du décompte salaire, une date de paiement (valeur) est proposée. Quand vous travaillez avec le processus de salaire Acompte et souhaitez créer un traitement de salaire définitif dans le mois Suite, une date passée vous est proposée.

Nous avons amélioré ce point pour que la date du jour s'affiche en proposition sur les décomptes du mois précédent.

5.1.1.5.8 ISO 20022 | Règlement sur les frais généraux intégré pour les paiements à l'étranger

Task #8792 | 5052.100

Pour les paiements à l'étranger, le règlement des frais généraux peut être défini dans le compte bancaire du collaborateur.

Le champ Règlement des frais généraux inclut les options suivantes:

- employeur
- employé

- répartition (variante la plus économique, condition requise pour les paiements SEPA)

5.1.1.5.9 Message lors de l'écriture d'un fichier DTA ou ISO 20022 pour un répertoire non valide

Task #8714 | 5052.100

Si lors de l'écriture d'un fichier DTA ou ISO 20022 un répertoire non valide ou si aucune autorisation n'est enregistrée, le fichier est tout de même écrit dans un répertoire-utilisateur temporaire. Le fichier n'a en tous cas pas été détecté.

Après la création du fichier, un message est émis informant de l'emplacement du fichier.

5.1.1.6 Déclaration de salaire

5.1.1.6.1 ELM | Toujours identifier les totaux LAAC, même avec 0.00 CHF

Task #8746 | 5052.100

Pour la LAAC, plusieurs codes LAAC sont généralement configurés.

Exemple:

Code A0 = non assuré

Code A1 = assuré jusqu'à 148'200 CHF

Code A2 = assuré à partir de 148'200 CHF

Pour la déclaration ELM, les sommes des salaires sont déclarées par collaborateur et par code LAAC. À la fin de la déclaration, un récapitulatif par code est effectué. Jusqu'ici, une valeur était jointe au récapitulatif seulement si elle était autre que 0.00 CHF. Certains assurés demandaient tout de même à être noti-fiés pour être informés d'un montant de 0.00 CHF. Le total des codes comprenant 0.00 CHF sont maintenant également indiqués.

5.1.1.6.2 ELM | Déclaration d'imposition à la source après le départ

Task #8759 | 5052.100

Lorsqu'un employé assujetti à l'impôt à la source quitte l'entreprise, il doit être déclaré mensuellement jusqu'à la fin de l'année pour la déclaration d'imposition à la source (avec date du départ). Pour le collaborateur, il suffit de décocher le champ Assujetti à l'impôt dans la fiche du personnel, les paramètres restants tels que canton, tarif, nombre d'enfants etc. restent attribués.

Les directives concernant la déclaration ELM sont un peu contradictoires quant à la manière dont un collaborateur doit être déclaré mensuellement après son départ. Malgré un avis de départ automatique, le collaborateur était toujours inscrit avec un salaire de base de 0.00 CHF. Certains cantons n'ont pas pu démarrer à cause de cela et le déploraient. Pour le collaborateur ayant quitté l'entreprise, plus aucun salaire de base n'était déclaré après son départ dans la déclaration mensuelle.

5.1.1.6.3 ELM | Retour d'information des impôts à la source | Prénom/Nom comprenant plus de 30 caractères

Task #8760 | 5052.100

Le canton de VD est le seul canton à redélivrer une notification tarifaire après la déclaration ELM d'imposition à la source. Les nom et prénom du collaborateur assujetti à l'imposition à la source y figurent. Le nom contient parfois plus de 30 caractères, ce qui, lors de l'importation des données, engendrait des erreurs. Cette erreur d'importation a été corrigée.

5.1.1.7 Gestion

5.1.1.7.1 Données de base salaires | Définition du taux de change des devises étrangères

Task #8765 | 5052.100

Dans les Données de base salaires -> onglet Général -> champ Taux de change des devises étrangères, déterminez le taux à prendre en compte pour la devise étrangère. Jusqu'à présent, un taux de TVA fixe était extrait.

Sélection du champ Taux de change des devises étrangères (tableau Taux de change des devises):

- Taux de change TVA (sélection par défaut)
- Montant taux change lié ajust.
- Montant taux de change lié

5.1.1.7.2 Calendrier de travail | Types jours étendus

Task #8632 | 5052.100

Dans les versions RTC, vous avez la possibilité d'afficher des informations récapitulatives (encadrés) qui vous livrent des informations claires sur des données. Dans le calendrier du temps de travail, les jours fériés sont également affichés. Afin que nous puissions afficher non seulement des informations récapitulatives sur les jours fériés, mais aussi sur les congés annuels et les jours anticipés, nous avons étendu les types de jour à la colonne Type.

Exemple

Vous disposez aujourd'hui des types de jour suivants pour le calendrier du temps de travail:

- A = période de travail
- B = congés annuels
- F = jours fériés
- V = jours anticipés

Dans la colonne Type, insérez la valeur appropriée à l'entrée existante. Lors du processus d'actualisation de la mise à jour, nous essayons d'attribuer la bonne valeur à votre code existant. Vérifiez les attributions après que la mise à jour est été actualisée. Après l'attribution vous verrez divers encadrés dans le calendrier du temps de travail (si vous exécutez aussi les congés annuels et les jours anticipés en plus des jours fériés). Grâce à cette nouvelle option d'attribution, vous pourrez utiliser différents, voire plusieurs codes par type.

5.1.1.8 Rapports | Interfaces

5.1.1.8.1 Décompte salaire | Nouvelles options de tri intégrées

Task #8449 | 5052.100

Dans les anciennes versions Classic NAV, il existait une multitude d'options de tri sur base desquelles les décomptes salaire pouvaient être imprimés. Cette sélection a été réduite aux choix les plus utilisés dans les versions RTC.

À la demande de nombreux clients, l'impression des décomptes salaire peut être appelée comme suit dans les versions RTC:

- no de traitement de salaire, no de personnel, (jusqu'ici configurés par défaut)
- no de personnel, no de traitement de salaire (jusqu'ici)
- no de traitement de salaire, terme de recherche (jusqu'ici: selon le nom/prénom)

- no de traitement de salaire, localité de travail, terme de recherche (nouveau: selon la localité de travail et le nom, prénom)
- no de traitement de salaire, département, terme de recherche (nouveau: selon le département et le nom, prénom)

5.1.1.8.2 Certificat de salaire | Textes de commentaire (paragraphe 15) pour l'imposition à la source du canton de GE

Task #8731 | 5052.100

Les informations suivantes doivent figurer sur le certificat de salaire des collaborateurs assujettis à l'impôt à la source dans le canton de GE :

- numéro SSL
Numéro de décompte de l'employeur
(Données de base salaire -> Paramètres IS -> ligne GE -> champ " No de décompte IS")
- salaire IS cumulé
- dernier code tarifaire utilisé
Ex.: A0N
(code tarifaire du dernier traitement de salaire du collaborateur en fin d'année ou à son départ)
- dernier taux d'imposition utilisé
Ex.: 12.87%
(code tarifaire du dernier traitement de salaire du collaborateur en fin d'année ou à son départ)
- période d'imposition dans le canton de Genève
Seules les périodes concernées avec décompte dans le canton d'imposition à la source de GE doivent s'afficher.

Ces données sont requises uniquement pour le canton de GE. Les informations figurant ci-dessus doivent être mentionnées dans le paragraphe 15. Dans la prochaine version des normes salariales CH (ELM) (version 5.0, probablement en 2019/2020), figureront de nouvelles remarques par défaut concernant le certificat de salaire du schéma XML.

Veillez noter que le document Attestation Quittance n'a plus besoin d'être créé ni envoyé si ces informations sont renseignées sur le certificat de salaire.

5.1.1.8.3 Impôt à la source | Rapports et interfaces obsolètes supprimés

Task #8847 | 5052.100

Les rapports et interfaces obsolètes suivants ont été supprimés:

- interface Passerelle VD (Report 3009083)
- interface ISEL GE (Report 3009243)
- rapport Trattenuta TI (Report 3009184)
- rapport imposition à la source - certificat de salaire de FR (Report 3009229)

Ces évaluations et interfaces ne doivent plus être utilisées depuis l'introduction de la déclaration d'impôt à la source via ELM avec la version 4.0 (depuis 2013). Notes pour les cantons suivants:

Canton de TI

Veillez vous adresser à iFonte et transmettre la déclaration de RS mensuellement via ELM. Vous pouvez créer en ligne les formulaires de décompte originaux en fin d'année ainsi que la Trattenuta.

Canton de VD

Veillez transmettre la déclaration de RS mensuellement via ELM. La passerelle VD n'est plus utilisée que pour la déclaration manuelle en ligne (pas via ELM).

Canton de GE

Veillez transmettre la déclaration de RS mensuellement via ELM. Les données transmises sont consul-tables dans l'application ISEL. L'attestation Quittance n'est plus requise.

5.1.1.8.4 Report 3009134 SuNet Interface 4.00-1083 supprimée

Task #8777 | 5052.100

L'ancienne interface Sunet a été supprimée du système car elle n'est plus actuelle et plus prise en charge par le fournisseur. La version actuelle de Sunet plus n'est pas concernée et reste donc active.

5.1.1.9 SwissSalary Direct

5.1.1.9.1 Fiche de Rapport d'activité | envoyer via SwissSalary Direct

Task #8623 | 5052.100

En plus du décompte salaire et du certificat de salaire, la fiche de rapports d'activité peut maintenant être envoyée via SwissSalary Direct. Nous satisfaisons ainsi à une demande souvent exprimée par nos clients.

Assurez-vous qu'aucune saisie ne soit créée dans le dossier des collaborateurs. Allez pour cela dans la colonne Type de document, choisissez la colonne Attribution du rapport et attribuez la valeur de la fiche du rapports d'activité au code approprié. Après avoir effectué cette attribution, vous pourrez envoyer comme d'habitude les documents par décompte salaire/certificat de salaire.

5.1.1.9.2 Pas de code d'enregistrement à consulter pour les nouveaux collaborateurs sans synchronisation préalable

Task #8680 | 5052.100

Aucun code d'enregistrement n'apparaît encore sur le rapport Code d'enregistrement pour les nouveaux collaborateurs, à moins que la synchronisation n'ait été effectuée auparavant. Nous avons amélioré ce point et plus aucune synchronisation préalable n'est nécessaire.

5.1.1.9.3 Renseigner automatiquement le champ filtre nom du mandant en configurant le mandant

Task #7574 | 5052.100

En copiant le mandant existant ou en créant un nouveau mandant, il faut s'assurer que la synchronisation ne s'effectue pas par erreur d'après SwissSalary Direct avec le mauvais mandant (avec une copie du mandant les collaborateurs 1:1 sont aussi copiés). Un message d'erreur 1002 ou 1001 s'affichait, qui désignait le mandant copié.

Le champ Filtre nom du mandant est maintenant automatiquement renseigné avec le «nouveau» nom du mandant lorsqu'un nouveau mandant est créé et est donc unique.

5.1.1.10 Corrections d'erreurs

5.1.1.10.1 Employé

5.1.1.10.1.1 Années d'ancienneté | Conflit avec la représentation de la date dans les bases de données internationales

Task #8700, Task #8769 & Task #8806 | 5052.100

En ouvrant le tableau des années d'ancienneté, un message d'erreur apparaissait lorsqu'on travaillait avec des formats de données différents. Cela engendrait les erreurs de date suivantes: 2/5/2001 ou 2001/5/2 au lieu de 02.05.2001. Le serveur NAV se trouve en Angleterre et fonctionne en Suisse avec des paramétrages linguistiques suisses (langage Windows), ce qui posait problème.

Ce problème est survenu auprès de certaines entreprises internationales et auprès de clients SwissSalary 365.

5.1.1.10.2 Traitement de salaire

5.1.1.10.2.1 Rapport d'activité | Importation bas (obj. c. par erreur)

Task #8695 | 5052.100

Concerne la version BAU

L'importation Excel dans le journal de rapport d'activité a été adaptée à la version BAU. Lors de l'importation de BAS, BAS est passé comme charge par erreur dans le champ Obj. c. (BAS est rarement utilisé).

5.1.1.10.2.2 Décompte salaire | Devise étrangère | Calcul du taux de dé pour le temps partiel

Task #8893 | 5052.100

Une erreur de calcul s'est glissée dans le calcul du taux de change de la DÉ (devise étrangère) pour les employés à temps partiel. Elle a été corrigée et l'affichage dans les postes salaire est maintenant correct.

5.1.1.10.2.3 Exonératoin brute/nette | Signe erroné dans l'exonération pour les IJM/LAAC

Task #8688 | 5052.100

Une erreur de calcul s'est glissée dans l'exonération brute/nette de certains genres de salaire concernant les IJM/LAAC. Les provisions pour l'employeur étaient négatives alors qu'elles auraient dû être positives.

5.1.1.10.2.4 Accent sur le traitement de salaire sélectionné

Task #4500 | 5052.100

En sélectionnant le journal de comptabilisation COFI, le fichier DTA ou ISO 20022, ordre de paiement etc. Le dernier traitement de salaire était parfois filtré à la place du traitement de salaire sélectionné effectif.

5.1.1.10.2.5 Transfert de coûts provisoire | Transfert automatique après comptabilisation salariale | Traitement de salaire acompte

Task 7795 | 5052.100

Dans le journal des rapports d'activité, on peut calculer de manière automatisée les rapports d'activités saisis précédemment (établissement et comptabilisation de salaire) et les transmettre provisoirement dans la feuille comptable de comptabilisation des coûts ou dans le journal de saisie du projet. Le nom de la fonction Transfert prov. de comptabilisation des coûts a été changé en Transfert provisoire de coûts.

Avec SwissSalary EasyRapport, il se peut qu'un transfert automatique de données ait lieu dans EasyRapport après avoir comptabilisé le salaire. Ce processus automatique était aussi démarré pour le Transfert provisoire de coûts, ce qui est incorrect. De plus, le transfert ne doit pas s'effectuer pour un traitement de salaire d'acompte.

5.1.1.10.2.6 Transfert provisoire de coûts | pas d'écriture de fichier d'interface

Task #8787 | 5052.100

Le traitement de salaire est ré-extourné après la comptabilisation automatisée du transfert provisoire de coûts. Les données sont de plus renseignées dans le fichier des interfaces COFI, au cas où ce fichier aurait aussi été écrit par erreur pour le Transfert provisoire de coûts.

5.1.1.10.2.7 Envoi du décompte salaire en tant que PDF | Compte-rendu d'exécution amélioré

Task #8824 | 5052.100

Le compte-rendu d'exécution a été amélioré pour l'envoi non crypté via PDF de courriels contenant le décompte salaire. Quand aucun lecteur n'était indiqué pour l'enregistrement des documents PDF, le message signalant que les documents étaient déposés dans le dossier et envoyés n'était pas clair. Les compte-rendus d'exécution sont maintenant correctement distribués en fonction du type d'envoi.

Note

Nous vous informons que l'envoi non crypté du décompte salaire et du certificat de salaire est à considérer d'un point de vue de protection des données. Nous vous recommandons de mettre en place des solutions chiffrées comme sur notre propre portail employés [SwissSalary Direct](#) par ex.

5.1.1.10.3 Déclaration de salaire

5.1.1.10.3.1 ELM | Message d'erreur pour enfant sans date de naissance

Task #8845 | 5052.100

Pour les déclarations ELM, un message d'erreur incompréhensible apparaissait de temps à autre lorsque la date de naissance d'un enfant manquait. Ce message d'erreur est maintenant lisible et signale l'absence de date de naissance.

5.1.1.10.4 Rapports | Interfaces

5.1.1.10.4.1 WebClient | Feuille de validation COFI | Intitulé étendu

Task #8775 | 5052.100

Cet ajustement concerne exclusivement la prévisualisation et l'impression dans WebClient (particulièrement dans SwissSalary 365).

L'intitulé du compte COFI était incomplet dans le journal de comptabilisation COFI de WebClient lorsque le texte était long. Ce problème n'existait pas dans RTC Client.

5.1.1.10.4.2 Statistiques salariales et des absences | Évaluation remaniées pour l'impression

Task #8736 | 5052.100

Les deux évaluations Statistiques salariales et Statistiques des absences s'affichaient certes correctement dans les versions RTC (prévisualisation), mais à l'impression, les nombres étaient coupés.

5.1.1.10.4.3 Taux de fluctuation | solde initial mal calculé

Task #8709 | 5052.100

L'évaluation Taux de fluctuation a calculé un solde initial erroné, selon la constellation du filtre de date (date jusqu'au).

5.1.1.10.4.4 Décompte LPP | Remaniement

Task #8728 | 5052.100

Le décompte LPP a été remanié et une erreur a été corrigée lors de la distribution.

5.1.1.10.4.5 Décompte IJM | Correction d'une erreur dans l'adresse de l'entreprise

Task #8791 | 5052.100

Dans le décompte IJM, sur les rapports RTC, l'adresse ne s'imprimait pas dans l'adresse de l'entreprise.

5.1.1.10.4.6 Ressources Humaines (PIS)

Task #8856 | 5052.100

Sur la feuille PIS, les années d'ancienneté n'étaient pas arrondies à deux chiffres après la virgule.

Task #8857 | 5052.100

Sur la feuille PIS, dans la partie Équipement du personnel, la colonne Remarques était représentée deux fois et une valeur d'option s'affichait incorrectement.

5.1.1.10.5 Gestion

5.1.1.10.5.1 Comptabilisation salaire | Correction des textes des comptabilisation individuels

Task #8690 & Task #8706 | 5052.100

Dans les Données salariales de base -> ruban -> onglet NAVIGATE -> Système de traduction, le texte de comptabilisation pour la COFI, la comptabilisation des coûts et les projets peut être doté par erreur d'espaces réservés. Les espaces réservés suivants existent à cet effet:

%1 = groupe décompte

%2 = date de comptabilisation

%3 = mois de comptabilisation (texte)

%4 = année de comptabilisation (YYYY)

%5 = traitement de salaire

%6 = mois de comptabilisation (nombre)

À partir de la mise à jour 5052.000, ces espaces réservés n'ont, par erreur, plus été pris en compte. Une correction avait déjà été apportée à travers le correctif logiciel 5052.001 au début de l'année 2018. Une correction ultérieure pour la version CONSTRUCTION a été apportée dans cette pré-mise à jour 5052.100.

5.1.1.10.5.2 Nom d'utilisateur | Ajustement de la longueur des champs

Task #8831 | 5052.100

Pour les noms d'utilisateur contenant plus de 30 caractères, un message d'erreur apparaissait lors de l'impression du certificat de salaire.

5.1.1.10.5.3 WebClient | Calendrier de travail dans l'exportation Excel

Task #8659 | 5052.100

Dans WebClient, le calendrier du temps de travail ne pouvait être exporté dans Excel.

5.1.1.10.6 SwissSalary Direct

5.1.1.10.6.1 SwissSalary Direct | Error 500 | Traduction manquante

Task #7994 | 5052.100

Dans la configuration SwissSalary Direct, les textes de titre par défaut du décompte salaire, du certificat de salaire et de la fiche de rapport d'activité peuvent être traduits en fonction de l'entreprise concernée. Si un code de langue est saisi par erreur sans texte lors de la configuration dans le tableau de traduction, le message Error 500 apparaît au cours du prochain envoi. Comme ce message peut signifier tout et rien, à l'assistance, nous avons longtemps cherché à quoi elle faisait référence.

Nous avons mis en place des vérifications afin que cette erreur ne puisse plus se produire.

5.1.1.10.7 SwissSalary EasyRapport

5.1.1.10.7.1 Comptabilisation des heures obligatoires | Prise en compte des taux d'occupation sur l'axe de temps

Task #8846 | 5052.100

Cette correction concerne les clients SwissSalary EasyRapport qui travaillent non pas avec le processus d'acompte, mais avec le décompte des heures mensuelles reportées.

La problématique est la suivante: avec ce processus, les périodes des deux systèmes sont prises en compte de manière différente. Pour le traitement de salaire, c'est la période du mois précédent qui est prise en compte. Si le collaborateur modifie son pourcentage d'occupation, les heures obligatoires valides pour la période précédente doivent être prise en considération sur base du taux d'occupation validé auparavant pour déterminer les heures supplémentaires/manquantes et pour calculer les heures obligatoires.

Exemple

Un collaborateur travaille au taux d'occupation suivant :

Janvier = 70%
Février = 90 %

Pour cette variante de calcul, on considère les heures de janvier pour établir le salaire de février. Les heures obligatoires sont donc calculées sur le taux d'occupation de 70% pour établir le bulletin de salaire de février et non sur le taux d'occupation actuel de 90%.

Nous recommandons, pour établir des systèmes de saisie de prestation et de périodes, de toujours utiliser le processus d'acompte, car celui-ci unifie la périodicité des systèmes.

5.1.1.10.7.2 NAV 2009 RTC | Supprimer l'affichage des heures obligatoire/effectives

Task #8849 | 5052.100

Concerne exclusivement la version RTC Client NAV 2009

Dans le groupe décompte, on définit les soldes qui doivent s'afficher sur le décompte salaire et dans EasyRapport. Les colonnes des heures effectives et obligatoires n'étaient pas disponibles dans le RTC Client de NAV 2009.

5.1.1.11 Notes pour nos partenaires

5.1.1.11.1 Filtre groupe décompte | Création d'une nouvelle unité de code

Task #8550 | 5052.100

Le filtre Groupe décompte est utilisé par l'utilisateur lorsqu'il doit avoir un aperçu de certains groupes décompte. Le filtre précédent est obsolète et présentait l'inconvénient de devoir être intégré séparément sur chaque forme (Classic) et sur tous les pages et rapports.

Le nouveau Codeunit 3049205 SwS Allocation Group Mgmt a été développé à ces fins. Il est désormais principalement responsable du bon fonctionnement du filtre Groupe décompte.

Les anciennes fonctions dans Codeunit SwS Salary restent inchangées, mais ont été mises sur "local=yes". Si un quelconque objet propre à une entreprise s'y réfère, c'est maintenant clair. Ces objets peuvent être adaptés à la nouvelle fonction. En cas d'urgence, on peut temporairement la placer sur "local=no".

5.1.1.11.2 Organisation | Mandant Test | Faire sortir tous les collaborateurs

Task #8825 | 5052.100

Fonction disponible à partir de NAV 2013

Pour la vérification de licence de SwissSalary, tous les collaborateurs actifs sont comptés ensemble dans tous les mandants. Lorsqu'un mandant test est créé (copié), tous les collaborateurs sont également copiés dans les mandants tests et existent en double.

Jusqu'ici les dates de départ devaient être saisies manuellement par les collaborateurs dans le mandant test. Nous avons développé un automatisme qui définit la date de départ du collaborateur. La fonction est consultable via Organisation -> Navigate -> Départ de tous les collaborateurs (la fonction est masquée par défaut et doit être activée dans le Centre de rôles).

En démarrant la fonction, l'utilisateur est instruit d'exécuter cette fonctionnalité uniquement dans les mandants tests. Quand le message donne une confirmation, la date de départ est définie par date de travail pour chaque collaborateur. Si besoin est, la date de départ peut être supprimée à nouveau pour certains collaborateurs.

5.1.1.11.3 PDFCreator | Assistance pour les nouvelles versions | Suppression du Codeunit

Tasks #8891 & #8649 | 5052.100

Versions NAV 4.00 SP2 - NAV 2009 R2 Classic

Vous avez besoin de PDFCreator pour créer des décomptes salaire et des certificats de salaire pour envoyer ensuite des e-mails et aussi pour SwissSalary Direct. Les versions PDFCreator varient malheureusement beaucoup de l'une à l'autre et nécessitent diverses codifications dans SwissSalary. Nous exécutons pour cela différents codeunits qui sont cependant susceptibles d'entrer en conflit les uns avec les autres selon la version PDFCreator utilisée. PDFCreator ne sera plus requis à partir de NAV 2013 (sauf pour les anciennes versions Classic).

Le Codeunit 3009202 SwS PDF Creator pour la très ancienne version (1.7.3) ne sera plus délivré à partir de cette pré-mise à jour.

Veillez consulter les publications à ce sujet sur notre blog, sur notre page d'accueil.

Nous prenons en charge PDFCreator jusqu'à la version 1.7.3, à partir de la version 2.4 et les versions plus récentes, à partir de la version 3.2 et les versions plus récentes. Veuillez ne pas utiliser les versions 3.0 + 3.1, car elles causent des TimeOuts. Vous trouverez les Codeunits correspondants sur notre page d'accueil.

5.1.1.11.4 Nouvelle Codeunit 309210 SwS Bulk Report Management

Task 8373 | 5052.100

Avec le nouveau Codeunit SwS Bulk Report Management, le code a été abrégé pour générer un PDF et envoyer des e-mails. Jusqu'ici, ce code était disponible dans plusieurs rapports, parfois plusieurs fois. Grâce à la centralisation du code, la maintenance et le développement du code s'en trouvent simplifiés.

5.1.1.11.5 Supression des ports de données dans les versions classic

5052.100

Versions NAV 4.00 SP2 - NAV 2009 R2 Classic

Les ports de données de SwissSalary ne sont plus utilisés et peuvent être supprimés.

5.1.1.11.6 Initialisation | Nouveaux champs complétés

Task #8702 | 5052.100

Le fichier d'initialisation a pour but de pouvoir prédéfinir rapidement un nouveau mandant avec les données de base principales (données salariales de base, genres de salaire, groupe décompte, journal de paie etc.). Le fichier peut être exporté via Organisation depuis un mandant existant et importé dans un nouveau mandant. On peut ainsi définir un nouveau mandant très rapidement avec les données de base d'un mandant existant, puis le remanier.

Nous avons étendu le fichier à d'autres champs de tableau:

Table 3009158 SwS Absence Claim | Droits aux absences

- abréviation corrigée
- demande du mois de calcul

Table 3009073 SwS Allocation Group | Groupe décompte

- no de téléphone du responsable
- journal des systèmes
- code salaire
- no du genres de salaire
- élément salaires

Table 3009132 SwS Rapport Types | Types de rapport

- masquer

5.1.1.11.7 Importaion Excel Buffer | Couper le champ de texte dès 250 caractères

Task #8643 | 5052.100

Le tableau 3009196 SwS Excel Buffer a été étendu de manière à ce que le contenu dépassant 250 caractères soit coupé.

5.1.1.11.8 Codeunit 3009089 SwS Refresh Salary Declaration supprimé

Task #8818 | 5052.100

Le Codeunit 3009089 SwS Refresh Salary Declaration n'est plus requis et a donc été supprimé, délivré comme objet "libre".

5.1.1.11.9 Champs et valeurs supprimés des tableaux après la mise à jour 5052.000

5052.100

Table SwS Employee:

- "Employment Relationship" // DELETED OptionStrings Apprenti et stagiaire from Field 280 in 5051.100

Table SwS Employee History:

- "Employment Relationship" // DELETED OptionStrings Apprenti et stagiaire from Field 280 in 5052.000

Table SwS Bank Account Setup:

- "Backup Copy (Obsolete)" // DELETED Field 60 in 5051.100
- "Backup Folder (Obsolete)" // DELETED Field 61 in 5051.100
- "Last Backup No. (Obsolete)" // DELETED Field 62 in 5051.100

Table SwS EasyRapport Setup:

- " Auto. désactivé Austri(obsolete) " // DELETED Field 163 in 5052.000

5.1.2 Update 5053.000 (25.10.2018)

5.1.2.1 Introduction

Cher client SwissSalary,
Cher partenaire SwissSalary,

Nous sommes heureux de vous présenter le manuel de mise à jour SwissSalary 5053.000 du 25.10.2018. Une fois installée, vous détiendrez la version la plus récente de SwissSalary. De nouvelles fonctionnalités très appréciables sont maintenant disponibles.

REMARQUES IMPORTANTES

Avant de démarrer le processus de mise à jour, veuillez vous assurer que la version SwissSalary 5052.000 du 26.10.2017 ou une version plus récente est installée. Si des modifications propres à l'entreprise ont été effectuées dans vos objets SwissSalary NAV par votre partenaire NAV, vous devez impérativement contacter votre partenaire NAV avant d'installer les objets.

Clients NAV SwissSalary détenant les versions RTC 2009 SP1 et RTC 2009 R2

Notez que la version de pré-mise à jour 5052.100 du 1er mai 2018 est la dernière version SwissSalary disponible pour les versions RTC de NAV 2009 SP1 et NAV 2009 R2. Les versions Classic Client NAV 2009 SP1 et NAV 2009 R2 (développées dans NAV 5.00) continuent d'être prises en charge jusqu'à nouvel ordre. Ces versions ont été adaptées en raison des coûts de développement extrêmement élevés pour les versions RTC de NAV 2009 SP1/R2. Les coûts d'assistance de ces versions RTC sont particulièrement élevés, car elles présentent des conceptions qui varient fortement d'une version intégrée à l'autre.

Clients NAV SwissSalary détenant les versions DB NAV 4.00 SP2 et 4.00 SP3

Notez que la mise à jour SwissSalary 5053.000 d'octobre 2018 sera la dernière version SwissSalary disponible pour les versions de base de données 4.00 SP2 et 4.00 SP3. À partir de la pré-mise à jour 5053.xxx, seules des mises à jour pour les versions NAV 5.00 et les versions ultérieures seront disponibles.

☐ Centre de rôles SwissSalary | Clients RTC à partir de NAV 2009 SP1

SwissSalary propose un centre de rôles clair et intuitif depuis l'introduction de Clients RTC. Nous constatons cependant toujours que certains clients ne l'utilisent pas. Le manuel d'administration du système offre d'importantes informations à ce sujet.

☐ Informations sur les partenaires obligatoires à partir du 01.01.2019 pour la transmission ELM

La période de transition destinée à collecter des informations sur les partenaires auprès des collaborateurs assujettis à la source mariés ou liés par un partenariat enregistré prendra définitivement fin dans 6 ans. Veuillez noter que ces données doivent si possible être collectées dans le système d'ici fin 2018, puis enregistrées ensuite correctement pour les nouveaux collaborateurs. Veuillez consulter notre [article](#) dans le présent manuel.

Nous vous souhaitons beaucoup de satisfactions avec la toute nouvelle version SwissSalary et vous remercions de nous avoir soumis vos précieuses suggestions d'amélioration, grâce auxquelles nous avons pu perfectionner notre produit!

L'équipe SwissSalary

5.1.2.2 Nouveautés

5.1.2.2.1 Modèles de collaborateur

Task #9071 | 5053.000

Cette modification concerne exclusivement les versions RTC à partir de NAV 2013.

Jusqu'ici, les modèles de collaborateur permettant de créer un nouveau collaborateur ou d'en modifier un déjà existant pouvaient être définis exclusivement via le groupe décompte. Cependant, ces modèles n'étaient souvent pas assez détaillés, puisque la plupart des clients travaillent avec le groupe décompte TOUS et éventuellement avec SM et SO. Créer plusieurs groupes décompte uniquement dans le but de définir des modèles n'était pas pertinent.

Avec les nouveaux modèles de collaborateur, vous pouvez procéder au paramétrage de manière beaucoup plus détaillée. Il est possible de définir de nombreux modèles au choix et de créer immédiatement un nouveau modèle à l'aide d'un collaborateur existant.

Créer de nouveaux modèles de collaborateur

1. Sélectionnez le collaborateur désiré dans la liste du personnel et allez dans la fiche du personnel.
2. Dans le ruban, choisissez -> Actions -> Modèles, puis Enregistrer la fonction comme modèle.
3. Saisissez le nom du nouveau modèle dans le champ Nom de modèle. Toutes les valeurs de modèle sont déjà disponibles dans le modèle. Vous pouvez bien sûr procéder aux modifications directement à l'intérieur du modèle.
4. Sélectionnez OK et votre nouveau modèle est créé!

Créer de nouveaux collaborateurs à l'aide d'un modèle de collaborateur existant

1. Sélectionnez directement un modèle depuis la liste du personnel ou la fiche du personnel, puis dans le ruban, sous Actions -> Nouveau collaborateur.
2. Les modèles disponibles s'affichent.
3. Choisissez le modèle souhaité et cliquez sur OK.

4. Les configurations sont effectuées en fonction du modèle. Saisissez les autres données individuelles de vos collaborateurs.

Attribuer un nouveau modèle de collaborateur aux collaborateurs existants

1. Sélectionnez le collaborateur désiré et passez à la fiche du personnel.
2. Ruban -> Actions -> Appliquer le modèle.
3. Sélectionnez le nouveau modèle et confirmez par OK.

Modifier un modèle existant

1. Sélectionnez un collaborateur et passez à la fiche du personnel.
2. Ruban -> Actions -> Modèles -> Modèles.
3. Sélectionnez le modèle désiré et modifiez-le à l'aide de Actions -> Modifier.

Veillez noter que dans le ruban, vous pouvez aussi configurer les attributions aux assurances sociales.

Lorsqu'un modèle de collaborateur est paramétré pour un nouveau collaborateur, les attributions simi-laires ne sont plus prises en compte dans le Groupe décompte. Les options du groupe décompte seront remaniées dans une mise à jour ultérieure. Si vous ne souhaitez pas travailler avec les nouveaux modèles de collaborateur, vous pouvez continuer à travailler avec les modèles du groupe décompte.

5.1.2.2.2 Impôt à la source | Infos fur les partenaires obligatoires à partir du 01.01.2019

Task #9081 | 5053.000

Comme nous l'avons déjà annoncé à diverses reprises (manuels, articles d'actualité, blogs), à partir du 01.01.2019, les transmissions ELM pourront être transmises aux Offices de RS seulement si les informations sur les partenaires des collaborateurs assujettis à la source mariés ou liés par un partenariat en-registré auront été saisies à cette date. Depuis la version NAV Dynamics 2017 (SwissSalary 365), ces données sont affichées comme notifications si elles manquent.

Les informations personnelles sont inscrites dans le tableau de traitement de salaire par tête pour le décompte salaire et archivées ainsi. Si vous avez placé la déclaration ELM sur PIV dans les Données salariales de base -> onglet Imposition à la source, il sera vérifié si toutes les données obligatoires sont présentes lors du décompte salaire. Veuillez cependant noter qu'au cas où ces données manqueraient, à partir de janvier 2019, il ne sera plus possible de transmettre la déclaration d'impôt à la source via ELM.

À compter du 01.01.2019, les renseignements suivants devront, après l'importation de cette mise à jour, impérativement être collectés auprès des collaborateurs assujettis à l'impôt à la source mariés ou liés par un partenariat enregistré:

- Nom du partenaire
- Prénom du partenaire
- Date de naissance du partenaire

Plus, si ils sont connus:

- Adresse du partenaire (en l'absence d'indication, l'adresse du salarié est prise en compte)
Si le partenaire est domicilié à une autre adresse, les renseignements suivants doivent impérativement être saisis:
 - NPA et localité plus abréviation cantonale ou EX (si l'adresse est à l'étranger)
- Numéro d'assurance sociale du partenaire (facultatif)

Les renseignements suivants doivent être saisis dans le second onglet si dans le tarif de la IS - Tarif C Ménage à deux titulaires de revenu ou N Frontalier Allemagne - Ménage à deux titulaires de revenu est indiqué:

- Revenu; aucune indication de montant, mais:
 - salaire ou revenu de substitution
 - salaire ou revenu de substitution plus rente
 - rente

Si dans le champ Revenu, la valeur Salaire ou compensation de salaire, ou la valeur Salaire, compensation de salaire et rente est saisie, les champs suivants doivent impérativement être renseignés:

- Lieu de travail (canton); abréviation cantonale ou EX (occupation à l'étranger)
- Début de l'activité; date du démarrage de l'occupation du partenaire

Si vous avez choisi la valeur Rente pour Revenu, aucune indication supplémentaire n'est requise dans cet onglet.

Les champs facultatifs dans ce second onglet sont:

- Emploi; occupation principale ou occupation d'appoint
- Fin de l'activité; date de fin de l'occupation du partenaire

5.1.2.2.3 Soumis Impôt à la source | TimeMachine pour remboursement rétroactif ou imposition supplémentaire

Task #7348 | 5053.000

Dans la fiche du personnel -> onglet Imposition à la source, les champs Canton et Code tarifaire viennent d'être modifiés rétroactivement avec TimeMachine (axe temporel). En renseignant la bonne Date à partir du, les corrections et le message correctif suivant seront automatiquement pris en compte via ELM.

Via l'axe temporel, le droit rétroactif à l'exonération (remboursement) et le décompte rétroactif de l'impôt à la source (imposition supplémentaire) n'étaient généralement pas disponibles. Le champ IS soumis est désormais disponible avec l'option Oui/Non (et non plus des cases cochées) et complété avec TimeMachine.

Exemple A (suppression rétroactive de l'assujettissement à l'impôt à la source)

Pour le collaborateur A, l'impôt à la source a été prélevé selon le tarif A0Y jusqu'à septembre inclus. Par décision de l'office de l'impôt à la source, l'employeur est informé que le collaborateur a reçu en juillet l'autorisation d'établissement C et n'est donc plus assujetti à l'impôt à la source à partir d'août. Les déductions d'août à septembre doivent être reversées au collaborateur lors du traitement de salaire du mois d'octobre.

Ouvrez TimeMachine dans le champ IS soumis et renseignez les valeurs Valable à partir du 01.08.2018 et validez Non. Les corrections de base des montants seront automatiquement effectuées (remboursement) avec le décompte de salaire.

Exemple B (assujettissement à l'impôt à la source rétroactif)

Le collaborateur B est actif à partir du 1er juillet. L'employeur suppose que le collaborateur possède déjà l'autorisation d'établissement C ou un passeport suisse. Avant le traitement de salaire de novembre, l'office de l'impôt à la source informe qu'aucun bulletin de salaire n'a jusqu'à présent été exécuté pour le collaborateur. Des recherches révèlent que le collaborateur B détient l'autorisation B et est donc assujetti à l'impôt à la source.

Ouvrez TimeMachine dans le champ IS soumis et définissez la valeur 01.07.2018 dans Valable à partir du et validez Oui. Les corrections de base des montants seront automatiquement effectuées (remboursement) avec le décompte de salaire.

REMARQUE IMPORTANTE

La correction rétroactive de l'assujettissement à l'impôt à la source ne peut s'effectuer qu'après l'importation de la mise à jour 5053.000 et seulement pour les périodes démarrant à partir de cette date. Pour établir l'assujettissement rétroactif des mois précédents, une base d'impôt à la source doit être disponible. Celle-ci était auparavant créée uniquement pour les collaborateurs assujettis à l'impôt à la source (maintenant pour tous les collaborateurs à partir de la date d'installation de la mise à jour 5053.000).

5.1.2.2.4 Calcul de l'impôt à la source | Correction tarifaire rétroactive après réception de l'autorisation d'établissement

Task #9080 | 5053.000

Exposé des faits:

Le collaborateur est soumis à l'impôt à la source jusqu'au mois d'août 2018 inclus, puisqu'il a reçu l'autorisation d'établissement C en août 2018. En septembre 2018, il perçoit un salaire sans déduction de l'impôt à la source (puisque n'est plus assujetti à la l'IS). En octobre 2018, on informe l'employeur qu'un tarif de IS erroné a été attribué au collaborateur en juillet + août.

Nous avons étudié cette situation avec la nouvelle fonction TimeMachine pour l'assujettissement à l'impôt à la source et corrigé rétroactivement le tarif uniquement. La correction du tarif (juillet/août) a été effectuée correctement sur le décompte d'octobre.

Ces cas particuliers de calcul sont extrêmement complexes. Nous sommes impatients de recevoir vos réactions et commentaires au cas où vous auriez remarqué des calculs incorrects.

5.1.2.2.5 Extension des notifications | Banque du personnel et dimension(s) du personnel

Task #9061 | 5053.000

Depuis la version NAV Dynamics 2017 (ainsi que SwissSalary 365), il est techniquement possible de signaler ces notifications (précisions). Depuis la dernière mise à jour, nous mentionnons donc déjà à l'utilisateur quels champs obligatoires il doit renseigner sur la fiche du personnel afin qu'un décompte puisse être établi. Depuis de cette version, la banque du personnel peut aussi être vérifiée ainsi que la saisie dans la Dimension du personnel, à condition que la banque ait été définie comme dimension obligatoire dans les Données de base salaires.

Grâce à ces notifications, nous pouvons entre autres informer l'utilisateur lorsque les attributions au partenaires manquent, par ex. pour les collaborateurs mariés assujettis à l'impôt à la source (à fournir impérativement à partir du 01.01.2019).

5.1.2.2.6 Dossier | Nouvelle structure de documents | Mise en page entièrement remaniée

Task #9069 | 5053.000

Le dossier SwissSalary a été entièrement revu et est présenté plus clairement. Votre structure sera automatiquement prise en charge lors de l'actualisation de la mise à jour. Elle peut réviser vos souhaits à tout moment à l'aide de Remanier la liste.

Vous trouverez maintenant la structure de vos documents à gauche et les documents connexes à droite. Le ruban a été fortement réduit. La plupart des fonctions ont été déplacées sur la partie Dossier du personnel.

5.1.2.2.7 GS suivants | Paramètres des périodes à partir du/jusqu'au | Calcul automatique des heures de nuit

Task #8965 | 5053.000

Les genres de salaire suivants ont été étendus à l'aide des colonnes

- Heures du
- Heures jusqu'au

Dans les dernières mises à jour, nous vous avons déjà présenté les possibilités qui permettent aux genres de salaire Suite de calculer automatiquement les majorations pour certains jours de la semaine. Les heures de travail de nuit peuvent maintenant aussi être reliées aux genres de salaire Suite adéquats (majorations périodiques et/ou salariales). Ces derniers sont extraits seulement si une certaine période est remplie. Cela signifie qu'une saisie de genres de salaire spéciale n'est désormais plus requise pour les samedis, dimanches ou heures de nuit. En saisissant le type de salaire Heures de travail et les genres de salaire Suite adéquats, les majorations peuvent être calculées automatiquement.

5.1.2.2.8 Journal Rapport d'activité & éléments de salaire | Genres de salaire suivants maintenant affichés

Tasks #6313, #8939 & #9026 | 5053.000

L'affichage des genres de salaire suivants a été entièrement revu dans le Journal Rapport d'activité et dans les éléments de salaire. Les genres de salaire suivants sont désormais affichés en retrait et en italique. Cela offre une meilleure vue d'ensemble, plus claire, des genres de salaire Saisie et des genres de salaire suivants.

Au cours du remaniement général des genres de salaire suivants dans le Journal Rapport d'activité et des éléments salaire, une tâche plus ancienne a été exécutée. Dans les éléments de salaire, les colonnes Valable

à partir du et Valable jusqu'au étaient renseignées de manière identique dans les genres de salaire, mais uniquement lors de la première saisie. Si le genre de salaire Sortie était ajusté ultérieurement, les données n'étaient pas réinscrites.

Les éléments de salaire peuvent être consultés à différents endroits. Via l'affichage amélioré des genres de salaire suivants, les saisies sont affichées par numéro de ligne.

5.1.2.2.9 TapBoard | Les périodes à partir du/jusqu'au peuvent être saisies

Task #8964 | 5053.000

Une tâche souvent souhaitée par les clients a été mise en œuvre. Dans TapBoard, les périodes À partir du/Jusqu'au peuvent maintenant être saisies si elles ont été saisies comme rapport journalier dans la configuration du groupe EasyRapport, dans les types de rapport. Les périodes À partir du/Jusqu'au saisies dans EasyRapport sont en outre visibles dans TapBoard et sur la fiche EasyRapport.

Les périodes À partir du/Jusqu'au saisies incorrectement peuvent être supprimées avec 0. Veillez alors à saisir 0 dans À partir du ET aussi dans Jusqu'au.

5.1.2.3 Employé

5.1.2.3.1 Impôt à la source | Suppression des attributions lorsque l'employé n'est plus soumis

Task #8446 | 5053.000

Lors de la déclaration de retenue à la source via ELM, un message d'erreur apparaît quand, pour un collaborateur qui n'est plus assujéti à l'impôt à la source, toutes les attributions sont supprimées. Nous recommandons jusqu'à présent de simplement décocher à la fin la case Assujéti à la IS pour l'assujéttissement à la source. La déclaration du collaborateur doit être réalisée d'ici la fin de l'année dans le récapitulatif.

Cette procédure n'était pas intuitive et générait trop de demandes d'assistance suivies par des corrections.

Nous avons amélioré la vérification de manière à ce que les attributions sur la fiche du personnel puissent être supprimées lorsque le collaborateur n'est plus assujéti à la retenue à la source. Une réécriture manuelle des données via la liste de traitement de salaire n'est plus nécessaire.

5.1.2.3.2 N° IBAN | Extension à 50 caractères

Task #9058 | 5053.000

En saisissant un numéro IBAN étranger (avec des espaces), un message d'erreur apparaissait, indiquant que le numéro dépassait les 37 caractères permis. Nous avons étendu le champ à 50 caractères, afin que ce numéro puisse être saisi avec des espaces. Sans espace, un numéro IBAN ne doit pas indiquer plus de 32 caractères.

5.1.2.3.3 Liste des banques | Affichage des codes Swift/BIC

Task #8918 | 5053.000

En sélectionnant les banques du personnel, apparaît d'abord la liste qu'on peut étendre avec des colonnes. Sur demande, nous avons ajouté la colonne SWIFT/BIC afin qu'elle puisse aussi être sélectionnée.

5.1.2.3.4 Copier employé | Les dimensions seront copiées si elles sont identiques

Task #1583 | 5053.000

La fonction Copier le personnel a été étendue. Les dimensions et valeurs de dimension affectées aux mandants précédents seront également copiées si elles sont disponibles dans les mandants-cible. Si les dimensions et/ou les valeurs de dimension sont différentes dans les mandants-cible, une note apparaît après l'action de copie mentionnant que les dimensions/valeurs de dimension n'ont pu être copiées.

5.1.2.3.5 Dossier | Modèle de lettre standard | Utiliser la langue de l'employé

Task #9070 | 5053.000

Vous pouvez créer des documents pour vos collaborateurs directement depuis le dossier (attestation de travail, contrats, lettres selon un modèle Word etc.). En démarrant le document, la langue de l'entreprise était paramétrée au lieu de la langue enregistrée par le collaborateur. La langue correcte des modèles est maintenant proposée.

5.1.2.4 Genres de salaire

5.1.2.4.1 Genres de salaire suivants | Vérification des montants-limites étendue (par évènement ou par mois/an)

Task #8715 | 5053.000

Dans la dernière mise à jour (5052.000), nous vous avons présenté les nouvelles vérifications des genres de salaire Suite. Les genres de salaire Suite peuvent être calculés à l'aide de montants-limites minimaux et maximaux.

Nous avons étendu la vérification à cette mise à jour avec le champ Calcul de montant-limite et les options

- données actuelles
- mois en cours
- année en cours

Quelques prestations sont assujetties à l'impôt par évènement, mais assujetties à l'AVS et cumulées par an (cadeaux aux collaborateurs).

Grâce aux nouvelles options de vérification, vous pouvez définir les types de salaire selon les caractéristiques légales et techniques de l'assurance sociale.

5.1.2.5 Traitement de salaire

5.1.2.5.1 Journal Rapport d'activité | Nouveau volet d'infos: Postes salaire

Task #8987 | 5053.000

Dans le journal Rapport d'activité, le nouveau volet d'infos Postes salaire peut être affiché. Il affiche les postes salaire utilisés du collaborateur concerné au cours des derniers mois pour le genre de salaire choisi. Vous pouvez afficher ou masquer le volet d'infos comme vous le désirez.

5.1.2.5.2 Traitement de salaire | TimeMachine après le départ

Task #9079 | 5053.000

Jusqu'ici, un versement de régularisation était payé au collaborateur uniquement dans les mois suivants son départ, à condition qu'un genre de salaire ait été saisi avec un nombre ou un montant dans le journal Rapport d'activité. Cette logique a maintenant été étendue à TimeMachine. Si par ex. un salaire supérieur doit être versé rétroactivement à un collaborateur quittant son entreprise (jusqu'à la date de départ), une saisie peut être effectuée dans TimeMachine. Le système génère le nouveau calcul, même sans saisie supplémentaire dans le journal Rapport d'activité. Idem pour une modification rétroactive de tarif de IS. Veuillez noter qu'un jour de paie négatif peut se produire.

5.1.2.5.3 Traitement de salaire | Conversion automatique du revenu secondaire au pensionné

Task #9076 | 5053.000

Le salaire minime - code 3 - AVS et le salaire minime code 2 - AVS sont des codes définissables manuellement. Pour les collaborateurs percevant un salaire minime <2'300 CHF/an, ce code peut être paramétré manuellement. Le calcul des 2'300 CHF/an s'effectue automatiquement. Le code doit être paramétré sur Assujetti au plus tôt le 01.01. de l'année suivante.

Une fois l'âge de la pension atteint, ce code doit être automatiquement converti en Pensionné AVS, et ne doit pas rester sur Assujetti à l'AVS. La correction a été effectuée dans cette mise à jour.

5.1.2.5.4 Traitement de salaire | ISO 20022 | Vérification du champ adresse

Task #9025 | 5053.000

Le champ Adresse du collaborateur doit impérativement être renseigné pour le fichier de paiement ISO 20022. Le champ est maintenant vérifié lors du décompte salaire. S'il est vide, le traitement de salaire ne pourra être exécuté.

5.1.2.5.5 Comptabiliser salaires | Indication sur le fichier de paiement manquant

Task #8925 | 5053.000

Les deux fonctions Annuler traitement salaire et Comptabiliser le salaire se trouvent proches l'une de l'autre. Dans le passé, il a parfois été reporté qu'un traitement de salaire avait été comptabilisé par erreur au lieu d'être extourné. Nous avons intégré un système de vérification.

Le message suivant apparaît: aucun fichier de paiement n'a encore été créé. Souhaitez-vous tout de même démarrer la comptabilisation? Si ce message est confirmé par Oui, le traitement de salaire sera comptabilisé. Voir la [Tâche](#).

5.1.2.6 Gestion

5.1.2.6.1 Données de base salaires | Limite d'âge IJM et LAAC

Task #9063 | 5053.000

Suite à de nombreuses demandes, vous pouvez définir la limite d'âge pour la déduction auprès des assurances sociales et privées IJM et LAAC. Si un contrat est conclu selon la LCA pour les IJM par exemple, la limite d'âge est souvent 70 ans. La solution actuelle permet de calculer des déductions IJM aussi après cette date.

Affichez la colonne Limite d'âge par assurance (IJM/LAAC) et saisissez la valeur 70 (ans) par ex. Une fois l'âge de 70 ans atteint, aucune déduction ne sera plus effectuée.

5.1.2.6.2 Groupe de travail | nouveau champ Bloqué

Task #9075 | 5053.000

Le nouveau champ «Bloqué» a été inséré au groupe de travail (calendrier de temps de travail). Les groupes de travail requis ne peuvent ainsi plus être verrouillés. Ils ne sont plus proposés comme option sur la fiche du personnel.

5.1.2.6.3 Types de rapport | Activer le seuil plancher et le plafond des heures de présence obligatoires sur les titres des groupes

Task #9035 | 5053.000

Dans les types de rapport (TapBoard / EasyRapport), les saisies concernant le seuil plancher et le plafond des heures de présence obligatoires peuvent être vérifiées par type de rapport.

Exemple:

Un collaborateur ne doit pas pouvoir saisir plus d'heures de maladie par jour que d'heures de présence obligatoires prévues pour cette journée. S'il saisit plus d'heures, la saisie sera automatiquement rectifiée sur le temps de présence obligatoire.

Les vérifications peuvent déjà être activées sur le titre des groupes. Ainsi, tous les types de rapport seront vérifiés dans ce groupe.

5.1.2.7 Rapports | Interfaces

5.1.2.7.1 Attestation AC de l'employeur | Périodes de travail des deux dernières années

Tasks #4637, #6579, #6747, #7880 & #8802 | 5053.000

Dans le rapport Attestation AC de l'employeur, les revenus soumis à l'AVS des deux dernières années sont déclarés sur la deuxième page. Jusqu'à présent, nous déclarions plus de deux ans. En outre, parfois les données n'étaient pas indiquées chronologiquement (paragraphe 16) et la date de départ était incorrecte. Nous avons procédé aux ajustements nécessaires. Des problèmes de mise en page mineurs ont été corrigés aux paragraphes 10 + 13.

5.1.2.7.2 Attestation de gain intermédiaire de l'AC | Paragraphe 1' ajusté à l'aide du droit aux absences

Task #9007 | 5053.000

Un client a signalé que le salaire brut soumis à l'AVS dans le paragraphe 10 de l'évaluation s'affichait incorrectement. Les indemnités de congé et de jours fériés n'est pas calculées comme d'habitude par ordre croissant pour ce client, mais par ordre décroissant. Cela signifie qu'après que le salaire horaire est calculé, les indemnités de jours fériés sont à leur tour comptabilisées, pour finir par les indemnités de congé à partir de la base cumulative. Cet ordre peut être ajusté dans le Droit aux absences.

Le rapport a été revu pour qu'il prenne en compte l'ordre en fonction du paramètre Droit aux absences.

5.1.2.7.3 Taux de fluctuation | Extension avec champ d'option

Task #8345 | 5053.000

L'évaluation Taux de fluctuation a été étendue à un champ d'option supplémentaire (champ libre de la fiche du personnel, par ex. postes ETP etc.). Le champ d'option ne peut être sélectionné que si Détails est coché. Le champ d'option apparaît sur l'évaluation immédiatement derrière le nom du collaborateur.

5.1.2.7.4 Liste des différences | Extension aux postes ETP et date d'arrivée/départ

Task #8923 | 5053.000

La liste des différences a été étendue aux valeurs ETP et dates d'arrivée/de départ (à condition qu'un événement soit choisi dans le mois). L'évaluation est ainsi réalisée et sert d'instrument de contrôle précieux lors du traitement de salaire.

5.1.2.7.5 Interface COFI vers Abacus | Version 2012.00

Task #8394 | 5053.000

SwissSalary dispose d'une interface COFI par défaut vers Abacus (version 2012.00). L'interface peut être activée dans les Données de base salaires -> onglet Paramètres -> champ Interface.

Comme Abacus fonctionne différemment de Dynamics NAV, les paramètres suivants doivent être renseignés dans le champ «Interface du numéro d'entreprise» (séparation avec le symbole dollar):

MMMM\$DD\$CCCC

Légende:

MMMM = numéro du mandant (ne doit pas obligatoirement comporter 4 chiffres)

DD = numéro de division (ne doit pas obligatoirement comporter 2 chiffres)

CCCC = numéro COFI pour la contrepartie Abacus (ne doit pas obligatoirement comporter 4 chiffres)

Exemple:

Mandant 1234, Division 11, Numéro de compte COFI 2111

1234\$11\$2111

5.1.2.7.6 Ordre de virement (DTA) | afficher sur une page

Task #6224 | 5053.000

Le rapport Ordre de virement (DTA) a été entièrement révisé et ne mentionne plus les données détaillées que sur une page (auparavant sur 2 pages).

5.1.2.7.7 Statistique de l'emploi BESTA | Prise en compte de la période de référence

Task #9089 | 5053.000

L'enquête est menée sur un échantillon aléatoire d'entreprises provenant du Registre des Entreprises et des Établissements (REE). L'enquête est réalisée tous les 3 mois (trimestre). Jusqu'à présent, tous les collaborateurs encore en activité et recevant un salaire soumis à l'AVS au cours du trimestre étaient comptés à une date de référence donnée (ex. 30.09.). Les collaborateurs non soumis à l'AVS n'étaient pas pris en compte.

Selon les dernières réglementations de l'OFS (Office Fédérale de la Statistique), la période de référence est toujours le dernier mois du trimestre. Donc, seuls les employés actifs dans ce mois de référence ET qui ont perçu un salaire soumis à l'AVS doivent être pris en compte. Les employés actifs dont le salaire était soumis à l'AVS le mois précédent ne sont pas inclus sauf s'ils ont perçu un salaire soumis à l'AVS au cours du mois de référence. Les pensionnés dont le revenu est inférieur au seuil d'exonération de 1'400 CHF/mois ne sont pas inclus.

5.1.2.7.8 Interface Sunet Plus | Définir un filtre groupe décompte pour l'utilisateur

Task #7191 | 5053.000

Le filtre du groupe décompte enregistré auprès de l'utilisateur influe sur l'exportation des données de l'interface Sunet plus.

Exemple:

Outre les groupes décompte SM et SH, vous connaissez aussi le groupe décompte TEMP pour les collaborateurs temporaires. Ces collaborateurs temporaires ne doivent pas être transférés vers Sunet plus. Effectuez pour l'utilisateur des saisies dans le filtre du groupe décompte <>TEMP. Seuls les collaborateurs des groupes SM et SH seront transférés vers Sunet plus.

5.1.2.8 SwissSalary Direct

5.1.2.8.1 Envoyer des documents | Possibilité de transférer des données via WebClient

Task #9077 | 5053.000

Un message d'erreur .NET apparaissait dans WebClient lorsque des documents (pas les décomptes salaire ni les certificats de salaire) devaient être envoyés à SwissSalary Direct. Tout fonctionne maintenant comme dans RTC-Client.

5.1.2.8.2 Subdomain saisi incorrectement | Message d'erreur lisible

Task #8183 | 5053.000

Un message d'erreur illisible apparaissait dans RTC Clients (depuis NAV 2013) lorsqu'un sous-domaine était saisi incorrectement dans la configuration de SwissSalary Direct (généralement au démarrage du système). Ce message d'erreur s'affiche désormais lisiblement. Saisissez le sous-domaine dans le ruban -> onglet Actions, sous SwisSalary Direct dans l'onglet Général.

5.1.2.9 SwissSalary EasyRapport

5.1.2.9.1 Saisie en double d'identifiants dans plusieurs mandants

Task #8936 | 5053.000

Lorsqu'un même identifiant était utilisé pour EasyRapport dans plusieurs mandants, un message d'erreur s'affichait lors de la saisie dans un nouveau mandant depuis la dernière mise à jour. Le message d'erreur a été remplacé par une indication et l'enregistrement du même identifiant est à nouveau possible.

5.1.2.9.2 SwissSalary EasyRapport | Type de transmission HTTP supprimé

Task #8942 | 5053.000

Dans cette mise à jour, les champs du tableau EasyRapport sont masqués dans SwissSalary pour la transmission HTTP et entièrement supprimés dans la pré-mise à jour 5053.100. La transmission par défaut s'effectue via Webservice, HTTP ayant été considéré comme option pour un autre type de transmission supplémentaire, mais n'a pas été retenu.

5.1.2.10 Corrections d'erreurs

5.1.2.10.1 Employé

5.1.2.10.1.1 RTC | Personnes sans date d'arrivée | Afficher en recrutement

Task 8933 | 5053.000

Cette modification concerne exclusivement les versions RTC à partir de NAV 2013.

Certains clients saisissent des personnes dans SwissSalary avec le statut «Candidat», c'est-à-dire sans date d'entrée. Ces personnes sont à nouveau supprimées si elles ne sont pas embauchées. Jusqu'ici, ces personnes apparaissaient aussi bien sur la vignette «entrant» que sous «actif» et étaient comptées. Ces personnes sont maintenant affichées uniquement sous «entrant».

5.1.2.10.1.2 NAV 2017 | Impossible de modifier la fiche employé

Task #9009 | 5053.000

Quelques clients nous ont signalé que pour certains collaborateurs, des données de la fiche du personnel ne pouvaient être modifiées. Le message d'erreur suivant apparaissait:

On a tenté de modifier une ancienne version d'ensemble de données de type «Banque du personnel».

Après une analyse approfondie, une erreur due au nouveau format d'image concernant les photos des employés (événement de synchronisation d'image) a été détectée à partir de NAV 2017, puis corrigée.

5.1.2.10.1.3 PIS | Filtre de Groupe décompte pour la matrice de qualification

Task #9021 | 5053.000

Dans le module Microsoft de ressources humaines (PIS), un filtre de groupe décompte SwissSalary a été intégré de sorte que les collaborateurs dont le filtre de groupe décompte est restreint ne puissent visualiser que les qualifications des collaborateurs autorisés.

5.1.2.10.2 Traitement de salaire

5.1.2.10.2.1 Calcul de l'impôt à la source | Salaire après départ | Ajustements

Task #8945 | 5053.000

Le calcul d'imposition à la source avec corrections rétroactives sur les tarifs, changement de canton et prise en compte avec versements de régularisation après le départ sont extrêmement complexes. Des cas nous ont été signalés au cours des derniers mois, pour lesquels le calcul de l'impôt à la source au cours du mois de départ concernant les paiements de salaire après le départ n'avait pas été correctement réalisé. Ces cas ont été largement testés et le calcul amélioré.

5.1.2.10.2.2 Rapport d'activité | Message d'erreur pour la valeur de dimension verrouillée

Task #9031 | 5053.000

Dans le journal de créations de rapport, le message d'erreur a été amélioré pour la valeur de dimension verrouillée.

5.1.2.10.2.3 Rapport d'activité | Correction de l'allocation pour enfant | Impossible d'ouvrir le champ Attribution

Task #8960 | 5053.000

Cette correction d'erreur concerne exclusivement les clients détenant les versions NAV Classic 4.00 SP2 - NAV 5.00 SP1.

Depuis la pré-mise à jour 5052.100, il n'était plus possible d'ouvrir le champ «Attribution» pour corriger les allocations pour enfant. Inscrire le nom de l'enfant manuellement fonctionnait. Cette erreur a été corrigée.

5.1.2.10.2.4 Rapport d'activité | Infobox "CDC" pour la sélection CDC communs aux mandants

Task #7396 | 5053.000

Cette modification concerne exclusivement les clients SwissSalary BAU avec les rapports d'activités des centres de coûts communs aux mandants.

Dans le journal Rapport d'activité, dans le volet d'infos Centre de coûts, des centres de coûts communs aux mandants ne s'affichaient pas. Cette erreur a été corrigée.

5.1.2.10.2.5 Traitement de salaire d'acompte pour le salaire horaire | Calculer les majorations pour les GS suivants

Task #8600 | 5053.000

Il arrivait que les majorations (samedi/dimanche) soient également calculées à l'aide de la fonction Calculer le traitement de salaire – Acompte, lorsque le genre de salaire Salaire horaire était affecté aux genres de salaire Suite. Une erreur de calcul se produisait lorsque le dernier jour du mois tombait un samedi ou un dimanche. Cette erreur a été corrigée.

5.1.2.10.2.6 Traitement de salaire | Empêcher la division par zéro en délivrant un message

Task #8704 | 5053.000

Un message d'erreur Division par zéro apparaît parfois pendant le calcul du salaire lorsqu'on travaille avec des clés de comptabilisation par ex. Si aucune heure (diviseur) n'est saisie pour un collaborateur par ex., ce message peut s'afficher. Un message d'erreur intelligible est maintenant délivré avec numéro de personnel etc.

5.1.2.10.2.7 Comptabilisation de salaire | Comptabilisation COFI | Espace réservé sans valeur de date

Task #8946 | 5053.000

Cette modification concerne exclusivement les clients SwissSalary BAU.

Dans les données de base salaire, des espaces réservés peuvent être spécifiés comptabiliser dans la COFI. La comptabilisation COFI s'effectue ainsi de manière plus détaillée avec le groupe décompte ou la date du texte.

Dans la solution SwissSalary BAU, une erreur concernant les valeurs de date s'était produite après la dernière révision. Elle a été corrigée.

5.1.2.10.3 Rapports | Interfaces

5.1.2.10.3.1 Attestation employeur AC Internationale | Erreur d'affichage au paragraphe 19

Task #9037 | 5053.000

Cette modification concerne exclusivement les versions RTC à partir de NAV 2013.

Si un montant était indiqué dans la zone Paiements spéciaux, sous la rubrique 20 Indemnités de congé, il était transmis au paragraphe 19. Cette erreur a été corrigée.

5.1.2.10.3.2 Statistique liste du personnel A4H/A4T | une seule personne est affichée

Task #8966 | 5053.000

Cette modification concerne exclusivement les versions RTC à partir de NAV 2013.

Depuis la dernière mise à jour, une personne seulement s'affiche sur la liste de personnel Statistique A4H/A4T. Cette erreur a été corrigée.

5.1.2.10.3.3 Feuille PIS | Afficher les remarques concernant les parents

Task #8941 | 5053.000

Cette modification concerne exclusivement les versions RTC à partir de NAV 2013.

Sur la feuille PIS, les indications concernant les membres de la famille ne sont plus affichées (contrairement à la version Classic précédente).

Cette erreur a été corrigée.

5.1.2.10.3.4 Décompte salaire | Champs rallochés et affichage amélioré

Task #8902 | 5053.000

Sur le décompte salaire, selon la langue paramétrée et la longueur du texte (ex. : numéro de sécurité sociale), des points apparaissent sous le texte. C'est parce que le champ était un peu trop court. Plusieurs champs ont été étendus sur le décompte salaire.

5.1.2.10.3.5 Certificat de salaire | Configurer le transport gratuit au travail lors de la transmission ELM

Task #8913 | 5053.000

Si une part privée pour est calculée chez le collaborateur la voiture de société et que le paragraphe 2.2 est attribué au type de salaire approprié, la case «F» est automatiquement cochée sur le certificat de salaire. La case Transport gratuit au travail ne doit pas en plus être cochée sur la fiche du personnel.

Un office des impôts a constaté que la case à cocher figurait certes sur le document papier, mais ne figurait pas sur le certificat de salaire lorsque le document était transmis par ELM. La plupart des offices d'impôt valident automatiquement et cochent la case appropriée.

Cette erreur a été corrigée.

5.1.2.10.4 Gestion

5.1.2.10.4.1 Nom d'utilisateur | Longueurs de champ ajustées

Task #8831 | 5053.000

L'extension du champ du nom d'utilisateur a été effectuée avec la pré-mise à jour 5052.100, puis à nouveau améliorée. Voir la [description suivante](#).

5.1.2.11 Notes pour nos partenaires

5.1.2.11.1 Tableaux de système transformés den tableaux SwissSalary existants (NPA et Banques)

Task #8255 & #9066 | 5053.000

Dans le passé, il y avait régulièrement des problèmes avec les tableaux - système de Dynamics NAV que SwissSalary utilisait également (ex. tableau des banques et NPA).

Le tableau des banques (tableau 11500) en particulier, posait problème dans la version W1 et dans les solutions sectorielles des partenaires étrangers, car le tableau 11500 n'existe que dans la version CH. C'est pour cette raison que nous avons développé il y a quelques années le tableau SwS Bank Directory Internat. qui est toujours utilisé lorsque le client dispose d'une version non CH. Il en va de même pour le tableau des NPA (tableau 225).

À partir de cette mise à jour, nous avons réécrit de façon définitive l'ensemble des fonctions, rapports, etc. dans ce tableau. En ce qui concerne Dynamics 365 Business Central, il s'agit de la seule solution sensée pour garantir la fonctionnalité.

Lors de l'actualisation des données, les tableaux de NPA par défaut (tableau 225) sont également actualisés. L'importation pour les banques s'effectue exclusivement dans le propre tableau de SwissSalary.

5.1.2.11.2 Gestion ELM (Beta) | Refactoring et eternalisation des fonctions XML

Task #7447 | 5053.000

Le nouveau champ ELM bêta est visualisable dans les configurations ELM (données de base salaires). L'unité de code ELM existante a été totalement revue et améliorée au stade actuel des connaissances. Selon nos tests, l'ancienne unité de code (active) et la nouvelle unité de code (bêta) fonctionnent de manière identique.

Nous réaliserons d'autres tests avec une sélection de clients au cours de la période de rapport 2018/2019, jusqu'à ce que nous définissions la nouvelle interface bêta comme interface par défaut (au plus tôt avec la pré-mise à jour 5053.100).

5.1.2.11.3 Nom d'utilisateur > 30 caractères | Problèmes lors de l'exportation Excel

Task #8943 | 5053.000

Lors de l'exportation Excel des évaluations, un problème est survenu avec un nom d'utilisateur qui contenait plus de 30 caractères. Le problème a été résolu.

5.1.2.11.4 Importation/Exportation Excel | Tableau Tampon Excel avec enregistrements temporaires (aucune journalisation)

Task #9011 | 5053.000

Le tableau tampon Excel était auparavant utilisé pour les rapports avec les fonctionnalités Exportation/Importation Excel. Le tableau sert purement de tableau auxiliaire. À chaque importation, ce tableau est d'abord totalement supprimé. Pour les clients qui ont activé la journalisation, cela a engendré de très nombreuses saisies dans le journal des modifications.

Le tableau n'est plus rempli que temporairement. Ainsi, il ne reste aucune donnée et la journalisation n'est plus affectée.

5.1.2.11.5 NSP | Champ DTA créé supprimé

Task #9085 | 5053.000

Dans la solution NSP, un examen spécial a été effectué lors de la comptabilisation des salaires. On a vérifié si le fichier DTA avait été créé auparavant. Cet examen spécial pour NSP n'est plus nécessaire car il a été intégré dans [SwissSalary par défaut](#).

5.2 Update 5053.000 Systemadmin

5.2.1 Page d'accueil SwissSalary | Update Téléchargement

5.2.1.1 Explications

Comment accéder à l'espace client de SwissSalary?

Rendez-vous sur notre page d'accueil via <http://www.swissalary.ch>. Cliquez en haut à droite sur *Log In*:



Inscrivez-vous avec les données de *connexion* spécifiques à votre entreprise. Sélectionnez ensuite le bouton Update NAV (*clients SwissSalary NAV*) ou Update BAU (*clients SwissSalary BAU*).

Le téléchargement des derniers Update et PreUpdate y sont disponibles.

Quels sont les documents que vous pouvez également télécharger?

Outre les derniers Update, PreUpdate les plus récentes peuvent également être téléchargés et installés dans SwissSalary. De cette façon, vous disposez en permanence de la liste d'objets la plus récente (*recommandé*).

La Bibliothèque contenant les manuels les plus récents et de plus amples informations à propos de SwissSalary sont continuellement mises à jour et enrichies.

Comment télécharger un fichier à partir d'Internet?

Un clic de souris sur l'*icône* et le téléchargement commence (vous trouvez le fichier sous 'Downloads'):



Est-ce que je suis informé concernant les nouveautés de SwissSalary?

Oui. Vous recevez un e-mail au moment que l'Update est disponible. Les PreUpdate sont disponibles sur notre page d'accueil mais nous n'allons pas vous informer! Nous allons vous informer seulement si'il aura un PreUpdate important!

Aucun Update ne sera envoyée par courriel?

En règle générale, les Update sont disponibles uniquement sur Internet. L'envoi par courriel a souvent engendré des problèmes chez certains fournisseurs, à cause de la taille des fichiers et des filtres de courriel indésirable/anti-spam.

Connaissez-vous notre portail clients et partenaires?

Rendez-vous sur notre *portail clients* avec le lien <https://webportal.swisssalary.ch>. Vous avez juste besoin de votre *adresse courriel* personnelle pour vous connecter, ainsi que d'un *mot de passe* que nous vous communiquerons. Au cas où vous n'auriez pas encore reçu de mot de passe de notre part, veuillez nous en faire la demande par courriel à support@swisssalary.ch. Vous êtes libre de modifier le mot de passe reçu après l'inscription initiale.

Domaine partenaire et clients

Nous vous prions d'entrer votre nom d'utilisateur et mot de passe pour vous connecter:

Nom d'utilisateur

Mot de passe

Reconnaître mon Login sur cet ordinateur

Login

Sur le portail clients vous pouvez non seulement soumettre et traiter de nouvelles demandes de support (*Incidents*), mais aussi effectuer à tout moment un suivi de vos propres requêtes courriel, qu'elles soient en attente ou déjà satisfaites. Vous avez en outre un aperçu du développement de nos *Tasks*. Ainsi vous avez la possibilité de voir les demandes de clients qui ont déjà été satisfaites et celles qui seront livrées dans des prochains Update ou PreUpdate à jour. Vous avez également la possibilité de voter pour des tâches spécifiques. Vous participez ainsi activement au perfectionnement de SwissSalary.

Venez faire un essai!

Vous avez des questions concernant notre page d'accueil ou le téléchargement?

Ecrivez-nous un courriel à support@swissalary.ch ou contactez notre Hotline au +41 (0)31 / 950 07 77. Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller!

5.2.2 Charger/Actualiser les Update et PreUpdate

5.2.2.1 Explications

1. Téléchargez les objets et les manuels conformément aux instructions figurant au chapitre [Explications](#).

IMPORTANT:

- Transmettez IMPERATIVEMENT le manuel d'utilisateur aux collaborateurs concernés!
- Assurez-vous que la dernière version B5052.000 (BAU) / N5052.000 (NAV) soit installée sur votre système. Pour vérifier, allez dans SwissSalary sous Paramètres -> Paramètres -> Organisation ou bien dans le RTC-Client sous Organisation.

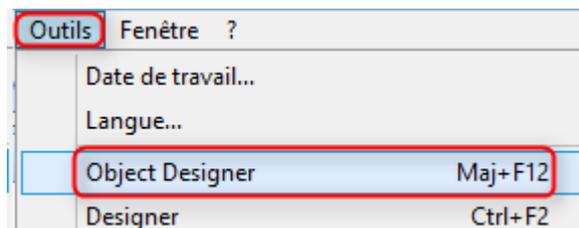
AU CAS OU VOUS AURIEZ ENCORE UNE VERSION < B5052.000 / N5052.000, INTERROMPEZ L'INSTALLATION ET AVISEZ-NOUS OU VOTRE PARTENAIRE!

ASTUCE:

Nous vous recommandons d'effectuer une sauvegarde des données avant de procéder à l'Update. Ce n'est généralement pas nécessaire, mais cela peut s'avérer judicieux pour des raisons de sécurité.

2. Décompressez le fichier objet avec WinZip.

3. Ouvrez Microsoft Dynamics NAV et avec Maj+F12 allez dans Object Designer (Outils -> Object Designer). À partir de la version NAV 2013 RTC il faut démarrer le Development-Client.

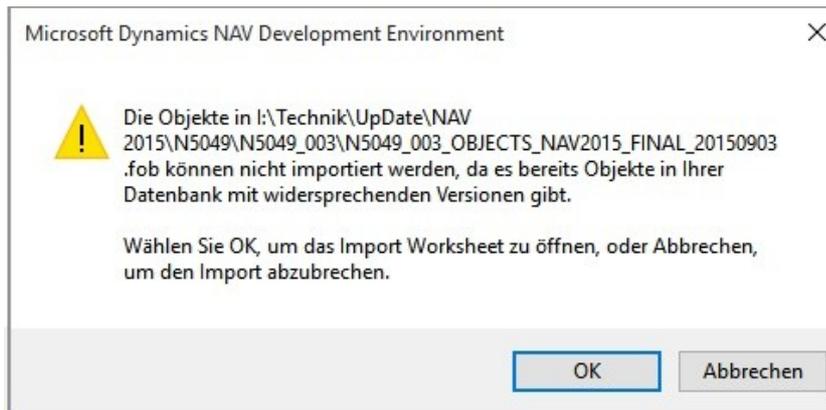


Vous pouvez maintenant voir la totalité des objets NAV, qui sont à votre disposition dans la DB NAV.

4. Allez dans Fichier -> Import.

5. Indiquez l'emplacement où vous avez enregistré le fichier FOB. Le système tente à présent de charger le fichier FOB.

6. Vous recevrez ensuite un message, auquel vous devez IMPERATIVEMENT répondre par NON ou bien OK.



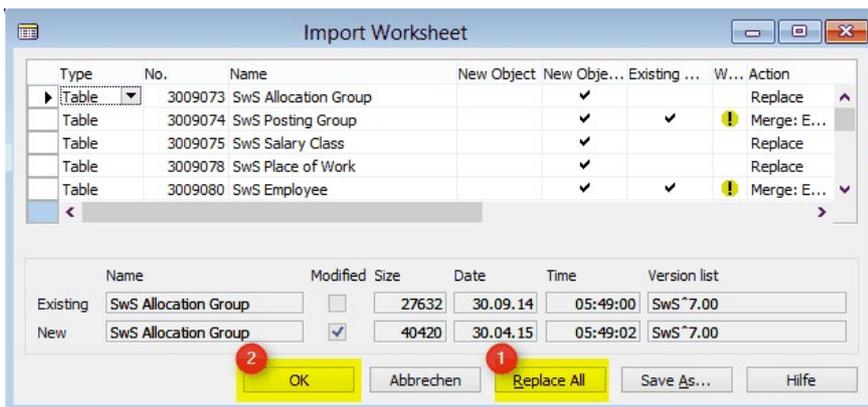
NOTE:

Une question différente s'affiche pour les PreUpdate. Ouvrez TOUJOURS le Import Worksheet!

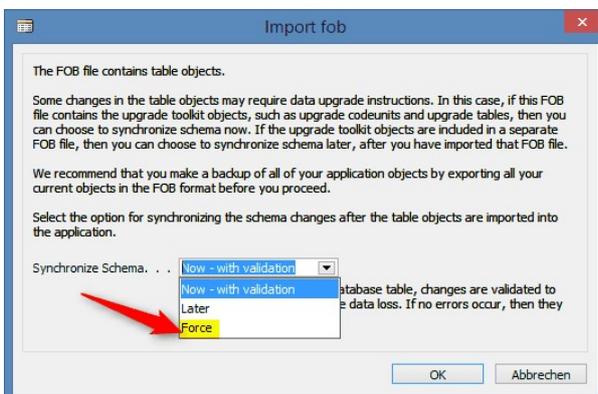
7. La feuille de Import Worksheet ouverte.

AVIS IMPORTANT:

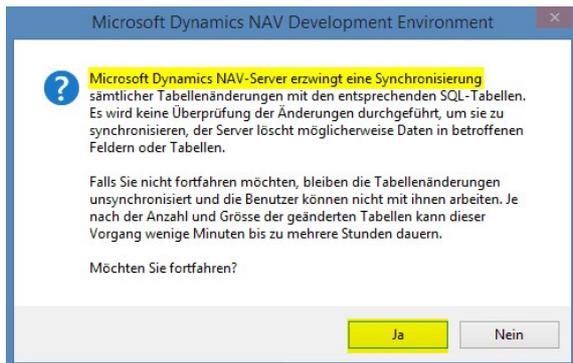
Ici, cliquez IMPERATIVEMENT sur REPLACE ALL! Et pui cliquez sur OK et le processus de chargement reprend!



Dans le RTC-Client (à partir de NAV 2015) il y à ce message qui suit (choisir 'Force' et confirmez):



Dans le RTC-Client (à partir de NAV 2015) le système demande pour faire une synchronisation; confirmez ce message aussi avec OK:



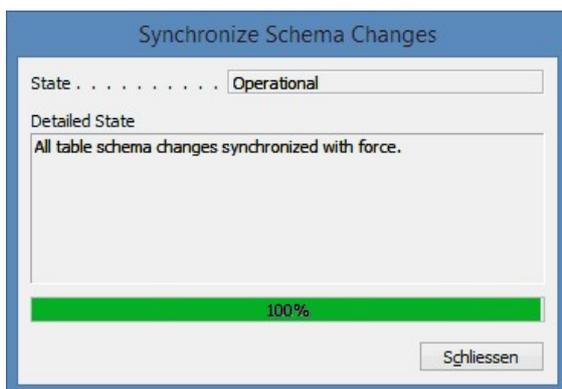
8. Les objets sont maintenant chargés dans votre base de données. Si l'installation a réussi, vous recevrez le message final suivant:

Dans la version Classic:



(Exemple. Le nombre d'objets peut varier!)

Dans le RTC-Client:



9. Ca y est, l'Update/PreUpdate est chargé!

AVIS IMPORTANT:

Ce procédé est à appliquer de manière identique pour les PreUpdate!

Nous vous conseillons de compiler les objet SwissSalary (F11). Dans la liste de version insérez un filtre (F7) sur **SWS*** est assurez-vous que vous avez sélectionné **All** sur l'espace droite. Nous vous rappelons que, en particulier dans la version RTC (dès NAV 2013) il faut redémarre le service de NAV. Généralement cela ne peut exécuter que l'administrateur avec des autorisations appropriées (prier de exécuter cela seulement dans les périodes hors pointe, quand aucun utilisateur est connecté).

Après avoir chargé les objets avec succès, allez au Menu principal de SwissSalary.

Cliquez sur l'index du menu Personnel (Fiche employé). Le système démarre automatiquement avec l'actualisation de l'Update. L'ouverture du menu principal pour l'actualisation de l'Update doit être effectuée uniquement par un collaborateur possédant des droits d'administrateur. Sinon il ne sera pas possible d'actualiser l'Update. Une fois le traitement par lots correctement exécuté, vous recevez une notification complète.

Sous Paramètres -> Paramètres -> Organisation ou bien dans le RTC-Client sous Organisation, vous trouverez un historique des Update, dans lequel les versions complètes des Update chargées avec succès ont été historicisées.

L'actualisation de l'Update/PreUpdate doit être effectuée toujours après un Update/PreUpdate!

Dans le fichier Excel vous pouvez voir les objets qui ont été récemment créés ou modifiés.

Précisons sur les Types:

- 1 = Table
- 2 = Form (à partir de la version NAV 2013 plus disponible)
- 3 = Report
- 4 = Dataport
- 5 = Codeunit
- 6 = XMLport
- 7 = MenuSuite
- 8 = Page (seulement version RTC à partir de NAV 2013)
- 9 = Query (depuis la version NAV 2013)

Note importante à propos du MenuSuite:

SwissSalary NAV:

Pour les entreprises qui travaillent avec le standard NAV, l'ancien menu n'est plus disponible dans la version 4.00 SP2 ou les versions supérieures. Le MenuSuite est inclus dans l'Update.

En cas d'incertitudes, veuillez contacter votre partenaire ou bien notre support.

5.2.3 Droits d'accès et autorisations

5.2.3.1 Explications

Description des rôles d'autorisation:

ID groupes	Nom	Description
SWS-ALL	SwissSalary - All Users	'SWS-ALL' est un rôle utilisateur rarement employé. Il est utilisé par les entreprises qui ont de nombreux clients à gérer, mais qui ne veulent pas donner accès à tous les clients au gestionnaire de salaires. Pour la fonction 'Décompte salaire', le système requiert des informations 'indirectes' sur tous les mandants (contrôle de la licence, nombre de collaborateurs actifs pour le mandant X). Ce rôle utilisateur permet au gestionnaire de salaires d'activer quand même cette fonction sur les mandants avec des droits d'accès limités (le gestionnaire de salaires ne peut bien entendu voir aucune données concernant les clients puisqu'elles sont verrouillées).
SWS-CONS / SWS- INVOICING (SwS BAU uniquement)	SwissSalary - Consortium SwissSalary - Invoicing	Ce rôle est utilisé pour remanier le module Consortium. Avec ce rôle d'autorisation, les droits d'accès complets sont attribués aux postes et feuilles de validation du consortium. Ce rôle est destiné aux collaborateurs qui doivent seulement avoir recours au consortium.
SWS-EE- EDIT	SwissSalary - Edit Employees	Ce rôle est généralement attribué au gestionnaire de salaires qui doit remplir toutes les fonctions à l'intérieur de la comptabilisation de la masse salariale. L'utilisateur peut modifier, supprimer et ajouter des données dans SwissSalary.
SWS-EE READ	SwissSalary - Read Employees	Identique au rôle SWS-EE EDIT, sauf que les données peuvent seulement être consultées, mais pas modifiées.
SWS-HR EDIT	SwissSalary - HR Edit	Module additionnel PIS (gestion d'informations du personnel). Ce rôle permet de modifier, de supprimer et d'ajouter des données dans PIS.

	Employee	
<i>SWS-HR READ</i>	SwissSalary - HR Read Employee	Module additionnel PIS (gestion d'informations du personnel). Avec ce rôle, il est seulement possible de consulter les données.
<i>SWS-HR SETUP</i>	SwissSalary - HR Setup	Module additionnel PIS (gestion d'informations du personnel). Grâce à ce rôle, il est possible de procéder à des paramétrages dans PIS. Logiciel de gestion de salaire classique.
<i>SWS-POST (SwS NAV uniquement)</i>	SwissSalary - Posting	Selon SOX*, le gestionnaire de salaires ne doit pas 'comptabiliser le salaire'. Ce rôle utilisateur peut être attribué dans la COFI à un collaborateur exclusivement en charge de la comptabilisation salariale. IMPORTANT: Ce collaborateur doit bien sûr aussi être déverrouillé dans SwissSalary NAV sous <i>Paramètres -> Paramètres -> Utilisateur</i> ou bien dans le RTC-Client sous <i>Administration SwissSalary-> Utilisateur</i>
<i>SWS- SETUP</i>	SwissSalary - Setup	Gestionnaire de salaires. Accès complet aux données salariales de base et à d'autres données de configuration.
<i>SWS-ST EDIT</i>	SwissSalary - Edit Salary Type	Accès complet à la modification des types de salaire. Ce rôle permet de créer, modifier et supprimer des types de salaire.
<i>SWS- BUDGET- EDIT</i>	SwissSalary Budget - Edit	
<i>SWS- BUDGET- READ</i>	SwissSalary Budget - Read	
<i>SWS- BUDGET- SETUP</i>	SwissSalary Budget - Setup	

Après chaque Update/PreUpdate, les Rôles d'autorisation doivent également être ajustés dans SwissSalary (*nouveaux accès aux tableaux etc.*).

AVIS IMPORTANT:

- Au cas où vous auriez procédé à des ajustements individuels concernant nos Rôles d'autorisation standards "SWS-*", gardez à l'esprit que ces ajustements seront écrasés par le chargement automatique des Rôles "standards".
- Ajoutez impérativement les Rôles d'autorisation appropriés dans les nouveaux tableaux avant de libérer à nouveau le système pour les utilisateurs!

Vous trouverez également les *Rôles d'autorisation actuels* sur notre page d'accueil sous Update BAU ou bien Update NAV!

Le processus de chargement peut être lancé dans *SwissSalary* sous *Paramètres -> Paramètres -> Organisation -> bouton Maintenance -> Autorisations*. Dans le RTC-Client sous *Organisation-> Autorisations*. Sélectionnez la valeur SWS-* sous *ID groupe*.

Modifier - SwissSalary Organisation

ACCUEIL ACTIONS NAVIGUER

Actualiser Update Code Coverage Procédure Initialisation Système Adapter N° GS Statut actualisé Indiquer Messages Actua

Désignation	Statut	Build
SwissSalary NAV	actuellement	N5049.003
Barèmes de l'impôt à la source d...	actuellement	
Codes postaux Suisse	actuellement	
Données de base banque Suisse	actuellement	
Autorisations NAV	actuellement	

Dans le sous-menu *Options*, sélectionnez le chemin d'accès approprié pour les fichiers txt et dans *Direction*, sélectionnez *Import*. Puis cliquez sur *OK* et les Rôles standards utilisateur sont immédiatement ajustés dans SwissSalary.

Si vous avez opéré des modifications concernant les Rôles standards utilisateur pour les salaires ou si vous désirez remanier les Rôles utilisateur manuellement, vous pouvez le faire sous *Outils -> Sécurité -> Rôles* (à partir de NAV 4.00 SP2). Cliquez sur le rôle approprié et ajoutez les nouveaux tableaux sous *Rôles -> droits d'accès* (à partir de NAV 4.00 SP2). Dans le *RTC-Client* vous trouvez les paramètres sous *Départements -> Administration -> Administration IT -> Général -> L'ensembles d'autorisations*. Si vous avez des questions concernant ces installations, veuillez contacter votre partenaire.

Les tableaux suivants ont été recréés et les Rôles appropriés doivent y être ajoutés (au cas où ils auraient déjà été utilisés):

Table SwissSalary BAU/NAV	Nom objet	Nom
3009200 (seulement SwissSalary 365)	SwS Payroll Log Overview	Vue d'ensemble Traitement de salaire
3009310	SwS Working Group Time Balance	Groupe de travail Indemnités en temps
3049160	SwS Activities	Activités
3049161	SwS Resignation Reason	Motif fin de contrat
3049400	SwS Document Service	Service Documents liés
3065014	SwS Bdg Forecast Entry	Salaire Budget Postes Forecast
3049170	SwS Config. Template Header	En-tête modèle config.
3049171	SwS Config. Template Line	Ligne modèle config.
3049175	SwS Employee Data Template	Modèle de données sur les employés
3049176	SwS EE SocSecIns Data Template	Modèle employé données N° d'assurance sociale

SwissSalary Role Center

Chaque module NAV connaît son propre Role Center (à partir de NAV 2013 RTC). SwissSalary a développé pour cela une Page 3009252 SwS Payroll Role Center. Nous vous conseillons de travailler avec ce Role Center dans la domaine des salaires. Vous pouvez importer ce Role Center (fichier XML est dans les objets de l'Update/PreUpdate).

6 Update 5052.000

6.1 Update 5052.000 User

6.1.1 PreUpdate 5051.100 (10.05.2017)

6.1.1.1 INTRODUCTION

Veillez consulter l'introduction du Updtae 5052.000 du 26.10.2017.

6.1.1.2 NOUVEAUTÉS

6.1.1.2.1 Budget SwissSalary | Nouveau module

5051.100

Nous sommes heureux de vous annoncer qu'à partir de la version NAV 2013 jusqu'à NAV 2017 de Microsoft Dynamics (SwissSalary 365 inclus), nous délivrons désormais un module incluant un tableau des effectifs pour le budget des salaires. Les objets correspondants sont livrés et installés avec cette pré-mise à jour.

Le module est déjà utilisé avec succès par trois clients. Nous mettrons en ligne d'ici peu de plus amples informations concernant le module à travers un bulletin d'informations et sur notre page d'accueil (fonctionnalités, liste de tarifs etc.). Un octroi de licence supplémentaire est nécessaire pour faire fonctionner Budget SwissSalary.

Il devrait vous plaire!

6.1.1.2.2 ISO 20022 | Nouvelle interface pour les paiements bancaires de salaire

Task #6751, Task #8067 & Task #8253 | Update 5051.100

L'Europe gère les transactions de paiement standardisées sous le nom de SEPA. Ce standard porte le nom d'ISO 20022 en Suisse. La Suisse conduit ce projet sous le nom de "Harmonisation du trafic des paiements suisse".

D'ici fin 2017, tous les fabricants ERP auront transposé les interfaces existantes "OPAE" et "DTA" (créancier, salaire etc.) dans le nouveau format XML international normalisé. L'interface s'appelle maintenant pain.001 ou ISO 20022. Il n'y a plus de distinction entre PostFinance (OPAE) et les banques (DTA).

D'ici début 2018, tous les systèmes ERP ainsi que tous les clients concernés seront convertis à la nouvelle interface. PostFinance n'acceptera plus de fichier OPAE à compter de janvier 2018. Le calendrier concernant l'introduction n'est pas encore défini pour les banques.

Nous avons mis au point la nouvelle interface ISO 20022 au niveau salarial: elle est déjà opérationnelle chez quelques clients pilotes depuis début 2017.

Configuration

Pour effectuer la configuration, allez sous Données fixes de compte bancaire (gestion SwissSalary). Dans le champ Type de transmission, vous trouverez maintenant l'option "XML ISO 20022". Pour créer l'interface XML, une séquence de numéros est requise. Vous pouvez établir la numérotation vous-même. Pour les coordonnées bancaires, veuillez continuer à utiliser celles figurant dans l'onglet DTA. Les clients qui souhaitent passer le

DTA à ISO 20022 devront donc seulement modifier le mode de transmission et créer une séquence de numéros supplémentaire.

Description des champs importants sous Données de base Compte Bancaire

Onglet Général

- Type de transmission | XML ISO 20022
- Souche de N° transmettre | créer une nouvelle séquence de numéros, par ex. ISO20022

Onglet DTA (les données restent inchangées > identiques à celles qui figuraient auparavant dans DTA, sauf si vous détenez de nouvelles coordonnées bancaires)

- dossier de fichiers DTA | disque dur
- clearing de l'expéditeur DTA | numéro de clearing de la banque habituelle
- IBAN DTA | numéro IBAN de la banque habituelle
- nom de l'expéditeur DTA | nom de l'entreprise

Les noms de champ DTA seront modifiés au cours de l'année 2018 après l'introduction complète d'ISO 20022.

Écrire un fichier ISO 20022

Comme avant pour l'écriture des fichiers de texte DTA/OPAE, vous trouverez désormais le bouton "Fichier ISO 20022" dans le ruban de traitement de salaire. La procédure est exactement la même que pour les anciens fichiers DTA/OPAE. Une fois le fichier XML écrit, Windows Explorer s'ouvre avec le fichier XML nouvellement créé. Celui-ci apparaît maintenant à droite, dans la nouvelle boîte d'informations "Fichiers", d'où vous pourrez également l'exporter. Ce processus s'applique également à l'écriture des précédents fichiers DTA/OPAE.

Dans l'ancien Classic-Client, le fichier se trouve dans le Journal de traitement de salaire, en cliquant sur le bouton Fichiers.

Traitement du fichier dans Web Client

Vous pouvez également créer le fichier de paiement dans Web Client (navigateur). Une fois le fichier créé, la remarque suivante apparaît:

Le fichier a été créé. Veuillez confirmer le téléchargement dans le navigateur.

Cliquez sur OK. Confirmez le message qui suit également par "OK". Une boîte de dialogue de téléchargement apparaît via votre navigateur Internet (Internet Explorer par exemple). Confirmez alors par "Sauvegarder" ou "Sauvegarder sous". Avec "Ouvrir le dossier", le dossier dans lequel le fichier a été enregistré s'ouvre (si vous avez confirmé le message précédent par "Sauvegarder", le fichier sera sauvegardé localement dans votre dossier de téléchargement personnel). Vous pouvez transférer le fichier exporté vers Internet-Banking depuis ce répertoire.

6.1.1.2.3 Imprimer les décomptes de salaire | Du- au

Task #122 | Update 5051.100

Les options (filtres) d'impression du décompte salaire ont été totalement remaniées et optimisées. Les critères de filtrage sont maintenant extraits directement via le tableau de traitement de salaire par tête. Ceci permet par ex. d'imprimer le décompte salaire de certains collaborateurs pour une période précise.

Jusqu'ici, les décomptes salaire pouvaient être imprimés par traitement de salaire. Ainsi par ex., si un collaborateur avait besoin de tous les décomptes salaire de l'année précédente, le rapport traitement de salaire devait être démarré 12 ou 13 fois. Vous pouvez maintenant sélectionner à votre gré les options de filtrage suivantes:

- N° de traitement de salaire
- N° employé
- Groupe décompte

- Date du décompte
etc.

Exemple A:

Vous souhaitez imprimer tous les bulletins de salaire reçus par le collaborateur 101 depuis son arrivée.

Solution A:

N° employé = 101

Tous les autres filtres restent vides.

Tous les bulletins de salaire du collaborateur 101 seront imprimés chronologiquement.

Exemple B:

Vous souhaitez imprimer tous les bulletins de salaire du collaborateur 101 pour la période suivante: 01.01.2017
- 30.06.2017

Solution B:

N° employé = 101

Date du décompte = 01.01.2017..30.06.2017

Tous les bulletins de salaire du collaborateur 101 entre janvier 2017 et juin 2017 seront imprimés chronologiquement.

Exemple C:

Vous souhaitez imprimer tous les bulletins de salaire des collaborateurs 101 et 113 depuis le traitement de salaire 252 + 279.

Solution C:

N° employé = 101|113 (AltGr+7)

N° de traitement de salaire = 252|279 (AltGr+7)

Tous les bulletins de salaire correspondant aux traitements de salaire 252 + 279 des collaborateurs 101 et 113 seront imprimés chronologiquement.

Astuce:

Vous pouvez sélectionner plusieurs traitements de salaire puis cliquer sur "Décompte salaire". Le résultat sera automatiquement filtré.

6.1.1.2.4 Calcul du taux d'indemnités journalières (LAA)

Task #8140 | Update 5051.100

On peut maintenant configurer le taux sur le genre de salaire également pour le calcul du taux des indemnités journalières (indemnités journalières en cas d'accident). Les indemnités journalières-accident se calculent à l'aide des types et postes salaire conformément à la configuration définie dans les Genres de salaire -> onglet Absences -> Sinistre rémunération assurable. Les options suivantes sont disponibles:

- rétroactif

Moyenne des 12 derniers mois, rétroactivement seulement sur la dernière modification de contrat (salaire mensuel en salaire horaire ou inversement)

Ex.: salaire horaire, prime de fidélité, gratification de réussite etc.

- prévisionnel

Calcul de projection du salaire actuel sur 12 mois

Ex.: salaire mensuel, 13ème salaire, allocations familiales etc.

Les genres de salaire pris en compte sont ceux qui sont cochés dans l'onglet Bases soumises: LAA soumis. En attribuant l'option "rétroactif" ou "prévisionnel" au champ Sinistre rémunération assurable, SwissSalary détecte comment les postes comptabilisés ou futurs doivent être calculés.

Sur le genre de salaire Indemnités journalières-accident, placez la valeur "Taux salarial" sur la nouvelle option "**Taux indemnité journalière**". Dans le Rapport d'activité, ce genre de salaire est saisi avec le nombre de jours de calendrier (365 jours). Le taux d'indemnités journalières est automatiquement calculé et indiqué.

Ce rapport d'activité peut être utilisé pour le calcul pur des indemnités journalières lorsque le maintien du paiement de salaire est effacé et que le montant des indemnités journalières n'est pas encore établi. Veuillez vous assurer dans un premier temps que ce calcul n'est disponible que pour les indemnités journalières-accident. À un stade plus avancé, nous proposerons également cette fonction pour le calcul des indemnités journalières-maladie.

6.1.1.2.5 Demande de prestation Parifonds à partir du 01.04.2017

Task #8320 | Update 5051.100 (SwissSalary BAU-Version NAV 2015)

Le Parifonds Construction (Fonds paritaire du secteur principal de la construction en Suisse) a publié le 23.03.2017 un nouveau formulaire de demande simplifié pour les cours démarrant à partir du 01.04.2017. Le nouveau formulaire ne contient plus qu'une page et est publié en allemand et en français uniquement.

Le formulaire précédent a été supprimé. Veuillez utiliser exclusivement le nouveau formulaire.

6.1.1.2.6 Importation du journal de saisie COFI | Interface d'importation par défaut pour Dynamics NAV

Task #8096 | Update 5051.100

Certains clients exécutent la comptabilité salariale (SwissSalary) et les modules complémentaires de Dynamics NAV dans différentes bases de données NAV. Ce processus est choisi quand la solution ERP existante fonctionne dans une ancienne version NAV qui n'est plus prise en charge par SwissSalary par ex. La comptabilité salariale est alors exécutée dans une nouvelle version NAV et ou via une solution en nuage SwissSalary 365.

L'interface par défaut COFI (Exportation) peut être configurée dans SwissSalary -> Données de base salaires - > onglet Paramètres. Lors de la comptabilisation salariale, les données salariales comprimées sont d'une part comptabilisées dans la comptabilité financière de la base de données d'origine et un fichier texte d'autre part est créé dans un dossier sélectionné. Afin que ce fichier puisse aussi être importé dans "l'ancienne" base de données NAV, nous avons créé une interface d'importation COFI standardisée. Ce rapport portant le numéro 3009271 SwS G/L Journal Import peut être intégré et démarré dans le menu de comptabilité financière. Saisissez le nom de modèle du journal de saisie et le nom du journal de saisie ainsi que le nom du fichier. Les données salariales seront ensuite directement numérisées dans le journal de comptabilité COFI sélectionné.

6.1.1.2.7 Interface SOMED

Task #8093 | Update 5051.100

L'interface SOMED A (SCA1) de la version 2.5 est incluse depuis peu dans SwissSalary NAV Plus (année de l'enquête 2017, Opérations de transfert de données -> Canton jusqu'au 31.03.2018).

L'interface peut être ajoutée via Rapports Général avec l'ID 3009319 et démarrée via Imprimer. Les informations suivantes

- type de formation
- poste professionnel
- émoluments
- origine du diplôme

peuvent être obtenues gratuitement auprès de nous. Les données peuvent être importées via Importer les statistiques du personnel, puis être assignées aux collaborateurs. Un fichier test peut également être créé d'une simple pression de bouton. Le format de fichier a l'extension *.dat.

6.1.1.2.8 Statistiques d'hôpital

Task #7974 & Task #8080 | Update 5051.100

Les statistiques d'hôpital de la version 3.0.4 sont comprises depuis peu dans SwissSalary NAV Plus.

Les statistiques peuvent être ajoutées via Rapports généraux avec l'ID 3009320 et démarrées via Imprimer. Les informations suivantes

- fonction
- poste de prestation principale
- siège social
- origine du diplôme

peuvent être obtenues gratuitement auprès de nous. Les données peuvent être importées via Importer les statistiques de personnel, puis être assignées aux collaborateurs. Un fichier test peut également être créé d'une simple pression de bouton. Le format de fichier a l'extension *.dat.

6.1.1.3 EMPLOYÉ

6.1.1.3.1 Nouvelle boîte d'informations Remarque par collaborateur

Task #4578 & Task #8044 | Update 5051.100

La boîte d'informations Remarques par collaborateur peut désormais être ajoutée dans les versions RTC (à partir de NAV 2009 SP1 RTC), ainsi que dans la colonne Remarque dans la liste du personnel. Les remarques saisies par collaborateur sont affichées dans la boîte d'informations. Dans la nouvelle colonne de la liste du personnel, oui/non est indiqué lorsque les remarques sont disponibles.

La boîte d'informations peut être activée dans le journal de créations de rapport à côté de la liste/fiche du personnel.

6.1.1.3.2 Image | Nouvelle section dans Dynamics NAV 2017

Task #8210 | Update 5051.100

Microsoft a introduit un nouveau type de données; "Média"; lors du lancement de Dynamics NAV 2017 (octobre 2016). Il sert à afficher des images et autres médias. La photo du collaborateur utilisée jusqu'alors est automatiquement migrée avec les outils appropriés au cours de la mise à niveau de l'ancienne version NAV. Si cette migration n'est pas correctement exécutée lors du passage à niveau, l'image sera certes disponible dans la nouvelle base de données NAV 2017, mais ne sera pas visible.

Nous avons aussi créé la fonction "Migrer les images". Vous la trouverez dans la boîte d'informations Image du collaborateur dans la liste/fiche du personnel. En cliquant sur cette fonction, le message suivant apparaît:

Cette fonction copie l'image depuis l'ancien champ 'Image' vers le nouveau champ 'Image'. Les images existantes seront remplacées. Souhaitez-vous poursuivre?

Répondez par oui. Les images deviendront ensuite visibles.

Note importante: cette fonction doit être exécutée une fois par mandant.

Le plus est que les images peuvent être directement importées/exportées dans la boîte d'informations.

6.1.1.3.3 Nom de recherche | Actualisation via SmartPort

Task #8242 | Update 5051.100

Si le nom ou le prénom d'un collaborateur a été actualisé via SmartPort, le terme de recherche n'est pas actualisé sur la fiche du personnel.

Si le terme de recherche est resté vide à ce moment-là (nouveaux collaborateurs) ou n'a pas encore été manuellement ajusté, il sera revalidé puis actualisé. Mais si le terme de recherche a été modifié manuellement au préalable, il ne sera plus actualisé, les ajustements manuels seraient sinon à nouveau écrasés.

6.1.1.3.4 Dimension du personnel | Afficher le nom/prénom

Task #8122 | Update 5051.100

Dans Dimension du personnel, en plus du numéro de personnel, la colonne Nom/prénom du collaborateur peut désormais être sélectionnée. Avantage: lorsque vous effacez le filtre, vous pouvez désormais voir quelles dimensions (composantes) sont attribuées à quel collaborateur.

6.1.1.3.5 Département | Responsables et suppléants

Task #7963 | Update 5051.100

Dans Département, vous pouvez maintenant saisir les responsables et suppléants de ce département. Vous pouvez insérer les deux nouvelles colonnes Responsables et Suppléants de responsables.

6.1.1.3.6 TimeMachine | N'afficher que les modifications

Task #8354 | Update 5051.100

Dans les champs sélectionnés (salaire, IS, adresse etc.), vous pouvez modifier les données par axe de temps. Dans la section Historique de TimeMachine, toutes les entrées sont affichées par traitement de salaire.

Dans le ruban, vous verrez un nouveau filtre qui vous permettra de filtrer les saisies par:

- historique complet (par défaut toutes les saisies sont affichées par traitement de salaire)
- historique changé (seules les modifications sont affichées)

6.1.1.3.7 Enfants | Afficher les commentaires

Task #8260 | Update 5051.100

Dans le tableau Enfants, les commentaires peuvent être saisis séparément pour chaque enfant. On ne voit pas au premier coup d'œil si les commentaires ont été saisis. Un nouveau champ "Commentaires" a été intégré: il s'affiche avec "oui/non" si les commentaires sont disponibles. Les commentaires peuvent s'ouvrir dans le ruban.

6.1.1.3.8 Imposition à la source | Nouvel vérification en cochant la case IS soumis

Task #8025 | Update 5051.100

Si la case IS soumis est cochée pour un collaborateur qui réside à l'étranger (excepté le Liechtenstein), une question sera désormais posée pour savoir si le NPA et la localité de la commune d'imposition doivent être

ajustés à l'aide de la localité du lieu de travail. On évite ainsi de saisir par erreur un NPA étranger comme commune d'imposition suisse.

Veillez vous assurer de TOUJOURS saisir un NPA suisse pour la commune d'imposition des collaborateurs assujettis à la retenue à la source ayant leur résidence à l'étranger. Pour les frontaliers avec séjour journalier, la localité de travail est toujours celle de l'employeur. Pour les collaborateurs avec séjour hebdomadaire ayant une adresse en Suisse, c'est le NPA du séjour hebdomadaire qui compte.

6.1.1.3.9 Éléments salaires | Attribution pour correction des allocations familiales (année en cours)

Task #8258 | Update 5051.100

En saisissant les corrections des allocations familiales de l'année en cours, l'enfant doit impérativement être saisi dans le champ Attribution. Ces corrections valaient exclusivement pour le Rapport d'activité. Elles peuvent maintenant également être saisies dans les éléments salaires.

ASTUCES:

Il s'agit ici de données variables devant être saisies dans le Rapport d'activité. Les éléments de salaire sont destinés à la saisie de prestations mensuelles récurrentes. Veillez à saisir les corrections d'allocations familiales concernant l'année précédente avec un autre type de salaire de correction.

6.1.1.3.10 Liste des traitements de salaire | Colonnes Entrée et Sortie affichées

Task #8188 | Update 5051.100

Les colonnes Entrée et Sortie de la liste des traitements de salaire sont désormais affichées en permanence, car elles sont souvent utilisées. Elles peuvent bien sûr être masquées pour des besoins spécifiques.

6.1.1.3.11 Liste des traitements de salaire | Colonnes Texte commentaires et Texte commentaires 2 modifiables

Task #8026 | Update 5051.100

Dans la liste des traitements de salaire, les colonnes Texte commentaires et Texte commentaires 2 (certificat de salaire) sont maintenant modifiables. Le certificat de salaire extrait ses informations de la dernière mise à jour à l'aide des entrées historicisées. Les saisies effectuées sur le dernier traitement de salaire de l'année concernée sont ainsi judicieuses. Si ces informations n'ont pas été saisies sur la fiche du personnel, elles pourront l'être ultérieurement.

6.1.1.4 GENRES DE SALAIRE

6.1.1.4.1 GS suivants | Raccourci changé pour CTRL+O

Task #8020 | 5051.100

Sur la fiche et liste des genres de salaire, les genres de salaire suite peuvent être appelés via un raccourci. Ce raccourci était déjà utilisé pour une fonction par défaut de Microsoft (Allez à). Les genres de salaire suite peuvent maintenant être appelés via le raccourci CTRL+O.

6.1.1.4.2 GS suivants | Également applicable aux calculs automatisés

Task #6996 | Update 5051.100

L'étendue des fonctions des genres de salaire suite à nouveau été élargie. À l'aide du calendrier de temps de travail, une majoration peut par ex. être automatiquement comptabilisée sur un compte COFI séparé si la

majoration hebdomadaire a été calculée 48h avant. Pour les heures supplémentaires automatiquement calculées, un type de salaire suite doit être transmis. Il n'existe dans ce domaine pratiquement aucune limite d'utilisation.

6.1.1.4.3 Comptabilisation par projet | Type de ligne configurable sur le genre de salaire

Task #8141 | 5051.100 (SwissSalary NAV-Versionen und Verwendung der Projekte)

Le type de ligne pour la comptabilisation par projet (postes projet) s'effectue désormais sur le genre de salaire. La compensation des prestations adéquates (heures) est ainsi imposée. Les options suivantes se trouvent dans le nouveau champ "Type ligne Projet" (onglet Absences):

- 'blanc' (dans les postes projet, la colonne Type de ligne 'vide' est comptabilisée)
- planifié (dans les postes projet, la colonne Type de ligne est comptabilisée avec la valeur Plan)
- contrat (dans les postes projet, la colonne Type de ligne est comptabilisée avec la valeur Contrat)
- planifié et contrat (dans les postes projet, la colonne Type de ligne est comptabilisée avec les valeurs Plan et Contrat)

6.1.1.5 DONNÉES DE BASE SALAIRES

6.1.1.5.1 Calcul LPP | Déduction LPP jusqu'au mois de rente (AVS)

Task #8252 | 5051.100

Pour le calcul automatique LPP en fonction du montant des salaires fictifs ou effectifs, la date de départ LPP devait impérativement être indiquée pour le début de rente du collaborateur lorsque la déduction LPP ne devait plus être calculée pour le mois suivant le début de pension. La vérification s'effectue maintenant automatiquement avec le pensionné.

Dans les Données de base salaires -> Paramètres LPP -> colonne Tableau des taux, ouvrez une configuration différente par code. Pour les hommes, veuillez indiquer 0% à partir de 65 ans | et pour les femmes 0% à partir de 64 ans.

Ex.: Si une femme née le 05.02.1953 atteint l'âge de la retraite le 28.02.2017, la déduction LPP sera calculée à partir de mars 2017 avec 0%. Si la déduction LPP doit être retirée postérieurement à l'âge de retraite habituel (jusqu'à 70 ans maximum - Art. 33b LPP – activité professionnelle après l'âge ordinaire de retraite), cela ne pose aucun problème, la limite d'âge devra alors être augmentée et une date correcte indiquée sur la fiche du personnel pour la date de départ LPP -> onglet Emploi.

6.1.1.5.2 Provisions | Ne pas ajourner les heures en moins pour la COFI

Task #8019 | 5051.100

Selon diverses CCT, en cas de départ de l'employé, les heures en moins ne doivent pas systématiquement être compensées avec l'avoir salarial. Les heures en moins sont donc généralement à la charge de l'employeur. Afin que ces heures en moins ne soient pas prises en compte avec les provisions COFI automatisées des heures supplémentaires, les avoirs positifs/négatifs peuvent maintenant être établis dans les configurations des provisions automatisées avec un genre de salaire séparé (comme pour l'apurement des soldes au moment du départ).

Les clients qui travaillent déjà avec les provisions automatisées n'ont rien besoin de faire. Le genre de salaire enregistré est enregistré dans les deux colonnes au moment de la mise à jour.

6.1.1.5.3 Coût de revient (DM) sur les postes projet | Nouvelle option pour le calcul

Task #8083 | Update 5051.100 (SwissSalary NAV-Versionen und Verwendung der Projekte)

Dans les postes de projet, le coût de revient (DM = devise du mandant) est parfois incorrectement mentionné. Le taux interne de nouvelle compensation était pris en compte au lieu de la quantité x prix.

Dans les Données de base salaires -> Paramètres, il existe une nouvelle option Projet prix d'acquisition. Après l'installation de la mise à jour, l'option Projet prix d'acquisition doit être vérifiée dans les données de base salaires. Au cours du processus d'actualisation de la mise à jour, la valeur par défaut "SwissSalary/Ressource" est définie. Toutefois, si le module de ressources fait foi pour déterminer le coût de revient, cette nouvelle option devra être transposée manuellement sur "Ressource/SwissSalary".

Si dans les Données de base salaires, l'option Projet prix d'acquisition est définie sur "Ressource/SwissSalary" et que le montant variable des frais généraux reporté dans le Rapport d'activité doit tout de même être comptabilisé sur le projet, chaque genre de salaire de frais généraux approprié devra être attribué à un type de travail. Vous trouverez le champ Type de travail dans la fiche des types de salaire. Pour déterminer le coût de revient des ressources, il faut saisir un montant de 0,00 pour cette ressource ou ce groupe de ressources et type de travail. De cette manière, le montant des frais généraux reporté dans SwissSalary est comptabilisé sur le projet.

6.1.1.5.4 Groupe de travail | Fonction Copier

Task #8168 & Task #8229 | Update 5051.100

Cette fonction existe pour le groupe de travail (calendrier de temps de travail) et est identique à la fonction "Copier les genres de salaire". Si plusieurs groupes de travail qui ne se différencient pas fondamentalement dans leur contenu doivent être créés, vous pouvez copier un groupe de travail existant sur un nouveau.

6.1.1.6 TRAITEMENT DE SALAIRE

6.1.1.6.1 RAPPORT D'ACTIVITÉ

6.1.1.6.1.1 Message d'erreur lors de l'importation de données | Conversion d'heures en jours

Task #8308 | Update 5051.100

Lors de l'importation de données dans le Rapport d'activité (depuis EasyRapport, importation Excel, interface ouverte d'importation de données, interface spécifique à l'entreprise), les données d'absence sont généralement converties d'heures en jours afin que les absences puissent être évaluées en heures et en jours dans les rapports.

Lorsque cette conversion n'avait pas lieu, (heures d'absence saisies pour une journée sans heure de présence obligatoire), un message d'erreur extrêmement long apparaissait (illisible). Ce message d'erreur a été remplacé par un message d'erreur intelligible. Lorsqu'un ensemble de données n'est pas lisible, le message suivant apparaît:

La conversion de durée en heures/jours ne peut être déterminée. Collaborateur 1000 Date 01.01.2017 Genres de salaire 2150 (exemple)

La ligne manquante peut maintenant rapidement être détectée et corrigée.

6.1.1.6.1.2 Importer depuis Excel | Ne pas importer les cellules vides

Task #8203 | Update 5051.100

SwissSalary est également capable d'emmagasiner des documents Excel complexes dans le Rapport d'activité et dans les éléments salaire avec l'importation Excel par défaut. La fonction "Répétition" présentait l'inconvénient d'importer également des valeurs vides. Après le processus d'importation, elles étaient filtrées et supprimées manuellement.

L'importation a été améliorée de manière à reconnaître les cellules vides et à ne plus les importer.

6.1.1.6.1.3 Importer depuis Excel | Importer des projets et tâches de projet

Task #8230 | Update 5051.100

En plus des options d'importation existantes, des tâches de projet et des projets peuvent maintenant aussi être importés via l'importation Excel.

6.1.1.6.1.4 Boîte d'information Détail employé | Afficher le code langue

Task #8228 | Update 5051.100

Dans le Rapport d'activité dans la boîte d'informations Détail employé, le code langue du collaborateur peut désormais être affiché. Le code langue peut être ajouté via Actions et le raccourci Alt+F10 depuis les champs disponibles.

Cette nouveauté présente l'avantage pour le collaborateur de voir dans le rapport d'activité la langue dans laquelle il doit saisir le texte du rapport.

6.1.1.6.2 TAPBOARD

6.1.1.6.2.1 Ouvrir TapBoard directement dans Web

Task #8342 | Update 5051.100

Dans Web-Client, TapBoard ne pouvait être consulté qu'à l'aide de la fonction de recherche. L'icône Nouveau est maintenant aussi visible dans le ruban du centre de rôles.

6.1.1.6.3 TRAITEMENT DE SALAIRE

6.1.1.6.3.1 Code de nationalité | Vérification lors du décompte salaire

Task #8161 | Update 5051.100

Le code de nationalité (tableau Pays/région) doit impérativement être saisi avec 2 chiffres, conformément à la norme ISO 3166-2 (directives swissdec). Quelques clients ont encore des codes pays à 1 ou 3 chiffres attribués à leurs collaborateurs dans leur système. Cela crée des problèmes lors de la transmission ELM (validation).

Au moment d'effectuer le décompte salaire, on s'assure maintenant que le code pays comporte 2 chiffres. Ceci ne permet pas de garantir que le code pays est correct, mais plus aucune erreur de validation n'apparaît lors de la transmission ELM.

Vous trouverez une liste actuelle des codes de pays selon ISO 3166-2 sous le [Lien](#) suivant.

6.1.1.6.3.2 Traitement de salaire | Informations supplémentaires de paiement

Task #8186 & Task #8187 | Update 5051.100 (nur RTC-Clients)

Dans la boîte d'infos Détails du traitement de salaire, les détails de paiement peuvent maintenant être visualisés par traitement de salaire.

La section "Paiement" se trouve maintenant dans la boîte d'infos et contient les détails suivants:

- nombre de paiements bancaires
- nombre de paiements en espèces
- montant du paiement

En cliquant sur l'une de ces entrées, la page "Banques du personnel comptabilisées" s'ouvre. Vous visualiserez ici les coordonnées bancaires par collaborateur et les montants du paiement en question, mais également des informations concernant le collaborateur et son salaire contractuel dans la boîte d'infos.

6.1.1.6.4 COMPTABILISER SALAIRES

6.1.1.6.4.1 Comptabilité analytique | Comptabilisation salariale totalement remaniée

Task #7962 | 5051.100

La routine de comptabilité concernant le transfert des données salariales vers la comptabilité analytique a été complètement remaniée. En plus des centres de coûts, les centres de charges sont maintenant comptabilisés. Le transfert est également préparé de façon à ce qu'à l'avenir, les quantités soient comptabilisées en plus des montants. L'ajustement concerne exclusivement les versions SwissSalary NAV.

6.1.1.7 DÉCLARATION DE SALAIRE

6.1.1.7.1 ELM | Certificat test | Vérification avant transmission

Task #8097 | 5051.100

Dans la configuration ELM, on peut choisir si la transmission ELM soit d'effectuer avec l'envoi du certificat LIVE (par défaut): transmission au distributeur LIVE ou avec le certificat TEST – transmission au distributeur TEST. La configuration TEST est destinée exclusivement aux tests internes et aux présentations partenaires (aucune donnée client productive).

Nous avons reçu dans le passé quelques messages de swissdec nous avisant que des données de client productives à l'environnement TEST étaient transmises. Les données devant être supprimées de swissdec dans un délai très court pour des raisons de protection des données, ceci est délicat.

Nous avons configuré une vérification permettant de transmettre uniquement les données indiquant le nom d'entreprise "CRONUS" (données d'entreprise) avec le certificat TEST.

Précisions pour nos partenaires SwissSalary NAV

Veuillez ne pas transmettre de données de DÉMONSTRATION avec le certificat LIVE. À des fins de présentation, installez le certificat TEST et définissez le nom de l'entreprise sur "CRONUS" (cas sensible).

6.1.1.7.2 Certificat de salaire | Nombre de jours de travail par équipe

Task #8000 | 5051.100

Sur le certificat de salaire, paragraphe 15 (Observations), le nombre de jours de travail par équipe peut être indiqué à titre facultatif. S'il existe pour cela un genre de salaire séparé et si les jours de travail postés sont décomptés et comptabilisés chaque mois sous forme de nombre sur le traitement de salaire, ils peuvent être imprimés sur le certificat de salaire.

Sur le genre de salaire, veuillez cocher "Remarque pour le certificat de salaire (chiffre 15)" dans les bases soumises. Dans la traduction du genre de salaire, l'espace réservé suivant doit également être placé:

Exemples:

DES | Anzahl Schichttage %2

FRS | Nombre de jours de travail par équipe %2

ITS | Numero di giorni strato %2

L'espace réservé %2 vaut pour le nombre de jours total et indique le nombre de jours de travail par équipe. À d'autres fins d'utilisation, on peut aussi travailler avec l'espace réservé %1 = montant.

6.1.1.7.3 Certificat de salaire du Liechtenstein | Désactiver les textes de retenue à la source suisse

Task #8286 | 5051.100

Sur le certificat de salaire, au paragraphe 15, des textes par défaut sont automatiquement imprimés si le collaborateur est soumis à la retenue à la source. Le même document est utilisé pour les entreprises du Liechtenstein qui utilisent un autre formulaire de retenue à la source (impôt sur le salaire).

Les textes par défaut sont désactivés si la comptabilité salariale = Liechtenstein est sélectionnée dans les données de base salaires.

6.1.1.7.4 Déclaration ELM- LPP par mois

Task #7462 | Update 5051.100

Les directives swissdec de la version 4.0 ont été étendues de manière à ce qu'une déclaration ELM LPP puisse désormais être transmise non seulement annuellement, mais aussi mensuellement aux assureurs LPP. Dans les données salariales de base, le champ Période de décompte dans le contrat LPP peut être ajusté à cette fin sur mensuel.

Pour le moment, seul l'assureur LPP AXA Winterthur est associé à ce processus. Cet assureur ne peut en outre recevoir que les déclarations de la version swissdec 3.0 que nous ne prenons plus en charge depuis longtemps. L'un de nos clients teste l'interface avec son assureur. Reste à voir comment cette interface se développera à l'avenir.

6.1.1.8 ADMINISTRATION

6.1.1.8.1 SwissSalary Store | Réinitialiser les mises à jour

Task #8142 | 5051.100

Via Organisation -> SwissSalary Store (ruban), les assemblages.NET, certificats numériques, bases de données bancaires et NPA etc. peuvent être téléchargés depuis le Store, puis installés d'une pression de bouton. Une fois l'installation terminée (statut = actuellement), il n'existait jusqu'ici aucun moyen de réinitialiser ce téléchargement.

Vous trouverez désormais la fonction "Réinitialiser l'état" dans le ruban (Organisation). Veuillez sélectionner la ligne souhaitée (par ex. assemblages.NET), cliquez sur Réinitialiser l'état et le statut passe à "non actuellement". Seul le statut est actualisé, ce qui n'a aucune influence sur la version installée. Le processus de téléchargement peut maintenant être répété.

6.1.1.8.2 PDFCreator | Implémentation de nouvelles versions

Task #7660 | 5051.100

PDFCreator est utilisé dans les anciennes versions NAV Classic (jusqu'à NAV 2009 R2 Classic) afin que les documents salariaux puissent être créés et envoyés via e-mail, IncaMail et SwissSalary Direct comme PDF. Jusqu'à la version 1.7.3 de PDFCreator, ce logiciel était gratuit, que ce soit pour Workstation ou pour un serveur de terminal (Citrix etc.). Depuis la version 2.0.0 (version 2.5.0 actuelle), la version serveur de terminal est payante (environ 952 €/an).

Nous recommandons à nos clients de continuer à travailler avec la version 1.7.3, car les versions plus récentes ne sont pas rétroactivement compatibles. Assurez-vous aussi que la même version PDFCreator soit toujours **IMPÉRATIVEMENT** installée sur le serveur de terminal et sur le client du collaborateur. Le fabricant a désactivé entretemps le lien de téléchargement et ne propose plus que la dernière version. Nous avons placé un lien de téléchargement sur notre page d'accueil (Magazine - Blog). Le logiciel est bien sûr également disponible.

Pour les versions NAV de 2013, 2013 R2, 2015, 2016 et 2017, PDFCreator n'est plus requis. La création de PDF-s'effectue avec l'outil PDF interne NAV.

6.1.1.8.3 Groupe décompte | Eléments salaire | Valeur de référence

Task #8095 | 5051.100

Les instructions automatiquement établies dans la fiche de l'employé pour chaque nouveau collaborateur sont enregistrées dans le groupe décompte (assurances sociales, code salaire etc.). Ces instructions ont été complétées par les éléments salaire (heures mensuelles moyennes).

6.1.1.8.4 Interface ouverte d'importation de données | Sauter des lignes

Task #8094 | 5051.100

Dans l'interface ouverte d'importation de données, vous pouvez maintenant configurer l'interface de manière à sauter des contenus de données au cours du processus d'importation.

Exemple

Avec le genre de salaire 101, le fichier d'importation contient des saisies que vous ne souhaitez pas importer. Ces données devaient jusqu'ici être importées, puis filtrées manuellement dans le journal de créations de rapport pour ensuite être supprimées.

Dans l'onglet Ligne d'interface ouverte, ouvrez Remplacer dans la colonne appropriée (ici Genre de salaire), puis Remplacer les valeurs d'affichage. Placez le genre de salaire 101 dans la colonne Valeur fichier, laissez la valeur Importer vide. Cochez la nouvelle colonne Sauter la ligne. C'est fait! Lors du processus d'importation, les lignes associées au genre de salaire 101 ne seront plus chargées.

6.1.1.9 RAPPORTS | INTERFACES

6.1.1.9.1 Attestations employeur | Adresse d'entreprise du groupe décompte

Task #8129 | 5051.100

L'adresse de l'entreprise pour les documents suivants

- attestation d'employeur

- attestation d'employeur internationale
- attestation de gain intermédiaire de l'AC

est extraite à l'aide des données d'entreprise.

Dans le groupe décompte, il est possible de saisir une adresse différente. Cette adresse d'entreprise attribuée sera désormais extraite si une adresse est saisie dans le groupe décompte.

Exception:

Dans la version NSP SwissSalary, cela n'est pas possible puisqu'un collaborateur peut avoir plusieurs postes auxquels différents groupes décompte peuvent être attribués.

6.1.1.9.2 Attestation employeur internationale | Ajustement du calcul des paragraphes 16 + 17

Task #5884 | 5051.100

Les calculs des paragraphes 16 + 17 ont été remaniés et améliorés.

6.1.1.9.3 Éléments salaires | Exportation Excel optimisée

Task #8245 | 5051.100

Le rapport Éléments salaires a été optimisé lors de l'exportation Excel, afin que des filtres et sommes puissent être formés.

6.1.1.9.4 Liste des genres de salaire | Terme de recherche et texte utilisateur affichés en gras

Task #8045 | 5051.100

Dans la liste des genres de salaire, les colonnes Terme de recherche et Texte utilisateur sont maintenant représentées en gras si le genre de salaire est doté du type Intitulé. Ceci apporte plus de clarté à la liste des types de salaire.

6.1.1.9.5 Journal de rapports d'activité | Nouveau via importation Excel

Task #8217 | 5051.100

Le journal de rapports d'activité dans le journal Rapport d'activité peut maintenant également être exporté dans Excel.

6.1.1.9.6 Liste des différences| Salaire brut

Task #8296 & Task #8322 | 5051.100

La liste des différences est utilisée lors du processus de calcul du salaire, afin de rendre visible les différences entre deux traitements de salaire. Il n'était cependant pas possible de comparer le salaire brut. Ceci a été ajouté.

6.1.1.9.7 Banques CAF | Nouvelle définition de l'interface XML

Task #8068 | 5051.100

En créant l'interface des Banques CAF (dans le menu, sous Évaluations cantonales), en cas d'inconsistance de données, le message d'erreur suivant apparaissait:

Ce message s'adresse aux programmeurs C/AL: Erreur en appelant 'System.IO.StreamWriter.Dispose': un fichier fermé n'est plus accessible.

Ce message d'erreur n'apparaissait que lorsque les données de l'enfant n'étaient pas saisies complètement (numéro de sécurité sociale ou statut familial de l'enfant manquant etc.). L'interface XML a été renouvelée à l'aide des toutes nouvelles directives. Les messages d'erreur sont maintenant lisiblement et correctement affichés. Le message d'erreur pré-mentionné n'apparaît plus.

6.1.1.9.8 Envoyer un certificat de salaire | Par e-mail, IncaMail ou PrivaSphere

Task #8162 | 5051.100

Nos clients SwissSalary Direct peuvent proposer le décompte salaire, le certificat de salaire et d'autres documents au collaborateur dans le portail employé. Les clients qui envoient des documents salariaux non cryptés par e-mail (non recommandé) ou via les services IncaMail ou PrivaSphere ne pouvaient transmettre le certificat de salaire. C'est maintenant possible.

Allez dans la section Traitement de salaire dans le ruban -> Actions et ouvrez la rubrique "Certificat de salaire PDF" (RTC Client). Dans l'ancien Classic Client, vous naviguerez sous Journal des traitements de salaire -> bouton Journal des salaires -> Certificat de salaire PDF.

En plus des options de sélection habituelles (date, langue etc.) ces quatre nouveaux champs sont disponibles :

Répertoire

Répertoire dans lequel les fichiers PDF sont déposés. Obligatoire uniquement dans l'ancien Classic Client. Dans RTC Client, le champ peut rester vide lorsque les fichiers sont envoyés par e-mail.

Nom de fichier

Nom de fichier PDF (ex.: certificat de salaire 2017). L'extension PDF est automatiquement ajoutée si elle n'est pas sélectionnable. Si le champ reste 'vide', le nom "Certificat de salaire" sera utilisé.

Adresse e-mail

Doit être indiquée lorsque les fichiers doivent être envoyés par e-mail. Le document est envoyé à l'adresse e-mail sélectionnée sur la fiche du personnel, dans le champ « Envoi électronique ». Si aucune adresse n'est sélectionnée, aucun document ne sera envoyé.

Joindre un document

Facultatif: un autre document peut être ajouté comme pièce-jointe à l'e-mail (ex.: infos de fin d'année).

6.1.1.9.9 Envoyer un décompte salaire | Par e-mail, IncaMail ou PrivaSphere

Task #8225 | 5051.100

Pour en savoir plus à ce sujet, veuillez cliquer sur ce [lien](#).

Pour que le décompte salaire puisse également être envoyé par e-mail et via Web-Client, l'interface a dû être retravaillée.

Allez dans la section Traitement de salaire dans le ruban -> Actions, puis ouvrez la rubrique "Document PDF" (RTC Client). Dans l'ancien Classic Client, vous naviguerez sous Journal des traitements de salaire -> bouton Journal des salaires -> Document PDF.

Répertoire

Il peut rester vide si uniquement des fichiers PDF doivent être envoyés. Quand un répertoire est sélectionné, les fichiers PDF de ce répertoire sont déposés dans un dossier qui est nommé avec la date/période en cours. Pour des raisons techniques, ceci ne fonctionne pas dans Web Client.

Nom de fichier

Il peut rester vide (nom par défaut: "Traitement de salaire 1 Personnel 1000"). Lorsque le nom de fichier est indiqué, le nom de l'espace réservé %1 (n^o de traitement de salaire) et %2 (n^o du collaborateur) doit être sélectionnable (ex.: "Traitement de salaire %1 Personnel %2"). L'extension PDF est automatiquement ajoutée si elle n'est pas indiquée.

Adresse e-mail

Doit être indiquée lorsque les fichiers doivent être envoyés par e-mail. Le document est envoyé à l'adresse e-mail sélectionnée sur la fiche du personnel, dans le champ "Envoi électronique". Si aucune adresse n'est sélectionnée, aucun document ne sera envoyé.

Joindre un document

Facultatif: un autre document peut être ajouté comme pièce-jointe à l'e-mail

6.1.1.9.10 Coordination de compte | Exportation Excel optimisée

Task #8246 | 5051.100

Le rapport Coordination de compte a été optimisé lors de l'exportation Excel pour que des calculs puissent être effectués.

6.1.1.9.11 Attestation de salaire de l'IS de FR | Rapport supprimé

Task #8205 | 5051.100

Jusqu'à l'introduction d'ELM, le canton de FR exigeait un certificat de salaire cantonal par collaborateur. Après investigation, il s'avère que ce rapport spécifique n'est plus requis par l'Office de l'impôt à la source du canton de FR si les décomptes d'imposition à la source sont transmis par ELM.

Le rapport a déjà été supprimé du menu et de la pré-mise à jour 5051.200 et 5052.000. Si le décompte de l'IS pour le canton de FR est encore délivré sur papier, nous vous prions de passer immédiatement à ELM.

6.1.1.9.12 Interfaces Sunet | Détails du sinistre et Gain assuré en cas de sinistre

Task #8134 | 5051.100

Les interfaces Sunet ont néanmoins été remaniées afin que l'attribution des catégories s'effectue dans le nouveau champ "Dommage détail", dans le genre de salaire -> onglet Absences. Cela signifie que vous pouvez maintenant décider librement quels montants de quelle section doivent être transmis vers Sunet. Les options suivantes dans le champ Détails du sinistre sont disponibles :

- A – salaire de base
- B – allocations familiales
- C – indemnités de congé et de jours fériés
- D – autres suppléments de salaire
- E – gratification et 13^{ème} salaire

Dans le nouveau champ "Sinistre rémunération assurable", vous pouvez également décider de prendre ou non en compte la valeur de ce genre de salaire.

- rétroactif (moyenne des 12 derniers mois) ou

- prévisionnel (calcul de projection sur 12 mois).

Grâce à cette attribution, la qualité des données dans Sunet est beaucoup plus précise qu'avant.

Veillez saisir les attributions dans les types de salaire avant la prochaine exportation de fichier.

6.1.1.9.13 Interface Sunet 4.00-1081 | Supprimée

Task #8133 | 5051.100

L'ancienne interface Sunet 4.00-1081 a été supprimée car elle n'était plus utilisée.

6.1.1.9.14 Interfaces UKA | Détails du sinistre et gain assuré en cas de sinistre

Task #8138 | 5051.100

Comme pour l'ajustement des interfaces Sunet, les interfaces UKA ont également été remaniées. Les deux nouveaux champs "Dommage détail" et "Sinistre rémunération assurable" ont la même fonction que dans l'interface Sunet.

6.1.1.9.15 Interface d'importation UKA | Date du document à l'aide de la valeur fichier

Task #8147 | 5051.100

Avec l'interface d'importation UKA, les indemnités journalières calculées par UKA sont directement placées dans le journal de créations de rapport. Lors du lancement de l'importation, une date devait en plus être saisie pour les indemnités journalières. Cette date est maintenant directement importée depuis le contenu des données.

6.1.1.10 CORRECTIONS D'ERREURS

6.1.1.10.1 GÉNÉRALITÉS

6.1.1.10.1.1 SwissSalary Direct | Impossible d'ouvrir les fichiers PDF après transfert

Task #8256 | 5051.100 (Kunden mit SwissSalary Direct)

Des clients nous ont rapporté qu'après avoir transféré certains documents PDF, ils ne réussissaient plus à les ouvrir. Un message apparaissait, indiquant que le fichier était endommagé. Cette erreur a été rectifiée.

6.1.1.10.1.2 SwissSalary Direct | Synchronisation très lente lors de l'envoi de documents

Task #8175 | 5051.100 (client avec SwissSalary Direct)

La synchronisation des données pour les envois de documents englobant tous les collaborateurs était lente. Après une analyse intensive du problème, le problème a été détecté et corrigé.

6.1.1.10.1.3 Traductions en IT | Figli au lieu de Bambini

Task #8299 | 5051.100

Nous avons été avisés par nos clients et partenaires parlant italien que l'utilisation du mot Bambini dans le cadre des allocations pour enfant était incorrecte et qu'il fallait utiliser le mot Figli. Bambini a donc été remplacé par Figli.

6.1.1.10.2 PERSONNEL

6.1.1.10.2.1 Banques du personnel | Colonne Filtre par genre de salaire sélectionnable

Task #8131 | 5051.100

La nouvelle colonne "Filtre par genre de salaire" ne s'affichait pas dans l'aperçu des banques du personnel. Cela a maintenant été rectifié.

6.1.1.10.2.2 Statistiques | Noms des colonnes (heures/jours)

Task #8173 | 5051.100

Dans la liste du personnel -> onglet Statistiques, s'affichent les soldes des congés, des heures supplémentaires etc. Les colonnes "Heures" et "Jours" ont été écrasées par erreur au cours d'une mise à jour précédente et affichaient „Heures de congé" et "Jours de congé". Nous avons rectifié ce problème.

6.1.1.10.3 DONNÉES DE BASE SALAIRES

6.1.1.10.3.1 Année de service | Type de périodes d'année d'ancienneté modifiable | Au prorata selon les changements

Task #8305 | 5051.100

Une nouvelle option pour le type de calcul au prorata a été introduite au cours d'une mise à jour précédente. Le calcul au prorata permet de calculer les années d'ancienneté de manière flexible et prend en compte tous les mois incomplets. En passant au calcul au prorata, les 3 caractéristiques de configuration restantes ont été désactivées dans les données salariales de base.

Le calcul était incorrect en sélectionnant le type de période. Le calcul et l'affichage des années d'ancienneté se réfèrent comme avant aux options

- période comptable (01.01. - 31.12.)
- date d'entrée pour la période (date d'arrivée, dernier jour avant la date d'arrivée)

Pour les clients existants qui sont passés au calcul au prorata, le calcul était correct puisque le type de période était conservé. Pour les nouveaux clients, cette valeur était incorrecte. Le champ Type de période peut maintenant à nouveau **être** modifié.

Pour de plus amples informations, consultez le manuel.

6.1.1.10.4 TRAITEMENT DE SALAIRE

6.1.1.10.4.1 Rapport d'activité / TapBoard | Lien sur la fiche du personnel

Task #8281 | 5051.100

Depuis le ruban du Rapport d'activité et TapBoard, on peut naviguer directement dans la fiche employé, les composantes salariales etc. Jusqu'ici, on utilisait le nom Collaborateur qui a été remplacé par Fiche employé.

6.1.1.10.4.2 Affichage en couleur optimisé dans RTC

Task #8383 | Update 5051.100

Dans la configuration du groupe de travail, l'affichage en couleur des weekends peut être défini. Cette configuration était ineffective dans RTC. Cela a été corrigé.

6.1.1.10.4.3 Web Client | Créer un fichier DTA

Task #8227 | Update 5051.100

Dans Web Client, les options doivent être identiques à celles de Windows Client. Les fichiers DTA peuvent désormais être directement créés dans Web Client.

6.1.1.10.4.4 Écrire un fichier DTA | NAV 2013 R2 | Correction d'erreur

Task #8262 | 5051.100

Dans quelques versions intégrées de Microsoft Dynamics NAV 2013 R2, il n'était pas possible de créer un fichier DTA. Ce problème a été corrigé.

6.1.1.10.4.5 Correction de la réduction Immédiatement | Message d'erreur en cas de départ corrigé

Task #8146 | 5051.100

Quand dans le Droit aux absences la correction de la réduction était placée sur "Immédiatement" et que le collaborateur avait quitté l'entreprise, le message d'erreur "Veuillez réduire la période" apparaissait. Dès que l'unité Valeur fixe était renseignée sur un groupe de travail, le message d'erreur cessait de s'afficher. Ce message d'erreur n'apparaît plus non plus sans valeur fixe.

6.1.1.10.4.6 Calcul LPP automatique | Ajustement des postes à temps partiels et montant du taux salarial via TimeMachine

Task #8211 | Update 5051.100

Lorsque les postes à temps partiels et le montant du taux salarial étaient modifiés simultanément lors du calcul LPP automatique dans TimeMachine, seule l'une des deux caractéristiques était prise en compte pour le calcul. Vous êtes maintenant assurés que les deux caractéristiques influent sur le calcul.

6.1.1.10.4.7 Calcul Correction des congés | Cumul âge/années d'ancienneté

Task #7015 | 5051.100

Dans le Droit aux absences, les congés peuvent être paramétrés selon l'âge et/ou les années d'ancienneté. Si les deux caractéristiques sont interdépendantes, on parle de combinaison de limites. Cela signifie que le droit aux absences et les corrections de congé sont calculées non seulement en fonction de la tranche **d'âge**, mais aussi selon le nombre d'années de service au moment du départ (rarement utilisé).

Ce type de calcul (combinaison de limites) générerait cependant une erreur de calcul avec la réduction automatique du départ. Elle vient d'être rectifiée.

6.1.1.10.4.8 Transmission de comptabilité analytique provisoire | Les postes TEMP SWS ont été correctement supprimés

Task #8353 | 5051.100 (Version SwissSalary BAU)

Dans la version BAU, les postes temporaires (SWS-TEMP) n'avaient pas été supprimés de la transmission de comptabilité analytique provisoire lors du traitement de salaire définitif. Cette erreur a été réparée.

6.1.1.10.5 DÉCLARATION DE SALAIRE

6.1.1.10.5.1 Message d'erreur en écrivant le code-barres 2 D | Code de pays erronés dans la localité de travail

Task #7946 | 5051.100

Le code-barres 2 D pour le certificat de salaire peut seulement être écrit quand le code de pays de la localité de travail est 'blanc' (vide) ou placé sur CH. Les autres entrées sont désormais ignorées lors de l'écriture en XML.

6.1.1.10.5.2 ELM | Vérification du code d'assurance à 2 caractères

Task #8077 | 5051.100

Le code d'assurance dans les données salariales de base dans le C. de charges et LAAC doit toujours être composé de deux caractères. Ce code est généralement A1, A2, 11, 12 etc. (il diffère selon l'assureur). Il est composé de la différenciation du groupe de personnes (premier caractère) et de la sous-division à l'intérieur du groupe de personnes (deuxième caractère). Jusqu'ici il était possible de saisir seulement un caractère. La vérification s'effectue maintenant en saisissant le code d'assurance. Plus aucune erreur ne peut donc se produire lors de la transmission ELM.

Note

Veillez toujours demander le profil d'assurance ELM auprès de votre assureur.

6.1.1.10.5.3 ELM | XML erroné dans plusieurs corrections rétroactives

Task #7773 | 5051.100

Quand plusieurs corrections étaient appliquées simultanément et rétroactivement à la retenue à la source, par ex. un changement de canton en même temps que la naissance d'un enfant et la date de départ etc., des problèmes se produisaient parfois lors de la création et de la transmission du fichier XML via ELM. Les mutations n'étaient pas traitées dans la bonne séquence. Cette erreur a pu être corrigée.

6.1.1.10.5.4 ELM | Communication du tarif du canton VD de retenue à la source

Task #8156 & Task #8178 | 5051.100

Le canton VD de retenue à la source est le premier canton à communiquer les tarifs (messages de retour). Ces informations sont listées dans le processus ELM sous Afficher la réponse.

Des clients nous ont fait savoir que lors de la prise de connaissance de ces tarifs, un message d'erreur apparaissait quand le commentaire comportait plus de 250 caractères (valeur de référence de l'organisme de certification swissdec). Nous avons réparti les messages sur plusieurs lignes lors de l'importation. Des commentaires longs peuvent désormais être enregistrés.

6.1.1.10.5.5 Déclaration de salaire | Optimisations (RTC Client uniquement)

Task #8213 | 5051.100

En déclarant le salaire (ELM), des assureurs LPP auxquels ELM n'était pas alloué apparaissaient aussi dans RTC Clients. Cela a été corrigé.

6.1.1.10.6 ADMINISTRATION

6.1.1.10.6.1 Groupe de décompte | Affichage des soldes dans EasyRapport

Task #8257 | 5051.100 (clients détenant SwissSalary EasyRapport)

Dans le tableau de bord EasyRapport de SwissSalary, il y avait des problèmes d'affichage avec les soldes (congés, heures supplémentaires etc.). La configuration dans le groupe décompte y jouait un rôle majeur. Cette erreur a été corrigée.

6.1.1.10.6.2 Interface ouverte | Logique améliorée en supprimant le préfixe/suffixe

Task #8377 | 5051.100 (Version SwissSalary BAU- et SwissSalary NAV Plus)

Dans la configuration des interfaces ouvertes, il est possible de supprimer des préfixes et suffixes (exemple de préfixe = super: supermarché | Exemple de suffixe = -er: Arbeiter). Certains fabricants de saisie des heures de travail délivrent une valeur avant ou après, telle qu'une apostrophe, laquelle doit ensuite être effacée dans l'interface.

Colonnes dans l'interface ouverte:

- supprimer le caractère antéposé (préfixe)
- supprimer le caractère postposé (suffixe)

Lorsque le fabricant délivrait un suffixe ET un préfixe avec une valeur, cela créait des problèmes. Ceci a été corrigé.

6.1.1.10.7 RAPPORTS | INTERFACES

6.1.1.10.7.1 Liste du personnel | Erreur de totalisation concernant le nombre de collaborateurs

Task #8298 | 5051.100

La totalisation du nombre de collaborateurs était erronée sur la liste du personnel, selon le choix du filtre de date. Cette erreur a été corrigée.

6.1.1.10.7.2 Expiration des allocations de formation/pour enfant | Remaniement de la mise en page

Task #8066 | 5051.100

La mise en page de l'évaluation de l'expiration des allocations pour enfant/de formation a été remaniée et améliorée.

6.1.1.10.7.3 Liste d'augmentation de salaire | Distribution par fonction erronée dans Excel

Task #7902 | 5051.100

La liste des augmentations de salaire peut être exportée dans Excel selon divers critères. La fonction Exportation par fonction générait dans Excel un décalage des collaborateurs listés (l'évaluation sur papier était correcte). Cette erreur a été corrigée pour l'exportation Excel.

6.1.1.10.7.4 Compte annuel personnel A4H et A4Q | Performance nettement améliorée

Task #8192 | 5051.100

Des clients nous ont fait savoir que le traitement du compte annuel personnel A4H et A4Q durait très longtemps lorsque les collaborateurs étaient nombreux. Nous avons réussi à nettement augmenter la performance.

6.1.1.10.7.5 Compte annuel personnel A4Q et postes salaire | Ajustement de la traduction en EN

Task #8319 | 5051.100

La mise en page des deux rapports 'Compte annuel personnel A4Q et 'Postes salaire' a été légèrement remaniée dans la langue anglaise.

6.1.1.10.7.6 Compte salaire personnel A4Q | Remaniement de la mise en page

Task #8061 | 5051.100

La mise en page du rapport du compte salaire personnel A4Q a été améliorée. Le champ Nom/Prénom a été allongé.

6.1.1.10.7.7 Certificat de salaire | Dépassement de texte en cas de noms d'utilisateur longs

Task #8201 | 5051.100

Il était parfois impossible de créer le certificat de salaire lorsque le nom d'utilisateur de l'utilisateur SwissSalary comportait beaucoup de caractères (50). Cela a été corrigé.

6.1.1.10.7.8 Certificat de salaire | Calcul du service extérieur >100% pour la Confédération

Task #8101 | 5051.100

Pour le calcul automatique des jours de service extérieur, selon la configuration effectuée, plus de 100% s'affichait par erreur pour la Confédération. Cela a été corrigé.

6.1.1.10.7.9 Historique du personnel | Remaniement de la mise en page

Task #8091 | 5051.100

La mise en page de l'évaluation de l'historique du personnel a été modernisée.

6.1.1.10.7.10 Attestations de revenu intermédiaire et d'employeur | Remaniement des textes et de la mise en page

Task #7988, Task #8069, Task #8152 & Task #8249 | 5051.100

Les textes et la mise en page de l'attestation d'employeur (AC), l'attestation d'employeur internationale (AC) et l'attestation de gain intermédiaire (AC) ont été légèrement remaniés. Le remaniement de ces formulaires est un processus permanent, car les évaluations sont continuellement remaniées par SECO et redélivrées.

6.1.1.10.7.11 Contrôle des congés et listes de congé | Tri par département

Task #6764 | 5051.100

Les deux évaluations Contrôle des congés et Liste des congés ont été remaniées en fonction du tri par département dans les versions RTC. Le tri fonctionne maintenant comme dans l'ancien Classic-Client.

6.1.1.10.7.12 Ressources humaines | Adresses alternatives | Tri

Task #8384 & Task #8385 | 5051.100 (Version SwissSalary BAU)

Le rapport Adresses alternatives a été actualisé et le tri amélioré (terme de recherche).

6.1.1.10.7.13 Journal de rapports d'activité | Remaniement de la mise en page

Task #8003 | 5051.100

Le Journal de rapports d'activité a été remanié et la mise en page améliorée dans les versions RTC.

6.1.1.10.7.14 Fiche EasyRapport | Optimisations dans les autres langues

Task #8232 | 5051.100

La fiche EasyRapport a été optimisée dans les autres langues.

6.1.1.10.7.15 Journal des salaires | Remaniement de la mise en page

Task #8189 | 5051.100

La mise en page de l'évaluation du journal des salaires a été très légèrement remaniée.

6.1.1.10.7.16 Liste DTA LPP | Remaniement de la mise en page

Task #7975 | 5051.100

La mise en page de la liste DTA LPP a été légèrement remaniée car certains intitulés de colonne ne s'affichaient pas correctement.

6.1.1.10.7.17 Cumul des heures | Divers titres multilignes remaniés

Task #7976 | 5051.100

Plusieurs titres multilignes ne s'affichaient pas correctement dans l'évaluation Cumul d'heures. La mise en page a été remaniée.

6.1.1.10.7.18 Données salariales de base | En-tête manquante dans l'aperçu

Task #8195 | 5051.100

L'évaluation Données salariales de base comportait une erreur dans la zone d'en-tête quand le rapport s'affichait dans l'aperçu. Aperçu avant impression et le PDF étaient corrects. Cela a été corrigé.

6.1.1.10.7.19 Nouvelle compensation ARGE | Le rapport n'affiche pas les majorations en pourcentage

Task #8135 | 5051.100 (Version SwissSalary BAU)

Dans le rapport Nouvelle compensation ARGE, les majorations ne s'affichaient pas en pourcentage, même lorsque les allocations "Salaire de base + 20%" étaient entrées. Cette erreur a été corrigée.

6.1.1.10.7.20 Nouvelle compensation ARGE | Majoration des coûts de financement et de gestion non calculée

Task #8309 | 5051.100 (Version SwissSalary BAU)

La majoration des coûts de financement et de gestion saisis dans les majorations ARGE n'était pas prise en compte dans le rapport Nouvelle compensation. Cette erreur a été corrigée.

6.1.1.11 PRÉCISIONS DESTINÉES À NOS PARTENAIRES

6.1.1.11.1 Organisation | Actualiser les données non actuelles

5051.100

À chaque mise à jour/pré-mise à jour, les données de l'organisation qui indiquent « non actuel » dans le statut doivent impérativement être actualisées. Dans cette pré-mise à jour, les assemblages.NET doivent par ex. être réenregistrés car l'application contient un ajustement/une amélioration important(e).

Les assemblages.NET peuvent être installés d'une simple pression de bouton sur le serveur (niveau intermédiaire) et également pour le client afin que les objets du client puissent être compilés.

6.1.1.11.2 Transmetteur ELM | Créer un fichier journal à la place du message d'erreur [1024]

Task #8293 | 5051.100

La DLL du transmetteur ELM a été étendue avec Property ErrorLogFilePath. Plus aucun message d'erreur n'est distribué, mais le contenu des données est maintenant écrit dans un fichier journal et affiché dans NotePad.

Pour Classic-Clients jusqu'à et NAV 2009 R2 inclus, la version Essentials 5.1.0 la plus récente de SwissSalary doit en plus être installée. À partir de NAV 2013, les assemblages.NET les plus récents doivent être installés. Dans l'organisation, ils apparaissent comme "non actuels".

6.1.1.11.3 Assemblages.NET | Vérifier l'utilisation lors de la suppression

Task #8092 | 5051.100

Les assemblages.NET sont régulièrement améliorés et redéveloppés. Les DLL précédentes sont alors supprimées et remplacées par les nouvelles DLL. Désormais, un message d'erreur s'affiche lorsqu'une DLL est en cours d'utilisation.

Note

Le service de niveau intermédiaire doit être stoppé pour cette manipulation, puis redémarré.

6.1.1.11.4 SwissSalary Store | Intégrer les paramètres Proxy

Task #8266 | 5051.100

La boutique SwissSalary accepte maintenant aussi les configurations Proxy qui peuvent être enregistrées dans le transmetteur ELM.

6.1.1.11.5 Champs de tableau supprimés

Les champs suivants ont été supprimés après la mise à jour 5051.000 et ne sont donc plus disponibles dans les mises à jour suivantes:

Table 3009080 'SwS Employee'

- "Centre de coûts LPP (obsolète)" // DELETED Field No. 131
- "Salutation (obsolète)" // DELETED Field No. 212

Table 3009081 'SwS Employee History'

- "Centre de coûts LPP (obsolète)" // DELETED Field No. 131
- "Salutation (obsolète)" // DELETED Field No. 212

Table 3009083 'SwS Allocated Salary'

- "Fixe/variable (obsolète)" // DELETED Field No. 9

Table 3009099 'SwS Salary Type'

- "Assujetti à PKV (obsolète)" // DELETED Field No. 26
- "Following Salary Typ (obsolète)" // DELETED Field No. 80
- "Following ST - Amoun (obsolète)" // DELETED Field No. 81
- "Following ST - Rate (obsolète)" // DELETED Field No. 82
- "Following ST - Quant (obsolète)" // DELETED Field No. 83
- "Following ST - Trans (obsolète)" // DELETED Field No. 84
- "Following ST - Sugge (obsolète)" // DELETED Field No. 85

Table 3009100 'SwS Payroll Setup'

- "Historique de l'employé (obsolète)" // DELETED Field No. 11
- "Affranchissement (obsolète)" // DELETED Field No. 88
- "Mode de calcul LPP (obsolète)" // DELETED Field No. 647
- "ELM Directory (obsolète)" // DELETED Field No. 1772
- "ELM Program Dir. (obsolète)" // DELETED Field No. 1773

Table 3009103 'SwS Pension Setup'

- "Upper Limit Employe (obsolète)" // DELETED Field No. 50

6.1.2 PreUpdate 5051.200 (31.08.2017)

6.1.2.1 INTRODUCTION

Veillez consulter l'introduction du Updae 5052.000 du 26.10.2017.

6.1.2.2 NOUVEAUTÉS

6.1.2.2.1 Calcul des indemnités journalières | nouveau aussi pour les indemnités journalières pour maladie

Task #8527 | 5051.200

Dans le PreUpdate 5051.100, nous vous avons présenté la nouvelle option Indemnités journalières-accident. Vous pouvez maintenant aussi calculer automatiquement le taux des indemnités journalières pour maladie. Les nouvelles options se trouvent dans la configuration des genres de salaire -> onglet Général -> champ Taux salarial.

Choisissez l'option „Taux indemnités journalières IJM“ pour le genre de salaire d'indemnités journalières adéquat. Le taux est automatiquement calculé à l'aide des assujettissements de chaque genre de salaire ainsi que du champ "Gain assuré en cas de sinistre" dans l'onglet Absences.

6.1.2.2.2 Dossier du personnel | Importation automatique du lien Documents selon la base de données

Task #8538 | 5051.200

Les clients qui gèrent des documents dans le dossier du Personnel (SwissSalary NAV Plus requis), avaient jusqu'ici la possibilité de relier les documents à un disque dur (recouplement) ou de les transférer directement dans la base de données NAV. Nous recommandons d'intégrer les documents directement à la base de données, puisque la fonction "Lien" présente de nombreux inconvénients. Quand la conception du disque dur de l'entreprise est restructurée par ex., les documents perdent le lien dans le dossier et n'arrivent plus à s'ouvrir.

Dans une mise à jour ultérieure, nous supprimerons la sélection "Lien" dans les "Données de base salaires -> onglet Général -> Type enregistrement Dossier". De nouveaux documents pourront alors exclusivement être importés dans la base de données NAV.

Nous avons développé une fonction d'importation automatique pour les clients qui souhaitent passer du "Lien" à l'importation de "Base de données". Changez la valeur "Lien" en "Base de données" dans les données salariales de base. L'interrogation suivante s'affichera:

Tous les documents sont maintenant importés dans la base de données NAV. Souhaitez-vous poursuivre?

En cliquant sur oui, tous les documents disponibles seront automatiquement transférés dans le dossier Documents de la base de données NAV. Les documents pour lesquels il n'existe pas de lien (le document n'existe plus dans le chemin d'accès du disque dur) ne seront pas sautés. Si l'on ne trouve pas les documents parce qu'ils se trouvent tous sur un autre disque dur par ex., la valeur pourra à nouveau être réinitialisée sur Lien et transposée dans la base de données. Le processus d'importation redémarrera.

6.1.2.2.3 Interface COFI | Fonction d'importation pour base de données NAV étrangère

Task #7308 | 5051.200

Certains clients travaillent avec SwissSalary NAV et une version NAV moderne, telle que NAV 2015 ou NAV 2017. Les autres modules, comptabilité financière incluse, sont exécutés dans une autre version de BD NAV souvent plus ancienne comme NAV 5.0. SwissSalary NAV est dotée de l'interface COFI par défaut pour Microsoft Dynamics NAV: avec le processus de comptabilisation salariale, les données salariales sont donc en plus exportées sur demande pour la COFI via une interface de texte (à condition qu'une configuration dans les données de base salaires de base ait été effectuée au préalable).

Sur la page de base de données NAV "étrangère" (module COFI), les données doivent ensuite être importées dans le journal de saisie COFI.

Le rapport "3009271 SwS G/L Journal Import" est maintenant délivré dans la dimension de SwissSalary NAV par défaut. Si la licence NAV et les modules NAV SwissSalary sont absents de la base de données NAV "étrangère", le rapport peut être copié à travers le partenaire NAV dans un rapport spécifique à l'entreprise. Ce rapport peut être placé dans le journal de saisie COFI et/ou dans le centre de rôles adéquat.

Les informations suivantes doivent être saisies en démarrant le rapport:

- nom du modèle de journal de saisie | généralement GÉNÉRALITÉS

- nom du journal de saisie | ex. \$L-ML\$

Nom de fichier | Chemin d'accès du fichier texte créé auparavant

En cliquant sur OK, les données salariales sont prêtes à être traitées/comptabilisées dans le journal de saisie COFI désiré.

6.1.2.2.4 Dynamics 365 for Finance and Operations | nouvelle interface COFI/salariale

Task #7996 | 5051.200

Pour la solution ERP "Dynamics 365 for Finance and Operations" (auparavant Microsoft Dynamics AX), l'interface COFI standardisée peut désormais être sélectionnée dans les „Données de base salaires -> onglet Paramètres -> champ Interface" (Dynamics 365 (AX)).

L'interface a été conçue et testée pour les versions suivantes:

Dynamics 365 for Finance and Operations, Enterprise Edition

Platform Version: mise à jour 9 (7.0.4612.35162).

Le séparateur pour comptes COFI et dimensions est | Le séparateur peut être défini dans Dynamics 365 for Finance and Operations, dans la configuration.

Le compte de comptabilité financière et les valeurs de dimension par ex. (C. de coûts, C. de charges etc.) sont exportés comme suit:

5000|Valeur de dimension 1 (ex.: C. de coûts)|Valeur de dimension 2 (ex.: C. de charges)|Valeur de dimension 3 (ex.: domaine)

Exemple:

5000|C.de coûts1|C. de charges25|Domaine5

La séquence d'exportation des valeurs de dimension est déterminée par la séquence des codes de dimension globaux 1 et 2 et les codes de dimension raccourci 1 à 8 dans la configuration de comptabilité financière. Dans Dynamics 365 for Finance and Operations, la séquence d'importation peut être paramétrée via une configuration.

Pour le Salestaxgroup (dans le groupe de comptabilité commerciale TVA Dynamics NAV) "All-tax" est toujours exporté. La valeur pour le journal de comptabilité COFI est GenJrn.

6.1.2.2.5 Intégration Office 365 | Configuration de connexion SharePoint

Task #7168 & Task #7187 | 5051.200

Les versions NAV RTC à partir de NAV 2016 permettent d'intégrer le stockage de document dans Office 365 (SharePoint). Dans Dynamics NAV, l'ID de service et le dossier sont indiqués dans la rubrique Paramètres de connexion SharePoint, où les données doivent être stockées.

Si un document Excel ou Word est créé à partir d'un quelconque module via Dynamics NAV 2016 ou NAV 2017, il est automatiquement stocké dans un dossier défini dans SharePoint (Office 365) (au lieu d'un dossier local).

L'équipe partenaire Dynamics NAV sera ravie de vous renseigner sur cette intégration.

6.1.2.3 PERSONNEL

6.1.2.3.1 ID | Vérification pour savoir si le champ existe déjà

Task #8474 | 5051.200

Le champ ID est revalidé si l'abréviation est utilisée par un autre collaborateur.

6.1.2.3.2 Conditions de travail | Apprentis et stagiaires | Contenu de champ décalé

Task #8457 | 5051.200

Le champ "Contrat de travail" dans l'onglet Statistiques a été remanié. Les options "Apprenti" et "Stagiaire" ont été supprimées, car elles sont prises en considération dans le champ "Contrat de travail". Les options "Contrat d'apprentissage" et "Contrat de stagiaire" sont des champs officiels de l'enquête sur la structure salariale.

Lors de l'actualisation de la mise à jour, on vérifie si une valeur est sélectionnée dans le champ Contrat de travail. Si ce n'est pas le cas, l'ancienne valeur Apprentissage est liée à "Contrat d'apprentissage" et la valeur Stagiaire à "Contrat de stagiaire". Dans le champ "Contrat de travail", seule la valeur "Temporaire" subsiste.

6.1.2.3.3 Boîte d'information Dimension du personnel | N'afficher que les dimensions actuelles

Task #8537 | 5051.200 (nur RTC-Versionen)

La boîte d'information Dimension du personnel vient d'être dotée du filtre Valable du/au. Ainsi, seules les dimensions valables s'affichent à l'aide de la date de travail.

6.1.2.3.4 Matrice du salaire de base | Remaniement total dans les versions RTC

Task #8315 | 5051.200 (RTC-Versionen)

La matrice du salaire de base a été totalement remaniée dans les versions RTC.

La matrice représente les salaires minimum selon la classe et le niveau de salaire sur l'axe X/Y. Certains clients ont beaucoup de classes/niveaux de salaire, ce qui posait problème dans l'application précédente. Des colonnes peuvent désormais être utilisées à l'infini. Les boutons "Phrase précédente et Phrase suivante" fonctionnent maintenant correctement.

6.1.2.4 TRAITEMENT DE SALAIRE

6.1.2.4.1 TAPBOARD

6.1.2.4.1.1 TapBoard | Centres de coûts simplifiés-Sélection et saisie

Task #8434 | 5051.200 (SwissSalary BAU)

Dans la solution sectorielle SwissSalary BAU, la sélection des centres de coûts dans TapBoard, dans RTC-Client est plus compliquée que dans le précédent Classic Client. Nous avons effectué des ajustements pour simplifier ce processus. Procédez comme suit:

- 1) Sélectionner une ligne dans TapBoard où insérer le centre de coûts
- 2) Ctrl+D (pour les dimensions)
- 3) Saisir le numéro des centre de coûts
- 4) Ctrl+Entrée ou cliquer sur OK (intégrer le numéro de centre de coûts dans la ligne)

6.1.2.4.1.2 TapBoard | Saisir les remarques pour les collaborateurs

Task #8435 | 5051.200

Des remarques sur le collaborateur peuvent être saisies (internes/externes pour le décompte salaire) dans la fiche employé et dans le Rapport d'activité. Dans TapBoard, ces commentaires ne pouvaient ni être emmagasinées, ni traitées. Le bouton Remarque est maintenant disponible dans le ruban.

6.1.2.4.2 DÉCOMPTE SALAIRE

6.1.2.4.2.1 Exporter le fichier de paiement | Windows Explorer ne s'ouvrira plus

Task #8402 & Task #8403 | 5051.200

La manipulation du fichier de paiement lors de l'écriture a été modifiée avec l'introduction du fichier ISO 20022 et la pré-mise à jour 5051.100. Après l'écriture du fichier, Windows Explorer s'ouvrirait automatiquement (chemin d'accès du fichier de paiement). Cet automatisme inquiétait certains clients. À partir de cette version, un message d'information sur l'exécution et l'indication du chemin d'accès apparaîtra après la création du fichier de paiement.

6.1.2.4.3 COMPTABILISATION SALAIRES

6.1.2.4.3.1 Routine de comptabilisation salariale remaniée pour tous les secteurs

Task #8514 | 5051.200

Le code dans le processus de salaire a été complètement retravaillé. Avec cette refactorisation, nous avons optimisé le code issu des versions NAV précédentes pour les nouveaux clients RTC.

6.1.2.5 DÉCLARATION DE SALAIRE

6.1.2.5.1 ELM | Insertion de remarques | nouveau bouton Annoncer

Task #8104 & Task #8361 | 5051.200 (RTC-Versionen)

Avec la déclaration de salaire via ELM, vous avez la possibilité de joindre une brève remarque au destinataire de la déclaration. Ex.: "inclut tous les collaborateurs sans CA" etc. Ce message peut être transmis par destinataire et/ou à tous les destinataires si vous transmettez à plusieurs destinataires simultanément. Ces options ont été améliorées.

Dans le cadre de cette amélioration, les options des versions RTC ont été prioritisées. Seuls les champs nécessaires à une transmission ELM ou utilisés habituellement sont encore visibles. Les autres options peuvent être affichées à l'aide de "Afficher plus de champs". L'utilisation s'en trouve ainsi simplifiée.

La déclaration à soi-même ne s'effectue plus d'un clic sur "OK", mais en cliquant sur le bouton "Annoncer" dans le ruban.

6.1.2.5.2 ELM | Déclaration de l'IS | Déclarer 0 CHF pour les collaborateurs n'ayant pas perçu de salaire

Task #8427 | 5051.200

Nous avons reçu quelques commentaires de la part de clients nous indiquant que certains Offices de l'impôt à la source connaissaient des problèmes lorsqu'il n'existait pas de déclaration pour un collaborateur n'ayant pas perçu de salaire pendant un mois. Cette situation a été rectifiée selon les lignes directrices ELM en vigueur, mais reste cependant partiellement irrecevable pour les Offices d'impôt à la source.

Lorsqu'un collaborateur actif assujéti à l'impôt à la source ne perçoit aucun salaire pendant un mois et n'est donc soumis à aucune déduction de l'IS (congrés non payés, salaire étudiant sans activité), ce collaborateur doit maintenant être déclaré avec une base de l'IS de 0.00 CHF.

6.1.2.5.3 ELM | Allocations pour enfant du/au améliorées

Task #8439 | 5051.200

Chez certains assureurs, en plus de déclarer les enfants, les dates du/au des allocations pour enfant doivent également être inscrites. La fin des allocations de formation est maintenant prise en considération avec la date „jusqu'au“, conformément à la saisie effectuée dans la banque du personnel -> Enfants -> Allocation de formation jusqu'au. Cet ajustement devrait générer moins de réactions de la part de l'employeur.

6.1.2.6 ADMINISTRATION SWISSALARY

6.1.2.6.1 Groupe décompte | Éliminer le solde de prêt dans EasyRapport

Task #8314 | 5051.200 (concerne client SwissSalary EasyRapport)

Via Groupe décompte -> onglet Affichage d'EasyRapport, le solde du prêt peut maintenant être éliminé. L'éventuel solde de prêt du collaborateur ne s'affiche donc plus dans EasyRapport (identique au décompte salaire).

6.1.2.7 RAPPORTS | INTERFACES

6.1.2.7.1 Lettre d'accompagnement, Lettre brève et Fax | Prise en considération de TimeMachine pour les changements d'adresse

Task #8507 | 5051.200

Les trois évaluations Lettre d'accompagnement, Lettre brève et Fax qui peuvent être démarrées via la fiche/liste du personnel ne prenaient pas en compte les changements d'adresse effectués dans TimeMachine. Cela a été corrigé.

6.1.2.7.2 Attestation de gain intermédiaire d'AC | Autres composantes de salaire | nouveau: CHF ou %

Task #8511 | 5051.200

Dans le document Attestation de gain intermédiaire d'AC, au point 10 (Autres composantes de salaire), un pourcentage ou un montant peut maintenant être saisi.

6.1.2.7.3 Répartition salariale (éléments salaire) | Exportation Excel améliorée

Task #8376 | 5051.200 (5051.100)

L'exportation Excel de l'évaluation Répartition salariale (éléments salaire) a été totalement remaniée et améliorée. Les composantes de salaire peuvent maintenant aussi être remaniées dans Excel.

6.1.2.7.4 Certificat de salaire | Personnel et confidentiel avant l'adresse

Task #6326 | 5051.200

Dans les données de base salaires -> onglet Décompte salaire, on peut définir si la mention „confidentiel“ doit ou non apparaître sur le décompte salaire. Une configuration identique vaut maintenant aussi pour le certificat de salaire. Si vous préférez imprimer une mention différente, effectuez la configuration adéquate dans les traductions, ex. "Personnel".

6.1.2.7.5 Journal de comptabilité COFI | Provisions de solde de période

Task #8551 | 5051.200

Dans le Journal de comptabilité COFI, il est désormais possible d'indiquer les provisions des soldes de période qui ont une incidence sur les charges (congés, heures supplémentaires etc.). Le champ d'option "Provisions de solde de période" n'apparaît que si la configuration est disponible dans les Données de base salaire -> ruban Provisions et que si le client SwissSalary NAV Plus (base pour le calcul) est également licencié.

6.1.2.7.6 BAU | BauBit par interface | Configurations

Task #8557 | 5051.200 (nur SwissSalary BAU)

Afin que les heures de travail et d'absence saisies dans BauBit puissent être correctement importées dans le Rapport d'activité, les configurations suivantes s'imposent:

Groupe EasyRapport -> Fiche

Dans la fiche du groupe EasyRapport, il faut impérativement indiquer le journal de Rapport d'activité dans lequel les données doivent être intégrées.

Fiche de l'employé -> onglet EasyRapport -> Groupe EasyRapport

Le groupe EasyRapport correct doit être défini pour le collaborateur. C'est seulement ainsi que le bon journal peut être attribué aux collaborateurs lors de l'importation.

Journal de salaire-> Filtre de type d'origine (Importation)

La valeur 'Baubit' ou 'Baubit Pro' doit être enregistrée dans ce filtre selon la version BauBit utilisée.

Ce n'est que lorsque ces trois configurations/attributions sont correctement effectuées que les données peuvent être importées sans problème depuis BauBit.

6.1.2.8 SWISSSALARY DIRECT

6.1.2.8.1 Envoi de document, généralement depuis le dossier | Poursuivre après une interruption

Task #8559 | 5051.200

Tous les décomptes salaire et certificats de salaire sont maintenant envoyés via le dossier Personnel. Chaque PDF est donc d'abord déposé dans le dossier Personnel pour le collaborateur concerné. Si pour une raison quelconque la création de PDF avorte, toutes les entrées de dossier seront annulées par une relance. L'envoi (via Décompte salaire/Certificat de salaire) pourra ensuite simplement être redémarré.

C'est seulement quand tous les documents sont placés dans le dossier que l'envoi SwissSalary Direct démarre. Si l'envoi avorte à cause d'une coupure de réseau par ex., vous trouverez désormais un bouton "Envoyer les documents du dossier" dans le ruban de configuration SwissSalary Direct. Les documents seront envoyés en cliquant sur ce bouton.

Grâce à ce nouveau processus, nous voulons parer à toute éventuelle coupure de réseau et garantir la bonne exécution d'un transfert complet dans tous les cas de figure.

6.1.2.8.2 Envoyer des documents depuis un dossier | Automatisation partiel

Task #7480 | 5051.200

Dans le dossier Collaborateur, les documents PDF des collaborateurs peuvent être directement transmis vers SwissSalary Direct. Il fallait jusqu'ici cocher en plus "Direct" dans les colonnes et une date devait être renseignée dans le champ "Visible à partir du" lorsque le transfert ne s'effectuait pas. Le transfert vers SwissSalary Direct était seulement réalisé au cours de la synchronisation suivante.

Nous avons "partiellement automatisé" ce processus. Vous trouverez désormais le bouton "Envoyer avec Direct" dans le ruban. Les deux champs "Direct" et "Visible à partir du" ne doivent plus être pris en compte. En cliquant sur "Envoyer avec Direct", la date de "Visible à partir du" sera à nouveau demandée. Après avoir cliqué sur OK, les documents seront envoyés. La date d'envoi apparaît dans la nouvelle colonne "Transfert Direct le" sur la ligne des Documents du dossier.

6.1.2.8.3 Configurer une file d'attente de tâches pour une synchronisation cadencée (Synchro. auto.)

Task #7856 | 5051.200 (ab NAV 2013)

La fonction "File d'attente de tâches" a vu le jour avec NAV 2013 et permet de définir des processus cadencés. Nous utilisons cette fonction par défaut pour le transfert automatisé EasyRapport par ex. et maintenant aussi pour la synchronisation automatisée (synchro. auto.) de SwissSalary Direct.

Dans la configuration SwissSalary Direct, vous trouverez le champ " Auto-Sync Activé". Cochez le champ et l'interrogation suivante s'affichera:

La synchro. auto. SwissSalary Direct a été configurée. Souhaitez-vous ouvrir la fenêtre de configuration de la synchronisation auto.?

Si vous répondez "Oui", la "fiche des postes de la file d'attente de tâches" s'affichera. Si vous cliquez sur "Non", la synchro. auto. sera tout de même activée, mais la fenêtre ne s'ouvrira pas. Si on décoche le champ, la file d'attente sera désactivée en arrière-plan (mais pas supprimée, les éventuelles configurations spécifiques ne seront donc pas perdues).

Dans la „Fiche des postes de la File d'attente de tâches", vous pouvez déterminer dans l'onglet Série quels jours et à quelle fréquence la synchronisation doit être exécutée. Toutes les configurations requises seront exécutées à travers la configuration automatisée.

Dans la version NAV 2013 + 2013 R2, la file d'attente de tâches doit être démarrée manuellement ([Nom du mandant] \ Départements \ Gestion \ Configuration Utilisation \ File d'attente de tâches \ Files d'attente de tâches -> Démarrer la file d'attente de tâches. Depuis NAV 2015, cette étape n'est plus nécessaire.

6.1.2.8.4 Les nouveaux collaborateurs enregistrés ne reçoivent plus aucun décompte de salaire sous forme papier

Task #8554 | 5051.200

Le collaborateur inscrit en milieu de mois chez SwissSalary Direct pouvait auparavant aussi recevoir un décompte salaire sous forme papier au moment de son prochain traitement de salaire (en plus de l'envoi via SwissSalary Direct). Avec cette version, le document sera exclusivement proposé dans SwissSalary Direct et plus sous forme papier.

6.1.2.8.5 Réinitialiser la synchronisation | Masquer la fonction dans le ruban

Task #8346 | 5051.200

Dans la mise à jour de la version 5051.000, nous avons intégré la fonction "Réinitialiser la synchronisation". Cette fonction réinitialise toute la configuration SwissSalary Direct. Elle doit être exclusivement utilisée lorsqu'une synchronisation est exécutée par erreur depuis un test de mandants copiés par ex.

Cette fonction a malheureusement été mal appréhendée et incorrectement définie par certains clients. Nous avons à nouveau supprimé cette fonction du ruban.

À l'aide du côté droit de la souris, -> Ajuster le ruban, cette fonction peut être affichée depuis la zone "Actions -> Généralités". Veuillez impérativement contacter votre partenaire NAV ou notre assistance avant d'exécuter cette fonction.

6.1.2.9 CORRECTIONS D'ERREURS

6.1.2.9.1 PERSONNEL

6.1.2.9.1.1 TimeMachine | Changements d'adresse à partir de la date de travail visibles dans la fiche/liste du personnel

Task #8525 | 5051.200

Si les changements d'adresse sont planifiés en cours de mois dans TimeMachine, ils ne seront visibles dans la fiche et la liste du personnel qu'après que la comptabilisation salariale ait été réalisée.

Ce problème a été corrigé à l'aide de la date de travail. Ceci concerne également la lettre brève, la lettre d'accompagnement etc.

6.1.2.9.1.2 Dimensions du personnel | Raccourci modifié

Task #8501 | 5051.200 (seulement version RTC dès NAV 2013)

Le raccourci pour appeler les dimensions du personnel Ctrl+Shift+J est devenu Ctrl+Shift+D.

6.1.2.9.1.3 Copier la fonction Personnel | Statistiques du personnel | Copier correctement les groupes de collaborateurs

Task #8526 | 5051.200

La fonction Copier le personnel (copier la fiche du personnel dans d'autres mandants) était légèrement erronée lorsque les statistiques du personnel dans les mandants originaux différaient des mandants cibles. Les groupes de statistiques sont maintenant extraits des mandants cibles et non plus des mandants originaux.

6.1.2.9.2 TRAITEMENT DE SALAIRE

6.1.2.9.2.1 ISO 20022 | BD NAV internationales | Tableau 11500 introuvable

Task #8534 | 5051.200

Si le client ne travaille pas avec une base de données NAV CH, le message d'erreur "The metadata object Table 11500 was not found." s'affichait en configurant la base ISO 20022. Cette erreur a été corrigée.

6.1.2.9.2.2 Rapport d'activité | Ne pas saisir de date de document antérieure au 01.01.1800

Task #8397 | 5051.200

Quelques cas de données incluant une date de document 01.01.0000 dans le Rapport d'activité transmises par des systèmes étrangers ont été reportés. Lors de l'importation des données comme lors d'une saisie manuelle, une vérification sera maintenant effectuée pour s'assurer que la date du document n'est pas antérieure au 01.01.1800.

6.1.2.9.2.3 BAU | Modification de salaire rétroactive avec TimeMachine | Gréver un type de coût COFI

Task #8397 | 5051.200 (SwissSalary BAU)

Quand un salaire était rectifié à l'aide de TimeMachine, le type de coût de la colonne Gréver le type de coût COFI n'était plus renseigné pour le décompte salaire, ce qui engendrait une erreur lors de la comptabilisation salariale. Cette erreur a été corrigée.

6.1.2.9.3 DÉCLARATION DE SALAIRE

6.1.2.9.3.1 ELM | Données de l'entreprise | Name 2 engendre une erreur de validation XML

Task #8502 | 5051.200

Dans quelques rares cas, dans les données de l'entreprise, à côté du nom, le champ Nom 2 était également renseigné. Ceci engendrait une erreur de validation pendant la déclaration ELM. Elle a été rectifiée.

6.1.2.9.3.2 ELM | Espaces dans le numéro de décompte de L'IS (numéro SSL)

Task #8469 | 5051.200

Dans les données salariales de base, quand un espace s'insérait par erreur dans le numéro de décompte de l'IS et que ce numéro s'avérait incorrect, un message d'erreur s'affichait pour la déclaration ELM. Cette erreur a été corrigée.

6.1.2.9.3.3 ELM | NAV 5.0 | Le commentaire du distributeur (Error) s'affiche maintenant correctement

Task #8531 | 5051.200 (uniquement NAV 4.00 SP2 - NAV 5.00 SP1)

Depuis la pré-mise à jour 5051.100, des commentaires (erreurs) du distributeur s'affichaient comme fichier texte via Notepad.exe par ex. parce que le document XML envoyé était certes valide mais pas recevable. Dans les versions plus récentes, tout fonctionnait, mais de NAV 4.00 SP2 à NAV 5.00 SP1 seul un fichier texte vide était créé. Cette erreur a été corrigée.

6.1.2.9.3.4 ELM | Modification rétroactive de canton avec remboursement complet de l'IS dans la même année

Task #8541 | 5051.200

Nous avons corrigé cette erreur qui survenait très rarement pendant la déclaration de l'IS. Lorsque toutes les contributions de l'IS d'un collaborateur étaient corrigées et mises sur 0 CHF au cours de l'année de déclaration suite à un changement de canton rétroactif et que celui-ci était en outre le seul collaborateur dans ce canton, une erreur de validation apparaissait au cours de la déclaration. L'erreur a été corrigée pour ces rares cas de figure.

6.1.2.9.4 ADMINISTRATION SWISSALARY

6.1.2.9.4.1 Types d'heures | Supprimer les traductions dans tous les mandants quand le type d'heures est supprimé

Task #8408 | 5051.200

Le tableau Types d'heures est un tableau commun à tous les mandants. Cela signifie que lorsque vous créez ou renommez un nouveau type d'heure, la modification est visible pour tous les mandants.

Un partenaire nous a fait remarquer que quand un type d'heures est supprimé, les traductions connexes ne sont pas toutes supprimées dans les mandants. La traduction était supprimée uniquement dans les mandants dans lesquels le type d'heures était supprimé. Ceci a été corrigé.

6.1.2.9.5 RAPPORTS | INTERFACES

6.1.2.9.5.1 Feuille du personnel | L'en-tête s'affiche correctement (RTC)

Task #6582 | 5051.200 (RTC-Versionen)

L'en-tête ne s'affichait pas correctement sur la feuille du personnel dans les versions RTC. Cette erreur a été corrigée.

6.1.2.9.5.2 Feuille du personnel | Années d'ancienneté et date du temps d'apprentissage corrigées

Task #8547 | 5051.200

Sur la feuille du personnel, le nombre d'années d'ancienneté s'affichait avec de nombreuses décimales. La date de période d'apprentissage était de plus incorrectement affichée. Les corrections appropriées ont été effectuées dans le rapport.

6.1.2.9.5.3 Détail des années d'ancienneté du personnel | Correction des erreurs d'affichage

Task #8496 | 5051.200

Dans le rapport Détail des années d'ancienneté du personnel, la valeur "119987" était parfois distribuée dans la colonne Mois au lieu de la valeur correcte. Cette erreur a été corrigée.

6.1.2.9.5.4 Données salariales de base | Correction du format de date dans deux champs

Task #6589 | 5051.200 (RTC-Versionen)

Le format de date, y compris l'heure, dans les champs Date de départ LPP et Modification LPP était affiché dans le rapport Données salariales de base. Cette erreur a été corrigée.

6.1.2.9.5.5 ISO 20022 | Ordre de bonification | La banque débitrice n'est pas imprimée

Task #8515 | 5051.200

Lorsqu'on créait un fichier de paiement ISO 20022, la banque débitrice ne s'affichait plus dans le rapport Ordre de bonification. Cette erreur a été corrigée.

6.1.2.9.5.6 Interface ouverte d'importation de données | WebClient | Importation de données via Excel

Task #8453 | 5051.200

L'importation Excel de l'interface ouverte d'importation de données n'a pas été conçue pour Web-Client. L'importation Excel fonctionne maintenant aussi via Web-Client.

6.1.2.9.5.7 Décompte salaire en tant qu'exportation PDF | L'espace réservé %3 ID est à nouveau activé

Task #8521 | 5051.200

Certains clients exportent le décompte salaire comme PDF, afin de le réimporter ensuite dans un système étranger (ex. Archivage). Pour les noms de fichier, les espaces réservés suivants peuvent être utilisés :

%1 | Traitement de salaire n^o

%2 | Collaborateur n^o

En refactorisant toutes les fonctions d'importation PDF dans la pré-mise à jour 5051.100 l'espace réservé %3 pour l'ID du collaborateur a malheureusement été perdu. Dans le chemin d'accès du document, %3 s'affichait par erreur au lieu de l'ID du collaborateur. Cela a été corrigé.

6.1.2.9.5.8 Décompte salaire PDF par e-mail/SwissSalary Direct | PDFCreator Time-Out | Décomptes salaire vides

Task #8480 | 5051.200 (concerne exclusivement les versions Classic avant NAV 2013)

Depuis la pré-mise à jour 5051.100, un problème survenait dans les anciennes versions NAV lors de l'envoi d'e-mail de décomptes salaire via PDFCreator. Le transfert s'interrompait lors d'envoi d'e-mails PDF décryptés et/ou via SwissSalary Direct si des décomptes salaire "vides" étaient disponibles.

Cette erreur a déjà été corrigée sous forme de correctif pour 5051.100 et a maintenant aussi été corrigée dans cette version.

6.1.2.10 NOTES À L'ATTENTION DE NOS PARTENAIRES

6.1.2.10.1 Organisation | SwissSalary Store entièrement fonctionnel dans WebClient

Task #8438 | 5051.200

Dans l'organisation, des données fixes telles que les bases de données des NPA et des banques, les tarifs de RS etc peuvent être téléchargées et installées depuis la boutique SwissSalary d'une simple pression de bouton. Dans WebClient se trouvaient diverses limitations qui ont été remaniées.

6.1.2.10.2 Le rapport de migration pour NAV 2009 dans NAV 5 a été supprimé

5051.200

Il existait jusqu'ici dans la dimension des objets des versions NAV 4.00 SP2 à 5.00 SP1 le rapport de migration 3009239 SwS Migration NAV 2009SP1_R2. Ce rapport était utilisé lorsque le client migrait d'une version NAV 4.00 SP2 à 5.00 SP1 salaire par défaut de Microsoft vers SwissSalary NAV, bien que les anciens objets de salaire étaient déjà installés depuis la version NAV 2009.

Il ne nous était pas possible de délivrer un rapport 100% compilable dans l'ancienne base de données NAV qui prend en compte aussi bien les caractéristiques des objets de l'environnement NAV 4/5 que les objets du programme NAV 2009. Le rapport a été désactivé.

Si vous avez des clients de la migration qui se trouvent dans ce cas de figure, ils peuvent à tout moment exporter le même rapport (R3009239) en tant que texte depuis une base de données NAV 2009 et l'emmagasiner dans l'environnement 4/5e. Les rares modifications de champ doivent être ajustées manuellement. Veuillez ne jamais emmagasiner de rapport NAV 2009 comme fob dans une version 4/5e.

6.1.3 Update 5052.000 (26.10.2017)

6.1.3.1 INTRODUCTION

Cher client SwissSalary,
Cher partenaire SwissSalary,

Nous vous présentons le manuel de mise à jour SwissSalary 5052.000 du 26.10.2017. Il contient les nouveautés et corrections des pré-mises à jour 5051.100 du 10.05.2017 et des pré-mises à jour 5051.200 du 31.08.2017. Une fois cette version installée, vous détiendrez la version la plus récente de SwissSalary. De nouvelles fonctionnalités très utiles sont désormais à votre portée.

REMARQUES IMPORTANTES

Avant de démarrer le processus de mise à jour, veuillez vous assurer que la version SwissSalary 5051.000 du 18.10.2016 ou une version plus récente a été installée. Si des modifications propres à l'entreprise ont été effectuées dans vos objets SwissSalary NAV par votre partenaire NAV, vous devez impérativement contacter votre partenaire NAV avant d'installer des objets.

Clients NAV SwissSalary détenant les versions DB NAV 4.00 SP2 et 4.00 SP3

Veuillez noter que la mise à jour 5053.000 d'octobre 2018 est la dernière version SwissSalary disponible pour les versions de bases de données 4.00 SP2 et 4.00 SP3. À partir de la pré-mise à jour 5053.xxx, il n'y aura plus que des mises à jour pour les versions NAV 5.00 et ultérieures.

Clients NAV SwissSalary détenant les versions DB NAV 3.70, 4.00 + 4.00 SP1

La mise à jour SwissSalary N5051.000 (18.10.2016) est la dernière version complète pour ces versions DB

NAV. Désormais, les mises à jour, pré-mises à jour et correctifs logiciels seront disponibles seulement à partir de la version DB NAV 4.00 SP2 ! Veuillez contacter votre partenaire NAV pour de plus amples renseignements.

❑ Clients SwissSalary BAU détenant la version NAV 5.0

La mise à jour SwissSalary B5050.000 (automne 2015) est la dernière version de la version BAU 5.0. Dans la version BAU 5, PLUS AUCUN développement n'a eu lieu depuis l'automne 2015. Nous vous recommandons de passer dès que possible à la nouvelle solution NEVARIS de NAV 2015. Veuillez contacter l'[assistance NEVARIS](#) pour de plus amples renseignements à ce sujet [NEVARIS-Support](#).

❑ Centre de rôles SwissSalary | Clients RTC à partir de NAV 2009 SP1

SwissSalary propose un centre de rôles clair et intuitif depuis l'introduction de Clients RTC. Nous constatons cependant toujours que certains clients ne l'utilisent pas.

Le manuel d'administration du système offre d'importantes informations à ce sujet.

Nous vous souhaitons beaucoup de satisfactions avec la toute nouvelle version SwissSalary et vous remercions de nous avoir soumis vos précieuses suggestions d'amélioration, grâce auxquelles nous avons pu perfectionner notre produit.

L'équipe SwissSalary

6.1.3.2 GENRES DE SALAIRE

6.1.3.2.1 Genres de salaire suivants maintenant avec montants limite (minimum/maximum)

Task #8609 | 5052.000

Il est maintenant possible de sélectionner les deux colonnes "Montant maximale" et " Montant minimal" dans les genres de salaire Suite. Le calcul des cadeaux aux collaborateurs (> 500 CHF) par ex. ou les coûts de formation continue peuvent ainsi être automatisés.

Exemple de cadeaux aux collaborateurs:

Dans l'exemple suivant, nous allons vous montrer comment vous pouvez automatiser le processus pour que les cadeaux en nature d'une valeur supérieure à 500 CHF par événement soient pris en compte par la sécurité sociale.

1. Choisissez le genre de salaire 1440 "Cadeau en nature d'une valeur supérieure à 500 CHF".
2. Copiez le genre de salaire 1440 dans un nouveau genre de salaire, le GS 1441. Changez ensuite le texte du nouveau genre de salaire en "Cadeau en nature d'une valeur inférieure à 500 CHF".
3. Définissez le nouveau genre de salaire et nommez-le "Contribution employeur". Définissez l'affectation COFI avec le même numéro de compte de contrepartie (aucune comptabilisation COFI ne doit être effectuée). Ce genre de salaire ne présente pas d'assujettissement.
4. Dans le nouveau genre de salaire 1441, veuillez cliquer sur "GS suivants" et insérer le genre de salaire 1440. Définissez la valeur 1.00 "GS suites - facteur montant". Dans le champ "Montant minimal", saisissez la valeur 500.05 CHF.

Veuillez tester les nouveaux genres de salaire dans le Rapport d'activité. Saisissez toujours en premier le genre de salaire 1441 avec la valeur du cadeau. Jusqu'à 500 CHF, aucun genre de salaire n'est extrait. Les montants inférieurs ou égaux à 500 CHF ne sont pas comptabilisés et ne s'affichent pas non plus sur le décompte salaire. Si vous saisissez par ex. 700 CHF, les genres de salaire suivants 1440 + 8440 seront automatiquement extraits.

6.1.3.3 TRAITEMENT DE SALAIRE

6.1.3.3.1 RAPPORT D'ACTIVITÉ

6.1.3.3.1.1 Rapport d'activité | Nouvelle colonne Période de temps

Task #8571 | 5052.000

Dans le Rapport d'activité, la colonne "Période de temps" peut maintenant être sélectionnée. Elle exprime sous forme de texte le nombre d'intervalles du champ "Nombre". Ainsi, le champ "Période de temps" renseigné avec 8,5h sera alors transcrit de la manière suivante: "8 heures et 30 minutes". Vous pouvez bien sûr également saisir le texte "8 heures et 30 minutes" dans cette colonne, le champ Nombre sera ensuite renseigné avec 8,5.

6.1.3.4 DÉCLARATION DE SALAIRE

6.1.3.4.1 ELM | Les longs commentaires du destinataire des données provoque des messages d'erreur

Task #8619 | 5052.000

L'Office de l'impôt à la source du canton de VD est le seul canton qui transmet parfois de longues remarques/longs messages d'erreur concernant la transmission de données ELM. Ces remarques sont souvent très détaillées. Surtout dans l'ancien Classic Clients, nous rencontrons régulièrement des problèmes pour afficher correctement ces commentaires à cause de la longueur du texte. Ceci a été corrigé, les commentaires s'affichent maintenant correctement.

6.1.3.5 SWISSSALARY DIRECT

6.1.3.5.1 Traitement des décomptes salaire à imprimer pour «Collaborateurs non inscrits» après envoi

Task #8621 | 5052.000

Depuis la mise à jour 5051.000, quelques améliorations ont été apportées concernant l'envoi de documents. Il subsistait cependant une absence de clarté dans les versions de la pré-mise à jour, car les décomptes salaire des "Collaborateurs non inscrits" n'étaient soudain plus créés automatiquement après le processus d'envoi. Les décomptes salaire à imprimer n'étaient créés que si, l'option Envoyer un document "uniquement aux collaborateurs inscrits" était sélectionnée dans la configuration de SwissSalary Direct.

Nous avons remanié ce processus. Tout refonctionne désormais comme auparavant. Après l'envoi automatique des décomptes salaire, seront automatiquement proposés à l'impression les collaborateurs qui ne sont pas inscrits pour le service.

Pour des raisons de protection des données, nous vous recommandons de placer l'option "Envoyer des documents à" sur "Uniquement les collaborateurs inscrits". La question est de savoir si les documents des collaborateurs doivent être ou non placés dans le portail des employés, avant qu'ils s'inscrivent.

6.1.3.5.2 Envoyer des documents à | Définir la valeur par défaut uniquement sur les collaborateurs inscrits

Task #8620 | 5052.000

Pour des raisons de confidentialité, nous avons changé la valeur par défaut du champ "Envoyer des documents" dans la configuration de SwissSalary Direct en "Uniquement les collaborateurs inscrits". Nous vous recommandons de prendre en compte cette valeur par défaut.

6.1.3.5.3 Mode test | Transfert via Dossier

Task #8622 | 5052.000

Dans la configuration SwissSalary Direct, le "Mode test" peut être activé. Lorsqu'il est activé, les documents PDF sont bien sûr traités et envoyés lors d'un envoi SwissSalary Direct (ex.: décompte salaire), mais ils sont marqué du drapeau "Mode test". Ces documents ne sont pas visibles par les collaborateurs dans SwissSalary Direct.

Dans la pré-mise à jour 5051.200, un ajustement assurait que les documents soient d'abord créés comme PDF puis placés dans le dossier avant d'être envoyés. Le " Mode test" ne fonctionnait alors plus correctement.

Le " Mode test" fonctionne à nouveau. Les documents sont créés, stockés dans le dossier puis transmis sous forme de test. Après avoir été envoyés, les " Documents test" sont à nouveau supprimés du dossier.

6.1.3.5.4 SmartPort | Modification des coordonnées bancaires correctement effectuée sur la fiche du personnel

Task #8512 | 5052.000

Avec SwissSalary Direct Plus, le collaborateur a la possibilité, dans SwissSalary Direct, en plus de modifier l'adresse domiciliaire, de modifier également son adresse bancaire. Via SmartPort, le gestionnaire de salaire peut vérifier les données et les intégrer à l'aide d'une simple pression de bouton.

Un problème de prise en compte des coordonnées bancaires modifiées surgissait parfois lorsqu'un changement d'adresse n'avait pas lieu en même temps. Ceci a été corrigé.

6.1.3.6 RAPPORTS | INTERFACES

6.1.3.6.1 Fiche employé | Affichage des dimensions du personnel

Task #8528 | 5052.000

Sur la fiche employé, l'option "Dimension du personnel" est désormais disponible. Les dimensions du personnel enregistrées auprès des collaborateurs sont maintenant affichées sur la feuille du personnel.

6.1.3.6.2 Attestation de gain intermédiaire AC | Paragraphe 11 corrigé

Task #8511 | 5052.000

Dans le paragraphe 11 subsistait une petite erreur lorsque le 13ème salaire n'était pas versé en même temps que le salaire de départ. Une correction a été effectuée.

6.1.3.6.3 Certificat de salaire | Sélection de la langue sur le lieu travail

Task #5787 | 5052.000

Dans localité de travail, la langue du lieu de travail peut maintenant être saisie dans la colonne "Code langue". Les textes supplémentaires sont ainsi automatiquement imprimés dans la langue du lieu de travail sur le certificat de salaire. Les entreprises qui possèdent des lieux de travail dans toute la Suisse peuvent désormais créer les certificats de salaire plus facilement.

6.1.3.6.4 Statistiques BESTA | Prévisualisation identique à l'aperçu avant impression dans les versions RTC

Task #8614 | 5052.000

Cet ajustement concerne toutes les versions RTC à partir de NAV 2013. Il ne peut techniquement être implémenté dans NAV 2009!

Lorsque les statistiques BESTA ou le recensement des entreprises sont d'abord présentés dans la Prévisualisation, les champs ne s'affichent pas correctement (décalés). En cliquant sur Aperçu avant impression, le document se présente correctement. L'impression, en revanche, n'a jamais posé problème.

La prévisualisation démarre maintenant directement dans l'aperçu avant impression et s'affiche donc correctement.

6.1.3.6.5 Coordination de compte | Exportation Excel avec mise en page du compte

Task #8598 | 5052.000

Dans le rapport Coordination de compte, dans la mise en page "Compte", une erreur apparaissait lors de l'exportation Excel. Les valeurs cumulées n'étaient pas identiques dans la prévisualisation et dans Excel.

Cette erreur a été corrigée.

6.2 Update 5052.000 Systemadmin

6.2.1 Page d'accueil SwissSalary | Update Téléchargement

6.2.1.1 Explications

Comment accéder à l'espace client de SwissSalary?

Rendez-vous sur notre page d'accueil via <http://www.swisssalary.ch>. Cliquez en haut à droite sur *Log In*:



Inscrivez-vous avec les données de *connexion* spécifiques à votre entreprise. Sélectionnez ensuite le bouton Update NAV (*clients SwissSalary NAV*) ou Update BAU (*clients SwissSalary BAU*).

Le téléchargement des derniers Update et PreUpdate y sont disponibles.

Quels sont les documents que vous pouvez également télécharger?

Outre les derniers Update, PreUpdate les plus récentes peuvent également être téléchargés et installés dans SwissSalary. De cette façon, vous disposez en permanence de la liste d'objets la plus récente (*recommandé*).

La Bibliothèque contenant les manuels les plus récents et de plus amples informations à propos de SwissSalary sont continuellement mises à jour et enrichies.

Comment télécharger un fichier à partir d'Internet?

Un clic de souris sur l'*icône* et le téléchargement commence (vous trouvez le fichier sous 'Downloads'):



Est-ce que je suis informé concernant les nouveautés de SwissSalary?

Oui. Vous recevez un e-mail au moment que l'Update est disponible. Les PreUpdate sont disponibles sur notre page d'accueil mais nous n'allons pas vous informer! Nous allons vous informer seulement si'il aura un PreUpdate important!

Aucun Update ne sera envoyée par courriel?

En règle générale, les Update sont disponibles uniquement sur Internet. L'envoi par courriel a souvent engendré des problèmes chez certains fournisseurs, à cause de la taille des fichiers et des filtres de courrier indésirable/anti-spam.

Connaissez-vous notre portail clients et partenaires?

Rendez-vous sur notre *portail clients* avec le lien <https://webportal.swisssalary.ch>. Vous avez juste besoin de votre *adresse courriel* personnelle pour vous connecter, ainsi que d'un *mot de passe* que nous vous communiquerons. Au cas où vous n'auriez pas encore reçu de mot de passe de notre part, veuillez nous en faire la demande par courriel à support@swisssalary.ch. Vous êtes libre de modifier le mot de passe reçu après l'inscription initiale.

Domaine partenaire et clients

Nous vous prions d'entrer votre nom d'utilisateur et mot de passe pour vous connecter:

Nom d'utilisateur

Mot de passe

Reconnaître mon Login sur cet ordinateur

Login

Sur le portail clients vous pouvez non seulement soumettre et traiter de nouvelles demandes de support (*Incidents*), mais aussi effectuer à tout moment un suivi de vos propres requêtes courriel, qu'elles soient en attente ou déjà satisfaites. Vous avez en outre un aperçu du développement de nos *Tasks*. Ainsi vous avez la possibilité de voir les demandes de clients qui ont déjà été satisfaites et celles qui seront livrées dans des prochains Update ou PreUpdate à jour. Vous avez également la possibilité de voter pour des tâches spécifiques. Vous participez ainsi activement au perfectionnement de SwissSalary.

Venez faire un essai!

Vous avez des questions concernant notre page d'accueil ou le téléchargement?

Ecrivez-nous un courriel à support@swisssalary.ch ou contactez notre Hotline au +41 (0)31 / 950 07 77. Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller!

6.2.2 Charger/Actualiser les Update et PreUpdate

6.2.2.1 Explications

1. Téléchargez les objets et les manuels conformément aux instructions figurant au chapitre [Explications](#).

IMPORTANT:

- Transmettez IMPERATIVEMENT le manuel d'utilisateur aux collaborateurs concernés!
- Assurez-vous que la dernière version B5051.00 (BAU) / N5051.000 (NAV) soit installée sur votre système. Pour vérifier, allez dans SwissSalary sous Paramètres -> Paramètres -> Organisation ou bien dans le RTC-Client sous Organisation.

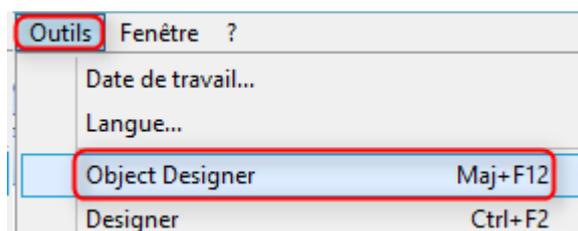
AU CAS OU VOUS AURIEZ ENCORE UNE VERSION < B5051.000 / N5051.000, INTERROMPEZ L'INSTALLATION ET AVISEZ-NOUS OU VOTRE PARTENAIRE!

ASTUCE:

Nous vous recommandons d'effectuer une sauvegarde des données avant de procéder à l'Update. Ce n'est généralement pas nécessaire, mais cela peut s'avérer judicieux pour des raisons de sécurité.

2. Décompressez le fichier objet avec WinZip.

3. Ouvrez Microsoft Dynamics NAV et avec Maj+F12 allez dans Object Designer (Outils -> Object Designer). À partir de la version NAV 2009 SP1 RTC il faut démarrer le Development-Client.

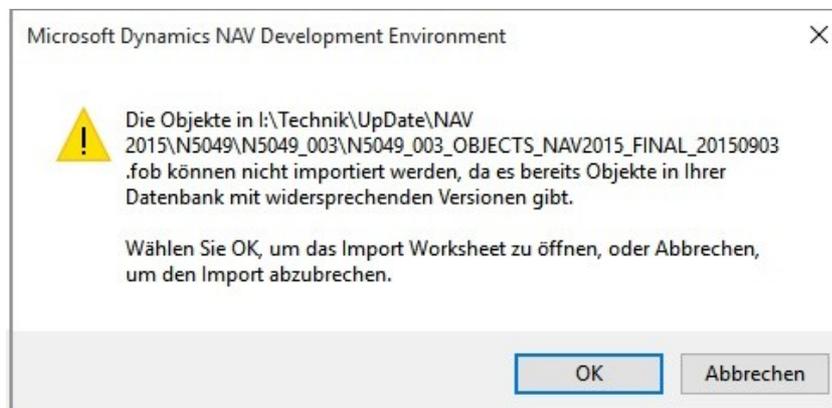


Vous pouvez maintenant voir la totalité des objets NAV, qui sont à votre disposition dans la DB NAV.

4. Allez dans Fichier -> Import.

5. Indiquez l'emplacement où vous avez enregistré le fichier FOB. Le système tente à présent de charger le fichier FOB.

6. Vous recevrez ensuite un message, auquel vous devez IMPERATIVEMENT répondre par NON ou bien OK.



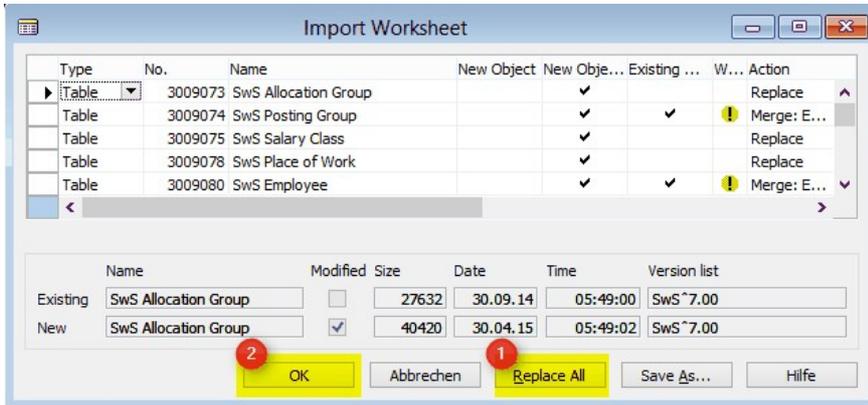
NOTE:

Une question différente s'affiche pour les PreUpdate. Ouvrez TOUJOURS le Import Worksheet!

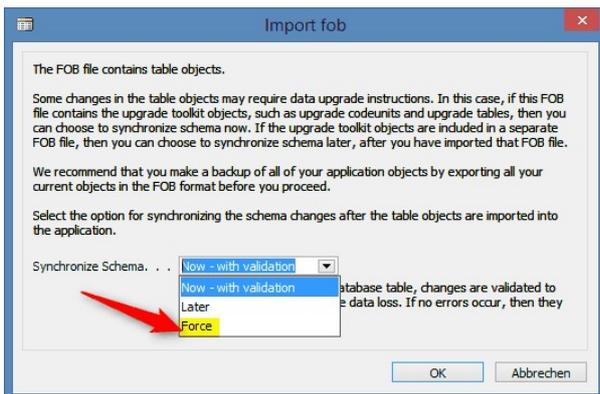
7. La feuille de Import Worksheet ouverte.

AVIS IMPORTANT:

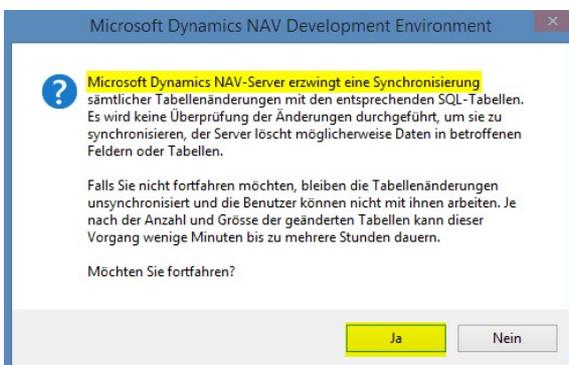
Ici, cliquez IMPERATIVEMENT sur REPLACE ALL! Et pui cliquez sur OK et le processus de chargement reprend!



Dans le RTC-Client (à partir de NAV 2015) il y à ce message qui suit (choisir 'Force' et confirmez):



Dans le RTC-Client (à partir de NAV 2015) le système demande pour faire une synchronisation; confirmez ce message aussi avec OK:



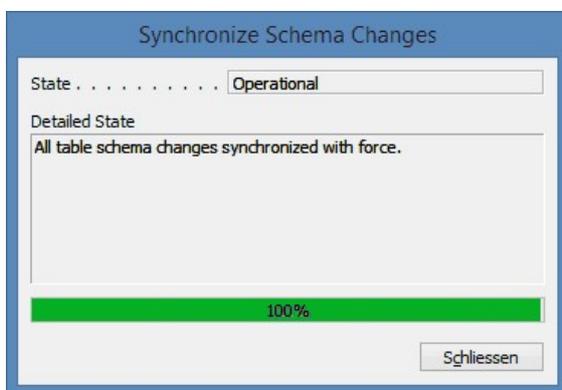
8. Les objets sont maintenant chargés dans votre base de données. Si l'installation a réussi, vous recevrez le message final suivant:

Dans la version Classic:



(Exemple. Le nombre d'objets peut varier!)

Dans le RTC-Client:



9. Ca y est, l'Update/PreUpdate est chargé!

AVIS IMPORTANT:

Ce procédé est à appliquer de manière identique pour les PreUpdate!

Nous vous conseillons de compiler les objet SwissSalary (F11). Dans la liste de version insérez un filtre (F7) sur **SwS*** est assurez-vous que vous avez sélectionné **All** sur l'espace droite. Nous vous rappelons que, en particulier dans la version RTC (dès NAV 2009) il faut redémarre le service de NAV. Généralement cela ne peut exécuter que l'administrateur avec des autorisations appropriées (prier de exécuter cela seulement dans les périodes hors pointe, quand aucun utilisateur est connecté).

Après avoir chargé les objets avec succès, allez au Menu principal de SwissSalary.

Cliquez sur l'index du menu Personnel (Fiche employé). Le système démarre automatiquement avec l'actualisation de l'Update. L'ouverture du menu principal pour l'actualisation de l'Update doit être effectuée uniquement par un collaborateur possédant des droits d'administrateur. Sinon il ne sera pas possible d'actualiser l'Update. Une fois le traitement par lots correctement exécuté, vous recevez une notification complète.

Sous Paramètres -> Paramètres -> Organisation ou bien dans le RTC-Client sous Organisation, vous trouverez un historique des Update, dans lequel les versions complètes des Update chargées avec succès ont été historicisées.

L'actualisation de l'Update/PreUpdate doit être effectuée toujours après un Update/PreUpdate!

Dans le fichier Excel vous pouvez voir les objets qui ont été récemment créés ou modifiés.

Précisons sur les Types:

- 1 = Table
- 2 = Form (à partir de la version NAV 2013 plus disponible)
- 3 = Report
- 4 = Dataport
- 5 = Codeunit
- 6 = XMLport
- 7 = MenuSuite
- 8 = Page (seulement version RTC à partir de NAV 2009 SP1)
- 9 = Query (depuis la version NAV 2013)

Note importante à propos du MenuSuite:

SwissSalary NAV:

Pour les entreprises qui travaillent avec le standard NAV, l'ancien menu n'est plus disponible dans la version 4.00 SP2 ou les versions supérieures. Le MenuSuite est inclus dans l'Update.

En cas d'incertitudes, veuillez contacter votre partenaire ou bien notre support.

6.2.3 Droits d'accès et autorisations

6.2.3.1 Explications

Description des rôles d'autorisation:

ID groupes	Nom	Description
SWS-ALL	SwissSalary - All Users	'SWS-ALL' est un rôle utilisateur rarement employé. Il est utilisé par les entreprises qui ont de nombreux clients à gérer, mais qui ne veulent pas donner accès à tous les clients au gestionnaire de salaires. Pour la fonction 'Décompte salaire', le système requiert des informations 'indirectes' sur tous les mandants (contrôle de la licence, nombre de collaborateurs actifs pour le mandant X). Ce rôle utilisateur permet au gestionnaire de salaires d'activer quand même cette fonction sur les mandants avec des droits d'accès limités (le gestionnaire de salaires ne peut bien entendu voir aucune données concernant les clients puisqu'elles sont verrouillées).
SWS-CONS / SWS- INVOICING (SwS BAU uniquement)	SwissSalary - Consortium SwissSalary - Invoicing	Ce rôle est utilisé pour remanier le module Consortium. Avec ce rôle d'autorisation, les droits d'accès complets sont attribués aux postes et feuilles de validation du consortium. Ce rôle est destiné aux collaborateurs qui doivent seulement avoir recours au consortium.
SWS-EE- EDIT	SwissSalary - Edit Employees	Ce rôle est généralement attribué au gestionnaire de salaires qui doit remplir toutes les fonctions à l'intérieur de la comptabilisation de la masse salariale. L'utilisateur peut modifier, supprimer et ajouter des données dans SwissSalary.
SWS-EE READ	SwissSalary - Read Employees	Identique au rôle SWS-EE EDIT, sauf que les données peuvent seulement être consultées, mais pas modifiées.
SWS-HR EDIT	SwissSalary - HR Edit	Module additionnel PIS (gestion d'informations du personnel). Ce rôle permet de modifier, de supprimer et d'ajouter des données dans PIS.

	Employee	
<i>SWS-HR READ</i>	SwissSalary - HR Read Employee	Module additionnel PIS (gestion d'informations du personnel). Avec ce rôle, il est seulement possible de consulter les données.
<i>SWS-HR SETUP</i>	SwissSalary - HR Setup	Module additionnel PIS (gestion d'informations du personnel). Grâce à ce rôle, il est possible de procéder à des paramétrages dans PIS. Logiciel de gestion de salaire classique.
<i>SWS-POST (SwS NAV uniquement)</i>	SwissSalary - Posting	Selon SOX*, le gestionnaire de salaires ne doit pas 'comptabiliser le salaire'. Ce rôle utilisateur peut être attribué dans la COFI à un collaborateur exclusivement en charge de la comptabilisation salariale. IMPORTANT: Ce collaborateur doit bien sûr aussi être déverrouillé dans SwissSalary NAV sous <i>Paramètres -> Paramètres -> Utilisateur</i> ou bien dans le RTC-Client sous <i>Administration SwissSalary-> Utilisateur</i>
<i>SWS- SETUP</i>	SwissSalary - Setup	Gestionnaire de salaires. Accès complet aux données salariales de base et à d'autres données de configuration.
<i>SWS-ST EDIT</i>	SwissSalary - Edit Salary Type	Accès complet à la modification des types de salaire. Ce rôle permet de créer, modifier et supprimer des types de salaire.
<i>SWS- BUDGET- EDIT</i>	SwissSalary Budget - Edit	
<i>SWS- BUDGET- READ</i>	SwissSalary Budget - Read	
<i>SWS- BUDGET- SETUP</i>	SwissSalary Budget - Setup	

Après chaque Update/PreUpdate, les Rôles d'autorisation doivent également être ajustés dans SwissSalary (*nouveaux accès aux tableaux etc.*).

AVIS IMPORTANT:

- Au cas où vous auriez procédé à des ajustements individuels concernant nos Rôles d'autorisation standards "SWS-*", gardez à l'esprit que ces ajustements seront écrasés par le chargement automatique des Rôles "standards".
- Ajoutez impérativement les Rôles d'autorisation appropriés dans les nouveaux tableaux avant de libérer à nouveau le système pour les utilisateurs!

Vous trouverez également les *Rôles d'autorisation actuels* sur notre page d'accueil sous Update BAU ou bien Update NAV!

Le processus de chargement peut être lancé dans *SwissSalary* sous *Paramètres -> Paramètres -> Organisation -> bouton Maintenance -> Autorisations*. Dans le RTC-Client sous *Organisation-> Autorisations*. Sélectionnez la valeur SWS-* sous *ID groupe*.

Modifier - SwissSalary Organisation

ACCUEIL ACTIONS NAVIGUER

Actualiser Update Code Coverage Procédure Initialisation Système Adapter N° GS Statut actualisé Indiquer Messages Actua

Désignation	Statut	Build
SwissSalary NAV	actuellement	N5049.003
Barèmes de l'impôt à la source d...	actuellement	
Codes postaux Suisse	actuellement	
Données de base banque Suisse	actuellement	
Autorisations NAV	actuellement	

Dans le sous-menu *Options*, sélectionnez le chemin d'accès approprié pour les fichiers txt et dans *Direction*, sélectionnez *Import*. Puis cliquez sur *OK* et les Rôles standards utilisateur sont immédiatement ajustés dans SwissSalary.

Si vous avez opéré des modifications concernant les Rôles standards utilisateur pour les salaires ou si vous désirez remanier les Rôles utilisateur manuellement, vous pouvez le faire sous *Outils -> Sécurité -> Rôles* (à partir de NAV 4.00 SP2). Cliquez sur le rôle approprié et ajoutez les nouveaux tableaux sous *Rôles -> droits d'accès* (à partir de NAV 4.00 SP2). Dans le *RTC-Client* vous trouvez les paramètres sous *Départements -> Administration -> Administration IT -> Général -> L'ensembles d'autorisations*. Si vous avez des questions concernant ces installations, veuillez contacter votre partenaire.

Les tableaux suivants ont été recréés et les Rôles appropriés doivent y être ajoutés (au cas où ils auraient déjà été utilisés):

Table SwissSalary BAU/NAV	Nom objet	Nom
3009189	SwS Payroll Base Working Table	Fichier de travail Salaire de Base
3009196	SwS Excel Buffer	Tampon Excel
3009197 (seulement pour SwissSalary 365)	SwS SAP Interface Setup	Paramètres Interface SAP
3009198 (seulement pour SwissSalary 365)	SwS SAP Interface Relations	Relations d'interface SAP

SwissSalary Role Center

Chaque module NAV connaît son propre Role Center (à partir de NAV 2009 RTC). SwissSalary a développé pour cela une Page 3009252 SwS Payroll Role Center. Nous vous conseillons de travailler avec ce Role Center dans la domaine des salaires. Vous pouvez importer ce Role Center (fichier XML est dans les objets de l'Update/PreUpdate).

7 Update 5051.000

7.1 Update 5051.000 User

7.1.1 PreUpdate 5050.100

7.1.1.1 Introductions

Cher client SwissSalary, cher partenaire SwissSalary,

Nous sommes heureux de vous présenter le manuel du PreUpdate SwissSalary 5050.100. En installant cette version, vous détiendrez la version la plus récente de SwissSalary. De nouvelles fonctionnalités fantastiques vous attendent.

Avec cette PreUpdate, nous avons introduit un nouveau versionnage. Les PreUpdates étaient auparavant définies par .001, .002 etc. Désormais, vous pourrez distinguer les différentes versions comme suit:

- Update (mise à jour complète) | 5050.**000**, 5051.**000**, 5052.**000** etc.
- PreUpdate | 5050.100, 5050.200, 5050.300 etc.
- Correctif Update | 5050.001, 5050.002, 5050.003 etc.
- Correctif PreUpdate | 5050.101, 5050.102, 5050.103 etc.

Grâce à cette nouveauté, vous et votre partenaire NAV pourrez voir à tout moment dans l'assistance avec quelle version SwissSalary vous travaillez.

Précisions pour votre propre entreprise

Avec la nouvelle solution en nuage **SwissSalary 365**, nous avons franchi une nouvelle étape importante. Les petites entreprises ainsi que les entreprises ayant adopté une autre solution PGI (ERP) peuvent désormais traiter leurs salaires en toute simplicité avec SwissSalary et sans frais d'installation. Vous trouverez [ici](#) de plus amples informations à ce sujet.

REMARQUES IMPORTANTES

- Avant de lancer le processus de PreUpdate, veuillez vous assurer que la version SwissSalary 5050.000 du 10.11.2015 ou une version postérieure a été installée. Si des modifications spécifiques à l'entreprise ont été opérées dans vos objets SwissSalary NAV par votre partenaire NAV, vous devez impérativement contacter votre partenaire NAV AVANT de procéder à l'installation.
- Clients SwissSalary BAU détenant la version NAV 5.0
L'Update SwissSalary B5050.000 était la dernière version de la version BAU 5.0. Dans la version BAU5, PLUS AUCUN nouveau développement n'a eu lieu.
Nous vous suggérons de passer dès que possible à la nouvelle solution NEVARIS de NAV. De nombreux clients BAU actuels ont franchi ce pas l'année dernière et travaillent depuis avec la plate-forme NAV 2015. Si vous avez des questions à ce sujet, veuillez contacter l'assistance [NEVARIS](#).
- Clients SwissSalary NAV détenant les versions NAV-DB 3.70, 4.00 + 4.00 SP1
L'Update SwissSalary N5050.000 est la dernière version intégrale de ces versions NAV-DB. Nous publierons les pré-mises à jour (5050.xxx) concernant ces versions jusqu'en septembre 2016. À partir d'octobre 2016, seules les mises à jour issues de la version DB NAV 4.00 SP2 seront proposées!
- Centre de rôles SwissSalary | RTC Client à partir de NAV 2009 SP1
Depuis l'introduction de RTC Client, SwissSalary dispose d'un centre de rôles clair et intuitif. Nous avons cependant constaté que certains clients ne l'utilisaient pas encore.
Vous trouverez à ce sujet d'importantes informations dans le manuel d'administrateurs du système.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir avec la toute dernière version SwissSalary!

Votre équipe SwissSalary

7.1.1.2 Nouveautés

7.1.1.2.1 Certificat de salaire (formulaire 11) | Interventions extérieures

Task #7470 | 5050.100

Depuis la mise en place du FABI (Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire) le 01.01.2016 concernant les interventions extérieures des employés, (pour l'impôt fédéral direct ainsi que dans certains cantons pour l'impôt cantonal) la part en pourcentage de l'intervention extérieure doit impérativement être indiquée dans le paragraphe 15 (Observations) du certificat de salaire.

La situation initiale servant de base au calcul des pourcentages peut dès à présent être structurée en genre de salaire. Vous aurez besoin pour cela d'un nouveau genre de salaire, le type "Contribution employeur" ainsi que de l'attribution à la place du certificat de salaire paragraphe "15. Activité service extérieur". Les attributions COFI sont neutres, rien n'est comptabilisé dans la COFI.

Pour chaque jour où une intervention extérieure a été opérée par un employé, on saisit "1" dans le champ "Montant" (TapBoard ou via Rapport d'activité) pour ce genre de salaire. Pour les demi-journées, on peut saisir "0,5". SwissSalary convertit ces journées comme il se doit et indique le pourcentage dans le paragraphe 15 du certificat de salaire, suivi de l'indication "Intervention extérieure".

7900 · Interventions extérieures

Général	
N° GS:	7900
Désignation:	Interventions extérieures
Type:	Contribution employeur
Type de calcul:	positif
Nombre:	
Taux:	
Facteur:	
Taux salarial:	
Taux par activité en %:	<input type="checkbox"/>
Taux incl. 13ème/14ème salaire:	<input type="checkbox"/>
Nom de recherche:	INTERVENTIONS EXTÉRIEURES
N° de compte:	2250
N° du compte de contrepartie:	2250
Groupe de comptabilisation produit TVA:	
Charger CPN:	9901
Décharger CPN:	9901
Devise définie:	Devise de l'employé
Refacturation:	Fiche employé
Groupe RF interne:	Divers
Groupe RF externe:	Salaire de base
Pro rata temporis:	

^ Afficher moins de champs

Bases soumises	
Salaire brut (LAA):	<input type="checkbox"/>
AVS soumis:	<input type="checkbox"/>
AC soumis:	<input type="checkbox"/>
LAA soumis:	<input type="checkbox"/>
LAAC soumis:	<input type="checkbox"/>
LPP soumis:	<input type="checkbox"/>
UM soumis:	<input type="checkbox"/>
Impôt soumis:	<input type="checkbox"/>
Impôt à la source soumis:	<input type="checkbox"/>
IS fixation du taux:	<input type="checkbox"/>
Fonds sociaux soumis:	<input type="checkbox"/>
LPP salaire assuré:	
Remarque pour le certificat de salaire (chiffre 15):	<input type="checkbox"/>
Certificat de salaire (Formulaire 11):	15. Activité service extérieur
Indemnités vacances (SH) accordées:	<input type="checkbox"/>
Part 13ème salaire:	<input type="checkbox"/>
Part 14ème salaire:	<input type="checkbox"/>
Brut pour net:	<input type="checkbox"/>
Salaire net compensation:	<input type="checkbox"/>
Majoration charges sociales:	
Postes COFI par ligne:	<input type="checkbox"/>
texte complémentaire:	
Enquête structure de salaire ESS:	
Détail IS:	

Exemples:

- L'employé commence sa journée de travail en se rendant directement chez un ou plusieurs clients, puis il rentre chez lui:
Pour ce genre de salaire, saisissez «1» dans le champ «Montant».
- L'employé commence sa journée de travail en se rendant directement chez un client, puis se rend sur le lieu de travail indiqué sur son contrat et en fin de journée, quitte son lieu de travail pour rentrer chez lui.
Pour ce genre de salaire, saisissez «0.5» dans le champ «Montant».
- L'employé commence sa journée de travail en se rendant sur le lieu de travail indiqué sur son contrat, puis se rend chez un client et en fin de journée, quitte son client pour rentrer chez lui:
Pour ce genre de salaire, saisissez «0.5» dans le champ «Montant».
- L'employé commence sa journée de travail en se rendant directement chez un client, puis se rend sur le lieu de travail indiqué sur son contrat, va ensuite chez un autre client et rentre chez lui en fin de journée:
Pour ce genre de salaire, saisissez «1» dans le champ «Montant».
- L'employé commence sa journée de travail en se rendant sur le lieu de travail indiqué sur son contrat, puis rentre chez lui en fin de journée sans avoir rendu visite à aucun client.
Ce genre de salaire n'est pas à saisir.

7.1.1.2.2 Droit d'absences | Demande automatique de congé et de journées à récupérer

Task #492 / #7438 | 5050.100

Pour chaque Droit d'absences, vous pouvez choisir que la demande de congé et/ou de jours à récupérer soit reportée automatiquement. Vous pouvez déterminer le mois pour lequel la demande doit être effectuée (généralement en janvier). Une fois définie, la demande sera automatiquement prise en compte pour le mois requis, sans que le rapport "Report types d'heures" ait à être exécuté dans le journal Rapport d'activité.

Le mois de calcul est défini dans l'affichage des fiches Droit d'absences:

Général	
Code:	ML
Désignation:	Monatslohn
Changement:	Début d'année
Combinaison des limites:	remplace la valeur plus élevée
Réduction correction:	lors de l'événement
Ordre Indemnités:	Indemnité vacances/Jours fériés (Standard)
Droit Mois de calcul:	Janvier
Forme d'arrondi:	Au plus près
Précision d'arrondissement:	0.50

Si vous travaillez avec des soldes d'heures à récupérer (rare), vous devrez assigner les genres de salaire prévus dans le Droit d'absences et pour les types d'heures.

Exemple de configuration pour les périodes à récupérer:

1. Créer les genres de salaire (s'ils n'existent pas encore)

Genres de salaire

N° GS	Désignation	User Text	Postes salaires comptabilisés	Type	Type de calcul
2175	Correction jours récupérer SM	Salaires de vacances correction SM	Non	Indemnité	positif
8905	Droit jours récupérer	Indemnité vacances calculés	Non	Indemnité	positif

2. Configurer les types d'heures

Code	Désignation	Sup... l'im...	Sigle AC	Unité	Heu... effe...	Soldé
CORR RECUP	Correction jours récupérer	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	Jours à rattraper
RECUP	Jours récupérer	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	Jours à rattraper

3. Attribuer les genres de salaire dans le Droit d'absences et définir le nombre par année

Jours à récupérer

Tableau d'exigence d'absences

Rechercher Filtre Effacer le filtre

Type de limite	Limite de	Nombre par Activité en %	Nombre par année	Pourcentage
Age	0		2	

GS Jours à récupérer: 8905

GS Correction des jours à récupérer: 2175

7.1.1.2.3 Affranchissement PP | Décompte salaire

Task #833 / #4553 | 5050.100

Disponible pour les versions NAV 2013, NAV 2013 R2, NAV 2015 et NAV 2016

À la demande générale, nous avons transposé l'affranchissement PP sur le décompte salaire conformément aux directives de la Poste suisse.

Dans les Données de base salaires -> onglet Décompte salaire, vous trouverez 4 nouveaux champs. Dans "Mode d'envoi", indiquez si vous souhaitez affranchir au tarif normal ou "A-Priority". Saisissez le NPA et la localité ainsi que le numéro de référence de la facture qui vous sera communiqué par la Poste suisse.

PP Affranchissement

Mode d'envoi: PP

Envoi NPA: 3073

Envoi Lieu: Gümligen

Envoi N° de référence: 12345678

P.P. CH-3073
Gümligen

Post CH AG
12345678

Herr
Muster Konrad
Letziweg 3
Postfach 1412
3360 Herzogenbuchsee

Vous pouvez obtenir de plus amples informations concernant l'affranchissement auprès de votre bureau de poste ou sur Internet.

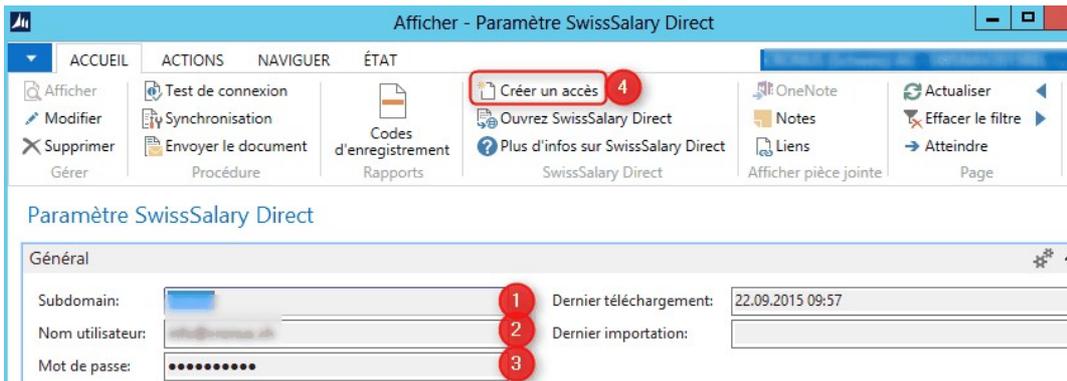
7.1.1.2.4 SwissSalary Direct | Créer soi-même un nouvel accès

Task #6505 | 5050.100

Travaillez-vous déjà avec notre portail employé SwissSalaryDirect? À partir de 0.50 CHF par mois et par employé inscrit, vous pouvez placer les décomptes salaire, certificats de salaire, documents personnalisés et

généraux dans un nuage sécurisé. Le collaborateur sera informé par e-mail et peut y avoir recours lui-même 24x7 à l'aide d'un accès Internet.

Jusqu'à présent, l'inscription au service ne s'effectuait que via notre assistance. Vous pouvez dorénavant vous inscrire vous-même pour profiter de ce service. Pour ce faire, allez dans le centre de rôles SwissSalary, puis dans le ruban sous SwissSalaryDirect (dans Classic Client sous Paramètres -> Paramètres -> SwissSalary Direct). Le masque situé en dessous s'ouvre. Saisissez le sous-domaine souhaité pour votre entreprise, par ex. cronus pour <https://cronus.swisssalarydirect.ch> ainsi que l'adresse e-mail principale comme par exemple personal@cronus.com (l'adresse e-mail doit exister) et un mot de passe sûr. Cliquez ensuite sur "Créer un accès", puis saisissez les autres données.



Une fois l'inscription réussie, vous pourrez vous connecter à l'aide de la nouvelle URL créée, de votre nom d'utilisateur et de votre mot de passe. Avez-vous besoin d'aide pour réaliser cette opération? Adressez-vous alors par e-mail à support@swisssalary.ch ou contactez votre partenaire NAV. Nous serons ravis de vous aider à vous inscrire!

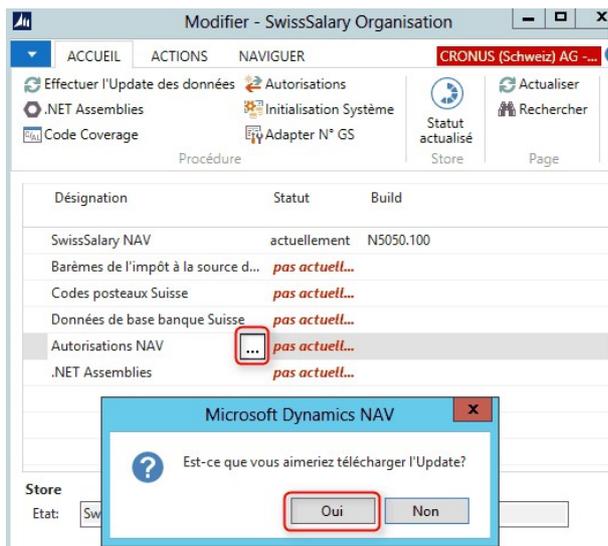
Et vous, quand commencez-vous avec SwissSalaryDirect? À partir de quand allez-vous économiser de l'argent chaque mois?

Saviez-vous que la création et l'envoi du décompte salaire coûte 4.40 CHF par employé et par mois (papier, impression, timbres, enveloppes, mise sous pli, poste etc.)? Au lieu de 4.40 CHF, vous pouvez vous inscrire à partir de 0.50 CHF.

7.1.1.2.5 SwissSalary Store | Télécharger directement un fichier

Task #6955 | 5050.100

Les données seront directement téléchargées dans SwissSalary Store si vous répondez au message ci-dessous par Oui. Vous n'aurez donc pas à télécharger préalablement le fichier depuis notre page d'accueil, il pourra être immédiatement téléchargé. Il vous suffit de décompresser le fichier, puis de l'importer.



7.1.1.2.6 Versions RTC | Diagrammes et graphiques

Concerne exclusivement les clients possédant des versions RTC à partir de NAV 2013!

Task #7291 | 5050.100

Chaque utilisateur(trice) peut lui(elle)-même élaborer de nombreux diagrammes et graphiques puis les afficher dans le centre de rôles. Cette fonction est disponible à partir de la version NAV 2013 (les composants .NET sont nécessaires).

Une fois le processus de mise à jour effectué, divers diagrammes par défaut seront à votre disposition. Vous pouvez vous-même en définir des nouveaux. Via "Modifier", vous pouvez adapter un diagramme existant et en créer un nouveau à l'aide de "Nouveau".

Datenquelle	
Nom:	Anteil M/F
Désignation:	Anteil Männer und Frauen
Date début:	
Date de début calculé:	
Base période:	Mois
Nombre de périodes:	12

Mesures (axe Y)					
Nom mesure	Type de graphique	Type Valeur	Unité	N° table	Nom de table
Anzahl Männer	Colonne	Mouvement	Nombre	3009080	Fichier Personnel
Anzahl Frauen	Colonne	Mouvement	Nombre	3009080	Fichier Personnel

Nom	Nom du diagramme/graphique
Description	Description du diagramme/graphique
Date de début	Date à partir de laquelle vous désirez évaluer le diagramme
Date de début calculée	À la place de la date de début, une date de début calculée peut aussi être sélectionnée. Si vous désirez analyser les données des 5 dernières années par ex., saisissez -5A.
Durée de la période	Vous pouvez saisir la durée de la période à l'aide du jour, de la semaine, du mois, du trimestre ou de l'année

Nombre de périodes	Combien de périodes (mois par ex.) souhaitez-vous visualiser dans l'affichage (ex.: 6 pour 6 mois)?
Chiffre indicateur - Nom	Donnez un nom (ex. Arrivées, départs) à votre chiffre indicateur
Type de diagramme	Divers types de diagrammes sont disponibles: avec points, intersections, surfaces etc.
Type de valeur	Possibilité de choisir d'afficher le mouvement ou le solde
Unité	Choisissez l'unité nombre, montant, jour ou heure
N° de tableau	Les tableaux "Banque de données du personnel, "Genre de salaire" et "Type d'heure" sont disponibles
N° de champ	Après avoir sélectionné le tableau, choisissez par ligne le champ de valeur que vous souhaitez évaluer
Nom de champ	Affichage du nom de champ (non modifiable)
Filtre	Vous pouvez choisir un filtre donné pour la valeur, comme le N° employé de - à, valeur de - à etc..
Signe inversé ANZ.	Si une valeur s'affiche avec un - au lieu d'un +, sélectionnez le champ adéquat

NOTE

Veillez suivre les indications du manuel d'administrateur de système. De nouveaux tableaux ont été créés pour les diagrammes et doivent être pris en compte dans les rôles d'autorisation. Si vous travaillez avec nos rôles par défaut, les tableaux étant intégrés, il ne vous reste plus qu'à enregistrer les nouveaux rôles d'autorisation. Il s'agit des nouveaux tableaux suivants:

- 3049190
- 3049191

7.1.1.2.7 Versions RTC | Les genres de salaire et Données de base salaires de base sont démarrés en Vue

Task #7203 | 5050.100

À la demande de nombreux clients, la liste des genres de salaire peut maintenant être démarrée en "Vue" (remaniement non possible).

Choisissez "Modifier" pour effectuer des changements, puis remaniez le genre de salaire directement dans l'affichage des fiches, via "Modifier la liste".

7.1.1.2.8 Créer de nouveaux clients avec l'assistant de configuration

Task #7323 | 5050.100

Incorporer un nouveau mandant-salaire dans SwissSalary n'a jamais été aussi simple. En lançant votre nouveau mandant pour la première fois, notre assistant démarrera automatiquement afin de vous accompagner pas à pas à travers la configuration de salaire. Vous pourrez ainsi saisir vos données d'entreprise, les données fixes DTA/OPAE et vos solutions d'assurances rapidement et aisément.

Après avoir fermé l'assistant, vous pourrez bien sûr vérifier et compléter vos saisies!

7.1.1.2.9 PDFCreator version 2.x est maintenant pris en charge

Task #6975 | 5050.100

Vous pouvez utiliser le logiciel gratuit PDFCreator pour créer des documents PDF (décomptes salaire, certificats de salaire pour SwissSalary Direct, IncaMail etc.) dans l'ancien Classic-Clients NAV. Ce logiciel n'est plus requis pour les versions RTC NAV supérieures ou égale à NAV 2013, puisque la création PDF est directement prise en charge depuis Client NAV. Entre la solution PDFCreator version 1.x et la version 2.x, d'importants ajustements ont été réalisés. L'exportation précédente depuis SwissSalary ne fonctionnait qu'avec PDFCreator jusqu'à la version 1.7.3.

À partir de cette version, vérifiez si la version PDFCreator 1.x ou 2.x est installée chez vous. Le recours à la version PDFCreator 2.x (version la plus récente 2.3) est également possible. Vous pouvez télécharger la toute dernière version ici: <http://de.pdfforge.org/pdfcreator/download>

7.1.1.2.10 Installation unique de .NET Assemblies pour les codes-barres 2 D sur le certificat de salaire

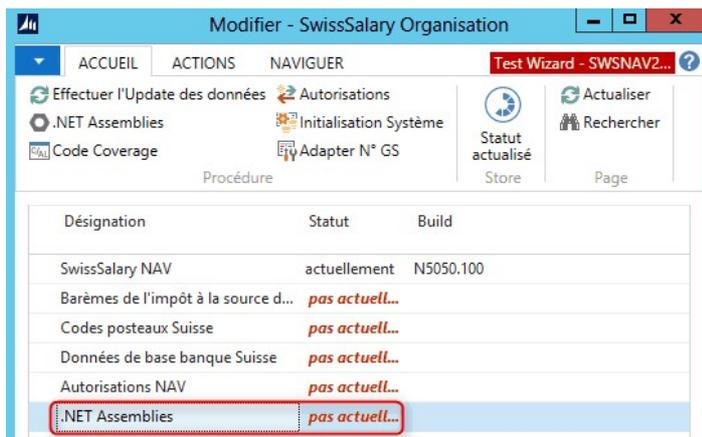
Task #7009 / #7112 | 5050.100

Concerne tous les clients utilisant les versions NAV 2013, NAV 2013 R2, NAV 2015 + NAV 2016!

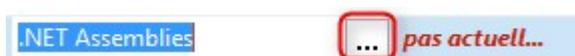
À partir du PreUpdate N5050.100, vous devrez procéder à une installation unique de .NET Assemblies. La génération du code-barres 2D pour le certificat de salaire peut maintenant être démarrée sur le serveur intermédiaire. Le certificat de salaire pourra ainsi être créé beaucoup plus rapidement à l'avenir (vitesse d'exécution fortement améliorée).

Veillez procéder comme suit:

1) Ouvrez la rubrique "Organisation" via "Centre de rôles ->Ruban". Vous trouverez la ligne ".NET Assemblies" dans l'affichage ainsi que le statut "non actuel".



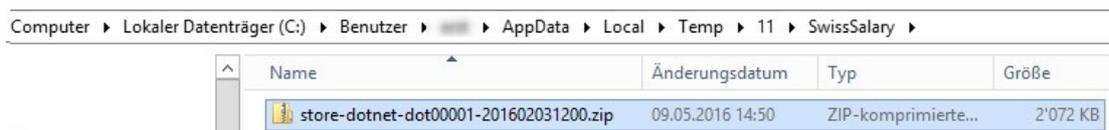
2) Vous pouvez maintenant télécharger automatiquement .NET Assemblies. Cliquez pour ce faire sur les points de suspension après le nom .NET Assemblies.



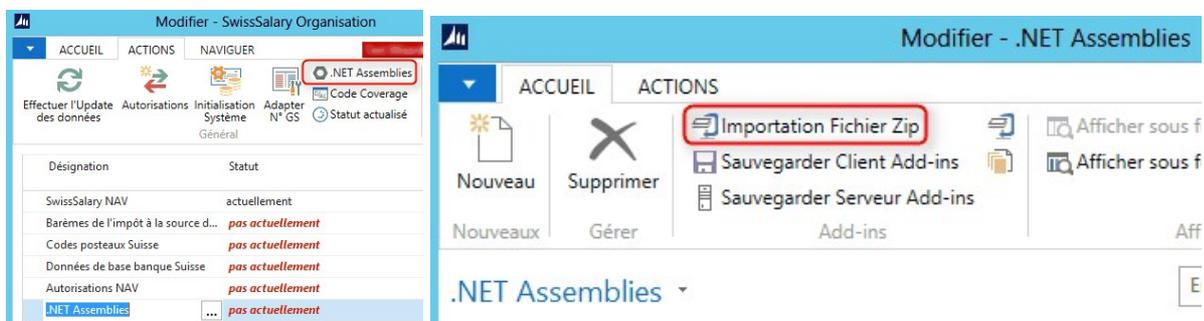
L'interrogation suivante apparaît. Répondez par "Oui".



3) Le fichier ZIP se télécharge automatiquement et est stocké dans un répertoire temporaire. Copiez maintenant le fichier ZIP dans un répertoire que vous connaissez (sans pour cela décompresser le fichier).



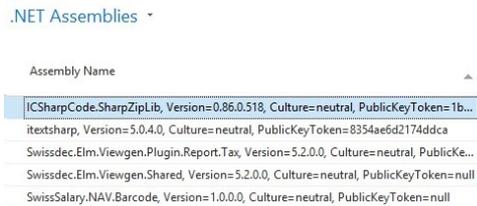
4) Sélectionnez l'option ".NET Assemblies" dans le centre de rôles "Ruban -> Organisation". Choisissez ensuite "Importation Fichier Zip" et le chemin où vous avez sauvegardé temporairement le fichier ZIP selon l'étape 3). Choisissez "Ouvrir" dans le fichier de l'Explorateur Windows.



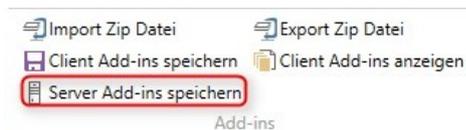
Le message suivant apparaît:



5) Les .NET Assemblies disponibles sont visibles en dessous.

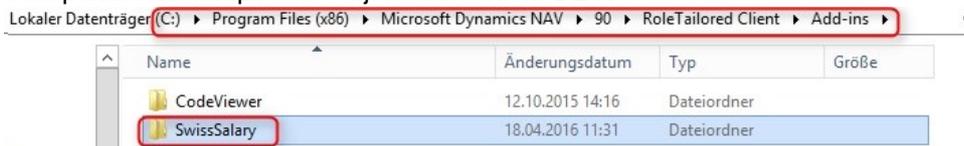


6) Choisissez "Stocker les compléments du serveur". .NET Assemblies seront ensuite directement stockés sur le serveur intermédiaire. Le processus est maintenant achevé. Vous pouvez à nouveau choisir "Actualiser" dans l'organisation. Le statut doit ensuite être défini sur "actuel".



Si une erreur d'autorisation apparaît en appelant "Stocker les compléments du serveur", vous devez extraire le fichier ZIP manuellement (avec les droits d'admin.) dans le répertoire Compléments sur le serveur intermédiaire ;

Ex.: 'C:\Program Files\Microsoft Dynamics NAV\70\Service\Add-ins\SwissSalary\' (pour une installation NAV 2013). Les fichiers peuvent aussi être stockés de manière facultative sous " Stocker les compléments Client". Ceci permet de compiler les objets dans Client DEV.



Vous ne réussissez pas à installer .NET Assemblies et avez besoin d'une aide supplémentaire? Adressez-vous à votre conseiller TI interne, votre partenaire NAV ou à notre assistance à l'adresse e-mail support@swissalary.ch.

7.1.1.3 Employés

7.1.1.3.1 TimeMachine | Astérisques comme dans Classic-Client

Task #7118 | 5050.100

Dans les anciennes versions Classic, les lignes vides sont marquées d'un astérisque en début de ligne. Ce symbole ne figure plus dans les versions RTC. Dans TimeMachine, nous avons reconstitué ce symbole pour pouvoir déterminer s'il s'agit d'un enregistrement vierge. Cependant, si une valeur s'affiche marquée d'un astérisque à l'ouverture de TimeMachine, il s'agit d'un enregistrement vierge.

Modifier - TimeMachine

ACCUEIL

Supprimer Actualiser Rechercher

Gérer Page

Date début	Montant salaire
01.01.2016	5'000.00
01.02.2014	5'480.00

7.1.1.3.2 Saisie TimeMachine | nouveau récapitulatif das RTC Client

Task #7279 | 5050.100

Dans RTC Client, vous pouvez sélectionner le nouveau récapitulatif "Collaborateurs TimeMachine" dans la fiche de l'employé ou liste du personnel via "Ajuster -> Sélectionner les „Personnaliser cette page". Ils indiquent toutes les saisies du collaborateur dans TimeMachine. Le récapitulatif reste de plus disponible dans le journal Rapport d'activité.

7.1.1.3.3 Suite indemnités de congés et de jours fériés

Task #7386 | 5050.100

Pour calculer les salaires horaires, on a recours à une indemnité de congés. Certains clients prennent également en considération un pourcentage pour l'indemnité de jours fériés. La base pour l'indemnité de jours fériés se calcule normalement de la même manière que pour l'indemnité de congés sur le salaire de base (salaire horaire). Mais dans la CCT concernant les services de l'emploi, ce point est régulé différemment. L'indemnité des jours fériés est certes prise en compte sur base du salaire de base, mais on obtient ensuite un total intermédiaire que l'on utilise pour déterminer l'indemnité de congés.

Dans les Droits d'absences sur la fiche employé, on peut maintenant définir dans quelle suite le calcul doit être effectué. Dans le nouveau champ de sélection "Ordre Indemnités", le calcul peut être défini comme suit:

- Indemnité de congés / Indemnité de jours fériés (par défaut)
- Indemnité de jours fériés / Indemnité de congés

Pour la majorité de nos clients, rien ne change, la valeur par défaut étant automatiquement définie. Pour les services de l'emploi et les clients se trouvant dans des situations similaires, l'option peut être transposée. Dans l'exemple ci-dessous, les deux types de calcul sont présentés.

Indemnité vacances/Jours fériés (Standard)		Base		Jours fériés/Indemnité vacances		Base	
Salaire horaire			1'000.00	Salaire horaire			1'000.00
Indemnité salaire jours récupérer	3.50%	1'000.00	35.00	Indemnité salaire jours récupérer	3.50%	1'000.00	35.00
Indemnité de vacances	10.64%	1'000.00	106.40	Sous-total			1'035.00
Sous-total			1'141.40	Indemnité de vacances	10.64%	1'035.00	110.12
13ème salaire	8.33%	1'141.40	95.08	Sous-total			1'145.12
Salaire brut			1'236.48	13ème salaire	8.33%	1'145.12	95.39
				Salaire brut			1'240.51

7.1.1.3.4 Dimension du personnel | Totalisation ajustée à la date de travail

Task #7246 | 5050.100

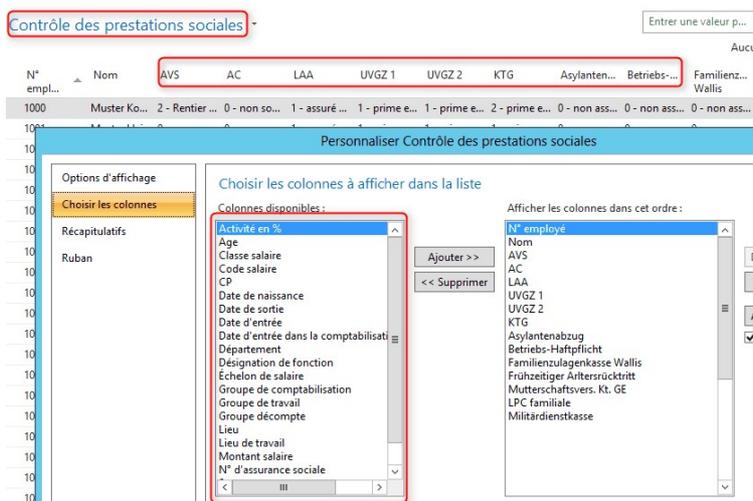
Dans la banque de données du personnel, la(les) dimension(s) du personnel est(sont) stockée(s) par collaborateur. Les saisies peuvent donc être limitées dans le temps grâce à une date "Valable à partir du/jusqu'au". En répartissant le collaborateur sur plusieurs dimensions (ex.: divers centres de coûts), le total de toutes les dimensions était comptabilisé ensemble, que ces dimensions soient toujours actuelles ou non.

Ceci a été corrigé, le total correspond au total des dimensions valables sur la période en fonction de la date de travail.

7.1.1.3.5 Contrôle des prestations sociales | Nouvelles colonnes similaires à Classic-Clients

Task #7272 | 5050.100

Sur la fiche / liste du personnel de RTC Client, vous pouvez lancer l'affichage "Contrôle des prestations sociales" via le ruban -> onglet ACTIONS. Un aperçu des collaborateurs attribués et assujettis à telle ou telle assurance sociale apparaît alors. Cette évaluation de contrôle très appréciée pouvait être sélectionnée à l'aide d'une colonne supplémentaire juxtaposée au N° employé et au Nom/Prénom dans Classic-Clients. Ceci est désormais aussi possible dans RTC Client.



7.1.1.3.6 Rapport Général | Attribuer un rapport à l'utilisateur

Task #7407 | 5050.100

Sous "Rapports Général", un rapport spécifique à l'entreprise peut maintenant être attribué à un ou plusieurs utilisateurs.

7.1.1.4 Genres de salaire

7.1.1.4.1 Nouveau champ | Postes de salaire comptabilisés (Analyse de les genres de salaires)

Task #7324 | 5050.100

Vous aimeriez remanier vos genres de salaire existants et repérer par exemple ceux qui ne sont pas utilisés (sans poste de salaire)?

Nous avons développé pour cela un nouveau champ. La colonne "Postes salaires comptabilisés" peut être affichée dans la liste de genres de salaire et à l'aide de l'option "Oui/Non", elle vous indique si le genre de salaire a déjà été utilisé (postes de salaire existants). Les banques de genres de salaire peuvent ainsi être rapidement analysées.

7.1.1.5 Données de base salaires

7.1.1.5.1 Onglet LPP

7.1.1.5.1.1 LPP fictif avec arrondi mensuel des contributions

Task #7384 | 5050.100

Dans les données de base salaires, vous trouverez le nouveau champ de sélection "LPP arrondi mensuel fictif". Grâce à ce nouveau champ, le salaire annuel LPP fictif est arrondi et la déduction mensuelle LPP est ainsi chaque mois immédiatement calculée.

LPP			
Type de calcul fictif LPP:	par défaut	LPP arrondi mensuel fictif:	commercial
Abréviations pour le type de calcul LPP:	par défaut	Date entrée LPP libre:	<input checked="" type="checkbox"/>
Calcul fictif LPP du 13ème salaire:	Fiche employé	Activer la déclaration d'assurance LPP:	<input checked="" type="checkbox"/>
Calcul fictif LPP du 14ème salaire:	pas de calcul du 14ème salaire	Info actuelle sur Internet:	http://www.bsv.admin.ch/themen/vorso...

Exemple avec un salaire mensuel de | 5'000.00 CHF

Le salaire mensuel de 5'000.00 CHF génère un salaire annuel LPP de 65'000.00 CHF (13ème salaire inclus). Le montant salarial mensuel LPP calculé s'élève à 5'416.66666 CHF par mois (non arrondi). Sans la nouvelle fonction d'arrondi, le montant était constamment harmonisé toute l'année, ce qui signifie qu'en janvier, la somme de salaires LPP s'élevait à 5'416.65 CHF, en février aussi, mais était équilibrée une fois par an en mars avec un montant de 5'416.70 CHF etc.

Avec la nouvelle fonction "Arrondi mensuel fictif LPP", ceci peut être évité. Le montant salarial annuel LPP est calculé comme suit selon l'option choisie:

- 'blanc' | Calcul comme auparavant | 65'000.00 CHF = 5'416.66666 CHF
- commercial | 64'999.80 CHF = 5'416.65 CHF
- arrondi vers le haut | 65'000.40 CHF = 5'416.70 CHF
- arrondi vers le bas | 64'999.80 CHF = 5'416.65 CHF

Le montant mensuel reste ainsi identique chaque mois, une légère divergence existe cependant avec les 65'000.00 CHF donnés dans l'exemple.

NOTE

Veillez à ce que la configuration dans l'onglet LPP, dans le champ "LPP arrondi mensuel fictif" s'effectue seulement au 01.01 de la nouvelle année. L'activation, l'écriture du salaire annuel LPP fictif s'effectue comme d'habitude via le rapport 'Activer l'augmentation de salaire'. Le montant salarial est ajusté de 65'000.00 CHF à 64'999.80 CHF comme dans l'exemple donné, même lorsqu'aucune augmentation de salaire n'a eu lieu

7.1.1.5.1.2 Augmentation de salaire au 01.01 | Le salaire annuel LPP est également calculé avec un arrondi fictif nul

Task #7430 | 5050.100

Si un ajustement de salaire a lieu en cours d'année sans que l'on ait procédé à l'ajustement du salaire annuel LPP, celui-ci sera à l'avenir inclus à toute augmentation de salaire au 01.01 de l'année suivante (également pour un arrondi nul). On s'assure ainsi que des augmentations de salaire définies en cours d'année soient correctement prise en compte l'année suivante.

7.1.1.5.1.3 Calcul LPP sur base de salaire horaire

Task #7253 | 5050.100

Il arrive parfois que les montants-limites LPP (plancher, plafond, salaire minimum et coordination) soient calculés non pas à l'aide du plafond mensuel, mais sur une base horaire pour le salaire horaire. La configuration LPP a été étendue, remaniée comme suit:

- nouveau champ "Calcul des heures / Heures annuelles" | Champ de saisie pour les heures annuelles
- décalage du champ "Mode de calcul LPP" sur la ligne | Paramétrage par solution d'assurance possible (plus général)

Fichier LPP

Code	Désignation	Cont...	Calcul des heures / Heures annuelles	Mode de calcul LPP	Tableau des taux
BV1	Risiko	01		rétroactivement (Standard)	4
BV2	Altersgutschrift	02		rétroactivement (Standard)	10
BV3	Überobligatorium			rétroactivement (Standard)	0
BV4	Fix	03		rétroactivement (Standard)	0
BV LS A	SO Altersgutschrift		2'193.33333	rétroactivement (Standard)	0
BV LS R	SL Risiko		2'193.33333	rétroactivement (Standard)	0

Le type de calcul est prévu uniquement pour le calcul "effectif" (calcul salarial annuel fictif non pris en compte). Pour le collaborateur, la valeur sur la fiche employé dans l'onglet LPP doit être mise sur "effectif". Les genres de salaires décomptés et cochés dans le champ "LPP soumis" sont ainsi pris en considération, ainsi que le type d'heure attribué. Les genres de salaire horaire devant être pris en compte sont ainsi identifiés.

Genre de salaire = LPP soumis+ type d'heure disponible | Le genre de salaire entre en compte dans le calcul des limites LPP

Exemple avec 2'193.33 heures par an

Plafond | $84'600 \text{ CHF} / 2'193.33 = \text{plafond de base horaire} | 38.57 \text{ CHF}$

Plancher | $21'150 \text{ CHF} / 2'193.33 = \text{plancher de base horaire} | 9.64 \text{ CHF}$

etc.

Cela signifie qu'un employé recevant un salaire horaire < 9.64 CHF n'est pas pris en compte dans la LPP.

Avec ce type de calcul, aucun équilibrage partiel n'a besoin d'être effectué dans l'année. Le champ existant "Mode de calcul LPP" a par conséquent été transféré sur la ligne et peut désormais être défini par type de calcul de manière flexible.

7.1.1.5.1.4 Plafond de l'activité en % LPP | Nouveau comme champ de sélection

Task 7379 | 5050.100

Le champ précédent "Plafond de l'activité en % LPP" est à présent un champ de sélection. Les options suivantes sont disponibles:

- 'blanc' | comme précédemment, le plafond n'est pas réduit à l'aide de l'activité en %
- base plafond | comme précédemment, le plafond est réduit à l'aide de l'activité en %
- base limite de coordination | nouveau = la prise en compte du plafond est basée sur la limite de coordination. Le plafond LPP maximum par rapport à la coordination reste ainsi toujours identique, même pour les collaborateurs à temps partiel (si le salaire maximal est dépassé)

7.1.1.6 Traitement de salaire

7.1.1.6.1 Rapport d'activité

7.1.1.6.1.1 Prendre en compte un taux salarial à l'aide d'une modification dans TimeMachine

Task #7110 / #7257 | 5050.100

Si le taux salarial du collaborateur est modifié en cours de mois dans la fiche de l'employé, dans l'onglet 'Salaire' via TimeMachine, cela influera à présent aussi sur les saisies du journal Rapport d'activité/TapBoard.

Exemple

Le taux salarial est passé via TimeMachine de 33.40 CHF à la date 'Valable à partir du' 10.05.2016 à 36.70 CHF. Quand un genre de salaire Salaire horaire était saisi dans le journal Rapport d'activité ou dans TapBoard avec pour date de document le 09.05.2016, jusqu'à présent le taux salarial tiré était de 33.40 CHF. Avec une date de document au 10.05.2016 ou ultérieure, le nouveau taux salarial de 36.70 CHF est automatiquement pris en compte.

Si la date de document est vide, la date de travail sera alors utilisée pour prendre en compte le taux salarial correct. Idem pour éléments salaire. La date 'Valable jusqu'au' prévaut alors et/ou à nouveau en fonction de la date de traitement, si aucune date n'est définie.

7.1.1.6.1.2 TapBoard | Consultation du bon journal Rapport d'activité

Task #7261 | 5050.100

Depuis TapBoard, le journal Rapport d'activité peut être consulté directement via le ruban. Le journal Rapport d'activité attribué par collaborateur dans le groupe EasyRapport s'ouvre automatiquement. C'est donc toujours le bon journal Rapport d'activité qui s'ouvre.

7.1.1.6.1.3 Test de plausibilité | Contrôle par jour ou par mois

Task #7437 | 5050.100

Pour le rapport "Test de plausibilité" dans le journal Rapport d'activité, on peut maintenant choisir par genre de salaire quand les limites par jour ou par mois doivent être vérifiées. Vous trouverez aussi le nouveau champ 'Période de plausibilité' dans le genre de salaire -> onglet 'Plausibilité' avec l'option:

- Jour
- Mois

7.1.1.6.2 Comptabiliser salaires

7.1.1.6.2.1 Détails du décompte | Données supplémentaires complétées dans la récapitulatif

Task #7306 | 5050.100

En plus du nombre de collaborateurs pour lesquels le décompte a été effectué, des détails de décompte supplémentaires s'affichent par traitement de salaire dans le récapitulatif:

- Nombre d'arrivées
- Nombre de départs
- Nombre de versements de régularisation

The screenshot shows a software interface for salary processing. At the top, there is a dropdown menu for 'Traitement de salaire' set to 'validé'. Below it is a table with columns: N° traite..., Date décompt..., Groupe décompte, Type, Texte, Nombre employé, Date/Verse..., Date début, and Date fin. The first row is highlighted in yellow and shows N° 29, Date 30.04.2016, Groupe SL, Type Acompte, Texte Abrechnung vo..., Nombre employé 1, Date/Verse 1.25.04.2016, Date début 01.04.2016, and Date fin 30.04.2016. To the right of the table is a 'Détail de traitement de salaire' panel. It shows 'Décompte de paie par: SWISSALARY\STGR' and 'Date décompte: 28.04.2016'. Below this, an 'Employé:' section lists: 'Nombre employé: 1', 'Nombre entrée: 0', 'Nombre sorti: 0', and 'Nombre rattrapage: 0'.

7.1.1.6.2 Postes projets | Date de document et texte détaillé

Task #7043 | 5050.100

Lors de la comptabilisation de salaire sur les postes projet, tous les enregistrements sont désormais livrés avec la mention "Date de document" et en plus de la date de document, le texte correspondant au poste salaire. Jusqu'à présent, le texte était livré avec la "comptabilisation totale des salaires".

NOTE:

Le texte est seulement livré au moment de la comptabilisation salariale définitive, mais pas au cours de la transmission de postes projet provisoires. La raison en est qu'au cours de la suppression des postes projet provisoires, le texte "comptabilisation totale des salaires" (comme sécurité) est en plus filtré.

Découvrez comment effectuer la configuration dans les Données de base salaires, dans l'onglet Paramètres, Transfert de champ dans le projet.

7.1.1.7 Déclaration de salaire

7.1.1.7.1 Décomptes - impôt à la source

Task #7197 | 5050.001

À la demande de quelques clients, les évaluations d'impôts à la source sont maintenant proposés dans la section 'Déclaration de salaire' (auparavant 'Rapports de fin d'année') dans le ruban. Toutes les évaluations sont donc disponibles dans la section 'Déclaration de salaire' et peuvent être transmises via ELM.

The screenshot shows a software ribbon menu with three tabs: 'ACCUEIL', 'ACTIONS', and 'ÉTAT'. The 'ÉTAT' tab is active. Under this tab, there are several icons and labels for different payroll and tax-related actions: 'Compte salaire personnel A4 (vertical)', 'Compte salaire personnel A4 (horizontale) Général', 'Coordination de compte', 'Attestation de salaires AVS', 'Salaires non soumis AVS', 'Décompte CAF', 'Décompte LAAC', 'Décompte IJM', 'Décompte LPP', 'Décompte fonds sociaux', 'Calcul de base LPP', 'Décompte annuel', and 'Certificat de salaire (Formulaire 11)'. A red arrow points from the 'ÉTAT' tab to the 'Impôt à la source / Canton / Année' icon, which is also labeled 'Impôt à la source'.

7.1.1.8 Rapports

7.1.1.8.1 Attestations de l'employeur AC | également sans date de départ

Task #7405 | 5050.100

L'Attestation de l'employeur AC' et l'Attestation de l'employeur AC internationale' peuvent aussi être exécutées sans date de départ.

7.1.1.8.2 Lettre d'accompagnement et lettre brève | Nom complet

Task #6223 | 5050.100

Sur la lettre d'accompagnement et sur la lettre brève apparaissaient auparavant le nom de la personne en charge avec le nom de l'entreprise et le nom abrégé du collaborateur. Le nom complet (prénom/nom) est maintenant tiré du tableau Utilisateurs SwissSalary.

7.1.1.8.3 Décompte salaire avec SwissSalary Direct | Espace réservé %8 pour URL

Task #6943 | 5050.100

En plus de l'espace réservé existant "%7" pour le code d'inscription individuel SwissSalaryDirect, il existe le nouvel espace réservé "%8" pour URL, par ex. <https://musterfirma.swissalarydirect.ch>. Dans le bloc de texte, on peut ainsi traiter les espaces réservés suivants pour l'inscription:

Exemple de texte

Votre code d'inscription est %7. Vous pouvez vous enregistrer sous %8 avec ce code.

7.1.1.8.4 Compte annuel personnel A4 (horizontale) | consultable dans le traitement de salaire

Task #7103 | 5050.100

Le 'Compte annuel personnel A4 (horizontale)' peut aussi être consulté dans les versions RTC dans le ruban sous Traitement de salaire -> État.

7.1.1.8.5 Liste des genres de salaire A4T et A4H étendue avec quantité

Task #7369 | 5050.100

Les genres de salaire utilisés pour le rapport d'activité, par exemple pour le nombre de km ou le nombre d'indemnités repas ne pouvaient être évalués avec la quantité. L'option "Quantité" donne maintenant le résultat escompté.

7.1.1.8.6 Liste de la somme des salaires | nouvelle colonne Canton

Task #6871 | 5050.100

Dans le rapport "Liste de la somme des salaires" (montant des salaires selon la commune d'imposition), l'abréviation du canton est affichée dans le récapitulatif dans une colonne supplémentaire en fonction de la commune d'imposition.

7.1.1.9 Administration SwissSalary

7.1.1.9.1 Configuration DTA/OPAE | maintenant sous Administration SwissSalary

Task #7197 | 5050.001

Les données fixes DTA/OPAE se trouvent maintenant dans la section "Administration SwissSalary" (auparavant dans le ruban de la page d'accueil du centre de rôles).

7.1.1.9.2 Groupe décompte | Désignation des onglets ajustée

Task #7264 | 5050.100

Deux onglets étaient sans nom sous le "Groupe décompte"

- Impression -> nouveau: **Imprimer Décompte de salaire**
- EasyRapport -> nouveau: **Afficher EasyRapport**

7.1.1.9.3 Versions RTC | SmartPort peut maintenant être ouvert via Département

Task #7248 | 5050.100

Jusqu'à présent, SmartPort pouvait seulement être lancé via notre centre de rôles SwissSalary. On peut maintenant également l'ouvrir via "Départements" pour tous ceux qui ne travaillent pas avec le centre de rôles par défaut.

7.1.1.9.4 Exécuter EasyRapport Transfer automatiquement après la comptabilisation des salaires

Task #7263 | N5050.100

Dès qu'un traitement de salaire est comptabilisé, les données décomptées doivent être transférées vers EasyRapport, afin d'effectuer un ajustement entre SwissSalary et EasyRapport. Le transfert EasyRapport était jusqu'à présent démarré manuellement.

Dans la configuration 'EasyRapport/TabBoard', le transfert EasyRapport automatique peut maintenant être activé après que le salaire est comptabilisé.

Paramètres EasyRapport

Général
Fonction
Langue
Rapport d'activité
Transfert

Transfert par société:

Envoyer données supplémentaires Employé:

Transfert automatique par société:

Transfert automatique après salaires comptabilisés:

Chiffrage du mot de passe:

Mode de transfert:

7.1.1.9.5 EasyRapport/TabBoard | Types de rapport | "Masquer" l'option Extension

Task #7117 / #7320 | 5050.100

La colonne "Masquer" a été étendue à l'option "TapBoard". Cela signifie que vous pouvez rendre visibles certaines lignes figurant dans les types de rapport dans EasyRapport et maintenant aussi dans TapBoard.

Exemple:

Vous souhaitez par exemple exécuter plusieurs salaires-maladie dans TapBoard (80%, 90% et 100%). Dans EasyRapport, le collaborateur ne doit cependant voir qu'une seule ligne avec la mention "maladie", configurée avec 80% par ex. Avec l'option "Masquer", vous pouvez maintenant aussi consigner quelques lignes dans TapBoard, qui sont représentées uniquement dans EasyRapport.

De plus, le même numéro de genre de salaire peut être saisi dans les "Genres de salaire de conversion 1 et 2" ou sur une autre ligne sous "Genres de salaire".

7.1.1.10 SmartPort

7.1.1.10.1 SmartPort | Afficher le champ Nom/Prénom

Task #7160 | 5050.100

Dans SmartPort, les champs "Nom" et "Prénom" peuvent être affichés à côté du N° employé, pour permettre de voir en un coup d'œil pour quels collaborateurs le changement a été opéré.

7.1.1.10.2 SmartPort | Autres champs importables

Task #7161 | 5050.100

Les utilisateurs SwissHRM peuvent désormais répertorier d'autres champs avec SwissSalary:

- N° de sécurité soc. inconnu
- Autorisation de séjour
- Autorisation à partir du
- Autorisation jusqu'au

- N° RCE
- N° SYMIC
- Lieu d'origine
- Emploi (ESS)
- Formation (ESS)
- Situation professionnelle (ESS)
- Contrat de travail (ESS)

Presque tous les champs qui existent dans SwissHRM et SwissSalary peuvent ainsi être synchronisés.

7.1.1.11 Corrections d'erreur

7.1.1.11.1 Ajustement de divers rapports

De petites corrections que nous ne détaillerons pas ont été apportées dans quelques rapports. Veuillez cependant trouver ci-dessous une liste des tâches réalisées accompagnées d'une brève description:

Task #7403 | 5050.100

Activité réduite / intempéries | Nombre de collaborateurs corrigé dans toutes les versions RTC

Task #7313 | 5050.100

Liste des paiements en espèces | Les en-têtes dans les versions RTC ne correspondaient pas aux versions Classic lorsqu'aucun salaire en espèces n'était disponible.

Task #7352 | 5050.100

La faute de frappe dans l'attestation employeur AC sous la rubrique 12 a été corrigée.

Task #6845 | 5050.100

Le groupe de travail est maintenant imprimé lors de l'exportation du calendrier du temps de travail par Excel et l'impression du calendrier s'affiche sur une page (sans saut de page).

Task #7353 | 5050.100

Il n'était pas possible d'exécuter l'extrait de compte lorsqu'une traduction de genre de salaire dépassait 40 caractères.

Task #7285 | 5050.100

Lors de l'importation Excel dans le journal de créations de rapport, les champs "Période à partir du" et "Période jusqu'au" n'étaient pas emmagasinés.

Task #7286 | 5050.100

Le rapport Décompte fond social a été remanié. Toutes les colonnes sont maintenant complètes et correctement affichées.

Task #7268 | 5050.100

Dans les versions RTC, la colonne 'Période d'occupation du/au' a été ajustée dans le rapport " C. de coûts décompte LAA". Les colonnes étaient trop étroites, c'est pourquoi la date ne s'imprimait pas correctement.

Task #5757 | 5050.100

Le 'Décompte test' peut être consulté à partir de la fiche employé ou la liste employé avec les touches Ctrl+T. Ceci a généré certaines erreurs dans les versions RTC.

Task #6745 | 5050.100

La date du/au n'était pas correctement délimitée pour le rapport de plausibilité.

Task #7303 | 5050.100

Le rapport 'Salaires libres AVS' indiquait des personnes qui ne généraient aucun mouvement en cours d'année. Ceci a été amélioré, corrigé.

Task #7233 | 5050.100

Le rapport 'Affectation de la liste des genres de salaire' n'a pas pris en considération le filtre Type des types de salaire.

Task #6573 | 5050.100

Les évaluations internes Refacturation et Cumul des heures ont été remaniées et améliorées.

Task #7377 | 5050.100

Quota des absences | Lorsqu'un collaborateur était malade pendant plusieurs semaines, les week-ends étaient interprétés comme étant une interruption de la période de maladie. Les périodes de maladie ne sont maintenant plus interrompues par un week-end.

Task #7242 | 5050.100

Pour la fonction 'Rapport d'activité depuis Excel', le message d'erreur "La valeur "01.01.16 00:00:00" ne peut être évaluée dans le type Date". Cette erreur d'importation survenait à cause de la valeur "00:00:00" et a été corrigée. Si une valeur avec "00:00:00" survient lors de l'importation, elle sera supprimée puis validée seulement après.

7.1.1.11.2 Historique du personnel contenant un message d'erreur pour de nombreuses modifications

Task 7252 | 5050.100

Si plusieurs mutations sont effectuées en quelques secondes dans la fiche employé à l'aide d'un traitement par lots, le message d'erreur "L'historique de la banque de données du personnel est déjà disponible" apparaissait.

7.1.1.11.3 Déclaration de salaire ELM | Améliorations

Task #7317 | 5050.100

Lorsqu'on effectuait la déclaration ELM pour l'IS, les réponses des Offices de l'impôt à la source étaient renvoyées et affichées en anglais à l'utilisateur. Les réponses sont maintenant affichées dans la langue de l'utilisateur.

Task #7318 | 5050.100

Il arrivait que le même texte (remarques des administrations) soit affiché en double (en cas de plusieurs "Relever le statut", plusieurs réponses étaient générées contenant à chaque fois les mêmes textes).

7.1.1.11.4 Certificat de salaire sans salaire brut, masi avec indemnités forfaitaires

Task #7217 / #7270 | 5050.100

Quand un collaborateur ne touchait aucun salaire brut pendant une année civile, mais exclusivement des indemnités forfaitaires, un message d'erreur apparaissait au moment d'imprimer le certificat de salaire: "Le fichier xxx n'est pas disponible". Cela est dû au fait que sans salaire brut, aucun code-barres 2 D ne peut être généré.

Le certificat de salaire correct est maintenant créé et peut être transmis via ELM. Même les certificats de salaire vides peuvent être distribués, si un règlement approuvé concernant les indemnités est disponible.

7.1.1.11.5 TimeMachine | Modification de postes activité % en cours de mois

Task #7122 / #7123 | 5050.100

Quand une modification des postes activité % était effectuée en cours de mois via TimeMachine, pour un temps partiel de 90% passant à 100% au 15.05.2016 par exemple, la réduction était calculée jusqu'au 15.05 au lieu du 14.05. Un jour de trop était donc pris en compte.

7.1.1.11.6 TimeMachine | Texte multilingue

Task #7155 | 5050.100

En ajustant les salaires via TimeMachine, sur le décompte salaire, le texte de la correction était systématiquement imprimé en allemand. Le texte est maintenant traduit dans la langue du collaborateur enregistrée sur la fiche employé (code langue). La traduction s'effectue comme d'habitude directement sur le genre de salaire.

7.1.1.11.7 Journal Rapport d'activité | Note pour les collaborateurs quittant l'entreprise

Task #6942 | 5050.100

Quand les données d'un collaborateur ayant déjà quitté l'entreprise étaient saisies dans le journal Rapport d'activité, la note suivante apparaissait à chaque ligne: "Le collaborateur a quitté l'entreprise. Saisir quand même?", ce qui devait être confirmé par Oui ou par Non. Ce message n'apparaît désormais plus qu'une seule fois par employé.

7.1.1.11.8 Journal Rapport d'activité | Traduction extra longues des genres de salaire

Task #7328 | 5050.100

Lorsque plus de 50 caractères étaient contenus dans le texte utilisateur du genre de salaire, une ligne pouvait être saisie dans le journal Rapport d'activité, mais en cas de suppression, un message d'erreur apparaissait.

7.1.1.11.9 Calendrier de temps de travail | Configuration | Attribution de colonnes Jours/Heures

Task #7129 | 5050.100

Dans les versions RTC, dès qu'on voulait ajouter la colonne 'Jours ou heures' dans le calendrier du temps de travail, le message d'erreur suivant apparaissait: "Le tableau Date est en lecture seule."

7.1.1.11.10 Matrice de C. de coûts COFI | maintenant continuellement activée

Task #7239 | 5050.100

La matrice de centre de coûts COFI n'était jusqu'ici prise en compte que si l'intégration COFI était activée dans les Données de base salariales. Sans cette intégration, les comptes définis n'étaient pas prélevés selon le groupe de comptabilisation sur le genre de salaire.

7.1.1.11.11 BAU | Dimension du personnel | Le C. de coûts ne peut être saisi

Task #7176 | 5050.100

Dans la version BAU SwissSalary (NAV 2015 uniquement), aucune dimension du personnel ne pouvait être saisie, bien qu'il était possible de sélectionner la dimension C. de coûts. Un clic sur la valeur de la dimension faisait aussitôt apparaître le message d'erreur "Le chargement du C. de coûts doit contenir une valeur dans la 'Dimension du personnel'...".

7.1.1.12 Notes pour nos partenaires NAV SwissSalary

7.1.1.12.1 Initialisation du système | Extension de la compensation de salaire net

Task #7292 | 5050.100

Dans le fichier d'initialisation du système, les champs suivants ont été complétés:

- Banque des genres de salaire | Salaire net compensation (booléen)
- Données de base salaires | Salaire net compensation GS

7.1.1.12.2 BAU | Les centres de coûts AAP sont supprimés

Task #7292 | 5050.100

Selon une clarification détaillée avec la CNA, depuis 2016, il n'y a plus de centres de coûts LAA avec une prime AAP LAA supérieure. Les centres de coûts LAA ont souvent été requis dans l'exploitation minière souterraine, puisque la déduction LAA de l'employeur suite à un risque d'accident élevé était supérieur à ce qui était convenu dans le contrat normal LAA CNA. Les collaborateurs qui travaillaient sur un tel centre de coûts LAA, étaient donc assujettis à une déduction employeur LAA supérieure.

Les champs requis à cet effet ont été supprimés et rectifiés. Seule la valeur demeure sur les postes salaire. Les objets suivants ont été rectifiés:

- Table SwSEmployee | le contenu du champ a été supprimé
- Table SwSEmployeeHistory | le contenu du champ a été supprimé
- Form/Page SwSEmployee Card | champ supprimé
- Form/Page SwSEmployeeHistory | champ supprimé
- Form/Page Déclaration de revenu | champ supprimé (champ de sélection)
- Déclaration ELM | logique supprimée (depuis la pré-mise à jour 5050.100 plus aucune déclaration de centre de coûts LAA ELM ne peut être réalisée)
- Report Employee | champ Historique supprimé
- Rapport Décompte salaire | logique supprimée
- Rapport Décompte LAA | logique supprimée
- Rapport LAA Cost Center | supprimé
- Tous les rapports pour la logique Sunetplus ont été supprimés et champ supprimé

7.1.1.12.3 SwissSalary Module S | intégré à la vérification de licence

Task #7188 | 5050.100

Le nouveau module "S" SwissSalary (Base ou Plus) pour 1 à 15 ayant-droits actifs est maintenant correctement contrôlé dans la licence. Si à partir de N5050.100, 16 collaborateurs doivent être décomptés, un message d'erreur apparaît.

Solution: mise à niveau vers SwissSalary 1 à 30

7.1.1.12.4 SwissSalary User avec GetUserName

Task 7025 | 5050.100

Le tableau "SwS User SwissSalary" (Table 3009102) a été étendu au nouveau champ "Custom User Name". Le champ est défini par défaut sur Visible = 'False'. À la place de User Login, le "GivenName" est restitué.

7.1.1.12.5 Retifications de champ | Champs supprimés et obsolètes

Champs supprimés:

(Les champs suivants ont été supprimés ou marqués comme "obsolète" avant la pré-mise à jour 5050.101 :)

Table 'SwSPayroll Setup' (NAV5 only)

"Rapport Archive" // DELETED Field 65
"Paycheck Archive" // DELETED Field 66
"SalaryCertificate Archive" // DELETED Field 67
"Archive" // DELETED Field 68

Table 'SwS County'

"IT Return Account" // DELETED Field 1000

Table 'SwS Income Tax County'

"Commission de perception RS" // DELETED Field 11

Table 'SwSSalary Type'

"Texte additionnel d'une ligne" // DELETED Field 60
"Texte additionnel sur le décompte " // DELETED Field 61

Table 'SwS DMS Setup'

"Archive" // DELETED Field 5

Table 'SwS Organisation'

"Ordered Key (Obsolete)" // DELETED Field 10
"Test Key (Obsolete)" // DELETED Field 11

Champs marqués comme "obsolète":

(ne pourront être définitivement supprimés qu'après la mise à jour 5051.000 | en octobre 2016 !)

Table 'SwSPayroll Setup'

"Mode calcul LPP" // Markedas OBSOLETE Field 647
"Affranchissement" // Markedas OBSOLETE Field 88

Table 'SwS Pension Setup'

"Upper Limit Employment % OLD" // Markedas OBSOLETE Field 50

Table 'SwSAllocatedSalary'

"Fixe/variable" // Markedas OBSOLETE Field 9

Table 'SwSEmployee'

"UVG CostCentre" // Markedas OBSOLETE Field 131

"Salutation" // Markedas OBSOLETE Field 212

Table 'SwSEmployeeHistory'

"UVG CostCentre" // Markedas OBSOLETE Field 131

"Salutation" // Markedas OBSOLETE Field 212

7.1.2 PreUpdate 5050.200

7.1.2.1 Introduction

Cher client SwissSalary,
Cher partenaire SwissSalary,

Nous sommes heureux de vous présenter le manuel du PreUpdate SwissSalary 5050.200. Une fois cette version installée, vous détiendrez la version la plus récente de SwissSalary. De nouvelles et sensationnelles fonctionnalités vous attendent une fois de plus.

Précisions concernant SwissSalary 365

Avec la nouvelle solution en nuage **SwissSalary 365**, nous avons franchi une nouvelle étape importante. Les petites entreprises et les entreprises détenant une autre solution ERP peuvent désormais traiter leurs salaires aisément et à moindres frais avec SwissSalary. Vous trouverez [ici](#) de plus amples informations à ce sujet.

NOTES IMPORTANTES

- Avant de lancer le processus de mise à jour, veuillez vous assurer que vous détenez au moins la version SwissSalary 5050.000 du 10.11.2015. Si des modifications spécifiques à votre entreprise ont été réalisées dans vos objets NAV SwissSalary par votre partenaire NAV, vous devez impérativement contacter votre partenaire NAV AVANT de procéder à l'installation.
- Clients SwissSalary BAU détenteurs de la version NAV 5.0
Le Update SwissSalary B5050.000 était la dernière version de la version BAU 5.0. Dans la version BAU, plus AUCUNE amélioration supplémentaire n'a eu lieu.
Nous vous prions de passer dès que possible à la nouvelle solution NEVARIS de NAV 2015. Ce pas a été franchi l'année dernière et cette année par de nombreux clients BAU existants qui travaillent depuis avec la plate-forme NAV 2015. Si vous avez des questions à ce sujet, veuillez contacter [NEVARIS-Support](#).
- Clients SwissSalary NAV avec les versions DB NAV 3.70, 4.00 + 4.00 SP1
L'Update SwissSalary N5050.000 est la toute dernière version complète pour ces versions DB NAV. Nous publierons encore les PreUpdate (5050.xxx) jusqu'en septembre 2016 pour ces versions NAV. Mais à partir d'octobre 2016, il n'y aura plus que des PreUpdate à partir de la version DB NAV 4.00 SP2!
- Centre de rôles SwissSalary | Clients RTC à partir de NAV 2009 SP1
SwissSalary offre un centre de rôles intelligible et intuitif depuis l'introduction de RTC Clients. Nous constatons cependant toujours que certains clients ne l'utilisent pas.
Des informations importantes sur ce thème se trouvent dans le manuel d'administration du système.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir avec la toute dernière version de SwissSalary!

L'équipe SwissSalary

7.1.2.2 Nouveautés

7.1.2.2.1 Émetteur ELM | Communication et transmission maintenant directement dans NAV Client

Task #4189 | 5050.200

Nos développeurs SwissSalary ont réalisé de nombreuses recherches, programmations et tests au cours des derniers mois. Nous sommes très fiers d'avoir réussi à simplifier considérablement l'ensemble de la configuration et de l'installation de l'émetteur ELM et de pouvoir proposer toute la communication et transmission des données ELM directement dans NAV.

Qu'est-ce qui change pour vous?

- ➔ Il n'est plus nécessaire d'installer un émetteur ELM externe. L'émetteur ELM installé peut être désinstallé.
- ➔ Vous n'avez plus besoin de chemins d'accès de lecteur externes. Les fichiers XML ne sont plus directement stockés dans la base de données NAV.
- ➔ Moins de problèmes en cas d'autorisations manquantes pour installer des logiciels et certificats numériques.
- ➔ Plus d'installation externe sur le serveur Remote Desktop, Citrix etc. et donc plus de dépenses récurrentes pour les ressources externes non plus.
- ➔ Quelques champs obsolètes ont été supprimés (Données de base salaires -> onglet Général).

Qu'est-ce qui reste identique?

- ➔ L'ensemble du processus de notification ELM reste inchangé!
Seule la case à cocher "Online" se trouve maintenant dans les paramètres ELM et plus dans l'annonce ELM.

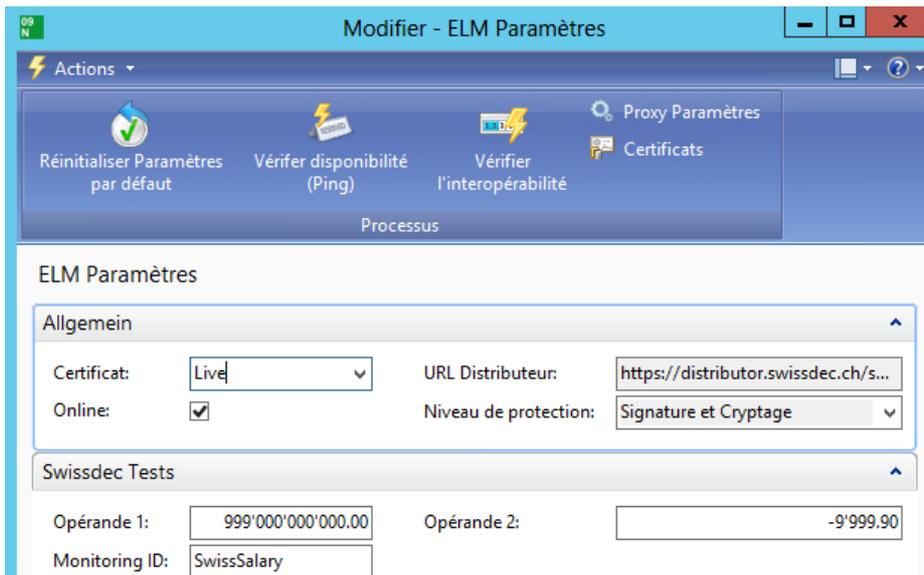
ASTUCE

Nous vous recommandons de clôturer complètement les annonces ELM ouvertes, avant de procéder à le PreUpdate sur N5050.200. Le nouveau processus ELM fonctionne exclusivement à l'intérieur de NAV Clients, les fichiers XML déjà inscrits dans les répertoires ne sont plus pris en compte.

Dans les données de base salaires, vous trouverez la nouvelle configuration ELM.

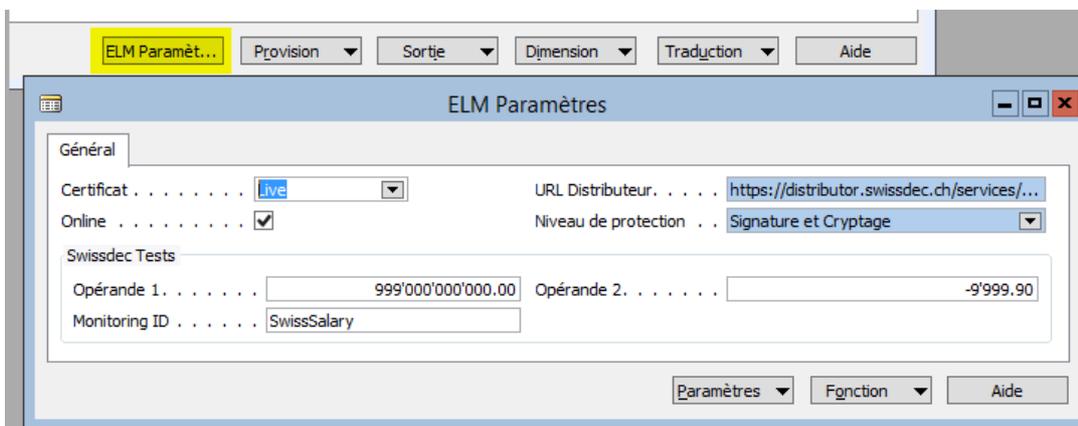
Affichage "RTC Client" (à partir de NAV 2009 SP1 RTC)





Restaurer les paramètres par défaut	Configure automatiquement les paramètres de manière à ce que vous puissiez communiquer avec le serveur EN DIRECT de swissdec
Vérification de l'accessibilité (Ping)	Test de connexion (test de durée entre le client et le serveur: différence de temps ne doit pas être trop importante)
Vérification de l'interopérabilité	La vérification de l'interopérabilité contrôle si les trémas sont corrects (paramètres de langue) ainsi que le réglage décimal
Paramètres proxy	Définition de la configuration d'un hôte proxy spécial
Certificats	Les certificats numériques peuvent être gérés ici

Affichage "Classic Client" (NAV 4.00 SP2 jusqu'à NAV 2009 R2 Classic)



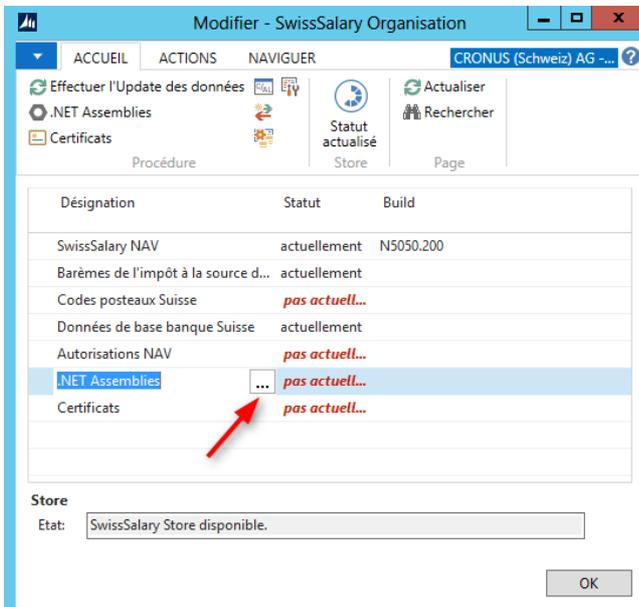
Si l'émetteur ELM intégré n'est pas correctement installé, un message apparaît pour signaler que l'émetteur doit d'abord être installé via l'"Organisation".

7.1.2.2.1.1 Installation de l'émetteur ELM | Versions RTC | NAV 2009 SP1 RTC jusqu'à NAV 2016

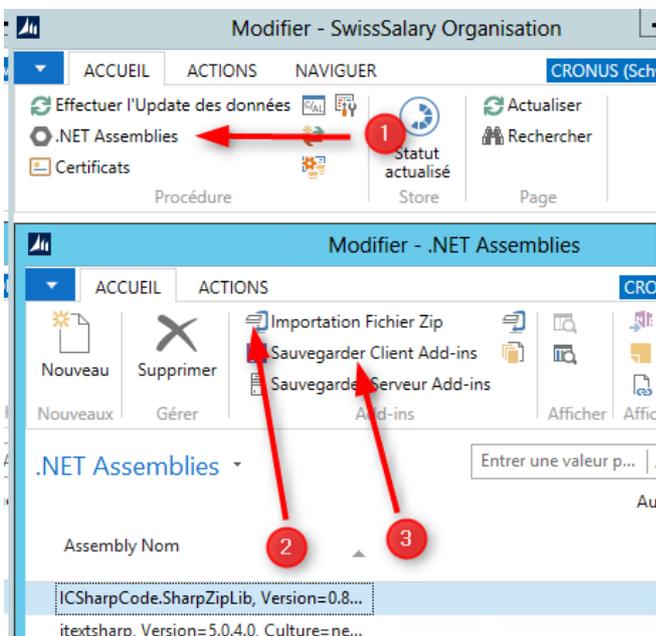
Task #4189 & Task #7617 | 5050.200

Installation de l'émetteur ELM pour les versions NAV 2013, NAV 2013 R2, NAV 2015 + NAV 2016

1. Ouvrez l'organisation, téléchargez .NET Assemblies:



2. Ouvrez .NET Assemblies, importez le fichier ZIP (fichier ZIP chargé), puis "Sauvegarder Client Add-ins":



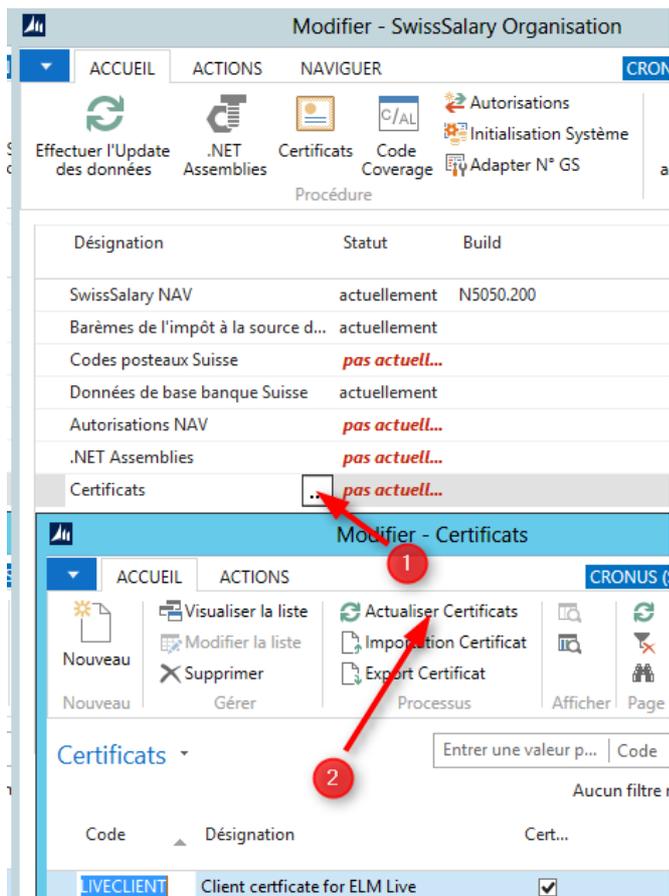
Au cas où des erreurs d'autorisations apparaîtraient lors de l'opération "Sauvegarder Client Add-ins", le service serveur NAV MiddleTier devra probablement être redémarré. Stockez ensuite à nouveau les compléments de serveur.

3. Installer les certificats

Jusqu'ici, les certificats ELM numériques étaient installés pendant l'installation de l'émetteur ELM. Suite à la suppression de l'émetteur ELM physique à partir de la pré-mise à jour 5050.200, nous avons dû chercher une autre solution pour enregistrer les certificats numériques.

Ils sont maintenant proposés dans la boutique SwissSalary sous "Organisation". Vous y trouverez la saisie "Certificats" et le statut "pas actuellement". Cliquez sur Certificats pour charger et installer automatiquement les certificats ELM. Si vous n'êtes pas sûr si les certificats sont actuels, veuillez choisir "Processus" dans le ruban -> Actualiser les certificats". Les certificats disponibles seront ensuite supprimés et les nouveaux installés.

Lorsque vous revenez dans l'affichage de l'organisation, le statut devra indiquer "actuellement".

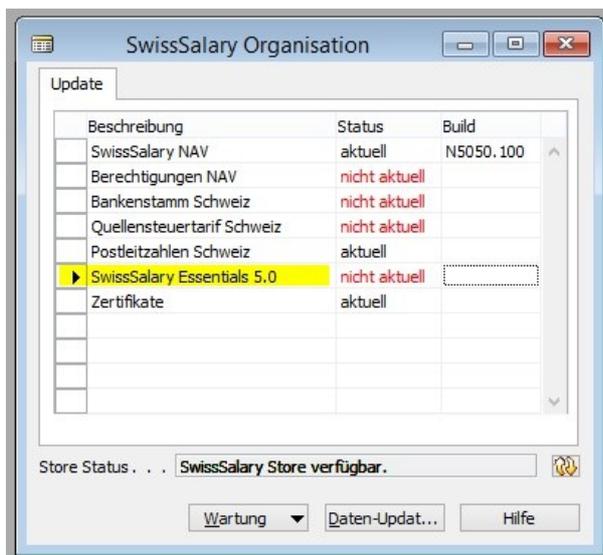


7.1.2.2.1.2 Installation de l'émetteur ELM | Versions Classic | NAV 4.00 SP2 - NAV 2009 R2 Classic

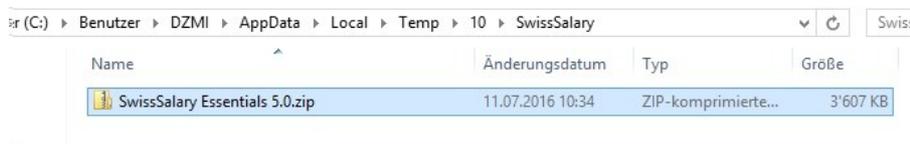
Task #4189 & Task #7748 | 5050.200

Installation de l'émetteur ELM pour les versions NAV 4.00 SP2, NAV 4.00 SP3, NAV 5.00, NAV 5.00 SP1, NAV 2009 SP1 Classic + NAV 2009 R2 Classic

1. Ouvrez l'organisation, téléchargez et installez SwissSalary Essentials (Setup). Pour ce faire, les autorisations sur NAV Client sont requises!



Une fois le téléchargement terminé, le fichier ZIP suivant se trouvera dans le dossier temporaire:



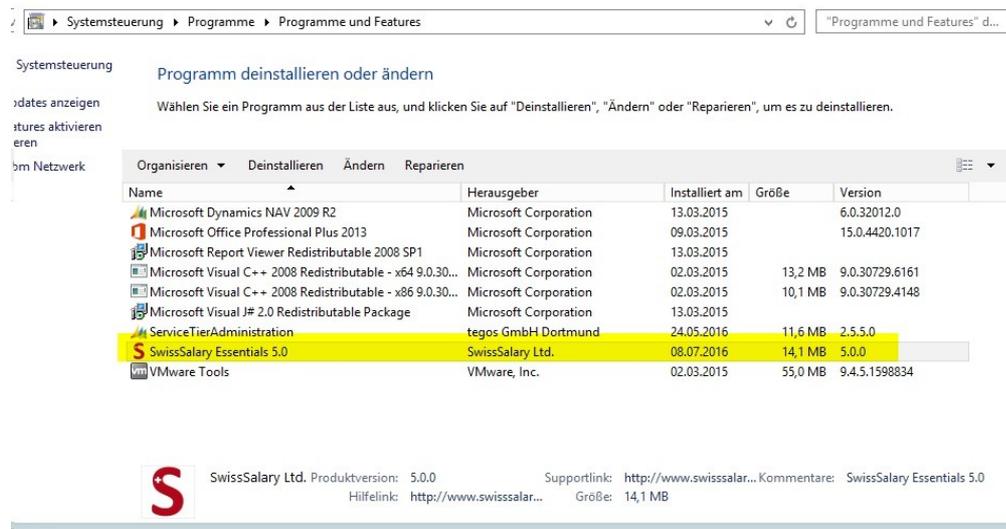
2. Ce fichier Zip doit être extrait puis démarré avec Setup.exe (requiert des droits administratifs locaux)



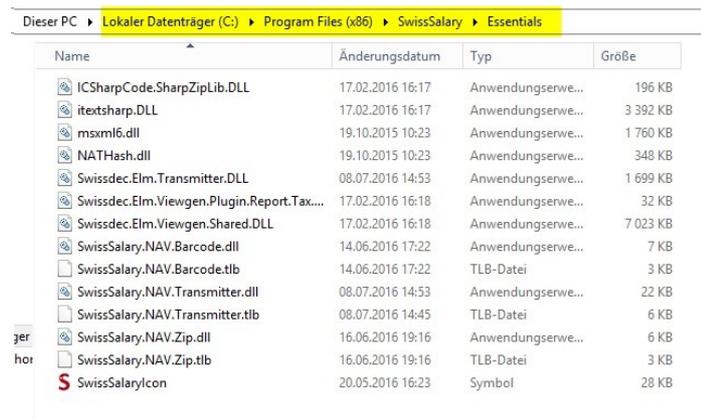
Après le téléchargement, l'élément de boutique apparaît automatiquement comme étant "actuellement", car nous ne pouvons contrôler si le paramétrage a vraiment été exécuté ou non. Il est donc important que vous ou votre partenaire opériez bien cette configuration. Il est possible de vérifier dans le panneau de configuration.

Dans RTC Client NAV 2009, ce paramétrage doit également être installé sur le serveur NAV!

3. Après l'installation, vous trouverez la saisie "SwissSalary Essentials 5.0" sous "Programme et fonctionnalités":



Les fichiers suivants sont installés dans le dossier Programme:



Émetteur ELM	Bibliothèques de programmes (DLL) pour la transmission ELM
Code-barres	Bibliothèques de programmes (DLL) pour le code-barres 2 D du certificat de salaire
Zip	Bibliothèques de programmes (DLL) pour la décompression automatique
NATHash	Bibliothèques de programmes (DLL) pour EasyRapport de SwissSalary
MSXML6	Bibliothèques de programmes (DLL) pour générer des documents XML (généralement déjà disponibles via l'installation Windows)

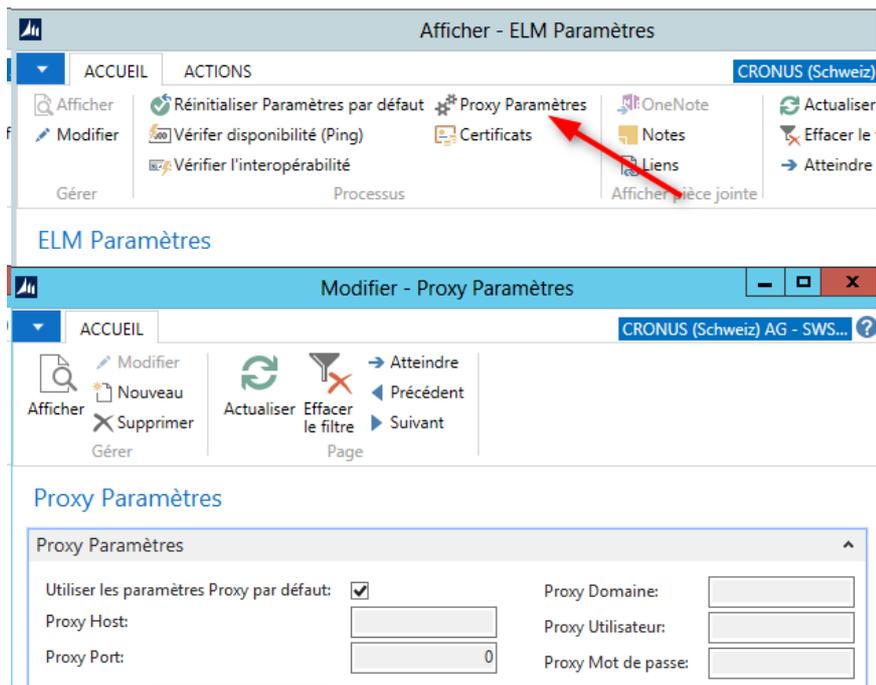
4. Redémarrer NAV Client.

7.1.2.2.1.3 Prise en charge d'un serveur proxy pour les connexions sortantes

Task #7705 | 5050.200

Certains clients autorisent les connexions sortantes uniquement via un serveur proxy. À partir de la pré-mise à jour N5050.200, un serveur proxy ainsi que SwissSalary Direct pourront être configurés pour la transmission. Nous avons déjà testé cette configuration en direct auprès d'un client.

Vous trouverez la configuration à effectuer dans les Données de base salaires -> ruban "ELM Paramètres" -> Proxy Paramètres. Vous trouverez une configuration similaire dans la configuration de SwissSalary Direct.



7.1.2.2.2 SmartPort | Entièrement remanié et étendu

Task #6713 & Task #7675 | 5050.200

Depuis son lancement dans l'Update 5049.003, SmartPort a été totalement remanié et rendu plus flexible.

SmartPort sert par ex. d'interface de données entre un système RH prédominant et SwissSalary. La même interface est également utilisée pour échanger des données entre notre portail employés SwissSalary Direct et SwissSalary. Le système étranger délivre un fichier conformément à notre schéma XSD qui notifie les mutations de données du personnel, les nouveaux collaborateurs, les collaborateurs qui ont quitté l'entreprise etc. à SwissSalary.

Le fournisseur de données peut ainsi décider de manière autonome quelles données du collaborateur qui traite les salaires sont confirmées et quelles données sont automatiquement ajustées dans la comptabilité salariale (code source). Les données peuvent être délivrées avec une date Valide à partir du. Si une TimeMachine est prévue pour ce champ dans SwissSalary, cette valeur sera dotée de la date correcte Valide à partir du dans TimeMachine. Les champs de données sans axe de temps seront retenus dans SmartPort jusqu'à ce qu'ils puissent être modifiés sur la période.

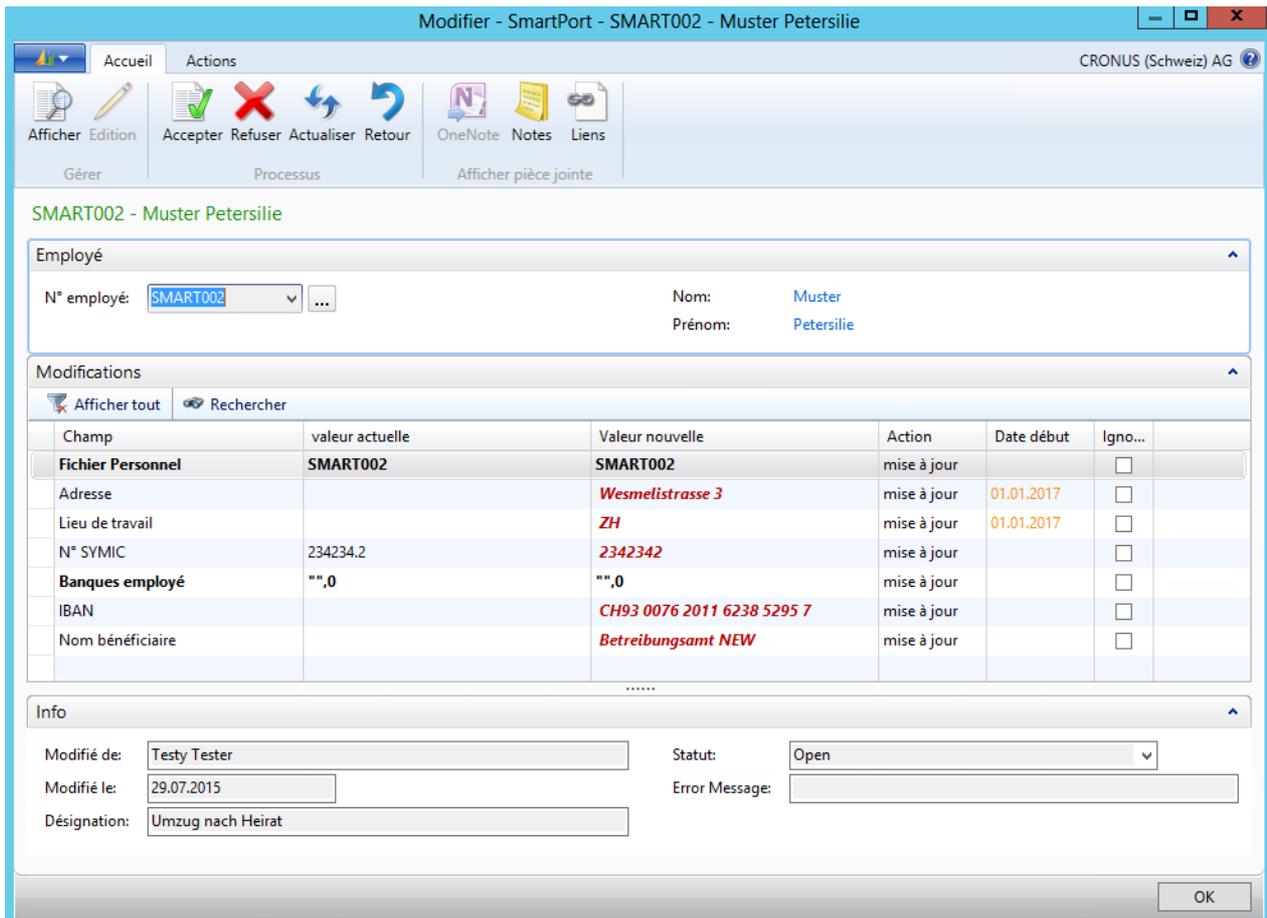
Vous pouvez afficher SmartPort via "Personnaliser -> Personnaliser cette page" dans le centre de rôles SwissSalary. Dans Classic Client, démarrez SmartPort sous "Traitements périodiques -> Journal SmartPort". La configuration se trouve sous "Paramètres -> Paramètres -> SmartPort".

SmartPort				
Modifié le	Désignation	N° employé	Système de changeme...	Date début
19.07.2015	Modification employé	SMART001	HRM	19.07.2015
19.07.2015	Modification employé	SMART001	HRM	19.07.2015
12.06.2015	Modification employé	1001	HRM	30.06.2015

Description des champs et fonctions:

Importer	Importation des fichiers XML (visible uniquement si un répertoire d'importation est défini sous "Paramètres")
Direct Sync	Exécuter la synchronisation SwissSalary Direct (visible uniquement si SwissSalary Direct est configuré)
Ouvrir	Ouvrir les détails de modification et accepter/refuser la modification
Refuser	Refuser tout de suite la modification
Afficher tout	Afficher également les modifications du futur (s'il y en a). Cliquer encore une fois pour réactiver le filtre.
Journal	Le journal affiche toutes les modifications ouvertes, y compris l'aperçu des modifications dans le récapitulatif.
Protocole	Affiche le protocole de la modification (qui a accepté/refusé quoi et quand) dans un but de traçabilité
Paramètres	Ouvre la configuration SmartPort
Rechercher	Fonction de recherche par défaut de Dynamics NAV

Choisissez une ligne et ouvrez-la. Le détail de la ligne s'affiche (la figure montre un nouveau collaborateur pas encore saisi dans SwissSalary):

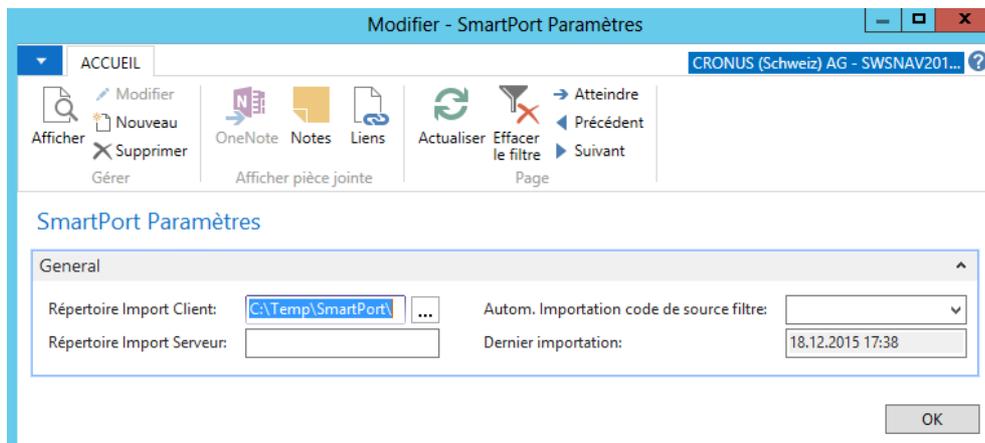


Dans le ruban, vous pouvez "Accepter", "Refuser", "Actualiser" les valeurs existantes ou "Retour" les valeurs ignorées.

Champ	Nom du champ de données dans SwissSalary
Valeur actuelle	Ensemble de données disponible dans SwissSalary
Valeur nouvelle	Modification délivrée depuis le système étranger
Action	L'action exécutée est "Actualiser", "Ignorer" ou "Supprimer". Vous ne pouvez modifier cette valeur manuellement.
Date début	Transfert de la valeur à partir de la date à laquelle la modification est valable (transfert vers TimeMachine)
Ignorer	Vous pouvez ignorer certaines valeurs que vous ne souhaitez pas inclure. Ces lignes disparaissent et peuvent être récupérées à l'aide de "Retour".
Nouvelle valeur adapter	Vous pouvez écraser la valeur délivrée manuellement. La valeur remaniée est ainsi insérée, mais pas la valeur délivrée.
Nouvelle valeur Original	Vous pouvez à tout moment comprendre quelles valeurs sont intégrées dans le protocole dans leur état d'origine et quelles valeurs ont été remaniées, les deux valeurs sont transférées dans le protocole.

Toutes les modifications peuvent être analysées dans la prévisualisation du "journal". Le "protocole" indique les modifications effectuées et inclut tous les détails.

Dans "Paramètres", vous trouverez les options suivantes:



Répertoire Import Client	Répertoire dans lequel les fichiers XML à importer sont déposés sur NAV Client
Répertoire Import Serveur	Répertoire dans lequel les fichiers XML à importer sont déposés sur le serveur NAV (option disponible seulement dans les versions RTC)
Autom. Importation code de source filtre	Code source, qui peut être attribué à l'ensemble de données comme caractéristique. Ces données sont automatiquement actualisées, sans validation manuelle.
Dernière importation	Date de la dernière importation

Vous trouverez d'autres ajustements concernant SmartPort dans les sections suivantes.

7.1.2.2.2.1 Nouveaux champs | Schéma XML (XSD) étendu

Task #7635, Task #7638 & Task #7639 | 5050.200

Le schéma XML (XSD) de SmartPort a été étendu comme suit:

- Photo du collaborateur
- Département
- Fonction
- Description (de la modification, par ex. 'Déménagement après mariage')

Task #7106 | 5050.100

Ces champs peuvent également être importés:

- Code civilité
- Code sexe
- Code langue
- Nationalité
- Date d'entrée
- Date d'entrée dans la comptabilisation salariale
- Date de sortie
- Canton

Le schéma XSD et tous les champs peuvent être obtenus en contactant l'assistance à l'adresse: support@swissalary.ch.

7.1.2.2.2 Aperçu des mutations dans le récapitulatif

Task #7651 | 5050.200

En cliquant sur "Journal", vous pouvez voir les saisies dans SmartPort. Dans les rôles basés sur les clients (RTC), vous pouvez sélectionner le récapitulatif "Modifications" qui affiche les changements.

7.1.2.2.3 Modifier et ignorer les champs

Task #7674 | 5050.200

Grâce au nouveau SmartPort, de nombreuses nouvelles fonctionnalités pratiques sont disponibles.

Ignorer

Dans la colonne "Ignorer", vous pouvez définir un indicateur si vous ne souhaitez pas intégrer l'ensemble de données transmis depuis le système étranger.

Nouvelle valeur adapter

Dans la colonne "Nouvelle valeur adapter", vous pouvez renommer l'ensemble de données transmis depuis le système étranger. Par l'action "Accepter", cette valeur "Actualiser" sera intégrée dans SwissSalary. Vous pouvez visualiser l'ensemble de données original (non modifié) à tout moment via "Nouvelle valeur originale".

7.1.2.2.4 Séquence de confirmation des changements contrôlée

Task #7158 & Task #7640 | 5050.200

SwissSalary vérifie automatiquement la séquence des saisies des changements. Vous vous assurez ainsi de ne pas actualiser par erreur des données qui aurait été ajustées auparavant dans une autre notification.

7.1.2.2.5 Intégrer des données sans confirmation manuelle

Task #7646 | 5050.200

Des clients nous ont indiqué que certains changements n'avaient pas besoin d'être confirmés manuellement. Donc si vous faites confiance à la saisie de données dans le système étranger et ne souhaitez plus avoir à confirmer la modification du département par ex., vous pouvez maintenant déterminer un "code source" dans la configuration SmartPort. Ce code est spécifié en tant qu'indicateur dans ce champ de données depuis le système étranger. Ainsi, si le département est modifié dans le système étranger pour un collaborateur, ce changement n'apparaîtra plus dans SmartPort mais sera automatiquement confirmé.

Task #6978 | 5050.100

Les modifications issues du système étranger à l'égard des données disponibles dans SwissSalary ne présentent aucune différence, sont automatiquement archivées et le statut "ignoré" est mentionné dans le protocole.

7.1.2.2.6 La valeur d'origine est stockée et est visible dans le protocole

Task #7676 | 5050.200

La valeur originale peut être visualisée à tout moment dans le protocole, dans le champ "Valeur actuelle". La traçabilité est ainsi garantie.

7.1.2.2.7 Supprimer un collaborateur via SmartPort

Task #7687 | 5050.200

Une commande "SUPPRIMER" peut être transmise à SmartPort via le système étranger. Cette commande "supprimer" apparaît alors dans la colonne "Action", dans l'affichage SmartPort. Un collaborateur ne peut bien sûr être supprimé que si aucun poste salaire n'a été décompté. Après avoir exécuté l'action "Accepter", le collaborateur est définitivement supprimé de SwissSalary

7.1.2.2.8 Description du changement

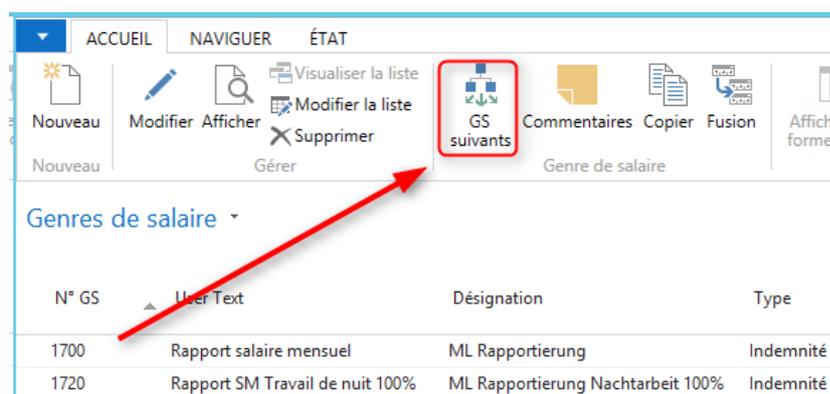
Task 7644 | 5050.200

Dans le fichier XML, une note "ChangeDescription" peut désormais être spécifiée. Sur la page de confirmation, les personnes en charge du traitement de salaire voient alors non seulement "qui" et "quand" une modification a été opérée, mais aussi pourquoi (ex.: ajustement de l'adresse suite à un déménagement)

7.1.2.2.3 Genres de salaire suivants | Extension

Task #4075, Task #7667, Task #7668, Task #7669, Task #7671, Task #7672 & Task #7723 | 5050.200

Les genres de salaire Suite ne se trouvent plus dans l'onglet "Fonction" de la fiche des genres de salaire, mais directement dans le ruban (RTC Clients), sous le bouton "Genre de salaire", dans Classic Clients. Cela présente l'avantage de pouvoir définir plusieurs genres de salaire Suite différents par genre de salaire en couvrant une multitude de possibilités. Vous pouvez maintenant définir pour quel jour de la semaine quelle sorte de complément de salaire doit être calculée. Les genres de salaire suite peuvent être ouverts à l'aide de "Ctrl+G".



Exemple:

Samedi, un complément de salaire de 25% est dû, dimanche un complément de 50%. Jusqu'à présent, 2 autres genres de salaire (travail du samedi et dimanche) devaient être créés avec les compléments de salaire correspondants en plus du GS Rapport d'activité et Heures travaillées. Vous n'avez désormais plus besoin que du rapport d'activités GS 1700 SM (heures travaillées) et dans les "Genres de salaire suivants", les genres de salaire pour les compléments (par jour de semaine).

Dans le tableau "Genres de salaire suivants", vous pouvez définir plusieurs genres de salaire suite avec des compléments différents selon le jour de la semaine:

[GS suivants](#) ▾

Entrer une valeur p... | GS Suite

GS Suite	GS Suite - facteur nombre	GS Suite - facteur montant	Lundi	Mardi	Mer...	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Compensation allocation fam...	GS Suite - Transférer les dimensions
3030	1.00		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>					
3020	1.00		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				

Les colonnes suivantes sont affichées (par défaut):

GS Suite	Saisie du numéro du genre de salaire suivant
GS Suite - Facteur Nombre	Saisie du facteur pour le genre de salaire Suite dans le champ "Nombre" Exemple: paiement de 100 heures supplémentaires plus 25% de complément dans le genre de salaire suivant. Le genre de salaire suivant contient déjà 0.25 dans le facteur. 100 heures sont ainsi transférées du genre de salaire Sortie 1:1 vers le genre de salaire suivant.
GS Suite - Facteur Montant	Saisie du facteur pour le genre de salaire suivant dans le champ "Montant" Exemple: le GS Correction – Indemnités journalières doit rejoindre le GS indemnités journalières. Après la saisie du montant des indemnités journalières, le même montant 1:1 est transféré dans le champ "Montant" sur le genre de salaire Suite.
Jours de la semaine (lundi à dimanche)	À l'aide de la date de document (TapBoard/journal Rapport d'activité), on vérifie le genre de salaire Suite à extraire pour le calcul du complément. Le calcul ne peut être effectué que si les heures de travail sont saisies pour le jour précis.
Compensation allocation familiale en cas payer	Dans les cantons de GE et VS, les allocations familiales sont en partie directement versées au collaborateur. Pour déterminer la compensation du montant servant au total salarial de IS, l'allocation familiale doit aussi être calculée, mais être recompensée immédiatement avec un genre de salaire Compensation. Le genre de salaire suite (compensation° doit être coché ici).
GS Suite - Transférer les dimensions	En cochant ce champ, la dimension saisie (C. de coûts/C. de charges) est automatiquement transféré sur le genre de salaire Sortie sur le genre de salaire suivant.

Les colonnes suivantes peuvent également être affichées:

GS Suite - Facteur Taux	Saisie du facteur pour le genre de salaire suivant dans le champ "Taux" (rarement utilisé, la saisie de la valeur de sortie s'effectue normalement sous "Nombre" ou "Montant")
GS Suite - Lignes des proposition	Si plus d'un genre de salaire suivant se succède, le calcul s'effectue jusqu'au dernier genre de salaire. Une interruption du processus de calcul peut survenir en cochant un champ. Le calcul s'arrête pour le 2e genre de salaire suivant par ex. vous pouvez alors saisir un autre nombre ou un autre montant. Le calcul se poursuit ensuite.
Types jours	Si des jours fériés sont travaillés, les suppléments de salaire valent généralement comme un samedi ou un dimanche. Vous pouvez ajouter le „genres de jours“ sur la ligne avec le complément pour les jours fériés. À l'aide de la comptabilisation, le système reconnaît alors automatiquement que le même complément doit aussi être payé pour un jour férié. Les genres de journée ne peuvent être utilisés que dans la version SwissSalary Plus et en utilisant le calendrier de travail.

Avec le "processus d'actualisation de mise à jour" automatique, les genres de salaire Suite étaient jusqu'ici automatiquement intégrés dans la nouvelle structure. Si les bases de genres de salaire sont reliées à tous les mandants, les genres de salaire Suite seront intégrés en conséquence.

Le rapport "Liste des genres de salaire" indique le genre de salaire suivant à l'aide de l'option de sélection "Fonction", sauf s'il y en a plusieurs. L'indication suivante apparaît alors: "Il existe x genres de salaire suivant".

7.1.2.2.4 SwissSalary Direct

7.1.2.2.4.1 N'envoyer aucune notification e-mail

Task #6754 | 5050.100

On peut maintenant définir globalement par mandant si les notifications e-mails doivent être envoyées au collaborateur:

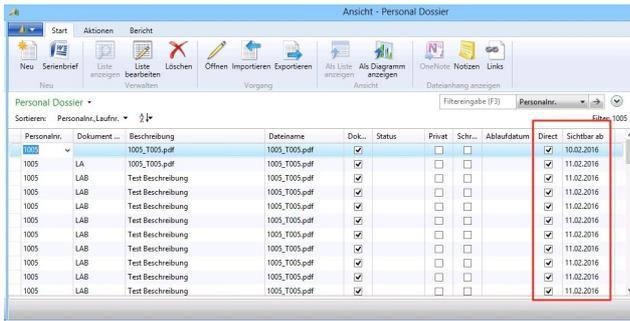
Si l'option est activée, aucune notification e-mail ne sera envoyée lors du transfert de documents.

Si l'option est activée, une indication supplémentaire apparaîtra au cours de l'envoi (afin d'éviter que l'option reste activée par erreur).

7.1.2.2.4.2 Synchronisation des documents des collaborateurs

Task #7175 | 5050.100

Depuis la pré-mise à jour 5050.100, en plus des décomptes salaires et certificats de salaire, des documents de collaborateur personnalisés tels que le contrat de travail, les certificats médicaux etc. (fichiers PDF uniquement) peuvent aussi être transmis vers SwissSalary Direct. Les documents qui sont transmis via la colonne "Direct" peuvent être enregistrés dans le "dossier" du collaborateur pour la synchronisation vers SwissSalary Direct. La transmission des e-mails au collaborateur peut être différée via "Visible à partir du" (identique au décompte salaire/ certificat de salaire).



Vous pouvez bien sûr supprimer à nouveau ces documents auprès du collaborateur. Il suffit de décocher la case "Direct" et de démarrer la synchronisation.

7.1.2.2.4.3 Dossier Importation multiple (via dossier)

Task #7173 | 5050.100

Jusqu'à présent, seuls certains dossiers pouvaient être importés via le dossier du collaborateur et/ou via l'importation de documents. Lorsque les fiches horaires de tous les collaborateurs devaient être importées en format PDF par ex, l'importation n'était pas possible.

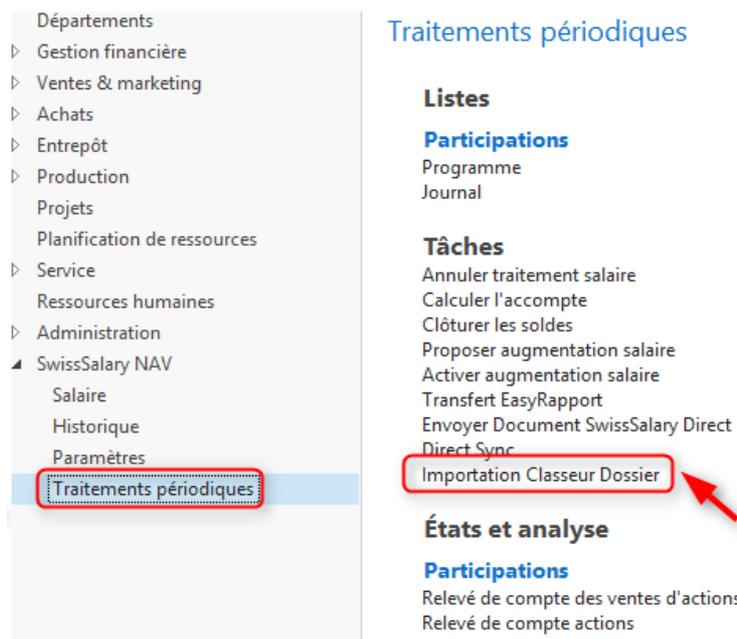
Depuis la pré-mise à jour 5050.100, c'est désormais possible. Il est cependant impératif que les documents PDF soient créés comme suit par collaborateur dans un dossier:

Les documents du dossier doivent correspondre au format "%EMPLNO%_*.*)" (%EMPLNO% = numéro de l'employé).

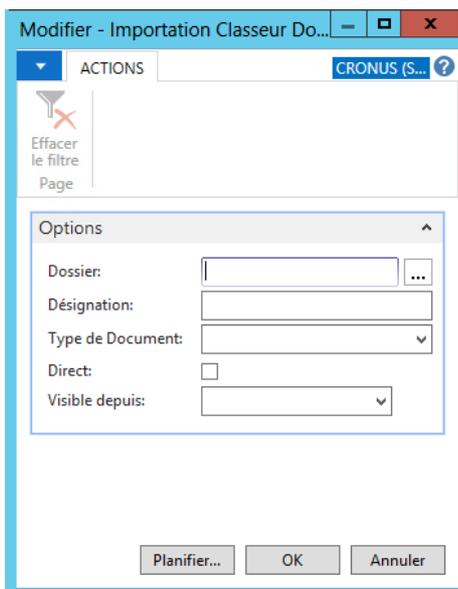
Ex.: **1005_Rapporthoraire_Jan2015.pdf**

Les fichiers sont sauvegardés dans le dossier respectif avec l'importation par collaborateur puis transmis avec la synchronisation.

1. La fonction peut être appelée via "Départements" ou via fenêtre de recherche (Ctrl+F3) "Importation Classeur dossier":



2. L'affichage suivant apparaît:



Dossier	Sélection ou saisie du chemin d'accès du dossier dont le contenu doit être importé
Désignation	Description facultative du document. Si le champ reste vide, Le nom de fichier est utilisé comme description.
Type de Document	Saisie du type de document (les types peuvent être définis au choix et n'ont actuellement aucune influence dans SwissSalary Direct)
Direct	Définit si les documents importés dans SwissSalary Direct doivent être visibles. IMPORTANT Après l'importation, la synchronisation de SwissSalary Direct doit être démarrée, sinon les documents ne seront pas visibles dans SwissSalary Direct.
Visible depuis	Définissez à partir de quand les documents doivent être visibles (et aussi quand le collaborateur doit être informé du nouveau document par e-mail.

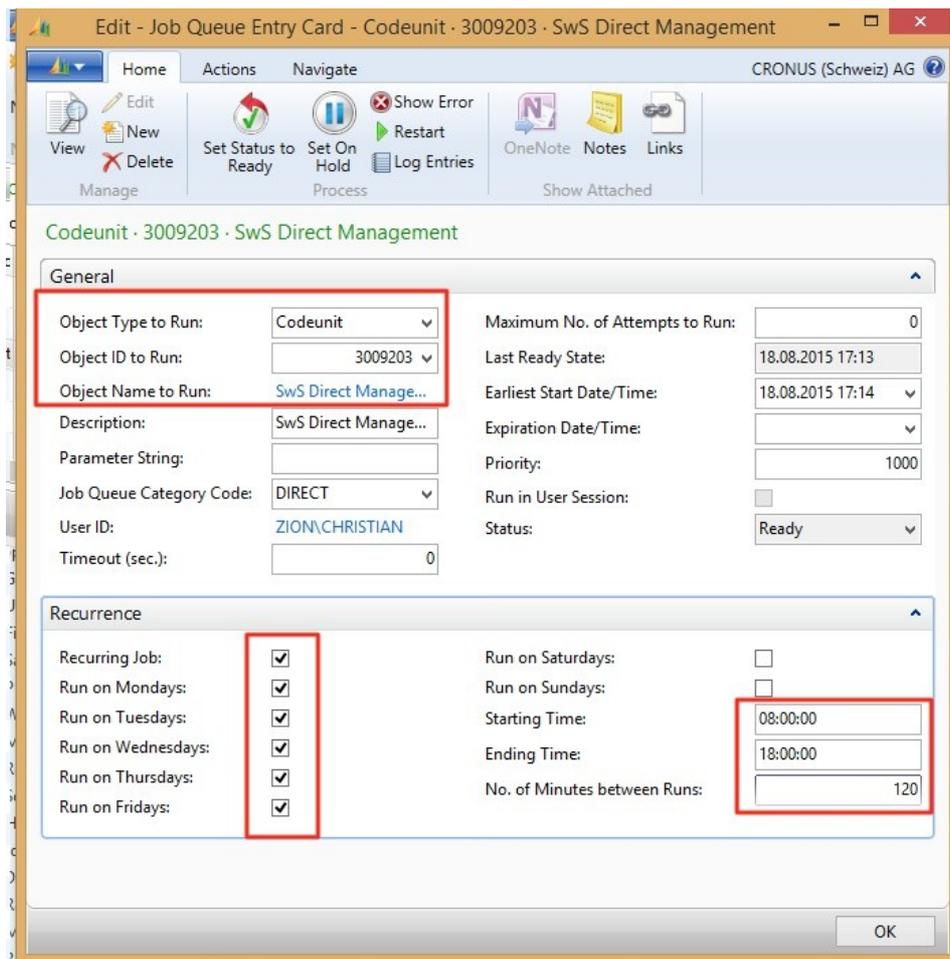
7.1.2.2.4.4 Synchronisation automatique via la file d'attente de travaux

Task #6612 | 5050.000

En introduisant SmartPort avec la pré-mise à jour 5049.003, les modifications d'adresses et bancaires du Web "reviennent" dans SwissSalary. Le souhait avait été exprimé que les modifications soient rendues visibles directement dans le centre de rôles après quelques minutes et qu'elles ne soient pas synchronisées manuellement.

Vous pouvez effectuer la configuration assez aisément à partir de la version NAV 2013 de Dynamics NAV avec la file d'attente des travaux (fonction NAV par défaut). L'avantage est que cette file d'attente des travaux fonctionne sur NAS (serveur NAV) et aussi sur MiddleTier. Il n'est donc pas nécessaire qu'un utilisateur soit connecté activement pour démarrer la synchronisation.

La configuration s'effectue comme suit (dans chaque mandant qui doit être synchronisé):



Notes importantes:

- Ne pas paramétrer la valeur "Nbe de min entre les exécutions" trop bas, sinon notre serveur pourrait rapidement dysfonctionner.
- Il est en outre recommandé de ne pas établir la valeur sur l'heure entière, mais sur 110 min par ex. (on réduit ainsi le risque que la synchronisation soit démarrée par tous les clients en même temps).

Microsoft recommande également de configurer un propre service NAS pour les files d'attente des travaux.

7.1.2.2.4.5 Les documents sont immédiatement envoyés et protocolés (également pendant les envois partiels)

Task #6831 | 5050.000

Si l'envoi du décompte salaire s'interrompt après 50% (à cause d'une interruption d'Internet par ex.), 50% des décomptes salaire étaient jusqu'à présent envoyés. Il n'était cependant pas possible de le voir sous "Document", puisqu'aucune indication n'apparaissait.

Pour chaque document envoyé, une entrée dans le tableau Documents est maintenant créée et stockée (COMMIT). En cas d'interruption, il est donc possible de contrôler quels documents ont déjà été envoyés.

7.1.2.2.4.6 Company name Filter | Empêcher les synchronisations erronées de mandants tests

Task #6827 | 5050.000

Depuis la mise à jour principale 5050.000, il existe le champ "Company Name Filter" dans la configuration SwissSalary Direct. Vous pouvez saisir le nom du mandant dans le champ. Si ce mandant est régulièrement copié à des fins de test, "TEST xxxx" par ex. s'affiche depuis les mandants copiés. Comme ce nouveau mandant TEST a de toutes façons un nom différent du mandant LIVE, SwissSalary reconnaît automatiquement que rien ne doit être synchronisé dans ce mandant.

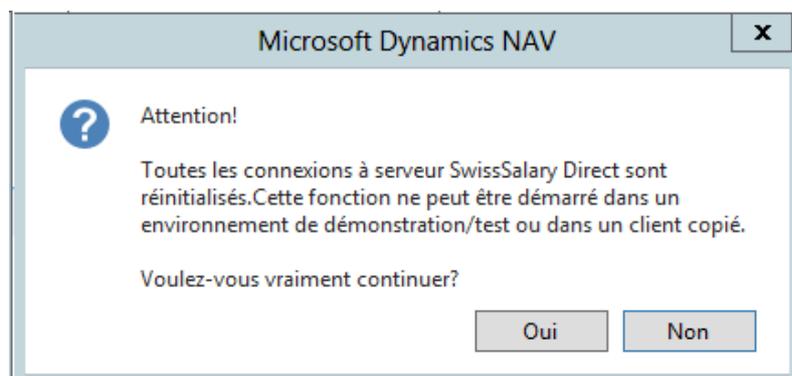
Nous avons reçu dans le passé de nombreuses questions d'assistance de la part de clients qui avaient effectué la synchronisation par erreur dans les mandants tests (copie des mandants en direct). En saisissant le "Company Name Filter" dans les mandants en direct, une synchronisation erronée n'est plus possible.

7.1.2.2.4.7 Réinitialiser la synchronisation

Task #6826 & Task #7624 | 5050.200

Dans la configuration SwissSalary Direct, vous pouvez désormais réinitialiser toute une configuration. Ceci est nécessaire si un mandant test des mandants en direct a par ex. été copié et qu'une synchronisation a pris place par erreur dans les mandants test.

Veillez tenir compte de l'indication lorsque vous démarrez la fonction:



Au cas où vous ne seriez pas sûr de devoir exécuter cette fonction, contactez notre assistance support@swissalary.ch

7.1.2.3 Employé

7.1.2.3.1 Adresse du collaborateur | TimeMachine

Task #7126 | 5050.200

Nous avons développé les champs pour TimeMachine. Les champs de données Adresse, Adresse 2, ainsi que NPA/Localité et Commune d'imposition NPA/Localité peuvent maintenant aussi être remaniés sur l'axe du temps. Pour l'Update 5051.000 d'octobre 2016, nous créerons d'autres vérifications (changement automatique de canton de l'IS à l'aide de la saisie TimeMachine dans les champs "NPA / Lieu commune impôt).

7.1.2.3.2 Liste des traitements de salaire | Mutation d'autres champs pour la transmission ELM de l'IS

5050.200

Dans le passé, nous avons reçu de nombreuses questions d'assistance concernant des informations erronées relatives aux partenaires de vie et/ou des NPA/communes d'imposition incorrectes lors de la transmission

ELM de l'IS. Jusqu'à présent, ces données erronées ou incorrectement saisies ne pouvaient être saisies/corrigées que via le partenaire ou notre assistance.

Vous pouvez maintenant modifier vous-même ces données dans la liste des traitements de salaire. Nous autorisons ces données à être changées, car il ne s'agit pas d'informations sensibles et il existe de nombreuses exceptions qui ne peuvent pas être saisies correctement à l'avance.

En plus des champs qui peuvent déjà être modifiés librement,

- Arrivée
- Départ
- Modification LPP
- Code d'enregistrement d'assurance LPP
- Type d'enregistrement d'assurance LPP
- Texte d'ajout d'enregistrement LPP

Depuis la pré-mise à jour 5050.200, les champs suivants sont modifiables après la comptabilisation de salaire:

- Commune d'imposition NPA (doit impérativement être un NPA suisse)
- Commune d'imposition (doit être identique au NPA et être une commune suisse)
- Revenu du partenaire
- Profession du partenaire
- Lieu de travail du partenaire
- Début de l'activité du partenaire
- Fin de l'activité du partenaire
- Autorisation de séjour

Veillez vous assurer que pour une déclaration ELM de l'IS, les données correctes soient disponibles pour l'année entière. La déclaration ELM de l'IS n'englobe pas uniquement la période mensuelle actuelle, mais également l'année entière comme récapitulatif.

7.1.2.3.3 Liste du personnel et fiche du personnel | Nouveau récapitulatif 'Ligne journal salaire'

Task #7572 | 5050.200

Cette nouveauté concerne exclusivement les clients détenteurs de RTC Client à partir de NAV 2009 SP1!

Dans la fiche du personnel et/ou la liste du personnel, vous pouvez sélectionner le nouveau récapitulatif "Ligne journal salaire" à l'aide de "Personnaliser -> Choisir les récapitulatifs". En plus du récapitulatif existant "Eléments salaire", vous pouvez visualiser par collaborateur les données variables déjà saisies depuis le Rapport d'activité.

Eléments salaire ^		
N° GS	Texte	Montant
6240	BVG Abzug: Fix	-27.50
7240	BVG Fix Arbeitgeber-Be...	27.50
6240	BVG Abzug: Fix	-45.00
7240	BVG Fix Arbeitgeber-Be...	54.90

Lignes journal salaire ^		
N° GS	Texte	Montant
1600	13. Monatslohn Auszahlung	980.00
1600	13. Monatslohn Auszahlung	0.00

Les récapitulatifs suivants sont ainsi disponibles à partir de N5050.200 dans ce domaine:

- Image d'employé
- Dimensions d'employé
- Dossier employé
- Statistiques Employé
- TimeMachine Employé
- Enfants
- Eléments salaire
- Lignes journal salaire (nouveau)
- Notes (NAV par défaut)
- Liens (NAV par défaut)

7.1.2.3.4 Calcul de l'impôt à la source | TimeMachine compensée également à l'année + année

Task #6842 | 5050.200

Le calcul de l'impôt à la source avec TimeMachine lors des mutations de tarif ou de canton a été effectué avec succès à travers le type de calcul "Mois". Presque toutes les exceptions sont aujourd'hui couvertes. Avec le type de calcul "Année" (cantons de GE, VD, FR et VS) ainsi que "Année compensée" (canton de TI), il fallait toujours travailler, en cas de changements de tarif rétroactifs et sur le mois actuel, avec le champ "Date de calcul de l'IS".

Depuis la pré-mise à jour 5050.100 de fin avril 2016, des mutations rétroactives peuvent également être effectuées directement par "Année" et "Année compensée" avec TimeMachine. La "Date de calcul d'IS" est actualisée automatiquement. Si une mutation est effectuée au cours du même mois et qu'aucune saisie TimeMachine n'a été créée, le champ "Date de calcul de l'IS" doit être actualisé manuellement.

Nous avons également réexaminé de manière approfondie le calcul des paiements ultérieurs après un départ (également pour l'année précédente) et pouvons déjà autoriser dans la pré-mise à jour 5050.100.

TimeMachine peut ainsi être totalement paramétrée pour tous les types de calcul. L'extourne rétroactive via TimeMachine au cas où une IS erronée aurait été calculée est encore en attente. Idem pour les impositions supplémentaires rétroactives si aucune base de l'IS n'a encore été prise en compte. Nous recherchons une solution simple et intuitive.

7.1.2.3.5 Éléments salaire | Créer une Procédure de test

Task #7662 | 5050.200

Le décompte test peut être créé dans le Rapport d'activité, dans TapBoard et sur la fiche/liste du personnel. Cette fonction vient d'être intégrée dans les éléments salaire. Vous pouvez lancer le décompte test avec le raccourci "Ctrl+T".

7.1.2.4 Données de base salaires

7.1.2.4.1 Allocations familiales | Calcul/Arrondi pour les emplois en cours de mois

Task #7493 | 5050.200

Un client d'un canton de Suisse romande nous a informés que le calcul des allocations familiales correspondant à une activité en cours de mois devait toujours être arrondi "à CHF 0.05 par jour " et non totalisé à la fin du calcul.

Dans les directives des allocations familiales; no 511 DAFam; ce type de calcul est défini (directive). Les caisses de compensation pour allocations familiales ne sont pas tenues de se plier à cette directive.

Exemple SANS arrondi au jour près:

Allocation familiale mensuelle | CHF 230.00

Durée de l'emploi | 01.07.2016 – 15.07.2016

Calcul | CHF 230 / 30 jours x 15 = CHF 115.00

Exemple AVEC arrondi au jour près:

Allocation familiale mensuelle | CHF 230.00

Durée de l'emploi | 01.07.2016 – 15.07.2016

CHF 230.00 / 30 jours = CHF 7.667 -> avec un arrondi au jour près, on obtient CHF 7.70 par jour
= 15 jours x CHF 7.70 = CHF 115.50

Nous proposons maintenant les deux types de calcul.

La définition peut être paramétrée par canton CAF dans les Données de base salaires. L'attribution s'effectue dans la colonne "Type d'arrondi des allocations pour enfant":

- par mois (par défaut) = l'arrondi s'effectue par mois et non pas par jour
- par jour (nouveau) = l'arrondi s'effectue au jour près

Si jusqu'ici vous n'avez constaté aucune différence de conditions d'emploi au cours du même mois dans le calcul de la caisse CAF, vous n'avez rien besoin de faire.

7.1.2.5 Déclaration de salaire

7.1.2.5.1 Les décomptes annuels sont filtrés avec les valeurs historicisées

Task #4487 | 5050.200

Les évaluations suivantes sont maintenant filtrées avec les valeurs historicisées (filtrées jusqu'à présent sur les valeurs actuelles):

- Attestation de salaire AVS | (SwS AVS Summary)
- Salaires non soumis à l'AVS | (SwS AHV Free Summary)

- Décompte LAA | (SwS UVG Summary)
- Décompte LAAC | (SwS UVG Add. Summary)
- Décompte LPP | (SwS BVG Summary)
- Décompte IJM | (SwS HI Summary)
- Décompte CAF | (FAK Summary)
- Décompte fonds sociaux | (SwS Social Unit Summary)

Exemple:

Le 31.12.2015, Madame M. exerçait une activité professionnelle à Zurich puis à Lucerne à partir de janvier 2016. Si l'évaluation des assurances sociales a été filtrée en février 2016 avec le filtre de localité de travail "Lucerne" pour l'année 2015, Madame M. apparaissait sur la liste, bien qu'elle était encore employée à Zurich le 31.12.2015. Le filtre se réfère maintenant aux valeurs historicisées qui étaient valides au moment du paiement de salaire.

7.1.2.5.2 Certificat de salaire | Part service extérieur | Distinction entre Confédération et canton

Task #7608 | 5050.200

Dans la pré-mise à jour 5050.100, nous vous avons rappelé les premières informations relatives au certificat de salaire dans la section "Mise en œuvre FAIF". Dans la pré-mise à jour 5050.200, nous avons intégré les dernières connaissances (voir également nos informations sur notre page d'accueil <http://www.swisssalary.ch> sous "Actualités" et "Blog").

Si vous avez saisi le nombre de jours de service extérieur (demi-journées) avec un genre de salaire spécial (le genre de salaire doit impérativement être attribué à la position de certificat de salaire 15. Remarques), ces jours seront automatiquement convertis en un pourcentage et indiqués comme suit dans le paragraphe 15 du certificat de salaire:

Exemple: le canton et la Confédération ont pris en compte un nombre différent de jours de travail par an:

15. Bemerkungen Observations Osservazioni	Aussendienst Kanton 42% Bund 46%
---	------------------------------------

Exemple: le canton et la Confédération ont pris en compte le même nombre de jours de travail par an:

15. Bemerkungen Observations Osservazioni	Aussendienst Kanton 23% Bund 23%
---	------------------------------------

7.1.2.5.3 Certificat de salaire | Part service extérieur | Saisie des jours dans le champ Montant

Task #7604 | 5050.200

Si la saisie des jours de service extérieur s'effectue avec le genre de salaire "Service extérieur" dans le champ "Montant" (directives du manuel de pré-mise à jour 5050.100), ceci apparaît également sur toutes les autres évaluations pour lesquelles les montants sont évalués (ex.: compte salaire annuel personnel A4Q).

Afin d'éviter ce problème, nous avons fait en sorte que le champ Nombre puisse également être utilisé pour imprimer le "service extérieur". Vous pouvez aussi modifier la saisie en cours d'année en changeant le "Montant" pour "Nombre". Les deux champs sont cumulés pour le calcul de la part de "service extérieur".

7.1.2.5.4 Certificat de salaire | Commentaires personnels du collaborateur

Task #7571 | 5050.200

Sur la fiche du personnel du collaborateur (onglet Certificat de salaire), des commentaires supplémentaires (paragraphe 15) peuvent être saisis pour le certificat de salaire (colonne "Texte de commentaire" et "Texte de commentaire 2". Ces commentaires avaient été inscrits à la date de la création du certificat de salaire. S'ils avaient été modifiés plus tard, le certificat de salaire ne pouvait plus être créé dans l'état "original".

Les commentaires sont maintenant également inscrits avec chaque traitement de salaire dans le tableau "En-tête de traitement de salaire" (SwS Payroll Head). On s'assure ainsi que le certificat de salaire est toujours créé avec les commentaires valables périodiques. Veuillez vous assurer que les commentaires du dernier traitement de salaire sont prises en compte en décembre.

7.1.2.5.5 Fonds sociaux | Les lignes d'en-tête manquent sur les pages suivantes

Task #7250 | 5050.100

Plus aucune ligne d'en-tête contenant les détails relatifs à l'assurance n'apparaissait sur les pages suivantes dans l'évaluation annuelle des fonds sociaux (FAR, Parifonds, SMC/CIM etc.).

Le rapport a été corrigé.

7.1.2.5.6 ELM | Date de mariage 0001-01-01 pour la déclaration ELM de l'IS

Task #7375 | 5050.100

Dans les anciens NAV 2013 R2-Builds, une date de mariage vide était inscrite avec la valeur "0001-01-01" dans le fichier XML, et transmise ainsi au lieu d'être ignorée pour les déclarations ELM de RS. Ces déclarations ont généré des déclarations erronées auprès de certains offices de l'IS.

Nous avons déjà publié un correctif pour la version NAV 2013 R2 et la version N5050.000. Ce problème est résolu depuis la mise à jour 5050.100.

7.1.2.5.7 ELM | Fichier XML incorrectement écrit lorsqu'un canton de l'IS contenait exclusivement des corrections

Task #7736 | 5050.200

Pour les corrections rétroactives de l'IS (changement de canton), un problème survenait lors de l'envoi du fichier XML le mois des corrections. L'ennui était que le nouveau canton était inscrit dans le fichier avec les corrections en positif, mais le canton jusqu'ici en charge ne pouvait être transmis correctement avec les corrections en négatif.

Cette erreur a été corrigée, le fichier XML est créé correctement.

7.1.2.5.8 ELM | Message d'erreur ELM de l'IS concernant les traitements de salaire simplement ajoutés

Task #7294 | 5050.100

Lorsqu'un collaborateur a pour un mois uniquement un traitement de salaire supplément et pas de traitement de salaire principal, le mois n'est pas correctement déclaré pour la déclaration ELM de l'IS. Ceci engendrait parfois des erreurs bizarres, en particulier si le collaborateur avait seulement des traitements de salaire supplément pour chaque mois de l'année de déclaration (fichier XML non valable), ou pire si tous les collaborateurs avaient seulement des traitements de salaire supplément.

Pour déterminer la période de déclaration (mois déclarés), les traitements de salaire principaux mais aussi les traitements de salaire supplément sont maintenant comptés (mais pas les traitements de salaire acompte et/ou de clôture).

7.1.2.5.9 ELM | Erreurs de validation, lorsque les saisies TimeMachine étaient créées dans la version 5050.000

Task #7163 | 5050.100

Pour la transmission ELM de l'IS, l'émetteur ELM restait bloqué avec un message d'erreur "rouge". Notre analyse a révélé que les saisies TimeMachine qui avaient été créées avec la version 5050.000 n'avaient pas pu être correctement inscrites ou transmises.

Pour la version 5050.000, un correctif avait alors été créé peu de temps après la publication. Cette erreur a été résolue dans la pré-mise à jour 5050.100.

7.1.2.6 Rapports

7.1.2.6.1 Historique | Les saisies TimeMachine sont prises en compte

Task #7623 | 5050.200

Divers champs de données peuvent être modifiés via TimeMachine (ex. salaires, champs de l'IS etc.) sur l'axe du temps. Ces saisies ne sont cependant pas incluses dans le tableau Historique et n'ont donc généré aucune saisie d'historique.

Les saisies sont maintenant prises en compte dans le tableau Historique.

7.1.2.6.2 Attestation employeur AVS | Paragraphe 20: nom de la caisse de pension

Task #5880 | 5050.200

Le nom de l'adresse de contact du contrat LPP s'affiche maintenant sur l'attestation employeur AVS (CH, pas les attestations internationales) pour le paragraphe 20 (caisse LPP), si le module Contact - Marketing et vente est licencié. Jusqu'ici, ce n'était pas l'adresse de la caisse LPP qui était transmise, mais la désignation du champ "Assurances contrat".

7.1.2.6.3 Attestation de gain intermédiaire AVS | Les indemnités congé génèrent un salaire mensuel erroné

Task #7499 | 5050.200

Dans le droit aux absences, un pourcentage d'indemnités de congé peut être saisi dans le salaire mensuel pour un collaborateur, en plus des congés en jours/heures (rarement utilisé). Un taux de salaire horaire erroné ainsi qu'un salaire brut incorrect était alors calculé par erreur sur l'attestation de gain intermédiaire.

Ce calcul erroné a été corrigé.

7.1.2.6.4 Contrôle de plausibilité | Rapport entièrement remanié

Task #7538 | 5050.200

L'évaluation du contrôle de plausibilité dans le Rapport d'activité a été entièrement remanié. Le tri était arbitraire, surtout dans les versions RTC. Les saisies sont maintenant correctement triées, par collaborateur, genre de salaire et jour.

7.1.2.6.5 Décompte salaire | Le deuxième versement d'acompte n'est pas visible sur le décompte salaire

Task #7653 | 5050.200

Cette correction concerne exclusivement les clients détenteurs de RTC Client à partir de NAV 2009 SP1!

Lorsqu'à l'intérieur de la même période de décompte un versement supplémentaire d'acompte était effectué, seul un versement d'acompte apparaissait en détail sur le décompte salaire. Le montant de paiement était toujours calculé correctement, il s'agissait juste d'une erreur d'affichage sur le décompte salaire. Les deux versements d'acompte apparaissaient correctement dans les postes salaire.

Le décompte salaire a été remanié et plusieurs versements d'acompte s'affichent désormais dans la même période de décompte.

7.1.2.6.6 Décompte salaire | Pour 2 banques BVR, seul 1 paiement BVR est pris en compte

Task #7434 | 5050.200

Cette correction concerne exclusivement les clients détenteurs de RTC Client à partir de NAV 2009 SP1!

Lorsque deux banques BVR étaient enregistrées avec le même numéro de référence sur la banque du personnel (montants maximaux différents), seule la première banque BVR était prise en compte sur le décompte salaire.

Le problème a été résolu.

7.1.2.6.7 Décompte salaire | Classic Client | Afficher le nombre de collaborateurs par traitement de salaire

Task #6914 | 5050.100

Dans le nouveau RTC Clients, des informations précieuses s'affichent dans les boîtes d'informations concernant le traitement de salaire (nombre de collaborateurs pour lesquels le décompte a été effectué etc.).

Vous trouverez cette information également dans l'ancien Classic Client. Lorsque vous démarrez le décompte salaire, vous pouvez ouvrir la liste des traitements de salaire dans le champ de recherche "No de traitement de salaire". Dans la colonne "Nombre de collaborateurs", vous pouvez visualiser les collaborateurs désirés pour lesquels le traitement de salaire a été calculé.

7.1.2.6.8 Feuille de validation COFI | Exportation Excel avec les données de la période

Task #7722 | 5050.200

L'exportation Excel de la feuille de validation COFI a été légèrement ajustée. La période de comptabilisation est maintenant délivrée dans la première colonne.

7.1.2.6.9 Décompte IJM / LAA / LAAC | Affichage du nom de l'assureur

Task #7535 | 5050.200

Sur le décompte IJM/LAA et LAAC, le nom de l'assureur n'était pas correctement imprimé (en haut à droite) lorsqu'il était très long.

UVG-Abrechnung



L'édition de rapport a été corrigé.

7.1.2.6.10 Compte salaire annuel personnel ajusté

Task #2860 | 5050.200

L'exportation Excel du compte salaire annuel personnel A4Q a été entièrement remanié afin que des évaluations puissent être créées sans problème comme tableau croisé dynamique. Les informations suivantes s'affichent désormais aussi par ligne Excel:

- numéro de l'employé
- nom
- prénom
- entrée
- sortie

7.1.2.6.11 Données de base salaires de base | Champ AVS Coûts de gestion'

Task #6467 | 5050.200

Cette correction concerne exclusivement les clients détenteurs de RTC Client à partir de NAV 2009 SP1!

Dans le rapport 'Données de base salaires' (SwS Payroll Setup), le champ "Frais administratifs AVS" n'était pas représenté. Ceci a été corrigé dans toutes les versions RTC.

7.1.2.6.12 Taux de fluctuation | Rapport remanié

Task #7351 | 5050.200

Le total a été remanié dans le rapport des taux de fluctuations.

Exemple:

Un collaborateur arrive le 01.01.2016 dans l'entreprise. Le rapport est filtré via le filtre de date paramétré du 01.01.2016 au 31.01.2016. Le collaborateur se trouvait déjà dans un "stock initial" et a été défini en même temps comme "Arrivée".

Le rapport a été corrigé de manière à ce que ces collaborateurs soient totalisés seulement comme arrivées, mais pas dans un stock initial. La taille des colonnes a de plus été optimisée.

7.1.2.7 Administration SwissSalary

7.1.2.7.1 Paramètres | Historique de la base de données du personnel toujours écrit

Task #7620 | 5050.200

Dans les Données de base salaires -> onglet Paramètres, une activation de l'historique de la base de données du personnel avait été faite. Comme cet historique est activé par tous les clients et que nous le recommandons cette opération, l'activation (case cochée) a été supprimée de la configuration. Pour les clients qui renonçaient jusqu'ici à l'historicisation, des saisies sont maintenant inscrites.

7.1.2.7.2 Groupe décompte | Préréglage des prestations sociales avec extension du champ Genre de salaire

Task #7609 | 5050.200

Les "Préréglages des prestations sociales" permettent, lors de l'établissement du groupe décompte dans la fiche du personnel, à de nombreux champs par défaut de se remplir automatiquement. À côté du champ "Code salaire", le "N° Genre de salaire" peut maintenant être prédéfini (en général GS 1100). Le genre de salaire doit uniquement être saisi dans la fiche du personnel pour le salaire mensuel. Pour le salaire horaire, le champ "Type de salaire" reste toujours vide.

7.1.2.7.3 Groupe décompte | Affichage pour les soldes | Décompte salaire et EasyRapport séparé

Task #6533 | 5050.000

La configuration du groupe décompte est maintenant séparée pour l'impression des soldes dans le décompte salaire et dans EasyRapport. On peut ainsi contrôler quels soldes doivent être affichés sur le décompte salaire et quels soldes doivent être affichés sur les informations collaborateur dans EasyRapport.

7.1.2.8 Corrections d'erreurs

7.1.2.8.1 Copier employé | Erreurs de noms de mandant avec "("

Task #7721 | 5050.200

La fonction "Copier employé" a révélé un message d'erreur lorsque le nom du mandant comprenait des parenthèses (mandant cible). Ex.: "CRONUS (Suisse) AG".

Cette erreur a été corrigée.

7.1.2.8.2 Calcul des années d'ancienneté | Évaluation et calcul (année bissextile) vérifié et corrigé

Task #7316, Task #7690 & Task #7729 | 5050.200

Au début de l'année 2016, les demandes concernant le calcul des années d'ancienneté au "pro rata" ainsi que leur mention sur la liste anniversaire se sont multipliées. Après avoir analysé la situation, nous avons constaté que le calcul et l'affichage était parfois retardé dans l'évaluation des années bissextiles. Il y avait notamment des dates anniversaires étaient affichées un jour trop tôt ou un jour trop tard sur l'évaluation. Le calcul des dates dans le tableau Année d'ancienneté a également été vérifié. La plupart des cas que nous avons analysés avec les clients n'étaient pas dûs à cette irrégularité, mais provenaient de saisies manquantes ou de reports manuels d'années d'ancienneté précédentes.

Nous avons investi beaucoup de temps au cours des derniers mois et semaines dans le calcul des années d'ancienneté et passé en revue de nombreux cas et exceptions. Nous sommes convaincus d'avoir correctement couvert la majorité des cas. Au cas où vous trouveriez d'autres divergences après avoir implémenté la pré-mise à jour 5050.200, nous vous prions de nous en faire part afin que nous puissions les analyser et les corriger aussi.

7.1.2.8.3 Rapport d'activité | Saut de curseur pour les genres de salaire suivants

Task #7031 | 5050.200

Cette correction concerne exclusivement les clients détenteurs de RTC Client à partir de NAV 2009 SP1!

Certains clients nous ont informés que lors de l'utilisation des genres de salaire suivants, le curseur ne se déplaçait pas automatiquement vers la prochaine ligne de libre, mais restait sur le genre de salaire suivant. Nous avons procédé à divers ajustements, mais force est de constater que selon la version NAV, un comportement différent subsiste.

La fonction prévue a été à nouveau temporairement supprimée.

7.1.2.8.4 Rapport de plausibilité | Erreur concernant le nombre de caractères

Task #7277 | 5050.200

En exécutant le rapport de plausibilité (SwS Plausibility Report) dans le Rapport d'activité, le message d'erreur "Longueur de la chaîne" s'affichait si le texte de créations de rapport contenait plus de 40 caractères.

Ce message d'erreur n'apparaît plus lors de l'exécution du rapport.

7.1.2.8.5 Fonction 'Obtenir les postes EasyRapport' avec une nouvelle indication

Task #7583 | 5050.200

En exécutant 'Obtenir les postes EasyRapport', un message d'erreur apparaissait et forçait l'importation à s'interrompre lorsqu'aucun groupe EasyRapport n'était attribué à un collaborateur, mais qu'une ligne d'importation existait pour le collaborateur concerné. Plus aucune erreur ne survient plus désormais, mais à la fin du processus, une indication informe qu'un nombre "xxx postes" est disponible pour les collaborateurs auxquels aucun groupe EasyRapport n'est attribué.

7.1.2.8.6 Décompte salaire | Déduction IS, même si aucune période n'a été reportée pour les salaires horaires

Task #4539 & Task 5847 | 5050.200

Si aucune heure de travail ou d'absence influant sur les liquidités n'était calculée dans le salaire horaire pour un collaborateur assujéti à l'impôt à la source, un décompte salaire était tout de même créé (déduction de l'IS et IS déjà comprises dans la déduction). Le résultat était toujours CHF 0, mais tout de même gênant pour le gestionnaire de salaire puisqu'un décompte salaire était créé avec CHF 0.

La même chose vaut pour les collaborateurs assujétis à l'impôt à la source dans le salaire mensuel lorsque plusieurs traitements de salaire sont calculés à travers les corrections périodiques (sans incidence sur le montant).

Cette erreur a été corrigée, plus aucun décompte salaire n'est créé.

7.1.2.8.7 Décompte salaire | Traitement de salaire ajouté avec CHF 0 déclenche le calcul de l'IS

Task #7230 | 5050.100

Quelques clients nous ont fait part du fait que pour les collaborateurs assujettis à l'impôt à la source avec un traitement de salaire ajouté d'un montant égal à CHF 0, un nouveau calcul de retenue à la source était effectué. Un nouveau calcul et une compensation étaient donc calculés sur base du même montant. Ceci ne posait pas de problème du point de vue du calcul, mais était gênant car les décomptes salaire étaient générés pour rien.

Cette erreur a été corrigée.

7.1.2.8.8 Décompte salaire | Nom/Prénom erroné sur la page suivante??

Task #7356 | 5050.200

Il arrivait parfois qu'un nom/prénom erroné apparaisse sur la page suivante du décompte salaire, lorsque le collaborateur avait changé de nom antérieurement.

Cette erreur a été corrigée.

7.1.2.8.9 Décompte salaire | NAV 2009 | Erreur lorsque l'adresse est paramétrée "à gauche"

Task #7137 | 5050.100

Dans la version NAV 2009 RTC, un problème d'affichage survenait sur le décompte salaire avec la mise à jour 5050.000 lorsque l'adresse était placée "à gauche".

Cette erreur a été corrigée et un correctif a aussi été créé.

7.1.2.8.10 Envoi du décompte salaire par e-mail sans SwissSalary Direct

Task #7605 | 5050.200

Les décomptes salaire peuvent aussi être créés sans SwissSalary Direct et/ou IncaMail comme un PDF unique et être envoyés sans cryptage via e-mail (non recommandé). Depuis la dernière mise à jour, un message d'erreur s'affichait par erreur indiquant que SwissSalary Direct serait redémarré. L'exportation s'interrompait alors.

Cette erreur a été corrigée, le message d'erreur n'apparaît plus.

7.1.2.8.11 Fichier DTA | Compte-rendu d'exécution affichant le mauvais code devise

Task #7774 | 5050.200

Lorsque la banque DTA est paramétrée en EUR dans les configurations OEB DTA, après l'écriture du DTA, le montant s'affiche sur le compte-rendu d'exécution avec le code devise CHF au lieu de EUR. Ceci n'était pas correct et a été corrigé. Le fichier DTA lui-même était toujours correctement créé, seule le compte-rendu d'exécution induisait en erreur.

7.1.2.8.12 Comptabiliser un salaire | Erreur en cas d'arrivée/départ le même mois, mais pas la même année

Task #7378 | 5050.200

Au cours de la comptabilisation salariale, un message d'erreur s'affichait lorsqu'un départ en cours de mois s'effectuait le même mois que celui d'arrivée, mais pas la même année.

Exemple:

Un collaborateur commence à travailler le 27.02.2015 dans l'entreprise et la quitte le 14.02.2016. Lors de la comptabilisation salariale, le message suivant apparaissait:

Date jusqu'au (14.02.16) ne peut pas être avant la date du (27.02.16)!

De plus, cette erreur ne se produisait que dans les cas où, si la date de départ était "numériquement plus grande" que la date d'arrivée: 27.02. > 14.02 (thématique année bissextile).

Cette erreur de comptabilisation de salaire a été corrigée.

7.1.2.8.13 Fonds sociaux | Prise en compte du plafond du revenu d'appoint

Task #2861 | 5050.200

En calculant le fonds social avec la base "AVS avec montant exonéré", une déduction était créée pour un collaborateur, bien que le collaborateur avait été saisi comme "Revenu supplémentaire" (CHF 2'300) dans les prestations sociales et que le plafond annuel de CHF 2'300 n'était pas dépassé.

Ce cas particulier est désormais correctement pris en compte.

7.1.2.8.14 Erreur de calcul de l'IS | Genres de salaire sans détermination de taux avec calcul de projection

Task #7663 | 5050.200

Un client nous a fait part d'une erreur de calcul concernant la retenue à la source. Quand un genre de salaire soumis à la source est configuré, le montant n'est toutefois pas intégré à la détermination du taux. Le même genre de salaire ne doit donc pas être saisi comme paiement unique dans les données de base salaires. Une telle configuration ne doit pas exister.

Désormais, SwissSalary vérifie déjà le genre de salaire lors de la saisie, pour savoir si une entrée a été effectuée dans le tableau des calculs de projections. Le même examen dans le sens inverse s'effectue lors de la saisie du genre de salaire dans le tableau des calculs de projections.

7.1.2.8.15 Liste du personnel des statistiques A4Q | Exportation Excel avec message d'erreur

Task #7446 | 5050.200

Dans la version Classic Client, un message d'erreur survenait dans le rapport 'Liste du personnel des statistiques A4Q' lors de la sortie vers Excel.

Cette erreur a été corrigée.

7.1.2.8.16 Certificat de salaire | Contrôle d'accès Windows avec code-barres 2 D

Task #4182 | 5050.200

En ouvrant le certificat de salaire à code-barres 2 D, la vérification de l'AD (Active Directory) WindowsUser durait très longtemps et menait même partiellement à un plantage de NAV-Client.

Ceci a été corrigé avec la possibilité d'enregistrer directement le nom de l'utilisateur via Administration SwissSalary -> Utilisateur (tableau SwissSalary User) (colonne Nom d'utilisateur personnalisé).

Utilisateur ▾

Code utilisateur	Filtre Groupe décompte	Nom d'utilisateur personnalisé
SWISSALARY1000		

7.1.2.8.17 SmartPort | Ensembles de données non signalés supprimés

Task #7649 | 5050.200 (Hotfix 5050.101)

Un client nous a informé qu'après l'équilibrage SmartPort, des données manquaient parfois, comme par ex. les numéros de téléphone saisis dans SwissSalary. Notre analyse de l'erreur a révélé que des bases de données erronées qui n'avaient pas été signalées par le système ont supprimé les données existantes dans SwissSalary (erreur de synchronisation).

Le correctif a donc rapidement été publié pour la version 5050.100 (5050.101).

7.1.2.9 Instructions pour nos partenaires NAV SwissSalary

7.1.2.9.1 Historique TimeMachine | Page secondaire supprimée par l'utilisateur

Task #6896 | 5050.000

La page secondaire "Historique TimeMachine" peut être supprimée par le collaborateur à l'aide de la fonction par défaut "Supprimer la liste". Cependant, le collaborateur ne peut ensuite plus ajouter lui-même la page secondaire.

Solution: pour que cette page secondaire soit à nouveau visible, les ajustements utilisateur de l'utilisateur concerné et la page concernée doivent être supprimés.

7.1.2.9.2 Message d'erreur lors de la numérisation du NPA (saisie erronée LI)

Task #7627 | 5050.200

Dans les tableaux de pays Dynamics NAV, la saisie "LI" manque pour la Principauté du Liechtenstein. En important notre fichier NPA, le message d'erreur indiquait que le pays LI n'existait pas. Après avoir saisi le pays dans les tableaux de pays, le fichier NPA a pu être importé sans problème.

Nous avons étendu l'importation NPA de manière à vérifier d'abord si le pays LI existe. Si ce n'est pas le cas, il sera automatiquement créé lors de l'importation du fichier NPA.

7.1.2.9.3 SwissSalary Store | Verrouiller les mises à jour lorsque la version SwissSalary n'est plus actuelle

Task #7254 | 5050.100

Dans SwissSalary Store, toutes les mises à jours disponibles pour le NPA, la base de données etc. sont proposées dans chaque version SwissSalary. Il se peut qu'un fichier de tarifs de retenue à la source ne puisse pas être importé via SwissSalary Store si la version de SwissSalary détenue "n'est pas actuelle". Le client reçoit alors un message l'informant qu'il doit d'abord actualiser la version SwissSalary.

Ce message est une indication et une sécurité que les fichiers liés aux anciennes versions ne pourront pas être installés. Dans cet exemple, il se peut que nous ayons un fichier de tarifs de l'IS à délivrer qui contienne des champs disponibles seulement à partir d'une certaine version SwissSalary. Si vous ne savez pas si vous devez enregistrer une mise à jour ou non, veuillez contacter notre assistance.

Nous vous recommandons d'utiliser si possible la version SwissSalary par défaut et de maintenir la version actualisée. Ceci vaut particulièrement pour la version SwissSalary.

7.1.2.9.4 swissdec Codeunit | Transformation des composants COM sur les composants .NET

Task #7009 & Task #7395 | 5050.100

L'unité de code swissdec requiert de nombreux composants COM, qui ne fonctionnent plus sur la page du serveur depuis NAV 2013. Il n'est donc plus possible d'effectuer des transmissions ELM avec Webclient ni avec SwissSalary 365. En outre, il existe de gros problèmes de performance - en particulier dans des environnements tels que SwissSalary 365 - lorsque les composants COM expirent au niveau du client.

Dans toutes les versions RTC, la création des fichiers XML ainsi que l'analyse des réponses XML sont désormais entièrement générées au niveau du serveur. À partir de NAV 2013, les composants .NET sont exclusivement utilisés.

Important

Comme XML est maintenant créé au niveau du serveur, une image de code-barres 2D est également créée au niveau du serveur pour imprimer le certificat de salaire. Ceci amène une importante amélioration de performance, à la condition cependant que le code-barres.dll soit aussi installé sur le serveur NAV (MiddleTier). Cela est surtout pertinent pour la version NAV 2009 RTC, puisque les DLL ne peuvent pas y être si confortablement déployés. Ceci NE concerne PAS les anciennes installations Classic Client: pour ces dernières, le DLL peut y être installé comme d'habitude sur le Client.

Si des rapports spécifiques à l'entreprise exigeant des composants COM ont été créés pour le client (interfaces Sunet et UKA), ils doivent être actualisés.

Si NAV 2016-Client est démarré dans la version de 64bit, plus aucun message d'erreur n'apparaît depuis la version 5050.100 lors de la création du code-barres 2 D sur le certificat de salaire.

7.1.2.9.5 SwissSalary Direct | Code d'erreur 1001 incorrectement affiché

Task #7549 | 5050.200

Lorsqu'un mandant est copié, la configuration SwissSalary Direct est copiée simultanément. Lors de la synchronisation suivante, l'erreur "1002" indique qu'une double "CompanyKey" a été reconnue. La configuration doit être supprimée et resaisie dans le nouveau mandant.

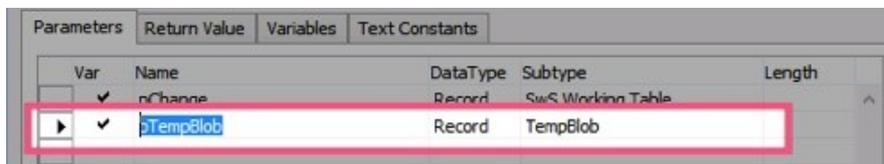
Une synchronisation a ensuite eu lieu après cette opération et le code d'erreur "1001" pour la double "CompanyKey" n'était par erreur plus indiqué. Cette erreur doit impérativement se produire, afin que les mêmes collaborateurs ne puissent pas être synchronisés par erreur dans les mandants-tests.

L'erreur a été corrigée, les messages d'erreur sont apparus correctement.

7.1.2.9.6 SmartPort | Transférer un champ BLOB

Le nouveau SmartPort peut également être complété avec un champ "BLOB". Le procédé suivant (astuce) est donc recommandé:

1. Créer une variable 'TempBlob'. Ex.:



2. Compléter la variable 'TempBlob' BLOB avec XML. Ex.

```
pTempBlob.Blob.CREATEOUTSTREAM(OutStream);  
SmartPortDoc.Save(OutStream);
```

3. Transférer la variable 'TempBlob' comme paramètre pour la fonction 'ImportChanges'. Ex.:

```
SmartPortMgt.ImportChanges(TempBlob);
```

7.1.3 Update 5051.000

7.1.3.1 Introductions

Cher client SwissSalary, cher partenaire SwissSalary,

Nous sommes heureux de vous présenter le manuel du Update SwissSalary 5051.000. En installant cette version, vous détiendrez la version la plus récente de SwissSalary. De nouvelles fonctionnalités fantastiques vous attendent.

Précisions pour votre propre entreprise

Avec la nouvelle solution en nuage **SwissSalary 365**, nous avons franchi une nouvelle étape importante. Les petites entreprises ainsi que les entreprises ayant adopté une autre solution PGI (ERP) peuvent désormais traiter leurs salaires en toute simplicité avec SwissSalary et sans frais d'installation. Vous trouverez [ici](#) de plus amples informations à ce sujet.

REMARQUES IMPORTANTES

- Avant de lancer le processus de PreUpdate, veuillez vous assurer que la version SwissSalary 5050.000 du 10.11.2015 a été installée. Si des modifications spécifiques à l'entreprise ont été opérées dans vos objets SwissSalary NAV par votre partenaire NAV, vous devez impérativement contacter votre partenaire NAV AVANT de procéder à l'installation.
- Clients SwissSalary BAU détenant la version NAV 5.0
L'Update SwissSalary B5050.000 était la dernière version de la version BAU 5.0. Dans la version BAU5, PLUS AUCUN nouveau développement n'a eu lieu.
Nous vous suggérons de passer dès que possible à la nouvelle solution NEVARIS de NAV. De nombreux clients BAU actuels ont franchi ce pas l'année dernière et travaillent depuis avec la plate-forme NAV 2015. Si vous avez des questions à ce sujet, veuillez contacter l'assistance [NEVARIS](#).
- Clients SwissSalary NAV détenant les versions NAV-DB 3.70, 4.00 + 4.00 SP1
L'Update SwissSalary N5050.000 est la dernière version intégrale de ces versions NAV-DB. Seules les

mises à jour issues de la version DB NAV 4.00 SP2 seront proposées!

☐ Centre de rôles SwissSalary | RTC Client à partir de NAV 2009 SP1

Depuis l'introduction de RTC Client, SwissSalary dispose d'un centre de rôles clair et intuitif. Nous avons cependant constaté que certains clients ne l'utilisaient pas encore.

Vous trouverez à ce sujet d'importantes informations dans le manuel d'administrateurs du système.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir avec la toute dernière version SwissSalary!

Votre équipe SwissSalary

7.1.3.2 Nouveautés

7.1.3.2.1 Certificat de salaire (formulaire 11) | Interventions extérieures

Task #7470 | 5050.100

Depuis la mise en place du FABI (Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire) le 01.01.2016 concernant les interventions extérieures des employés, (pour l'impôt fédéral direct ainsi que dans certains cantons pour l'impôt cantonal) la part en pourcentage de l'intervention extérieure doit impérativement être indiquée dans le paragraphe 15 (Observations) du certificat de salaire.

La situation initiale servant de base au calcul des pourcentages peut dès à présent être structurée en genre de salaire. Vous aurez besoin pour cela d'un nouveau genre de salaire, le type "Contribution employeur" ainsi que de l'attribution à la place du certificat de salaire paragraphe "15. Activité service extérieur". Les attributions COFI sont neutres, rien n'est comptabilisé dans la COFI.

Pour chaque jour où une intervention extérieure a été opérée par un employé, on saisit "1" dans le champ "Montant" (TapBoard ou via Rapport d'activité) pour ce genre de salaire. Pour les demi-journées, on peut saisir "0,5". SwissSalary convertit ces journées comme il se doit et indique le pourcentage dans le paragraphe 15 du certificat de salaire, suivi de l'indication "Intervention extérieure".

7900 · Interventions extérieures

Général	
N° GS:	7900
Désignation:	Interventions extérieures
Type:	Contribution employeur
Type de calcul:	positif
Nombre:	
Taux:	
Facteur:	
Taux salarial:	
Taux par activité en %:	<input type="checkbox"/>
Taux incl. 13ème/14ème salaire:	<input type="checkbox"/>
Nom de recherche:	INTERVENTIONS EXTÉRIEURES
N° de compte:	2250
N° du compte de contrepartie:	2250
Charger CPN:	9901
Décharger CPN:	9901
Devise définie:	Devise de l'employé
Refacturation:	Fiche employé
Groupe RF interne:	Divers
Groupe RF externe:	Salaire de base
Pro rata temporis:	

^ Afficher moins de champs

Bases soumises	
Remarque pour le certificat de salaire (chiffre 15):	<input type="checkbox"/>
Certificat de salaire (Formulaire 11):	15. Activité service extérieur
Indemnités vacances (SH) accordées:	<input type="checkbox"/>
Part 13ème salaire:	<input type="checkbox"/>
Part 14ème salaire:	<input type="checkbox"/>
Brut pour net:	<input type="checkbox"/>
Salaires net compensation:	<input type="checkbox"/>
Majoration charges sociales:	
Postes COFI par ligne:	<input type="checkbox"/>
texte complémentaire:	
Enquête structure de salaire ESS:	
Détail IS:	

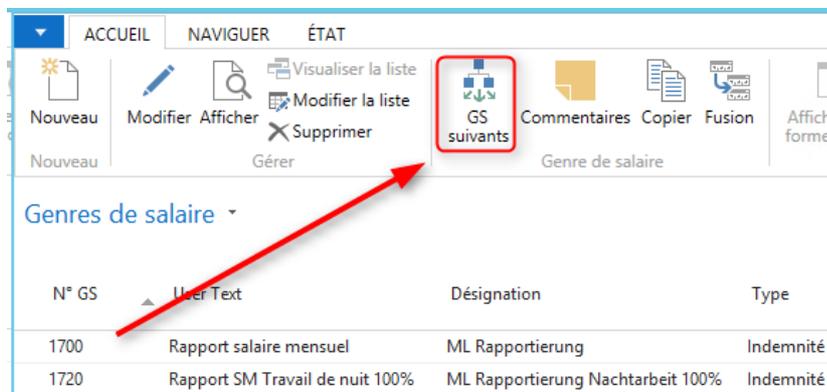
Exemples:

- ❑ L'employé commence sa journée de travail en se rendant directement chez un ou plusieurs clients, puis il rentre chez lui:
Pour ce genre de salaire, saisissez «1» dans le champ «Montant».
- ❑ L'employé commence sa journée de travail en se rendant directement chez un client, puis se rend sur le lieu de travail indiqué sur son contrat et en fin de journée, quitte son lieu de travail pour rentrer chez lui.
Pour ce genre de salaire, saisissez «0.5» dans le champ «Montant».
- ❑ L'employé commence sa journée de travail en se rendant sur le lieu de travail indiqué sur son contrat, puis se rend chez un client et en fin de journée, quitte son client pour rentrer chez lui:
Pour ce genre de salaire, saisissez «0.5» dans le champ «Montant».
- ❑ L'employé commence sa journée de travail en se rendant directement chez un client, puis se rend sur le lieu de travail indiqué sur son contrat, va ensuite chez un autre client et rentre chez lui en fin de journée:
Pour ce genre de salaire, saisissez «1» dans le champ «Montant».
- ❑ L'employé commence sa journée de travail en se rendant sur le lieu de travail indiqué sur son contrat, puis rentre chez lui en fin de journée sans avoir rendu visite à aucun client.
Ce genre de salaire n'est pas à saisir.

7.1.3.2.2 Genres de salaire suivants | Extension

Task #4075, Task #7667, Task #7668, Task #7669, Task #7671, Task #7672 & Task #7723 | 5050.200

Les genres de salaire Suite ne se trouvent plus dans l'onglet "Fonction" de la fiche des genres de salaire, mais directement dans le ruban (RTC Clients), sous le bouton "Genre de salaire", dans Classic Clients. Cela présente l'avantage de pouvoir définir plusieurs genres de salaire Suite différents par genre de salaire en couvrant une multitude de possibilités. Vous pouvez maintenant définir pour quel jour de la semaine quelle sorte de complément de salaire doit être calculée. Les genres de salaire suite peuvent être ouverts à l'aide de "Ctrl+G".



Exemple:

Samedi, un complément de salaire de 25% est dû, dimanche un complément de 50%. Jusqu'à présent, 2 autres genres de salaire (travail du samedi et dimanche) devaient être créés avec les compléments de salaire correspondants en plus du GS Rapport d'activité et Heures travaillées. Vous n'avez désormais plus besoin que du rapport d'activités GS 1700 SM (heures travaillées) et dans les "Genres de salaire suivants", les genres de salaire pour les compléments (par jour de semaine).

Dans le tableau "Genres de salaire suivants", vous pouvez définir plusieurs genres de salaire suite avec des compléments différents selon le jour de la semaine:

GS Suite	GS Suite - facteur nombre	GS Suite - facteur montant	Lundi	Mardi	Mer...	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Compensation allocation fam...	GS Suite - Transférer les dimensions
3030	1.00		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>					
3020	1.00		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				

Les colonnes suivantes sont affichées (par défaut):

GS Suite	Saisie du numéro du genre de salaire suivant
GS Suite - Facteur Nombre	Saisie du facteur pour le genre de salaire Suite dans le champ "Nombre" Exemple: paiement de 100 heures supplémentaires plus 25% de complément dans le genre de salaire suivant. Le genre de salaire suivant contient déjà 0.25 dans le facteur. 100 heures sont ainsi transférées du genre de salaire Sortie 1:1 vers le genre de salaire suivant.
GS Suite - Facteur Montant	Saisie du facteur pour le genre de salaire suivant dans le champ "Montant" Exemple: le GS Correction – Indemnités journalières doit rejoindre le GS indemnités journalières. Après la saisie du montant des indemnités journalières, le même montant 1:1 est transféré dans le champ "Montant" sur le genre de salaire Suite.
Jours de la semaine (lundi à dimanche)	À l'aide de la date de document (TapBoard/journal Rapport d'activité), on vérifie le genre de salaire Suite à extraire pour le calcul du complément. Le calcul ne peut être effectué que si les heures de travail sont saisies pour le jour précis.
Compensation allocation familiale en cas payer	Dans les cantons de GE et VS, les allocations familiales sont en partie directement versées au collaborateur. Pour déterminer la compensation du montant servant au total salarial de IS, l'allocation familiale doit aussi être calculée, mais être recompensée immédiatement avec un genre de salaire Compensation. Le genre de salaire suite (compensation° doit être coché ici).
GS Suite - Transférer les dimensions	En cochant ce champ, la dimension saisie (C. de coûts/C. de charges) est automatiquement transféré sur le genre de salaire Sortie sur le genre de salaire suivant.

Les colonnes suivantes peuvent également être affichées:

GS Suite - Facteur Taux	Saisie du facteur pour le genre de salaire suivant dans le champ "Taux" (rarement utilisé, la saisie de la valeur de sortie s'effectue normalement sous "Nombre" ou "Montant")
GS Suite - Lignes des proposition	Si plus d'un genre de salaire suivant se succède, le calcul s'effectue jusqu'au dernier genre de salaire. Une interruption du processus de calcul peut survenir en cochant un champ. Le calcul s'arrête pour le 2e genre de salaire suivant par ex. vous pouvez alors saisir un autre nombre ou un autre montant. Le calcul se poursuit ensuite.
Types jours	Si des jours fériés sont travaillés, les suppléments de salaire valent généralement comme un samedi ou un dimanche. Vous pouvez ajouter le „genres de jours“ sur la ligne avec le complément pour les jours fériés. À l'aide de la comptabilisation, le système reconnaît alors automatiquement que le même complément doit aussi être payé pour un jour férié. Les genres de journée ne peuvent être utilisés que dans la version SwissSalary Plus et en utilisant le calendrier de travail.

Avec le "processus d'actualisation de mise à jour" automatique, les genres de salaire Suite étaient jusqu'ici automatiquement intégrés dans la nouvelle structure. Si les bases de genres de salaire sont reliées à tous les mandants, les genres de salaire Suite seront intégrés en conséquence.

Le rapport "Liste des genres de salaire" indique le genre de salaire suivant à l'aide de l'option de sélection "Fonction", sauf s'il y en a plusieurs. L'indication suivante apparaît alors: "Il existe x genres de salaire suivant".

7.1.3.2.3 Droit d'absences | Demande automatique de congé et de journées à récupérer

Task #492 / #7438 | 5050.100

Pour chaque Droit d'absences, vous pouvez choisir que la demande de congé et/ou de jours à récupérer soit reportée automatiquement. Vous pouvez déterminer le mois pour lequel la demande doit être effectuée (généralement en janvier). Une fois définie, la demande sera automatiquement prise en compte pour le mois requis, sans que le rapport "Report types d'heures" ait à être exécuté dans le journal Rapport d'activité.

Le mois de calcul est défini dans l'affichage des fiches Droit d'absences:

Général	
Code:	ML
Désignation:	Monatslohn
Changement:	Début d'année
Combinaison des limites:	remplace la valeur plus élevée
Réduction correction:	lors de l'événement
Ordre Indemnités:	Indemnité vacances/Jours fériés (Standard)
Droit Mois de calcul:	Janvier
Forme d'arrondi:	Au plus près
Précision d'arrondissement:	0.50

Si vous travaillez avec des soldes d'heures à récupérer (rare), vous devrez assigner les genres de salaire prévus dans le Droit d'absences et pour les types d'heures.

Exemple de configuration pour les périodes à récupérer:

1. Créer les genres de salaire (s'ils n'existent pas encore)

Genres de salaire

N° GS	Désignation	User Text	Postes salaires comptabilisés	Type	Type de calcul
2175	Correction jours récupérer SM	Salaires de vacances correction SM	Non	Indemnité	positif
8905	Droit jours récupérer	Indemnité vacances calculés	Non	Indemnité	positif

2. Configurer les types d'heures

Types d'heures

CORR RECUP|RECUP

Code	Désignation	Sup... l'im...	Sigle AC	Unité	Heu... effe...	Soldé
CORR RECUP	Correction jours récupérer	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	Jours à rattraper
RECUP	Jours récupérer	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	Jours à rattraper

3. Attribuer les genres de salaire dans le Droit d'absences et définir le nombre par année

Jours à récupérer	
Tableau d'exigence d'absences	
Rechercher	Effacer le filtre
Type de limite	Limite de
Age	0
Nombre par Activité en %	Nombre par année
	2
GS Jours à récupérer:	8905
GS Correction des jours à récupérer:	2175

7.1.3.2.4 Affranchissement PP | Décompte salaire

Task #833 / #4553 | 5050.100

Disponible pour les versions NAV 2013, NAV 2013 R2, NAV 2015 et NAV 2016

À la demande générale, nous avons transposé l'affranchissement PP sur le décompte salaire conformément aux directives de la Poste suisse.

Dans les Données de base salaires -> onglet Décompte salaire, vous trouverez 4 nouveaux champs. Dans "Mode d'envoi", indiquez si vous souhaitez affranchir au tarif normal ou "A-Priority". Saisissez le NPA et la localité ainsi que le numéro de référence de la facture qui vous sera communiqué par la Poste suisse.

PP Affranchissement

Mode d'envoi:	<input type="text" value="PP"/>
Envoi NPA:	<input type="text" value="3073"/>
Envoi Lieu:	<input type="text" value="Gümligen"/>
Envoi N° de référence:	<input type="text" value="12345678"/>

P.P. CH-3073
Gümligen

Post CH AG
12345678

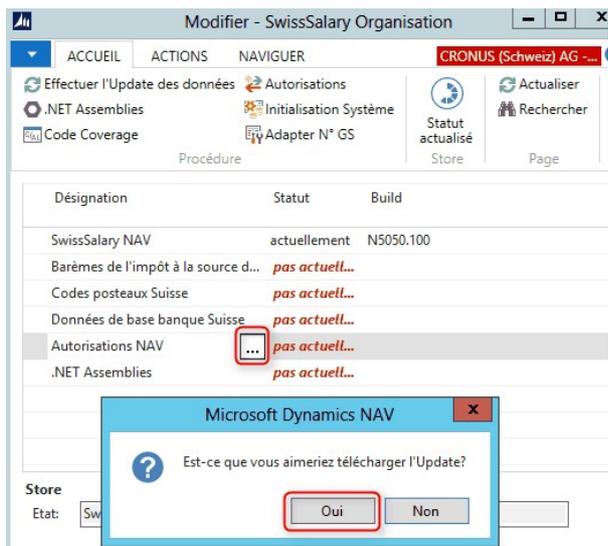
Herr
Muster Konrad
Letziweg 3
Postfach 1412
3360 Herzogenbuchsee

Vous pouvez obtenir de plus amples informations concernant l'affranchissement auprès de votre bureau de poste ou sur Internet.

7.1.3.2.5 SwissSalary Store | Télécharger directement un fichier

Task #6955 | 5050.100

Les données seront directement téléchargées dans SwissSalary Store si vous répondez au message ci-dessous par Oui. Vous n'aurez donc pas à télécharger préalablement le fichier depuis notre page d'accueil, il pourra être immédiatement téléchargé. Il vous suffit de décompresser le fichier, puis de l'importer.



7.1.3.2.6 Versions RTC | Diagrammes et graphiques

Concerne exclusivement les clients possédant des versions RTC à partir de NAV 2013!

Task #7291 | 5050.100

Chaque utilisateur(trice) peut lui(elle)-même élaborer de nombreux diagrammes et graphiques puis les afficher dans le centre de rôles. Cette fonction est disponible à partir de la version NAV 2013 (les composants .NET sont nécessaires).

Une fois le processus de mise à jour effectué, divers diagrammes par défaut seront à votre disposition. Vous pouvez vous-même en définir des nouveaux. Via "Modifier", vous pouvez adapter un diagramme existant et en créer un nouveau à l'aide de "Nouveau".

Datenquelle

Nom: Date début:

Désignation: Date de début calculé:

Base période: Nombre de périodes:

Mesures (axe Y)

Rechercher Filtre Effacer le filtre

Nom mesure	Type de graphique	Type Valeur	Unité	N° table	Nom de table
Anzahl Männer	Colonne	Mouvement	Nombre	3009080	Fichier Personnel
Anzahl Frauen	Colonne	Mouvement	Nombre	3009080	Fichier Personnel

Nom	Nom du diagramme/graphique
Description	Description du diagramme/graphique
Date de début	Date à partir de laquelle vous désirez évaluer le diagramme
Date de début calculée	À la place de la date de début, une date de début calculée peut aussi être sélectionnée. Si vous désirez analyser les données des 5 dernières années par ex., saisissez -5A.
Durée de la période	Vous pouvez saisir la durée de la période à l'aide du jour, de la semaine, du mois, du trimestre ou de l'année

Nombre de périodes	Combien de périodes (mois par ex.) souhaitez-vous visualiser dans l'affichage (ex.: 6 pour 6 mois)?
Chiffre indicateur - Nom	Donnez un nom (ex. Arrivées, départs) à votre chiffre indicateur
Type de diagramme	Divers types de diagrammes sont disponibles: avec points, intersections, surfaces etc.
Type de valeur	Possibilité de choisir d'afficher le mouvement ou le solde
Unité	Choisissez l'unité nombre, montant, jour ou heure
N° de tableau	Les tableaux "Banque de données du personnel, "Genre de salaire" et "Type d'heure" sont disponibles
N° de champ	Après avoir sélectionné le tableau, choisissez par ligne le champ de valeur que vous souhaitez évaluer
Nom de champ	Affichage du nom de champ (non modifiable)
Filtre	Vous pouvez choisir un filtre donné pour la valeur, comme le N° employé de - à, valeur de - à etc..
Signe inversé ANZ.	Si une valeur s'affiche avec un - au lieu d'un +, sélectionnez le champ adéquat

NOTE

Veillez suivre les indications du manuel d'administrateur de système. De nouveaux tableaux ont été créés pour les diagrammes et doivent être pris en compte dans les rôles d'autorisation. Si vous travaillez avec nos rôles par défaut, les tableaux étant intégrés, il ne vous reste plus qu'à enregistrer les nouveaux rôles d'autorisation. Il s'agit des nouveaux tableaux suivants:

- 3049190
- 3049191

7.1.3.2.7 Versions RTC | Les genres de salaire et Données de base salaires de base sont démarrés en Vue

Task #7203 | 5050.100

À la demande de nombreux clients, la liste des genres de salaire peut maintenant être démarrée en "Vue" (remaniement non possible).

Choisissez "Modifier" pour effectuer des changements, puis remaniez le genre de salaire directement dans l'affichage des fiches, via "Modifier la liste".

7.1.3.2.8 Version BAU | Liens dans le centre de rôles

Task #7901 | 5051.000

Dans la version SwissSalary BAU, vous pouvez afficher le volet récapitulatif "Liens" à droite dans le centre de rôles. Grâce à ce volet récapitulatif, vous pourrez accéder directement aux pages Internet externes les plus souvent utilisées.

7.1.3.2.9 Créer de nouveaux clients avec l'assistant de configuration

Task #7323 | 5050.100

Incorporer un nouveau mandant-salaire dans SwissSalary n'a jamais été aussi simple. En lançant votre nouveau mandant pour la première fois, notre assistant démarrera automatiquement afin de vous accompagner pas à pas à travers la configuration de salaire. Vous pourrez ainsi saisir vos données d'entreprise, les données fixes DTA/OPAE et vos solutions d'assurances rapidement et aisément.

Après avoir fermé l'assistant, vous pourrez bien sûr vérifier et compléter vos saisies!

7.1.3.2.10 PDFCreator version 2.x est maintenant pris en charge

Task #6975 | 5050.100

Vous pouvez utiliser le logiciel gratuit PDFCreator pour créer des documents PDF (décomptes salaire, certificats de salaire pour SwissSalary Direct, IncaMail etc.) dans l'ancien Classic-Clients NAV. Ce logiciel n'est plus requis pour les versions RTC NAV supérieures ou égale à NAV 2013, puisque la création PDF est directement prise en charge depuis Client NAV. Entre la solution PDFCreator version 1.x et la version 2.x, d'importants ajustements ont été réalisés. L'exportation précédente depuis SwissSalary ne fonctionnait qu'avec PDFCreator jusqu'à la version 1.7.3.

À partir de cette version, vérifiez si la version PDFCreator 1.x ou 2.x est installée chez vous. Le recours à la version PDFCreator 2.x (version la plus récente 2.3) est également possible. Vous pouvez télécharger la toute dernière version ici: <http://de.pdfforge.org/pdfcreator/download>

7.1.3.2.11 Notes de frais | Fonction Exportation/Importation

Task #7833 | 5051.000

Vous pouvez désormais importer/exporter les notes de frais avec les rapports d'activité et les afficher.

Exemple:

En saisissant les frais généraux dans le Rapport d'activité, vous pouvez joindre une note de frais (PDF, JPG etc.) correspondant à la ligne du rapport d'activité via la fonction "Importer justificatif frais":

N° employé	Nom Prénom	Date pièce	N° GS	Texte	Grever les CDC	Nombre
1004	Müller Peter	1600		13. Monatslohn Auszahlung		0

Après avoir importé la note de frais, cette dernière peut être affichée, exportée dans un système étranger ou dans un dossier de stockage. Les frais peuvent à nouveau être supprimés à tout moment.

Le tableau blob (respectivement les champs) peuvent être affichés et/ou déplacés dans les vues suivantes:

- Page 3009086 | Eléments salaire | Affichage et déplacement possibles
- Page 3009153 | Rapport d'activité du journal de paie | Affichage et déplacement possibles
- Page 3009176 | Importation EasyRapport | AUCUN affichage ni déplacement possible
- Page 3009095 | Postes salaire | Affichage uniquement, AUCUN déplacement possible
- Page 3009238 | Formulaire d'envoi des postes salaire | Affichage uniquement, AUCUN déplacement possible

7.1.3.2.12 Calendrier de travail | Groupe de travail | Limite par activité en %

Task #7884 | 5051.000

La convention collective de travail de la construction en bois détermine le nombre d'heures à la carte maximum par mois dans l'article 17:

Pour les collaborateurs travaillant à temps partiel, les soldes d'heures flexibles autorisées de 20 ou 10 heures par mois se mesurent au prorata, selon le degré d'occupation.

Dans ce but, nous avons développé un nouveau champ "Limite par activité en %". Lorsque vous activez ce champ, les soldes sont pris en compte à l'aide des pourcentages d'occupation.

7.1.3.2.13 Émetteur ELM | Communication et transmission maintenant directement dans NAV Client

Task #4189 | 5050.200

Nos développeurs SwissSalary ont réalisé de nombreuses recherches, programmations et tests au cours des derniers mois. Nous sommes très fiers d'avoir réussi à simplifier considérablement l'ensemble de la configuration et de l'installation de l'émetteur ELM et de pouvoir proposer toute la communication et transmission des données ELM directement dans NAV.

Qu'est-ce qui change pour vous?

- ➔ Il n'est plus nécessaire d'installer un émetteur ELM externe. L'émetteur ELM installé peut être désinstallé.
- ➔ Vous n'avez plus besoin de chemins d'accès de lecteur externes. Les fichiers XML ne sont plus directement stockés dans la base de données NAV.
- ➔ Moins de problèmes en cas d'autorisations manquantes pour installer des logiciels et certificats numériques.
- ➔ Plus d'installation externe sur le serveur Remote Desktop, Citrix etc. et donc plus de dépenses récurrentes pour les ressources externes non plus.
- ➔ Quelques champs obsolètes ont été supprimés (Données de base salaires -> onglet Général).

Qu'est-ce qui reste identique?

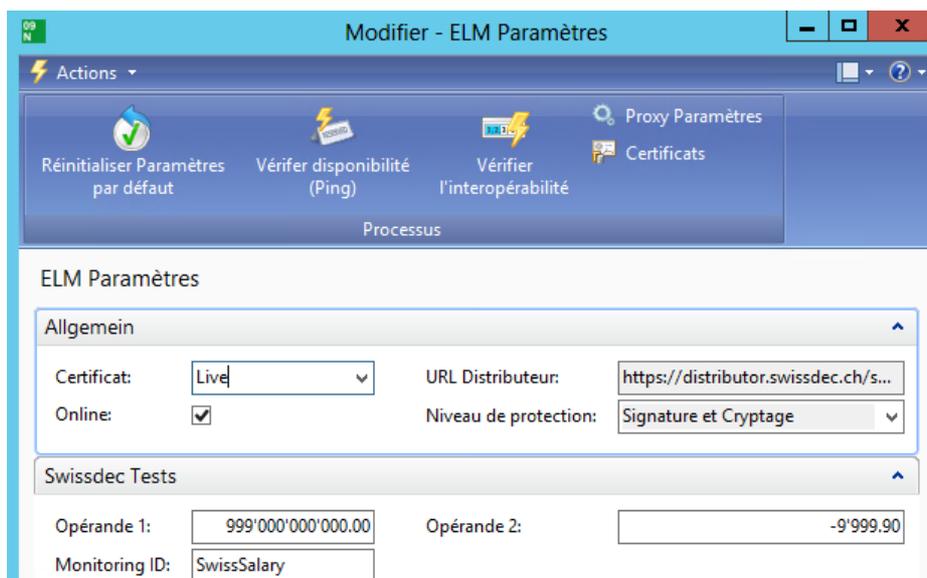
- ➔ L'ensemble du processus de notification ELM reste inchangé!
Seule la case à cocher "Online" se trouve maintenant dans les paramètres ELM et plus dans l'annonce ELM.

ASTUCE

Nous vous recommandons de clôturer complètement les annonces ELM ouvertes, avant de procéder à le PreUpdate sur N5050.200. Le nouveau processus ELM fonctionne exclusivement à l'intérieur de NAV Clients, les fichiers XML déjà inscrits dans les répertoires ne sont plus pris en compte.

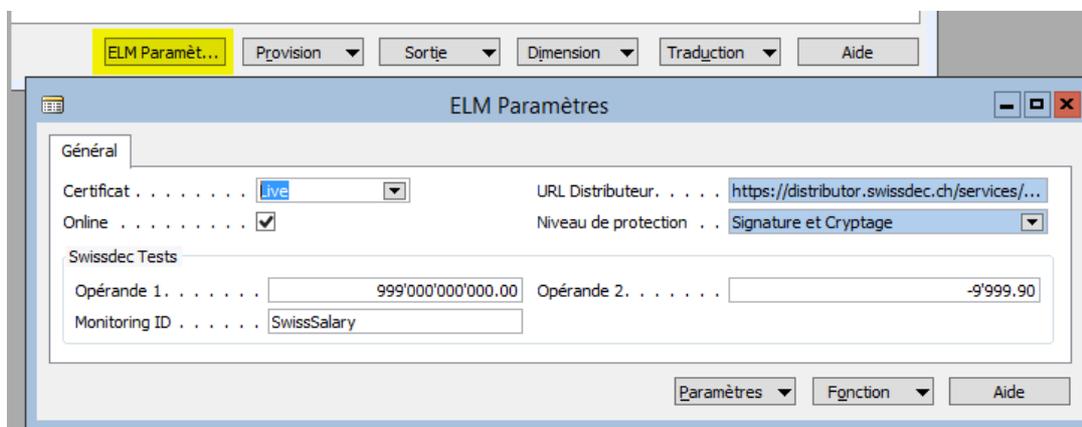
Dans les données de base salaires, vous trouverez la nouvelle configuration ELM.

Affichage "RTC Client" (à partir de NAV 2009 SP1 RTC)



Restaurer les paramètres par défaut	Configure automatiquement les paramètres de manière à ce que vous puissiez communiquer avec le serveur EN DIRECT de swissdec
Vérification de l'accessibilité (Ping)	Test de connexion (test de durée entre le client et le serveur: différence de temps ne doit pas être trop importante)
Vérification de l'interopérabilité	La vérification de l'interopérabilité contrôle si les trémas sont corrects (paramètres de langue) ainsi que le réglage décimal
Paramètres proxy	Définition de la configuration d'un hôte proxy spécial
Certificats	Les certificats numériques peuvent être gérés ici

Affichage "Classic Client" (NAV 4.00 SP2 jusqu'à NAV 2009 R2 Classic)



Si l'émetteur ELM intégré n'est pas correctement installé, un message apparaît pour signaler que l'émetteur doit d'abord être installé via l'"Organisation".

7.1.3.2.13.1 Installation unique de .NET Assemblies pour les codes-barres 2 D sur le certificat de salaire

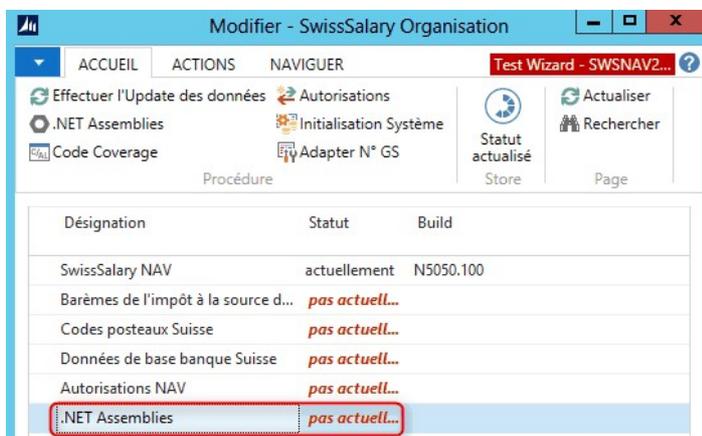
Task #7009 / #7112 | 5050.100

Concerne tous les clients utilisant les versions NAV 2013, NAV 2013 R2, NAV 2015 + NAV 2016!

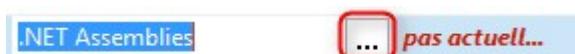
À partir du PreUpdate N5050.100, vous devrez procéder à une installation unique de .NET Assemblies. La génération du code-barres 2D pour le certificat de salaire peut maintenant être démarrée sur le serveur intermédiaire. Le certificat de salaire pourra ainsi être créé beaucoup plus rapidement à l'avenir (vitesse d'exécution fortement améliorée).

Veillez procéder comme suit:

1) Ouvrez la rubrique "Organisation" via "Centre de rôles ->Ruban". Vous trouverez la ligne ".NET Assemblies" dans l'affichage ainsi que le statut "non actuel".



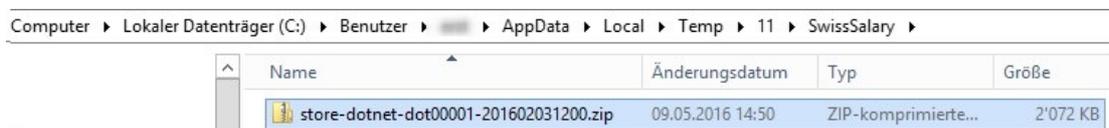
2) Vous pouvez maintenant télécharger automatiquement .NET Assemblies. Cliquez pour ce faire sur les points de suspension après le nom .NET Assemblies.



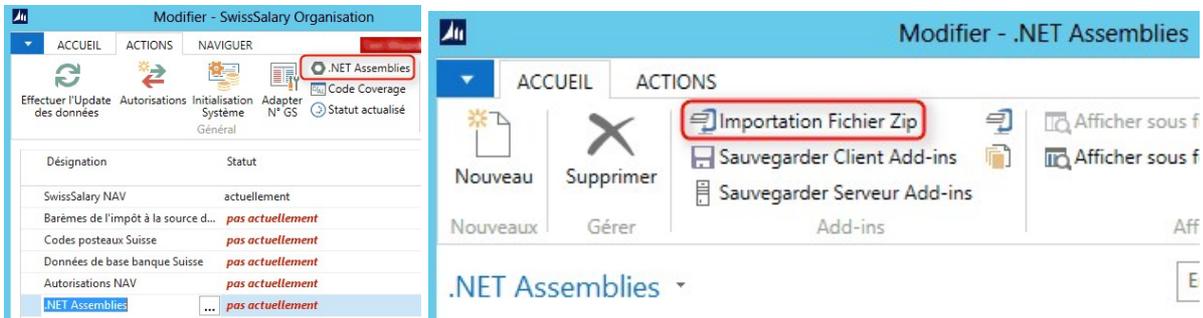
L'interrogation suivante apparaît. Répondez par "Oui".



3) Le fichier ZIP se télécharge automatiquement et est stocké dans un répertoire temporaire. Copiez maintenant le fichier ZIP dans un répertoire que vous connaissez (sans pour cela décompresser le fichier).



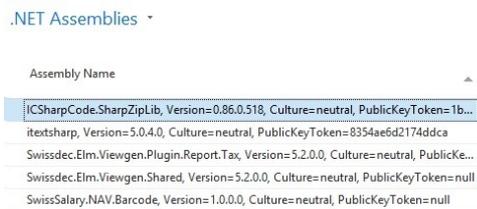
4) Sélectionnez l'option ".NET Assemblies" dans le centre de rôles "Ruban -> Organisation". Choisissez ensuite "Importation Fichier Zip" et le chemin où vous avez sauvegardé temporairement le fichier ZIP selon l'étape 3). Choisissez "Ouvrir" dans le fichier de l'Explorateur Windows.



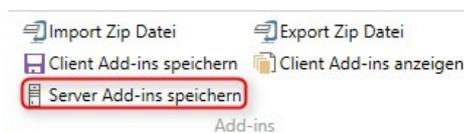
Le message suivant apparaît:



5) Les .NET Assemblies disponibles sont visibles en dessous.

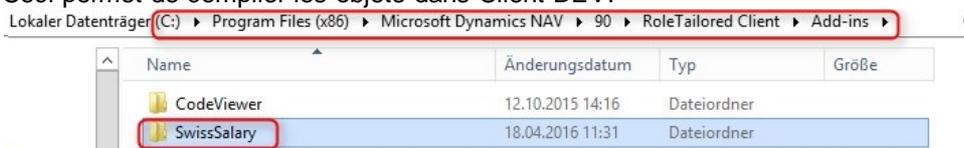


6) Choisissez "Stocker les compléments du serveur". .NET Assemblies seront ensuite directement stockés sur le serveur intermédiaire. Le processus est maintenant achevé. Vous pouvez à nouveau choisir "Actualiser" dans l'organisation. Le statut doit ensuite être défini sur "actuel".



Si une erreur d'autorisation apparaît en appelant "Stocker les compléments du serveur", vous devez extraire le fichier ZIP manuellement (avec les droits d'admin.) dans le répertoire Compléments sur le serveur intermédiaire ;

Ex.: 'C:\Program Files\Microsoft Dynamics NAV\70\Service\Add-ins\SwissSalary\' (pour une installation NAV 2013). Les fichiers peuvent aussi être stockés de manière facultative sous " Stocker les compléments Client". Ceci permet de compiler les objets dans Client DEV.



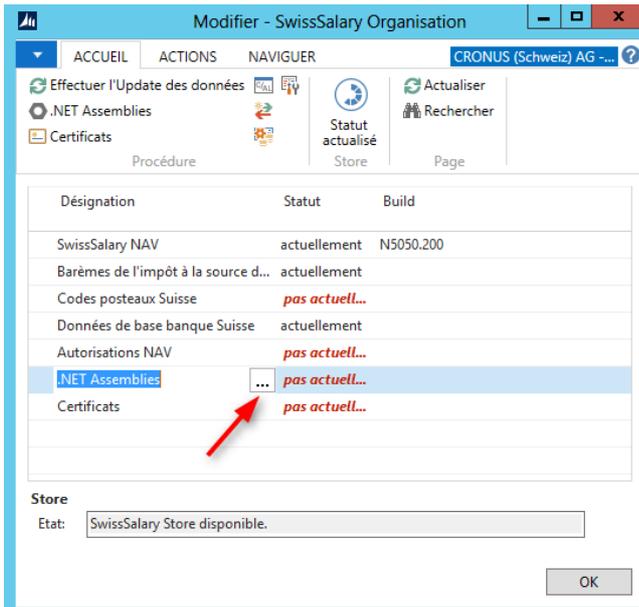
Vous ne réussissez pas à installer .NET Assemblies et avez besoin d'une aide supplémentaire? Adressez-vous à votre conseiller TI interne, votre partenaire NAV ou à notre assistance à l'adresse e-mail support@swissalary.ch.

7.1.3.2.13.2 Installation de l'émetteur ELM | Versions RTC | NAV 2009 SP1 RTC jusqu'à NAV 2016

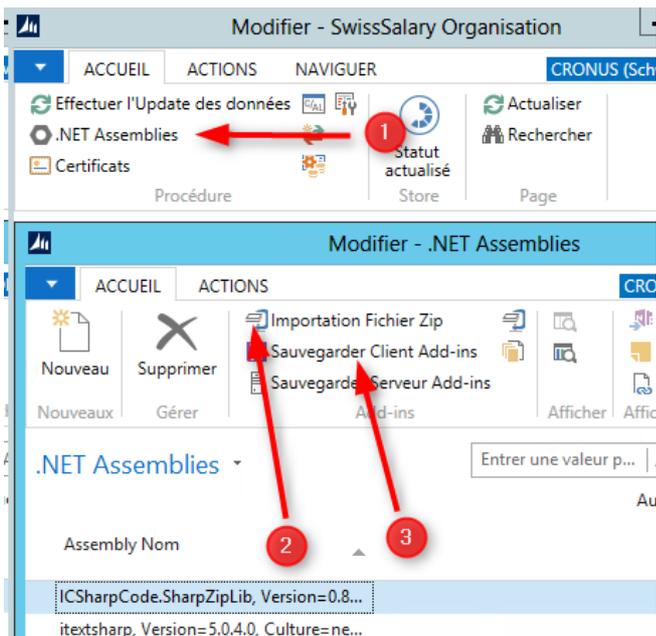
Task #4189 & Task #7617 | 5050.200

Installation de l'émetteur ELM pour les versions NAV 2013, NAV 2013 R2, NAV 2015 + NAV 2016

1. Ouvrez l'organisation, téléchargez .NET Assemblies:



2. Ouvrez .NET Assemblies, importez le fichier ZIP (fichier ZIP chargé), puis "Sauvegarder Client Add-ins":



Au cas où des erreurs d'autorisations apparaîtraient lors de l'opération "Sauvegarder Client Add-ins", le service serveur NAV MiddleTier devra probablement être redémarré. Stockez ensuite à nouveau les compléments de serveur.

3. Installer les certificats

Jusqu'ici, les certificats ELM numériques étaient installés pendant l'installation de l'émetteur ELM. Suite à la suppression de l'émetteur ELM physique à partir de la pré-mise à jour 5050.200, nous avons dû chercher une autre solution pour enregistrer les certificats numériques.

Ils sont maintenant proposés dans la boutique SwissSalary sous "Organisation". Vous y trouverez la saisie "Certificats" et le statut "pas actuellement". Cliquez sur Certificats pour charger et installer automatiquement les certificats ELM. Si vous n'êtes pas sûr si les certificats sont actuels, veuillez choisir "Processus" dans le ruban -> Actualiser les certificats". Les certificats disponibles seront ensuite supprimés et les nouveaux installés.

Lorsque vous revenez dans l'affichage de l'organisation, le statut devra indiquer "actuellement".

The image displays two screenshots of the SwissSalary software interface. The top screenshot shows the 'Modifier - SwissSalary Organisation' window with a table of organizational components. The 'Certificats' row is highlighted, and a red arrow points from its status 'pas actuell...' to the second screenshot. The second screenshot shows the 'Modifier - Certificats' window, where a red circle '1' highlights the 'Actualiser Certificats' button in the 'Processus' group, and a red circle '2' highlights the 'Certificats' dropdown menu.

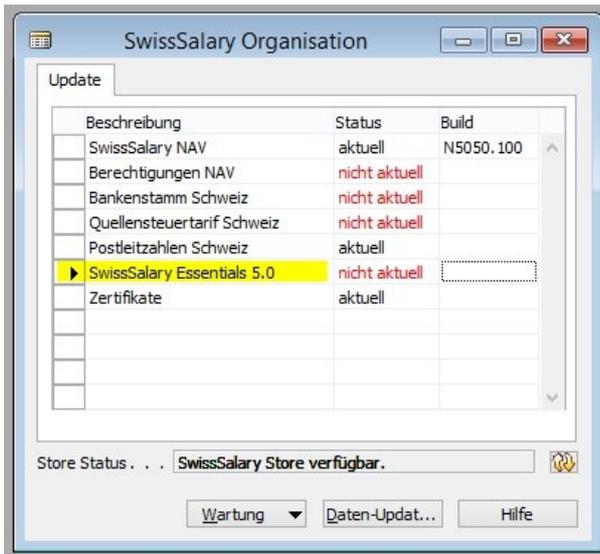
Désignation	Statut	Build
SwissSalary NAV	actuellement	N5050.200
Barèmes de l'impôt à la source d...	actuellement	
Codes postaux Suisse	pas actuell...	
Données de base banque Suisse	actuellement	
Autorisations NAV	pas actuell...	
.NET Assemblies	pas actuell...	
Certificats	pas actuell...	

7.1.3.2.13.3 Installation de l'émetteur ELM | Versions Classic | NAV 4.00 SP2 - NAV 2009 R2 Classic

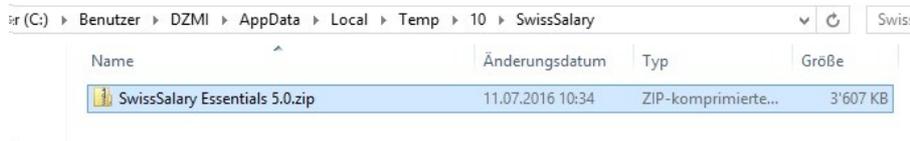
Task #4189 & Task #7748 | 5050.200

Installation de l'émetteur ELM pour les versions NAV 4.00 SP2, NAV 4.00 SP3, NAV 5.00, NAV 5.00 SP1, NAV 2009 SP1 Classic + NAV 2009 R2 Classic

1. Ouvrez l'organisation, téléchargez et installez SwissSalary Essentials (Setup). Pour ce faire, les autorisations sur NAV Client sont requises!



Une fois le téléchargement terminé, le fichier ZIP suivant se trouvera dans le dossier temporaire:



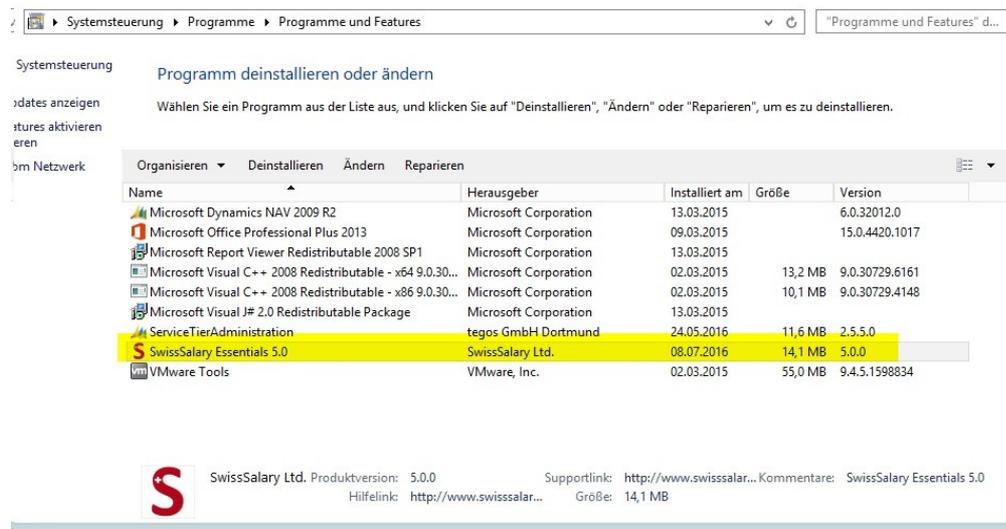
2. Ce fichier Zip doit être extrait puis démarré avec Setup.exe (requiert des droits administratifs locaux)



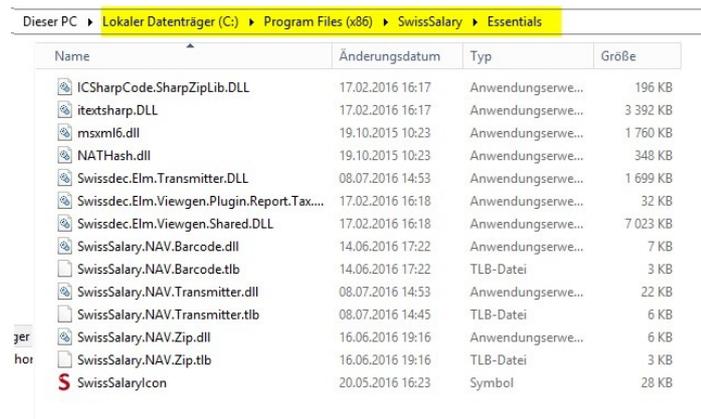
Après le téléchargement, l'élément de boutique apparaît automatiquement comme étant "actuellement", car nous ne pouvons contrôler si le paramétrage a vraiment été exécuté ou non. Il est donc important que vous ou votre partenaire opériez bien cette configuration. Il est possible de vérifier dans le panneau de configuration.

Dans RTC Client NAV 2009, ce paramétrage doit également être installé sur le serveur NAV!

3. Après l'installation, vous trouverez la saisie "SwissSalary Essentials 5.0" sous "Programme et fonctionnalités":



Les fichiers suivants sont installés dans le dossier Programme:



Émetteur ELM	Bibliothèques de programmes (DLL) pour la transmission ELM
Code-barres	Bibliothèques de programmes (DLL) pour le code-barres 2 D du certificat de salaire
Zip	Bibliothèques de programmes (DLL) pour la décompression automatique
NATHash	Bibliothèques de programmes (DLL) pour EasyRapport de SwissSalary
MSXML6	Bibliothèques de programmes (DLL) pour générer des documents XML (généralement déjà disponibles via l'installation Windows)

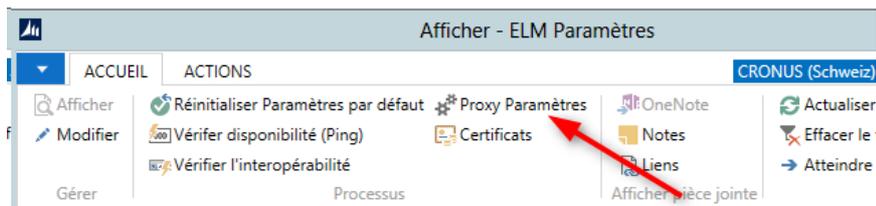
4. Redémarrer NAV Client.

7.1.3.2.13.4 Prise en charge d'un serveur proxy pour les connexions sortantes

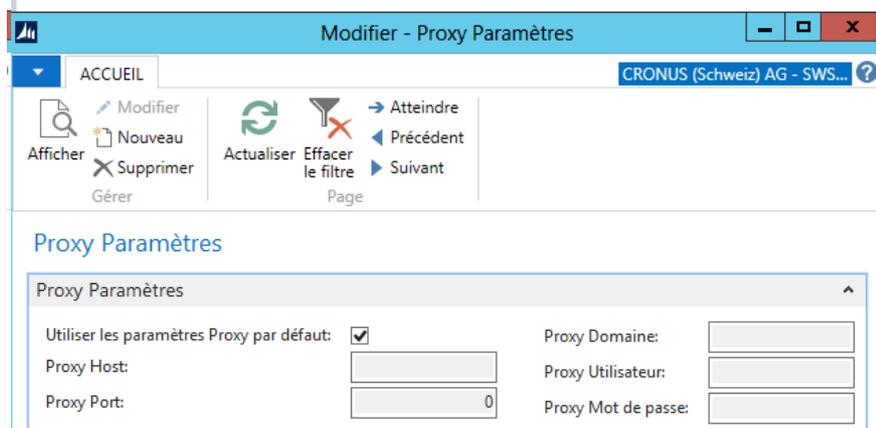
Task #7705 | 5050.200

Certains clients autorisent les connexions sortantes uniquement via un serveur proxy. À partir de la pré-mise à jour N5050.200, un serveur proxy ainsi que SwissSalary Direct pourront être configurés pour la transmission. Nous avons déjà testé cette configuration en direct auprès d'un client.

Vous trouverez la configuration à effectuer dans les Données de base salaires -> ruban "ELM Paramètres" -> Proxy Paramètres. Vous trouverez une configuration similaire dans la configuration de SwissSalary Direct.



The screenshot shows the 'Afficher - ELM Paramètres' window. The 'ACTIONS' tab is active, and the 'Proxy Paramètres' icon is highlighted with a red arrow. Other icons include 'Afficher', 'Modifier', 'Réinitialiser Paramètres par défaut', 'Vérifier disponibilité (Ping)', 'Vérifier l'interopérabilité', 'Certificats', 'OneNote', 'Notes', 'Liens', 'Actualiser', 'Effacer le', and 'Atteindre'.



The screenshot shows the 'Modifier - Proxy Paramètres' window. The 'ACCUEIL' tab is active. The 'Proxy Paramètres' section contains the following fields:

Utiliser les paramètres Proxy par défaut:	<input checked="" type="checkbox"/>	Proxy Domaine:	<input type="text"/>
Proxy Host:	<input type="text"/>	Proxy Utilisateur:	<input type="text"/>
Proxy Port:	<input type="text" value="0"/>	Proxy Mot de passe:	<input type="text"/>

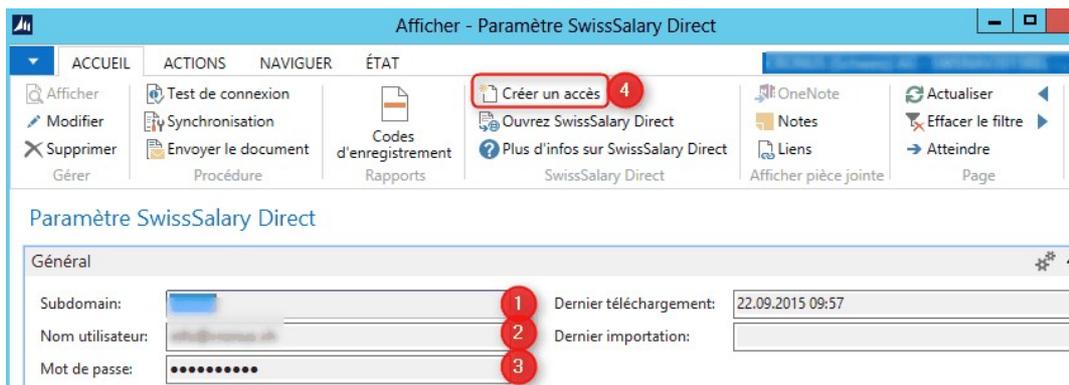
7.1.3.2.14 SwissSalary Direct

7.1.3.2.14.1 SwissSalary Direct | Créer soi-même un nouvel accès

Task #6505 | 5050.100

Travaillez-vous déjà avec notre portail employé SwissSalaryDirect? À partir de 0.50 CHF par mois et par employé inscrit, vous pouvez placer les décomptes salaire, certificats de salaire, documents personnalisés et généraux dans un nuage sécurisé. Le collaborateur sera informé par e-mail et peut y avoir recours lui-même 24x7 à l'aide d'un accès Internet.

Jusqu'à présent, l'inscription au service ne s'effectuait que via notre assistance. Vous pouvez dorénavant vous inscrire vous-même pour profiter de ce service. Pour ce faire, allez dans le centre de rôles SwissSalary, puis dans le ruban sous SwissSalaryDirect (dans Classic Client sous Paramètres -> Paramètres -> SwissSalary Direct). Le masque situé en dessous s'ouvre. Saisissez le sous-domaine souhaité pour votre entreprise, par ex. cronus pour <https://cronus.swissalarydirect.ch> ainsi que l'adresse e-mail principale comme par exemple personal@cronus.com (l'adresse e-mail doit exister) et un mot de passe sûr. Cliquez ensuite sur "Créer un accès", puis saisissez les autres données.



Une fois l'inscription réussie, vous pourrez vous connecter à l'aide de la nouvelle URL créée, de votre nom d'utilisateur et de votre mot de passe. Avez-vous besoin d'aide pour réaliser cette opération? Adressez-vous alors par e-mail à support@swissalary.ch ou contactez votre partenaire NAV. Nous serons ravis de vous aider à vous inscrire!

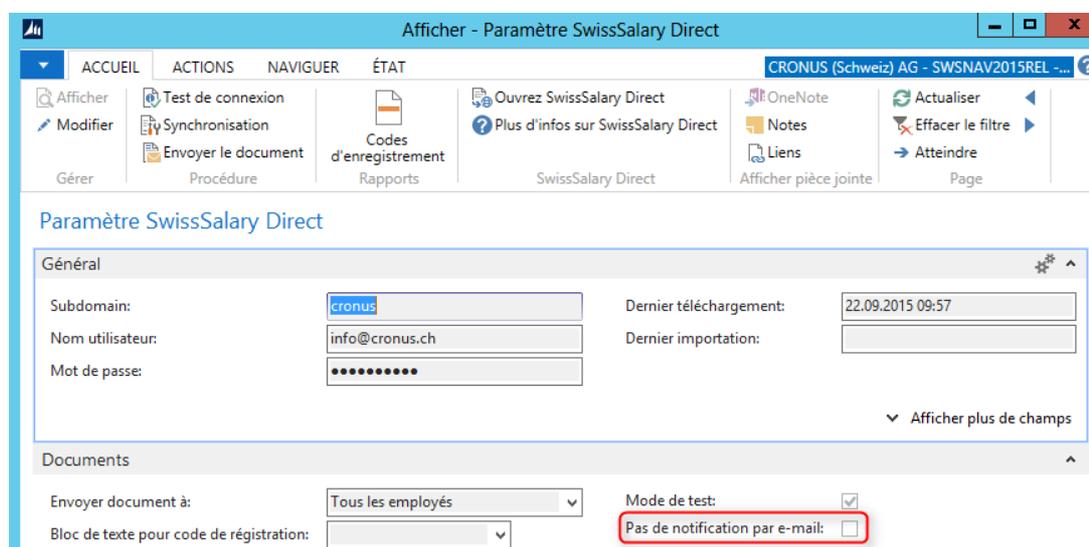
Et vous, quand commencez-vous avec SwissSalaryDirect? À partir de quand allez-vous économiser de l'argent chaque mois?

Saviez-vous que la création et l'envoi du décompte salaire coûte 4.40 CHF par employé et par mois (papier, impression, timbres, enveloppes, mise sous pli, poste etc.)? Au lieu de 4.40 CHF, vous pouvez vous inscrire à partir de 0.50 CHF.

7.1.3.2.14.2 N'envoyer aucune notification e-mail

Task #6754 | 5050.100

On peut maintenant définir globalement par mandant si les notifications e-mails doivent être envoyées au collaborateur:

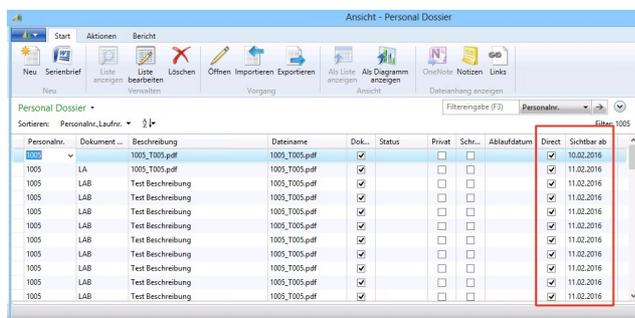


Si l'option est activée, aucune notification e-mail ne sera envoyée lors du transfert de documents. Une indication supplémentaire apparaîtra (afin d'éviter que l'option reste activée par erreur).

7.1.3.2.14.3 Synchronisation des documents des collaborateurs

Task #7175 | 5050.100

Depuis la pré-mise à jour 5050.100, en plus des décomptes salaires et certificats de salaire, des documents de collaborateur personnalisés tels que le contrat de travail, les certificats médicaux etc. (fichiers PDF uniquement) peuvent aussi être transmis vers SwissSalary Direct. Les documents qui sont transmis via la colonne "Direct" peuvent être enregistrés dans le "dossier" du collaborateur pour la synchronisation vers SwissSalary Direct. La transmission des e-mails au collaborateur peut être différée via "Visible à partir du" (identique au décompte salaire/ certificat de salaire).



Vous pouvez bien sûr supprimer à nouveau ces documents auprès du collaborateur. Il suffit de décocher la case "Direct" et de démarrer la synchronisation.

7.1.3.2.14.4 Dossier Importation multiple (via dossier)

Task #7173 | 5050.100

Jusqu'à présent, seuls certains dossiers pouvaient être importés via le dossier du collaborateur et/ou via l'importation de documents. Lorsque les fiches horaires de tous les collaborateurs devaient être importées en format PDF par ex, l'importation n'était pas possible.

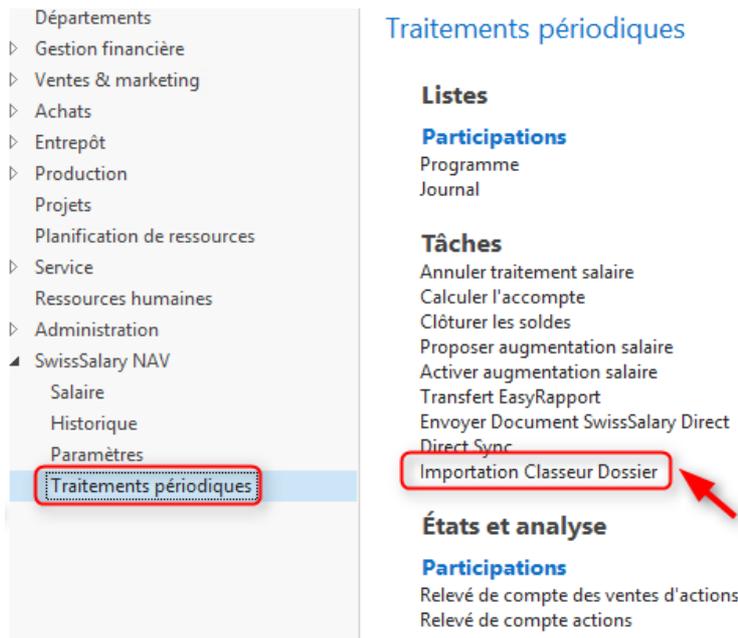
Depuis la pré-mise à jour 5050.100, c'est désormais possible. Il est cependant impératif que les documents PDF soient créés comme suit par collaborateur dans un dossier:

Les documents du dossier doivent correspondre au format "%EMPLNO%_*.*)" (%EMPLNO% = numéro de l'employé).

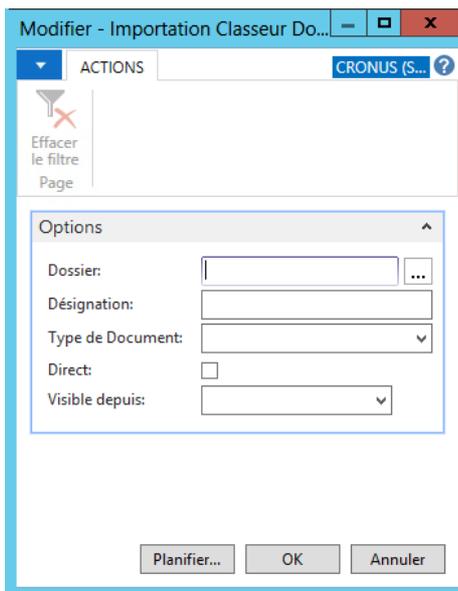
Ex.: **1005_Rapporthoraire_Jan2015.pdf**

Les fichiers sont sauvegardés dans le dossier respectif avec l'importation par collaborateur puis transmis avec la synchronisation.

1. La fonction peut être appelée via "Départements" ou via fenêtre de recherche (Ctrl+F3) "Importation Classeur dossier":



2. L'affichage suivant apparaît:



Dossier	Sélection ou saisie du chemin d'accès du dossier dont le contenu doit être importé
Désignation	Description facultative du document. Si le champ reste vide, Le nom de fichier est utilisé comme description.
Type de Document	Saisie du type de document (les types peuvent être définis au choix et n'ont actuellement aucune influence dans SwissSalary Direct)
Direct	Définit si les documents importés dans SwissSalary Direct doivent être visibles. IMPORTANT Après l'importation, la synchronisation de SwissSalary Direct doit être démarrée, sinon les documents ne seront pas visibles dans SwissSalary Direct.

Visible depuis	Définissez à partir de quand les documents doivent être visibles (et aussi quand le collaborateur doit être informé du nouveau document par e-mail).
----------------	--

7.1.3.2.14.5 Synchronisation automatique via la file d'attente de travaux

Task #6612 | 5050.000

En introduisant SmartPort avec la pré-mise à jour 5049.003, les modifications d'adresses et bancaires du Web "reviennent" dans SwissSalary. Le souhait avait été exprimé que les modifications soient rendues visibles directement dans le centre de rôles après quelques minutes et qu'elles ne soient pas synchronisées manuellement.

Vous pouvez effectuer la configuration assez aisément à partir de la version NAV 2013 de Dynamics NAV avec la file d'attente des travaux (fonction NAV par défaut). L'avantage est que cette file d'attente des travaux fonctionne sur NAS (serveur NAV) et aussi sur MiddleTier. Il n'est donc pas nécessaire qu'un utilisateur soit connecté activement pour démarrer la synchronisation.

La configuration s'effectue comme suit (dans chaque mandant qui doit être synchronisé):

Notes importantes:

- Ne pas paramétrer la valeur "Nbe de min entre les exécutions" trop bas, sinon notre serveur pourrait rapidement dysfonctionner.
- Il est en outre recommandé de ne pas établir la valeur sur l'heure entière, mais sur 110 min par ex. (on réduit ainsi le risque que la synchronisation soit démarrée par tous les clients en même temps).

Microsoft recommande également de configurer un propre service NAS pour les files d'attente des travaux.

7.1.3.2.14.6 Les documents sont immédiatement envoyés et protocolés (également pendant les envois partiels)

Task #6831 | 5050.000

Si l'envoi du décompte salaire s'interrompt après 50% (à cause d'une interruption d'Internet par ex.), 50% des décomptes salaire étaient jusqu'à présent envoyés. Il n'était cependant pas possible de le voir sous "Document", puisqu'aucune indication n'apparassait.

Pour chaque document envoyé, une entrée dans le tableau Documents est maintenant créée et stockée (COMMIT). En cas d'interruption, il est donc possible de contrôler quels documents ont déjà été envoyés.

7.1.3.2.14.7 Company name Filter | Empêcher les synchronisations erronées de mandants tests

Task #6827 | 5050.000

Depuis la mise à jour principale 5050.000, il existe le champ "Company Name Filter" dans la configuration SwissSalary Direct. Vous pouvez saisir le nom du mandant dans le champ. Si ce mandant est régulièrement copié à des fins de test, "TEST xxxx" par ex. s'affiche depuis les mandants copiés. Comme ce nouveau mandant TEST a de toutes façons un nom différent du mandant LIVE, SwissSalary reconnaît automatiquement que rien ne doit être synchronisé dans ce mandant.

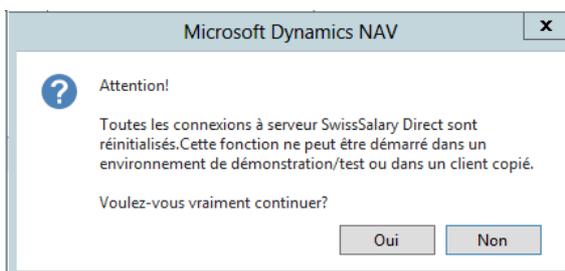
Nous avons reçu dans le passé de nombreuses questions d'assistance de la part de clients qui avaient effectué la synchronisation par erreur dans les mandants tests (copie des mandants en direct). En saisissant le "Company Name Filter" dans les mandants en direct, une synchronisation erronée n'est plus possible.

7.1.3.2.14.8 Réinitialiser la synchronisation

Task #6826 & Task #7624 | 5050.200

Dans la configuration SwissSalary Direct, vous pouvez désormais réinitialiser toute une configuration. Ceci est nécessaire si un mandant test des mandants en direct a par ex. été copié et qu'une synchronisation a pris place par erreur dans les mandants test.

Veillez tenir compte de l'indication lorsque vous démarrez la fonction:



Au cas où vous ne seriez pas sûr de devoir exécuter cette fonction, contactez notre assistance support@swissalary.ch

7.1.3.2.15 SmartPort | Entièrement remanié et étendu

Task #6713 & Task #7675 | 5050.200

Depuis son lancement dans l'Update 5049.003, SmartPort a été totalement remanié et rendu plus flexible.

SmartPort sert par ex. d'interface de données entre un système RH prédominant et SwissSalary. La même interface est également utilisée pour échanger des données entre notre portail employés SwissSalary Direct et SwissSalary. Le système étranger délivre un fichier conformément à notre schéma XSD qui notifie les mutations de données du personnel, les nouveaux collaborateurs, les collaborateurs qui ont quitté l'entreprise etc. à SwissSalary.

Le fournisseur de données peut ainsi décider de manière autonome quelles données du collaborateur qui traite les salaires sont confirmées et quelles données sont automatiquement ajustées dans la comptabilité salariale (code source). Les données peuvent être délivrées avec une date Valide à partir du. Si une TimeMachine est prévue pour ce champ dans SwissSalary, cette valeur sera dotée de la date correcte Valide à partir du dans TimeMachine. Les champs de données sans axe de temps seront retenus dans SmartPort jusqu'à ce qu'ils puissent être modifiés sur la période.

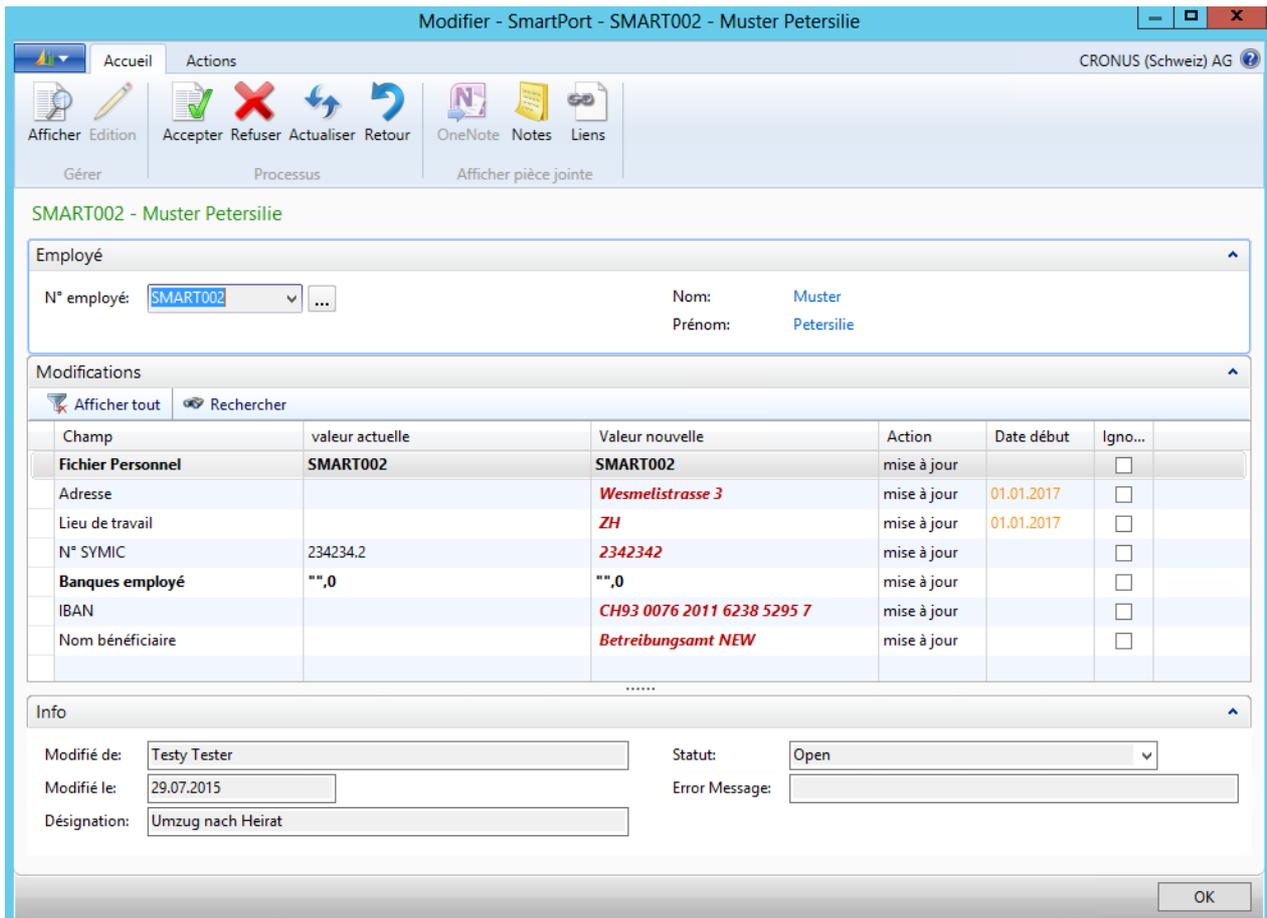
Vous pouvez afficher SmartPort via "Personnaliser -> Personnaliser cette page" dans le centre de rôles SwissSalary. Dans Classic Client, démarrez SmartPort sous "Traitements périodiques -> Journal SmartPort". La configuration se trouve sous "Paramètres -> Paramètres -> SmartPort".

SmartPort				
Modifié le	Désignation	N° employé	Système de changeme...	Date début
19.07.2015	Modification employé	SMART001	HRM	19.07.2015
19.07.2015	Modification employé	SMART001	HRM	19.07.2015
12.06.2015	Modification employé	1001	HRM	30.06.2015

Description des champs et fonctions:

Importer	Importation des fichiers XML (visible uniquement si un répertoire d'importation est défini sous "Paramètres")
Direct Sync	Exécuter la synchronisation SwissSalary Direct (visible uniquement si SwissSalary Direct est configuré)
Ouvrir	Ouvrir les détails de modification et accepter/refuser la modification
Refuser	Refuser tout de suite la modification
Afficher tout	Afficher également les modifications du futur (s'il y en a). Cliquer encore une fois pour réactiver le filtre.
Journal	Le journal affiche toutes les modifications ouvertes, y compris l'aperçu des modifications dans le récapitulatif.
Protocole	Affiche le protocole de la modification (qui a accepté/refusé quoi et quand) dans un but de traçabilité
Paramètres	Ouvre la configuration SmartPort
Rechercher	Fonction de recherche par défaut de Dynamics NAV

Choisissez une ligne et ouvrez-la. Le détail de la ligne s'affiche (la figure montre un nouveau collaborateur pas encore saisi dans SwissSalary):

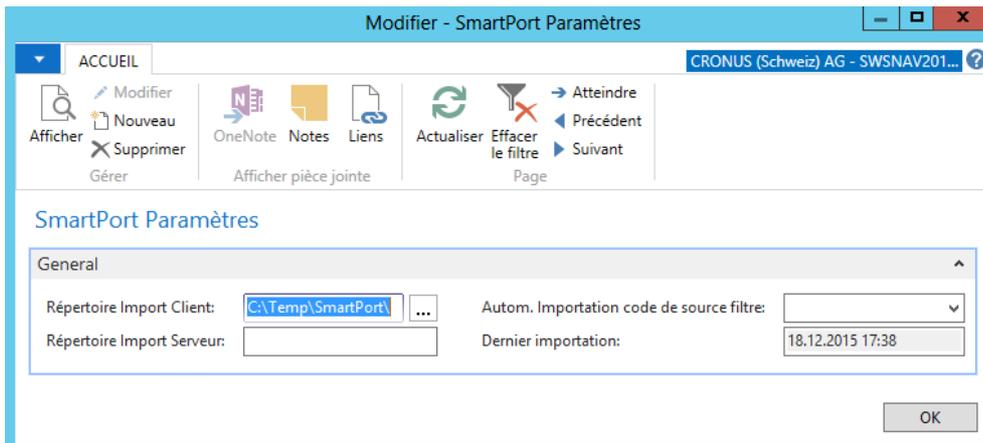


Dans le ruban, vous pouvez "Accepter", "Refuser", "Actualiser" les valeurs existantes ou "Retour" les valeurs ignorées.

Champ	Nom du champ de données dans SwissSalary
Valeur actuelle	Ensemble de données disponible dans SwissSalary
Valeur nouvelle	Modification délivrée depuis le système étranger
Action	L'action exécutée est "Actualiser", "Ignorer" ou "Supprimer". Vous ne pouvez modifier cette valeur manuellement.
Date début	Transfert de la valeur à partir de la date à laquelle la modification est valable (transfert vers TimeMachine)
Ignorer	Vous pouvez ignorer certaines valeurs que vous ne souhaitez pas inclure. Ces lignes disparaissent et peuvent être récupérées à l'aide de "Retour".
Nouvelle valeur adapter	Vous pouvez écraser la valeur délivrée manuellement. La valeur remaniée est ainsi insérée, mais pas la valeur délivrée.
Nouvelle valeur Original	Vous pouvez à tout moment comprendre quelles valeurs sont intégrées dans le protocole dans leur état d'origine et quelles valeurs ont été remaniées, les deux valeurs sont transférées dans le protocole.

Toutes les modifications peuvent être analysées dans la prévisualisation du "journal". Le "protocole" indique les modifications effectuées et inclut tous les détails.

Dans "Paramètres", vous trouverez les options suivantes:



Répertoire Import Client	Répertoire dans lequel les fichiers XML à importer sont déposés sur NAV Client
Répertoire Import Serveur	Répertoire dans lequel les fichiers XML à importer sont déposés sur le serveur NAV (option disponible seulement dans les versions RTC)
Autom. Importation code de source filtre	Code source, qui peut être attribué à l'ensemble de données comme caractéristique. Ces données sont automatiquement actualisées, sans validation manuelle.
Dernière importation	Date de la dernière importation

Vous trouverez d'autres ajustements concernant SmartPort dans les sections suivantes.

7.1.3.2.15.1 SmartPort | Afficher le champ Nom/Prénom

Task #7160 | 5050.100

Dans SmartPort, les champs "Nom" et "Prénom" peuvent être affichés à côté du N° employé, pour permettre de voir en un coup d'œil pour quels collaborateurs le changement a été opéré.

7.1.3.2.15.2 Nouveaux champs | Schéma XML (XSD) étendu

Task #7635, Task #7638 & Task #7639 | 5050.200

Le schéma XML (XSD) de SmartPort a été étendu comme suit:

- Photo du collaborateur
- Département
- Fonction
- Description (de la modification, par ex. 'Déménagement après mariage')

Task #7106 | 5050.100

Ces champs peuvent également être importés:

- Code civilité
- Code sexe
- Code langue
- Nationalité
- Date d'entrée
- Date d'entrée dans la comptabilisation salariale
- Date de sortie
- Canton

Le schéma XSD et tous les champs peuvent être obtenus en contactant l'assistance à l'adresse:
support@swissalary.ch.

7.1.3.2.15.3 Aperçu des mutations dans le récapitulatif

Task #7651 | 5050.200

En cliquant sur "Journal", vous pouvez voir les saisies dans SmartPort. Dans les rôles basés sur les clients (RTC), vous pouvez sélectionner le récapitulatif "Modifications" qui affiche les changements.

7.1.3.2.15.4 SmartPort | Autres champs importables

Task #7161 | 5050.100

Les utilisateurs SwissHRM peuvent désormais répertorier d'autres champs avec SwissSalary:

- N° de sécurité soc. inconnu
- Autorisation de séjour
- Autorisation à partir du
- Autorisation jusqu'au
- N° RCE
- N° SYMIC
- Lieu d'origine
- Emploi (ESS)
- Formation (ESS)
- Situation professionnelle (ESS)
- Contrat de travail (ESS)

Presque tous les champs qui existent dans SwissHRM et SwissSalary peuvent ainsi être synchronisés.

7.1.3.2.15.5 Modifier et ignorer les champs

Task #7674 | 5050.200

Grâce au nouveau SmartPort, de nombreuses nouvelles fonctionnalités pratiques sont disponibles.

Ignorer

Dans la colonne "Ignorer", vous pouvez définir un indicateur si vous ne souhaitez pas intégrer l'ensemble de données transmis depuis le système étranger.

Nouvelle valeur adapter

Dans la colonne "Nouvelle valeur adapter", vous pouvez renommer l'ensemble de données transmis depuis le système étranger. Par l'action "Accepter", cette valeur "Actualiser" sera intégrée dans SwissSalary. Vous pouvez visualiser l'ensemble de données original (non modifié) à tout moment via "Nouvelle valeur originale".

7.1.3.2.15.6 Séquence de confirmation des changements contrôlée

Task #7158 & Task #7640 | 5050.200

SwissSalary vérifie automatiquement la séquence des saisies des changements. Vous vous assurez ainsi de ne pas actualiser par erreur des données qui aurait été ajustées auparavant dans une autre notification.

7.1.3.2.15.7 Intégrer des données sans confirmation manuelle

Task #7646 | 5050.200

Des clients nous ont indiqué que certains changements n'avaient pas besoin d'être confirmés manuellement. Donc si vous faites confiance à la saisie de données dans le système étranger et ne souhaitez plus avoir à confirmer la modification du département par ex., vous pouvez maintenant déterminer un "code source" dans la configuration SmartPort. Ce code est spécifié en tant qu'indicateur dans ce champ de données depuis le système étranger. Ainsi, si le département est modifié dans le système étranger pour un collaborateur, ce changement n'apparaîtra plus dans SmartPort mais sera automatiquement confirmé.

Task #6978 | 5050.100

Les modifications issues du système étranger à l'égard des données disponibles dans SwissSalary ne présentent aucune différence, sont automatiquement archivées et le statut "ignoré" est mentionné dans le protocole.

7.1.3.2.15.8 La valeur d'origine est stockée et est visible dans le protocole

Task #7676 | 5050.200

La valeur originale peut être visualisée à tout moment dans le protocole, dans le champ "Valeur actuelle". La traçabilité est ainsi garantie.

7.1.3.2.15.9 Supprimer un collaborateur via SmartPort

Task #7687 | 5050.200

Une commande "SUPPRIMER" peut être transmise à SmartPort via le système étranger. Cette commande "supprimer" apparaît alors dans la colonne "Action", dans l'affichage SmartPort. Un collaborateur ne peut bien sûr être supprimé que si aucun poste salaire n'a été décompté. Après avoir exécuté l'action "Accepter", le collaborateur est définitivement supprimé de SwissSalary.

7.1.3.2.15.10 Description du changement

Task 7644 | 5050.200

Dans le fichier XML, une note "ChangeDescription" peut désormais être spécifiée. Sur la page de confirmation, les personnes en charge du traitement de salaire voient alors non seulement "qui" et "quand" une modification a été opérée, mais aussi pourquoi (ex.: ajustement de l'adresse suite à un déménagement).

7.1.3.3 Employés

7.1.3.3.1 Liste du personnel et fiche du personnel | Nouveau récapitulatif 'Ligne journal salaire'

Task #7572 | 5050.200

Cette nouveauté concerne exclusivement les clients détenteurs de RTC Client à partir de NAV 2009 SP1!

Dans la fiche du personnel et/ou la liste du personnel, vous pouvez sélectionner le nouveau récapitulatif "Ligne journal salaire" à l'aide de "Personnaliser -> Choisir les récapitulatifs". En plus du récapitulatif existant "Eléments salaire", vous pouvez visualiser par collaborateur les données variables déjà saisies depuis le Rapport d'activité.

Eléments salaire ^		
N° GS	Texte	Montant
6240	BVG Abzug: Fix	-27.50
7240	BVG Fix Arbeitgeber-Be...	27.50
6240	BVG Abzug: Fix	-45.00
7240	BVG Fix Arbeitgeber-Be...	54.90

Lignes journal salaire ^		
N° GS	Texte	Montant
1600	13. Monatslohn Auszahlung	980.00
1600	13. Monatslohn Auszahlung	0.00

Les récapitulatifs suivants sont ainsi disponibles à partir de N5050.200 dans ce domaine:

- Image d'employé
- Dimensions d'employé
- Dossier employé
- Statistiques Employé
- TimeMachine Employé
- Enfants
- Eléments salaire
- Lignes journal salaire (nouveau)
- Notes (NAV par défaut)
- Liens (NAV par défaut)

7.1.3.3.2 Adresse du collaborateur | TimeMachine

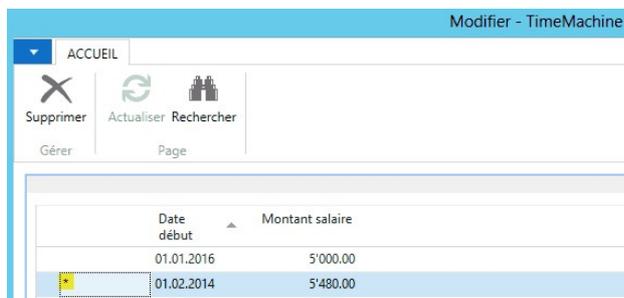
Task #7126 | 5050.200

Nous avons développé les champs pour TimeMachine. Les champs de données Adresse, Adresse 2, ainsi que NPA/Localité et Commune d'imposition NPA/Localité peuvent maintenant aussi être remaniés sur l'axe du temps. Pour l'Update 5051.000 d'octobre 2016, nous créerons d'autres vérifications (changement automatique de canton de l'IS à l'aide de la saisie TimeMachine dans les champs "NPA / Lieu commune impôt).

7.1.3.3.3 TimeMachine | Astérisques comme dans Classic-Client

Task #7118 | 5050.100

Dans les anciennes versions Classic, les lignes vides sont marquées d'un astérisque en début de ligne. Ce symbole ne figure plus dans les versions RTC. Dans TimeMachine, nous avons reconstitué ce symbole pour pouvoir déterminer s'il s'agit d'un enregistrement vierge. Cependant, si une valeur s'affiche marquée d'un astérisque à l'ouverture de TimeMachine, il s'agit d'un enregistrement vierge.



Date début	Montant salaire
01.01.2016	5'000.00
* 01.02.2014	5'480.00

7.1.3.3.4 Saisie TimeMachine | nouveau récapitulatif dans RTC Client

Task #7279 | 5050.100

Dans RTC Client, vous pouvez sélectionner le nouveau récapitulatif "Collaborateurs TimeMachine" dans la fiche de l'employé ou liste du personnel via "Ajuster -> Sélectionner les „Personnaliser cette page". Ils indiquent toutes les saisies du collaborateur dans TimeMachine. Le récapitulatif reste de plus disponible dans le journal Rapport d'activité.

7.1.3.3.5 TimeMachine | Avertissement pour les parties de mois manquantes

Task #7926 | 5051.000

Lorsqu'un nouveau collaborateur est saisi, le montant du taux salarial est d'abord inséré, puis une saisie TimeMachine incluant les ajustements futurs du salaire mensuel est directement effectuée: un avertissement apparaît alors, informant la personne en charge qu'**aucune partie du mois** n'a encore été saisie.

Lorsqu'aucune partie du éléments salaire n'a été saisie avant une entrée TimeMachine, TimeMachine insère automatiquement un **zéro** dans le **taux salarial**. Celui-ci ne sera pas validé même si une saisie ultérieure des parties du mois est effectuée: le taux salarial reste donc zéro. Ceci pose problème pour le calcul, si des indemnités journalières de maladie doivent être considérées pour établir le taux salarial par ex.

7.1.3.3.6 Calcul de l'impôt à la source | TimeMachine compensée également à l'année + année

Task #6842 | 5050.200

Le calcul de l'impôt à la source avec TimeMachine lors des mutations de tarif ou de canton a été effectué avec succès à travers le type de calcul "Mois". Presque toutes les exceptions sont aujourd'hui couvertes. Avec le type de calcul "Année" (cantons de GE, VD, FR et VS) ainsi que "Année compensée" (canton de TI), il fallait toujours travailler, en cas de changements de tarif rétroactifs et sur le mois actuel, avec le champ "Date de calcul de l'IS".

Depuis la pré-mise à jour 5050.100 de fin avril 2016, des mutations rétroactives peuvent également être effectuées directement par "Année" et "Année compensée" avec TimeMachine. La "Date de calcul d'IS" est actualisée automatiquement. Si une mutation est effectuée au cours du même mois et qu'aucune saisie TimeMachine n'a été créée, le champ "Date de calcul de l'IS" doit être actualisé manuellement.

Nous avons également réexaminé de manière approfondie le calcul des paiements ultérieurs après un départ (également pour l'année précédente) et pouvons déjà autoriser dans la pré-mise à jour 5050.100.

TimeMachine peut ainsi être totalement paramétrée pour tous les types de calcul. L'extourne rétroactive via TimeMachine au cas où une IS erronée aurait été calculée est encore en attente. Idem pour les impositions supplémentaires rétroactives si aucune base de l'IS n'a encore été prise en compte. Nous recherchons une solution simple et intuitive.

7.1.3.3.7 Éléments salaire | Créer une Procédure de test

Task #7662 | 5050.200

Le décompte test peut être créé dans le Rapport d'activité, dans TapBoard et sur la fiche/liste du personnel. Cette fonction vient d'être intégrée dans les éléments salaire. Vous pouvez lancer le décompte test avec le raccourci "Ctrl+T".

7.1.3.3.8 Suite indemnités de congés et de jours fériés

Task #7386 | 5050.100

Pour calculer les salaires horaires, on a recours à une indemnité de congés. Certains clients prennent également en considération un pourcentage pour l'indemnité de jours fériés. La base pour l'indemnité de jours fériés se calcule normalement de la même manière que pour l'indemnité de congés sur le salaire de base (salaire horaire). Mais dans la CCT concernant les services de l'emploi, ce point est régulé différemment. L'indemnité des jours fériés est certes prise en compte sur base du salaire de base, mais on obtient ensuite un total intermédiaire que l'on utilise pour déterminer l'indemnité de congés.

Dans les Droits d'absences sur la fiche employé, on peut maintenant définir dans quelle suite le calcul doit être effectué. Dans le nouveau champ de sélection "Ordre Indemnités", le calcul peut être défini comme suit:

- Indemnité de congés / Indemnité de jours fériés (par défaut)
- Indemnité de jours fériés / Indemnité de congés

Pour la majorité de nos clients, rien ne change, la valeur par défaut étant automatiquement définie. Pour les services de l'emploi et les clients se trouvant dans des situations similaires, l'option peut être transposée. Dans l'exemple ci-dessous, les deux types de calcul sont présentés.

Indemnité vacances/Jours fériés (Standard)			Jours fériés/Indemnité vacances				
		Base			Base		
Salaire horaire			1'000.00	Salaire horaire	1'000.00		
Indemnité salaire jours récupérer	3.50%	1'000.00	35.00	Indemnité salaire jours récupérer	3.50%	1'000.00	35.00
Indemnité de vacances	10.64%	1'000.00	106.40	Sous-total		1'035.00	
Sous-total			1'141.40	Indemnité de vacances	10.64%	1'035.00	110.12
13ème salaire	8.33%	1'141.40	95.08	Sous-total		1'145.12	
Salaire brut			1'236.48	13ème salaire	8.33%	1'145.12	95.39
				Salaire brut			1'240.51

7.1.3.3.9 Liste des traitements de salaire | Mutation d'autres champs pour la transmission ELM de l'IS

5050.200

Dans le passé, nous avons reçu de nombreuses questions d'assistance concernant des informations erronées relatives aux partenaires de vie et/ou des NPA/communes d'imposition incorrectes lors de la transmission ELM de l'IS. Jusqu'à présent, ces données erronées ou incorrectement saisies ne pouvaient être saisies/corrigées que via le partenaire ou notre assistance.

Vous pouvez maintenant modifier vous-même ces données dans la liste des traitements de salaire. Nous autorisons ces données à être changées, car il ne s'agit pas d'informations sensibles et il existe de nombreuses exceptions qui ne peuvent pas être saisies correctement à l'avance.

En plus des champs qui peuvent déjà être modifiés librement,

- Arrivée
- Départ
- Modification LPP
- Code d'enregistrement d'assurance LPP
- Type d'enregistrement d'assurance LPP
- Texte d'ajout d'enregistrement LPP

Depuis la pré-mise à jour 5050.200, les champs suivants sont modifiables après la comptabilisation de salaire:

- Commune d'imposition NPA (doit impérativement être un NPA suisse)
- Commune d'imposition (doit être identique au NPA et être une commune suisse)
- Revenu du partenaire
- Profession du partenaire
- Lieu de travail du partenaire
- Début de l'activité du partenaire
- Fin de l'activité du partenaire
- Autorisation de séjour

Veillez vous assurer que pour une déclaration ELM de l'IS, les données correctes soient disponibles pour l'année entière. La déclaration ELM de l'IS n'englobe pas uniquement la période mensuelle actuelle, mais également l'année entière comme récapitulatif.

7.1.3.3.10 Dimension du personnel | Totalisation ajustée à la date de travail

Task #7246 | 5050.100

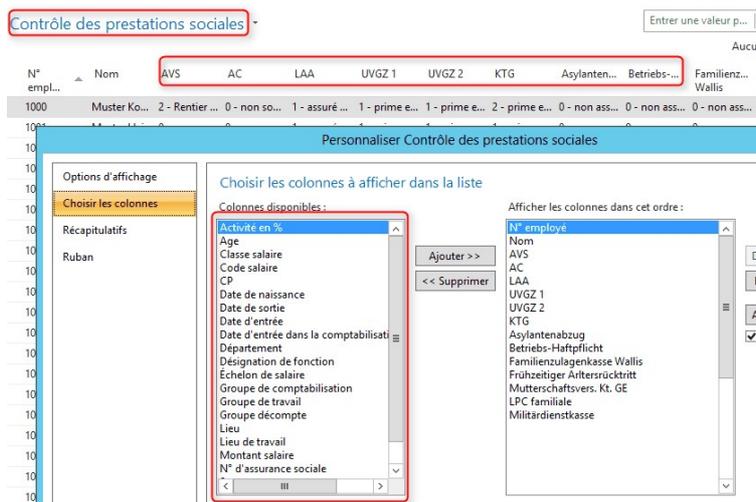
Dans la banque de données du personnel, la(les) dimension(s) du personnel est(sont) stockée(s) par collaborateur. Les saisies peuvent donc être limitées dans le temps grâce à une date "Valable à partir du/jusqu'au". En répartissant le collaborateur sur plusieurs dimensions (ex.: divers centres de coûts), le total de toutes les dimensions était comptabilisé ensemble, que ces dimensions soient toujours actuelles ou non.

Ceci a été corrigé, le total correspond au total des dimensions valables sur la période en fonction de la date de travail.

7.1.3.3.11 Contrôle des prestations sociales | Nouvelles colonnes similaires à Classic-Clients

Task #7272 | 5050.100

Sur la fiche / liste du personnel de RTC Client, vous pouvez lancer l'affichage "Contrôle des prestations sociales" via le ruban -> onglet ACTIONS. Un aperçu des collaborateurs attribués et assujettis à telle ou telle assurance sociale apparaît alors. Cette évaluation de contrôle très appréciée pouvait être sélectionnée à l'aide d'une colonne supplémentaire juxtaposée au N° employé et au Nom/Prénom dans Classic-Clients. Ceci est désormais aussi possible dans RTC Client.



7.1.3.3.12 PIS | l'onglet 'Passport' dans RTC

Task #7678 | 5051.000

Dans les versions RTC, les champs Passport sont à nouveau disponibles dans la fiche/liste du personnel -> ruban 'Ressources humaines' (PIS) -> Fiche (identique à la version Classic).

7.1.3.3.13 Rapport Général | Attribuer un rapport à l'utilisateur

Task #7407 | 5050.100

Sous "Rapports Général", un rapport spécifique à l'entreprise peut maintenant être attribué à un ou plusieurs utilisateurs.

7.1.3.4 Genres de salaire

7.1.3.4.1 Genres de salaire suivants | Extension du nombre de décimales après la virgule

Task #7865 | 5051.000

Pour les genres de salaire suivants, 2 décimales maximum pouvaient être saisies.

Dans les champs

- GS suivants – Facteur nombre
- GS suivants – Facteur taux
- GS suivants – Facteur montant

jusqu'à 5 décimales peuvent maintenant être saisies.

7.1.3.4.2 Copier le genre de salaire | Genres de salaire suivants non copiés

Task #7900 | 5051.000

Le genre de salaire suivants (à partir de 5050.200) n'était pas copié lorsqu'on effectuait une copie du genre de salaire. Les genres de salaire suivants sont maintenant copiés aussi, et ce également pour les diverses bases de genres de salaire.

7.1.3.5 Données de base salaires

7.1.3.5.1 Allocations familiales | Calcul/Arrondi pour les emplois en cours de mois

Task #7493 | 5050.200

Un client d'un canton de Suisse romande nous a informés que le calcul des allocations familiales correspondant à une activité en cours de mois devait toujours être arrondi "à CHF 0.05 par jour " et non totalisé à la fin du calcul.

Dans les directives des allocations familiales; no 511 DAFam; ce type de calcul est défini (directive). Les caisses de compensation pour allocations familiales ne sont pas tenues de se plier à cette directive.

Exemple SANS arrondi au jour près:

Allocation familiale mensuelle | CHF 230.00

Durée de l'emploi | 01.07.2016 – 15.07.2016

Calcul | CHF 230 / 30 jours x 15 = CHF 115.00

Exemple AVEC arrondi au jour près:

Allocation familiale mensuelle | CHF 230.00

Durée de l'emploi | 01.07.2016 – 15.07.2016

CHF 230.00 / 30 jours = CHF 7.667 -> avec un arrondi au jour près, on obtient CHF 7.70 par jour

= 15 jours x CHF 7.70 = CHF 115.50

Nous proposons maintenant les deux types de calcul.

La définition peut être paramétrée par canton CAF dans les Données de base salaires. L'attribution s'effectue dans la colonne "Type d'arrondi des allocations pour enfant":

- par mois (par défaut) = l'arrondi s'effectue par mois et non pas par jour
- par jour (nouveau) = l'arrondi s'effectue au jour près

Si jusqu'ici vous n'avez constaté aucune différence de conditions d'emploi au cours du même mois dans le calcul de la caisse CAF, vous n'avez rien besoin de faire.

7.1.3.5.2 Paramètres | Historique de la base de données du personnel toujours écrit

Task #7620 | 5050.200

Dans les Données de base salaires -> onglet Paramètres, une activation de l'historique de la base de données du personnel avait été faite. Comme cet historique est activé par tous les clients et que nous le recommandons cette opération, l'activation (case cochée) a été supprimée de la configuration. Pour les clients qui renonçaient jusqu'ici à l'historicisation, des saisies sont maintenant inscrites.

7.1.3.5.3 Général | Champs DTA pertinents décalés

Task #7780 | 5051.000

Dans les Données de base salaires -> onglet 'Général', les trois champs

- Calcul de la date de paiement
- Jours de paiement
- Verrouillage d'extourne pour les fichiers DTA

ont été décalés vers le haut.

7.1.3.5.4 Décompte salaire | Les totaux intermédiaires peuvent être masqués dans le décompte RTC

Task #7762 | 5051.000

Il est maintenant possible de masquer les totaux intermédiaires dans les décomptes salaire, et ce dans toutes les versions NAV.

7.1.3.5.5 Onglet LPP

7.1.3.5.5.1 LPP fictif avec arrondi mensuel des contributions

Task #7384 | 5050.100

Dans les données de base salaires, vous trouverez le nouveau champ de sélection "LPP arrondi mensuel fictif". Grâce à ce nouveau champ, le salaire annuel LPP fictif est arrondi et la déduction mensuelle LPP est ainsi chaque mois immédiatement calculée.

LPP	
Type de calcul fictif LPP:	par défaut
Abréviations pour le type de calcul LPP:	par défaut
Calcul fictif LPP du 13ème salaire:	Fiche employé
Calcul fictif LPP du 14ème salaire:	pas de calcul du 14ème salaire
LPP arrondi mensuel fictif:	commercial
Date entrée LPP libre:	<input type="checkbox"/>
Activer la déclaration d'assurance LPP:	<input checked="" type="checkbox"/>
Info actuelle sur Internet:	http://www.bsv.admin.ch/themen/vorso...

Exemple avec un salaire mensuel de | 5'000.00 CHF

Le salaire mensuel de 5'000.00 CHF génère un salaire annuel LPP de 65'000.00 CHF (13ème salaire inclus). Le montant salarial mensuel LPP calculé s'élève à 5'416.66666 CHF par mois (non arrondi). Sans la nouvelle fonction d'arrondi, le montant était constamment harmonisé toute l'année, ce qui signifie qu'en janvier, la somme de salaires LPP s'élevait à 5'416.65 CHF, en février aussi, mais était équilibrée une fois par an en mars avec un montant de 5'416.70 CHF etc.

Avec la nouvelle fonction "Arrondi mensuel fictif LPP", ceci peut être évité. Le montant salarial annuel LPP est calculé comme suit selon l'option choisie:

- 'blanc' | Calcul comme auparavant | 65'000.00 CHF = 5'416.66666 CHF
- commercial | 64'999.80 CHF = 5'416.65 CHF
- arrondi vers le haut | 65'000.40 CHF = 5'416.70 CHF
- arrondi vers le bas | 64'999.80 CHF = 5'416.65 CHF

Le montant mensuel reste ainsi identique chaque mois, une légère divergence existe cependant avec les 65'000.00 CHF donnés dans l'exemple.

NOTE

Veillez à ce que la configuration dans l'onglet LPP, dans le champ "LPP arrondi mensuel fictif" s'effectue seulement au 01.01 de la nouvelle année. L'activation, l'écriture du salaire annuel LPP fictif s'effectue comme d'habitude via le rapport 'Activer l'augmentation de salaire'. Le montant salarial est ajusté de 65'000.00 CHF à 64'999.80 CHF comme dans l'exemple donné, même lorsqu'aucune augmentation de salaire n'a eu lieu

7.1.3.5.5.2 Augmentation de salaire au 01.01 | Le salaire annuel LPP est également calculé avec un arrondi fictif nul

Task #7430 | 5050.100

Si un ajustement de salaire a lieu en cours d'année sans que l'on ait procédé à l'ajustement du salaire annuel LPP, celui-ci sera à l'avenir inclus à toute augmentation de salaire au 01.01 de l'année suivante (également pour un arrondi nul). On s'assure ainsi que des augmentations de salaire définies en cours d'année soient correctement prise en compte l'année suivante.

7.1.3.5.5.3 Calcul LPP sur base de salaire horaire

Task #7253 | 5050.100

Il arrive parfois que les montants-limites LPP (plancher, plafond, salaire minimum et coordination) soient calculés non pas à l'aide du plafond mensuel, mais sur une base horaire pour le salaire horaire. La configuration LPP a été étendue, remaniée comme suit:

- nouveau champ "Calcul des heures / Heures annuelles" | Champ de saisie pour les heures annuelles
- décalage du champ "Mode de calcul LPP" sur la ligne | Paramétrage par solution d'assurance possible (plus général)

Fichier LPP

Code	Désignation	Cont...	Calcul des heures / Heures annuelles	Mode de calcul LPP	Tableau des taux
BV1	Risiko	01		rétroactivement (Standard)	4
BV2	Altersgutschrift	02		rétroactivement (Standard)	10
BV3	Überobligatorium			rétroactivement (Standard)	0
BV4	Fix	03		rétroactivement (Standard)	0
BV LS A	SO Altersgutschrift		2'193.33333	rétroactivement (Standard)	0
BV LS R	SL Risiko		2'193.33333	rétroactivement (Standard)	0

Le type de calcul est prévu uniquement pour le calcul "effectif" (calcul salarial annuel fictif non pris en compte). Pour le collaborateur, la valeur sur la fiche employé dans l'onglet LPP doit être mise sur "effectif". Les genres de salaires décomptés et cochés dans le champ "LPP soumis" sont ainsi pris en considération, ainsi que le type d'heure attribué. Les genres de salaire horaire devant être pris en compte sont ainsi identifiés.

Genre de salaire = LPP soumis+ type d'heure disponible | Le genre de salaire entre en compte dans le calcul des limites LPP

Exemple avec 2'193.33 heures par an

Plafond | 84'600 CHF / 2'193.33 = plafond de base horaire | 38.57 CHF

Plancher | 21'150 CHF / 2'193.33 = plancher de base horaire | 9.64 CHF

etc.

Cela signifie qu'un employé recevant un salaire horaire < 9.64 CHF n'est pas pris en compte dans la LPP.

Avec ce type de calcul, aucun équilibrage partiel n'a besoin d'être effectué dans l'année. Le champ existant "Mode de calcul LPP" a par conséquent été transféré sur la ligne et peut désormais être défini par type de calcul de manière flexible.

7.1.3.5.5.4 Plafond de l'activité en % LPP | Nouveau comme champ de sélection

Task 7379 | 5050.100

Le champ précédent "Plafond de l'activité en % LPP" est à présent un champ de sélection. Les options suivantes sont disponibles:

- 'blanc' | comme précédemment, le plafond n'est pas réduit à l'aide de l'activité en %
- base plafond | comme précédemment, le plafond est réduit à l'aide de l'activité en %
- base limite de coordination | nouveau = la prise en compte du plafond est basée sur la limite de coordination. Le plafond LPP maximum par rapport à la coordination reste ainsi toujours identique, même pour les collaborateurs à temps partiel (si le salaire maximal est dépassé)

7.1.3.6 Traitement de salaire

7.1.3.6.1 Rapport d'activité

7.1.3.6.1.1 Prendre en compte un taux salarial à l'aide d'une modification dans TimeMachine

Task #7110 / #7257 | 5050.100

Si le taux salarial du collaborateur est modifié en cours de mois dans la fiche de l'employé, dans l'onglet 'Salaire' via TimeMachine, cela influera à présent aussi sur les saisies du journal Rapport d'activité/TapBoard.

Exemple

Le taux salarial est passé via TimeMachine de 33.40 CHF à la date 'Valable à partir du' 10.05.2016 à 36.70 CHF. Quand un genre de salaire Salaire horaire était saisi dans le journal Rapport d'activité ou dans TapBoard avec pour date de document le 09.05.2016, jusqu'à présent le taux salarial tiré était de 33.40 CHF. Avec une date de document au 10.05.2016 ou ultérieure, le nouveau taux salarial de 36.70 CHF est automatiquement pris en compte.

Si la date de document est vide, la date de travail sera alors utilisée pour prendre en compte le taux salarial correct. Idem pour éléments salaire. La date 'Valable jusqu'au' prévaut alors et/ou à nouveau en fonction de la date de traitement, si aucune date n'est définie.

7.1.3.6.1.2 TapBoard | Consultation du bon journal Rapport d'activité

Task #7261 | 5050.100

Depuis TapBoard, le journal Rapport d'activité peut être consulté directement via le ruban. Le journal Rapport d'activité attribué par collaborateur dans le groupe EasyRapport s'ouvre automatiquement. C'est donc toujours le bon journal Rapport d'activité qui s'ouvre.

7.1.3.6.1.3 Test de plausibilité | Contrôle par jour ou par mois

Task #7437 | 5050.100

Pour le rapport "Test de plausibilité" dans le journal Rapport d'activité, on peut maintenant choisir par genre de salaire quand les limites par jour ou par mois doivent être vérifiées. Vous trouverez aussi le nouveau champ 'Période de plausibilité' dans le genre de salaire -> onglet 'Plausibilité' avec l'option:

- Jour
- Mois

7.1.3.6.2 Comptabiliser salaires

7.1.3.6.2.1 Détails du décompte | Données supplémentaires complétées dans la récapitulatif

Task #7306 | 5050.100

En plus du nombre de collaborateurs pour lesquels le décompte a été effectué, des détails de décompte supplémentaires s'affichent par traitement de salaire dans le récapitulatif:

- Nombre d'arrivées
- Nombre de départs
- Nombre de versements de régularisation

The screenshot shows a software interface for salary processing. At the top, there is a dropdown menu labeled 'Traitement de salaire' with the status 'validé'. Below this is a search bar with the text 'Entrer une valeur p...' and a dropdown for 'N° traitement des salaires'. A 'Filtre: Oui' button is also visible. The main part of the interface is a table with the following columns: N° traite..., Date décompt..., Groupe décompte, Type, Texte, Nombre employé, Date/Verse..., Date début, and Date fin. The table contains several rows of data, with the first row highlighted in yellow. To the right of the table is a panel titled 'Détail de traitement de salaire' which shows 'Décompte de paie par: SWISSALARY\STGR' and 'Date décompte: 28.04.2016'. Below this, there is a section labeled 'Employé:' with a list of statistics: 'Nombre employé: 1', 'Nombre entrée: 0', 'Nombre sorti: 0', and 'Nombre rattrapage: 0'.

7.1.3.6.2 Postes projets | Date de document et texte détaillé

Task #7043 | 5050.100

Lors de la comptabilisation de salaire sur les postes projet, tous les enregistrements sont désormais livrés avec la mention "Date de document" et en plus de la date de document, le texte correspondant au poste salaire. Jusqu'à présent, le texte était livré avec la "comptabilisation totale des salaires".

NOTE:

Le texte est seulement livré au moment de la comptabilisation salariale définitive, mais pas au cours de la transmission de postes projet provisoires. La raison en est qu'au cours de la suppression des postes projet provisoires, le texte "comptabilisation totale des salaires" (comme sécurité) est en plus filtré.

Découvrez comment effectuer la configuration dans les Données de base salaires, dans l'onglet Paramètres, Transfert de champ dans le projet.

7.1.3.7 Déclaration de salaire

7.1.3.7.1 Les décomptes annuels sont filtrés avec les valeurs historicisées

Task #4487 | 5050.200

Les évaluations suivantes sont maintenant filtrées avec les valeurs historicisées (filtrées jusqu'à présent sur les valeurs actuelles):

- Attestation de salaire AVS | (SwS AVS Summary)
- Salaires non soumis à l'AVS | (SwS AHV Free Summary)
- Décompte LAA | (SwS UVG Summary)
- Décompte LAAC | (SwS UVG Add. Summary)
- Décompte LPP | (SwS BVG Summary)
- Décompte IJM | (SwS HI Summary)
- Décompte CAF | (FAK Summary)
- Décompte fonds sociaux | (SwS Social Unit Summary)

Exemple:

Le 31.12.2015, Madame M. exerçait une activité professionnelle à Zurich puis à Lucerne à partir de janvier 2016. Si l'évaluation des assurances sociales a été filtrée en février 2016 avec le filtre de localité de travail "Lucerne" pour l'année 2015, Madame M. apparaissait sur la liste, bien qu'elle était encore employée à Zurich le 31.12.2015. Le filtre se réfère maintenant aux valeurs historicisées qui étaient valides au moment du paiement de salaire.

7.1.3.7.2 Certificat de salaire | Part service extérieur | Distinction entre Confédération et canton

Task #7608 | 5050.200

Dans la pré-mise à jour 5050.100, nous vous avons rappelé les premières informations relatives au certificat de salaire dans la section "Mise en œuvre FAIF". Dans la pré-mise à jour 5050.200, nous avons intégré les dernières connaissances (voir également nos informations sur notre page d'accueil <http://www.swissalary.ch> sous "Actualités" et "Blog").

Si vous avez saisi le nombre de jours de service extérieur (demi-journées) avec un genre de salaire spécial (le genre de salaire doit impérativement être attribué à la position de certificat de salaire 15. Remarques), ces jours seront automatiquement convertis en un pourcentage et indiqués comme suit dans le paragraphe 15 du certificat de salaire:

Exemple: le canton et la Confédération ont pris en compte un nombre différent de jours de travail par an:

15. Bemerkungen Observations Osservazioni	Aussendienst Kanton 42% Bund 46%
---	------------------------------------

Exemple: le canton et la Confédération ont pris en compte le même nombre de jours de travail par an:

15. Bemerkungen Observations Osservazioni	Aussendienst Kanton 23% Bund 23%
---	------------------------------------

7.1.3.7.3 Certificat de salaire | Part service extérieur | Saisie des jours dans le champ Montant

Task #7604 | 5050.200

Si la saisie des jours de service extérieur s'effectue avec le genre de salaire "Service extérieur" dans le champ "Montant" (directives du manuel de pré-mise à jour 5050.100), ceci apparaît également sur toutes les autres évaluations pour lesquelles les montants sont évalués (ex.: compte salaire annuel personnel A4Q).

Afin d'éviter ce problème, nous avons fait en sorte que le champ Nombre puisse également être utilisé pour imprimer le "service extérieur". Vous pouvez aussi modifier la saisie en cours d'année en changeant le "Montant" pour "Nombre". Les deux champs sont cumulés pour le calcul de la part de "service extérieur".

7.1.3.7.4 Certificat de salaire | Commentaires personnels du collaborateur

Task #7571 | 5050.200

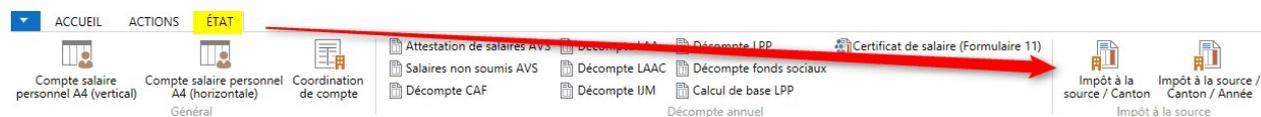
Sur la fiche du personnel du collaborateur (onglet Certificat de salaire), des commentaires supplémentaires (paragraphe 15) peuvent être saisis pour le certificat de salaire (colonne "Texte de commentaire" et "Texte de commentaire 2". Ces commentaires avaient été inscrits à la date de la création du certificat de salaire. S'ils avaient été modifiés plus tard, le certificat de salaire ne pouvait plus être créé dans l'état "original".

Les commentaires sont maintenant également inscrits avec chaque traitement de salaire dans le tableau "Entête de traitement de salaire" (SwS Payroll Head). On s'assure ainsi que le certificat de salaire est toujours créé avec les commentaires valables périodiques. Veuillez vous assurer que les commentaires du dernier traitement de salaire sont prises en compte en décembre.

7.1.3.7.5 Décomptes - impôt à la source

Task #7197 | 5050.001

À la demande de quelques clients, les évaluations d'impôts à la source sont maintenant proposés dans la section 'Déclaration de salaire' (auparavant 'Rapports de fin d'année') dans le ruban. Toutes les évaluations sont donc disponibles dans la section 'Déclaration de salaire' et peuvent être transmises via ELM.



7.1.3.7.6 Fonds sociaux | Les lignes d'en-tête manquent sur les pages suivantes

Task #7250 | 5050.100

Plus aucune ligne d'en-tête contenant les détails relatifs à l'assurance n'apparaissait sur les pages suivantes dans l'évaluation annuelle des fonds sociaux (FAR, Parifonds, SMC/CIM etc.).

Le rapport a été corrigé.

7.1.3.7.7 ELM | Date de mariage 0001-01-01 pour la déclaration ELM de l'IS

Task #7375 | 5050.100

Dans les anciens NAV 2013 R2-Builds, une date de mariage vide était inscrite avec la valeur "0001-01-01" dans le fichier XML, et transmise ainsi au lieu d'être ignorée pour les déclarations ELM de RS. Ces déclarations ont généré des déclarations erronées auprès de certains offices de l'IS.

Nous avons déjà publié un correctif pour la version NAV 2013 R2 et la version N5050.000. Ce problème est résolu depuis la mise à jour 5050.100.

7.1.3.7.8 ELM | Fichier XML incorrectement écrit lorsqu'un canton de l'IS contenait exclusivement des corrections

Task #7736 | 5050.200

Pour les corrections rétroactives de l'IS (changement de canton), un problème survenait lors de l'envoi du fichier XML le mois des corrections. L'ennui était que le nouveau canton était inscrit dans le fichier avec les corrections en positif, mais le canton jusqu'ici en charge ne pouvait être transmis correctement avec les corrections en négatif.

Cette erreur a été corrigée, le fichier XML est créé correctement.

7.1.3.7.9 ELM | Message d'erreur ELM de l'IS concernant les traitements de salaire simplement ajoutés

Task #7294 | 5050.100

Lorsqu'un collaborateur a pour un mois uniquement un traitement de salaire supplément et pas de traitement de salaire principal, le mois n'est pas correctement déclaré pour la déclaration ELM de l'IS. Ceci engendrait parfois des erreurs bizarres, en particulier si le collaborateur avait seulement des traitements de salaire supplément pour chaque mois de l'année de déclaration (fichier XML non valable), ou pire si tous les collaborateurs avaient seulement des traitements de salaire supplément.

Pour déterminer la période de déclaration (mois déclarés), les traitements de salaire principaux mais aussi les traitements de salaire supplément sont maintenant comptés (mais pas les traitements de salaire acompte et/ou de clôture).

7.1.3.7.10 ELM | Erreurs de validation, lorsque les saisies TimeMachine étaient créées dans la version 5050.000

Task #7163 | 5050.100

Pour la transmission ELM de l'IS, l'émetteur ELM restait bloqué avec un message d'erreur "rouge". Notre analyse a révélé que les saisies TimeMachine qui avaient été créées avec la version 5050.000 n'avaient pas pu être correctement inscrites ou transmises.

Pour la version 5050.000, un correctif avait alors été créé peu de temps après la publication. Cette erreur a été résolue dans la pré-mise à jour 5050.100.

7.1.3.7.11 ELM | Dépassement de texte pour la communication de tarif de l'IS dans le canton de VD

Task #7942 | 5051.000

Depuis septembre 2016, nombreux sont nos clients qui reçoivent un message d'erreur de "dépassement de texte" en récupérant les résultats de l'IS du canton de VD. Le canton de VD est maintenant le premier canton à doter une période de temps (ex.: "2016-09") d'une zone temporelle (ex. "2016-09+01:00"), ce que l'importation de l'IS de SwissSalary ne prenait jusqu'à présent pas en charge.

Des clarifications de l'assistance swissdec ont révélé que conformément à la définition de schéma XML, une dotation de zone temporelle est fondée, bien qu'inutile. Les commentaires des cantons incluant les zones temporelles sont maintenant correctement importés.

Vous trouverez de plus amples informations concernant les messages d'erreur de tarif (canton de VD) en cliquant sur le lien suivant: <http://bit.ly/2e102bs>

7.1.3.8 Administration SwissSalary

7.1.3.8.1 Groupe décompte | Préréglage des prestations sociales avec extension du champ Genre de salaire

Task #7609 | 5050.200

Les "Préréglages des prestations sociales" permettent, lors de l'établissement du groupe décompte dans la fiche du personnel, à de nombreux champs par défaut de se remplir automatiquement. À côté du champ "Code salaire", le "N° Genre de salaire" peut maintenant être prédéfini (en général GS 1100). Le genre de salaire doit uniquement être saisi dans la fiche du personnel pour le salaire mensuel. Pour le salaire horaire, le champ "Type de salaire" reste toujours vide.

7.1.3.8.2 Groupe décompte | Affichage pour les soldes | Décompte salaire et EasyRapport séparé

Task #6533 | 5050.000

La configuration du groupe décompte est maintenant séparée pour l'impression des soldes dans le décompte salaire et dans EasyRapport. On peut ainsi contrôler quels soldes doivent être affichés sur le décompte salaire et quels soldes doivent être affichés sur les informations collaborateur dans EasyRapport.

7.1.3.8.3 Groupe décompte | Désignation des onglets ajustée

Task #7264 | 5050.100

Deux onglets étaient sans nom sous le "Groupe décompte"

- Impression -> nouveau: **Imprimer Décompte de salaire**
- EasyRapport -> nouveau: **Afficher EasyRapport**

7.1.3.8.4 Configuration DTA/OPAE | maintenant sous Administration SwissSalary

Task #7197 | 5050.001

Les données fixes DTA/OPAE se trouvent maintenant dans la section "Administration SwissSalary" (auparavant dans le ruban de la page d'accueil du centre de rôles).

7.1.3.8.5 Versions RTC | SmartPort peut maintenant être ouvert via Département

Task #7248 | 5050.100

Jusqu'à présent, SmartPort pouvait seulement être lancé via notre centre de rôles SwissSalary. On peut maintenant également l'ouvrir via "Départements" pour tous ceux qui ne travaillent pas avec le centre de rôles par défaut.

7.1.3.8.6 Exécuter EasyRapport Transfer automatiquement après la comptabilisation des salaires

Task #7263 | N5050.100

Dès qu'un traitement de salaire est comptabilisé, les données décomptées doivent être transférées vers EasyRapport, afin d'effectuer un ajustement entre SwissSalary et EasyRapport. Le transfert EasyRapport était jusqu'à présent démarré manuellement.

Dans la configuration 'EasyRapport/TabBoard', le transfert EasyRapport automatique peut maintenant être activé après que le salaire est comptabilisé.

Paramètres EasyRapport

Général
Fonction
Langue
Rapport d'activité
Transfert
Transfert par société: <input checked="" type="checkbox"/>
Envoyer données supplémentaires Employé: <input type="checkbox"/>
Transfert automatique par société: <input type="checkbox"/>
Transfert automatique après salaires comptabilisés: <input checked="" type="checkbox"/>
Chiffrage du mot de passe: <input type="checkbox"/>
Mode de transfert: <input type="text" value="WebService"/>

7.1.3.8.7 EasyRapport/TabBoard | Types de rapport | "Masquer" l'option Extension

Task #7117 / #7320 | 5050.100

La colonne "Masquer" a été étendue à l'option "TapBoard". Cela signifie que vous pouvez rendre visibles certaines lignes figurant dans les types de rapport dans EasyRapport et maintenant aussi dans TapBoard.

Exemple:

Vous souhaitez par exemple exécuter plusieurs salaires-maladie dans TapBoard (80%, 90% et 100%). Dans EasyRapport, le collaborateur ne doit cependant voir qu'une seule ligne avec la mention "maladie", configurée avec 80% par ex. Avec l'option "Masquer", vous pouvez maintenant aussi consigner quelques lignes dans TapBoard, qui sont représentées uniquement dans EasyRapport.

De plus, le même numéro de genre de salaire peut être saisi dans les "Genres de salaire de conversion 1 et 2" ou sur une autre ligne sous "Genres de salaire".

7.1.3.8.8 EasyRapport/TapBoard | Types de rapport | Prise en compte du genre de salaire et de l'action 'masquer'

Task #7789 | 5051.000

Actuellement, lors de l'attribution des genres de salaire aux types de rapport, on vérifie si le genre de salaire a déjà été utilisé dans une autre ligne. Cette vérification fonctionne également si le genre de salaire de transformation est saisi en deuxième. Cependant, si le genre de salaire de transformation est saisi en premier et que le genre de salaire est réutilisé seulement plus tard dans une autre ligne, aucun message n'est distribué. De plus, le message n'est pas non plus distribué si le même genre de salaire de transformation est saisi deux fois.

La vérification a lieu si le même genre de salaire a déjà été utilisé. Cette vérification est très importante, car le même genre de salaire ne doit être disponible qu'une seule fois dans EasyRapport/TapBoard.

Task #7790 | 5051.000

Dans les types de rapport, on peut vérifier si le genre de salaire a déjà été utilisé une fois dans un type de rapport.

La vérification a été étendue de manière à ce que le champ 'masquer' soit également concerné par la vérification des genres de salaire. L'affichage EasyRapport et TapBoard peuvent ainsi être configurés de manière distincte. Le même **genre de salaire**, **genre de salaire de conversion 1** ou **genre de salaire de conversion 2** doivent pouvoir être attribués si les types de rapport correspondants se distinguent dans le champ "masquer".

Cela signifie aussi que la vérification a lieu seulement lorsqu'on quitte la ligne de rapport ou qu'on ferme une page.

7.1.3.9 Rapports

7.1.3.9.1 Décompte de salaire

7.1.3.9.1.1 Décompte salaire avec SwissSalary Direct | Espace réservé %8 pour URL

Task #6943 | 5050.100

En plus de l'espace réservé existant "%7" pour le code d'inscription individuel SwissSalaryDirect, il existe le nouvel espace réservé "%8" pour URL, par ex. <https://musterfirma.swissalarydirect.ch>. Dans le bloc de texte, on peut ainsi traiter les espaces réservés suivants pour l'inscription:

Exemple de texte

Votre code d'inscription est %7. Vous pouvez vous enregistrer sous %8 avec ce code.

7.1.3.9.1.2 Décompte salaire | Le deuxième versement d'acompte n'est pas visible sur le décompte salaire

Task #7653 | 5050.200 & Task #7771 | 5051.000

Cette correction concerne exclusivement les clients possédant RTC Client à partir de NAV 2009 SP1!

Lorsqu'un paiement d'acompte supplémentaire était effectué dans la même période de décompte (cas rare), seul un paiement d'acompte attribué apparaissait en détail sur le décompte salaire. Le montant du paiement était cependant correctement calculé, il s'agissait exclusivement d'un problème d'affichage sur le décompte salaire. Dans les postes salaire, les deux paiements d'acompte s'affichaient correctement.

Le décompte salaire a été retravaillé et indique maintenant correctement plusieurs paiements d'acompte à l'intérieur de la même période de décompte.

7.1.3.9.1.3 Décompte salaire | Pour 2 banques BVR, seul 1 paiement BVR est pris en compte

Task #7434 | 5050.200

Cette correction concerne exclusivement les clients détenteurs de RTC Client à partir de NAV 2009 SP1!

Lorsque deux banques BVR étaient enregistrées avec le même numéro de référence sur la banque du personnel (montants maximaux différents), seule la première banque BVR était prise en compte sur le décompte salaire.

Le problème a été résolu.

7.1.3.9.1.4 Décompte salaire | Classic Client | Afficher le nombre de collaborateurs par traitement de salaire

Task #6914 | 5050.100

Dans le nouveau RTC Clients, des informations précieuses s'affichent dans les boîtes d'informations concernant le traitement de salaire (nombre de collaborateurs pour lesquels le décompte a été effectué etc.).

Vous trouverez cette information également dans l'ancien Classic Client. Lorsque vous démarrez le décompte salaire, vous pouvez ouvrir la liste des traitements de salaire dans le champ de recherche "No de traitement de salaire". Dans la colonne "Nombre de collaborateurs", vous pouvez visualiser les collaborateurs désirés pour lesquels le traitement de salaire a été calculé.

7.1.3.9.2 Attestations de l'employeur AC | également sans date de départ

Task #7405 | 5050.100

L'Attestation de l'employeur AC' et l'Attestation de l'employeur AC internationale' peuvent aussi être exécutées sans date de départ.

7.1.3.9.3 Attestations de l'employeur AC | Paragraphe 20: nom de la caisse de pension

Task #5880 | 5050.200

Le nom de l'adresse de contact du contrat LPP s'affiche maintenant sur l'attestation employeur AVS (CH, pas les attestations internationales) pour le paragraphe 20 (caisse LPP), si le module Contact - Marketing et vente est licencié. Jusqu'ici, ce n'était pas l'adresse de la caisse LPP qui était transmise, mais la désignation du champ "Assurances contrat".

7.1.3.9.4 Attestation de gain intermédiaire AC | Les indemnités congé génèrent un salaire mensuel erroné

Task #7499 | 5050.200

Dans le droit aux absences, un pourcentage d'indemnités de congé peut être saisi dans le salaire mensuel pour un collaborateur, en plus des congés en jours/heures (rarement utilisé). Un taux de salaire horaire erroné ainsi qu'un salaire brut incorrect était alors calculé par erreur sur l'attestation de gain intermédiaire.

Ce calcul erroné a été corrigé.

7.1.3.9.5 Enquête sur les salaires SSE | Rapport maintenant dans BAU (NAV 2015)

Task #7589 | 5051.000

Le rapport **Enquête sur les salaires SSE** était auparavant lié à SwissSalary BAU dans la version Classic. Le rapport est maintenant également disponible pour SwissSalary BAU (NAV 2015). L'activation s'effectue directement dans le Centre de rôles SwissSalary -> Rapport -> onglet 'Statistiques'.

Le recensement des codes pays ISO a de plus été remanié car la Société Suisse des Entrepreneurs utilise malheureusement ses propres codes pays obsolètes.

7.1.3.9.6 Historique | Les saisies TimeMachine sont prises en compte

Task #7623 | 5050.200

Divers champs de données peuvent être modifiés via TimeMachine (ex. salaires, champs de l'IS etc.) sur l'axe du temps. Ces saisies ne sont cependant pas incluses dans le tableau Historique et n'ont donc généré aucune saisie d'historique.

Les saisies sont maintenant prises en compte dans le tableau Historique.

7.1.3.9.7 Lettre d'accompagnement et lettre brève | Nom complet

Task #6223 | 5050.100

Sur la lettre d'accompagnement et sur la lettre brève apparaissaient auparavant le nom de la personne en charge avec le nom de l'entreprise et le nom abrégé du collaborateur. Le nom complet (prénom/nom) est maintenant tiré du tableau Utilisateurs SwissSalary.

7.1.3.9.8 Feuille de validation COFI | Exportation Excel avec les données de la période

Task #7722 | 5050.200

L'exportation Excel de la feuille de validation COFI a été légèrement ajustée. La période de comptabilisation est maintenant délivrée dans la première colonne.

7.1.3.9.9 Statistiques de l'emploi | Nouveau fichier de profilage par collaborateur

Task #7930 | 5051.000

L'Office fédéral de la statistique (OFS) a remanié le fichier pour le **profilage**. Le fichier était distribué jusqu'à présent par localité de travail. Chaque collaborateur est maintenant identifié individuellement.

INFORMATION IMPORTANTE

Le profilage peut être utilisé par les clients plus importants ayant recours à au moins 10 localités de travail différentes. Les autres clients peuvent continuer à utiliser le rapport et la saisie manuelle sur Internet.

7.1.3.9.10 Compte salaire personnel A4 (horizontale) ajusté

Task #2860 | 5050.200

L'exportation Excel du compte salaire annuel personnel A4Q a été entièrement remanié afin que des évaluations puissent être créées sans problème comme tableau croisé dynamique. Les informations suivantes s'affichent désormais aussi par ligne Excel:

- numéro de l'employé
- nom
- prénom
- entrée
- sortie

7.1.3.9.11 Compte salaire personnel A4 (horizontale) | consultable dans le traitement de salaire

Task #7103 | 5050.100

Le 'Compte annuel personnel A4 (horizontale)' peut aussi être consulté dans les versions RTC dans le ruban sous Traitement de salaire -> État.

7.1.3.9.12 Décompte IJM / LAA / LAAC | Affichage du nom de l'assureur

Task #7535 | 5050.200

Sur le décompte IJM/LAA et LAAC, le nom de l'assureur n'était pas correctement imprimé (en haut à droite) lorsqu'il était très long.

UVG-Abrechnung

UVG-Abrechnung	2015	Datum:	14. März 2016	
CRONUS AG	Höchstlohn pro Jahr:	148'000.00	Seite:	1
Musterstrasse 101	Kundennummer:	1501-12577.6	Generali	
8300 Zug	Vertragsnummer:	01		
Abrechnungskreisfilter:	ML			

L'édition de rapport a été corrigé.

7.1.3.9.13 Liste des genres de salaire A4T et A4H étendue avec quantité

Task #7369 | 5050.100

Les genres de salaire utilisés pour le rapport d'activité, par exemple pour le nombre de km ou le nombre d'indemnités repas ne pouvaient être évalués avec la quantité. L'option "Quantité" donne maintenant le résultat escompté.

7.1.3.9.14 Données de base salaires de base | Champ AVS Coûts de gestion'

Task #6467 | 5050.200

Cette correction concerne exclusivement les clients détenteurs de RTC Client à partir de NAV 2009 SP1!

Dans le rapport 'Données de base salaires' (SwS Payroll Setup), le champ "Frais administratifs AVS" n'était pas représenté. Ceci a été corrigé dans toutes les versions RTC.

7.1.3.9.15 Taux de fluctuation | Rapport remanié

Task #7351 | 5050.200

Le total a été remanié dans le rapport des taux de fluctuations.

Exemple:

Un collaborateur arrive le 01.01.2016 dans l'entreprise. Le rapport est filtré via le filtre de date paramétré du 01.01.2016 au 31.01.2016. Le collaborateur se trouvait déjà dans un "stock initial" et a été défini en même temps comme "Arrivée".

Le rapport a été corrigé de manière à ce que ces collaborateurs soient totalisés seulement comme arrivées, mais pas dans un stock initial. La taille des colonnes a de plus été optimisée.

7.1.3.9.16 Liste de la somme des salaires | nouvelle colonne Canton

Task #6871 | 5050.100

Dans le rapport "Liste de la somme des salaires" (montant des salaires selon la commune d'imposition), l'abréviation du canton est affichée dans le récapitulatif dans une colonne supplémentaire en fonction de la commune d'imposition.

7.1.3.9.17 Extension de l'interface GastroSocial

Task #7813 | 5051.000

L'interface GastroSocial a été étendue.

En plus de la **déclaration trimestrielle** existante (postes par mois), une **déclaration annuelle** peut aussi maintenant être créée. Cela signifie qu'un poste par an est créé par collaborateur, à moins que les collaborateurs aient connu une interruption. Vous pouvez définir dans les options si vous souhaitez créer une déclaration trimestrielle (par défaut) ou une déclaration annuelle (avec compensation des sommes salariales).

7.1.3.9.18 Contrôle de plausibilité | Rapport entièrement remanié

Task #7538 | 5050.200

L'évaluation du contrôle de plausibilité dans le Rapport d'activité a été entièrement remanié. Le tri était arbitraire, surtout dans les versions RTC. Les saisies sont maintenant correctement triées, par collaborateur, genre de salaire et jour.

7.1.3.9.19 LOGIB Version 3.0

Task #7928 | 5051.000

Nouveau: Logib V3.0 est disponible. L'export est inséré sous Rapport statistiques ou bien dans le centre de rôle.

7.1.3.10 Corrections d'erreur

7.1.3.10.1 Ajustement de divers rapports

De petites corrections que nous ne détaillerons pas ont été apportées dans quelques rapports. Veuillez cependant trouver ci-dessous une liste des tâches réalisées accompagnées d'une brève description:

Task #7403 | 5050.100

Activité réduite / intempéries | Nombre de collaborateurs corrigé dans toutes les versions RTC

Task #7313 | 5050.100

Liste des paiements en espèces | Les en-têtes dans les versions RTC ne correspondaient pas aux versions Classic lorsqu'aucun salaire en espèces n'était disponible.

Task #7352 | 5050.100

La faute de frappe dans l'attestation employeur AC sous la rubrique 12 a été corrigée.

Task #6845 | 5050.100

Le groupe de travail est maintenant imprimé lors de l'exportation du calendrier du temps de travail par Excel et l'impression du calendrier s'affiche sur une page (sans saut de page).

Task #7353 | 5050.100

Il n'était pas possible d'exécuter l'extrait de compte lorsqu'une traduction de genre de salaire dépassait 40 caractères.

Task #7285 | 5050.100

Lors de l'importation Excel dans le journal de créations de rapport, les champs "Période à partir du" et "Période jusqu'au" n'étaient pas emmagasinés.

Task #7286 | 5050.100

Le rapport Décompte fond social a été remanié. Toutes les colonnes sont maintenant complètes et correctement affichées.

Task #7268 | 5050.100

Dans les versions RTC, la colonne 'Période d'occupation du/au' a été ajustée dans le rapport " C. de coûts décompte LAA". Les colonnes étaient trop étroites, c'est pourquoi la date ne s'imprimait pas correctement.

Task #5757 | 5050.100

Le 'Décompte test' peut être consulté à partir de la fiche employé ou la liste employé avec les touches Ctrl+T. Ceci a généré certaines erreurs dans les versions RTC.

Task #6745 | 5050.100

La date du/au n'était pas correctement délimitée pour le rapport de plausibilité.

Task #7303 | 5050.100

Le rapport 'Salaires libres AVS' indiquait des personnes qui ne généraient aucun mouvement en cours d'année. Ceci a été amélioré, corrigé.

Task #7233 | 5050.100

Le rapport 'Affectation de la liste des genres de salaire' n'a pas pris en considération le filtre Type des types de salaire.

Task #6573 | 5050.100

Les évaluations internes Refacturation et Cumul des heures ont été remaniées et améliorées.

Task #7377 | 5050.100

Quota des absences | Lorsqu'un collaborateur était malade pendant plusieurs semaines, les week-ends étaient interprétés comme étant une interruption de la période de maladie. Les périodes de maladie ne sont maintenant plus interrompues par un week-end.

Task #7242 | 5050.100

Pour la fonction 'Rapport d'activité depuis Excel', le message d'erreur "La valeur "01.01.16 00:00:00" ne peut être évaluée dans le type Date". Cette erreur d'importation survenait à cause de la valeur "00:00:00" et a été

corrigée. Si une valeur avec "00:00:00" survient lors de l'importation, elle sera supprimée puis validée seulement après.

Task #7890 | 5051.000

Dans le rapport 'Liste du personnel', selon son emplacement, le montant n'était soit pas du tout imprimé dans le champ 'Montant du taux salarial', soit les traits d'union manquaient. La mise à jour 5051.000 a été corrigée. L'affichage a de plus été optimisé, de manière à ce que tout soit toujours affiché "à droite".

Task #7772 | 5051.000

Dans le rapport 'Décompte fonds sociaux', la colonne 'Nom prénom' était trop étroite. Elle est désormais plus large.

Task #7691 | 5051.000

Le 'relevé de compte' indiquait une erreur de solde. Le solde de la personne précédente était systématiquement reporté sur la personne suivante. Le solde s'affiche désormais à nouveau par personne, évitant ainsi la confusion.

Task #7872 | 5051.000

Sur la 'Feuille du personnel de salaire' (Report 3009075), quelques champs de l'onglet 'ER' (EasyRapport) manquaient dans le rapport RTC: ils ont été ajoutés.

7.1.3.10.2 Copier employé | Erreurs de noms de mandant avec "("

Task #7721 | 5050.200

La fonction "Copier employé" a révélé un message d'erreur lorsque le nom du mandant comprenait des parenthèses (mandant cible). Ex.: "CRONUS (Suisse) AG".

Cette erreur a été corrigée.

7.1.3.10.3 Historique du personnel contenant un message d'erreur pour de nombreuses modifications

Task 7252 | 5050.100

Si plusieurs mutations sont effectuées en quelques secondes dans la fiche employé à l'aide d'un traitement par lots, le message d'erreur "L'historique de la banque de données du personnel est déjà disponible" apparaissait.

7.1.3.10.4 Adresse alternative | Message d'erreur

Task #7875 | 5051.000

En saisissant une adresse alternative à l'étranger, un message d'erreur apparaissait à tort, car le code pays ne pouvait être attribué.

7.1.3.10.5 Calcul des années d'ancienneté | Évaluation et calcul (année bissextile) vérifié et corrigé

Task #7316, Task #7690 & Task #7729 | 5050.200

Au début de l'année 2016, les demandes concernant le calcul des années d'ancienneté au "pro rata" ainsi que leur mention sur la liste anniversaire se sont multipliées. Après avoir analysé la situation, nous avons constaté que le calcul et l'affichage était parfois retardé dans l'évaluation des années bissextiles. Il y avait notamment des dates anniversaires étaient affichées un jour trop tôt ou un jour trop tard sur l'évaluation. Le calcul des dates dans le tableau Année d'ancienneté a également été vérifié. La plupart des cas que nous avons analysés avec les clients n'étaient pas dus à cette irrégularité, mais provenaient de saisies manquantes ou de reports manuels d'années d'ancienneté précédentes.

Nous avons investi beaucoup de temps au cours des derniers mois et semaines dans le calcul des années d'ancienneté et passé en revue de nombreux cas et exceptions. Nous sommes convaincus d'avoir correctement couvert la majorité des cas. Au cas où vous trouveriez d'autres divergences après avoir implémenté la pré-mise à jour 5050.200, nous vous prions de nous en faire part afin que nous puissions les analyser et les corriger aussi.

7.1.3.10.6 Division nulle du calcul de l'impôt à la source en cas d'arrivée le 31 du mois

Task #7817 | 5051.000

Avec une arrivée le 31 du mois, l'impôt à la source ne pouvait être calculée (division nulle). Après un entretien téléphonique avec l'office de l'impôt du canton de Lucerne, il s'avère que le jour est à calculer si un salaire a été versé pour ce mois-là.

7.1.3.10.7 Déclaration de salaire ELM | Améliorations

Task #7317 | 5050.100

Lorsqu'on effectuait la déclaration ELM pour l'IS, les réponses des Offices de l'impôt à la source étaient renvoyées et affichées en anglais à l'utilisateur. Les réponses sont maintenant affichées dans la langue de l'utilisateur.

Task #7318 | 5050.100

Il arrivait que le même texte (remarques des administrations) soit affiché en double (en cas de plusieurs "Relever le statut", plusieurs réponses étaient générées contenant à chaque fois les mêmes textes).

7.1.3.10.8 Certificat de salaire sans salaire brut, mais avec indemnités forfaitaires

Task #7217 / #7270 | 5050.100

Quand un collaborateur ne touchait aucun salaire brut pendant une année civile, mais exclusivement des indemnités forfaitaires, un message d'erreur apparaissait au moment d'imprimer le certificat de salaire: "Le fichier xxx n'est pas disponible". Cela est dû au fait que sans salaire brut, aucun code-barres 2 D ne peut être généré.

Le certificat de salaire correct est maintenant créé et peut être transmis via ELM. Même les certificats de salaire vides peuvent être distribués, si un règlement approuvé concernant les indemnités est disponible.

7.1.3.10.9 Certificat de salaire | Contrôle d'accès Windows avec code-barres 2 D

Task #4182 | 5050.200

En ouvrant le certificat de salaire à code-barres 2 D, la vérification de l'AD (Active Directory) WindowsUser durait très longtemps et menait même partiellement à un plantage de NAV-Client.

Ceci a été corrigé avec la possibilité d'enregistrer directement le nom de l'utilisateur via Administration SwissSalary -> Utilisateur (tableau SwissSalary User) (colonne Nom d'utilisateur personnalisé).

Utilisateur ▾

Code utilisateur	▲ Filtre Groupe décompte	Nom d'utilisateur personnalisé
XXXXXXXXXX		

7.1.3.10.10 TimeMachine | Modification de postes activité % en cours de mois

Task #7122 / #7123 | 5050.100

Quand une modification des postes activité % était effectuée en cours de mois via TimeMachine, pour un temps partiel de 90% passant à 100% au 15.05.2016 par exemple, la réduction était calculée jusqu'au 15.05 au lieu du 14.05. Un jour de trop était donc pris en compte.

7.1.3.10.11 TimeMachine | Texte multilingue

Task #7155 | 5050.100

En ajustant les salaires via TimeMachine, sur le décompte salaire, le texte de la correction était systématiquement imprimé en allemand. Le texte est maintenant traduit dans la langue du collaborateur enregistrée sur la fiche employé (code langue). La traduction s'effectue comme d'habitude directement sur le genre de salaire.

7.1.3.10.12 Soldes non visibles sur la fiche personnelle

Task #7932 | 5051.000

Lorsque la fiche personnelle était ouverte via la Fiche du personnel | Rapports | Fiche personnelle, les soldes de congé apparaissaient, mais pas les heures supplémentaires.

Ceci a été corrigé. Les soldes étaient visibles à tout moment via la feuille PIS dans les Ressources humaines.

7.1.3.10.13 Journal Rapport d'activité | Note pour les collaborateurs quittant l'entreprise

Task #6942 | 5050.100

Quand les données d'un collaborateur ayant déjà quitté l'entreprise étaient saisies dans le journal Rapport d'activité, la note suivante apparaissait à chaque ligne: "Le collaborateur a quitté l'entreprise. Saisir quand même?", ce qui devait être confirmé par Oui ou par Non. Ce message n'apparaît désormais plus qu'une seule fois par employé.

7.1.3.10.14 Journal Rapport d'activité | Traduction extra longues des genres de salaire

Task #7328 | 5050.100

Lorsque plus de 50 caractères étaient contenus dans le texte utilisateur du genre de salaire, une ligne pouvait être saisie dans le journal Rapport d'activité, mais en cas de suppression, un message d'erreur apparaissait.

7.1.3.10.15 Journal Rapport d'activité | Saut de curseur pour les genres de salaire suivants

Task #7031 | 5050.200

Cette correction concerne exclusivement les clients détenteurs de RTC Client à partir de NAV 2009 SP1!

Certains clients nous ont informés que lors de l'utilisation des genres de salaire suivants, le curseur ne se déplaçait pas automatiquement vers la prochaine ligne de libre, mais restait sur le genre de salaire suivant. Nous avons procédé à divers ajustements, mais force est de constater que selon la version NAV, un comportement différent subsiste.

La fonction prévue a été à nouveau temporairement supprimée.

7.1.3.10.16 Touches de fonction dans TapBoard

Task #7935 | 5051.000

Dans TapBoard (uniquement dans les versions RTC), la fiche du personnel et la liste du personnel correspondaient par erreur aux mêmes combinaisons de touches (Maj+F5).

La fiche du personnel reste inchangée (Maj+F5), la liste du personnel peut maintenant être ouverte à l'aide de (Maj+F6).

7.1.3.10.17 Fonction 'Obtenir les postes EasyRapport' avec une nouvelle indication

Task #7583 | 5050.200

En exécutant 'Obtenir les postes EasyRapport', un message d'erreur apparaissait et forçait l'importation à s'interrompre lorsqu'aucun groupe EasyRapport n'était attribué à un collaborateur, mais qu'une ligne d'importation existait pour le collaborateur concerné. Plus aucune erreur ne survient plus désormais, mais à la fin du processus, une indication informe qu'un nombre "xxx postes" est disponible pour les collaborateurs auxquels aucun groupe EasyRapport n'est attribué.

7.1.3.10.18 Décompte salaire | Déduction IS, même si aucune période n'a été reportée pour les salaires horaires

Task #4539 & Task 5847 | 5050.200

Si aucune heure de travail ou d'absence influant sur les liquidités n'était calculée dans le salaire horaire pour un collaborateur assujéti à l'impôt à la source, un décompte salaire était tout de même créé (déduction de l'IS et IS déjà comprises dans la déduction). Le résultat était toujours CHF 0, mais tout de même gênant pour le gestionnaire de salaire puisqu'un décompte salaire était créé avec CHF 0.

La même chose vaut pour les collaborateurs assujétis à l'impôt à la source dans le salaire mensuel lorsque plusieurs traitements de salaire sont calculés à travers les corrections périodiques (sans incidence sur le montant).

Cette erreur a été corrigée, plus aucun décompte salaire n'est créé.

7.1.3.10.19 Décompte salaire | Traitement de salaire ajouté avec CHF 0 déclenche le calcul de l'IS

Task #7230 | 5050.100

Quelques clients nous ont fait part du fait que pour les collaborateurs assujétis à l'impôt à la source avec un traitement de salaire ajouté d'un montant égal à CHF 0, un nouveau calcul de retenue à la source était

effectué. Un nouveau calcul et une compensation étaient donc calculés sur base du même montant. Ceci ne posait pas de problème du point de vue du calcul, mais était gênant car les décomptes salaire étaient générés pour rien.

Cette erreur a été corrigée.

7.1.3.10.20 Décompte salaire | Nom/Prénom erroné sur la page suivante

Task #7356 | 5050.200

Il arrivait parfois qu'un nom/prénom erroné apparaisse sur la page suivante du décompte salaire, lorsque le collaborateur avait changé de nom antérieurement.

Cette erreur a été corrigée.

7.1.3.10.21 Décompte salaire | NAV 2009 | Erreur lorsque l'adresse est paramétrée "à gauche"

Task #7137 | 5050.100

Dans la version NAV 2009 RTC, un problème d'affichage survenait sur le décompte salaire avec la mise à jour 5050.000 lorsque l'adresse était placée "à gauche".

Cette erreur a été corrigée et un correctif a aussi été créé.

7.1.3.10.22 Envoi du décompte salaire par e-mail sans SwissSalary Direct

Task #7605 | 5050.200

Les décomptes salaire peuvent aussi être créés sans SwissSalary Direct et/ou IncaMail comme un PDF unique et être envoyés sans cryptage via e-mail (non recommandé). Depuis la dernière mise à jour, un message d'erreur s'affichait par erreur indiquant que SwissSalary Direct serait redémarré. L'exportation s'interrompait alors.

Cette erreur a été corrigée, le message d'erreur n'apparaît plus.

7.1.3.10.23 Envoi SwissSalary Direct | Certains fichiers PDF génèrent l'erreur 500 lors d'un envoi

Task #7859 | 5051.000

L'envoi individuel de documents avec SwissSalary Direct générait le message d'**erreur 500**, lorsque certains fichiers PDF étaient transférés.

Des fichiers PDF que l'on ne réussissait pas à ouvrir (avec Acrobat Reader) causaient ce problème, même lorsqu'il s'agissait de **fichiers non confidentiels**. L'ouverture échouait avec certaines nouvelles versions PDF (Acrobat Reader), mais les **fichiers confidentiels** n'étant générés que par Dynamics NAV, ceux-ci ne posaient jamais problème à l'ouverture.

Tous les fichiers sont désormais acceptés, qu'ils soient **confidentiels** ou non.

7.1.3.10.24 Fichier DTA | Compte-rendu d'exécution affichant le mauvais code devise

Task #7774 | 5050.200

Lorsque la banque DTA est paramétrée en EUR dans les configurations OEB DTA, après l'écriture du DTA, le montant s'affiche sur le compte-rendu d'exécution avec le code devise CHF au lieu de EUR. Ceci n'était pas correct et a été corrigé. Le fichier DTA lui-même était toujours correctement créé, seule le compte-rendu d'exécution induisait en erreur.

7.1.3.10.25 Comptabiliser un salaire | Erreur en cas d'arrivée/départ le même mois, mais pas la même année

Task #7378 | 5050.200

Au cours de la comptabilisation salariale, un message d'erreur s'affichait lorsqu'un départ en cours de mois s'effectuait le même mois que celui d'arrivée, mais pas la même année.

Exemple:

Un collaborateur commence à travailler le 27.02.2015 dans l'entreprise et la quitte le 14.02.2016. Lors de la comptabilisation salariale, le message suivant apparaissait:

Date jusqu'au (14.02.16) ne peut pas être avant la date du (27.02.16)!

De plus, cette erreur ne se produisait que dans les cas où, si la date de départ était "numériquement plus grande" que la date d'arrivée: 27.02. > 14.02 (thématique année bissextile).

Cette erreur de comptabilisation de salaire a été corrigée.

7.1.3.10.26 Erreur de calcul de l'IS | Genres de salaire sans détermination de taux avec calcul de projection

Task #7663 | 5050.200

Un client nous a fait part d'une erreur de calcul concernant l'impôt à la source. Quand un genre de salaire soumis à la source est configuré, le montant n'est toutefois pas intégré à la détermination du taux. Le même genre de salaire ne doit donc pas être saisi comme paiement unique dans les données de base salaires. Une telle configuration ne doit pas exister.

Désormais, SwissSalary vérifie déjà le genre de salaire lors de la saisie, pour savoir si une entrée a été effectuée dans le tableau des calculs de projections. Le même examen dans le sens inverse s'effectue lors de la saisie du genre de salaire dans le tableau des calculs de projections.

7.1.3.10.27 Fonds sociaux | Prise en compte du plafond du revenu d'appoint

Task #2861 | 5050.200

En calculant le fonds social avec la base "AVS avec montant exonéré", une déduction était créée pour un collaborateur, bien que le collaborateur avait été saisi comme "Revenu supplémentaire" (CHF 2'300) dans les prestations sociales et que le plafond annuel de CHF 2'300 n'était pas dépassé.

Ce cas particulier est désormais correctement pris en compte.

7.1.3.10.28 Liste du personnel des statistiques A4Q | Exportation Excel avec message d'erreur

Task #7446 | 5050.200

Dans la version Classic Client, un message d'erreur survenait dans le rapport 'Liste du personnel des statistiques A4Q' lors de la sortie vers Excel.

Cette erreur a été corrigée.

7.1.3.10.29 Calendrier de temps de travail | Configuration | Attribution de colonnes Jours/Heures

Task #7129 | 5050.100

Dans les versions RTC, dès qu'on voulait ajouter la colonne 'Jours ou heures' dans le calendrier du temps de travail, le message d'erreur suivant apparaissait: "Le tableau Date est en lecture seule."

7.1.3.10.30 Matrice de C. de coûts COFI | maintenant continuellement activée

Task #7239 | 5050.100

La matrice de centre de coûts COFI n'était jusqu'ici prise en compte que si l'intégration COFI était activée dans les Données de base salariales. Sans cette intégration, les comptes définis n'étaient pas prélevés selon le groupe de comptabilisation sur le genre de salaire.

7.1.3.10.31 SmartPort | Ensembles de données non signalés supprimés

Task #7649 | 5050.200 (Hotfix 5050.101)

Un client nous a informé qu'après l'équilibrage SmartPort, des données manquaient parfois, comme par ex. les numéros de téléphone saisis dans SwissSalary. Notre analyse de l'erreur a révélé que des bases de données erronées qui n'avaient pas été signalées par le système ont supprimé les données existantes dans SwissSalary (erreur de synchronisation).

Le correctif a donc rapidement été publié pour la version 5050.100 (5050.101).

7.1.3.10.32 BAU | Dimension du personnel | Le C. de coûts ne peut être saisi

Task #7176 | 5050.100

Dans la version BAU SwissSalary (NAV 2015 uniquement), aucune dimension du personnel ne pouvait être saisie, bien qu'il était possible de sélectionner la dimension C. de coûts. Un clic sur la valeur de la dimension faisait aussitôt apparaître le message d'erreur "Le chargement du C. de coûts doit contenir une valeur dans la 'Dimension du personnel'...".

7.1.3.10.33 Rapport de plausibilité | Erreur concernant le nombre de caractères

Task #7277 | 5050.200

En exécutant le rapport de plausibilité (SwS Plausibility Report) dans le Rapport d'activité, le message d'erreur "Longueur de la chaîne" s'affichait si le texte de créations de rapport contenait plus de 40 caractères.

Ce message d'erreur n'apparaît plus lors de l'exécution du rapport.

7.1.3.10.34 Créations de rapport sur les postes projet | Écrire le prix de vente sur les postes

Task #7916 | 5051.000

Lorsque des frais généraux sont saisis et comptabilisés dans SwissSalary NAV et/ou SwissSalaryEasyRapport, le prix de vente n'est pas automatiquement mentionné sur les postes projet.

Le prix de vente est maintenant pris en compte et mentionné sur les postes projet, quand dans Ressources -> Détermination du prix, aucun autre prix n'a été trouvé.

7.1.3.10.35 Traitement de salaire | Prise en compte correcte du numéro de traitement de salaire dans le filtre

Task #7811 | 5051.000

Cette correction concerne exclusivement les clients RTC!

Lors de la consultation de divers rapports, le traitement de salaire sélectionné n'était pas pris en compte, c'est le dernier traitement de salaire retravaillé qui apparaissait.

Ce problème a été entièrement résolu, les rapports consultés ont été remaniés.

7.1.3.11 Notes pour nos partenaires NAV SwissSalary

7.1.3.11.1 Initialisation du système | Extension de la compensation de salaire net

Task #7292 | 5050.100

Dans le fichier d'initialisation du système, les champs suivants ont été complétés:

- Banque des genres de salaire | Salaire net compensation (booléen)
- Données de base salaires | Salaire net compensation GS

7.1.3.11.2 BAU | Les centres de coûts AAP sont supprimés

Task #7292 | 5050.100

Selon une clarification détaillée avec la CNA, depuis 2016, il n'y a plus de centres de coûts LAA avec une prime AAP LAA supérieure. Les centres de coûts LAA ont souvent été requis dans l'exploitation minière souterraine, puisque la déduction LAA de l'employeur suite à un risque d'accident élevé était supérieur à ce qui était convenu dans le contrat normal LAA CNA. Les collaborateurs qui travaillaient sur un tel centre de coûts LAA, étaient donc assujettis à une déduction employeur LAA supérieure.

Les champs requis à cet effet ont été supprimés et rectifiés. Seule la valeur demeure sur les postes salaire. Les objets suivants ont été rectifiés:

- Table SwSEmployee | le contenu du champ a été supprimé
- Table SwSEmployeeHistory | le contenu du champ a été supprimé
- Form/Page SwSEmployee Card | champ supprimé
- Form/Page SwSEmployeeHistory | champ supprimé
- Form/Page Déclaration de revenu | champ supprimé (champ de sélection)
- Déclaration ELM | logique supprimée (depuis la pré-mise à jour 5050.100 plus aucune déclaration de centre de coûts LAA ELM ne peut être réalisée)
- Report Employee | champ Historique supprimé
- Rapport Décompte salaire | logique supprimée
- Rapport Décompte LAA | logique supprimée
- Rapport LAA Cost Center | supprimé
- Tous les rapports pour la logique Sunetplus ont été supprimés et champ supprimé

7.1.3.11.3 Historique TimeMachine | Page secondaire supprimée par l'utilisateur

Task #6896 | 5050.000

La page secondaire "Historique TimeMachine" peut être supprimée par le collaborateur à l'aide de la fonction par défaut "Supprimer la liste". Cependant, le collaborateur ne peut ensuite plus ajouter lui-même la page secondaire.

Solution: pour que cette page secondaire soit à nouveau visible, les ajustements utilisateur de l'utilisateur concerné et la page concernée doivent être supprimés.

7.1.3.11.4 SwissSalary Direct | Code d'erreur 1001 incorrectement affiché

Task #7549 | 5050.200

Lorsqu'un mandant est copié, la configuration SwissSalary Direct est copiée simultanément. Lors de la synchronisation suivante, l'erreur "1002" indique qu'une double "CompanyKey" a été reconnue. La configuration doit être supprimée et resaisie dans le nouveau mandant.

Une synchronisation a ensuite eu lieu après cette opération et le code d'erreur "1001" pour la double "CompanyKey" n'était par erreur plus indiqué. Cette erreur doit impérativement se produire, afin que les mêmes collaborateurs ne puissent pas être synchronisés par erreur dans les mandants-tests.

L'erreur a été corrigée, les messages d'erreur sont apparus correctement.

7.1.3.11.5 SwissSalary Module S | intégré à la vérification de licence

Task #7188 | 5050.100

Le nouveau module "S" SwissSalary (Base ou Plus) pour 1 à 15 ayant-droits actifs est maintenant correctement contrôlé dans la licence. Si à partir de N5050.100, 16 collaborateurs doivent être décomptés, un message d'erreur apparaît.

Solution: mise à niveau vers SwissSalary 1 à 30

7.1.3.11.6 SwissSalary User avec GetUserName

Task 7025 | 5050.100

Le tableau "SwS User SwissSalary" (Table 3009102) a été étendu au nouveau champ "Custom User Name". Le champ est défini par défaut sur Visible = 'False'. À la place de User Login, le "GivenName" est restitué.

7.1.3.11.7 swissdec Codeunit | Transformation des composants COM sur les composants .NET

Task #7009 & Task #7395 | 5050.100

L'unité de code swissdec requiert de nombreux composants COM, qui ne fonctionnent plus sur la page du serveur depuis NAV 2013. Il n'est donc plus possible d'effectuer des transmissions ELM avec Webclient ni avec SwissSalary 365. En outre, il existe de gros problèmes de performance - en particulier dans des environnements tels que SwissSalary 365 - lorsque les composants COM expirent au niveau du client.

Dans toutes les versions RTC, la création des fichiers XML ainsi que l'analyse des réponses XML sont désormais entièrement générées au niveau du serveur. À partir de NAV 2013, les composantes .NET sont exclusivement utilisées.

Important

Comme XML est maintenant créé au niveau du serveur, une image de code-barres 2D est également créée au niveau du serveur pour imprimer le certificat de salaire. Ceci amène une importante amélioration de performance, à la condition cependant que le code-barres.dll soit aussi installé sur le serveur NAV (MiddleTier). Cela est surtout pertinent pour la version NAV 2009 RTC, puisque les DLL ne peuvent pas y être

si confortablement déployés. Ceci NE concerne PAS les anciennes installations Classic Client: pour ces dernières, le DLL peut y être installé comme d'habitude sur le Client.

Si des rapports spécifiques à l'entreprise exigeant des composants COM ont été créés pour le client (interfaces Sunet et UKA), ils doivent être actualisés.

Si NAV 2016-Client est démarré dans la version de 64bit, plus aucun message d'erreur n'apparaît depuis la version 5050.100 lors de la création du code-barres 2 D sur le certificat de salaire.

7.1.3.11.8 SwissSalary Store | Verrouiller les mises à jour lorsque la version SwissSalary n'est plus actuelle

Task #7254 | 5050.100

Dans SwissSalary Store, toutes les mises à jours disponibles pour le NPA, la base de données etc. sont proposées dans chaque version SwissSalary. Il se peut qu'un fichier de tarifs de retenue à la source ne puisse pas être importé via SwissSalary Store si la version de SwissSalary détenue "n'est pas actuelle". Le client reçoit alors un message l'informant qu'il doit d'abord actualiser la version SwissSalary.

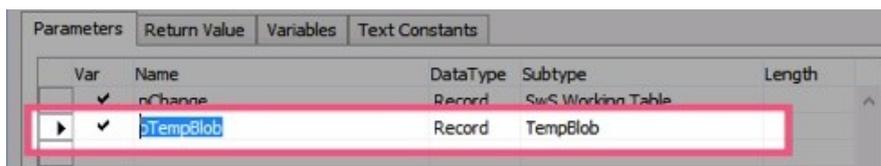
Ce message est une indication et une sécurité que les fichiers liés aux anciennes versions ne pourront pas être installés. Dans cet exemple, il se peut que nous ayons un fichier de tarifs de l'IS à délivrer qui contienne des champs disponibles seulement à partir d'une certaine version SwissSalary. Si vous ne savez pas si vous devez enregistrer une mise à jour ou non, veuillez contacter notre assistance.

Nous vous recommandons d'utiliser si possible la version SwissSalary par défaut et de maintenir la version actualisée. Ceci vaut particulièrement pour la version SwissSalary.

7.1.3.11.9 SmartPort | Transférer un champ BLOB

Le nouveau SmartPort peut également être complété avec un champ "BLOB". Le procédé suivant (astuce) est donc recommandé:

1. Créer une variable 'TempBlob'. Ex.:



2. Compléter la variable 'TempBlob' BLOB avec XML. Ex.

```
pTempBlob.Blob.CREATEOUTSTREAM(OutStream);  
SmartPortDoc.Save(OutStream);
```

3. Transférer la variable 'TempBlob' comme paramètre pour la fonction 'ImportChanges'. Ex.:

```
SmartPortMgt.ImportChanges(TempBlob);
```

7.1.3.11.10 Message d'erreur lors de la numérisation du NPA (saisie erronée LI)

Task #7627 | 5050.200

Dans les tableaux de pays Dynamics NAV, la saisie "LI" manque pour la Principauté du Liechtenstein. En important notre fichier NPA, le message d'erreur indiquait que le pays LI n'existait pas. Après avoir saisi le pays dans les tableaux de pays, le fichier NPA a pu être importé sans problème.

Nous avons étendu l'importation NPA de manière à vérifier d'abord si le pays LI existe. Si ce n'est pas le cas, il sera automatiquement créé lors de l'importation du fichier NPA.

7.1.3.11.11 Retifications de champ | Champs supprimés et obsolètes

Champs supprimés:

(Les champs suivants ont été supprimés ou marqués comme "obsolète" avant la pré-mise à jour 5050.101 :)

Table 'SwSPayroll Setup' (NAV5 only)

"Rapport Archive" // DELETED Field 65
"Paycheck Archive" // DELETED Field 66
"SalaryCertificate Archive" // DELETED Field 67
"Archive" // DELETED Field 68

Table 'SwS County'

"IT Return Account" // DELETED Field 1000

Table 'SwS Income Tax County'

"Commission de perception RS" // DELETED Field 11

Table 'SwSSalary Type'

"Texte additionnel d'une ligne" // DELETED Field 60
"Texte additionnel sur le décompte " // DELETED Field 61

Table 'SwS DMS Setup'

"Archive" // DELETED Field 5

Table 'SwS Organisation'

"Ordered Key (Obsolete)" // DELETED Field 10
"Test Key (Obsolete)" // DELETED Field 11

Champs marqués comme "obsolète":

(ne pourront être définitivement supprimés qu'après la mise à jour 5051.000 | en octobre 2016 !)

Table 'SwSPayroll Setup'

"Mode calcul LPP" // Markedas OBSOLETE Field 647
"Affranchissement" // Markedas OBSOLETE Field 88

Table 'SwS Pension Setup'

"Upper Limit Employment % OLD" // Markedas OBSOLETE Field 50

Table 'SwSAllocatedSalary'

"Fixe/variable" // Markedas OBSOLETE Field 9

Table 'SwSEmployee'

"UVG CostCentre" // Markedas OBSOLETE Field 131
"Salutation" // Markedas OBSOLETE Field 212

Table 'SwSEmployeeHistory'

"UVG CostCentre" // Markedas OBSOLETE Field 131

"Salutation" // Markedas OBSOLETE Field 212

7.2 Update 5051.000 Systemadmin

7.2.1 Page d'accueil SwissSalary | Update Téléchargement

7.2.1.1 Explications

Comment accéder à l'espace client de SwissSalary?

Rendez-vous sur notre page d'accueil via <http://www.swisssalary.ch>. Cliquez en haut à droite sur *Log In*:



Inscrivez-vous avec les données de *connexion* spécifiques à votre entreprise. Sélectionnez ensuite le bouton Update NAV (*clients SwissSalary NAV*) ou Update BAU (*clients SwissSalary BAU*).

Le téléchargement des derniers Update et PreUpdate y sont disponibles.

Quels sont les documents que vous pouvez également télécharger?

Outre les derniers Update, PreUpdate les plus récentes peuvent également être téléchargés et installés dans SwissSalary. De cette façon, vous disposez en permanence de la liste d'objets la plus récente (*recommandé*).

La Bibliothèque contenant les manuels les plus récents et de plus amples informations à propos de SwissSalary sont continuellement mises à jour et enrichies.

Comment télécharger un fichier à partir d'Internet?

Un clic de souris sur l'*icône* et le téléchargement commence (vous trouvez le fichier sous 'Downloads'):



Est-ce que je suis informé concernant les nouveautés de SwissSalary?

Oui. Vous recevez un e-mail au moment que l'Update est disponible. Les PreUpdate sont disponibles sur notre page d'accueil mais nous n'allons pas vous informer! Nous allons vous informer seulement si'il aura un PreUpdate important!

Aucun Update ne sera envoyée par courriel?

En règle générale, les Update sont disponibles uniquement sur Internet. L'envoi par courriel a souvent engendré des problèmes chez certains fournisseurs, à cause de la taille des fichiers et des filtres de courrier indésirable/anti-spam.

Connaissez-vous notre portail clients et partenaires?

Rendez-vous sur notre *portail clients* avec le lien <https://webportal.swisssalary.ch>. Vous avez juste besoin de votre *adresse courriel* personnelle pour vous connecter, ainsi que d'un *mot de passe* que nous vous communiquerons. Au cas où vous n'auriez pas encore reçu de mot de passe de notre part, veuillez nous en faire la demande par courriel à support@swisssalary.ch. Vous êtes libre de modifier le mot de passe reçu après l'inscription initiale.

Domaine partenaire et clients

Nous vous prions d'entrer votre nom d'utilisateur et mot de passe pour vous connecter:

Nom d'utilisateur

Mot de passe

Reconnaître mon Login sur cet ordinateur

Login

Sur le portail clients vous pouvez non seulement soumettre et traiter de nouvelles demandes de support (*Incidents*), mais aussi effectuer à tout moment un suivi de vos propres requêtes courriel, qu'elles soient en attente ou déjà satisfaites. Vous avez en outre un aperçu du développement de nos *Tasks*. Ainsi vous avez la possibilité de voir les demandes de clients qui ont déjà été satisfaites et celles qui seront livrées dans des prochains Update ou PreUpdate à jour. Vous avez également la possibilité de voter pour des tâches spécifiques. Vous participez ainsi activement au perfectionnement de SwissSalary.

Venez faire un essai!

Vous avez des questions concernant notre page d'accueil ou le téléchargement?

Ecrivez-nous un courriel à support@swisssalary.ch ou contactez notre Hotline au +41 (0)31 / 950 07 77. Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller!

7.2.2 Charger/Actualiser les Update et PreUpdate

7.2.2.1 Explications

1. Téléchargez les objets et les manuels conformément aux instructions figurant au chapitre [Explications](#).

IMPORTANT:

- Transmettez IMPERATIVEMENT le manuel d'utilisateur aux collaborateurs concernés!
- Assurez-vous que la dernière version B5050.000 (BAU) / N5050.000 (NAV) soit installée sur votre système. Pour vérifier, allez dans SwissSalary sous Paramètres -> Paramètres -> Organisation ou bien dans le RTC-Client sous Organisation.

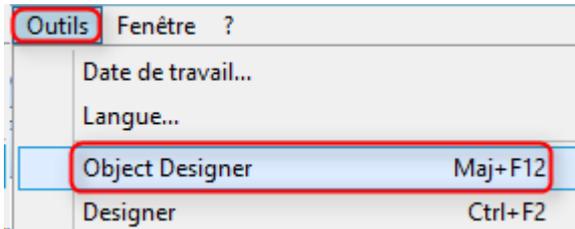
AU CAS OU VOUS AURIEZ ENCORE UNE VERSION < B5050.000 / N5050.000, INTERROMPEZ L'INSTALLATION ET AVISEZ-NOUS OU VOTRE PARTENAIRE!

ASTUCE:

Nous vous recommandons d'effectuer une sauvegarde des données avant de procéder à l'Update. Ce n'est généralement pas nécessaire, mais cela peut s'avérer judicieux pour des raisons de sécurité.

2. Décompressez le fichier objet avec WinZip.

3. Ouvrez Microsoft Dynamics NAV et avec Maj+F12 allez dans Object Designer (Outils -> Object Designer).
À partir de la version NAV 2009 SP1 RTC il faut démarrer le Development-Client.



Vous pouvez maintenant voir la totalité des objets NAV, qui sont à votre disposition dans la DB NAV.

4. Allez dans Fichier -> Import.

5. Indiquez l'emplacement où vous avez enregistré le fichier FOB. Le système tente à présent de charger le fichier FOB.

6. Vous recevrez ensuite un message, auquel vous devez IMPERATIVEMENT répondre par NON ou bien OK.



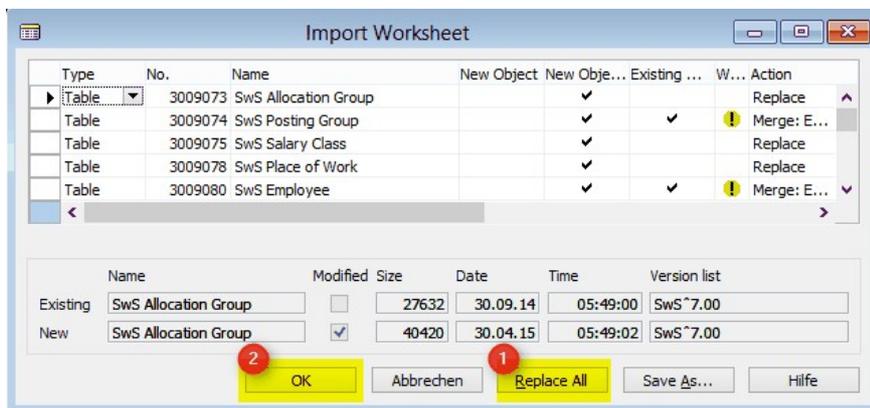
NOTE:

Une question différente s'affiche pour les PreUpdate. Ouvrez TOUJOURS le Import Worksheet!

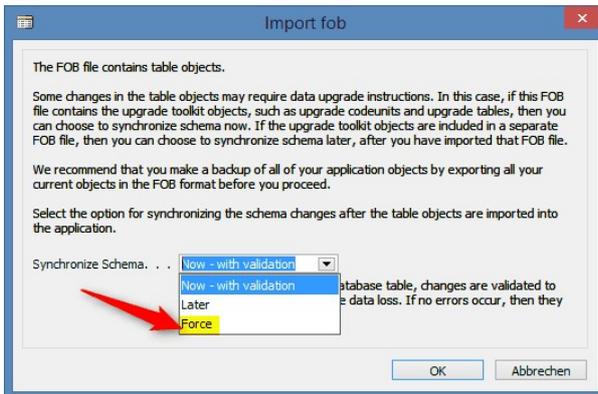
7. La feuille de Import Worksheet ouverte.

AVIS IMPORTANT:

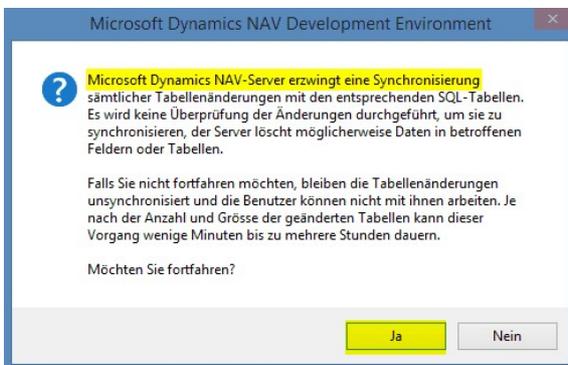
Ici, cliquez IMPERATIVEMENT sur REPLACE ALL! Et pui cliquez sur OK et le processus de chargement reprend!



Dans le RTC-Client (à partir de NAV 2015) il y a ce message qui suit (choisir 'Force' et confirmez):



Dans le RTC-Client (à partir de NAV 2015) le système demande pour faire une synchronisation; confirmez ce message aussi avec OK:



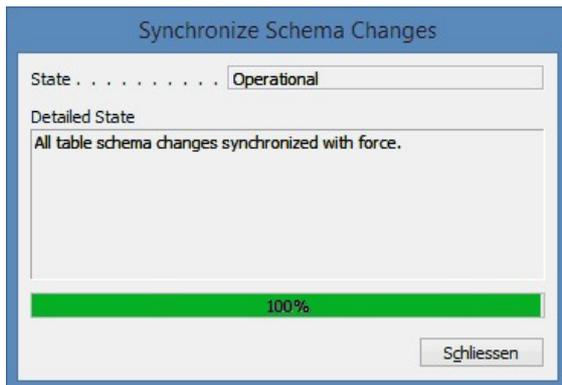
8. Les objets sont maintenant chargés dans votre base de données. Si l'installation a réussi, vous recevrez le message final suivant:

Dans la version Classic:



(Exemple. Le nombre d'objets peut varier!)

Dans le RTC-Client:



9. Ca y est, l'Update/PreUpdate est chargé!

AVIS IMPORTANT:

Ce procédé est à appliquer de manière identique pour les PreUpdate! Après avoir chargé les objets avec succès, allez au Menu principal de SwissSalary.

Cliquez sur l'index du menu Personnel (Fiche employé). Le système démarre automatiquement avec l'actualisation de l'Update. L'ouverture du menu principal pour l'actualisation de l'Update doit être effectuée uniquement par un collaborateur possédant des droits d'administrateur. Sinon il ne sera pas possible d'actualiser l'Update. Une fois le traitement par lots correctement exécuté, vous recevez une notification complète.

Sous Paramètres -> Paramètres -> Organisation ou bien dans le RTC-Client sous Organisation, vous trouverez un historique des Update, dans lequel les versions complètes des Update chargées avec succès ont été historicisées.

L'actualisation de l'Update/PreUpdate doit être effectuée toujours après un Update/PreUpdate!

Dans le fichier Excel vous pouvez voir les objets qui ont été récemment créés ou modifiés.

Précisons sur les Types:

- 1 = Table
- 2 = Form (à partir de la version NAV 2013 plus disponible)
- 3 = Report
- 4 = Dataport
- 5 = Codeunit
- 6 = XMLport
- 7 = MenuSuite
- 8 = Page (seulement version RTC à partir de NAV 2009 SP1)
- 9 = Query (depuis la version NAV 2013)

Note importante à propos du MenuSuite:

SwissSalary NAV:

Pour les entreprises qui travaillent avec le standard NAV, l'ancien menu n'est plus disponible dans la version 4.00 ou les versions supérieures à 4.00. Le MenuSuite est inclus dans l'Update.

En cas d'incertitudes, veuillez contacter votre partenaire ou bien notre support.

7.2.3 Droits d'accès et autorisations

7.2.3.1 Explications

Description des rôles d'autorisation:

ID groupes	Nom	Description
SWS-ALL	SwissSalary - All Users	'SWS-ALL' est un rôle utilisateur rarement employé. Il est utilisé par les entreprises qui ont de nombreux clients à gérer, mais qui ne veulent pas donner accès à tous les clients au gestionnaire de salaires. Pour la fonction 'Décompte salaire', le système requiert des informations 'indirectes' sur tous les mandants (contrôle de la licence, nombre de collaborateurs actifs pour le mandant X). Ce rôle utilisateur permet au gestionnaire de salaires d'activer quand même cette fonction sur les mandants avec des droits d'accès limités (le gestionnaire de salaires ne peut bien entendu voir aucune données concernant les clients puisqu'elles sont verrouillées).
SWS-CONS / SWS- INVOICING (SwS BAU uniquement)	SwissSalary - Consortium SwissSalary - Invoicing	Ce rôle est utilisé pour remanier le module Consortium. Avec ce rôle d'autorisation, les droits d'accès complets sont attribués aux postes et feuilles de validation du consortium. Ce rôle est destiné aux collaborateurs qui doivent seulement avoir recours au consortium.
SWS-EE- EDIT	SwissSalary - Edit Employees	Ce rôle est généralement attribué au gestionnaire de salaires qui doit remplir toutes les fonctions à l'intérieur de la comptabilisation de la masse salariale. L'utilisateur peut modifier, supprimer et ajouter des données dans SwissSalary.
SWS-EE READ	SwissSalary - Read Employees	Identique au rôle SWS-EE EDIT, sauf que les données peuvent seulement être consultées, mais pas modifiées.
SWS-HR EDIT	SwissSalary - HR Edit	Module additionnel PIS (gestion d'informations du personnel). Ce rôle permet de modifier, de supprimer et d'ajouter des données dans PIS.

	Employee	
<i>SWS-HR READ</i>	SwissSalary - HR Read Employee	Module additionnel PIS (gestion d'informations du personnel). Avec ce rôle, il est seulement possible de consulter les données.
<i>SWS-HR SETUP</i>	SwissSalary - HR Setup	Module additionnel PIS (gestion d'informations du personnel). Grâce à ce rôle, il est possible de procéder à des paramétrages dans PIS. Logiciel de gestion de salaire classique.
<i>SWS-POST (SwS NAV uniquement)</i>	SwissSalary - Posting	Selon SOX*, le gestionnaire de salaires ne doit pas 'comptabiliser le salaire'. Ce rôle utilisateur peut être attribué dans la COFI à un collaborateur exclusivement en charge de la comptabilisation salariale. IMPORTANT: Ce collaborateur doit bien sûr aussi être déverrouillé dans SwissSalary NAV sous <i>Paramètres -> Paramètres -> Utilisateur</i> ou bien dans le <i>RTC-Client</i> sous <i>Administration SwissSalary-> Utilisateur</i>
<i>SWS-SETUP</i>	SwissSalary - Setup	Gestionnaire de salaires. Accès complet aux données salariales de base et à d'autres données de configuration.
<i>SWS-ST EDIT</i>	SwissSalary - Edit Salary Type	Accès complet à la modification des types de salaire. Ce rôle permet de créer, modifier et supprimer des types de salaire.

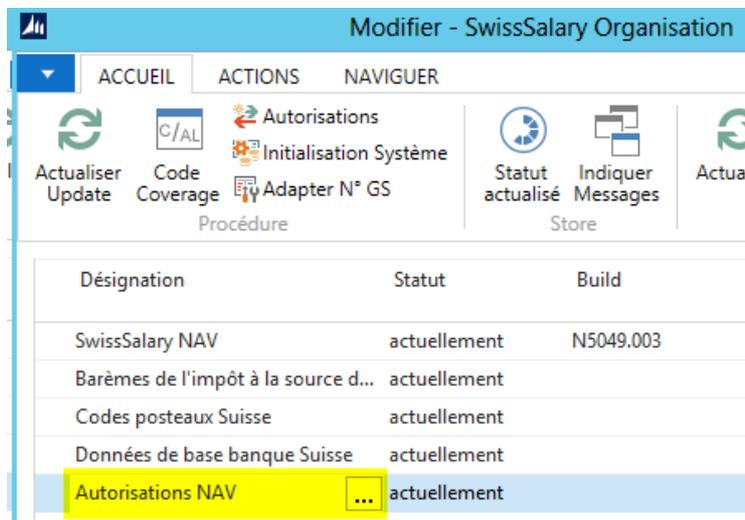
Après chaque Update/PreUpdate, les Rôles d'autorisation doivent également être ajustés dans SwissSalary (*nouveaux accès aux tableaux etc.*).

AVIS IMPORTANT:

- Au cas où vous auriez procédé à des ajustements individuels concernant nos Rôles d'autorisation standards "SWS-*", gardez à l'esprit que ces ajustements seront écrasés par le chargement automatique des Rôles "standards".
- Ajoutez impérativement les Rôles d'autorisation appropriés dans les nouveaux tableaux avant de libérer à nouveau le système pour les utilisateurs!

Vous trouverez également les *Rôles d'autorisation actuels* sur notre page d'accueil sous Update BAU ou bien Update NAV!

Le processus de chargement peut être lancé dans *SwissSalary* sous *Paramètres -> Paramètres -> Organisation -> bouton Maintenance -> Autorisations*. Dans le *RTC-Client* sous *Organisation-> Autorisations*. Sélectionnez la valeur *SWS-** sous *ID groupe*.



Dans le sous-menu *Options*, sélectionnez le chemin d'accès approprié pour les fichiers txt et dans *Direction*, sélectionnez *Import*. Puis cliquez sur *OK* et les Rôles standards utilisateur sont immédiatement ajustés dans SwissSalary.

Si vous avez opéré des modifications concernant les Rôles standards utilisateur pour les salaires ou si vous désirez remanier les Rôles utilisateur manuellement, vous pouvez le faire sous *Outils -> Autorisations -> Rôles (jusqu'à la version NAV 3.70)* ou sous *Outils -> Sécurité -> Rôles (à partir de NAV 4.00)*. Cliquez sur le rôle approprié et ajoutez les nouveaux tableaux sous *Rôles -> Autorisations (jusqu'à NAV 3.70)* ou *Rôles -> droits d'accès (à partir de NAV 4.00)*. Dans le *RTC-Client* vous trouvez les paramètres sous *Départements -> Administration -> Administration IT -> Général -> L'ensembles d'autorisations*. Si vous avez des questions concernant ces installations, veuillez contacter votre partenaire.

Les tableaux suivants ont été recréés et les Rôles appropriés doivent y être ajoutés (au cas où ils auraient déjà été utilisés):

Table SwissSalary BAU/NAV	Nom objet	Nom
9701 (BAU)	Cue Setup (SWS-ALL)	Paramètres lot
3009171	SwS Following Salary Type	GS suivants
3009187	SwS Blob Link	Blob Lien
3009188	SwS Blob Entry	Blob Poste
3009293	SwS SmartPort Change Field	SmartPort Changement champ
3009294	SwS SmartPort Posted Ch. Field	SmartPort champ changement posté
3049190	SwS Payroll Chart Setup	Paramètres diagramme pour salaire
3049191	SwS Payroll Chart Setup Line	Paramètres diagramme pour salaire ligne
3049201	SwS Certificate	Certificat

SwissSalary Role Center

Chaque module NAV connaît son propre Role Center (à partir de NAV 2009 RTC). SwissSalary a développé pour cela une Page 3009252 SwS Payroll Role Center. Nous vous conseillons de travailler avec ce Role Center dans la domaine des salaires. Vous pouvez importer ce Role Center (fichier XML est dans les objets de l'Update/PreUpdate).

8 Update 5050.000

8.1 Update 5050.000 User

8.1.1 Update 5050.000

8.1.1.1 Introductions

Cher client SwissSalary, cher partenaire SwissSalary,

Nous sommes heureux de vous présenter le manuel de la 50^e mise à jour SwissSalary 5050.000. Une fois cette version installée, vous détiendrez la version la plus récente de SwissSalary.

Déjà la 50^e mise à jour? Voilà qui donne l'impression de parler d'un logiciel bien ancien. Des nouvelles fonctionnalités développées et présentées 50 fois, un nombre incalculable de souhaits de clients réalisés 50 fois, le module de salaire SwissSalary NAV incorporé 50 fois au nouvel environnement Microsoft Dynamics NAV, la création de nombreuses certifications (swissdec, Certified for Microsoft Dynamics NAV etc.). Et même après la 50^e mise à jour, ce n'est toujours pas fini! Une équipe motivée comptant désormais 15 collaborateurs se charge quotidiennement de SwissSalary et des autres produits tels que SwissSalary Direct (portail employé) et SwissSalary EasyRapport (saisie des heures de travail et de performance).

Nous sommes très reconnaissants d'avoir une équipe aussi engagée qui jour après jour, continue à donner le meilleur d'elle-même. Nous tenons également à remercier nos quelques 800 clients avec leurs milliers de mandats de salaire, ainsi que nos 70 et quelques partenaires SwissSalary en Suisse et dans les pays frontaliers. Vous nous motivez tous, après 50 mises à jour, à continuer à développer pour vous de sensationnelles fonctionnalités.

Je peux vous assurer que la 50^e édition foisonne de nouvelles et formidables options.

Points forts

1^{ère} version SwissSalary pour Microsoft Dynamics NAV 2016

Le 5 octobre 2015, Microsoft a introduit la 9^e version NAV sur le marché. À l'occasion des EMEA Directions 2015 à Mannheim, nous avons pu assister à la naissance en direct. Nous avons déjà rempli nos tâches et sommes donc en mesure de vous présenter la première version SwissSalary pour NAV 2016 à travers la mise à jour 5050.000. Si cette version ERP moderne, flexible et efficace vous intéresse, contactez dès aujourd'hui votre partenaire NAV pour une éventuelle mise à niveau vers NAV 2016.

Compensation salariale nette

Souhaitée par de nombreux clients, voici enfin la compensation salariale nette automatique. Seules quelques données de configuration sont nécessaires pour que SwissSalary opère pour vous une correction de salaire automatique pour les corrections d'indemnités journalières. Veillez cependant à respecter nos instructions concernant l'implémentation juridique de la compensation salariale.

Extension de TimeMachine: nouveau également dans le secteur salarial.

Avec la mise en place de TimeMachine dans le secteur salarial, SwissSalary a posé un nouveau jalon. Depuis la mise à jour 5049.000, TimeMachine est devenue un succès pour le calcul de la retenue à la source et pour les corrections de tarif de RS rétroactives. Elle vous sert désormais aussi à enregistrer le salaire sur l'axe du temps (calcul rétroactif et aussi pour les nouveaux salaires du futur, au jour près).

SwissSalary Store

La nouvelle boutique SwissSalary Store, que vous trouverez sous l'option de menu Organisation, affiche l'état d'actualisation des bases de données telles que les tarifs de retenue à la source, la banque de

données NPA voire même la version de mise à jour. Vous pouvez appeler les mises à jour requises directement depuis la boutique pour actualiser vos bases de données. Pour pouvoir utiliser la boutique, vous devez confirmer une seule fois les CGV.

SwissSalary SmartPort

Avec le nouveau SwissSalary SmartPort, nous vous offrons la possibilité d'équilibrer les stocks de données entre 2 systèmes (ex. entre un système de RH externe totalement intégré et SwissSalary et entre SwissSalary Direct et SwissSalary). Les interfaces sophistiquées et onéreuses ne sont plus nécessaires. Dans la zone SwissSalary Direct, les modifications d'adresse et de coordonnées bancaires peuvent maintenant être synchronisées par le collaborateur sur Internet (SwissSalary Direct Plus).

SwissSalary Direct Plus

Imprimez-vous et envoyez-vous les décomptes salaire et autres documents par la poste? Souhaitez vous économiser dès maintenant des frais d'expédition et du temps et offrir à vos employés un outil libre-service ultra moderne? Alors SwissSalary Direct est exactement ce qu'il vous faut. De nombreux clients SwissSalary envoient déjà leurs décomptes salaire à SwissSalary Direct. Le collaborateur doit s'inscrire une seule fois et c'est parti! Simple, facile, intelligible, rapide. Après avoir lancé SwissSalary Direct Basis (stockage de décomptes salaire et autres documents dans SwissSalary Direct: CHF 0.50/employé/mois), nous lançons maintenant SwissSalary Direct Plus. Pour seulement CHF 0.25 de plus par employé/mois, l'employé peut modifier l'adresse de son domicile et/ou ses coordonnées bancaires. Grâce à SmartPort, les modifications en question s'effectuent dans SwissSalary: vous décidez d'opérer les modifications ou de les ignorer.

SwissSalary News

Nous souhaiterions nous rapprocher encore plus de vous en vous informant à tout moment des dernières mises à jour, nouveautés importantes dans le domaine social et fiscal, ainsi que des événements et formations. C'est pourquoi nous avons développé la plate-forme SwissSalary News. Intégrée au centre de rôles de SwissSalary, vous pouvez désormais visualiser nos contributions actuelles. De cette manière, vous ne manquerez plus aucune actualité importante et resterez parfaitement informés. Ce service existe exclusivement pour les clients à partir de NAV 2009 SP1 RTC!

Et ce n'est pas tout, loin de là. La 50e mise à jour de SwissSalary renferme beaucoup plus. Dans les pages suivantes, nous vous informons en détail de l'ensemble des modifications.

Veillez vous assurer de détenir au moins la version 5049.000 du 30.09.2014 avant de procéder à cette mise à jour. Si des modifications spécifiques à votre entreprise ont été réalisées dans les objets SwissSalary NAV via votre partenaire, vous devez impérativement contacter votre partenaire Microsoft Dynamics NAV AVANT l'installation.

Informations concernant le manuel

Les captures d'écran des tâches individuelles ont été créées essentiellement pour les toutes dernières versions NAV basées sur des rôles à partir de NAV 2009 SP1 RTC (Role Tailored Client). Si des divergences par rapport au Classic-Client précédent apparaissent, elles seront traitées spécialement dans le manuel.

Remarques importantes

Clients SwissSalary BAU détenant la version NAV 5.0

La mise à jour SwissSalary 5050.000 est la dernière version intégrale de la version BAU 5.0. Dans la version BAU 5, plus AUCUN développement n'a vu le jour. Nous vous prions de vous en remettre aussi rapidement que possible à la nouvelle solution NEVARIS de NAV 2015. De nombreux clients BAU actuels ont déjà absorbé cette étape au cours de l'année et travaillent depuis avec la plate-forme NAV 2015. Si vous avez d'autres questions sur ce sujet, veuillez contacter votre assistance NEVARIS.

Clients SwissSalary NAV détenant les versions de base de données NAV 3.70, 4.00 + 4.00 SP1

La mise à jour SwissSalary est la dernière version intégrale de ces versions de bases de données NAV. Nous publierons des pré-mises à jour de ces versions jusqu'en septembre 2016 (5050.xxx). À partir d'octobre 2016, il n'existera plus que les mises à jour à partir de la version DB NAV 4.00 SP2 !

SwissSalary Centre de rôles | Clients RTC à partir de NAV 2009 SP1

Depuis l'introduction de RTC-Client, SwissSalary dispose d'un centre de rôles intelligible et intuitif. Nous constatons cependant que certains clients ne l'utilisent pas encore. Le manuel d'administration de système contient d'importantes informations à ce sujet.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir avec la toute dernière version de SwissSalary!

L'équipe SwissSalary

8.1.1.2 Innovations

8.1.1.2.1 TimeMachine | Axe du temps dans le secteur salarial

Task #6772 | 5049.003

Nous vous avons présenté TimeMachine pour la première fois avec la mise à jour 5049.000 (09/2014). À l'époque, nous avons introduit la solution dans le domaine de l'impôt à la source, afin de pouvoir procéder aux modifications/corrections rétroactives du tarif sur l'axe du temps.

Nous avons également incorporé cet axe du temps au répertoire salaire. Vous pouvez ainsi saisir des modifications salariales concernant des apprentis et/ou des salaires de période d'essai dans le futur, en cliquant sur les 3 points de suspension (derrière le champ de données). TimeMachine s'ouvre alors. À gauche, vous pouvez saisir les nouveaux salaires avec la date de début, des taux salariaux ou des pourcentages. À droite, vous voyez l'historique des salaires déjà calculés et historicisés.

L'axe du temps ne fonctionne naturellement pas uniquement dans le futur, mais aussi dans le passé. Si vous souhaitez par ex. procéder à un ajustement de salaire rétroactif, saisissez la date requise dans le champ de donnée „Date début“ puis entrez la nouvelle valeur dans le champ. SwissSalary calcule automatiquement la correction ainsi que l'imposition supplémentaire (identique au calcul de l'IS pour les corrections rétroactives).

TimeMachine fonctionne aussi pour les modifications en cours de mois, comme une modification de salaire d'apprenti en cours de mois. Vous pouvez aussi saisir plusieurs entrées pour le futur.

Salaire

Code salaire: Salaire mensuel

N° Genre de salaire: 1100

Montant salaire: 10'000.00

Heures moyennes par mois: 176.00

Taux horaire: 56.82

Refacturation externe: 56.82

Refacturation interne: 56.82

Activité en %: 100.00

Montant de l'acompte: 0.00

Date début	Montant salaire
01.02.2016	10'000.00

Historique TimeMachine

Rechercher

Date décompte	Montant salaire
31.01.2016	10'000.00
31.01.2014	4'800.00
31.03.2013	4'800.00

Vous ne souhaitez pas travailler avec TimeMachine?

Vous pouvez continuer à effectuer vos modifications directement dans le champ requis. L'entrée sera correctement prise en compte dans TimeMachine en arrière-plan (mois actuel).

Dans les prochaines mises à jour/pré-mises à jour, nous étendrons l'axe du temps à d'autres champs importants. Nous vous en informerons en temps voulu.

L'ID d'utilisateur et la date de la modification sont enregistrées dans le tableau TimeMachine. On peut ainsi identifier à tout moment l'utilisateur qui a opéré le changement. Le champ ID utilisateur et date de la modification est également visible dans l'historique.

8.1.1.2.1.1 Compensation salariale nette

Situation initiale

En cas d'absence de l'employé due à une maladie, un accident, le service militaire etc., des prestations de compensation salariale sont généralement versées par des tiers (assurances) sous forme d'indemnité journalière.

Lorsque l'employeur paie un salaire «normal» pendant l'absence, les prestations de compensation de salaire doivent être saisies dans la comptabilité salariale.

Si les prestations de compensation salariale ne sont pas soumises à l'obligation d'établir un décompte auprès des assurances sociales, la base de déduction pour les contributions se déduit de ces prestations de compensation salariale sur le décompte salaire. Le salaire net est alors plus élevé que si aucune prestation de ce genre n'avait été traitée.

Principes de la compensation salariale nette (compensation SL)

- L'employeur est tenu de procéder aux corrections d'indemnité journalière
- Un salaire net plus élevé après une absence crée l'incompréhension
- Il existe donc la possibilité de procéder à une compensation salariale nette si la législation du travail (contrat de travail collectif, contrat de travail individuel, droit des obligations, etc.) le permet
- Pour cette raison, le programme salarial autorise les corrections d'indemnité journalière avec ou sans compensation salariale nette

Source: lignes directrices pour le traitement des données salariales 20091204, édition du 18.12.2009 - swissdec

Depuis la mise à jour 5050.000, SwissSalary calcule automatiquement la compensation salariale nette au moyen d'une itération. Le salaire net est d'abord déterminé sans correction d'indemnité journalière. Après avoir saisi la correction d'indemnité journalière, les bases de sécurité sociale et de l'impôt à la source sont +/- estimées vers le haut ou vers le bas, jusqu'à ce que le salaire net soit à nouveau au même niveau que sans correction d'indemnité journalière.

Veillez à suivre impérativement les instructions de swissdec afin que la compensation salariale nette soit utilisée uniquement sous les conditions décrites ci-dessus. Il n'existe aucune base légale spécifique ni publication spécialisée consistante concernant le processus de compensation salariale nette. Il est important que la compensation salariale nette ne soit pas mise en oeuvre seulement pour les collaborateurs individuellement mais aussi pour un groupe clairement défini (CCT) ou pour toute l'exploitation. Si vous souhaitez gérer des collaborateurs avec et sans compensation salariale nette, vous devez doubler les genres de salaire d'indemnité journalière correspondants (avec/sans compensation salariale nette).

Configuration

La configuration de la compensation salariale nette dans SwissSalary est très simple à effectuer.

Nouveau genre de salaire Compensation salariale nette

Tout d'abord, Vous avez besoin d'un nouveau genre de salaire de compensation salariale nette. Ce peut être une copie du genre de salaire Salaire mensuel ou Correction du salaire mensuel. Copiez l'un de ces genres de salaire et attribuez le numéro 1160 au nouveau GS (base des genres de salaire par défaut). Assurez-vous que la méthode de calcul soit définie sur négatif. Traitez les traductions. Les assujettissements et les affectations restent en général identiques à celles du genre de salaire de départ Salaire mensuel.

Attribution du nouveau genre de salaire dans les données de base salaires

Pour que SwissSalary puisse reconnaître le genre de salaire en charge de la compensation salariale nette, vous devez saisir ce nouveau GS une seule fois dans les données de base salaires dans l'onglet Base -> champ Salaire net compensation GS.

GS Paiement négatif:	8830
Salaire net compensation GS:	1160

Marquage des genres de salaire d'indemnité journalière

Cochez maintenant la correction d'indemnité journalière ainsi que le genre de salaire Indemnités journalières requis dans le champ Salaire net compensation. Nous tenons à vous rappeler de doubler les genres de salaire d'indemnité journalière si vous avez des estimations différentes dans les mêmes mandants (avec/sans compensation salariale nette).

Bases soumises			
Salaire brut (LAA):	<input checked="" type="checkbox"/>	Remarque pour le certificat de salaire (chiffre 15):	<input type="checkbox"/>
AVS soumis:	<input checked="" type="checkbox"/>	Certificat de salaire (Formulaire 11):	<input type="text"/>
AC soumis:	<input checked="" type="checkbox"/>	Indemnités vacances (SH) accordées:	<input type="checkbox"/>
LAA soumis:	<input checked="" type="checkbox"/>	Part 13ème salaire:	<input type="checkbox"/>
LAAC soumis:	<input checked="" type="checkbox"/>	Part 14ème salaire:	<input type="checkbox"/>
LPP soumis:	<input checked="" type="checkbox"/>	Brut pour net:	<input type="checkbox"/>
IJM soumis:	<input checked="" type="checkbox"/>	Salaire net compensation:	<input checked="" type="checkbox"/>
Impôt soumis:	<input checked="" type="checkbox"/>	Majoration charges sociales:	<input type="text"/>
Impôt à la source soumis:	<input checked="" type="checkbox"/>	Postes COFI par ligne:	<input type="checkbox"/>
IS fixation du taux:	<input checked="" type="checkbox"/>	texte complémentaire:	<input type="text"/>
Fonds sociaux soumis:	<input type="checkbox"/>	Enquête structure de salaire ESS:	<input type="text"/>
LPP salaire assuré:	<input type="text"/>	Détail IS:	<input type="text"/>

Calcul de la compensation salariale nette

Vous êtes maintenant prêt pour le calcul de compensation salariale nette. SwissSalary calcule automatiquement la compensation dans le processus de décompte normal. Nous n'avons constaté aucun ralentissement notable du processus de calcul du salaire pendant nos tests malgré une prestation de calcul d'une grande puissance pour l'itération.

Comment peut-on contrôler le calcul?

Créez un décompte test pour l'employé sans correction d'indemnité journalière. Inscrivez le montant du salaire net. Ensuite, saisissez les corrections d'indemnité journalière et créez à nouveau un décompte test. Le GS 1160 s'affiche maintenant automatiquement dans la zone de salaire brut avec un montant négatif. Le montant de salaire net devrait à nouveau être le même sans correction d'indemnité journalière.

Notre calcul s'effectue au moyen de l'itération des bases d'assurance privée et de sécurité sociale ainsi que de la base de l'impôt à la source. Par la correction de salaire, les bases sont en plus à nouveau dégrévées avec l'exonération des corrections d'indemnité journalière. Ce calcul est bien évidemment paritaire pour les employés et les employeurs. Avec cette réduction de salaire supplémentaire et la réduction des bases de salaire qui s'y rapporte, le collaborateur reçoit le même salaire que s'il n'avait reçu aucune indemnité journalière. À travers le dégrèvement additionnel des bases de salaire, la compensation salariale nette est pas totalement incontestable auprès de certaines assurances de sécurité sociale. D'importants montants échappent en effet à l'assureur social et la réduction supplémentaire de la base de sécurité sociale appliquée au collaborateur l'amène à ne plus être suffisamment assuré auprès de l'AVS par ex. Il en résulte qu'il doit alors s'inscrire comme personne sans revenu.

Notre assistance est tenue de ne fournir aucun renseignement juridique aux clients et/ou partenaires au cas où une compensation de salaire net devrait être exécutée. Chaque entreprise doit décider pour elle-même. Comme il n'existe pas de base légale concernant la compensation salariale nette, en cas de litige, cela peut conduire (sans couverture juridique de l'employeur à l'égard de l'employé via les contrats) à des amendes et paiements ultérieurs. Nous vous renseignons cependant bien évidemment sur les questions de logique de calcul.

8.1.1.2.2 SwissSalary Store

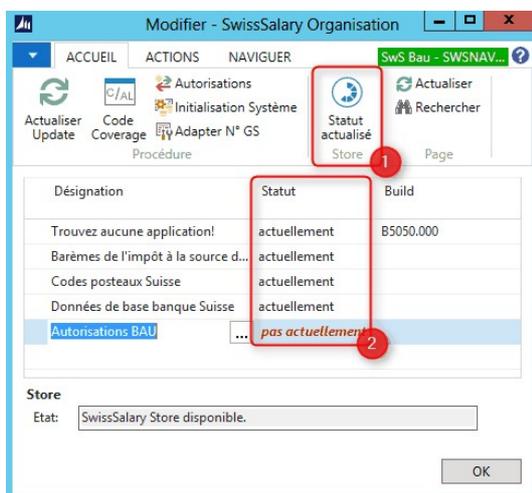
Task #6665 | 5049.003

SwissSalary Store n'est pas proposé pour la solution SwissSalary BAU (version 5.0). La fonctionnalité est incluse dans BAU (NAV 2015)!

Une comptabilité salariale doit régulièrement s'adapter aux nouvelles réalités. En plus des bases juridiques, de nouveaux tarifs de l'impôt à la source, de nouvelles données de bases bancaires et de numéro postal d'acheminement et/ou autorisations etc. doivent être actualisés.

Via SwissSalary Store, nous offrons au client une manière efficace d'actualiser sa comptabilité salariale et ses données de base à tout moment. Inspiré d'autres App Store, tous les composants installés sont listés et s'affichent automatiquement lorsqu'un composant est obsolète. Les composants peuvent être actualisés en quelques clics.

Lorsque l'utilisateur ouvre le masque Organisation, le système vérifie automatiquement si des mises à jours sont disponibles et vous l'indique si c'est le cas. Dans l'exemple suivant, les autorisations ne sont pas actualisées (2). L'interrogation peut être répétée à tout moment via quelques clics sur Actualiser le statut (1).



Si vous souhaitez enregistrer la mise à jour SwissSalary, cliquez sur les points de suspension dans le champ SwissSalary (la page d'accueil <http://www.swissalary.ch> s'affiche):

Désignation	Statut	Build
SwissSalary NAV	... actuellement	N5050.000

Le lien vous mènera à la zone de téléchargement d'accès restreint (connexion), où vous trouverez la mise à jour. Si la mise à jour est importée avec succès, l'affichage de la colonne Statut s'actualise. Si aucune connexion Internet n'est disponible ou si SwissSalary Store est hors ligne, tout fonctionne quand même, mais le statut ne s'affiche pas. Vous pouvez de plus vérifier le statut sous le statut de SwissSalary Store. Dès que les CGV sont confirmées, SwissSalary Store devrait normalement y être disponible.

8.1.1.2.2.1 CVG

Task #7071 | 5050.000

En appelant l'organisation, une question s'affiche pour vous demander si vous souhaitez accepter les CGV de SwissSalary. Cochez la case "J'accepte les CGV" et confirmez avec OK. Cette question réapparaîtra au démarrage de l'organisation si les CGV changent dans le futur. Dès que vous acceptez les CGV, les données sont remplacées par celles de SwissSalary Store.

Vous pouvez consulter à tout moment le contenu des CGV sur Internet via <http://www.swissalary.ch/fr/cga>.

8.1.1.2.3 SwissSalary SmartPort

5049.003

SwissSalary Store n'est pas proposé pour la solution SwissSalary BAU (version 5.0). La fonctionnalité est incluse dans BAU (NAV 2015)!

Le nouveau SmartPort sert d'interface de synchronisation de données entre SwissSalary Direct et SwissSalary ou entre une solution de RH externe et SwissSalary. Si des modifications d'adresse et/ou de coordonnées bancaires sont saisies dans SwissSalary Direct (Plus) par le collaborateur, elles s'affichent d'une pression de bouton (Direct Sync). Le gestionnaire de salaire peut ensuite décider si la modification doit être prise en compte ou pas.

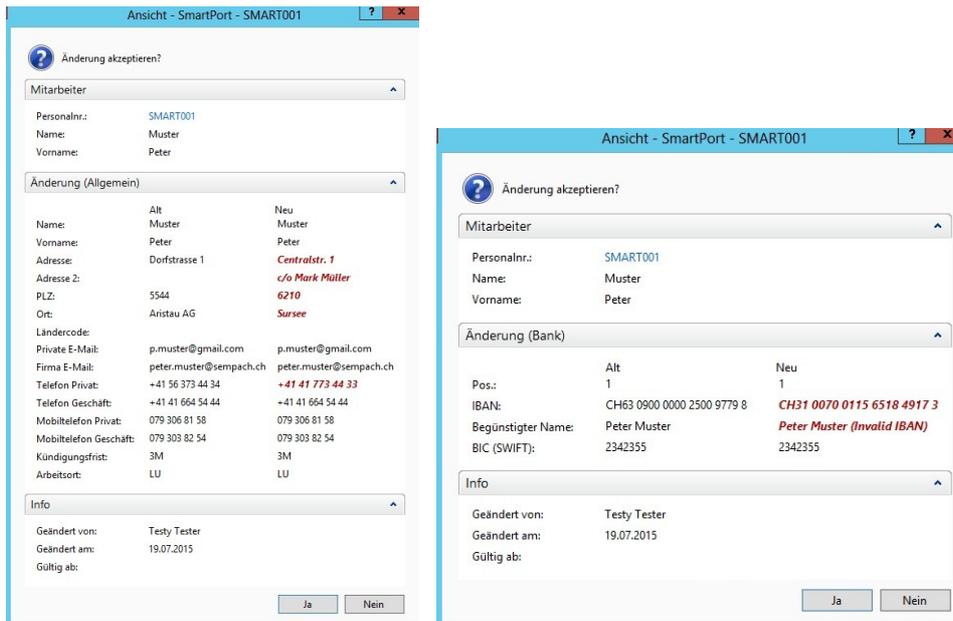
Vous pouvez ajouter SmartPort dans RTC sous Personnaliser -> Personnaliser cette page. Vous trouverez SmartPort dans Classic Client sous Traitements périodiques.

Affichage dans RTC (Rollcenter SwissSalary)



Geändert am	Beschreibung	Personaln.	Änderungssystem ...	Gültig ab
19.07.2015	Mitarbeiter Änderung	SMART001	HRM	
19.07.2015	Mitarbeiter Bank Änderung	SMART001	HRM	
19.07.2015	Mitarbeiter Änderung	SMART001	HRM	

Affichage des modifications (anciennes/récentes). Voici 2 exemples avec changement d'adresse et de coordonnées bancaires à partir de SwissSalary Direct Plus.



Évidemment, les mêmes questions de sécurité se posent que pour une mutation manuelle. Ex.: changement de CP.

Importer	Sous Intallation, vous pouvez insérer d'autres systèmes étrangers (ex.: des systèmes de RH externes). Via Importer, les données sont synchronisées par l'outil externe.
Direct Sync	Si vous vous servez déjà de SwissSalary Direct Plus, aucune configuration supplémentaire n'est requise. Les champs à synchroniser sont déjà définis. Cliquez sur Direct Sync et toutes les modifications s'afficheront dans SwissSalary Direct
Ouvrir	Via Ouvrir, la modification est représentée dans une grille de vue d'ensemble. Les modifications sont indiquées en rouge (nouveau). En cochant Oui, la modification est prise en compte, en cochant Non, elle est ignorée. Si vous souhaitez répondre à la question ultérieurement, cliquez sur la petite croix en haut à droite et fermez la question.
Rejeter	Vous pouvez rejeter la modification.
Tout afficher	Ôter le filtre, afficher toutes les modifications
Protocole	Le protocole répertorie toutes les modifications et indique si vous avez accepté ou rejeté les modifications.
Configuration	Chemin d'accès pour les solutions externes (ex.: solutions RH): en cours de développement
Rechercher	Masque de recherche par défaut

8.1.1.2.4 SwissSalary News

Les actualités de SwissSalary peuvent être utilisées exclusivement dans RTC Clients à partir de NAV 2009 SP1 RTC. Dans l'ancien Classic Clients, cette fonctionnalité est disponible à partir de NAV 2009 R2 Classic.

Avec SwissSalary News, vous détenez une nouvelle plate-forme d'informations pour afficher les actualités les plus récentes de SwissSalary. Toutes les informations importantes publiées sur notre page d'accueil sont immédiatement accessibles dans le centre de rôles de SwissSalary, qu'il s'agisse d'informations concernant les nouvelles mises à jour/pré-mises à jour, manuels, tarifs de l'impôt à la source, formations, modifications auprès des assurés sociaux etc. Grâce à SwissSalary News, vous êtes parmi les premiers à recevoir ces informations et surtout, vous ne manquez plus aucune information urgente.

Tout comme dans SmartPort, vous pouvez ajouter les actualités de SwissSalary dans RTC sous Personnaliser -> Personnaliser cette page.

Déclaration de salaire

0
en cours d'élaboration

0
Autorisation en cours

0
Réponse en cours

0
Réponse obtenu

Actualiser

Annoncer salaire

SwissSalary News

Actualiser les News
 Ouvrir dans le navigateur
 Rechercher

Titre	Date de parution
SwissSalary est certifié pour Microsoft Dynamics NAV 2016	13.11.2015
50. Update SwissSalary est disponible - Premier version SwissSalary pour NAV 2016	10.11.2015
IMPORTANT il y a changé le barème de l'IS pour SH rétroactif au 01.01.2015	15.07.2015

8.1.1.2.5 Rapport Importation de données salariales depuis Excel | Extension

Task #6160 | 5049.001

Le rapport 3009242 Importation de données salariales à partir d'Excel (BAU: 5142937) peut être ajouté et démarré manuellement sous "Rapports Général". Ce rapport n'est pas fixement intégré à la structure de menu de SwissSalary. Le rapport sert à importer des données depuis Excel directement dans les champs de la fiche employé. Ex.: augmentations de salaire, participations mensuelles, salaires etc. 3 champs de sélection supplémentaires de la fiche de l'employé à définir librement peuvent maintenant être importés.

Options

Fichier import Excel:

Excel Sheet:

De ligne:

Jusq. ligne:

Installation de colonne

N° employé:

Montant salaire:

Hres moy. p/mois:

Taux horaire:

nouveau salaire Montant salaire:

nouveau salaire Taux horaire:

Augmentation salaire individuelle Montant Salaire:

Augmentation de salaire individuelle Taux horaire:

Champs optionnel

Date de naissance	<input type="text" value="B"/>
Désignation du titre	<input type="text" value="G"/>
Date d'entrée	<input type="text" value="C"/>

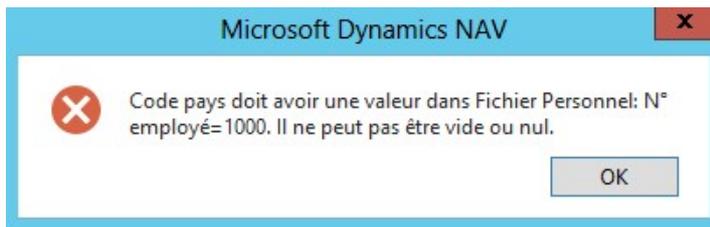
8.1.1.3 Employés

8.1.1.3.1 Onglet Coordonnées

8.1.1.3.1.1 Le code pays est maintenant un champ obligatoire

Task #6487 | 5049.002

Le champ "Code pays" dans l'onglet 'Coordonnées' est désormais un champ obligatoire qui doit être renseigné. Lors du processus de "Décompte salaire", comme pour les autres champs obligatoires, il est vérifié si un pays a été saisi. Si un champ est vide, le message d'avertissement suivant apparaît:



Le code pays ne correspond pas à la nationalité du collaborateur mais au pays dans lequel il réside. Cela signifie que pour les adresses situées en Suisse, CH doit impérativement être entré. Ces informations sont déjà garanties par le fichier correct des NPA.

8.1.1.3.2 Onglet Emploi

8.1.1.3.2.1 Saisie ultérieure de la date de sortie

Task #6301 | 5049.002

Au cas où vous auriez oublié, durant le mois du départ, de placer la date de sortie correcte, il est possible de rectifier ultérieurement dans la fiche employé. Le "tableau de traitement de salaire par tête – champ Date de sortie" est maintenant aussi transcrit en arrière-plan. Ce tableau est requis pour afficher correctement les rapports de fin d'année. Jusqu'ici, définir la date ultérieurement n'influe pas sur l'historique. Cela avait pour effet de partiellement révéler des périodes erronées sur les rapports de fin d'année.

IMPORTANT

Nous ne vous recommandons pas de définir ultérieurement la date de sortie. Au cours du mois de départ, tous les calculs liés au départ (calculs au prorata du salaire, des plafonds pour l'AC, la LAA, l'IS, paiement du 13ème salaires au prorata etc.) sont automatisés et opérés correctement. À ce stade, si la date de sortie manque, les calculs seront incorrects ou ne seront pas automatiques. Un réglage ultérieur ne modifie plus le calcul erroné mais ne fait que définir la date de sortie correcte pour les évaluations.

8.1.1.3.2.2 Total des années de service

Task #7046 | 5050.000

Dans les tableaux des années d'ancienneté, apparaît le 'Total' des années d'ancienneté.

Date début	Date jusqu'au	Année de service	Nombre	Commentaires
01.08.2013	31.07.2014	1	12	
01.08.2014	31.07.2015	1	12	
01.08.2015	31.08.2015	0	1	
Total année de service:			2,00	

8.1.1.3.2.3 Version SwissSalary BAU | Les dimensions et classe de salaire

Task #6261 | 5049.002

NOUVEAU: dans la version BAU, des dimensions du personnel fixes (ex. centres de coûts) peuvent également être enregistrées par le collaborateur. La même logique que dans la version NAV pour secteurs généraux est alors suivie. Les saisies de données dans le Rapport d'activité ou dans les éléments de salaire auxquels aucun centre de coûts n'est attribué sont réparties sur les dimensions du personnel enregistrées (pour le transfert dans la COFI).

La configuration s'effectue sur la fiche employé -> rubrique de ruban 'Personnel' -> Dimension du personnel (avec F9 dans la version Classic 5.0):

Personaldimension ▾		Filtereingabe (F3)	Dimensionswe
Dimensionswert	Dimension Name	Anteil	Beschreibung
BAUSTELLE A1 2050	Doppelstöckige Autobahn Bern-Zürich	0.00	

Veuillez veiller à ce que la quote-part ne soit jamais sur 0.00 (voir la figure), sinon aucune répartition n'est possible. Vous pouvez saisir plusieurs répartitions sur plusieurs C. de coûts. Exemple:

C. de coûts A = 10
 C. de coûts B = 50
 C. de coûts C = 40
 Total = 100

Les dépenses sont divisées par 100 x quote-part. La quantité totale ne doit pas forcément être égale à 100, elle est toujours calculée par la participation totale x quote-part.

Task #6260 | 5049.002

Un champ supplémentaire peut MAINTENANT être sélectionné dans la classe de salaire afin de saisir le salaire pour la refacturation interne (COEX). Il est ainsi possible de définir une approche salariale pour une refacturation fixe par classe de salaire, qui sera ensuite répercutée sur le COEX par heure saisie. Ce salaire est ensuite conformément affiché pour le collaborateur dans l'onglet Salaire et utilisé comme il se doit pour la facturation.

La configuration s'effectue pour les salaires de base ou via la fiche du personnel -> onglet 'Emploi' -> 'Classe de salaire':

Classe salaire ▾		Entrer une valeur p...	Code		
Code	Désignation	Assigner salaire d...	Aug... l'éc...	Classe salaire prochaine	Taux interne WV
A	Gerüstbau Monteur	<input type="checkbox"/>			
B	Gerüstbauer mit Fa...	<input type="checkbox"/>			
C	Gerüstbauarbeiter	<input type="checkbox"/>			
Q	Chef-Monteur	<input type="checkbox"/>			
ST1	Stufe 1	<input type="checkbox"/>			13.75
ST2	Stufe 2	<input type="checkbox"/>			43.60
ST3	Stufe 3	<input type="checkbox"/>			61.20

8.1.1.3.3 Onglet IS

8.1.1.3.3.1 Nouveaux tarifs de l'IS pour le canton TI sélectionnables, texte inclus

Task #6264 | 5049.002

En janvier 2015, le canton de TI a publié de nouveaux tarifs pour les frontaliers qui séjournent la semaine en Suisse (voir les infos ci-dessous). Les codes de tarif correspondants avaient déjà été publiés dans le PreUpdate 5049.001 (sans texte cependant). Dans la Fiche employé -> onglet IS, il est possible de sélectionner ces tarifs ainsi que les textes correspondants (*possible également dans TimeMachine*).

NOVITÀ 2015 IN AMBITO IMPOSTE ALLA FONTE

NUOVE TABELLE DI CALCOLO 2015

In considerazione delle modifiche previste a livello di legislazione tributaria cantonale con effetto 01.01.2015, di seguito vengono presentate in modo riassuntivo e succinto le nuove tabelle 2015 con la loro relativa applicazione e confrontate con le tabelle 2014.

Titolari di un permesso “G” con rientro giornaliero oppure cittadini svizzeri residenti all'estero che rientrano giornalmente al proprio domicilio			
Tabelle 2014		Tabelle 2015	
Persone sole	A	Persone sole	A
Famiglie con un solo reddito	B	Famiglie con un solo reddito	B
Famiglie con doppio reddito	C	Famiglie con doppio reddito	C
Frontalieri fiscali con doppio reddito (il coniuge avente attività lucrativa all'estero)	F	Frontalieri fiscali con doppio reddito (il coniuge avente attività lucrativa all'estero)	F
Famiglie monoparentali	H	Famiglie monoparentali	H
(*) Attività accessoria	D	(*) Attività accessoria	D

Titolari di un permesso “B”, “L”, “G” oppure cittadini svizzeri residenti all'estero con rientro settimanale			
Tabelle 2014		Tabelle 2015	
Persone sole	A	Persone sole	R
Famiglie con un solo reddito	B	Famiglie con un solo reddito	S
Famiglie con doppio reddito	C	Famiglie con doppio reddito	T
Famiglie monoparentali	H	Famiglie monoparentali	U
(*) Attività accessoria	D	(*) Attività accessoria	D

(*) Attività accessoria: grado d'occupazione inferiore al 50% con una prestazione mensile lorda inferiore o uguale a CHF 2'000.00. Aliquota fissa al 10%.

8.1.1.3.4 Liste des employés | Tri dans RTC

Task #6733 | 5049.003

Le tri choisi reste désormais enregistré dans la *Liste des employés*. Ceci fonctionne uniquement lorsque le tri est effectué sur les champs par défaut comme le N° employé ou le Nom de recherche (A-Z).

N° employé	Nom de recherche	Nom	Prénom
5	CYRRUS MILICENT	Cyrrus	Milicent
9	GIBB ROBIN	Gibb	Robin
10	HAGEN NINA	Hagen	Nina

8.1.1.3.5 Liste des employés | Statistiques individuelles avec commentaire

Task #6801 | 5050.000

Dans Statistiques du personnel, la colonne 'Commentaires' peut être affichée. Les commentaires sont imprimées sur la base du personnel.

8.1.1.3.6 Afficher les nom/prénom sur le formulaire/les pages

Task #6441 | 5049.002

Le nom/prénom du collaborateur sera désormais également affiché, à côté du N° employé:

- enfants
- dimensions professionnelles
- banque
- liste de traitement de salaire

On pourra ainsi voir immédiatement de quel collaborateur il s'agit.

8.1.1.3.7 Banques du personnel | Possibilité d'attribution fixe des genres de salaire par coordonnées bancaires

Task #6837 | 5049.003

Souhaitez-vous virer régulièrement certains montants à l'aide des mêmes coordonnées bancaires? Vous pouvez maintenant enregistrer un filtre de genres de salaire sur les coordonnées bancaires (seulement sur les genres de salaire).

Exemple:

L'employé souhaite que tous les frais généraux soient payés à une banque séparée. Le gestionnaire de salaires saisit tous les genres de salaire de frais généraux auprès de la banque de l'employé avec un filtre pour les genres de salaire, par ex. "3000..3999". Le code bancaire est ainsi automatiquement établi dans le Rapport d'activité ainsi que dans les éléments de salaire. Vous pouvez à tout moment contrôler cet automatisme manuellement, directement via le Rapport d'activité.

Général			
Pos.:	1	Mode de paiement bancaire:	Par défaut
Montant maximal:	0.00	Règlement des frais généraux:	Mandant
Filtre Genres de salaire:	3000..3999	Code devise:	
Valable du:		Cours de change:	
Valable jusqu'au:		Montant maximal (DM):	0.00

Task #6608 | 5049.003

La liste des **banques du personnel** peut être complétée par d'autres champs. Choisissez Sélectionner les colonnes.

Banques employé

Entrer une valeur p... | Pos.

Pos.	N° empl...	Type de paiement	Montant	N° de	Nom de la banque	Adresse bancaire	CP Banque	Lieu de la banque
1	5	Paiement ...						

Menu contextuel:

- Croissant
- Décroissant
- Rechercher Ctrl+F
- Choisir les colonnes...
- Nouvelle ligne Ctrl+Ins
- Supprimer la ligne Ctrl+Del
- Sélectionner la hauteur d'en-tête

Vous pouvez maintenant également sélectionner le N° employé ainsi que le Nom/Prénom.

Personnaliser Banques employé

Options d'affichage

Choisir les colonnes

Récapitulatifs

Ruban

Choisir les colonnes à afficher dans la liste

Colonnes disponibles :

- BIC (SWIFT)
- BLZ étranger
- Code devise
- Compte bancaire
- Cours de change
- CP bénéficiaire
- Désignation abrégée bancaire
- Lieu bénéficiaire
- Mode de paiement bancaire
- Montant maximal (DM)
- N° compte BVR
- Référence BVR
- Référence de paiement 1
- Référence de paiement 2
- Règlement des frais généraux
- Type BVR
- Valable du
- Valable jusqu'au

Ajouter >>

<< Supprimer

Afficher les colonnes dans cet ordre :

- N° employé
- Nom Prénom
- Pos.
- Type de paiement
- Montant maximal
- N° de clearing
- Nom de la banque
- Adresse bancaire
- CP Banque
- Lieu de la banque
- IBAN
- N° compte postal
- Nom bénéficiaire
- Adresse bénéficiaire
- Adresse bénéficiaire 2

Déplacer vers le haut

Déplacer vers le bas

Ajouter le volet Figer

Entrée rapide

8.1.1.3.8 Nouveau récapitulatif avec éléments salaire

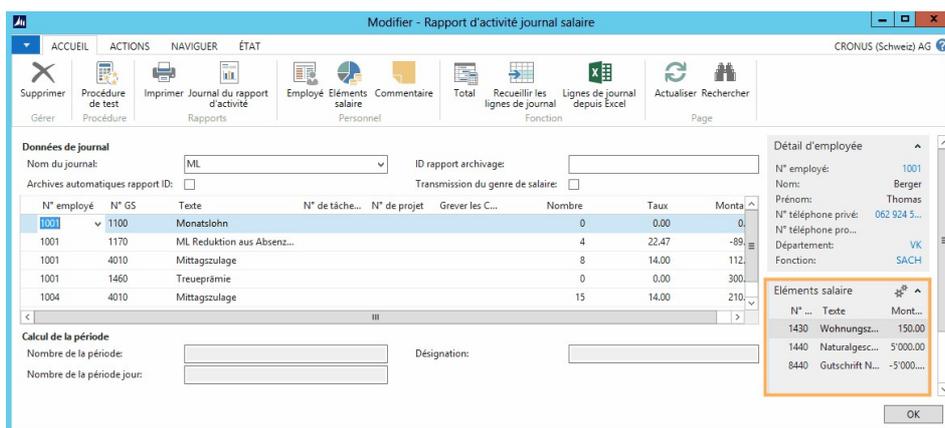
Cette nouveauté concerne exclusivement les versions RTC!

Task #6157 | 5049.001

Dans RTC, un nouveau récapitulatif a été créé avec les éléments salaires actuelles. Ce récapitulatif s'affiche sur les pages suivantes et peut être masqué/affiché:

- fiche employé
- liste employé
- Rapport d'activité

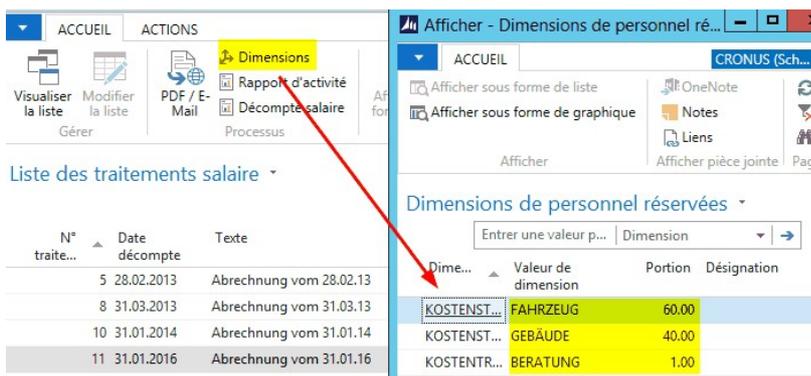
Voici un exemple de nouveau récapitulatif de éléments salaires dans le Rapport d'activité:



8.1.1.3.9 Liste des traitements de salaire | Dimensions comptabilisées

Task #6442 | 5049.003

Vous pouvez maintenant vérifier les dimensions du personnel comptabilisées par traitement de salaire directement via la liste de traitement de salaire.



8.1.1.3.10 Attestation de gain intermédiaire AC | Heures automatiquement renseignées

Task #6809 | 5049.003

Le rapport **Attestation de gain intermédiaire AC** ne pouvait afficher automatiquement les heures de travail et d'absence. Le formulaire devait être rempli manuellement. Les entreprises qui présentent des heures de travail et d'absence quotidiennes (ex. à partir de SwissSalary EasyRapport ou d'une importation de données via une interface d'importation de données ouverte) peuvent maintenant transférer les heures saisies directement vers le rapport. De plus, la configuration des **types d'heures** a été étendue et une nouvelle colonne a été créée: **Signe AC**.

Si pour un jour donné une absence marquée des codes A, B, C, D ou E ainsi qu'un temps de travail sont comptabilisés, ils s'affichent avec un "+", comme par exemple "A4 + 4". Sinon, soit la lettre adéquate, soit le total des périodes de travail est affiché, lequel est défini dans les types de période par **Signe AC** comme **période de travail**.

Code	Désignation	Nom de recherche	Sup... l'im...	Sigle AC	Unité	Heures effectives	Soldé	Type de solde
ABSENZEN	Absenzen	25	<input type="checkbox"/>		Jours	<input checked="" type="checkbox"/>	Divers	
ARBEIT	Produktive Zeit	11	<input checked="" type="checkbox"/>	Heure de travail	Heures	<input checked="" type="checkbox"/>	Heures de ...	
FEIERTAGE	Feiertage	16	<input type="checkbox"/>		Jours	<input checked="" type="checkbox"/>	Divers	
FERIEN	Ferienbezug	3	<input type="checkbox"/>	E = Vacances	Jours	<input checked="" type="checkbox"/>	Vacances	Déduction
FERIENANSP	Ferienanspruch	1	<input type="checkbox"/>	E = Vacances	Jours	<input type="checkbox"/>	Vacances	Droit
FERIENAUS	Ferienauszahlung	4	<input type="checkbox"/>	E = Vacances	Jours	<input type="checkbox"/>	Vacances	Déduction
FERIENKORR	Ferienkorrektur	2	<input type="checkbox"/>	E = Vacances	Jours	<input type="checkbox"/>	Vacances	
GLEITZEIT	Gleitzzeit	5	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	Horaire var...	
IST-ZEIT	Ist-Zeit	15	<input checked="" type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	Heures eff...	
KOMP GZ	Kompensation G...	6	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	Horaire var...	
KOMP NA...	Nachtarbeit Ko...	13	<input type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>	Travail de ...	
KOMP UZ	Kompensation Ü...	8	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	Heures su...	
KRANKHEIT	Krankheit	19	<input type="checkbox"/>	A = Maladie/Accident	Jours	<input checked="" type="checkbox"/>	Divers	
KURSE	Kurse/Schule	21	<input type="checkbox"/>		Jours	<input checked="" type="checkbox"/>	Divers	
KURZARBEIT	Kurzarbeit	23	<input type="checkbox"/>	C = autre absences payées		<input checked="" type="checkbox"/>	Divers	
MASSAGEN	Massagen	MASSAGEN	<input checked="" type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	Divers	
MILITÄR	Militär	22	<input type="checkbox"/>	B = Militaire		<input checked="" type="checkbox"/>	Divers	
MUTTER	Mutterschaft	20	<input type="checkbox"/>	C = autre absences payées	Jours	<input checked="" type="checkbox"/>	Divers	
NACHT	Nachtarbeit	12	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	Travail de ...	
SOLLZEIT	Sollzeit	14	<input checked="" type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	Heures dues	
ÜBERZEIT	Überzeit	7	<input type="checkbox"/>		Heures	<input type="checkbox"/>	Heures su...	
UNFALL/BU	Unfall BU	17	<input type="checkbox"/>	A = Maladie/Accident		<input checked="" type="checkbox"/>	Divers	
UNFALL/N...	Unfall NBU	18	<input type="checkbox"/>	A = Maladie/Accident		<input checked="" type="checkbox"/>	Divers	

Les abréviations A à E correspondent aux mentions sur le rapport.

Indiquez dans les cases correspondantes du calendrier les heures travaillées par la personne assurée.
Pour les absences payées et impayées, les codes suivants sont à utiliser:

A = maladie, accident, maternité B = service militaire, service civil C = autres absences payées D = absences impayées E = vacances

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	

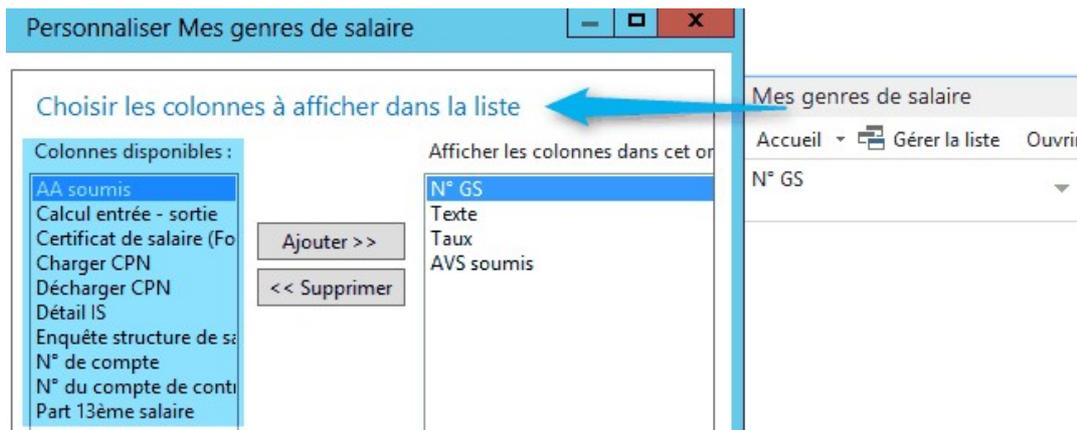
8.1.1.4 Genres de salaire

8.1.1.4.1 Mes genres de salaire | Extension de la sélection de colonnes

Task #6708 | 5049.003

Vous pouvez sélectionner la page **Mes genres de salaire** dans SwissSalary Rollcenter. Nous avons étendu la sélection de colonnes comme suit:

- N° de compte
- Charger CPN
- N° du compte de contrepartie
- Décharger CPN
- Certificat de salaire (Formulaire 11)
- Enquête structure de salaire ESS
- Détail IS
- Calcul entrée - départ



8.1.1.4.2 Exonération AANP pour l'impôt à la source

Task #5751 | 5049.001

Certains cantons de IS exigent que le montant des salaires soumis à l'impôt à la source soit augmenté si l'employeur prend en charge la déduction AANP de l'employé. Cette pratique n'est pas répandue dans tous les cantons et contredit l'égalité juridique entre impôt ordinaire (certificat de salaire) et IS. Pour le certificat de salaire, les contributions AANP prises en charge par l'employeur ainsi que les contributions IJM et LAAC sont exclues de l'exonération.

Nous avons ajusté le calcul dans SwissSalary de manière à ce que ce montant soit également pris en compte dans le total des salaires soumis à l'impôt à la source lorsque le champ "Soumises à l'IS" est coché pour le GS "Employeur AANP".

8.1.1.4.3 Les textes des genres de salaire sont regroupés sur le décompte salaire

Task #5929 | N5049.002

Lorsque des genres de salaire tels que l'indemnité kilométrique par ex. étaient saisis sur différents centres de coûts et accompagnés d'un texte supplémentaire, ils apparaissaient auparavant sur des lignes séparées sur le décompte salaire, ce qui conduisait souvent à des décomptes salaire de plusieurs pages.

Exemple:

Si quelqu'un percevait par ex. une indemnité kilométrique sur 20 jours, que celle-ci était saisie quotidiennement et que le trajet était indiqué dans le texte, 20 lignes différentes apparaissaient sur le décompte salaire (indemnité kilométrique).

Les genres de salaire d'un même genre de salaire sont MAINTENANT comprimés sur une ligne et imprimés sur le décompte salaire, si celui-ci est configuré en conséquence sur le genre de salaire. La nouvelle option '*Fusionner*' se trouve dans les genres de salaire, onglet 'Bases soumises', champ 'Texte complémentaire'. Avec cette option, vous trouverez maintenant aussi la fonction "Une seule ligne", qui remplace le champ à cocher "Mention brève pour texte complémentaire".

Bases soumises	
Salaire brut (LAA):	<input checked="" type="checkbox"/>
AVS soumis:	<input checked="" type="checkbox"/>
AC soumis:	<input checked="" type="checkbox"/>
LAA soumis:	<input checked="" type="checkbox"/>
LAAC soumis:	<input checked="" type="checkbox"/>
LPP soumis:	<input checked="" type="checkbox"/>
IJM soumis:	<input checked="" type="checkbox"/>
Impôt soumis:	<input checked="" type="checkbox"/>
Impôt à la source soumis:	<input checked="" type="checkbox"/>
IS fixation du taux:	<input checked="" type="checkbox"/>
Fonds sociaux soumis:	<input type="checkbox"/>
LPP salaire assuré:	<input type="text"/>
Remarque pour le certificat de salaire (chiffre 15):	<input type="checkbox"/>
Certificat de salaire (Formulaire 11):	<input type="text"/>
Indemnités vacances (SH) accordées:	<input type="checkbox"/>
Part 13ème salaire:	<input checked="" type="checkbox"/>
Part 14ème salaire:	<input type="checkbox"/>
Brut pour net:	<input type="checkbox"/>
Majoration charges sociales:	<input type="text"/>
Postes COFI par ligne:	<input type="checkbox"/>
texte complémentaire:	Fusionner
Enquête structure de salaire ESS:	I - Salaire brut
Détail IS:	<input type="text"/>

8.1.1.5 Données de base salaires

8.1.1.5.1 Onglet AC

8.1.1.5.1.1 Calcul plafond pour le calcul rétroactif (date de départ <=31.12.2015)

Task #7054 | 5050.000

Cette tâche concerne les plafonds AC, ACC et LAA qui ont été augmentés le 01.01.2016.

AC/LAA

auparavant: CHF 126'000/an | CHF 10'500/mois

maintenant: CHF 148'200/an | CHF 12'350/mois

ACC

auparavant: à partir de CHF 126'000/an | CHF 10'500/mois

maintenant: à partir de CHF 148'200/an | CHF 12'350/mois

Modifiez les nouveaux plafonds manuellement après le dernier traitement de salaire de décembre 2015 et avant le premier traitement de salaire de janvier 2016 dans les Données de base salaires. À partir du 01.01.2016, les nouveaux plafonds seront calculés. Pour les soldes d'ajustement rétroactifs des employés ayant quitté l'entreprise avant le 31.12.2015, les anciens plafonds seront pris en considération.

8.1.1.5.2 Onglet Fonds sociaux

8.1.1.5.2.1 Hyperliens pour IJM et fonds sociaux maintenant aussi sélectionnables dans RTC

Task #6211 | 5049.002

Les hyperliens (liens Web) dans les données salariales de base pour les IJM et les fonds sociaux sont maintenant aussi sélectionnables dans la version RTC.

8.1.1.5.2.2 Fonds sociaux | Frais de représentation non pris en compte dans la base IS

Task #6587 | 5049.003

Le canton de GE est soumis à un règlement spécial concernant les indemnités forfaitaires, lequel est pris en compte avec les planchers et les plafonds à l'aide du total des salaires AVS. Ces allocations n'étaient pas calculées correctement dans la somme de l'IS. Cela a été corrigé.

8.1.1.5.2.3 Fonds sociaux | Base AVS avec abattement forfaitaire | Abattement forfaitaire sur revenu d'appoint CHF 2'300

Task #6737 et #6572 | 5049.003

Auparavant, le plafond de CHF 2'300.00 pour les **faibles revenus** (revenus d'appoint) n'était pas pris en compte correctement dans les fonds sociaux pour les déductions. Des déductions telles que l'assurance-maternité du canton de GE par ex. ainsi que d'autres déductions sont configurées dans les fonds sociaux. Ceci a été corrigé. Plus aucune déduction ne sera opérée si le total des salaires AVS calculé sur l'année ne dépasse pas CHF 2'300.00.

8.1.1.5.3 Onglet IS

8.1.1.5.3.1 Emmagasiner les tarifs de l'IS | Modification de la sélection de l'option

Task #6531 | 5049.002

La sélection d'option à l'importation de l'impôt à la source a été modifiée.

Avant: supprimer, supprimer jusqu'au début de l'année précédente, ne pas supprimer

Maintenant: supprimer jusqu'à l'année précédente, supprimer, ne pas supprimer

Explication: avec TimeMachine, des corrections rétroactives peuvent également être réalisées sur plusieurs années. Mais cela ne fonctionne que si le tarif de l'année précédente est encore dans le système, sinon un tarif erroné (l'actuel) est déterminé. Nous recommandons la nouvelle sélection par défaut suivante: "supprimer jusqu'à l'année précédente".

8.1.1.6 Traitement de salaire

8.1.1.6.1 Rapport d'activité

8.1.1.6.1.1 Plus de caractères pour les textes

Task #6486 | 5049.002

La zone de texte du rapport d'activité a été allongée et est passée de 40 à 50 caractères. Il y a donc plus d'espace pour entrer des textes plus longs et plus clairs. Cette extension a été modifiée pour tous les champs des tableaux suivants:

- Genres de salaire | texte
- Eléments de salaire | texte
- Rapport d'activité | texte
- Postes salaire | texte
- Postes de refacturation | texte
- EasyRapport | texte

8.1.1.6.1.2 Recueillir les postes EasyRapport | Nouvelle fonctions avec date de référence lors du départ

Task #6867 | 5049.003

Cette nouveauté concerne tous les clients qui travaillent avec une solution de saisie de temps de travail intégrée et établissent les salaires tous les 25 du mois. Cela ne s'adresse pas aux clients utilisant un processus de salaire-acompte. Pour eux, il n'y a rien de changé. Les clients qui pour des raisons opérationnelles ne peuvent exécuter de traitement de salaire-acompte sont toujours confrontés à la difficulté suivante: il se peut qu'au moment d'effectuer le décompte de salaire, certaines données temporelles du mois en cours ne soient pas disponibles. Généralement, seules les heures du mois précédent sont connues. En

cas de départ de personnel en fin de mois, cela peut éventuellement influencer négativement sur le calcul du solde et sur le paiement des soldes créditeurs.

Nous vous recommandons expressément de travailler si possible avec le processus de salaire acompte, car il constitue la seule solution adaptée et simple en conjonction avec la saisie du temps de travail.

Pour les collaborateurs dont la **date de départ a lieu durant le mois en cours**, il est possible de les transférer dans les postes identifiés dans EasyRapport, même quand la date du document est postérieure à la *date de référence* entrée.

Ceci est possible grâce à la nouvelle fonction **Jour de début de la période** (description sous [Groupe décompte | Jour de début de la période](#)). Si le champ 'Jour de début de la période' reste vide, seules les dates allant jusqu'à la date de référence incluse sont transmises dans le Rapport d'activité. Si un **1** est inscrit comme 'Jour de début de la période', comme dans l'exemple suivant, alors TOUS les postes du mois précédent seront transmis. Avec cette saisie et la combinaison de la date de référence dans 'Recueillir les postes EasyRapport', les données du mois en cours sont également transférées dans le Rapport d'activité si la date de départ d'un collaborateur est disponible. La configuration du 'Jour de début de la période' s'effectue dans le groupe décompte, dans l'onglet Acompte.

Exemple:

Le collaborateur Peter Muster a quitté l'entreprise le 31.08.2015. Pour le calcul du salaire, les données sont habituellement transmises depuis SwissSalary EasyRapport dans le Rapport d'activité jusqu'au 31.07.2015 inclus par ex. En saisissant 1 comme "Jour de début de la période", les périodes et les absences saisies pour le mois d'août (congés, compensation des heures supplémentaires, absences etc.) seront transmises dans le journal. Fin août, au moment de traiter le salaire, le décompte du collaborateur prêt à quitter l'entreprise sera déjà définitivement effectué, y compris le solde de toutes les absences en cours.

Cet ajustement présente l'avantage qu'en cas de départ, toutes les données restent disponibles. **IMPORTANT:** fonctionne uniquement si le client a déjà saisi toutes les données d'absence jusqu'à la fin du mois au moment du décompte salaire (le 25 du mois).

8.1.1.6.1.3 Rapport vérification visa avec filtre additionnel

Task #6535 | 5049.002

Le rapport de contrôle de visa a été étendu au filtre "Seulement des données de EasyRapport".

8.1.1.6.1.4 Rapport d'activité | Nouvelle colonne Nom/Prénom sélectionnable

Task #6259 | 5049.002

À la demande des clients, nous avons étendu le Rapport d'activité (identique aux éléments salaire) à l'aide de la colonne "Nom prénom". Le nom du collaborateur peut ainsi être affiché sur la ligne du rapport d'activité à côté du N° employé.

Task #6824 | PreUpdate 5049.003

Dans le Rapport d'activité, il est par ex. possible de payer les frais généraux au moyen des coordonnées bancaires sélectionnées. On peut aussi sélectionner la colonne **Code bancaire**. Auparavant, il n'était pas toujours évident d'identifier la banque requise. Les colonnes **IBAN** et **Valable jusqu'au** sont désormais également proposées à la sélection.

Pos.	Type de paiement	Nom de la banque	IBAN	Valable jusqu'au
2	Banque	Die Schweizerische P...	CH90 0900 ...	

Task #6763 | 5049.003

Après avoir saisi plusieurs lignes dans le Rapport d'activité, le même nom/prénom continuait à s'afficher après l'apparition du message d'erreur ou d'avertissement facultatif. Cela a été corrigé, le nom correct sur base du N° employé s'affiche maintenant à nouveau.

Rapport d'activité journal salaire ▾

Entrer une valeur p..

Données de journal

Nom du journal:

ML ▾

Transmission du genre de salaire:

N° employé	Nom Prénom	N° GS	Texte	Grever les CDC	Nombre	Taux	Montant
1008	Artoni Pietro Paolo	2160	Ferienlohn Auszahlung ML		3	348.28	1'044.85
1008	Artoni Pietro Paolo	2160	Ferienlohn Auszahlung ML		1	348.28	348.30
1000	Muster Konrad	1700	ML Rapportierung	MATERIAL	7	0.00	0.00
1000	Muster Konrad	2760	Krankheitslohn ML 80%		1	0.00	0.00
1000	Muster Konrad	1170	ML Reduktion aus Absenzen		0.2	56.82	-11.35
1000	Muster Konrad	1700	ML Rapportierung	MATERIAL	9	0.00	0.00

Task #6931 | 5050.000

Pour info, le champ Type d'origine peut MAINTENANT être affiché dans le journal de créations de rapport. On peut ainsi clairement déterminer comment les créations de rapport doivent être créées (manuellement ou via importation de données).

Task #7035 | 5050.000

Dans les postes salaire comme dans le Rapport d'activité, la colonne Unique Record ID peut être affichée. On peut ainsi distinguer si les données sont incorporées manuellement ou via EasyRapport.

8.1.1.6.2 Décompter salaires

8.1.1.6.2.1 Procédure de test | Aucun message d'information avant l'affichage de page

Task #6804 | 5049.003

En créant une procédure de test, plus aucun affichage n'est créé via le nombre de postes salaire décomptés lorsque le décompte est effectué pour un seul collaborateur. Cela rend ce processus plus efficace.

8.1.1.6.3 Comptabiliser salaires

8.1.1.6.3.1 Texte de comptabilisation COFI complété par le mois de comptabilisation (chiffre)

Task #6440 | N5049.002

Le texte de comptabilisation COFI peut désormais être délivré avec un paramètre supplémentaire: %6 exprime maintenant le mois de comptabilisation en chiffres (toujours deux chiffres)

Options de texte de comptabilisation précédentes:

%1 = groupe décompte

%2 = date de comptabilisation

%3 = mois de comptabilisation (texte)

%4 = année de comptabilisation YYYY

%5 = traitement de salaire

Nouvelle option:

%6 = mois de comptabilisation (chiffre)

Exemple:

Les paramètres de comptabilisation sont maintenus dans les données salariales de base sous 'NAVIGATE' -> Traduction -> Système -> Texte de comptabilisation COFI

Entrée du paramètre suivant:

Sprach... ▲ Übersetzung
DES %1-%5 %6.%4

Il en résulte ce texte de comptabilisation (dans le champ 'Description'):

Erf.-Journalname:

Buchungsd...	Belegart	Belegnr.	Lfd. Nr. ein...	Kontoart	Kontonr.	Beschreibung
31.08.2016		LOHN-15		0 Fibukonto	1000	ML-15 08.2016
31.08.2016		LOHN-15		0 Fibukonto	2250	ML-15 08.2016

8.1.1.7 Déclaration de salaire

8.1.1.7.1 ELM | 1 personne seulement déclarée via la déclaration LAA

Task #6244 | 5049.002

Quand la déclaration LAA était transmise en même temps que la déclaration AVS/CCF, seul un collaborateur était transmis avec la déclaration LAA (le premier collaborateur). Le problème s'est rarement produit, mais c'est maintenant corrigé.

8.1.1.7.2 ELM | Les déclarations de certificat de salaire 'disparaissent' après déclaration du salaire

Task #6242 | 5049.002

Au cours de la déclaration du certificat de salaire via ELM, il est arrivé, bien que la déclaration ait bien été reçue (e-mail de confirmation reçu) par le destinataire final (= administration fiscale), que la déclaration elle-même n'était plus visible, et ce dans aucune pile de notre déclaration de salaire. La déclaration, lorsqu'elle est effectuée correctement, devrait apparaître sous „Réponse obtenu“ après que le salaire ait été déclaré. La cause de ce problème est que la transmission des certificats de salaire dure plus longtemps que celle des autres déclarations. Afin que la déclaration puisse être remise correctement après réception du message "Réponse obtenu", nous avons besoin d'un retour du distributeur, qui en l'occurrence n'est jamais venu dans ces cas précis.

Pour éviter ce problème, la déclaration est maintenant visible dans la pile „Réponse en cours“, puis est déplacée avec le processus "Actualiser" dans la pile "Réponse obtenu". Si l'information d'exécution arrive rapidement et correctement, cette étape intermédiaire n'est alors pas nécessaire et le message apparaît tout de suite sous "Réponse obtenu".

8.1.1.7.3 ELM | Déclaration IS: pas de division pour les arrivée/départs en cours de mois

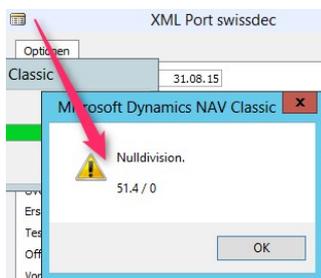
Task #7024 | 5050.000

Lors de la transmission de données de l'impôt à la source avec ELM, un message d'erreur avec division par zéro apparaissait lors du traitement de certaines constellations de dates. Le message d'erreur s'affiche seulement lorsque la date d'arrivée et la date de départ sont enregistrées avec un décalage d'un jour, indépendamment du mois de départ.

Voici l'exemple d'une constellation avec pour date d'entrée dans la comptabilité salariale le 03.07.2015 et pour date de départ le 02.08.2015:

Date d'entrée	01.12.2014
Date de sortie.	02.08.2015
Date d'entrée dans la ...	03.07.2015

Une division par zéro se crée à cause de la date de départ au moment de la transmission des données de l'IS:



Cette erreur a été corrigée. Les arrivées et départs en cours de mois peuvent bien sûr être saisis avec n'importe quelle valeur de donnée intermensuelle.

8.1.1.7.4 ELM | Date de naissance du/de la partenaire pour l'IS

Task #6536 | 5049.002

Pour la déclaration minimale ELM de l'IS des informations du partenaire, les champs suivants doivent impérativement être renseignés:

- Nom du partenaire
- Prénom du partenaire
- Date de naissance du partenaire

Sans ces données, la déclaration de l'IS NE peut PAS être transmise via ELM par un collaborateur "marié" ou avec "partenariat enregistré". Nous vérifions déjà ces données lors de la saisie et désormais aussi au moment du décompte salaire. Auparavant, un message d'erreur incompréhensible apparaissait en rouge et en anglais, au plus tard dans le transmetteur ELM.

Ces derniers mois, swissdec a renforcé les mécanismes de vérification auprès du distributeur pour certains cantons de l'IS. Dans ces cantons, contrairement au message initial indiquant que les saisies des informations du partenaire devront être disponibles dans le système seulement à partir du 01.01.2018, toutes les données concernant la situation du revenu doivent être saisies. Nous restons en contact avec swissdec pour connaître les cantons qui requièrent désormais plus d'informations. Ceci génère malheureusement un message d'erreur dans le transmetteur ELM lors de la transmission ELM

8.1.1.7.5 Certificat de salaire | Comptabilisation de la masse salariale du Liechtenstein sans code-barres 2 D

Task #6300 | 5049.002

Le code-barres 2 D sur le certificat de salaire est imprimé exclusivement avec le nouveau code-barres de la version swissdec 4.0. Vous nécessitez pour ce faire le transmetteur ELM version 4.0 ainsi qu'une configuration de la version 4.0 (SwissSalary Essentials) dans les données salariales de base. L'impression des certificats de salaire avec l'ancienne solution de la version 3.0 n'est plus possible.

Les clients qui ont déjà transmis leurs déclarations ELM avec la version 4.0 en début d'année n'ont rien besoin de faire.

Task #6266 | 5049.002

Le lien hypertexte pour le certificat de salaire se réfère aux liens suivants en fonction de la langue:

DE | <https://www.estv.admin.ch/estv/de/home/direkte-bundessteuer/dienstleistungen/formulare/lohnausweis.html>

FR | <https://www.estv.admin.ch/estv/fr/home/direkte-bundessteuer/dienstleistungen/formulare/lohnausweis.html>

IT | <https://www.estv.admin.ch/estv/it/home/direkte-bundessteuer/dienstleistungen/formulare/lohnausweis.html>

Task #6766 | 5049.003

Le certificat de salaire suisse est également utilisé dans la Principauté du Liechtenstein. L'administration fiscale des contributions ne reconnaît cependant pas les codes-barres 2 D pour la numérisation automatique. Auparavant, on ne vérifiait pas si le certificat de salaire devait être créé pour une entreprise en Suisse ou pour une entreprise au Liechtenstein. Cela générerait cependant une erreur lors de la création du certificat de salaire.

Le code-barres 2 D n'est désormais plus créé si la comptabilité salariale au Liechtenstein est effectuée dans les données salariales de base.

8.1.1.8 Administration SwissSalary

8.1.1.8.1 EasyRapport | Groupe avec nouveau champ 'Verrouillé'

Task #7068 | 5050.000

La case „Verrouillé“ peut maintenant être cochée dans le groupe EasyRapport. Si un groupe est verrouillé, il est alors filtré lors de l'attribution du collaborateur correspondant. La même chose vaut également pour la fonction 'Collecter des données EasyRapport'.

8.1.1.8.2 Groupe décompte | Date de début de la période

Task #6782 | 5049.003

Dans le groupe décompte, la période Jour de début de la période peut maintenant être déterminée. La période de décompte du mois peut être décalée à l'aide de cette date. On peut par exemple effectuer un calcul du 01.08 au 31.08 comme d'habitude, mais aussi du 16.08 au 15.09: seules les données des lignes de rapport incluses dans cette période serviront au calcul.

La configuration s'effectue dans le Groupe décompte -> Répertoire 'Acompte' -> champ Jour de début de la période:

The screenshot shows a configuration menu with the following items: Général (Monatslohn), Impression, EasyRapport, Pré-paramétrisation déductions, Pré-paramétrisation Certificat (BE), and Acompte. The 'Acompte' section is expanded, showing two dropdown menus: 'Méthode acompte' (set to 'par défaut (2 paiements)') and 'Statut d'acompte'. A yellow highlight is placed on the 'Jour de début de la période:' label, which is followed by an empty text input field.

Voir également les explications sous le point de menu suivant: Collecter les postes EasyRapport | Nouvelle fonction avec date de référence au moment du départ: [Recueillir les postes EasyRapport | Nouvelle fonction avec date de référence au moment du départ](#)

Nous recommandons d'utiliser uniquement le processus de décompte Acompte, car il est plus flexible et plus facile à utiliser.

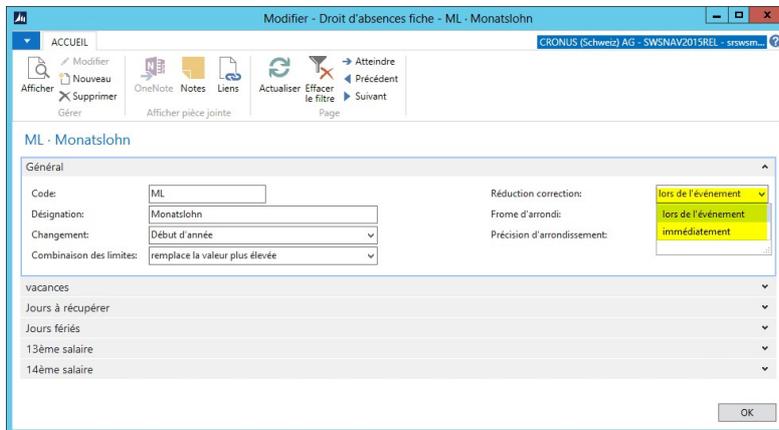
8.1.1.8.3 Droits d'absences | Diminution immédiate des congés en cas de départ

Task #6682 | 5049.003

Nombreux sont les clients qui souhaitent que la diminution de congé en cas de départ d'un employé soit déduite au moment de la résiliation du contrat de travail, soit dès qu'une date de départ est établie et non pas au cours du mois du départ. Nous avons réalisé ce souhait. Dans les Droits d'absences, on peut désormais choisir quand la réduction doit avoir lieu.

Option:

- lors de l'événement (comme auparavant, seulement au cours du mois de départ)
- immédiatement (nouveau, en fonction de la date de départ)



Task #6741 | 5049.003

Lorsque le genre de salaire demande était saisi dans l'onglet Jours fériés dans les Droits d'absences, un calcul erroné en résultait. Ce problème est résolu.

Task # 6681 | 5049.003

La réduction de congé automatique présentait une erreur lorsque le collaborateur arrivait et quittait l'entreprise dans la même année. Cette erreur a été corrigée.

8.1.1.8.4 Interface ouverte d'importation de données | Choisir un signe par colonne

Task #6173 | 5049.001

Dans l'interface ouverte d'importation de données, il est MAINTENANT possible d'influer sur le signe (ou le facteur) via une autre colonne pour les champs **Nombre**, **Taux** et/ou **Montant**. Certains systèmes de saisie de données transmettent l'information dans une colonne séparée si la valeur à importer est positive ou négative. Afin de pouvoir importer dans SwissSalary, il existe désormais l'attribution **Facteur** pour les champs mentionnés ci-dessus.

Exemple avec le facteur -1 dans le champ d'attribution Nombre. La valeur importée x -1 est ainsi calculée.

8.1.1.9 Rapports

8.1.1.9.1 Quote d'absence | Coûts salariaux en CHF

Task #6828 | 5049.003

Le rapport Quote d'absence indique les absences en heures. À la demande de nombreux clients, les heures ont également été associées au taux salarial du collaborateur. On obtient ainsi également les charges salariales en CHF en plus des absences en heures. Le détail est indiqué par absence et par total général.

Quota des absences
CRONUS (Schweiz) AG
Groupement: Département

02.10.2015
Page 1
SWISSSALARYMIDE

Filtrage par date: 01.01.13..31.03.15

N° employé	Nom Prénom	Heures de présence obligatoires	Vacances et jours fériés	Heures de présence obligatoire	Krankheit		Unfall BU		Unfall NBU		Mutterschaft		Global	
					Nombre	Quota	Nombre	Quota	Nombre	Quota	Nombre	Quota	Nombre	Quota
1000	Muster Konrad	432,75	-207,50	640,25	53,50	8.4%	26,50	4.1%					80,00	12.5%
Total	Einkauf	432,75	-207,50	640,25	53,50	8.4%	26,50	4.1%					80,00	12.5%
	Absence interruption brève/interruption I (Nombre Employé 1, FTE 0.1)					4		1						5
	Dépense salaire Absences CHF					1 458,95		722,66						2 181,60
1008	Arloni Pietro Paolo	383,25	-162,00	545,25	27,00	5%	57,50	10.5%					84,50	15.5%
Total	Montage	383,25	-162,00	545,25	27,00	5%	57,50	10.5%					84,50	15.5%
	Absence interruption brève/interruption I (Nombre Employé 1, FTE 0.1)					2		2						4
	Dépense salaire Absences CHF					1 162,08		2 474,80						3 636,88

8.1.1.9.2 Structure d'âge | Afficher les totaux des FTE aussi en décimales

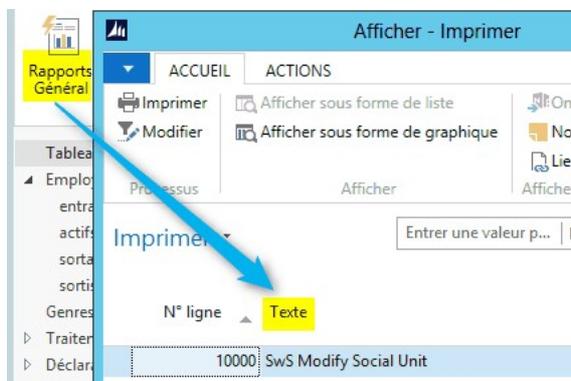
Task #6693 | 5049.003

Le rapport **Structures d'âges** montre divers totaux. Jusqu'ici, les totaux de la **colonne FTE** étaient délivrés en nombre entiers, contrairement aux postes individuels. Avec l'option 'Récapitulation', les totaux sont justes, mais ce n'était pas le cas dans l'évaluation 'Fonction' et 'Collaborateur'. Les totaux sont désormais correctement indiqués.

8.1.1.9.3 Rapports Général | RTC | Tri par texte

Task #6732 | 5049.003

Le tri sous Rapports Général est maintenant également enregistré (Client basé sur les rôles). Cela signifie que les rapports peuvent désormais aussi être triés de A à Z, ce qui améliore considérablement la clarté.



8.1.1.9.4 Statistiques d'emploi BESTA | Corrections de diverses erreurs

Task #5851 | 5049.003

Les statistiques d'emploi BESTA ont été entièrement remaniées. Des différences survenaient parfois lorsque l'évaluation était établie avec une date de référence différente. Cette erreur a été corrigée.

Task #6776 | 5049.003

En créant les statistiques d'emploi, divers messages d'erreur incompréhensibles pour l'utilisateur s'affichaient dans les versions NAV 2013, NAV 2013 R2, NAV 2015 et CONSTRUCTION (BAU) 2015. Les erreurs se produisaient cependant uniquement lorsqu'une case était cochée à la sortie dans le fichier texte. Ce problème a été corrigé dans toutes les versions NAV concernées.

Task #6797 | 5049.003

Une autre erreur survenue dans les statistiques d'emploi concernait les frontaliers. Dans certains cas, la case 'aucun frontalier' était automatiquement cochée, bien qu'un nombre de frontaliers existait. Cette erreur a été corrigée.

8.1.1.9.5 Enquête sur la structure salariale CH - LOGIB | Ancien rapport supprimé

Task #6411 | 5049.002

Le rapport précédent "Enquête sur la structure salariale CH" a été supprimé. Vous devez désormais déclarer l'enquête sur la structure salariale CH (ESS) tous les deux ans via ELM à l'aide d'une pression de bouton. La possibilité de créer le fichier LOGIB n'existe plus. Vous pouvez demander un fichier conforme à LOGIB auprès de l'Office fédéral pour la statistique après avoir déclaré le fichier ESS via ELM. Voir les informations complémentaires sous le lien suivant: <http://www.ebg.admin.ch/dienstleistungen/00017/index.html?lang=de>.

8.1.1.9.6 Liste des genres de salaire en portrait A4 et paysage A4 | Option filtre de traitement de salaire

Task #6610 | 5049.003

Ces deux évaluations peuvent maintenant être filtrées avec le **Filtre de traitement de salaire**. Il existe désormais un filtre détaillé en plus du filtre de date existant.

Limiter les totaux à :

✗ Où Filtrage par date ▼ est 01.01.15..
✗ Et Filtre traitement des salaires ▼ est 25

8.1.1.9.7 Sommes des salaires Holding | Abréviation de canton

Task #6871 | 5050.000

Sur le rapport de Somme des salaires Holding, l'abréviation du canton est désormais imprimée.

8.1.1.9.8 Historique du personnel | Largeur des colonnes des champs Nom d'utilisateur et Date ajustée

Task #6744 et Task #6706 | 5049.003

Les colonnes **Nom d'utilisateur** et **Date** ont été élargies dans le rapport **Historique** du personnel, afin que les détails de connexions plus longues (connexions Windows) puissent s'afficher correctement.

Utilisateur	Date	Heure	Champ	Modifications	
				Ancien contenu	Nouveau contenu
1009	Aeschlimann Markus				
SWISSSALARY\MAFA	08.04.2014	09:32:55	État de civils	célibataire	marié(e)
SWISSSALARY\MAFA	08.04.2014	09:32:55	Date de mariage		06.08.91
SWISSSALARY\MAFA	08.04.2014	09:32:55	Tarif IS	A	B
SWISSSALARY\MAFA	08.04.2014	09:32:55	IS avec impôt ecclésiastique	Non	Oui

8.1.1.9.9 Interface des absences Sunet | Maintenant avec importation des périodes manquantes

Task #7076 | 5050.000

On peut MAINTENANT utiliser aussi une interface des absences dans SuNet Plus, comme avec UKA.

Sous les liens suivants, vous trouverez les informations nécessaires à l'importation des périodes manquantes (documentation détaillée du logiciel BBT AG). Cette importation des périodes manquantes est possible à partir de la version Sunet 2041.

Configuration de l'importation des périodes manquantes:

http://www.sunet.ch/webhelp/de/SunetplusHilfe_Left.htm#CSHID=700140|StartTopic=Content%2FKonfiguration_Fehlzeitenimport.htm|SkinName=WebHelp

Tableaux de cartographie des codes:

http://www.sunet.ch/webhelp/de/Content/Code-Mapping-Tabellen_Fehlzeitenimport.htm

Importation des périodes manquantes:

http://www.sunet.ch/webhelp/de/SunetplusHilfe_Left.htm#CSHID=700141|StartTopic=Content%2FFehlzeitenimport.htm|SkinName=WebHelp

8.1.1.9.10 BAU

8.1.1.9.10.1 Refacturation consortium et refacturation interne | remaniées

Concerne exclusivement les clients des versions BAU 5.00 SP1 et BAU 2015!

Task #1584 | 5049.003

Refacturation ARGE | Impression de la classe de salaire par collaborateur

Dans le rapport **Refacturation consortium**, en plus du **N° employé** et **Nom Prénom**, la classe de salaire est désormais également imprimée.

Refacturation externe
CH-Mandant Standard

2. Octobre 2015
Page 1
MIDE

1003 Zulagen+Spesen ML BP

Cond.tr.: Bauleiter B

Code fact.: /	Classe salaire	Nombre	Taux	Montant
100 Salaire à l'heure 1. Salaire	V	950	25.80	24'320.00
170 Rapport salaire mensuel 1. Rapport salaire mensuel 2. Rapport salaire mensuel	P P	1 50	4.83 28.41	4.85 1'420.50
			113.64	
Total Salaire de base		1001		25'745.35
408 Indemnités de repas variable 1. Indemnités de repas	V	2	153.60	307.20
Total Indemnités		2		307.20
451 Indemnité de kilomètre 1. Indemnité de kilomètre		7	1793.60	12'555.20

Task #6581 | 5049.003

La mise en page des rapports **Refacturation consortium** et **Refacturation interne a été** ajustée
La mise en page des deux rapports a été remaniée pour **NAV 2015 (CONSTRUCTION, BAU)**, de manière identique à celle des rapports dans CONSTRUCTION (BAU) 5.00 SP1 (techniquement: NAV 2009).

Task #6748 | 5049.003

Divers ajustements dans le rapport **Refacturation consortium**

Dans le rapport Refacturation consortium, les trois points suivants ont également été réglés:

- Le texte de 'Description' n'apparaît plus en double sur la ligne, il s'affiche maintenant correctement
 - Les numéros de page et les titres de page manquaient partiellement, ils sont maintenant correctement imprimés
 - Les textes ajoutés sont maintenant également imprimés
-

Task #6997 | 5050.000

Le total général du rapport 'Refacturation interne ' peut désormais être supprimé.

8.1.1.9.10.2 Demande FFP SSE 2008 réaménagée

Concerne exclusivement les clients de la version SwissSalary CONSTRUCTION (BAU) (NAV 5.01 et NAV 2015)!

Task #6735 | 5049.003

Le formulaire Demande de fonds en faveur de la formation professionnelle SSE 2008 n'est plus requis depuis longtemps. Selon la SSE (Société suisse des entrepreneurs), seule la demande d'analyse de rendement Parifonds BAU est encore valable. Le rapport a été supprimé.

8.1.1.9.10.3 NAV 2015 | Rapport PIS ajustés

Task #6596 | 5050.000

Divers rapports PIS ont été ajustés et ajoutés dans NAV 2015.

8.1.1.9.10.4 Remboursement Parifonds | Egalement possible dans BAU 2015

Concerne exclusivement la version CONSTRUCTION 2015 !

Task #6439 | 5049.003

Le rapport "Remboursement Parifonds" peut désormais également être imprimé dans SwissSalary BAU, version NAV 2015.

8.1.1.9.11 Les rapports de IS et interfaces ont été supprimées

Information préalable pour 5050.001

Dans la mise à jour 5050.000, les rapports de IS et les interfaces suivants étaient inclus:

- Impôt à la source / commune

- Impôt à la source / commune GR
- ISEL GE
- Passerelle VD
- Attestation TI

Ces évaluations et interfaces ne sont plus nécessaires depuis l'introduction de la version swissdec 4.0 et l'envoi automatisé du décompte de l'IS. L'interface ISEL GE NE doit PLUS être utilisée, l'interface passerelle VD sera configurée à partir de fin 2015. L'attestation TI peut maintenant être directement imprimée depuis iFonte.

Mettez-vous dès aujourd'hui à la déclaration de l'IS via ELM!

8.1.1.10 Corrections d'erreur

8.1.1.10.1 Employés

Task #5868 | 5049.002

Type de poste salaire et mise en page dans RTC corrigés

Dans les postes salaire de la version RTC, on ne pouvait filtrer correctement le 'Type de poste salaire':

toutes les comptabilisations, allocations, déduction, frais généraux, contribution employeur, types de salaire fictifs

Ce bogue a été corrigé.

La mise en page des postes salaire a de plus été complètement remaniée. L'analyse s'opère désormais beaucoup plus facilement et plus clairement.

8.1.1.10.2 Genres de salaire

Task #6239 | 5049.002

Dans les versions RTC, il n'était pas possible de sélectionner le champ "Part du 13ème salaire" dans l'aperçu des listes. Un autre champ - "14ème salaire inactif"- était disponible par erreur. Ce bogue a été corrigé.

Task #7005 | 5050.000

Dans les versions RTC, on ne pouvait pas sélectionner le champ 'Part du 13ème salaire' dans l'affichage des listes car un autre champ était disponible par erreur (14ème salaire inactif).

Task # 6982 | 5050.000

Configuration dans RTC du C. de coûts sans colonne 'Genres de salaire'.

Pour les genres de salaire, contrairement aux versions Classic-Client, dans RTC la colonne 'Genre de salaire' ne s'affichait pas dans la matrice Bebumatrix de configuration de groupe. Elle s'affiche désormais dans toutes les versions RTC. Ceci facilite la recherche et l'ajustement des dimensions sur les genres de salaire.

8.1.1.10.3 Données de base salaires

Task #6255 | 5049.002

Les interfaces UKA référençaient encore les anciens numéros de clients LAA. Ce champ n'existe plus. Une liaison au nouveau champ a été créée.

Task #2825 | 5049.002

Le calcul des fonds sociaux pour un retraité parti en retraite en cours d'année ne s'effectuait pas correctement dans certains cas. Si la base AVS était prise en compte, l'abattement forfaitaire de retraite était déduit rétroactivement au 01.01 de l'année pour la base de calcul (au lieu seulement de la date de début de retraite). En entrant la date de calcul dans les prestations sociales auprès du fonds social, le problème a pu être corrigé temporairement.

Le calcul a été remanié et s'effectue maintenant à nouveau correctement.

Task #6112 | 5049.003

Concernant les déductions de fonds sociaux, un problème épineux survenait pour les retraités (abattement forfaitaire) lorsque ceux-ci avaient plusieurs traitements de salaire par mois. SwissSalary remboursait par erreur la déduction du premier traitement de salaire une nouvelle fois. Ce problème est résolu.

8.1.1.10.4 Traitement de salaire

Task #6639 | 5049.003

Un bogue est survenu dans le PreUpdate 5049.002, laquelle contenait le message d'erreur suivant au moment de comptabiliser un salaire:
N° employé vide inexistant

Une entrée vide était parfois créée dans les postes salaire, qui devait être supprimée manuellement. Cette erreur a été corrigée.

Task #6534 | 5049.002

Depuis la version 5049.000, des provisions employeur supplémentaires avec CHF 0.00 étaient créées par erreur, mais n'avaient aucune incidence sur les calculs et/ou évaluations. C'était dû à un bogue provenant de la certification swissdec de la version 4.0. Désormais, seules les provisions correctes sont créées.

Task #6247 | 5049.002

En envoyant le décompte salaire via e-mail (par ex. via IncaMail), un message d'erreur apparaissait lorsque le nom d'utilisateur contenait plus de 20 caractères. Le champ est passé de 20 à 50 caractères (*à partir de la version NAV 2013*). Par conséquent, dans la foulée, tous les champs "User ID" ont été étendus à 50 caractères.

Task #6152 | 5049.001

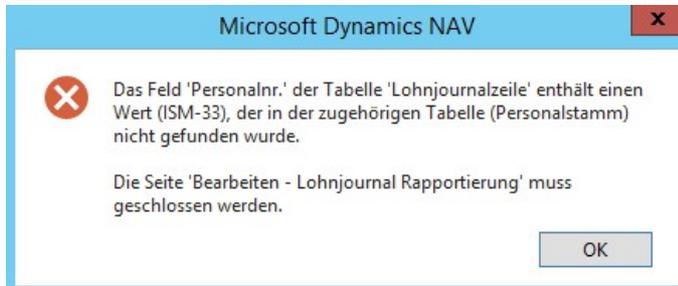
En utilisant le rapport Contrôle de visa, un message d'erreur apparaissait lorsque l'option "Importation EasyRapport" était sélectionnée. Cette erreur a été corrigée.

Task #6964 | 5050.000

Dans la version BAU NAV 2015 il n'avait pas le nom des CC (chantier) dans le Rapport d'activité.

Task #6269 | N5049.002

Dans la version NAV 2013 R2, il pouvait arriver que pendant le rapport d'activité, le journal dans le Rapport d'activité soit modifié et que les messages d'erreur suivants apparaissent:



Cette erreur se produisait lorsque les journaux étaient attribués à différents groupes décompte et seulement quand le journal nouvellement sélectionné était totalement vide. Après que le message d'erreur était confirmé par OK, la page se fermait. Ce bogue a été corrigé.

8.1.1.10.4.1 Impôt à la source

Task #6185 | 5049.001

Depuis l'Update 5048.000 de décembre 2013, les confessions sont proposées comme des options. Elles étaient auparavant des valeurs de tableau à définir librement. Les confessions doivent être utilisées exclusivement en rapport avec la déclaration des collaborateurs assujettis à l'impôt à la source. La valeur "Autre/aucune" (valeur par défaut) doit être attribuée à tous les autres collaborateurs.

Pour l'IS, seules les confessions suivantes sont pertinentes:

- Église réformée protestante
- Église catholique romaine
- Église catholique chrétienne
- Communauté israélite
- Autre/aucune

Ces confessions sont reconnaissables grâce au marqueur (PIS assujetties à l'IS). Les autres confessions seront supprimées ultérieurement de la liste.

Task #6146 | 5049.001

En saisissant le partenaire dans la fiche employé (pour les collaborateurs mariés soumis à l'impôt à la source), un message d'erreur apparaissait parfois dans RTC. La fiche a donc été complètement clôturée. Cette erreur a été corrigée, la saisie de données relative aux informations concernant les partenaires s'effectue normalement.

Task #6208 | 5049.001

Si la coche du champ "Bases soumises à l'impôt à la source" est supprimée pour un collaborateur soumis à l'IS puis remise en place, le canton passe alors de EX au canton CH de IS correspondant sur la fiche employé -> onglet 'Coordonnées'. Ce n'est pas un problème pour les collaborateurs qui résident en Suisse. Cependant, au cas où l'adresse domiciliaire serait à l'étranger, le canton devrait être défini sur 'EX' et le code de pays sur

DE par ex. Le NPA / la commune d'imposition correspond dans ce cas toujours à la localité de travail du collaborateur.

Le canton n'est plus restitué lors de cette manipulation exceptionnelle. Pour les collaborateurs ayant une adresse domiciliaire à l'étranger, contrôlez par précaution que EX reste bien inscrit pour le canton (canton NON SOUMIS À L'IS). Si ce n'est pas le cas, veuillez effectuer une correction.

Task #6241 | 5049.002

Pour les collaborateurs soumis à l'IS ayant quitté l'entreprise en cours de mois, la date de calcul de l'IS servant à déterminer le tarif (calcul de projection) est utilisée conformément à la date d'entrée de la comptabilité salariale et non pas le début du calendrier. Ce bogue a été corrigé.

Task #6201 | 5049.002

Pour les corrections rétroactives de l'impôt à la source, lorsque le canton était modifié rétroactivement sur TimeMachine, cela entraînait des problèmes d'affichage sur les décomptes de l'impôt à la source (sur papier). Ce bogue a été corrigé.

Task #6840 | 5049.003

Pour plusieurs paiements ultérieurs générés suite à un départ de personnel (c.-à-d. sur plusieurs mois), le genre de salaire n'était plus pris en compte dans la déduction IS adéquate (uniquement pour le premier paiement ultérieur). Cette erreur a été corrigée.

Task #6671 | 5049.003

Le canton de TI utilise le type de calcul **Année balancé**. Depuis l'Update 5049.000, la commission de perception du collaborateur n'était plus calculée. Cette erreur a été corrigée.

Task #1610 | 5049.003

Le décompte de l'impôt à la source par canton présentait parfois une erreur d'ordre "esthétique" dans la mise en page. Lorsque le dernier collaborateur imprimable apparaissait tout à la fin du décompte, plus aucun 'total intermédiaire' n'était imprimé en bas de page, les données récapitulatives apparaissant sur la page suivante, mais sans numérotation de page. Cette erreur a été corrigée.

Task #6765 | 5049.003

Pour le décompte de l'IS / année, le changement de tarif n'était plus pris en compte correctement dans le PreUpdate 5049.002. Sur le décompte, seule la déduction de l'IS apparaissait devant le changement de tarif. Cette erreur a été corrigée.

Task #6798 | 5049.003

Lorsqu'un collaborateur soumis à l'impôt à la source et parti l'année précédente recevait un paiement ultérieur l'année suivante, les coûts de l'IS étaient alors incorrectement calculés. Ce problème a été corrigé, le tarif de référence utilisé est celui en vigueur au moment du départ.

Task #6686 | 5049.003

SwissSalary vérifie sur le décompte salaire si la commission de perception de RS est saisie par canton <>0.

Task #7079 | 5050.000

Impôt à la source avec périodes compensatoires et TimeMachine

Avec l'introduction de TimeMachine, des problèmes sont survenus avec le calcul rétrospectif de l'IS, lorsque plusieurs traitements de salaire sont créés dans le même mois.

TimeMachine fonctionne en outre maintenant aussi pour la méthode de calcul "année" (cantons de VD, FR, GE et VS). La date de calcul de l'impôt à la source sera supprimée au cours de l'une des prochaines mises à jour. Veuillez exécuter les corrections de l'IS exclusivement via TimeMachine.

Remarque:

L'utilisation de TimeMachine pour le canton de l'IS TI est encore en période de test (uniquement pour la méthode de calcul compensatoire "année").

Task #7080 | 5050.000

Sur le décompte salaire, les corrections de l'IS n'étaient pas présentées très clairement. Les mois de correction étaient présentés sur le décompte salaire de manière confuse. Ils apparaissent maintenant triés par ordre croissant et par mois.

Task #7081 | 5050.000

Pour les corrections de l'IS, le genre de salaire Correction de l'IS des tarifs de l'IS s'affiche maintenant aussi sur le décompte salaire. Ceci apporte plus de clarté. Si vous ne réussissez pas à visualiser le tarif, réduisez la taille du texte original du genre de salaire, le tarif de l'IS s'affichera alors au bas du texte.

AHV Abzug	6010	5,15 %	5.000,00	-257,50
ALV Abzug	6050	1,1 %	5.000,00	-55,00
Quellensteuer Abzug B0Y	6710	3,32 %	5.000,00	-166,00
Quellensteuer Abzug Korrektur 10/15 A0Y	6720	16,45 %	-15.000,00	2.467,50
Quellensteuer Abzug Korrektur 10/15 B0Y	6720	12,61 %	15.000,00	-1.891,50
Total Abzüge				97,50

8.1.1.10.5 Déclaration de salaire

Cette correction d'erreur concerne exclusivement les versions NAV comprises entre NAV S1 3.70 et 5.00!

Task #6207 | 5049.001

Un grand nombre de messages ELM pourvus du statut "En cours d'autorisation" et "Réponse en cours" restait visible, même lorsque l'opération était déjà effectuée. En fermant la fenêtre à l'aide du 'X', les messages disparaissaient certes de l'écran, mais continuaient à être comptabilisés. Il s'agissait d'un filtre mal défini à l'arrière-plan. Le problème a été corrigé.

Cette correction d'erreur concerne exclusivement les versions RTC!

Task #6210 | 5049.001

Dans RTC, lorsque la transmission ELM était opérée en langue française, toutes les données restaient en suspens dans l'affichage "En cours d'autorisation". Le problème provenait d'une traduction erronée due à une apostrophe, laquelle avait un impact négatif sur un filtre. Le problème a été corrigé.

Task #6252 | 5049.002

Pour les collaborateurs ayant quitté l'entreprise avant la fin de la première année et réintégré l'entreprise la même année, la période AVS et CCF n'était pas correctement déclarée via ELM. Le décompte AVS et CCF sur papier, en revanche, contenait toujours les données correctes des deux périodes affichées. Dans XML, seule la 2e période était présente (à partir de la réintégration). Cela n'était pas problématique pour l'AVS puisque la somme totale du salaire était tout de même déclarée pour toute la période. Pour la CCF au contraire, seule la 2e période était déclarée.

Cette erreur a été corrigée. S'il devait à présent y avoir plusieurs arrivées/départs et réintégrations dans la même année, chaque période serait correctement prise en compte par ELM.

Task #6319 | 5049.002

Clients et partenaires avaient constaté en février/mars 2015 lors de la transmission de l'IS via ELM que le montant de l'IS était transmis de façon erroné via ELM si deux ou plusieurs traitements de salaire étaient créés pour le collaborateur dans le même mois. Dans le fichier XML ELM, le montant de salaire de l'IS est condensé, le taux déterminant du tarif recalculé et l'IS déjà payée déduite. Dans les postes salaire et sur le décompte salaire, tout est correct, mais dans XML, les deux positions ont été comptabilisées ensemble au lieu d'être déduites!

Cette erreur avait déjà été rectifiée dans un correctif concernant la version N5049.001 et la correction est maintenant officiellement délivrée avec la version 5049.002.

8.1.1.10.6 Rapports

Task #6246 | 5049.002

En commandant le rapport "Ordre de paiement DTA", une erreur "OutOfMemory" pouvait se produire si le logo requerrait trop d'espace de mémoire sur le décompte salaire.

L'"Ordre de paiement DTA", (Report 3009126) est un rapport de 2 pages qui d'une part comptabilise et indique le nombre de paiements enregistrés et d'autre part imprime le logo de l'entreprise à partir des données

salariales de base. Quand ce logo est trop "gros", une erreur "OutOfMemory" se produit. Ce bogue a été corrigé.

Task #6090 | 5049.003

Un problème survenait parfois à cause des inflexions dans le fichier DTA (exclusivement pour les clients détenant NAV 2013). Ce problème a pu être corrigé, les inflexions sont désormais à nouveau correctement créées dans le fichier.

Si vous avez des problèmes avec les inflexions dans le fichier DTA, veuillez mettre le format du fichier sur 'Ajuster ASCII + inflexions' dans les données de base DTA/OEB.

The screenshot shows a configuration window with the following fields:

Code bancaire:	POST
Désignation:	EZAG Post
Page d'accueil:	
DTA/OPEA:	OPEA
Format fichier:	ASCII (Standard) (dropdown menu open)
DTA	ANSI

The dropdown menu for 'Format fichier' is open, showing the following options:

- ASCII (Standard)
- ASCII (Standard)
- ASCII + Adapter umlaut (highlighted)
- ANSI

Task #6308 | 5049.002

Lors de la création de la liste des augmentations salariales, les montants n'étaient pas correctement indiqués sur la ligne 'Moyenne des groupes'. Dans la colonne 'Approche salariale' ainsi que 'Montant du salaire', le montant de l'année précédente était imprimé. Ce bogue a été corrigé.

Task #6823 | 5050.000

La liste anniversaire a été remaniée. Le filtre de date du calcul au prorata ne fonctionnait pas correctement et en sélectionnant la période de décompte, une année de trop était calculée.

Task #6332 | 5049.002

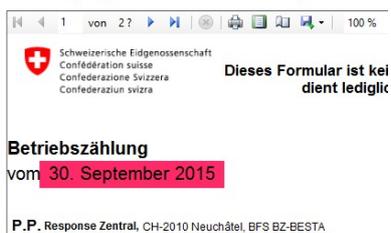
En imprimant la fiche EasyRapport, les soldes supplémentaires des versions RTC (congés, heures supplémentaires etc.) n'étaient pas imprimées. Ceci a été ajusté et les remarques s'impriment maintenant correctement.

Task #6155 | 5049.001

Selon l'entrée effectuée sur le filtre de date de la liste anniversaire, un nombre d'années d'ancienneté différent s'affichait avec en partie des employés différents.

Task #7004 | 5050.000

Le rapport des statistiques de l'emploi/recensement des exploitations générait à l'impression une date très inesthétique dans le titre. Dans l'aperçu de la page, la date apparaissait correctement:



Le nombre d'années n'apparaissait plus à l'affichage (selon la version, l'affichage différait).

Betriebszählung
vom 30. September

P.P. Response Zentral, CH-2010 Neuchâtel, E

Le titre est maintenant correctement affiché dans toutes les versions.

Task #6314 | 5049.002

Sous le point 4.1 des statistiques BESTA, le nombre n'était pas imprimé dans le champ (erreur sur la mise en page). Ce bogue a été corrigé.

Task #6971 | 5050.000

En ce qui concerne la demande de rendement de Parifonds Construction, quelques erreurs apparaissaient légèrement décalées dans l'édition française et le texte se référant au point 1 était du coup coupé. Le formulaire a été remanié afin d'adapter le texte. Les textes ont été ajustés conformément au formulaire officiel.

Task #7045 | 5050.000

Le numéro de téléphone ne s'imprimait pas correctement dans le rendement Parifonds BAU lorsque le numéro de téléphone était enregistré avec un indicatif international (ex.: +41). Le système peut maintenant convertir ces numéros de téléphone internationaux avec l'indicatif et les numéros de téléphone s'affichent correctement et sans indicatif sur le formulaire.

Task #6245 | 5049.002

Dans les versions NAV 2013, NAV 2013 R2 et NAV 2015, les en-têtes dans „la mise en page d'impression“ (et donc aussi sur l'impression) ne s'imprimait pas du tout ou de manière incomplète pour certains rapports (décompte IJM, décompte LAAC et salaires non soumis à l'AVS).

Task #6243 | 5049.002

Dans les versions RTC, le saut de page du rapport du compte de salaire annuel personnel s'imprimait incorrectement.

Task #7006 | Update 5050.000

Le rapport Compte de salaire personnel A4Q montrait des montants erronés sur le récapitulatif (Total par mandant). La situation ne se présentait que lorsque les deux champs GS Frais généraux inclus et GS Contribution employeur étaient cochés:

Options	
Date de fin de mois:	<input type="text" value="31.12.2015"/>
Détail:	<input checked="" type="checkbox"/>
Récapitulation:	<input checked="" type="checkbox"/>
Edition vers Excel:	<input type="checkbox"/>
GS Indemnité incl.:	<input checked="" type="checkbox"/>
GS Déduction incl.:	<input checked="" type="checkbox"/>
GS Frais incl.:	<input checked="" type="checkbox"/>
GS Contribution employeur incl.:	<input checked="" type="checkbox"/>
GS fictif incl.:	<input checked="" type="checkbox"/>
incl. les types d'heures:	<input type="checkbox"/>

Dans le récapitulatif, certains montants étaient copiés d'une ligne à l'autre, alors que les lignes suivantes devaient afficher un tout autre montant. De même, les lignes vides ont été copiées vers le bas, bien qu'il existait un poste salaire pour le type de salaire concerné. Ces erreurs ont été corrigées de manière à ce que plus aucune saisie/ligne erronée n'apparaisse plus sur le récapitulatif.

Concerne exclusivement les versions RTC!

Task #6588 | 5049.003

Dans le rapport Historique du personnel, le tri était partiellement illisible. Il ne pouvait être filtré ni par date, ni par numéro de personnel. En outre, il n'était pas automatiquement filtré pour les collaborateurs choisis.

Task #6749 | 5050.000

Le rapport 'Feuille du personnel PIS' a été remanié et ajusté dans les versions RTC afin que tous les champs souhaités soient imprimés.

8.1.1.10.6.1 Décompte de salaire

Cette nouveauté concerne exclusivement les versions RTC!

Task #6140 | 5049.001

Sur le décompte salaire définitif (seulement en cas d'utilisation du paiement d'acompte dans RTC), le montant de l'acompte était indiqué en double par erreur (problème d'affichage): une fois à la ligne genre de salaire (8810) et une fois à la(les) ligne(s) de rémunération de la banque.

Nettolohn		1'842.80
Akontozahlung	8810	-1'842.80
- Vergütung auf IBAN [redacted] der Bernerland Bank		-1'282.80
- Vergütung aus Postcheckkonto [redacted]		-560.00
Begünstigter: Betriebsamt Luzern, Kto.: [redacted]		
Total Auszahlung am 25.07.14		0.00

L'erreur a été corrigée, le montant de l'acompte peut à nouveau être correctement imprimé:

Akontozahlung am 25.07.14	8810	-1'282.80
- Vergütung auf IBAN [redacted] der Bernerland Bank		-560.00
- Vergütung aus Postcheckkonto [redacted]		
Begünstigter: Betriebsamt Luzern, Kto.: [redacted]		

Task #6253 | 5049.002

Dans les versions RTC, le jour de paie en négatif n'était pas correctement affiché sur les décomptes salaire. Le calcul ainsi que les postes salaire étaient justes, cependant rien ne s'imprimait sur le décompte salaire. Ce bogue a été corrigé.

Task #6218 | 5049.002

Lorsque le décompte salaire était imprimé via une impression par lots (c.-à-d. avec tous les autres collaborateurs), un nombre de pages erroné apparaissait sur les décomptes salaire comprenant plusieurs pages. Ce bogue a été corrigé.

Concerne exclusivement NAV 2009 RTC!

Task #6103 | 5049.003

Lorsqu'une ligne avait été créée sans texte (vide) dans la traduction du genre de salaire, le genre de salaire ne s'imprimait pas sur le décompte de salaire dans RTC-Client. Le montant était cependant inclus dans le montant total.

Décompte salaire RTC remanié. Le genre de salaire est maintenant également indiqué sans texte, de manière à ce que le total général soit intelligible. Dans l'exemple suivant, le code langue ENU (anglais) a été attribué à la fiche de l'employé.

Accounting salaries August 2015				
Text	No.	Number	Rate	Amount CHF
Monthly wages	1100			9'670.00
	1650			1'904.76
Totally extra pay				11'574.76
AHV Social security deduction	6010	5.15 %	11'574.76	-596.10
ALV Unemployment insurance deduction	6050	1.10 %	11'574.76	-127.29
NBU accident insurance deduction	6110	1.55 %	11'574.76	-179.38
UVGZ1 add. accident insurance deduction	6150	0.28 %	9'670.00	-27.05
Totally deductions				-929.82
Net pay				10'644.94
Total payment to 25.08.15				10'644.94
Cash payment				

Task #6883 | 5049.003

Lorsque les textes de remarque salariale étaient saisis en pourcentage (%), un message d'erreur apparaissait selon la version NAV. Cette erreur était directement liée à une nouveauté dans SwissSalary. Elle a été corrigée.

Concerne exclusivement les clients détenant la version BAU 2015!

Task #7018 | 5050.000

Concernant le traitement de salaire avec salaire acompte, dans certains cas, le genre de salaire 881 = Paiement d'acompte, était présenté en double sur le décompte salaire.

BV Abzug: Altersgutschrift	622			-317.10
KK Taggeldprämie	651	0.612 %	4'000.00	-24.50
Total				-990.85
Nettolohn				3'009.15
Akontozahlung	881			-3'009.15
Akontozahlung am 20.04.15	881			
- Vergütung auf l				-3'009.15
Total Auszahlung am 24.04.15				0.00

8.1.1.11 Notes pour nos partenaires NAV SwissSalary

8.1.1.11.1 Rapport de migrations remanié après suppression de champ

Task #6562 | 5049.002

Il a été constaté que pour les rapports de migration de données, certains champs en arrière-plan avaient été supprimés, ce qui empêchait le rapport de s'exécuter correctement.

Les anciens champs suivants ont été supprimés à partir du PreUpdate 5049.002:

Table SwSPayroll Setup

"Tmposwissdec V4 Update"	// DELETED Field 2000
"Numéro de client LAA"	// DELETED Field 431
"Numéro d'assuré LAA"	// DELETED Field 432
"Numéro de contrat LAA"	// DELETED Field 430
"Adresse LAA"	// DELETED Field 439
"ELM LAA"	// DELETED Field 450
CNA	// DELETED Field 440
"Heures de présence annuelles obligatoires"	// DELETED Field 1605
"Certificat de salaire position I"	// DELETED Field 1650
"Certificat de salaire Position J"	// DELETED Field 1651
"Certificat de salaire Position L"	// DELETED Field 1652

"Certificat de salaire Position N"	// DELETED Field 1653
"Déterminer le numéro d'assurance"	// DELETED Field 143
Table 3009171 / 5003911	
IncomeTaxGeneva	// DELETED Table -> Set to SwS Free
Table SwSCounty	
"Tarif IT 2014"	// DELETED Field 24
Table SwSIncomeTaxCounty:	
"Provision montant-limite de IS 2"	// DELETED Field 15
"Commission de perception de IS 2"	// DELETED Field 16
Table SwSSalary Type:	
"Certificat de salaire 11-EDP"	// DELETED Field 150
Majoration des coûts sociaux	// DELETED Field 41
Table SwSEmployee:	
"Tarif IS"	// DELETED Field 162
"Tarif frontalier de IS"	// DELETED Field 165
"Tarif Genève de IS"	// DELETED Field 158
"Jours de travail posté"	// DELETED Field 300
"Jours de perte de salaire"	// DELETED Field 301
"Type de pourboire"	// DELETED Field 302
"Type de prestation en nature"	// DELETED Field 303
"Gratification pour ancienneté de service"	// DELETED Field 304
Jours de déplacement	// DELETED Field 305
"Texte pour autres frais généraux"	// DELETED Field 306
Véhicule de service	// DELETED Field 308
"Abonnement payé"	// DELETED Field 309
"Compensations non forfaitaires"	// DELETED Field 310
"Indemnités repas sur le lieu de travail"	// DELETED Field 312
"Octroi de droits de créance"	// DELETED Field 314
"(Ancien) no de sécurité sociale"	// DELETED Field 23
"Demande d'ESS"	// DELETED Field 282

"Formulaire de salaire ESS" // DELETED Field 285

"Activité ESS" // DELETED Field 284

Table SwSEmployeeHistory:

"Tarif de RS" // DELETED Field 162

"Tarif frontalier de IS" // DELETED Field 165

"Tarif Genève de IS" // DELETED Field 158

"Jours de travail posté" // DELETED Field 300

"Jours de perte de salaire" // DELETED Field 301

"Type de pourboire" // DELETED Field 302

"Type de prestation en nature" // DELETED Field 303

"Gratification pour ancienneté de service" // DELETED Field 304

Jours de déplacement // DELETED Field 305

"Texte pour autres frais généraux" // DELETED Field 306

Véhicule de service // DELETED Field 308

"Abonnement payé" // DELETED Field 309

"Compensations non forfaitaires" // DELETED Field 310

"Indemnités repas sur le lieu de travail" // DELETED Field 312

„Octroi de droits de créance" // DELETED Field 314

"(Ancien) no de sécurité sociale" // DELETED Field 23

"Demande d'ESS" // DELETED Field 282

"Formulaire de salaire ESS" // DELETED Field 285

Activité ESS" // DELETED Field 284

Table SwSSalaryDeclaration Import

"No d'assuré" // DELETED Field 35

Table SwS DMS Entry

"No d'assuré" // WAS DELETED

5049.002

Nous avons inscrit récemment les rapports de migration comme suit:

T... ID	Name	Caption
 3009211	SwS Migration 40SP2_50SP1	SwS Migration from MSFT Salary Standard NAV-Version 4.0 SP2/4.0 SP3/5.0/5.0 SP1
 3009212	SwS Migration 37_40SP1	SwS Migration from MSFT Salary Standard NAV-Version 3.7/4.0/4.0 SP1
 3009239	SwS Migration NAV2009SP1_R2	SwS Migration from MSFT Salary Standard NAV-Version NAV 2009 SP1/NAV 2009 R2

5050.000

À partir de la mise à jour 5050.000, nous mènerons une action de nettoyage pour supprimer des tableaux qui ne sont plus utilisés. Ils seront supprimés automatiquement lors du processus d'importation.

8.2 Update 5050.000 Systemadmin

8.2.1 Page d'accueil SwissSalary | Update Téléchargement

8.2.1.1 Explications

Comment accéder à l'espace client de SwissSalary?

Rendez-vous sur notre page d'accueil via <http://www.swisssalary.ch>. Cliquez en haut à droite sur *Log In*:



Inscrivez-vous avec les données de *connexion* spécifiques à votre entreprise. Sélectionnez ensuite le bouton Update NAV (*clients SwissSalary NAV*) ou Update BAU (*clients SwissSalary BAU*).

Le téléchargement des derniers Update et PreUpdate y sont disponibles.

Quels sont les documents que vous pouvez également télécharger?

Outre les derniers Update, PreUpdate les plus récentes peuvent également être téléchargés et installés dans SwissSalary. De cette façon, vous disposez en permanence de la liste d'objets la plus récente (*recommandé*).

La Bibliothèque contenant les manuels les plus récents et de plus amples informations à propos de SwissSalary sont continuellement mises à jour et enrichies.

Comment télécharger un fichier à partir d'Internet?

Un clic de souris sur l'*icône* et le téléchargement commence (vous trouvez le fichier sous 'Downloads'):



Est-ce que je suis informé concernant les nouveautés de SwissSalary?

Oui. Vous recevez un e-mail au moment que l'Update est disponible. Les PreUpdate sont disponibles sur notre page d'accueil mais nous n'allons pas vous informer! Nous allons vous informer seulement si'il aura un PreUpdate important!

Aucun Update ne sera envoyée par courriel?

En règle générale, les Update sont disponibles uniquement sur Internet. L'envoi par courriel a souvent engendré des problèmes chez certains fournisseurs, à cause de la taille des fichiers et des filtres de courrier indésirable/anti-spam.

Connaissez-vous notre portail clients et partenaires?

Rendez-vous sur notre *portail clients* avec le lien <https://webportal.swisssalary.ch>. Vous avez juste besoin de votre *adresse courriel* personnelle pour vous connecter, ainsi que d'un *mot de passe* que nous vous communiquerons. Au cas où vous n'auriez pas encore reçu de mot de passe de notre part, veuillez nous en faire la demande par courriel à support@swisssalary.ch. Vous êtes libre de modifier le mot de passe reçu après l'inscription initiale.

Domaine partenaire et clients

Nous vous prions d'entrer votre nom d'utilisateur et mot de passe pour vous connecter:

Nom d'utilisateur

Mot de passe

Reconnaître mon Login sur cet ordinateur

Login

Sur le portail clients vous pouvez non seulement soumettre et traiter de nouvelles demandes de support (*Incidents*), mais aussi effectuer à tout moment un suivi de vos propres requêtes courriel, qu'elles soient en attente ou déjà satisfaites. Vous avez en outre un aperçu du développement de nos *Tasks*. Ainsi vous avez la possibilité de voir les demandes de clients qui ont déjà été satisfaites et celles qui seront livrées dans des prochains Update ou PreUpdate à jour. Vous avez également la possibilité de voter pour des tâches spécifiques. Vous participez ainsi activement au perfectionnement de SwissSalary.

Venez faire un essai!

Vous avez des questions concernant notre page d'accueil ou le téléchargement?

Ecrivez-nous un courriel à support@swisssalary.ch ou contactez notre Hotline au +41 (0)31 / 950 07 77. Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller!

8.2.2 Charger/Actualiser les Update et PreUpdate

8.2.2.1 Explications

1. Téléchargez les objets et les manuels conformément aux instructions figurant au chapitre [Explications](#).

IMPORTANT:

- Transmettez IMPERATIVEMENT le manuel d'utilisateur aux collaborateurs concernés!
- Assurez-vous que la dernière version B5049.000 (BAU) / N5049.000 (NAV) soit installée sur votre système. Pour vérifier, allez dans SwissSalary sous Paramètres -> Paramètres -> Organisation ou bien dans le RTC-Client sous Organisation.

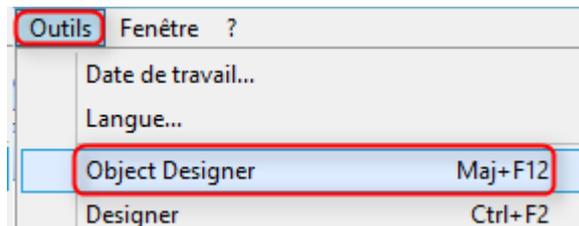
AU CAS OU VOUS AURIEZ ENCORE UNE VERSION < B5049.000 / N5049.000, INTERROMPEZ L'INSTALLATION ET AVISEZ-NOUS OU VOTRE PARTENAIRE!

ASTUCE:

Nous vous recommandons d'effectuer une sauvegarde des données avant de procéder à l'Update. Ce n'est généralement pas nécessaire, mais cela peut s'avérer judicieux pour des raisons de sécurité.

2. Décompressez le fichier objet avec WinZip.

3. Ouvrez Microsoft Dynamics NAV et avec Maj+F12 allez dans Object Designer (Outils -> Object Designer). À partir de la version NAV 2009 SP1 RTC il faut démarrer le Development-Client.

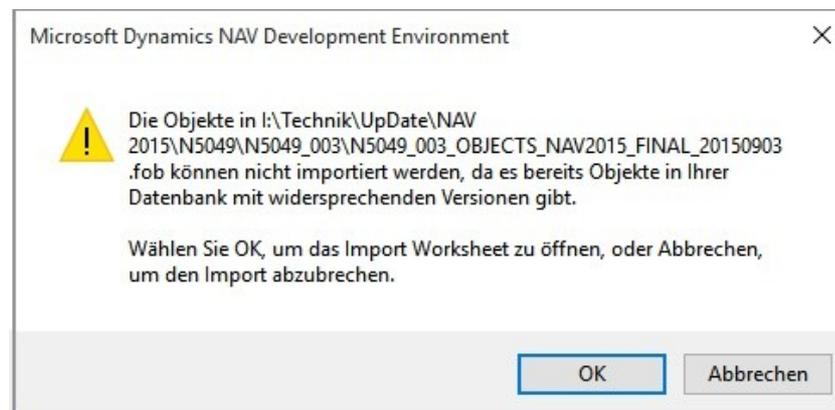


Vous pouvez maintenant voir la totalité des objets NAV, qui sont à votre disposition dans la DB NAV.

4. Allez dans Fichier -> Import.

5. Indiquez l'emplacement où vous avez enregistré le fichier FOB. Le système tente à présent de charger le fichier FOB.

6. Vous recevrez ensuite un message, auquel vous devez IMPERATIVEMENT répondre par NON ou bien OK.

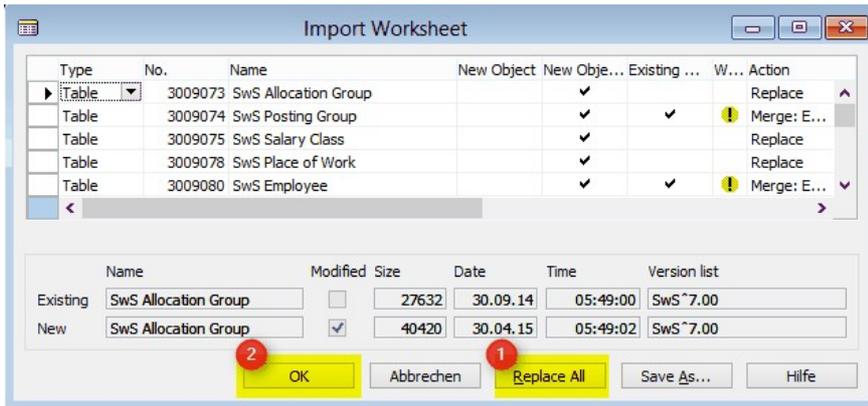
**NOTE:**

Une question différente s'affiche pour les PreUpdate. Ouvrez TOUJOURS le Import Worksheet!

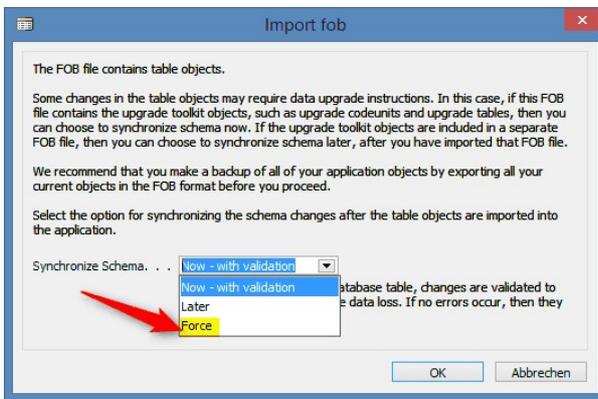
7. La feuille de Import Worksheet ouverte.

AVIS IMPORTANT:

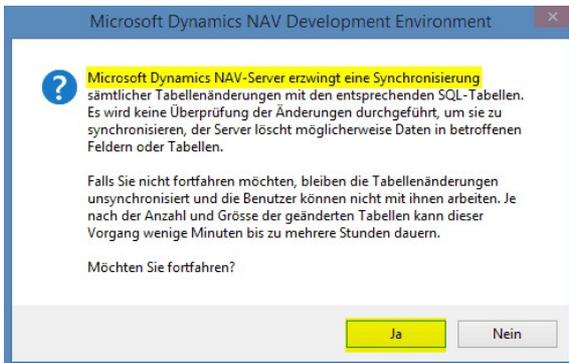
Ici, cliquez IMPERATIVEMENT sur REPLACE ALL! Et pui cliquez sur OK et le processus de chargement reprend!



Dans le RTC-Client (à partir de NAV 2015) il y a ce message qui suit (choisir 'Force' et confirmez):



Dans le RTC-Client (à partir de NAV 2015) le système demande pour faire une synchronisation; confirmez ce message aussi avec OK:



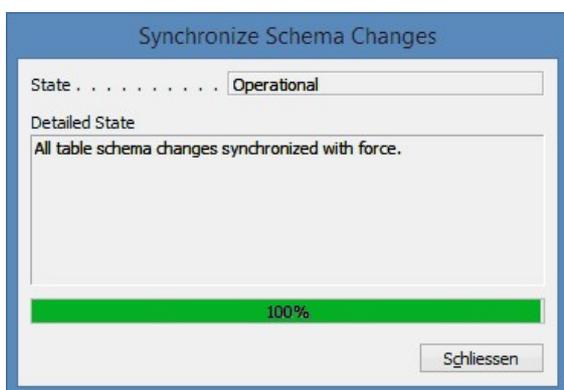
8. Les objets sont maintenant chargés dans votre base de données. Si l'installation a réussi, vous recevrez le message final suivant:

Dans la version Classic:



(Exemple. Le nombre d'objets peut varier!)

Dans le RTC-Client:



9. Ca y est, l'Update/PreUpdate est chargé!

AVIS IMPORTANT:

Ce procédé est à appliquer de manière identique pour les PreUpdate! Après avoir chargé les objets avec succès, allez au Menu principal de SwissSalary.

Cliquez sur l'index du menu Personnel (Fiche employé). Le système démarre automatiquement avec l'actualisation de l'Update. L'ouverture du menu principal pour l'actualisation de l'Update doit être effectuée uniquement par un collaborateur possédant des droits d'administrateur. Sinon il ne sera pas possible d'actualiser l'Update. Une fois le traitement par lots correctement exécuté, vous recevez une notification complète.

Sous Paramètres -> Paramètres -> Organisation ou bien dans le RTC-Client sous Organisation, vous trouverez un historique des Update, dans lequel les versions complètes des Update chargées avec succès ont été historicisées.

L'actualisation de l'Update/PreUpdate doit être effectuée toujours après un Update/PreUpdate!

Dans le fichier Excel vous pouvez voir les objets qui ont été récemment créés ou modifiés.

Précisons sur les Types:

- 1 = Table
- 2 = Form (à partir de la version NAV 2013 plus disponible)
- 3 = Report
- 4 = Dataport
- 5 = Codeunit
- 6 = XMLport
- 7 = MenuSuite
- 8 = Page (seulement version RTC à partir de NAV 2009 SP1)
- 9 = Query (depuis la version NAV 2013)

Note importante à propos du MenuSuite:

SwissSalary BAU (ancienne version 5.0):

Le MenuSuite n'est PAS inclus dans les objets de l'Update, il est présenté comme un Fob à part. Les entreprises qui désirent travailler avec l'ancien menu principal ne doivent pas charger le MenuSuite. Les MenuSuites 1059 + 1060 sont intégrés de la nouvelle version BAU (NAV 2015).

SwissSalary NAV:

Pour les entreprises qui travaillent avec le standard NAV, l'ancien menu n'est plus disponible dans la version 4.00 ou les versions supérieures à 4.00. Le MenuSuite est inclus dans l'Update.

En cas d'incertitudes, veuillez contacter votre partenaire ou bien notre support.

8.2.3 Droits d'accès et autorisations

8.2.3.1 Explications

Description des rôles d'autorisation:

ID groupes	Nom	Description
<i>SWS-ALL (SwissSalary NAV uniquement)</i>	SwissSalary - All Users	'SWS-ALL' est un rôle utilisateur rarement employé. Il est utilisé par les entreprises qui ont de nombreux clients à gérer, mais qui ne veulent pas donner accès à tous les clients au gestionnaire de salaires. Pour la fonction 'Décompte salaire', le système requiert des informations 'indirectes' sur tous les mandants (contrôle de la licence, nombre de collaborateurs actifs pour le mandant X). Ce rôle utilisateur permet au gestionnaire de salaires d'activer quand même cette fonction sur les mandants avec des droits d'accès limités (le gestionnaire de salaires ne peut bien entendu voir aucune données concernant les clients puisqu'elles sont verrouillées).
<i>SWS-CONS (SwissSalary BAU uniquement)</i>	SwissSalary - Consortium	Ce rôle est utilisé pour remanier le module Consortium. Avec ce rôle d'autorisation, les droits d'accès complets sont attribués aux postes et feuilles de validation du consortium. Ce rôle est destiné aux collaborateurs qui doivent seulement avoir recours au consortium.
<i>SWS-EE- EDIT</i>	SwissSalary - Edit Employees	Ce rôle est généralement attribué au gestionnaire de salaires qui doit remplir toutes les fonctions à l'intérieur de la comptabilisation de la masse salariale. L'utilisateur peut modifier, supprimer et ajouter des données dans SwissSalary.

<i>SWS-EE READ</i>	SwissSalary - Read Employees	Identique au rôle SWS-EE EDIT, sauf que les données peuvent seulement être consultées, mais pas modifiées.
<i>SWS-ER SETUP</i>	SwissSalary - EasyRap Setup	Système de saisie des prestations EasyRapport, basé sur le Web. Grâce à ce rôle, les données peuvent être modifiées, supprimées et ajoutées dans EasyRapport.
<i>SWS-HR EDIT</i>	SwissSalary - HR Edit Employee	Module additionnel PIS (gestion d'informations du personnel). Ce rôle permet de modifier, de supprimer et d'ajouter des données dans PIS.
<i>SWS-HR READ</i>	SwissSalary - HR Read Employee	Module additionnel PIS (gestion d'informations du personnel). Avec ce rôle, il est seulement possible de consulter les données.
<i>SWS-HR SETUP</i>	SwissSalary - HR Setup	Module additionnel PIS (gestion d'informations du personnel). Grâce à ce rôle, il est possible de procéder à des paramétrages dans PIS. Logiciel de gestion de salaire classique.
<i>SWS-POST (SwissSalary NAV uniquement)</i>	SwissSalary - Posting	Selon SOX*, le gestionnaire de salaires ne doit pas 'comptabiliser le salaire'. Ce rôle utilisateur peut être attribué dans la COFI à un collaborateur exclusivement en charge de la comptabilisation salariale. IMPORTANT: Ce collaborateur doit bien sûr aussi être déverrouillé dans SwissSalary NAV sous <i>Paramètres -> Paramètres -> Utilisateur</i> ou bien dans le <i>RTC-Client</i> sous <i>Administration SwissSalary-> Utilisateur</i>
<i>SWS-SETUP</i>	SwissSalary - Setup	Gestionnaire de salaires. Accès complet aux données salariales de base et à d'autres données de configuration.
<i>SWS-ST EDIT</i>	SwissSalary - Edit Salary Type	Accès complet à la modification des types de salaire. Ce rôle permet de créer, modifier et supprimer des types de salaire.

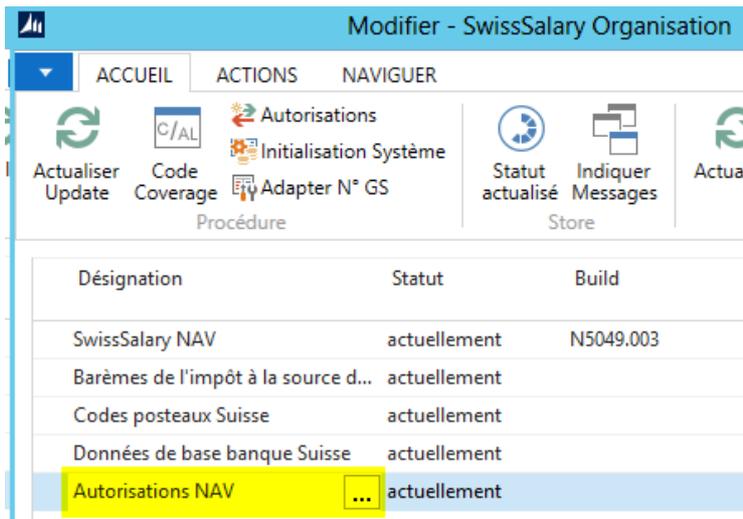
Après chaque Update/PreUpdate, les Rôles d'autorisation doivent également être ajustés dans SwissSalary (*nouveaux accès aux tableaux etc.*).

AVIS IMPORTANT:

- Au cas où vous auriez procédé à des ajustements individuels concernant nos Rôles d'autorisation standards "SWS-*", gardez à l'esprit que ces ajustements seront écrasés par le chargement automatique des Rôles "standards".
- Ajoutez impérativement les Rôles d'autorisation appropriés dans les nouveaux tableaux avant de libérer à nouveau le système pour les utilisateurs!

Vous trouverez également les *Rôles d'autorisation actuels* sur notre page d'accueil sous Update BAU ou bien Update NAV!

Le processus de chargement peut être lancé dans *SwissSalary* sous *Paramètres -> Paramètres -> Organisation -> bouton Maintenance -> Autorisations*. Dans le *RTC-Client* sous *Organisation-> Autorisations*. Sélectionnez la valeur *SWS-** sous *ID groupe*.



Dans le sous-menu *Options*, sélectionnez le chemin d'accès approprié pour les fichiers txt et dans *Direction*, sélectionnez *Import*. Puis cliquez sur *OK* et les Rôles standards utilisateur sont immédiatement ajustés dans SwissSalary.

Si vous avez opéré des modifications concernant les Rôles standards utilisateur pour les salaires ou si vous désirez remanier les Rôles utilisateur manuellement, vous pouvez le faire sous *Outils -> Autorisations -> Rôles (jusqu'à la version NAV 3.70)* ou sous *Outils -> Sécurité -> Rôles (à partir de NAV 4.00)*. Cliquez sur le rôle approprié et ajoutez les nouveaux tableaux sous *Rôles -> Autorisations (jusqu'à NAV 3.70)* ou *Rôles -> droits d'accès (à partir de NAV 4.00)*. Dans le *RTC-Client* vous trouvez les paramètres sous *Départements -> Administration -> Administration IT -> Général -> L'ensembles d'autorisations*. Si vous avez des questions concernant ces installations, veuillez contacter votre partenaire.

Les tableaux suivants ont été recréés et les Rôles appropriés doivent y être ajoutés (au cas où ils auraient déjà été utilisés):

Table SwissSalary BAU (Version 5)	Table SwissSalary BAU/NAV	Nom objet	Nom (allemand)
n.a.	3009190	SwS Store Message	SwissSalary Store Nachricht
n.a.	3009290	SwS SmartPort Setup	SmartPort Einrichtung
n.a.	3009291	SwS SmartPort Line	SmartPort Zeile
n.a.	3009292	SwS SmartPort Entry	SmartPort Posten

SwissSalary Role Center

Chaque module NAV connaît son propre Role Center (à partir de NAV 2009 RTC). SwissSalary a développé pour cela une Page 3009252 SwS Payroll Role Center. Nous vous conseillons de travailler avec ce Role Center dans la domaine des salaires. Vous pouvez importer ce Role Center (fichier XML est dans les objets de l'Update/PreUpdate).